


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEE[redacted]
900000184561



REVUE

GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-DEUXIÈME

SAINT-GERMAIN. — TYPOGRAPHIE DE L. TOINON ET Cᵉ

80, RUE DE PARIS

REVUE

GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-DEUXIÈME



PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE ET FRANÇAISE

41, RUE DE TRÉVISE

—

1862

UN NOUVEL ESSAI

DE

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

LA PENSÉE ET LA PERSONNE HUMAINES

D'APRÈS LES PHÉNOMÈNES DU RÊVE [1]

Faiseurs d'utopies ou abstracteurs de quintessence, les uns et les autres sont depuis longtemps jugés. On leur doit cependant quelque chose : c'est d'avoir prouvé, par l'inanité même de leurs plus ingénieuses combinaisons, que tout système, toute spéculation est vide qui ne se fonde point sur l'observation et sur l'expérience. Ce sont, en effet, les révolutions qui trahissent les passions, les besoins et les facultés des peuples, de même que les accidents géologiques enseignent l'histoire du globe. Et le fait général qu'on découvre, ici comme là, c'est une série continue de lois et de rapports, une conduite normale au milieu des événements les plus divers et les plus inattendus. Sur un théâtre moins vaste, le résultat est encore plus évident. Que, par exemple, une expérience de physique ou de chimie vienne à faire défaut, le savant qui l'a soigneusement préparée en son laboratoire, dans des conditions connues et calculées d'avance, ne se trouble pas pour si peu. Il sait

[1] *Le Sommeil et les Rêves*, par M. Alfred Maury, 1 vol. in-12. Didier.

que la marche de l'expérience, quel qu'en soit le résultat, obéit à des lois générales et invariables. Du résultat qui a trompé son attente, il conclut simplement à la présence d'une loi, d'un rapport encore inconnu ou dont il n'avait pas cru devoir tenir compte. D'après cette découverte, il corrigera les données de son expérience et ajoutera de nouveaux éléments à une théorie incomplète. — Ainsi les déceptions qui nous viennent de la réalité ne sont telles que pour notre esprit : il n'y a véritablement rien de capricieux ou d'arbitraire dans les faits eux-mêmes, dont les écarts apparents, si grands qu'ils semblent, obéissent toujours à des causes normales.

Eh bien ! cette utilité que la science retire des expériences de laboratoire comme de l'étude des catastrophes de la nature et des évolutions de l'humanité,— cet effet logique qu'elle démêle à travers les causes les plus variées et les circonstances les moins reliées en apparence, à plus forte raison doit-elle les saisir dans un sujet qu'elle peut plus facilement embrasser, dont elle voit le commencement et la fin, l'homme, par exemple.

Devant tout organisme, naturel ou artificiel, il y a souvent plus de profit pour la science à étudier un état de trouble qu'une marche régulière. Bien des secrets sont alors révélés. Dans une machine, l'absence ou l'aberration d'un rouage en fait, mieux que le paisible exercice, reconnaître l'utilité et l'importance relatives. De même la pathologie est-elle souvent plus propre que l'exercice normal des facultés et des fonctions de notre être, à nous faire apprécier la véritable nature de celle-ci. Si donc l'utilité de cette étude est manifeste pour tous les organes dont le jeu visible est accessible à notre observation, — pourquoi serait-elle moins importante pour ces opérations délicates qu'accomplissent nos facultés intellectuelles et morales ? Dans ce monde de la pensée, où la plus grande partie des phénomènes échappent à l'observation directe de nos sens, une place large et légitime ne doit-elle pas enfin être accordée à ces moyens détournés, à ces ressources inductives que les opérations involontaires et automatiques du cerveau fournissent à l'étude des idées saines, spontanées ou réfléchies ? Les deux états extrêmes de l'intelligence humaine, démence ou parfaite santé, sont d'ailleurs reliés par une multitude de nuances et d'états intermédiaires. On peut suivre et saisir de l'un à l'autre les différences qui les distinguent, — et puisqu'enfin les idées dont on a une complète conscience se produisent dans un cerveau sain d'après les mêmes lois qui engendrent les visions d'un cerveau malade, ne pourra-t-on conclure à la nature véritable de celles-là d'après l'incohérence

et l'excentricité mêmes, plus facilement observables, de celles-ci?

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que ressort, pour l'étude de nos actes intellectuels et moraux, l'utilité des phénomènes pathologiques et des affections mentales. Déjà Descartes prédisait qu'à la médecine appartiendraient les découvertes destinées à agrandir le domaine de la philosophie. Et pourtant, quels progrès la première, aidée d'une constante observation pratique, n'a-t-elle pas accomplis déjà, tandis que la seconde semble encore à peu près bornée aux recherches provoquées par l'auteur lui-même du *Discours sur la Méthode!* Ce ne sont pas cependant les travaux ingénieux ni les études sincères qui, depuis deux siècles, ont manqué à la psychologie. Un moment, avec la méthode des Écossais, elle parut prendre un nouvel essor et vouloir parcourir cette route qui s'ouvrait toute grande devant elle; puis elle s'arrêta, contente de ses théories spéculatives, fixant elle-même à son domaine des limites arbitraires, se posant un *nec plus ultra* funeste, alors que par delà ces imaginaires colonnes d'Hercule s'étendait un Océan inexploré, se découvrait un monde nouveau et admirable, dont une science émule et non rivale, sœur et non ennemie, se hâtait de prendre possession.

Heureusement, les passions ambitieuses des peuples et des rois sont-elles étrangères à ces pacifiques conquêtes, et, loin d'être repoussée d'un sol qu'elle a d'abord dédaigné, la psychologie est-elle plus que jamais aujourd'hui invitée à prendre sa part des découvertes d'une science qui ne saurait isolément grandir. Je n'en veux pour preuve que le livre si simple et si substantiel à la fois, si dégagé de toute théorie préconçue, que M. Alfred Maury vient de publier sur *le Sommeil et les Rêves*. C'est à la psychologie, en somme, à la connaissance de notre personne intellectuelle et morale, qu'il rapporte la longue série de ses patientes et minutieuses observations. Les différentes altérations du système nerveux, les différents troubles de l'âme, qu'il a notés dans leurs plus délicates nuances, sont considérés par lui comme les limites d'action que peuvent atteindre nos pensées et nos sentiments, et souvent il leur suffit d'une proportion moindre dans cette action pour revenir à cet état relatif d'équilibre et de santé qu'on appelle l'*état normal*. Exagérées ou détournées de leur objet ordinaire, nos fonctions s'accusent et se découvrent davantage. Les fils qui relient nos organes à leurs propriétés, nos idées aux sensations, c'est l'état pathologique qui, seul, les met en évidence; car ces fils sont si ténus « qu'à l'état normal, dit M. Maury, on ne les distingue pas. » A l'état normal, « l'action qu'exerce en nous le physique nous échappe; elle est, en quelque sorte, latente, comme les modifications qui s'opèrent dans l'économie. » L'état d'irritation, de maladie,

n'est donc pas seulement plus commode pour l'observation et pour la connaissance de l'être normal; il est, en outre, indispensable, car il nous fait mettre le doigt sur des phénomènes et des rapports qui, seulement alors, deviennent visibles, et que l'on ne saurait apercevoir lorsqu'on se borne à considérer le jeu abstrait et régulier des facultés humaines.

Suffit-il maintenant des phénomènes du sommeil et du rêve pour composer un ensemble pathologique d'où l'on puisse tirer pour la psychologie une lumière certaine? S'il en est ainsi, on obtiendrait tout de suite un immense résultat qui concentrerait la discussion, et surtout épargnerait le fatras des anecdotes au philosophe empressé d'atteindre une loi générale. Un simple coup d'œil jeté sur nous-mêmes démontre qu'il en est ainsi. En effet, si, d'un côté, le rêve est le point de départ de tous les phénomènes qui tiennent à un désordre du système nerveux, s'il en offre comme la forme élémentaire, s'il fournit les premiers linéaments de la maladie mentale, — d'un autre côté, le sommeil n'est pas moins par lui-même un état sain et normal, où certaines de nos facultés, abandonnées à une sorte d'automatisme, s'exercent et se développent plus complétement même qu'à l'état de veille. L'enchaînement des souvenirs et, partant, l'association des idées s'opèrent alors d'une façon plus libre; des idées surgissent en nous qui existaient à l'état latent, ignorées de notre conscience et trop subtiles encore pour notre réflexion. Nous portons en nous des trésors de sensations que les plus ardents efforts de notre volonté ne savent point découvrir et que le sommeil seul nous révèle!

Ce n'est pas tout encore : l'*hallucination*, cette forme élémentaire et primitive de toutes les visions du rêve, du délire et de l'aliénation mentale, est également, nous espérons le démontrer, la forme élémentaire que prennent à l'état de veille, à l'état réfléchi lui-même, nos perceptions sensibles aussi bien que les appels de notre imagination. En un mot, qu'elles soient automatiques ou volontaires, directement engendrées par les sensations ou créées par une action réflexe du cerveau, toutes nos idées se ramènent à une seule et primitive opération, de même que toutes nos facultés naissent d'un premier mode d'activité.

Ce que, dans cette étude, on se propose donc surtout de mettre en lumière, c'est d'abord ce point, qu'entre le sommeil et la veille il n'y a point de barrière, de séparation absolue, mais bien une nuance, un degré d'activité : l'esprit endormi continue d'agir d'après les mêmes lois, et, comme il agit plus simplement et avec moins de complexité qu'à l'état de veille, on peut plus facilement reconnaître les limites et la nature d'une action toujours semblable à elle-même. De là découlent

invinciblement l'unité, non plus seulement *abstraite*, mais *réelle* de la personne humaine, l'identité originelle et non pas seulement la concomitance des fonctions, enfin la présence d'un seul et même principe destiné à régler à la fois les phénomènes de *l'âme*, c'est-à-dire les actes intellectuels et moraux, et les propriétés des organes, c'est-à-dire les actes mécaniques, physiques et chimiques. Les influences extrêmes et réciproques du physique sur le moral et du moral sur le physique, ne suffiront-elles point à prouver que ces deux ensembles, ces deux formes, ces deux états apparents de notre personne contiennent les mêmes facultés, les mêmes forces, les mêmes puissances, et sont, par conséquent, uns et identiques?

I

LE SOMMEIL, LE RÊVE, L'HALLUCINATION

Qu'est-ce que le sommeil? Le sommeil est un état d'affaiblissement de tout notre être, qui succède nécessairement à une période plus ou moins longue d'activité. C'est donc essentiellement un besoin *normal* dont la satisfaction permet à nos fonctions ralenties de laisser les organes dont elles dépendent réparer leurs forces. De la même façon que la mort est la conséquence de la vie, le sommeil est une conséquence de notre activité elle-même, et il atteint toutes les sources comme tous les modes de cette activité.

Toutefois, il ne les atteint pas de la même façon ni au même degré. On sait qu'à la continuité non interrompue des fonctions de la vie organique ou de nutrition, Bichat opposait l'intermittence périodique des fonctions de ce qu'il appelait la vie animale, c'est-à-dire, la vie des sens ou de relation. Le sommeil a pour caractère spécial cette inaction plus ou moins complète, plus ou moins durable, des fonctions qui mettent l'animal en relation avec les objets extérieurs.

Dormir, c'est donc surtout ne plus recevoir les impressions du dehors; mais cette inaction n'est pas absolue, et, en réalité, le sommeil complet n'existe pas, même pour la vie de relation. La nature ne connaît pas ces séparations tranchées qu'introduit notre analyse : les facultés intellectuelles, pas plus que les fonctions sensibles, ne suspendent absolument leur exercice, alors même que le sommeil est le plus profond et qu'il présente cette apparence léthargique qui a fait voir en lui, avec

plus de poésie que de justesse, l'image de la mort. Sur ce point, tout le monde est d'accord, depuis ceux qui pensent avec Jouffroy que l'âme, possédant toujours la même énergie, veille seule en attendant que le corps ait réparé ses forces pour le réveiller à son tour et recommencer d'agir, jusqu'à ceux qui estiment qu'entre ce qu'on appelle le corps et l'âme il existe une relation plus étroite qui rattache leurs fonctions spéciales à un même principe d'activité, ou, au moins, un accord parallèle qui les fait en même temps s'efforcer, s'alanguir et réagir l'un sur l'autre avec une égale autorité.

L'homme endormi, échappant à la plupart des influences extérieures qui le poursuivent à l'état de veille, continue à vivre en quelque sorte pour lui-même. Or, cette vie du sommeil, passive en apparence, est en réalité très-active. Le créateur de la médecine, j'allais presque dire le créateur de la philosophie, Hippocrate, l'avait reconnu en disant que, pendant le sommeil, les mouvements de la vie se concentrent à l'intérieur[1]. Cette vie interne est féconde en phénomènes importants, en actes spéciaux. Il en est d'abord de réguliers et de nécessaires à la nutrition, qui continuent l'état de veille, tels que la circulation du sang, le jeu des poumons, le travail de l'intestin, les sécrétions des glandes, etc. Il en est d'autres dont la conduite est plus arbitraire, mais aussi logique, qui intéressent ce système nerveux, ces appareils de sensation, dont l'action externe vient d'être limitée par le sommeil. Ce sont les opérations automatiques et réflexes du cerveau, combinées souvent avec certaines influences viscérales; elles constituent, à proprement parler, les *rêves;* elles donnent lieu à des sensations internes dont la connaissance demeure à l'homme endormi, mais où la confusion s'introduit d'ordinaire par le manque d'attention et de volonté délibérée.

Les rêves sont la seule manifestation possible de nos facultés intellectuelles et morales pendant le sommeil. Or, les rêves sont composés des mêmes éléments que nos opérations réfléchies. Nos facultés ne changent pas davantage de nature. Elles sont même alors plus libres et plus instinctives que dans l'état de veille, où elles sont dirigées par le jugement et par la volonté. En conséquence, ce que révélera l'observation sur la nature de nos facultés et de nos opérations mentales pendant le sommeil, pourra s'appliquer directement à l'état normal de la veille. Mais comment faire cette observation? Comment atteindre

[1] *Motus in somno intrò vergunt.* Bacon a dit pareillement : *Somnus omnino nil aliud est quàm receptio spiritûs vivi in se.*

les lois qui président à ces assemblages multiples d'idées et d'images qu'engendre le rêve? Comment, toutes ces visions étant une fois décrites, distinguer la part exacte qu'y prennent nos diverses facultés et savoir si elles conservent l'importance et l'ordre relatifs que nous leur attribuons dans l'état de veille? Qu'y gagnent les unes? Qu'y perdent les autres? Quelles sont les élémentaires et les complexes? celles qui se rapprochent le plus du principe pur et simple de l'activité? celles dont l'évolution et le retour automatique engendrent les plus composées, ou celles dont l'exercice est inséparable de la conscience réfléchie et de la volonté délibérée? Questions d'un intérêt capital pour la psychologie, et que soulève l'observation des nombreuses variétés du désordre mental, telles que le délire du rêve, élément de tous les autres, le somnambulisme naturel, l'extase, la catalepsie, l'hypnotisme et toutes les modifications cérébrales naturellement ou artificiellement provoquées.

Ce sont tous ces faits qu'il fallait d'abord reconnaître, tâche délicate et patiente, que M. Alfred Maury a entreprise d'une façon méthodique, en se prenant le plus souvent lui-même pour objet de son observation. Bacon ne connaissait pas de plus grand obstacle aux progrès de la philosophie, que cette négligence dédaigneuse qui passe à côté des faits vulgaires sans les approfondir pour rechercher des faits inconnus, tandis qu'il faudrait d'abord remarquer et attentivement étudier les choses qui sont familières et fréquentes, les noter en passant et en rechercher les causes. M. Maury s'est souvenu du précepte, et voici de quelle façon ingénieuse il l'a mis en pratique. Cette page curieuse intéresse au plus haut point la méthode psychologique :

« Je m'observe, dit-il, tantôt dans mon lit, tantôt dans mon fauteuil, au moment où le sommeil me gagne; je note exactement dans quelles dispositions d'esprit je me trouvais avant de m'endormir, et je prie la personne qui est près de moi de m'éveiller à des instants plus ou moins éloignés du moment où je me suis assoupi. Réveillé en sursaut, la mémoire du rêve auquel on m'a soudainement arraché est encore présente à mon esprit, dans la fraîcheur même de l'impression. Il m'est alors facile de rapprocher les détails de ce rêve des circonstances où je m'étais placé pour m'endormir. Je consigne sur un cahier ces observations, comme le fait un médecin dans son journal pour les cas qu'il observe. En relisant le répertoire que je me suis ainsi dressé, j'ai saisi, entre des rêves qui s'étaient produits à diverses époques de ma vie, des coïncidences, des analogies dont la similitude des circonstances qui les avaient pour ainsi dire provoquées m'a bien souvent donné la clef.

» L'observation à deux est presque toujours indispensable; car, avant que

l'esprit ait repris conscience de soi-même, il se passe des faits psychologiques dont la mémoire peut sans doute persister après le réveil, mais qui sont liés à des manifestations qu'autrui seul peut constater. »

C'est par ce moyen que M. Maury a surtout étudié ce qu'il appelle les *hallucinations hypnagogiques*, images, sensations fantastiques déterminées par les mouvements automatiques du cerveau, véritables éléments formateurs du rêve, qui se produisent dans cet état qui n'est déjà plus la veille et qui n'est pas encore le sommeil. Notre but n'est pas de suivre M. Maury dans le détail de toutes les observations qu'il rapporte. On ne peut qu'y renvoyer le lecteur, aussi bien qu'à tous les recueils précédemment publiés sur le même sujet. Ce que je veux déduire des recherches et des réflexions qui abondent dans le livre, c'est la méthode, c'est le résultat psychologique, c'est la lumière nouvelle sur nos facultés et leurs opérations, c'est enfin le rôle véritable, indépendant et primitif que jouent à l'état normal de la veille les sensations internes, qui ne sont pas seulement particulières au rêve, les images et les idées dues à l'action automatique du cerveau, — sortes de spectres, suivant l'heureuse expression de M. Lélut, que l'organisme nerveux envoie à la volonté comme pour lui rappeler que sa souveraineté n'est pas absolue et qu'elle est tenue de compter avec lui!

Sans préjuger encore la question, et en continuant de distinguer, par pur besoin de classification, les opérations intellectuelles des fonctions organiques, voyons d'abord si les phénomènes du rêve sont liés à un état particulier du cerveau. Pendant le sommeil, le sang veineux circule avec plus de lenteur à travers les organes, et cette lenteur y détermine un refroidissement qu'on a pu calculer. Au cerveau, ce sang s'accumule, il en comprime les lobes et les circonvolutions, siége de la sensibilité nerveuse; il y produit une certaine pléthore dont l'action sur l'organe, inégalement et incomplétement engourdi, donnera lieu aux divers délires du rêveur. [1]

Bien que l'engourdissement spontané du sommeil puisse atteindre parfois une insensibilité aussi complète que la produisent le chloroforme et autres agents anesthésiques, cet état est assez rare pour pouvoir

[1] Comme une contradiction de ce qui précède, on a opposé aux physiologistes qu'ils donnaient ailleurs pour condition de l'accroissement d'activité du cerveau, à l'état de veille, l'afflux plus considérable de sang dans les parties affectées à l'exercice de la pensée et des sensations. L'objection est spécieuse; car c'est oublier que dans le sommeil il y a *congestion passive* du sang, tandis qu'à l'état de veille il n'y a qu'une circulation plus rapide et plus active, surtout de sang artériel, ce qui est tout différent comme phénomène physique et résultat moral.

être considéré comme théorique. Ce qui est plus caractéristique, c'est l'absence d'uniformité dans cet engourdissement. Certaines parties du système nerveux, du cerveau lui-même, sont moins engourdies que leurs voisines, et, par suite, elles contractent une sorte de surexcitation. Ce mélange d'atonie et d'exaltation nerveuse se retrouve dans tous les délires, et ce sont les degrés divers qu'il présente qui constituent les diverses variétés du désordre mental. Or, si le rêve a pour cause l'incomplet engourdissement du cerveau, le caractère spécial d'un rêve a pour cause l'inégalité de cet engourdissement. Entre les diverses parties cérébrales, dont le degré d'activité cesse d'être uniforme, s'élève une sorte de conflit qui détermine la nature des sensations internes, des images, des idées, des actes même par lesquels se manifeste notre personnalité endormie. Ce conflit qui s'élève entre les organes se poursuit naturellement entre les fonctions, entre les facultés, entre les sentiments. Tantôt c'est la mémoire, tantôt l'imagination, tantôt c'est la crainte, tantôt le désir qui nous gouverne et qui préside, au milieu du sommeil, à ces opérations confuses d'une vie qui n'en est pas moins réelle.

Pour savoir cependant quelle importance relative s'attribuent alors, dans leur conduite automatique, nos facultés intellectuelles et nos idées morales livrées à elles-mêmes, il faut examiner ce qu'il y a de général et de commun à tous les actes du sommeil. On a vu ce qu'était le rêve, ce qui le produisait, ce qui le distinguait ; mais quel est le mode de ses opérations? ce mode lui est-il spécial? et, quel qu'il soit, en peut-on tirer une lumière certaine pour la psychologie? On sait que les facultés de l'homme endormi ne changent pas de nature, et ne sont que ralenties ou surexcitées ; de l'accord de tous les philosophes, le *moi* se montre partout identique. Il est donc permis de poser ainsi la question : le principe d'activité demeurant le même, l'opération élémentaire et primitive de la connaissance demeure-t-elle également la même, — et ce que le rêve nous en fait connaître devra-t-il exactement s'appliquer à l'état de veille? Répondre par l'affirmative peut déjà sembler logique. Voyons si les faits confirment cet *à priori*.

Prenons un exemple qui mette en parfaite opposition l'intelligence qui veille et l'intelligence qui rêve, celle qui est directement soumise aux impressions extérieures et celle qui n'a plus affaire qu'aux sensations internes. — J'ai traversé hier la place de la Concorde. Mes yeux ont d'abord été frappés par les ornements qui la distinguent, l'obélisque de Louqsor, les deux fontaines, à droite et à gauche la Madeleine et la Chambre, puis les chevaux de Marly, et, au bout de l'avenue,

l'immense plein cintre de l'Arc de triomphe, doré à son sommet par les rayons du soleil couchant; dans l'espace intermédiaire, une ligne mouvante de promeneurs et de voitures. Voilà pour l'aspect général; voici pour les détails: près de l'obélisque, j'ai rencontré un Anglais enfoui dans un vaste manteau de fourrures; au moment où j'allais entrer dans les Champs-Élysées, j'ai dû m'arrêter pour laisser passer une voiture élégante attelée de deux chevaux gris. Les roues de cette voiture étaient jaunes. En passant devant le Palais de l'industrie, j'ai lu l'affiche d'une exposition, et me suis mis à penser à celle qui est ouverte à Londres; plus loin, j'ai traversé l'avenue; j'ai entendu des rires d'enfants assemblés devant un spectacle de marionnettes, et, en tournant les yeux de ce côté, je me suis heurté à une chaise, etc. Qu'est-ce que tout cela? des visions et des perceptions qu'on qualifie de *réelles*, parce qu'elles sont immédiatement éprouvées en présence des objets. — Cette nuit, j'ai refait en rêve la même promenade, et j'ai de nouveau éprouvé les mêmes impressions : j'ai revu la place dans son aspect général, j'ai rencontré l'Anglais et sa fourrure, j'ai laissé passer à la même place la voiture et ses roues jaunes, j'ai lu la même affiche et fait à ce sujet les mêmes réflexions; enfin, le même accident m'est arrivé au moment où j'entendais les mêmes cris, et j'ai éprouvé au genou la même douleur, etc. Qu'est-ce que tout cela? Encore des visions et des impressions, mais vues et senties en l'absence des objets. On les nomme *hallucinations*. — Or, cette présence des objets extérieurs a-t-elle une valeur psychologique? En peut-on conclure que les hallucinations ne soient pas, au même degré et de la même façon que les sensations dites réelles, perçues par le cerveau?

Prenons un troisième état de l'intelligence, état intermédiaire entre le sommeil et le rêve, et qu'on peut distinguer par le nom de *rêverie*. — En rentrant chez moi, j'ai songé à la promenade que je venais de faire; ma mémoire, conduite par ma volonté, en a évoqué tous les détails, et toutes mes impressions, visions, couleurs, sons, pensées, sont revenues telles que je les avais éprouvées réellement pendant le jour, telles que j'allais les éprouver automatiquement pendant la nuit. Seulement, ce que la rêverie m'a offert de particulier, c'est que la vivacité de l'impression y était moindre que pendant la veille, et même pendant le rêve. Ainsi, par exemple, le rêve m'a rendu exactement la sensation douloureuse de la jambe froissée, tandis que la rêverie ne m'en a fourni que le souvenir.

Voici donc trois états : veille, rêverie, rêve; voici trois résultats de mon activité : sensations immédiates et directes, sensations rappelées

volontairement, sensations rappelées automatiquement, qui m'ont (avec plus ou moins de vivacité, peu importe!) valu de connaître les mêmes impressions. Qu'ont-elles de commun tout d'abord? Un fait capital : la connaissance. — Reste à savoir si l'*opération élémentaire de cette connaissance* est la même pour ces trois états.

Or, il faut le dire, de ces trois états, celui dont nous connaissons le mieux, à ce moment de la discussion, le mode d'opération, c'est le rêve.

Dans le rêve, l'automatisme est complet, le cerveau agit de lui-même, et le genre de son action, c'est-à-dire le genre d'idées et d'images qu'il évoque, est simplement déterminé par les diverses excitations organiques qui dominent l'homme endormi. Le fumeur d'opium, le mangeur de haschich, l'ivrogne, l'hypnotisé, le somnambule, le fébricitant, le maniaque, ont des rêves dont le caractère spécial tient à l'état individuel des organes, aux substances ingérées, au genre de maladie ou de démence. Voilà pour les qualités objectives des rêves; mais dans quelles limites essentielles s'y meut l'action automatique de l'esprit? Le cerveau, pendant le rêve, peut-il connaître pour la première fois? *Crée-t-il* ces images et ces idées que nous percevons alors? Non. Tous les éléments de nos rêves, quel qu'en soit le bizarre assemblage, se trouvent déjà en nous. Le cerveau, par son action spontanée, se borne à les évoquer, à les rappeler, à nous les faire connaître de nouveau, à les associer dans un ordre dont l'étrangeté a pour cause l'affaiblissement de la volonté et de l'attention. Pour que le cerveau connût pour la première fois, pour qu'il *créât* pendant le sommeil, il faudrait qu'il fût mis en rapport avec les objets extérieurs au moyen des sens; mais on a vu que le propre du sommeil était de supprimer aussi complétement que possible cette dernière influence.

Qu'on l'appelle *âme* ou *cerveau*, qu'on en fasse un principe spirituel ou une puissance organique, le *moi*, de l'aveu même de tous les spiritualistes, ne peut vivre de lui-même. L'âme ne peut se retirer dans la profondeur de son essence, et s'y nourrir de sa propre substance dans une absolue solitude. *Elle a toujours besoin d'un objet*. Or, si, à l'état de veille, « les sens doivent d'abord transmettre des incitations à l'esprit pour qu'il agisse[1], » où se trouve donc pour le cerveau, privé pendant le sommeil du secours des sens externes, l'espèce de sensibilité interne qui va le mettre en rapport avec cet objet nécessaire à son action, qui va, par conséquent, déterminer une nouvelle connaissance? Cette

[1] Maury, p. 22.

faculté indispensable, la chercherons-nous dans nos facultés les plus complexes, telles que la comparaison et le jugement? dans des facultés plus simples, mais essentiellement réfléchies, telles que l'attention et la volonté? Il est à croire, au contraire, que lorsque le cerveau agit ainsi de lui-même, sans le secours de notre délibération, les facultés seules nécessaires à cet automatisme sont les facultés essentielles et génératrices, celles qui se rapprochent le plus du mode le plus simple de l'activité, si même elles ne le constituent pas. Ces facultés sont la mémoire et l'imagination, la mémoire qui n'est autre chose que la sensation persistante, l'imagination que, selon l'éloquente et juste appréciation de M. Havet, on pourrait appeler « les sens de l'âme[1]. » Au reste, l'imagination n'est elle-même qu'une forme, qu'un exercice particulier de la mémoire, car nous n'évoquons pas plus d'images inconnues que nous ne nous souvenons de faits ou de sons inconnus. « Après y avoir réfléchi, disait Diderot, on trouvera peut-être que toutes les opérations de l'entendement se réduisent à la mémoire des signes ou sons, ou à l'imagination ou mémoire des formes et des figures. » Cette réduction de toutes nos opérations, par conséquent de toutes nos facultés, à une seule acquiert une importance capitale en psychologie, lorsqu'on voit M. Maury expliquer, comme Bonnet, la mémoire par les vibrations des nerfs encéphaliques.

Toute opération de connaissance, à l'état de veille ou pendant le rêve, suppose nécessairement deux choses : 1° le *sujet*, c'est-à-dire le cerveau, le *moi* ou l'âme, en un mot l'organe-principe agissant et percevant; 2° l'*objet*, qui est par sa nature étranger au sujet, mais qui peut être placé en lui aussi bien qu'en dehors de lui, puisqu'il peut être *image* ou *idée*, comme à une autre heure il est *phénomène externe*. Or, dans le rêve, l'objet qui doit être connu par le cerveau doit l'être au moins pour la seconde fois, puisque le cerveau est soustrait aux agens extérieurs qui seuls peuvent lui fournir une connaissance immédiate et première. Cet objet se trouve donc déjà exister dans le cerveau, dans le sujet lui-même. Comment alors le cerveau le connait-il? Par une sensation interne que suffisent seules à provoquer la mémoire ou l'imagination. — Eh bien! cette connaissance interne a-t-elle, au point de vue psychologique, la même valeur que la sensation externe, directe, immédiate, fortifiée par l'attention, la volonté et le jugement? Cette pensée, cette *hallucination*, qui se produit tout à coup, par une action spontanée et automatique du cerveau, et qui donne, aussi vives que

[1] Voyez l'étude sur Isocrate, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1858.

possible, la sensation et l'image des objets extérieurs en l'absence de ces objets, est-elle équivalente, au point de vue de la connaissance, à la pensée attentive, volontaire et réfléchie ? En un mot, peut-on dire que les images du rêve soient fausses, tandis que les images de la veille sont réelles ?

Choisissons un *objet* comme terme de comparaison pour la connaissance dans les divers états de l'intelligence, veille, rêverie, rêve, — le premier venu, un bâton de cire rouge, par exemple.

Prenons l'état intermédiaire, la *rêverie.* La rêverie, on l'a vu, est un état particulier de la veille, où nous demandons volontairement à l'imagination et à la mémoire des sensations et des connaissances que nous ont fournies précédemment les objets extérieurs. — J'ai besoin de ce bâton de cire, et je le cherche sur mon bureau. En ce moment, c'est ma volonté qui me le rappelle, et mon imagination ne tarde pas à venir au secours de ma volonté. La forme et la couleur de ce bâton que je cherche me sont présentes. Ce cylindre allongé, cette couleur rouge, je les vois parfaitement ; je les connais de nouveau. Je vois même certains détails, taches d'encre ou timbre du fabricant, que me rappelle mon attention surexcitée par la durée de ma recherche. — Mais où vois-je, où connais-je tout cela ? Ce n'est pas évidemment sur l'objet lui-même, puisqu'il est absent ; c'est dans le cerveau, qui en a gardé la connaissance une première fois faite, l'a conservée et me la présente sous l'excitation de ma volonté : — la connaissance du bâton de cire, à l'état de rêverie, est un effet de l'imagination et se ramène donc purement à une sensation interne.

Sauf que la volonté est remplacée par l'automatisme, l'opération du rêve est celle de la rêverie. Je m'endors, je refais en rêve mes actes de la journée, je cherche le bâton de cire, et sa forme, sa couleur me sont encore présentes ; je le vois, le connais de nouveau. Cette connaissance est encore un effet d'imagination et de mémoire, une sensation interne, et le cerveau me la présente comme un résultat de son action automatique.

Enfin, à l'état de veille, comment ai-je connaissance de ce bâton de cire, alors que je le tiens dans mes mains, que j'ai conscience de sa présence réelle ? Mes sens externes (toucher, vue) en reçoivent chacun une impression spéciale (forme, couleur). Cette impression (qui n'est pas encore la connaissance), est transmise par les nerfs au cerveau et déposée en celui-ci. *Le plus souvent* alors, c'est *sur-le-champ* que le cerveau prend connaissance de cette impression, lorsque rien ne s'y oppose. Mais cette instantanéité est-elle nécessaire ? Non. La valeur de

la connaissance mentale, — et c'est ici le nœud de la question, — n'est pas liée à la *présence immédiate* de l'objet. Il n'y a que l'impression sensible qui en ait besoin. Et en peut-il être autrement ? Ce n'est pas en réalité l'objet lui-même que le cerveau perçoit, même en sa présence : ce n'en est qu'une certaine représentation, une certaine image. Or, si ce n'en est que l'image [1], qu'importe donc, pour la valeur de la connaissance, l'instantanéité qu'on présente comme le caractère spécial de ce qu'on appelle les sensations, les visions *réelles ?* Entre l'impression sensible et la connaissance mentale, il y a toujours une durée intermédiaire qu'on peut faire aussi courte que l'on veut, mais qu'on ne peut ramener à zéro. C'est le temps nécessaire pour que se forme cette représentation de l'objet, qui est ce que le cerveau connaît [2]. Or, cette dernière opération constitue souverainement une sensation interne. C'est, en effet, cette même représentation, cette même image de l'objet que, déposée en lui lors d'une connaissance première, le cerveau, provoqué par la volonté, fournira à la rêverie, par l'action automatique du rêve. Qu'importent donc, en ce qui regarde la connaissance, les diverses facultés mises en jeu dans les divers états de veille, de rêverie et de rêve ? Qu'importe la présence réelle de l'objet qui distingue le premier de ces états, la volonté et l'attention qui distinguent le second ? Présence réelle, volonté, attention, n'aboutissent, comme l'action automatique du rêve, qu'à provoquer l'exercice de l'imagination et de la mémoire, qu'à donner lieu à une sensation interne, d'où résulte, soit primitive, soit renouvelée, la connaissance de l'objet. — Diversité de facultés, unité d'opération élémentaire : voilà donc où aboutit, pour l'étude de la psychologie, l'observation des phénomènes du rêve. — Or, cette opération élémentaire n'est autre qu'une sensation interne perçue en l'absence des objets extérieurs, c'est ce qu'on est convenu d'appeler *hallucination*. — On voit donc que l'hallucination n'est pas un phénomène uniquement pathologique : c'est un fait permanent, c'est la loi de notre pensée dans l'état normal comme dans l'état anormal, dans l'organisme sain comme dans l'organisme malade ou délirant. Et, de plus, on voit que, normale

[1] Ce point est hors de doute. Il faut prendre ici le mot *image* dans son acception la plus générale de *représentation*, et s'appliquant au son aussi bien qu'à la couleur. Ce que le cerveau perçoit et connaît dans le phénomène de la vision, ce n'est pas l'objet lui-même, c'est l'image de l'objet peinte sur la rétine.

[2] Je traverse une rue populeuse, une halle, sans presque m'apercevoir du tumulte qui y règne. Cependant le nerf de l'ouïe accueille tous ces bruits et les dépose dans mon cerveau sans qu'il en ait conscience. Une heure plus tard seulement, et peut-être même pendant un rêve, l'un de ces cris de marchande, modulé d'une certaine façon, *et que je n'ai pas entendu*, va tout à coup retentir dans mon esprit, et *pour la première fois alors je le connaîtrai*. Personne ne peut contester qu'il n'y ait ici en même temps *hallucination* et *connaissance réelle*.

ou pathologique, l'hallucination, l'opération élémentaire de la connaissance, présente une origine toute sensorielle.

En résumé, l'opération élémentaire de la connaissance consiste dans une sensation interne, toujours identique à elle-même, toujours de même valeur, mais qui a trois occasions de se manifester : 1° après l'impression sensible et en présence de l'objet extérieur (état de veille); 2° par l'excitation de la volonté et de l'attention (état de rêverie); 3° par l'action automatique du cerveau (état de rêve, délire, etc.). Ces deux dernières manifestations s'opèrent en l'absence de l'objet, et constituent donc un fait de mémoire ou d'imagination, ici automatique, là volontaire. Il en résulte, enfin, comme dernière conséquence, qu'il y a entre la sensation primitive et le souvenir, non une différence de valeur spécifique, mais un simple intervalle d'apparition, une simple supériorité de date.

Sur ce dernier point, dont personne ne méconnaîtra l'importance, nous sommes d'accord avec M. Maury; mais où notre critique diffère de la sienne, c'est dans la qualité pathologique qu'il prétend maintenir à l'hallucination. Avant d'examiner la théorie qu'il propose, déterminons bien ce que nous entendons nous-mêmes affirmer : c'est que l'opération élémentaire et primitive de la connaissance, *réduite absolument à la sensation interne*, est un fait nécessaire commun à l'état de veille et au rêve, aux divers états de santé, de maladie et de délire. C'est seulement à partir de cette opération primitive, qui les réunit en une sorte de sommet, que commencent, en développant cette donnée première dans des voies diverses, l'état normal d'une part, avec les idées complexes et les facultés libres et réfléchies, d'autre part l'état pathologique avec toutes ses nuances, toutes ses influences et tous ses degrés. Mais, sain ou malade, le cerveau n'a qu'une façon de connaître les impressions et les images bizarres que mélangent nos facultés en désordre, comme les sensations et les idées logiques que lui présentent nos facultés réfléchies.

On a pu être entraîné à qualifier l'hallucination de phénomène purement pathologique, en considérant que c'est à elle que se ramènent les opérations des rêves et des délires de toute sorte. On a même pu, dans un livre rempli d'anecdotes curieuses[1], classer facilement les hallucinations d'après les divers états pathologiques de l'organisme. Mais, d'abord, il n'en pouvait être autrement, puisque le caractère commun à tous ces états, c'est l'ignorance où se trouve alors le cerveau des

[1] *Des Hallucinations*, par M. Brierre de Boismont, 3e édition, 1861.

objets extérieurs. — S'ensuit-il que l'hallucination, c'est-à-dire la sensation interne de l'image en l'absence de l'objet, n'appartienne pas également à l'état normal? Le premier phénomène venu de la *rêverie* suffit à prouver le contraire. L'auteur du livre que nous venons de citer considère de même qu'il existe des hallucinations compatibles avec la raison. Toute la différence entre les unes et les autres, c'est que, pendant la rêverie ou la veille proprement dite, l'attention les rectifie, c'est-à-dire constate l'absence des objets, tandis que, dans le rêve, l'affaiblissement de cette faculté ne nous permet pas de distinguer si l'image est accompagnée de la réalité qui l'a produite. Mais cette distinction ne diminue ou n'augmente en rien la valeur de la connaissance d'une image que, dans tous les cas, le cerveau ne connaît que par retour sur lui-même, et parce qu'il la trouve en lui déposée.

L'erreur de méthode commise par M. Maury, c'est de considérer comme un fait capital cette distinction ou cette confusion, tandis qu'il n'y a là qu'un fait secondaire. M. Maury s'est trouvé conduit de la sorte à diviser ce qui est une seule et même chose, à séparer « *l'idée-image*, qui est un exercice normal de l'intelligence, de l'*hallucination*, qui tient à un état maladif, à une surexcitation excessive. » On se demande la raison psychologique de cette séparation, lorsqu'on voit l'auteur ajouter immédiatement : « Toutefois, l'*opération* intellectuelle se fait encore de la même façon... C'est dans l'un et l'autre cas une sensation interne qui reproduit une sensation extérieure ou se forme d'éléments empruntés à celle-ci... Ce qui *différencie* surtout l'idée-image de l'hallucination, c'est l'*état intellectuel* de celui chez lequel l'une ou l'autre se forme. » Sans doute ; mais, au point de vue de la méthode psychologique, lequel donc a le plus d'importance et doit être pris pour base, l'état mental ou l'opération? Celui-là présente mille formes, celle-ci est une, et, de plus, elle précède, on l'a vu, le point à partir duquel se développent, en se spécifiant et en se séparant, les divers ordres d'opérations complexes, normales ou morbides. L'hallucination est ce que tous les philosophes désignent sous le nom d'idée-image. Il est donc de toute justice et de toute logique de lui rendre la place qui lui appartient et qui lui est ainsi déjà marquée dans l'ordre des opérations de la pensée. L'auteur du livre excellent que nous considérons y consentira d'autant plus qu'il reconnaît que l'hallucination « n'implique pas précisément un bouleversement des opérations intellectuelles. » « Il n'y a, dit-il encore, qu'une séparation de degrés entre la représentation vive que se fait

l'esprit d'une sensation et la sensation externe et *réelle* que produit l'hallucination. »

J'ajouterai cependant, en prenant acte du mot *réelle* appliqué à l'hallucination dans la phrase que je viens de citer, quelques observations sur le même sujet, qui sont maintenant moins des critiques d'idées que des critiques de mots. Or, on sait l'immense rôle que jouent les mots en philosophie. M. Maury dit que, dans l'hallucination, « nous *croyons voir*, entendre, sentir ce qui est dans notre imagination. » Sera-t-il permis de dire qu'une telle phrase est inexacte, et comme fait, et comme langage? A prendre d'abord les termes en eux-mêmes, j'ignore ce que veut dire cette expression « *croire voir.* » Je vois ou je ne vois pas, je vois mal ou je vois bien; mais je ne peux pas *croire voir*. Si je dis que je *crois voir*, j'associe mal à propos, dans un même instant, un fait simple et sensible, la vision avec la rectification subséquente que viennent apporter à ce fait le doute, la réflexion, mille autres circonstances. On a suffisamment discuté sur les *erreurs des sens* pour savoir qu'on ne doit pas en réalité les rapporter aux sens eux-mêmes, mais bien à la conception mentale. Je plonge un bâton dans l'eau. C'est par erreur qu'il apparaît brisé à mon esprit; mais mon œil doit le voir ainsi, parce que le sens optique doit tenir compte de la réfraction des rayons du corps dans l'eau, et, s'il ne la percevait pas, lui-même ne serait plus dans l'état normal. C'est à mon esprit de faire la part de la réfraction dans l'image qui lui est fidèlement et justement transmise; mais il serait inexact de dire : *Je crois voir* le bâton brisé. Non, je le vois brisé; seulement, je juge qu'il ne l'est pas. De même il faudrait ainsi corriger la phrase qui est plus haut : « Nous ne croyons pas voir; mais nous voyons, entendons, sentons réellement une chose qui est dans notre imagination, mais qui n'est pas objectivement présente. » La valeur réelle de l'hallucination est encore prouvée par cette discussion de langage, et ainsi se trouve de nouveau justifié ce principe posé par Locke, que « toutes nos idées sont vraies, et l'erreur ne tombe pas sur l'idée considérée en elle-même, mais sur l'affirmation qu'on y ajoute que cette idée a un objet réellement existant dans la nature. »

Je ne saurais mieux terminer cette discussion et donner aux conclusions où je m'arrête toute l'autorité dont elles ont besoin, qu'en empruntant au plus jeune et au plus écouté des philosophes contemporains, M. Taine, la citation suivante. M. Taine est arrivé à cette conclusion par un autre chemin que par les rêves; mais il est impossible de montrer plus nettement que le fait primitif de la connaissance

est une *hallucination* qui se produit en présence même des objets extérieurs :

« La perception extérieure est une *hallucination vraie*. A l'occasion d'une sensation, naît une idée représentative, ou, en d'autres termes, un simulacre que nous prenons pour l'objet, qui, comme l'objet, nous paraît extérieur et réel, dont la naissance coïncide avec la présence d'un objet réel et extérieur... La perception extérieure est précédée d'une sensation; mais *toute sensation*, maladive ou saine, spontanée ou forcée, née au dedans ou causée par le dehors, *suscite le simulacre d'un objet extérieur* qui paraît réel. Donc, dans la perception extérieure, il y a *en nous* le simulacre d'un objet extérieur qui paraît réel...

» De la nature de la perception extérieure, de ses précédents, de ses suites, de ses vérités, de ses erreurs, jaillit cette phrase dix fois répétée et dix fois démontrée : la connaissance sensible est la conscience d'un simulacre intérieur, lequel paraît extérieur, sorte d'hallucination naturelle, ordinairement correspondante à un objet réel, opération qui mène par l'illusion à la vérité, qui trompe l'homme pour l'instruire, et, par les fantômes du dedans, lui révèle les substances du dehors [1]. »

II

LES FACULTÉS ET LES IDÉES PENDANT LE RÊVE

Jusqu'ici nous n'avons eu en vue qu'un seul point : reconnaître l'opération primitive et élémentaire de la connaissance, et la faculté qui s'y exerce. Celle-ci est une sensibilité interne qu'on doit rationnellement confondre avec le principe simple de l'activité; elle met d'ordinaire en jeu deux autres facultés qui se rapprochent d'elle aussi très-étroitement, mais qui lui sont subordonnées, au moins comme date : la mémoire et l'imagination.

Cette connaissance primitive, on l'a vu, est commune au rêve et à l'état de veille. Or, ce dernier état, au moyen de facultés complexes, telles que l'attention, la volonté, la comparaison, le jugement, ajoute à cette connaissance primitive des notions plus combinées, des idées, des raisonnements, des passions, certains accessoires, en un mot, qui

[1] H. Taine. *Les Philosophes français du* XIX*e siècle; étude sur Royer-Collard.*

sont précisément les phénomènes intellectuels et moraux où le rêve porte le trouble, trouble qui s'aggrave et se caractérise à mesure que le délire grandit et se spécialise. — Ces idées accessoires de l'opération élémentaire de la connaissance, sont sans doute, pour l'homme sain, pensant, voulant et agissant, les objets indispensables de toute son activité, les éléments de ses actes, les matériaux de son raisonnement; mais elles restent subordonnées au fait simple lui-même, qui en est l'origine. Nos facultés et nos opérations les plus complexes et les plus fécondes en combinaisons ont, pour la méthode psychologique, une importance secondaire relativement à la faculté et à l'opération qui les engendrent. En étudiant donc ce qu'elles deviennent pendant le rêve et, à l'occasion, pendant des délires caractérisés, nous aurons surtout pour objet de chercher une confirmation de la théorie que nous avons exposée. Ce sera une sorte de preuve *à posteriori* et par élimination, comme les mathématiques en offrent tant d'exemples.

Bien que le besoin de repos, principale cause du sommeil, se satisfasse par l'affaiblissement des organes et le ralentissement des fonctions, à considérer d'une façon générale les facultés cérébrales de l'homme qui rêve, on est surpris de la puissance qu'elles conservent. L'association des idées se fait avec beaucoup plus de liberté, d'étendue, d'entraînement que pendant la veille. On est surpris de la mobilité et de la rapide succession des idées et des images, de la vivacité et de l'intensité des sensations. Ceci s'explique tout d'abord en considérant que cette excitation est partielle, et que les facultés qui la témoignent semblent dérober leur part d'activité à leurs voisines endormies. Au lieu de cette pondération dans laquelle s'équilibrent toutes nos fonctions éveillées, il y a dans le sommeil, par suite de l'inégalité de ralentissement qu'il entraîne, un mélange d'atonie et d'exaltation nerveuse, et, — mémoire et imagination à part, — les facultés qui diminuent ou augmentent d'intensité ne le font pas suivant un certain ordre réglé d'avance. Tantôt ce sont les unes qu'affecte cette hypéresthésie, tantôt les autres. Elles n'obéissent en ceci qu'à l'état général de l'organisme, à des influences morbides, à des accidents passagers et arbitraires de la veille. Toutefois, il est une faculté qui s'atténue presque constamment dans le rêve, et dont l'absence en devient ainsi le phénomène caractéristique. Cette faculté, c'est l'attention.

Qu'est-ce que l'attention? — Condillac disait que « l'attention que nous donnons à un objet n'est, de la part de l'âme, que la sensation que cet objet fait sur nous. » L'expression, sinon l'idée, était défectueuse: Condillac voulait dire que le cerveau ne peut percevoir une

impression sensible sans y être attentif. Laromiguière corrigea la phrase de Condillac, en y faisant apparaître expressément l'idée d'activité, sous-entendue dans la sensation dont elle est inséparable, mais que l'analyse psychologique peut en abstraire. Tout en ne définissant pas l'attention, parce qu'elle est « une faculté première, le principe générateur de toutes les facultés, » Laromiguière la désigne comme une « concentration de l'activité sur un objet afin d'en acquérir l'idée. » Au moins en savons-nous assez maintenant pour la reconnaître : voyons ce que le rêve enseigne sur elle de précis.

Sommes-nous attentifs pendant le rêve? Cette question revient évidemment à celle-ci : Le cerveau se forme-t-il des images, acquiert-il des idées [1]? La réponse n'est pas douteuse. Donc, l'attention existe pendant le rêve, et, si elle se manifeste à chaque opération de la connaissance, il semble donc que le rêve la présente constamment en exercice. D'où vient alors que l'absence d'attention soit considérée généralement comme caractéristique du rêve? Cela vient de ce que son objet, pour être multiple, au point de se succéder constamment, n'en est pas moins très-borné, et que surtout cet objet n'est pas celui auquel nous sommes habitués à attacher la plus grande importance pendant l'état de veille. Nos désirs, nos craintes, nos comparaisons, nos jugements, nos sentiments, nos passions, en un mot, tous les exercices complexes et combinés de notre volonté : voilà les objets où nous portons notre attention pendant la veille, et auxquels précisément cette attention fait défaut pendant le rêve. Nous portons, au contraire, éveillés, peu d'attention à l'acte principal du rêve, c'est-à-dire à l'opération élémentaire de la connaissance, c'est-à-dire enfin à cette sensation interne qui s'accomplit automatiquement, par sa propre vertu et si rapidement que nous la constatons à peine, — quand notre intérêt moral ou intellectuel n'y est que faiblement attaché.

Or, que se passe-t-il dans le rêve? « L'imagination, dit M. Maury, agit alors sous l'empire de certaines idées, mais sans avoir conscience de leur production et de leur enchaînement. » Autrement dit, nous avons conscience (nous sommes attentifs) de toutes les images et idées qui se forment ; mais nous n'avons pas conscience (nous ne sommes plus attentifs) de la manière, — très-réelle, quoique plus ou moins délirante et troublée, — dont elles se produisent et s'enchaînent. Ici se révèle une des causes pour lesquelles nous oublions si facilement

[1] *Acquérir,* ici comme dans la phrase de Laromiguière, ne veut pas seulement dire acquérir pour la première fois, en rapport direct avec les objets extérieurs, mais acquérir pour la seconde fois, par la mémoire ou l'imagination.

nos songes : cet oubli tient d'abord au défaut d'attention que nous venons de signaler, et l'on sait combien la mémoire, sans reposer toutefois sur l'attention, est aidée par elle ; cet oubli tient surtout encore au trouble et à la bizarrerie qui dominent l'enchaînement capricieux des images et des idées hypnotiques. Or, combien de gens ne sont maîtres de leurs souvenirs que par le raisonnement, que par la liaison logique qui unit les événements évoqués par eux ! Il est tel illustre savant à qui il serait impossible de *réciter par cœur* l'ordre alphabétique des propositions de la géométrie, et qui ne pourrait les dire qu'en suivant, par un raisonnement rapide, l'enchaînement méthodique des théorèmes.

Ainsi donc, l'attention subsiste pendant le rêve. Toutefois, cette attention n'est pas entièrement celle de Lamoriguière, dans laquelle entre une certaine part de volonté. C'est l'attention simple, inséparable de toute opération de notre activité ; c'est une attention involontaire. — Quant à l'attention volontaire, si elle est davantage le privilége de la veille, elle n'est cependant point absente du rêve[1], et ce fait seul suffit déjà à prouver qu'entre toutes les opérations et les facultés de notre esprit il n'existe point de ces séparations tranchées qui, vu l'insuffisance de notre langage, semblent indiquées par nos classifications les plus correctes. Le *natura non facit saltum* est aussi vrai de la vie cérébrale que de la vie zoologique. La volonté, qui vient ici s'ajouter à l'attention, et que Maine de Biran regardait comme le principe spirituel par excellence, la volonté n'est même point un élément supérieur à l'attention ; c'est un élément corrélatif qui découle directement du principe pur de l'activité ; ce n'est point autre chose que l'attention elle-même élevée à une certaine puissance, et qui ne se manifeste en tant que volonté que par suite de la nature particulière de la connaissance. Il s'agit ici, bien entendu, de la connaissance *immédiate* qui s'opère dans notre esprit après toute sensation première. Je regarde une rose. Je puis ramener à deux ordres, seulement, les diverses sensations dont cette fleur est l'objet : 1° la forme et la couleur ; 2° le parfum. La forme et la couleur exciteront mon attention ; le parfum me causera un certain plaisir, et le désir de le renouveler agira sur mon attention pour la transformer en volonté.

Veut-on voir à quel degré de simplicité peut se ramener cette faculté à première vue si complexe ? D'un côté, nous agissons à l'état normal

[1] Il est inutile de citer ici les nombreux exemples de conceptions, normales et réfléchies, accomplies pour la première fois en songe. Exemple classique : la sonate de Tartini.

par suite d'une volonté délibérée ; de l'autre, dans les états de folie, de somnambulisme, d'ivresse, nous accomplissons certains actes sous l'empire d'une volonté réelle, mais dont nous ne saurions plus être responsables. Il y a donc, dans le rêve comme à l'état de veille, la volonté consciente et la volonté insciente ou automatique, que font naître l'action seule du cerveau, les excitants organiques ou les accidents pathologiques.

Cette expression « volonté insciente » peut sembler contradictoire ; elle n'est cependant que la traduction exacte de faits que nous pouvons, à chaque instant, observer sur nous-mêmes. Le rêve, où ces faits ne font que se montrer le plus saillants, présente ainsi mille opérations qui « déroutent, dit sincèrement M. Maury, toutes nos théories psychologiques. » Je le crois bien. Mais ces faits existent-ils, oui ou non? Sont-ils accomplis selon une logique parfaite? Se relient-ils par une infinité de nuances? Si tout cela est d'une incontestable vérité, c'est donc aux théories psychologiques qu'il faut reporter le reproche d'être contradictoires et incomplètes. De même, en effet, que l'homme accomplit, sans en avoir conscience, la plupart de ses fonctions organiques, de même qu'il digère, qu'il respire, qu'il exécute à son insu certains mouvements, — de même le cerveau, peut avec une certaine volonté dont il n'a pas conscience, mettre en jeu d'autres facultés, accomplir des opérations aussi compliquées que des comparaisons et des jugements, et même s'élever à des combinaisons d'idées inconnues à l'état de veille.

On pourrait donc établir (avec cette réserve qu'il n'y a toujours ici que des successions de nuances) quatre degrés élémentaires de l'intelligence humaine : 1° l'acte instinctif et automatique, simple exercice de l'imagination et de la mémoire mis en jeu par ce qu'on a vu être l'activité ou l'attention involontaire ; 2° l'acte automatique dont nous suivons l'exercice (attention devenue volontaire) sans avoir conscience de la manière dont il se produit et s'enchaîne (volonté insciente) ; 3° l'acte intelligent,—que le rêve aussi réclame,— dont nous voulons l'enchaînement, sans avoir toujours conscience de la formation ; 4° enfin, l'acte de volonté délibérée, dont le *premier terme* est dû à notre décision réfléchie.— Tous ces degrés des actes de la pensée ont lieu à l'état de veille ; mais le quatrième lui est tout à fait particulier, ainsi qu'à la rêverie. Le rêve ne se meut que dans les trois premiers actes. C'est, en effet, la volition consciente de ce *premier terme* d'une série d'images et d'idées qui est complétement absente du rêve, où ce premier terme naît toujours automatiquement.

Différences par progression, nuances intermédiaires qui relient dans la réalité et ne séparent que dans l'imparfait langage de notre classification, — telle est l'admirable loi que révèle l'observation, aussi bien pour la vie psychique que pour tous les phénomènes de la nature. Si attentifs que nous nous montrions à les composer d'après cette loi souveraine, les termes de notre analyse portent encore une certaine atteinte à ces nuances délicates dont les limites se fondent et rentrent les unes dans les autres. Ainsi, dans la progression qui est établie plus haut, nous sommes partis de l'action automatique et instinctive pour arriver à l'action voulue et réfléchie, et, chemin faisant, nous avons cru pouvoir distinguer, limiter quatre de ces actions ; mais il ne faut point oublier ce qui est si bien dit par un philosophe belge, M. Gruyer : « Toutes nos actions forment une chaîne dans laquelle on est conduit d'une extrémité à l'autre par une infinité de degrés intermédiaires, de sorte qu'il serait impossible de dire où finit l'*action dite spontanée*, et où commence celle qu'on nomme *réfléchie ;* d'autant plus que nous n'agissons jamais à notre insu ou sans avoir aucune conscience de ce que nous faisons. La *réflexion* elle-même peut être ou n'être pas accompagnée de *conscience*, si bien qu'il peut nous arriver de réfléchir plus ou moins en agissant ou avant d'agir, sans nous en douter, et qu'alors nous ne saurions dire positivement si nos actions sont spontanées ou réfléchies [1]. »

Cette progression de nos actes intellectuels, où l'on voit la volonté, d'abord simple mode de l'attention, devenir agent direct de la connaissance, ne peut-elle fournir encore quelques indications précieuses sur cette faculté complexe et progressive dont le rôle a été si étrangement exalté ? Quelle part, en un mot, faut-il faire à la volonté dans notre conduite ? — Grave question qui peut se subdiviser en trois autres : Dans quelles limites voulons-nous ? Quels rapports existent entre la volonté et la liberté ? Dans quelles limites sommes-nous libres ?

Allons toujours du simple au composé ; considérons d'abord le rêve, puis les actes communs à la veille et au rêve, puis les actes spéciaux à la veille : c'est de la sorte que nous avons démêlé l'opération élémentaire et primitive de l'activité. Il s'agit maintenant de découvrir la raison élémentaire et primitive qui détermine cette activité, et de voir, comme cela est vrai pour les opérations réfléchies, si cette raison déterminante persiste à travers les manifestations les plus complexes de notre activité.

Recherche ce qui détermine l'activité automatique de l'homme en-

[1] Gruyer, *Controverse sur l'activité humaine et la formation des idées.*

dormi, c'est évidemment rechercher ce qui fait le caractère spécial d'un rêve. Or ce caractère, on l'a vu déjà, vient de l'inégalité d'engourdissement des organes cérébraux. A son tour, cette inégalité a mille causes, accidentelles, passagères, permanentes, normales, pathologiques, qui toutes peuvent se résumer en une seule expression : état général de l'organisme individuel. « La pensée, dit très-bien M. Maury, n'est pas seulement la conséquence de la manière dont le cerveau fonctionne, mais encore le miroir de notre être tout entier, la résultante de toutes les actions organiques... L'intelligence, les idées tiennent non-seulement à la constitution du cerveau, mais aux mouvements que le système nerveux et le mouvement circulatoire général y provoquent.» Ce n'est pas tout ; l'idéal de santé organique n'existe pas plus que l'idéal de perfection intellectuelle. Le rêve a le privilége d'accuser nettement le moindre trouble, l'écart le plus délicat qui se manifeste dans les fonctions de notre être. On a vu des songes révéler la présence de dispositions morbides qui avaient échappé au meilleur diagnostic. Cette influence de l'état physique et des dispositions intérieures de nos organes, telle est la raison déterminante de notre activité dans le rêve. Alors elle se montre à peu près seule, puis à l'état de veille s'y ajoute la progression des facultés attentives et volontaires. Mais la base rudimentaire de notre détermination demeure toujours cet état général de l'organisme, que ne peuvent vaincre, que peuvent seulement discerner, accompagner et régler la raison, les impressions sensibles, les sentiments réfléchis, les passions. Voyez comme la volonté naît et grandit peu à peu. C'est d'abord un mode de l'attention. Elle se manifeste, pour la première fois, dans le rêve dont notre esprit peut suivre l'évolution; elle est déjà plus grande quand notre esprit dirige plus ou moins complétement cette évolution, sans toutefois être maître de la repousser ou de la faire naître. La volonté répond enfin à l'idée commune qu'on se fait de son importance quand le premier terme de la formation de nos idées, de nos actes, est dû à une décision réfléchie : c'est alors seulement que la volonté atteint son plus haut terme, c'est alors seulement qu'il nous est permis de nous déterminer nous-mêmes, mais *en obéissant toujours aux lois de notre constitution intime ;* c'est alors seulement que l'homme est libre, car *être libre, c'est pouvoir délibérer.*

Eh bien ! même ici, comme notre volonté est encore faible ! comme elle plonge par mille racines dans tout notre être ! L'erreur commune est de considérer isolément celui de nos désirs qui est l'occasion immédiate de notre volonté, et de prendre ce désir seul pour la volonté elle-même, parce que sa vivacité actuelle nous dérobe l'influence réelle de

toutes les causes qui contribuent sourdement à nous déterminer. Par conséquent, lorsque nous voulons, nous ne voulons jamais absolument; *nous sommes toujours poussés à vouloir*. Est-ce là du fatalisme? Qu'importe le mot, s'il répond à une vérité? Ce fatalisme rationnel n'a rien de grossier ni d'immoral: ce n'est autre chose que le libre arbitre spiritualiste lui-même, mais qui daigne tenir compte du milieu où il se produit. M. Alfred Maury, avec ce remarquable bon sens qui n'est que la logique dans l'observation, n'hésite point à se déclarer en sa faveur. « Si l'homme, dit-il, se détermine dans tel ou tel sens, c'est qu'en fin de compte cette détermination résulte des conditions internes ou externes dans lesquelles il se trouve placé, conditions qu'il n'est pas libre de changer, et qu'il ne pourrait d'ailleurs modifier qu'en raison de ces conditions mêmes. Nos actes s'appellent les uns les autres. Si l'homme peut réellement ce qu'il veut, la volonté est, *à son insu*, la conséquence forcée de sa constitution physique, morale, intellectuelle, dont l'origine est antérieure à lui. L'homme peut choisir; mais pour choisir il lui faut un motif, et ce motif reçoit sa valeur et son poids de sa constitution même. »

Étant donc écartée l'idée d'une grâce surnaturelle, fruit d'un bon plaisir divin que nous ne saurions comprendre, la destinée humaine, depuis les phénomènes les plus élémentaires qui ont lieu automatiquement dans le rêve jusqu'aux opérations les plus élevées de nos facultés réfléchies, se présente sans idée de finalité et, uniquement, comme un ensemble de faits accomplis. La fatalité serait donc, non point un ordre réglé d'avance, mais simplement tout ce qui, dans un ordre accidentel, agit sur notre volonté, quelquefois lui vient en aide, le plus souvent la contrarie, presque toujours la domine. Notre volonté est un élément réel, mais un élément que mille autres accompagnent, dans tout ce que nous sommes poussés à entreprendre. Est-ce amoindrir vraiment la personnalité humaine que diminuer ainsi la vertu de sa plus haute faculté? L'observation nous enseigne que la liberté et la volonté se résument souverainement dans la conscience, c'est-à-dire dans la faculté de voir que nous sommes entraînés et ce qui nous entraîne, — ce qui n'empêche que rarement l'entraînement de se produire [1].

Ainsi, ce que nous avons observé des phénomènes communs au rêve et à la veille, nous met déjà en présence de deux formules psychologi-

[1] C'est ainsi que, dans ses lettres à Liebig sur le *cercle de la vie*, le célèbre professeur de Zurich, M. Moleschott, a pu dire : « Celui-là est libre qui a acquis la conscience des rapports de son être avec la nature, de ses besoins, de ses désirs, des limites et de la portée de son activité. »

ques. L'une s'accommode volontiers avec toutes les puissances du ciel et de la terre. Tout en nous déclarant créés selon une image divine, elle ne sait comment nous dépêtrer du limon où elle enveloppe cette image. Elle nous fait un devoir de l'obéissance, et soumet tyranniquement nos actes au jugement de Celui même qui les prévoit et les inspire. L'autre, vraiment idéale, vraiment juste, ose montrer l'homme tel qu'il est, entraîné souvent en raison de sa nature animale par les plus misérables influences, mais révolté contre elles, libre par conséquent et capable par sa seule vertu des plus hautes entreprises. L'une dit à l'homme que rien de ce qu'il touche ne lui appartient, si ce n'est le mal ; l'autre affirme que nous ne devons qu'à nous-mêmes d'être ce que nous sommes. Laquelle des deux élève donc le plus l'homme ? laquelle lui donne une plus haute idée de sa valeur, un plus âpre souci de sa dignité ?

La liberté, on l'a vu, n'est autre chose que la volonté délibérée. Elle distingue, par conséquent, cet état moral où, au milieu des mille objets qui, en nous-mêmes et en dehors de nous, l'accompagnent et le provoquent en divers sens, il nous est permis de démêler ou choisir en toute conscience celui qui réussit à dominer tous les autres, et qui parvient à être actuellement (*in actu*) la raison déterminante de notre conduite. Mais la liberté elle-même a ses limites ; elle est plus ou moins grande, selon que nous distinguons plus ou moins bien les mille objets qui entrent comme éléments dans notre raison déterminante. Je choisis un exemple tout moral : Une recrue et un vieux soldat marchent tous deux au combat avec la même résolution ; celui-là ignore le danger, celui-ci le connaît ; chez tous deux, le volume, pour ainsi dire, de volonté délibérée est égal ; mais la densité, la valeur de cette volonté n'est pas la même. Elle est plus grande chez le vieux soldat, parce qu'il sait mieux où il va, parce qu'il connaît mieux les dangers qu'il court : sa liberté est plus grande.

III

UNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

Que conclure de cette rapide observation de nos facultés prises à leur origine pendant le rêve, et suivie jusqu'à ce point de complexité où elles dépassent les limites de cette étude ? Un fait capital d'abord : c'est combien toutes les expressions psychologiques, nécessaires à la

classification et à l'analyse, sont loin de répondre à des faits aussi distincts que les mots limités de notre langage. Toutes ces facultés, toutes ces opérations ne diffèrent entre elles que par les plus délicates nuances; elles n'agissent jamais isolément, elles s'unissent, se combinent sans cesse et de mille manières; elles sortent enfin les unes des autres et se ramènent toutes à une faculté, à une opération primitive, essentielle à la nature humaine, dont elles ne sont chacune qu'une certaine puissance. Celles, en effet, qui semblent supérieures à leurs sœurs ne le sont pas par l'introduction d'un élément nouveau et étranger, mais bien par la simple addition, la seule combinaison des moins complexes. Ainsi 9 est un nombre supérieur à 3; mais entre 9 et 3 il ne s'est pas introduit d'élément nouveau : 9 est simplement égal à 3 multiplié par lui-même. Et puisque j'emprunte cet exemple à une science admirable, assez pauvrement classée dans nos programmes d'école, les éléments mêmes de cette science, la numération, vont nous offrir la meilleure et la plus exacte comparaison pour l'analyse psychologique. La classification des facultés, la formation des idées, est de tout point semblable à la formation des nombres. L'unité d'abord, en s'ajoutant sans cesse à elle-même, suffit pour engendrer tous les nombres; à leur tour, les nombres s'engendrent entre eux au moyen d'opérations naissant aussi les unes des autres, qui consistent à additionner, soustraire, multiplier, diviser, former des puissances, extraire des racines, etc. Chacun des résultats de ces diverses opérations est un nombre qui peut être également obtenu par une opération différente ou inverse [1]. Puis enfin, chacun de ces nombres qui sont tous les multiples de l'unité, jouit cependant de propriétés particulières que n'a pas le voisin; il est des nombres pairs ou impairs, des nombres dits *premiers*, des nombres divisibles de plus ou moins de façons; tel nombre est carré qui ne saurait être cube, etc., et toutes ces propriétés donnent lieu à mille combinaisons dans lesquelles nous découvrons des lois de plus en plus complexes, des formules de plus en plus générales. L'évolution du signe arithmétique va enfin jusqu'à donner naissance à de nouveaux signes, à une nouvelle langue, l'algèbre, où recommence presqu'à l'infini la série transcendante des transformations. On se trouve loin, dans les profondeurs du calcul différentiel et intégral, de cette opération primitive, *un* et *un* font *deux*, qui en est pourtant toute la souche. — De même doit s'expliquer

[1] 36 est en même temps le total de 35 et de 1, de 34 et de 2, etc.; la différence entre 37 et 1, etc., le produit de 9 par 4, de 12 par 3, etc.; le quotient de 360 par 10, etc., le carré de 6, la racine carrée de 1296, etc.

toute la série de nos facultés et de nos opérations, de même surtout s'expliquent, — ce qui a conduit à créer si naïvement tant d'entités, tant de forces abstraites et de principes spéciaux, — les propriétés particulières qu'offrent les unes et non pas les autres. Et cependant, tel cerveau qui médite les causes de la grandeur et de la décadence des empires, tel front même dont la pensée souveraine est interrogée avec avidité par tout un peuple, est bien loin de cette opération élémentaire de la connaissance, de cette sensation interne où le principe d'activité, qui n'a plus dès lors, comme l'unité arithmétique, qu'à s'ajouter sans cesse à lui-même, se révèle dans sa plus grande simplicité!

La seconde conclusion à tirer de toutes les observations qui précèdent, c'est qu'il existe, pour engendrer toutes nos facultés et toutes nos opérations, un mode élémentaire d'activité, ainsi qu'une opération élémentaire de la connaissance. Celle-ci étant l'hallucination ou sensation interne, celui-là sera donc la sensibilité. Tous deux enfin, ayant pour siége le cerveau, par les rapports qu'ils présentent avec les autres fonctions organiques, par le besoin nécessaire qu'ils ont du reste de notre être, prouvent souverainement l'unité de la personne humaine. Et cette unité, ce n'est pas seulement l'unité du *moi*, c'est l'unité de l'organisme individuel; ce n'est point une unité purement spirituelle, c'est l'unité psycho-somatique.

Cette conclusion, qui résulte également de toutes les observations contenues dans le livre de M. Maury et de sa propre argumentation, contredit assez directement les partisans de la séparation absolue de l'âme et du corps, pour mériter quelque nouvel appui. Observons d'abord que la plupart des discussions et des malentendus philosophiques viennent de ce que les observateurs, — personnalités déjà constituées, variées et complexes, — jugent, à ce point de vue tout actuel, les faits et les perceptions simples qu'ils viennent à décomposer; en sorte qu'ils prennent pour une opération primitive une opération que l'habitude rend sans doute plus facile, mais non pas plus élémentaire. On juge, avec des facultés acquises, modifiées, transformées, altérées, des notions simples qui ont précisément été la source première de ces mêmes facultés et idées. C'est ainsi que Maine de Biran, voyant dans la volonté l'exercice le plus élevé et le plus noble de l'activité humaine, plaça cette activité tout entière dans la volonté, soutint même que l'âme ou le *moi* ne consiste que dans la volonté, que la propriété de jouir et de souffrir appartient au corps, qu'il en est de même de la perception involontaire, de la mémoire et de l'imagination, quand elles ne sont pas

accompagnées de la volonté [1]. Et cependant, ceux mêmes qui regardaient Maine de Biran comme leur maître, comme le fondateur de l'école philosophique française du XIX[e] siècle, ne voulurent pas le suivre dans cette exagération absolue, dans cette simplification faite de parti pris d'une faculté aussi évidemment complexe. L'un d'entre eux, le plus consciencieux et le plus sincère, celui qui partagera, aux yeux de la postérité, avec Maine de Biran lui-même, l'honneur de s'être tenu au terrain psychologique, parce que là était et sera toujours tout entier le vrai problème de l'homme, celui enfin qui est mort à la peine en reconstruisant pour la dixième fois un système dont un point lui échappait toujours, Théodore Jouffroy, a passé vingt années de sa vie dans un travail pénible de déductions rigoureuses pour en arriver, à quoi? à considérer la volonté, non plus comme la *nature de l'âme*, mais comme *une simple faculté* [2] ! Quel exemple et quelle leçon ! quelle mise en garde surtout contre les théories de pure spéculation !

Déjà, dix années auparavant, une lumière semblable lui était tout à coup venue. A l'exemple de Maine de Biran, il avait placé la sensibilité hors du *moi*, tout en refusant déjà à la volonté un rôle aussi absolu que celui qu'on réclamait pour elle, tout en jugeant déjà que la volonté seule ne peut produire une connaissance, et qu'il y a en nous une faculté intelligente qui peut recevoir le secours de la volonté, mais qui peut aussi se passer d'elle. Puis, un beau jour, Jouffroy fut inquiet. Écoutons ici un historien qui n'est pas suspect au spiritualisme : « Il ne se tenait pas, dit M. A. Garnier, pour bien certain que la sensibilité fût hors du *moi*, qu'on pût dire que l'âme ne jouissait pas et ne souffrait pas, mais qu'elle connaissait seulement la joie et la souffrance qui étaient dans le corps. Il lui paraissait que la conscience nous atteste que la joie et la tristesse appartiennent à l'âme aussi bien que la connaissance, et que le mot *je* s'unit aux mots qui expriment la passion aussi bien qu'aux mots qui expriment les actes intellectuels. En conséquence, à l'exemple de Descartes, de Locke et des philosophes écossais, il replaça la sensibilité dans l'âme. »

Restons-en là de ces témoignages probants des douloureuses oscillations d'un esprit sincère. Ils étaient néanmoins nécessaires à notre étude; car ils sont tout en faveur de la méthode expérimentale d'obser-

[1] Ainsi Maine de Biran accordait au corps, à la puissance organique, toutes les facultés intellectuelles et affectives, — tout, sauf le principe animique, le moi, la volonté ! N'est-il pas permis au moins de prendre acte de tant de concessions?

[2] Cours professé à la Faculté des lettres en 1837. Le premier cours de Jouffroy, où il exposait à peu près la théorie de Maine de Biran, date de 1817.

vation psychologique, et ils apportent à nos conclusions un sérieux appui. Les minutieuses déductions de Jouffroy seront d'ailleurs toujours à consulter, et lui-même restera pour la psychologie ce que certains maîtres resteront pour la peinture : on peut dire, par exemple, que Jouffroy sera pour la méthode d'observation psychologique ce qu'est Pérugin pour les écoles florentine et romaine. Lorsque Jouffroy disait que la sensibilité (placée uniquement dans le corps) partageait avec l'intelligence le privilége de déterminer l'âme à l'action, il faisait à la sensibilité (ainsi limitée) la part aussi large que possible. Seulement il continuait de séparer les phénomènes sensibles des phénomènes intellectuels. — Or, veut-on nous permettre d'aborder directement le point en litige? Ce point, c'est l'activité dans la sensation.

Ceux qui séparent absolument la matière de l'esprit, et qui ne peuvent cependant refuser au corps le privilége des impressions sensibles, le lui accordent uniquement à titre de privilége passif. Mais quelle contradiction! Pour que mon être, ou une partie de mon être, soit passif, ne faut-il pas déjà qu'il puisse l'être? ne faut-il pas qu'il en ait la faculté, et qui dit faculté dit activité. Si *insciente que soit la conscience* [1], je ne puis sentir sans qu'elle se manifeste, sans que je porte attention, sans que je sois actif, — sinon dans toute ma personne, au moins dans la partie qui est le siége de l'impression. Quand je dis que mon cerveau, pour une raison ou pour une autre, ne perçoit pas sur-le-champ une image qui est venue se placer sur la rétine, il la perçoit en réalité d'une certaine façon, et il le constate bien quand la représentation de cette image vient se faire à lui, dans le rêve, sous l'empire d'une certaine excitation. L'activité et la passivité sont deux termes corrélatifs, deux pures antinomies de notre analyse. Ainsi ne peut-on pas employer le mot *passif* pour le minéral dans le même sens où on l'emploie pour l'homme. Pourquoi? parce que le minéral ne saurait être actif.

Une fois constatée, quelle est la valeur de cette activité dans la sensation? Est-elle bornée à la sensation même, ou bien, peut-elle se développer et engendrer par son évolution les autres facultés? Ici, comme le veut Locke, il s'agit de bien parler. Or, je défie que, dans tout le langage philosophique, on trouve un seul mot qui ne soit pas pris régulièrement dans deux sens, non pas même deux sens contraires, mais deux sens antinomiques, qui s'opposent l'un à l'autre et se complètent l'un par l'autre, l'un théorique et moral, l'autre pratique et

[1] Etat cérébral démontré par les phénomènes du rêve.

phénoménal. Le mot *liberté*, par exemple, est de ceux-là. Pour les uns, c'est le droit d'agir, pour les autres le pouvoir. — Il en est de même pour la sensation. Tantôt on y voit le fait, tantôt la faculté. La confusion est grande, et l'on peut dire même qu'elle a produit et alimenté toute la querelle. Ainsi l'on reproche à l'école expérimentale de soutenir que *l'activité n'est qu'une sensation transformée* [1]. *Une* sensation indique un fait ; mais *la* sensation en général est synonyme de faculté. Laissons la vide querelle de mots pour rechercher l'idée, qui est celle-ci : lorsqu'on dit que l'activité est la sensibilité transformée, cela veut dire que cette force de notre être qui nous permet de percevoir des impressions, d'éprouver des sensations, *même passivement et involontairement*, est la même qui, plus active encore ou attentive à divers degrés, nous permet de nous souvenir, de comparer, de vouloir, d'agir.

Oui, sans doute, la personne humaine possède en elle-même, et non hors d'elle, le principe de son activité, de sa force et de sa grandeur ; mais elle est ainsi organisée que le premier mode de cette activité, c'est la sensibilité, et la première opération, la sensation. La sensibilité contient la conscience, l'imagination, la mémoire, facultés de retour instantané ou ultérieur vers la sensation, puisqu'elles n'en diffèrent que par un degré plus grand d'activité, — l'attention, qui est, en ce premier moment, aussi souvent involontaire que volontaire. Et cette attention, à quoi est-elle due, si ce n'est à la permanence ou persistance de la sensation dans la fibre nerveuse ? Supposez, en effet, que cette permanence cérébrale n'existe pas, et que par conséquent toute trace organique de la sensation disparaisse avec l'objet extérieur qui l'a provoquée, — où donc se prendraient alors et l'imagination, et la mémoire, et la conscience ? En un mot, la sensibilité, l'attention, la volonté, la pensée, sont sans doute des opérations diverses de l'esprit, des degrés divers d'activité et de réflexion ; mais le principe de toutes ces facultés est le même, toutes les opérations qu'elles provoquent ont une même base ; le principe qui fait qu'on veut et qu'on pense est le même qui fait qu'on a senti.

Et d'ailleurs, ainsi considérée, de quelle impuissance peut-on accuser la sensibilité ? Que lui est-il interdit qui demeure le privilége d'un principe purement spirituel et animique ? Est-ce, par exemple, la connaissance du *moi* ? « *Du moment qu'elle* agit, dit M. Vacherot, l'âme humaine a, elle ne peut pas ne point avoir le sentiment de son activité,

[1] Condillac, il est certain, n'est pas à l'abri de ce reproche ; mais c'est la vérité et la bonne foi qui importent, et non Condillac. La correction d'ailleurs est bien simple : quand le mot *sensation* est synonyme de faculté, il n'y a qu'à le remplacer par *sensibilité*.

de sa causalité. De là la *conscience*[1]. » La phrase est excellente ; mais il faut la faire précéder de cette simple et fondamentale vérité : Du moment que l'âme sent, l'âme agit, etc.—Le principe de sensibilité n'est pas davantage en contradiction avec le fameux aphorisme de Descartes : *Je pense, donc je suis*. En effet, cela ne veut pas dire : Point d'être sans pensée ; cela veut dire que l'être est connu et ne peut être connu que par ses phénomènes. Descartes, parmi ces phénomènes, a choisi la pensée ; plus tard, Maine de Biran choisit la volonté, et dit : *Je veux, donc je suis*. Tel poète, célébrant ses amours, s'écriera aussi bien : *J'aime, donc je suis*. — N'est-il pas plus simple de se reporter au phénomène élémentaire, et de dire : *Je sens, donc je suis ?*

Dira-t-on, enfin, qu'il est une opération de la pensée qui semble tout à fait immatérielle et inorganique, l'abstraction ? Mais l'abstraction est une simple séparation, un simple choix dans les qualités des objets, et la perception de ces qualités est toute sensible. En regardant une fleur, je la vois d'abord tout entière ; mais je puis, s'il me plaît ou même involontairement, en considérer séparément le parfum, la couleur, certains caractères botaniques. Les sens ne peuvent donc pas ne point abstraire. C'est même leur *spécialité*, en quelque sorte. Si mon œil ne savait point abstraire les couleurs, il faudrait qu'il les vît confondues avec les odeurs, les saveurs, etc. Je vais plus loin : cette spécialité est plus dans le sens encore que dans la qualité de l'objet ; si le sens de l'ouïe, par exemple, pouvait percevoir les vibrations de la lumière, il les percevrait comme des sons.

Ce n'est pas tout : la séparation absolue de l'âme et du corps, des facultés intellectuelles et des fonctions organiques, s'oppose entièrement à l'unité de la personne humaine. C'est là un résultat logique que la sincérité de Maine de Biran n'a pu nier. Aussi, devant les phénomènes du rêve dans lesquels il ne retrouvait plus l'exercice de sa faculté maîtresse, la volonté, a-t-il cru devoir expressément dédoubler notre être, admettre deux *moi* réellement distincts et de nature opposée. L'un est l'âme spirituelle, l'autre une sorte d'âme animale à laquelle revient le gouvernement de l'individu pendant l'absence ou le sommeil de la première[2]. En outre, les opérations de cette âme animale se font à notre insu par une espèce d'imitation instinctive, de sorte que nous devenons ainsi étrangers à nos propres actes. — Que de morcellements ! que de divisions ! que d'entités inutiles ! Si cette âme animale a un tel pouvoir pendant le rêve, pourquoi ne serait-ce

[1] Article *Conscience, Dictionn. des sciences philosophiques.*
[2] Comment d'ailleurs concevoir ce repos d'un principe spirituel d'activité ?

point la même dont les facultés, alors semi-engourdies, retrouveraient au réveil toute leur vivacité, toute leur conscience? Qui ne voit d'ailleurs que cette *âme animale* n'est autre chose que le principe particulier à la doctrine du *vitalisme*, doctrine suffisamment réfutée, doctrine que l'école spiritualiste moderne a elle-même répudiée en se rattachant à l'*animisme*, c'est-à-dire en identifiant au moins le principe vital avec l'âme?

Toutefois, avec un psychologue tel que Maine de Biran, il ne faut pas s'arrêter à la superficie d'une contradiction; au fond se trouve toujours quelque vérité. Reconnaissons d'abord dans l'action de cette âme animale l'opération automatique de l'activité progressivement susceptible de se connaître, de vouloir, de penser. Ensuite, sous ce dédoublement de notre être, apparaît un phénomène qui est loin d'être aussi tranché, mais qui présente une valeur spéciale dans la classification psychologique. Notre analyse, en effet, peut très-bien distinguer dans notre personne tout entière la personne qui sent, celle qui pense, celle qui veut, celle qui agit, les considérer séparément, les opposer même l'une à l'autre, les abstraire en un mot, comme d'une fleur on abstrait l'une après l'autre la forme, la couleur, le parfum. Or, il est deux de ces abstractions qui s'opposent fondamentalement l'une à l'autre et répondent d'une façon toute directe à l'*être dédoublé* de Maine de Biran : c'est la personne instinctive et la personne intelligente; celle-ci essentiellement réfléchie, raisonnant constamment, combinant toutes ses pensées et tous ses actes, non pour donner satisfaction à ses impulsions intimes, mais pour les accorder avec les événements extérieurs, avec les exigences étrangères dont les suggestions la détournent et la corrompent sans cesse; celle-là, au contraire, résultat direct des seules forces intimes qui la sollicitent, répondant uniquement à des besoins réels et non artificiels, enfin miroir de notre être tellement fidèle qu'il nous révèle des choses, des idées, des passions que nous ne nous connaissions pas et dont nous ne nous croyions même pas capables! Qui n'a été surpris de la vivacité inattendue que prend dans le rêve un sentiment sur les allures duquel nous avions cependant porté toute notre réflexion? Qui n'a connu alors pour la première fois la force irrésistible d'une passion qu'on s'imaginait pouvoir vaincre ou au moins diriger? Qui n'a gardé des souvenirs du rêve une émotion profonde que la présence réelle des objets les plus chers n'avait point encore inspirée? Les douces visions qui, aux heures ordinaires de la veille ou de la rêverie, ramènent à nous les émotions du passé, sont aussi éloignées de la vivacité et de la réalité du rêve que le souvenir abstrait

diffère de la sensation primitive. Quand nous sommes, dans le rêve, profondément dégagés des distractions banales et profanes de la vie commune, il n'existe plus en nous que notre personne elle-même, sans contact et sans mélange. Nous sommes donc bien sûrs de la sincérité des pensées qui viennent alors l'occuper, bien sûrs qu'à cette heure elle se montre sans aucun voile et que tout ce qu'elle montre lui appartient. Qui n'a profité de cet état, où notre volonté est le plus libre, pour s'éclairer sur certains de ses sentiments, pour se former, à l'abri de toute influence, des opinions que, pendant le jour, nous n'eussions pu sainement dégager des opinions étrangères ou préconçues? Il semble donc qu'il nous faille tenir ainsi un compte plus précieux des volitions du rêve que de la volonté réfléchie.

Si notre vraie personne, si le *moi* ne se trouve point ici, où donc sera-t-il? Et s'il est bien ici, que conclure loyalement après avoir observé que tous ces phénomènes du rêve sont dus surtout à une action organique, à un mouvement réflexe des nerfs[1], à l'opération automatique du cerveau? Que conclure, sinon l'unité psycho-somatique de la personne humaine? Voilà le résultat direct de l'observation, et vient-il en réalité contrarier nos plus nobles facultés? heurte-t-il vraiment nos croyances morales? Un tel résultat, s'il lui est permis ici d'invoquer cette autorité puissante, peut enfin prendre pour appui jusqu'au dogme chrétien lui-même, qui s'est montré rationnel et logique en posant comme article de foi la résurrection de la chair!

Sans insister plus longuement sur la critique de la séparation absolue de l'âme et du corps, contentons-nous d'un fait qui n'est récusé par personne, c'est que l'essence de la matière, qu'on dit incompatible avec la production de la pensée, nous est inconnue. Admettons un instant, comme une hypothèse, l'identité de cette essence avec le principe spirituel, et aussitôt l'enchaînement de nos facultés et de nos actes se déroule, comme on l'a vu, sans contradictions, sans négligence de quelque point difficile, en fournissant non-seulement une explication pour les phénomènes anormaux et pathologiques, mais en trouvant dans ces faits eux-mêmes un arsenal de preuves à l'appui de la conduite des opérations normales. Que de témoignages curieux ne pourrait-on pas recueillir en étudiant, à ce point de vue, toutes les variétés du désordre mental, le somnambulisme naturel, l'extase, le somnambulisme artificiel, la catalepsie, etc., véritable échelle descendante de l'intelligence, dont les deux termes extrêmes, délire du rêve et démence complète,

[1] Voyez le *Traité de physiologie* de Longet.

se lient par des rapports étroits et se servent naturellement de transition ! Mais le rêve seul suffisait aux limites de notre étude, parce qu'il est la forme élémentaire de tous ces phénomènes, et qu'il prouve abondamment qu'aucun d'eux, ni lui-même, ne tient à une vie particulière de notre personne, à un exercice spécial de notre activité. Dès le début, il fallait reconnaître l'existence de ces points de transition et l'absence de tout fait exclusif. Pour cela, il suffisait d'établir que le sommeil, c'est l'état de veille lui-même, affecté par un certain engourdissement des organes, principalement de ceux qui sont en rapport avec les objets extérieurs. L'observation s'est chargée ensuite de justifier cette donnée en la complétant, en montrant que l'opération élémentaire de la connaissance et le mode fondamental de l'activité sont exactement les mêmes dans ces trois états : veille, rêverie, rêve. Enfin, la nature tout organique de ces deux phénomènes rudimentaires étant établie, il n'y avait plus qu'un regard d'ensemble à jeter sur notre personne pour affirmer qu'elle est une, libre, qu'elle s'appartient tout entière, et qu'il n'y a point en elle de parties moins nobles que les autres, destinées à demeurer les tristes esclaves de facultés privilégiées.

EUGÈNE LATAYE.

AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

III

LES JOURNÉES D'OCTOBRE A VIENNE

Celui qui eut la malheureuse idée d'envoyer à Vienne une députation de la gauche, c'est moi. Lorsque la nouvelle de l'explosion révolutionnaire du 6 octobre à Vienne parvint à Francfort, je résolus de partir pour Vienne. Franchement, depuis l'élection du régent de l'empire par le parlement, je n'en attendais pas grand'chose ; depuis l'acceptation de la trève de Malmoe et les événements du 18 septembre, je n'espérais plus rien. Il n'y avait rien que de naturel dans le besoin d'agir pour une grande cause, dans le désir de participer à un mouvement énergique et généreux, après les tristes choses dont j'avais été témoin à Prague, et la vie que je menais depuis quatre mois. On s'efforçait d'étouffer autant que possible la vérité sur les événements de Vienne ; M. de Schmerling donnait des réponses évasives, mais sa face cadavérique, le profond abattement de M. de Sommaruga, disaient, en dépit d'eux, que la cause populaire avait vaincu. Je fis part de ma résolution à mes collègues du

[1] Voir la *Revue germanique* du 16 juin 1862.

club de Donnersberg ; ils y applaudirent, mais ils me conseillèrent d'attendre un jour ; peut-être aurait-on quelque mission à me donner. On se réunit dans cette pensée, et l'on décida de donner à mon voyage le caractère d'une délégation du club, puis, dans la suite de la discussion, d'étendre cette délégation, et l'on nomma un délégué de plus. Le choix tomba sur Jules Frœbel, qui avait passé plusieurs semaines à Vienne l'été précédent, et y avait noué beaucoup de relations avec la démocratie. Nous communiquâmes notre résolution à la fraction la plus âgée de la gauche, au club de la Cour allemande ; ce club l'agréa, et désira prendre part à la députation. Robert Blum fut élu tout d'une voix. Le député Trampusch assura qu'il avait à Vienne beaucoup de connaissances, des relations nombreuses et influentes, des alliances même dans le monde officiel, et qu'il pourrait nous piloter et nous renseigner sous plus d'un rapport : on l'adjoignit à Robert Blum. Je dois noter dès à présent que, du moment où nous fûmes arrivés à Vienne, le député Trampusch n'exista plus pour nous, et qu'enfin nous le perdîmes complétement de vue. C'était une capacité parfaitement inconnue dans la gauche ; nous découvrîmes pour la première fois en lui, pendant le voyage, et nous en fûmes assez étonnés, un fonctionnaire autrichien dans toute la force du terme, et même une espèce d'ultramontain, ou, en tout cas, un réactionnaire. Dieu sait quelle naïveté l'avait conduit à se faire membre de la gauche ! Pendant la route, il s'aperçut probablement aussi bien que nous qu'il n'était pas des nôtres, et, comme je l'ai dit, il disparut dès notre arrivée, et ne sortit plus d'un monde de fonctionnaires, de parents, tous animés également de sentiments contre-révolutionnaires. J'entre dans tous ces détails sur ce député, afin d'expliquer pourquoi son nom ne reparaîtra sans doute plus dans mon récit, et pour noter, en passant, l'injustice du gouvernement autrichien, qui, fort mal instruit évidemment, et par cette seule raison que son nom se trouvait sur notre proclamation, le condamna dans la suite à je ne sais combien d'années de prison, où ce fidèle sujet languit peut-être encore en ce moment.

Nous partîmes pleins d'espoir. Nous savions très-bien que, comme le disait M. de Schmerling, nous courions au-devant du danger ; mais nous nous félicitions de pouvoir dire aux Viennois que la démocratie allemande était avec eux, et nous nous flattions de faire tourner au profit de cette démocratie la révolution si magnifiquement commencée en faveur des magyares, et de prendre la plus grande part à la lutte qui se préparait. Nous nous arrêtâmes quelques temps à Breslau ; car il pouvait être utile de s'entendre avec ceux qui partageaient nos idées dans

cette capitale d'une province qui touche aux frontières autrichiennes. Au moment de repartir, notre attention fut attirée au débarcadère sur une tête d'ivrogne, mal peignée, qui surmontait un corps de lourdaud ; cette face, faite pour inspirer tout autre chose que de la sympathie, appartenait, nous dit-on, à M. Witt-Dœring, le même Witt-Dœring qui, dès lors, servait toutes les polices, et qui, dans l'an de grâce où j'écris, est au service de la police autrichienne. En 1848, il était établi en Silésie; il y avait une distillerie d'eau-de-vie, et y jouait le rôle d'agent des prêtres et peut-être même d'agent des jésuites. Robert Blum me dit en me l'indiquant de l'œil : « Je ne serais pas étonné que cet honnête homme nous causât quelque désagrément. »

Nous rencontrâmes dans le coupé l'envoyé des États-Unis d'Amérique, et M. Bernays, Allemand de naissance, naturalisé Français, et, dans ce moment, secrétaire de l'ambassade française à Vienne. Il venait de porter au gouvernement de la République française des dépêches relatives au 6 octobre et à la situation de l'Autriche, et il retournait à son poste. Il nous raconta, avec l'exactitude d'un témoin oculaire et avec enthousiasme, la manière dont le peuple et les étudiants s'étaient battus le 6 octobre. Jamais, selon lui, on n'avait rien vu de pareil dans aucune révolution de Paris. Avoir accepté le combat contre des troupes régulières, sur la levée du chemin de fer, en pleine campagne, sur un terrain désavantageux, c'était là un fait d'une hardiesse inouïe. Dans les rues, on dédaignait les barricades; on se battait sur les places presque homme à homme avec les troupes. Seule, la garde nationale du quartier de la Porte de Carinthie, qui marchait contre la révolution, avait voulu se défendre derrière des murailles, en s'emparant de l'église Saint-Étienne et en tirant des fenêtres sur le peuple et les étudiants. Le combat de l'arsenal, au milieu des ténèbres et des angoisses de la nuit, supposait dans le peuple plus de courage qu'il n'en fallut jamais aux preneurs de bastilles, car on n'entrait dans l'arsenal que par un passage étroit, et ce passage était très-vivement défendu par l'artillerie. Nous nous réjouissions de voir à l'œuvre ce brave peuple, car nous savions Vienne à demi cernée déjà par Windischgraëtz. — La conversation étant tombée sur les affaires de France, nous demandâmes à M. Bernays qui serait, à son avis, élu, au mois de décembre, président de la République. Il nous répondit, et cela nous étonna fort : Louis Napoléon. Cette réponse nous semblait un paradoxe. Qu'on se rappelle l'opinion générale qu'on avait alors de Louis Napoléon et de ses chances. M. Bernays nous dit bien des choses, dont nous ne fûmes pas moins surpris, et qui ne tardèrent pas à se réaliser. Je n'ai de ma vie rencontré encore de pro-

phète si précis et si heureux. Il nous dit, que, dès que Louis-Napoléon serait élu, il partirait, lui Bernays, pour l'Amérique. C'est, je crois, ce qu'il a fait.

Arrivés à Ratibor, nous sentîmes déjà l'action de M. Witt-Dœring, et nous éprouvâmes les désagréments que Robert Blum m'avait annoncés. Aux stations intermédiaires, Witt-Dœring, descendu dès que le train s'arrêtait, s'était promené en long et en large devant le coupé où nous étions, pour ne pas nous perdre de vue, comme un geôlier se promène devant la cellule du prisonnier; c'est un exercice auquel ses fonctions de surveillant l'avaient sans doute dès longtemps accoutumé. A Ratibor (c'est de cet endroit que le prince Lichnowsky était député), le train faisait une halte assez longue; nous vîmes Witt-Dœring sauter hors du wagon et entrer précipitamment dans une des salles du débarcadère, qui était remplie de monde. Nous descendîmes pour prendre quelque chose, quelques minutes seulement après lui, et déjà nous entendions chuchoter nos noms dans le public, et nous nous voyions montrés au doigt. Quand nous remontâmes, le bruit s'était répandu que les assassins de Lichnowsky étaient là. L'entrée de l'embarcadère regorgeait d'arrivants, et, dans la foule qui se pressait, on vit en un instant paraître des officiers de tous côtés. Nous saisissions plus d'un mot à notre adresse, et nous nous apercevions que l'agitation croissait de minute en minute. — Tenons-nous tranquilles, dit Blum; moi, je dors. — En disant cela, il se mit le manteau sur le nez, se blottit dans le coin, et parut dormir. J'observai ce qui se passait à la porte de notre wagon. Les officiers venaient un à un, arrêtaient sur nous des yeux irrités, nous considéraient comme des bêtes féroces, murmuraient je ne sais quoi, lançaient quelque injure, puis s'en allaient. Derrière ces officiers il y avait une foule de bourgeois qui, se tenant à quelque distance, regardaient tranquillement notre fenêtre et suivaient de l'œil les officiers. C'est là, je crois, que se trouvaient nos amis; peut-être les officiers le savaient-ils mieux que nous, — car ils se contentèrent de grommeler, d'aller et de venir, de nous regarder, jusqu'au moment où le train se mit en mouvement, c'est-à-dire au bout d'une demi-heure ou trois quarts d'heure. Alors s'éleva un concert d'injures; mais le bruit de la locomotive ne nous permit pas de rien distinguer.

Le lendemain matin, nous nous arrêtâmes à une petite station, en deçà du Danube, tout près de Vienne. Les Viennois avaient élevé une fortification sur un des ponts du chemin de fer, et cela empêchait le train d'aller plus loin. A la porte du débarcadère se tenait un jeune ouvrier, armé d'un fusil tout neuf. C'était là le premier avant-poste de

la révolution. Un fiacre nous conduisit dans les rues un peu sombres de Vienne, et nous descendit à l'hôtel de la Ville-de-Londres, rue des Bouchers.

Nous sortîmes aussitôt pour nous rendre au comité des Étudiants, dont le siége était dans le cloître des Dominicains, attenant à l'*Aula*. Blum exposa le but de notre voyage, et nous fûmes accueillis avec enthousiasme. Nous y étions encore lorsque arrivèrent une foule d'étudiants, chargés de missions de toute sorte; ils venaient de la campagne, des remparts, des différentes portes pour faire leur rapport. Nous vîmes à l'instant que la résolution, l'énergie, la bonne volonté résidaient ici, et nous n'en fûmes que plus convaincus, après nous être rendus à la Diète. Il s'éleva tout d'abord dans le comité des doutes sur la question de savoir si nous devions être reçus par ce comité ou par la Diète, et de longues discussions sur la harangue que nous devions faire et sur ce qu'il fallait nous répondre. Malgré le 6 octobre, la Diète était évidemment fort loin de la révolution; elle était en pourparlers avec la cour fugitive et l'aurait vue rentrer à Vienne sans déplaisir; elle aurait même consenti à négocier avec Windischgraëtz, et se félicitait de la présence du ministre Kraus, s'imaginant que tant qu'un ministre restait à Vienne il n'y avait pas de rupture entre elle et la cour, et qu'elle n'était pas sortie du terrain légal où elle se flattait de se tenir; tout cela, dans le temps même où les étudiants, qu'on ne pouvait désarmer, continuaient à agir révolutionnairement, et où le peuple, acquis sans réserve aux étudiants, se montrait fermement résolu à ne pas se laisser enlever les fruits de l'héroïque victoire du 6 octobre. Cependant le comité se décida à nous entendre et voulut bien nous inviter à assister comme visiteurs à la séance. Lehner revenait justement d'Olmütz, où il avait été envoyé en mission près de la cour; il fit un rapport qui aurait dû décider la Diète à prendre les mesures les plus décisives. Malgré les propositions de paix et de conciliation qu'il apportait, Lehner avait été maltraité à Olmütz. Mais la Diète était en dissolution; elle n'avait l'air que d'un débris. Les Tchèques l'avaient désertée en masse, pour rester fidèles au souverain, et ils étaient allés travailler en Bohême contre la révolution de Vienne. Nombre d'Allemands s'étaient aussi retirés; les paysans de Galicie se laissaient conduire par le ministre Kraus; il ne restait qu'une poignée de Polonais résolus, ayant à leur tête le président Smolka, et quelques Allemands, dont les uns étaient franchement révolutionnaires, tandis que d'autres désiraient un compromis, et une troisième fraction le maintien de la légalité. Dans un tel état de choses, l'indécision de Messenhauser, commandant de Vienne, lorsqu'il eut quitté

la Diète, doit s'expliquer autant par les circonstances que par son caractère personnel. Quand nous allâmes le visiter, il avait perdu la tête. Il avait autour de lui, parmi ses adjudants les plus assidus, beaucoup d'hommes, que des gens parfaitement informés et très au fait de ce qui touchait aux personnes, nous donnèrent pour les partisans les plus fidèles et les plus prononcés de la maison de Habsbourg-Lorraine. Il avait reçu ces adjudants de l'ancien état-major, et il n'avait ni le courage ni même le droit de les révoquer. En sorte que Windischgraëtz avait des amis très-intimes aux côtés mêmes du commandant ennemi.

Du reste, il ne m'appartient pas d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet; j'écris hors de mon pays, sans avoir sous la main la moindre pièce à l'appui, ni le moindre document pour aider ma mémoire. Je dois, par la même raison, renoncer à déterminer les dates précises. Le peu de notes que je pris dans ces jours de fièvre durent être laissées à Vienne pour plus de sûreté, lorsque je pris la fuite : je n'ai aujourd'hui d'autre source d'information que mes souvenirs. Aussi bien ne veux-je pas raconter l'histoire du siége de Vienne, mais rapporter seulement quelques faits particuliers, sinon tout à fait personnels, qui pourront servir à cette histoire.

Après avoir fait connaissance avec le monde officiel, avec la Diète, avec le commandant et son état-major, nous pouvions concevoir de légitimes inquiétudes, et il nous était aisé de voir que nous n'avions rien de mieux à faire que de nous rattacher à la partie vivante de Vienne, à l'*Aula*, à la révolution. Sur la prière de Blum, je rédigeai une proclamation aux Viennois; Frœbel et lui l'acceptèrent et la signèrent sans y rien changer, si ce n'est une seule phrase que Blum effaça comme « trop poétique. » Je le laissai faire, car je me considérais volontiers comme simple secrétaire de la députation. Je me sentais beaucoup de sympathie pour Frœbel; Blum m'avait plus d'une fois imposé pendant le voyage, et j'étais jeune, le plus jeune même de la compagnie. Je connaissais Blum depuis plusieurs années. Le comité de Schiller, à Leipzig, m'avait un jour chargé de composer un prologue pour la fête de Schiller, et Blum, membre du comité, m'avait apporté plus tard en son nom un magnifique exemplaire de la *Fiancée de Messine*. Je n'avais cependant pas contracté, à cette époque ni au parlement, une liaison très-étroite avec lui; c'était lui qui, par sa politique de temporisation, avait le plus contribué à éloigner de son club de la Cour allemande un grand nombre de membres de la gauche, et qui les avait amenés à fonder le club de Donnersberg, qui posa le premier et avec le plus de franchise l'idée républicaine; ainsi s'était formée l'extrême gauche. Je faisais partie de

ce club, et je rencontrais Blum assez rarement. Ce fut pendant notre voyage, dans les longues heures où nous pouvions nous entretenir avec abandon et sans témoin, qu'il me fut donné de jeter le premier regard dans cette âme revêtue d'une si solide et si rude enveloppe. Cette âme était une arme précieuse, fine, aiguisée, de la meilleure trempe dans un fourreau vulgaire. J'avais, jusqu'à ce moment, apprécié au fond du cœur Robert Blum, comme le faisait la masse de ses adversaires; j'avais cédé sans le vouloir à l'impression que faisait son extérieur; il y avait, dans les formes de sa personne et de son langage, quelque chose d'abrupte et de rebutant qui devait, à ce que je m'imaginais, me tenir éloigné de lui pour toujours. Mais, dès qu'il se communiqua davantage, cette impression se dissipa peu à peu et finit par faire place à une affectueuse admiration. Je reconnus un homme qui, depuis longues années, nourrissait avec une énergie prodigieuse une même pensée, poursuivait un même but, et n'était occupé que des moyens de l'atteindre. Je ne crois pas avoir connu d'homme, excepté Garibaldi, aussi complétement dévoué à une idée que Robert Blum. Quand je découvris ce qu'il était, mes souvenirs se reportèrent involontairement vers le moment où j'entendis, pour la première fois, prononcer le nom de Robert Blum. Ce fut, si je ne me trompe, en 1840. Je demandais à quelqu'un qui venait de Leipzig, des nouvelles d'un de mes amis qui y demeurait. « Il demeure au *Champ de Blé*, avec Robert Blum, et l'écoute pérorer sur la liberté et sur l'unité allemande. » Il y avait huit ans que cette réponse m'avait été faite, et maintenant Robert Blum s'était identifié avec la liberté et l'unité allemande. Quand il parlait, ce n'était pas un rêveur, un enthousiaste que j'entendais; il ne bâtissait pas de châteaux en l'air; il avait des plans positifs, précis, arrêtés, sur lesquels il avait les yeux toujours fixés; depuis des années, il n'avait rien fait, rien entrepris, rien sacrifié qu'en vue de ce but unique et immuable; mais tout cela n'avait été encore qu'une préparation; sa tête était tout un arsenal de moyens et d'expédients. Il avait pensé à tout, il avait des relations partout, il tenait dans sa main des fils qui aboutissaient aux coins les plus reculés et les plus obscurs de l'Allemagne, de l'Europe même. Windischgraëtz ne savait pas sans doute ce qu'il faisait lorsqu'il fit fusiller Robert Blum; peut-être ne voulait-il que faire un exemple sur lui comme sur le premier venu, imprimer la terreur et rien de plus, ou bien, chose plus vraisemblable, peut-être voulait-il frapper au visage le parlement de Francfort. Ceux qui ont connu Robert Blum, peuvent lui certifier qu'il a fait davantage, qu'il a, du moins pour un moment, rendu à son parti un très-grand service.

Je ne trouvai rien de mieux que de laisser faire Robert Blum et de le suivre, de lui abandonner complétement, à lui ainsi qu'à Frœbel, lequel était très-aimé à Vienne, la partie théorique de notre mission ; cela répondait parfaitement à mes dispositions, plus jeunes encore que mon âge, et au but premier de mon voyage. Ce que je voulais, c'était prendre part à l'action. D'ailleurs, la force des choses ne tarda pas à ramener Blum et Frœbel à la question de barricades, et à leur faire oublier la politique et l'agitation.

Notre proclamation était collée au coin des rues, parmi celles de Windischgraëtz, de Messenhauser, de la Diète, du ministre Kraus. Nos visites aux corps constitués étaient faites ; nous commençions à nous orienter dans ce chaos, mais je ne savais, quant à moi, par quel bout prendre les choses. En tant que députation, nous n'avions rien à faire. L'*Aula* nous avait envoyé des sabres d'honneur ; je marchais le sabre au côté, le chapeau calabrais sur la tête, et je ne faisais rien. Dans une grande ville en révolution, il n'est pas si facile, surtout quand la révolution est déjà enrégimentée, de trouver sa sphère d'action ; on voit aller et venir sans cesse des gens armés, on entend parler de combats livrés ici ou là, on entend rouler les canons à droite et à gauche, et l'individu qui ne fait partie d'aucun groupe n'est rien. J'allais à l'aventure. Je rencontrai par hasard un médecin de mes amis qui s'était mis au service de la révolution pour soigner les blessés ; il m'engagea à l'accompagner au faubourg Alster, dans les environs de l'hôpital. A l'entrée du faubourg, nous entendîmes tout à coup sonner le tocsin, et au même instant nous vîmes des hommes armés sortir de toutes les maisons et courir à la barrière. Je pressai le pas, et j'appris que les Autrichiens, c'est-à-dire les troupes impériales, avaient fait un mouvement en avant et se trouvaient à peu de distance de la dernière barricade. Arrivé à la barricade, qui fermait l'accès du faubourg, je vis de mes yeux ce qui s'était passé. Un cabaret, situé sur une petite éminence, tout près de la barrière, venait d'être occupé à l'improviste par les Autrichiens. Des fenêtres et des murs du jardin, ils pouvaient tirer par-dessus la barricade et balayer dans toute sa longueur la rue du faubourg. Il était à croire que, si on leur laissait cette position, ils ne manqueraient pas d'amener de l'artillerie dans le jardin ; il fallait donc les déloger. Une foule énorme se pressait au pied de la barricade, qui ne couvrait plus les combattants éloignés et les laissait exposés aux balles des Autrichiens, lesquels faisaient des fenêtres un feu très-vif. On conseillait d'exhausser la barricade : « Paix là ! cria l'étudiant qui la commandait ; il faut sortir, débusquer les Autrichiens de la maison, et l'occuper

nous-mêmes. » Il parcourut les rangs des étudiants rassemblés debout, l'arme au pied, derrière la barricade, en choisit une trentaine, et prit un nombre égal de gardes nationaux et d'ouvriers armés. Il donna quelques ordres, se mit à la tête de la troupe et cria : « En avant ! » C'était un jeune Polonais d'environ vingt et un ans, mince, pâle, le teint basané, les cheveux noirs.

Ils sortirent de la barricade par un coin qui était ouvert, et à dix pas à peine ils reçurent une décharge. Ils s'arrêtèrent un moment et parurent réfléchir s'ils pourraient arriver jusqu'à la maison. Mais l'étudiant se retourna, et, tenant toujours la pointe de son sabre tournée vers la maison, il cria : « En avant ! En avant ! » Les siens le suivaient comme malgré eux ; on eût dit qu'il les entraînait du regard. Les balles pleuvaient toujours. Tout à coup, il tomba la face en avant, mais en tombant, il cria encore et d'une voix plus forte : « En avant ! » Étendu par terre, le bras et le sabre toujours étendus vers la maison, il criait : « En avant ! », et la troupe, passant sur son corps, continua d'avancer, tandis qu'il continuait de crier : « En avant ! » ; sa voix allait s'affaiblissant ; quand ses gens eurent atteint la maison, il mordit la poussière, mais il murmurait encore : « En avant ! » Des amis, qui s'étaient élancés de la barricade, arrivaient près de lui en ce moment, et le relevaient. Il était mort. Étudiants et prolétaires se précipitent en foule vers la maison ; la fusillade retentissait de tous côtés dans les jardins ; au bout de dix minutes, la maison était prise et occupée. Les Autrichiens s'étaient retirés des fenêtres et avaient abandonné ce poste important. Ce combat est le premier dont je fus témoin : je venais d'assister à une lutte et à une mort héroïques. Derrière la barricade, muets, frémissants, nous regardions avec anxiété cette tragédie : le bruit des armes que chargeaient ceux qui s'apprêtaient à courir au secours des leurs, le feu roulant des Autrichiens, le bruit du tocsin, la mort sublime du jeune Polonais, qui, mourant, ne pensait pas à la mort, et qui mêlait à son dernier soupir un dernier cri d'*en avant !* tout cela fit sur moi une impression qui ne s'effacera jamais.

Un quart d'heure après, tout était tranquille. Les étudiants, qui étaient sans doute des amis du mort ou de ses connaissances, étaient sérieux et tristes, mais d'une tristesse contenue ; dans la foule, prolétaires et gardes nationaux, on parlait bruyamment, on allumait des cigares ; une partie rentra dans les maisons, quand on nous dit que les Autrichiens s'étaient retirés jusqu'à Nussdorf.

Je rentrai dans la ville pour me rendre à une réunion à l'*Aula*, où

ceux de Francfort devaient prendre la parole. Mais l'*Aula* regorgeait tellement de monde, qu'il me fut impossible d'y pénétrer. Ainsi je n'entendis pas le discours de Blum, qui servit plus tard à motiver son arrêt de mort.

Cependant on s'occupait de former un corps d'élite. Il devait se composer d'hommes éprouvés et intelligents; il devait être envoyé par détachements dans tous les postes, afin de soutenir et d'animer l'esprit des combattants. Le commandement de ce corps fut donné à un ancien officier autrichien, le major Haugk, qui, dans la suite, expia son patriotisme et sa bravoure sur le gibet, en même temps que les généraux hongrois, exécutés à Arad. On fit entrer les députés de Francfort dans le corps d'élite ; Blum et Frœbel furent nommés officiers ; pour honorer en moi le titre de député, on m'offrit le même grade, que je refusai. Que savais-je, en effet, des devoirs d'un officier, de l'art du commandement ? D'ailleurs, je voulais que mon rêve de jeunesse se réalisât ; ce rêve était de servir comme simple soldat de la révolution, et je restai simple soldat du corps d'élite. Il m'était réservé cependant d'être appelé d'une manière inattendue à exercer pendant une heure le commandement. Le temps des courses à l'aventure était passé. J'appartenais maintenant à un corps organisé, et j'avais moins à faire qu'auparavant. J'étais assis à l'*Aula*, notre lieu de ralliement, et j'attendais : il était à peu près deux heures de l'après-midi ; le temps était doux, mais voilé d'une légère brume d'automne ; tout à coup le major Haugk, suivi d'une bande de jeunes gens, entra précipitamment ; il était très-ému, très-échauffé, tout noir de poudre. Ils venaient du moulin à vapeur de la Schuttel. Ce moulin était cerné par les Croates, qui y avaient mis le feu, et l'on disait qu'il y était resté un grand nombre d'étudiants, lesquels, entourés par l'ennemi, étaient voués à une mort horrible. Haugk avait essayé, avec la troupe qui l'accompagnait, de chasser les Croates et de prendre le moulin ; mais il avait été repoussé. Il s'assit, triste et pensif; les étudiants étaient en proie à la plus vive agitation. Tout à coup, il se lève et crie : « En avant les hommes de bonne volonté ! » Il s'en présenta sur-le-champ un bon nombre. J'en étais, mais je dois dire tout de suite que je n'étais entraîné ni par la fougue du courage, ni par l'intérêt, très-vrai d'ailleurs, que je portais à ceux que nous allions secourir, ni par aucun motif général; j'obéissais à un mobile tout à fait privé. Parmi ceux qui avaient pris part à l'attaque du moulin et qui venaient d'arriver, se trouvait un jeune homme d'environ dix-huit ans, que j'aimais beaucoup. Son œil étincelait pendant le récit qu'il me fit du combat ;

il avait, malgré sa jeunesse, les traits et l'air d'un héros. Au moment où le major cria : « En avant ceux de bonne volonté ! » tout ruisselant encore de sueur, il fut le premier à se présenter. Je ne pouvais pas le laisser aller seul. Le matin, en sortant avec lui, j'avais entendu sa mère me crier de loin : « Faites attention à mon fils ! » — Il était impossible de l'empêcher de courir au danger. Je sentis qu'il me serait plus pénible d'attendre son retour que de le voir au milieu du péril, et c'est pour cela que je me joignis à la troupe des volontaires. Un lieutenant des étudiants, qui était réputé très-brave, marchait à notre tête.

Nous traversâmes le pont de Léopoldstadt et nous longeâmes le bras du Danube jusqu'au pont François, où une barricade nous ferma la route. Notre commandant nous fit faire halte, et monta sur la barricade pour reconnaître le terrain. Le chemin que nous suivions était coupé, au bout du pont François, par une rue que l'artillerie, du chemin de fer, balayait sans cesse d'un bout à l'autre; il fallait ensuite, pour arriver aux bains de la Schuttel et au moulin, marcher sur une chaussée d'une centaine de pas de long, sans aucune issue ni à droite ni à gauche, parce qu'elle était enfermée entre le fleuve à droite, et une file de maisons qui se touchent et qui toutes étaient fermées. Près du moulin, qui était tout en flammes, la chaussée était fermée par une barricade qu'avaient élevée les Croates; retranchés derrière elle, ils faisaient un feu très-nourri, qui balayait toute la chaussée. Notre commandant crut impossible de suivre ce chemin, où nous risquions d'être affreusement décimés, pour aller ensuite nous heurter contre une barricade et essayer inutilement d'enlever une maison en feu qui était au pouvoir de l'ennemi. Un certain nombre de gardes nationaux, qui occupaient la barricade où nous étions, furent de son avis, et je crois aujourd'hui que pas un officier consciencieux, dans une armée régulière, n'aurait engagé ses hommes dans ce chemin. Notre lieutenant déclara qu'il n'irait pas plus loin. Un cri d'indignation s'éleva de nos rangs : laisser leurs camarades cernés, comme ils l'étaient sans doute, ne pas essayer de les délivrer, paraissait aux étudiants une impardonnable lâcheté. Ils accablèrent le lieutenant de reproches; ses refus obstinés les révoltèrent, et avant de m'en être aperçu, je fus proclamé commandant, comme un général était proclamé César par les troupes romaines. Le brave jeune homme, que j'étais venu protéger de mon mieux et qui me croyait tout possible, m'avait rendu le mauvais service de dire mon nom et d'attirer cet honneur sur ma tête. L'idée fut acceptée à l'instant; plusieurs des étudiants restèrent cependant avec le lieutenant; mais en revanche

quelques-uns de ceux qui occupaient la barricade, un vieux garde national et plusieurs ouvriers, se joignirent à nous.

Nous quittâmes la barricade, et nous nous mîmes à traverser la rue en courant et un à un; les Autrichiens, retranchés au chemin de fer, d'où ils tiraient à mitraille, redoublèrent la vivacité de leur feu. Cependant nous arrivâmes sans perte derrière les maisons qui nous abritaient contre eux. Mais nous n'avions échappé à la pluie que pour recevoir la douche ; car nous étions maintenant sur la chaussée que les Croates dominaient du haut de leur barricade, et il nous fallait marcher au-devant des balles sur un chemin assez étroit. Ce que nous avions de mieux à faire était de courir pour abréger autant que possible ce fatal chemin. En effet, nous nous mîmes au pas de course, comme les Anglais au bord de l'Alma quand ils marchèrent sur la triple redoute. Nous courûmes à perdre haleine. Il ne tomba pas un seul homme; cependant nous fîmes une rencontre horrible, qui s'offre encore à mon esprit, chaque fois que j'y pense, comme une affreuse vision. Un vieillard, en manches de chemise, la tête couverte d'un chapeau troué, vint en courant de notre côté, blême, les yeux hagards, la mort sur le visage, sans rien voir ni prendre garde à rien. Il semblait se sauver et fuir devant je ne sais quel monstre ; pour tout dire en un mot, il portait littéralement ses entrailles dans ses mains. Au bord du Danube, nous trouvâmes un mort, en habit bourgeois, couché le visage sur le sol. Nous allâmes plus loin, et nous nous réunîmes dans le jardin et dans la cour des bains de la Schuttel. Le mur qui séparait le jardin de celui du moulin était abattu. Le moulin brûlait comme la plupart des arbres; la flamme montait du toit en larges colonnes, et sortait par les fenêtres des deux étages supérieurs. Nous nous trouvions hors de portée de la barricade, sans en être très-éloignés. Elle était peu élevée, et nous voyions les Croates jusqu'à la ceinture. Pour les occuper, je fis tirer sur eux; après chaque coup, le tireur rentrait dans la cour, où il était à couvert. Mais bientôt les Croates se montrèrent aux fenêtres du moulin et nous visèrent de haut en bas; nous leur répondîmes. Au premier coup que je tirai, il m'arriva quelque chose d'assez risible. J'avais un fusil tout neuf, qui avait été pris à l'arsenal; à peine le coup était-il parti, que je me crus atteint; j'avais éprouvé une commotion très-forte, je chancelai, et j'allais tomber, si le vieux garde national, qui était à côté de moi, ne m'eût soutenu. En revenant à moi, je le vis rire de tout son cœur. Mon fusil n'avait pas été nettoyé, et le canon en était rouillé; c'est ce qui avait été cause du choc. Le

garde national le prit, et me donna le sien. Cependant les Croates quittaient le moulin. Un jeune homme, coiffé d'un chapeau calabrais avec une plume verte et blanche, debout derrière un arbre en feu, chargeait, visait, tirait avec le plus grand sang-froid ; il semblait avoir concentré sur lui toute l'attention des Croates; peut-être en avait-il tué un ou deux ; ils visaient presque uniquement sur lui, mais rien ne lui faisait quitter sa position derrière l'arbre. Dès qu'ils s'étaient montrés aux fenêtres, j'avais posté mes hommes derrière un pan de la muraille du jardin, et ils étaient plus exposés à notre feu que nous ne l'étions au leur. Peut-être commençaient-ils à avoir chaud dans la maison ; bref, ils s'étaient retirés. J'envoyai une partie de mes hommes au moulin pour voir s'il y avait réellement des étudiants, ou si l'on pouvait de là découvrir quelque chose derrière la barricade ; j'occupai l'ennemi pendant ce temps-là. Ils s'acquittèrent de cette commission scrupuleusement ; quelques-uns s'avancèrent même au delà du moulin, comme s'ils voulaient attaquer la barricade. Les autres n'entrèrent pas dans la maison ; le jeune homme à la plume verte les fit arrêter et y pénétra seul par une porte de derrière. Il revint au bout d'un instant, et dit qu'il n'y avait trouvé trace ni d'étudiants ni de Croates, et qu'il n'avait pas vu non plus un seul étudiant de l'autre côté de la barricade. Là-dessus, plusieurs envahirent la maison, en fouillèrent tous les coins, pénétrèrent partout où l'on pouvait encore arriver, revinrent baignés de sueur, après avoir échappé non sans peine aux poutres qui s'écroulaient, et firent le même rapport. C'étaient là de bonnes nouvelles ; une autre chose, non moins agréable, c'est qu'en ce moment nous entendîmes une fusillade derrière les Croates ; ils semblaient inquiets et regardaient autour d'eux avec anxiété. C'était Robert Blum, qui venait d'occuper le pont Rasumowski, et commençait une canonnade en feignant de traverser le fleuve ; il venait à propos pour nous. Je profitai de ce moment pour opérer notre retraite. Nous reprîmes en courant la chaussée, qui, cette fois, devait nous être fatale. Les balles tombaient dru comme grêle. Les Croates faisaient maintenant un feu plus vif que lorsque nous étions venus et que nous marchions sur eux. Peut-être aussi leur nombre s'était-il augmenté. Un tailleur, en manches de chemise, mais coiffé d'un schako de garde national, courait à côté de moi ; c'était un bon compagnon, petit, maigre, qui s'était bravement conduit au moulin. Tout d'un coup il s'écria, courant toujours : « Jésus-Maria ! je suis perdu ! je suis perdu ! — Ce n'est rien, lui dis-je, une blessure légère ; vous courez encore très-bien ! » A peine avais-je prononcé ces paroles,

qu'il s'affaissa près de moi. Je me baissai pour le secourir; en ce moment, une balle rasa mon chapeau. Si j'avais été debout, elle m'aurait atteint en pleine poitrine. La porte d'une maison s'ouvrit pour nous recevoir, le tailleur et moi; j'y traînai le pauvre blessé. Des femmes, qui l'avaient vu tomber, voulaient lui donner asile. Elles se mirent aussitôt à le soigner, mais il était blessé à mort. J'appelai mes hommes, je les réunis tous dans la maison; ils n'étaient plus que douze. Plusieurs blessés avaient été reçus dans les maisons devant lesquelles nous étions passés. Les habitants ne s'enfermaient que devant les Croates, mais ils ouvraient leurs portes pour recevoir nos blessés, qui partout étaient soignés avec affection. Braves Viennois!

Nous délibérâmes sur le parti à prendre. Le garde national proposa de continuer notre retraite par les jardins qui se trouvaient derrière les maisons; car le bord du Danube était impraticable. La proposition fut accueillie et exécutée. Les jardins étaient assez étroits, et n'étaient séparés les uns des autres que par des planches ou par des palissades. Les Croates, qui, depuis notre départ, avaient repris les bains de la Schuttel, nous aperçurent et commencèrent à tirer sur nous; une troupe d'entre eux se lança à notre poursuite à travers les jardins. A l'extrémité de chaque jardin, une clôture nouvelle nous fermait la route : il fallait les franchir l'une après l'autre; nous étions en sûreté tant que nous courions à terre; mais nous étions exposés comme une cible quand nous étions au haut d'une clôture. Alors les balles nous sifflaient aux oreilles; nous entendions se rapprocher les cris de ceux qui étaient à notre poursuite. Il n'y avait pas un instant à perdre. Nous vîmes alors un de ces traits de dévouement, si fréquents pendant ces semaines héroïques. Il y avait un ouvrier qui était toujours le dernier à franchir les clôtures. Il s'arrêtait tranquillement jusqu'à ce que chacun de nous eût passé, prêtant à l'un puis à l'autre ses bras et ses épaules. Resté seul, il n'avait personne pour l'aider, et était obligé de passer sans aide, avec beaucoup de peine, des clôtures parfois très-hautes, toujours exposé à être atteint par ceux qui nous poursuivaient. Il continua cette œuvre d'abnégation généreuse à toutes les clôtures, et nous en eûmes bien douze ou quinze à franchir. Nous atteignîmes enfin la rue *François*, et nous nous trouvâmes derrière la barricade. Il nous manquait plus d'un combattant, et parmi eux le jeune homme que je n'avais pas voulu quitter. Heureusement, il se montra sain et sauf au bout d'une demi-heure. Un de ses amis, étudiant en droit, ayant reçu au genou une blessure qui ne lui permettait pas de faire un mouvement, il l'avait mis

en sûreté et lui avait procuré un chirurgien. Le résultat de notre expédition était assez triste; mais nous avions acquis du moins la certitude qu'il n'avait point péri d'étudiants dans l'incendie du moulin. Effectivement, nous apprîmes plus tard qu'au moment où les Croates avaient mis le feu au moulin, qu'ils tenaient assiégé, les étudiants s'étaient frayé une voie par derrière jusqu'à la rue des *Chasseurs*, à travers le Prater, bien que le Prater fût au pouvoir des Autrichiens.

Je me rappelle tous les détails de cette expédition, parce qu'elle est le premier combat où j'aie pris une part active, et que les impressions d'un premier combat ne s'effacent pas. Quant à ce qui suivit, je ne saurais le présenter dans un ordre chronologique bien rigoureux ; ce ne sont plus que des souvenirs détachés.

Un soir, nous nous rendions, une centaine d'hommes, composée d'ouvriers et de soldats du corps d'élite, sous la conduite du major Haugk, à la barrière de Mariahilf, qui devait, selon toute apparence, être attaquée dans la nuit. La porte du château nous fut ouverte par un officier polonais, qui nous dit, à cette occasion, force absurdités, et nous fit toutes sortes de mauvaises plaisanteries ; il était affreusement ivre, et nous laissa sous une impression assez sombre. Il y avait de quoi plaindre une ville dont les portes étaient ainsi gardées. A la porte du faubourg de Mariahilf, nous aperçûmes la lueur d'un incendie qui rougissait le ciel; du reste, il faisait nuit noire. Pendant que nous longions l'interminable grande rue du faubourg, nous voyions voler sans relâche des bombes allumées, qui décrivaient, en sifflant et en pétillant, de vastes demi-cercles, et qui allaient tomber sur un toit, à quelques pas de nous, ou venaient éclater dans la rue. Les habitants étaient aux portes et regardaient. A chaque instant une voix nous avertissait : « Messieurs, allez à gauche; c'est à droite qu'on tire. » — Nous appuyions à gauche. — « Messieurs, allez à droite; c'est à gauche qu'on tire. » — Nous inclinions à droite. Ces avertissements répétés, ces éternels changements de marche, la vue continuelle des bombes qui venaient lentement au-devant de nous, produisaient une grande agitation dans notre troupe, et finirent par la démoraliser complétement. Plusieurs sautaient hors des rangs, à droite, à gauche, chaque fois qu'une bombe tombait et éclatait sur le pavé ; c'étaient des jurements et des cris ; un certain nombre voulaient revenir en arrière. Haugk maintenait les rangs de son mieux et encourageait les timides. Bientôt le désordre recommença plus grand qu'auparavant. Haugk nous commanda alors de mettre la baïonnette au bout du fusil, et de percer quiconque ferait

mine de vouloir sortir des rangs. Nous gagnâmes ainsi, dans le meilleur ordre et malgré bombes et grenades, la barrière de Mariahilf.

Nous relevâmes ceux qui gardaient la barricade ; nous voyions de notre poste, à la clarté d'un feu de bivouac, les Autrichiens aller et venir comme des ombres ; de temps à autre, la lueur d'un coup de canon éclairait des groupes entiers, et nous pouvions nous convaincre que nous étions en face d'un corps assez nombreux. Les bombes nous laissaient tranquilles ; elles formaient de grands arcs au-dessus de nos têtes et allaient s'abattre dans le faubourg. A de rares intervalles seulement, une grenade éclatait près de nous sans nous faire le moindre mal. Vers minuit, quelque chose remua au delà de la barricade ; nous fûmes aussitôt sur pied. C'était un prolétaire qui se fit connaître pour un des nôtres ; il venait nous avertir que les Autrichiens étaient en mouvement et qu'il se préparait quelque chose. La garde de la barricade fut doublée ; les hommes, assis dans un petit cabaret voisin, sortirent, prirent leurs armes, et se tinrent prêts à quelque distance. En effet, il ne s'était pas écoulé un quart d'heure, que les Autrichiens parurent en nombre derrière une maison de la banlieue, et se précipitèrent sur la barricade. Nous les reçûmes avec un feu de file, auquel un autre succéda immédiatement, parce que ceux qui étaient derrière nous prirent nos fusils et nous donnèrent les leurs tout chargés. Les Autrichiens se retirèrent aussitôt, sans avoir fait feu, et, pendant qu'ils se retiraient, nous entendîmes pousser un cri lamentable qui perça l'air. Evidemment, ils avaient compté nous surprendre, et renonçaient à leur attaque en nous trouvant si bien sur nos gardes. Je reçus, en cette occasion, une égratignure au pied, et cela d'un des nôtres, d'un garde national qui se précipita la baïonnette en avant pour venir à notre aide.

Tout redevint tranquille. Les bombes continuaient à couper, de moment en moment, les ténèbres de leurs lignes de feu. J'étais assis dans le petit cabaret, à gauche de la porte, et je buvais avec les autres, quand une de ces bombes abattit tout un coin du toît. On sortit un instant pour voir le dégât, puis on se remit à boire et à causer. On pouvait, après une lutte de quelques jours, observer dans une foule de bourgeois, d'étudiants, d'ouvriers, le sang-froid qu'on admire habituellement en de vieux soldats éprouvés. Si l'on avait su mettre à profit le courage du peuple viennois, s'il y avait eu un commandement, une direction, un plan quelconque, on aurait pu voir des merveilles ; mais l'anarchie était dans le commandement, ou plutôt il n'y

en avait pas. Au poste où le hasard le plaçait, chacun faisait son devoir, et plus que son devoir; — mais chacun ne comptait que sur soi-même; il n'était pas question d'ensemble, de plan, de volonté directrice.

Une autre fois, je fus chargé de faire, avec un détachement du corps d'élite, une visite domiciliaire. Le bruit s'était répandu que, dans une maison de la rue des *Charretiers*, au faubourg Léopold, il y avait un dépôt d'armes appartenant à la contre-révolution. Il fallait découvrir cette maison, la découvrir à tout prix et sans retard; car il était à craindre que cette partie de la ville ne tombât aux mains de l'ennemi. Déjà l'on se battait avec acharnement au jardin du Pré, et l'on se fusillait aux environs de la rue des Charretiers. Un étudiant, qui avait été officier dans les troupes de Schleswig-Holstein, nous commandait. Les habitants de la rue, des femmes et des enfants pour la plupart, étaient blottis dans les allées des maisons, pour être à l'abri des balles et des morceaux de toits qui tombaient. Quoique tout tremblants, ils nous virent venir d'un air content et en souriant. Nous entendions dire : « Voilà les étudiants! ces braves étudiants! » — Mais, parmi ces braves étudiants, il y en eut un qui, à la vue du mal que faisaient les balles, perdit tout courage. Il se mit à pousser des cris, disant qu'il était inhumain de conduire de pauvres simples citoyens dans de tels endroits, qu'il ne comprenait pas ce qu'on voulait faire; bref, il dit qu'il était père de famille, qu'il avait cinq enfants à nourrir, que son devoir était de ne pas exposer sa vie. C'était un homme d'à peu près vingt-six ans, marchand ou commis, je ne sais lequel, qui s'était fait admettre dans la légion des étudiants. Le lieutenant lui fit honte de ses cris et de sa poltronnerie; mais comme le pauvre homme continuait à crier de plus en plus haut, l'officier se retourna en grinçant des dents, le saisit au collet et le jeta dans un groupe de femmes : « Empoignez-le et conduisez-le au poste le plus proche, le lâche! » cria le lieutenant. Les femmes l'entourèrent, en riant, et le conduisirent par le bras et par le col de son habit, à travers une pluie de balles, au poste de la rue des Chasseurs; on lui donna son congé trois jours après d'une manière fort désagréable, après l'avoir cruellement torturé en le menaçant du conseil de guerre.

Nous visitâmes les maisons de la cave au grenier, mais nous n'y trouvâmes aucune espèce de munition de guerre. S'il s'en rencontrait par hasard, les habitants souriaient de notre méprise, étonnés qu'on cherchât chez eux des fusils contre-révolutionnaires. « Non, non, nous disait-on partout, nous ne sommes pas contre les étudiants; ce sont de trop braves garçons! »

J'eus encore une autre occasion d'être occupé dans ce faubourg.

Une après-midi, on envoya un détachement d'environ cinquante hommes, commandé par Frœbel, occuper, au faubourg de Léopold, une vaste maison, très-solidement bâtie, tout près de la rue des Chasseurs. Nous étions chargés de fortifier cette maison le mieux et le plus vite possible, parce qu'elle commandait plusieurs rues, et que le faubourg ne pouvait tarder à être attaqué de ce côté. Les impériaux occupaient déjà tout le Prater et le chemin de fer; ils s'étaient même rendus maîtres du jardin du Pré, après une lutte longue et acharnée. Nous trouvâmes une poignée d'hommes dans la maison et nous nous mîmes à travailler avec eux. Je m'évertuais de toutes mes forces à me rendre utile; mais dès que je mettais la main à l'ouvrage, un ouvrier me repoussait en souriant : « Ce n'est pas là votre affaire; nous nous entendons à cela mieux que vous. » Tels étaient partout les bons sentiments du peuple; nulle trace de ce malin plaisir que l'ouvrier prend parfois à voir la maladresse des mains sans durillons, et la sueur couler sur le front « des aristocrates, » c'est-à-dire de ceux qui ne sont pas rompus aux travaux du corps. En somme, je ne pus parvenir une seule fois à me servir de ma pelle et de ma pioche, et dès que je prenais une pierre pour la mettre en place, elle m'était arrachée des mains. On ne voulait même pas de moi pour aide-maçon. Je finis par me résigner à mon sort ; je me couchai sur une botte de paille, et, pendant qu'on travaillait autour de moi comme dans une ruche, je m'endormis et ne fis qu'un somme jusqu'au matin. Lorsque je m'éveillai, la maison était une forteresse, où l'on devait se croire en sûreté. Nous ne jouîmes pas longtemps de cette sécurité.

Vers six heures du matin, le général Bem parut dans la rue ; il jeta un coup d'œil sur la maison et dans la cour, trouva tout en bon état, et nous donna l'ordre de nous préparer à marcher. Il attendit que nous fussions réunis devant la maison, donna ses ordres à Frœbel, et repartit. C'était la première fois que je voyais cet homme éminent, qui, si on lui eût donné le commandement, aurait bien pu faire prendre à la défense de Vienne et au mouvement qui y avait commencé, un tout autre tour. Il portait des culottes blanches et des bottes à l'écuyère, une capote bleu-foncé boutonnée jusqu'au menton, et un chapeau calabrais orné d'une plume blanche; c'était un corps long, maigre et sec, qu'on n'aurait pas cru fait pour résister à tous les travaux et à toutes les fatigues de la guerre. Son visage décharné, jaunâtre, ou plutôt gris, n'aurait pas annoncé non plus beaucoup de force, sans l'éclat d'un re-

gard spirituel, énergique et puissant. De tous les portraits connus du général Bem, je n'en trouve pas un seul qui lui ressemble; la plupart lui donnent un visage rond et assez aimable; son visage était, au contraire, allongé, et le paraissait d'autant plus que les joues enfoncées formaient déjà des creux profonds, et que la face était surplombée par un front étroit et bombé. Il n'avait une expression aimable que lorsqu'il parlait; il se montrait bienveillant pour les jeunes soldats, et ne manquait guère de leur dire quelque mot plaisant, en les envoyant dans un poste dangereux; du reste, son visage était pensif, et n'avait rien d'attrayant. Le poste où il envoyait, sous le commandement de Frœbel, une partie de ceux qui occupaient la maison, auxquels il avait joint un détachement d'auxiliaires styriens, était situé près de la rue des Charretiers, et n'était pas des plus agréables. C'était une longue muraille de jardin, une barricade, et une petite maison d'un étage, le tout formant une seule ligne continue, que nous avions à garder, et, au besoin, à défendre. Nous n'étions en réalité séparés de l'ennemi que par la chaussée, qui conduit au chemin de fer du Nord. Au bout de la chaussée commence le Prater, par une pelouse verte assez étroite, derrière laquelle s'étend le bois du Prater; c'est dans ce bois et au chemin de fer que se trouvaient les impériaux. Derrière les vastes constructions et les arbres, qui les dérobaient à nos regards, ils pouvaient se réunir, sans être aperçus, et tomber sur nous en une demi-minute. Il fallait être sur nos gardes. Frœbel fit ouvrir des meurtrières dans le mur du jardin, et réparer la maison aussi bien que possible, car la veille les impériaux y avaient mis le feu, que les Viennois étaient parvenus à éteindre; aussi était-elle à moitié ruinée par le feu et par l'eau, et dans un pitoyable état. Les meubles avaient été enlevés; il ne restait dans la maison et à la porte que des paillasses tout humides. Il fallait que la moitié au moins de notre petite garnison se tînt sans cesse à la barricade, aux fenêtres et aux meurtrières pour observer le Prater et le chemin de fer. C'était un service extrêmement pénible. De temps en temps, les avant-postes des impériaux s'approchaient; on les tenait à distance à coups de fusil. Un vieux soldat, un chasseur, qui portait encore son uniforme, vint nous voir, et nous fut fort utile. Debout près d'une fenêtre, dès qu'un Autrichien remuait dans l'épaisseur du fourré, il l'apercevait comme un chasseur le gibier; il tirait et touchait presque toujours. Il continua cette chasse à l'affût pendant un certain temps; les avant-postes reculèrent. Un Styrien se glissa dans le Prater, comme un chasseur de chamois. Il courait d'un arbre à l'autre,

chargeait derrière un tronc, se glissait plus loin, cherchait sa proie et tirait. Le coup parti, il était déjà à vingt pas plus loin, et les balles qu'on lui envoyait se perdaient dans le vide. Souvent nous le perdions de vue pendant toute une demi-heure, mais tous les trois coups il nous envoyait, pour nous rassurer, un salut du cor qu'il portait à la ceinture. Un tailleur, qui se trouvait parmi nous, piqué d'émulation, suivit cet exemple, et tous d'eux s'en allèrent chasser dans le bois. Pendant le siége, j'ai presque toujours vu chez les tailleurs un tout autre courage que celui que leur attribue la tradition populaire. J'ai vu que si les tailleurs ont un goût particulier, c'est de vouloir toujours être là où il s'agit de tenter quelque coup hardi.

Un poste tel que le nôtre devait être nécessairement plus pénible encore la nuit que le jour, et il fallait redoubler de vigilance. Nous avions parmi nous un jeune poëte, que je ne nomme pas, parce qu'il demeure aujourd'hui en Autriche ; je le vois encore couché tout de son long sur la barricade, pendant toute la nuit, muet, immobile comme un chat-tigre, les yeux tendus dans les ténèbres, veillant pour les autres, qui, couchés pendant ce temps-là sur des matelas imprégnés d'eau, en plein air, par une froide nuit d'octobre, essayaient d'attraper une œillée de sommeil. Le matin, une pauvre vieille femme du voisinage (qui était presque entièrement déserté par les habitants) vint nous apporter ce qu'elle avait, de la soupe et du café. La bonne Samaritaine eut soin de nous comme une mère, tant que nous restâmes dans ce poste. Le soir, elle nous apporta des vêtements et des couvertures pour nous abriter un peu contre le froid, et elle invita ceux d'entre nous qui n'auraient rien à faire à venir dormir chez elle. Elle revint encore le lendemain avec de la soupe, du pain et du café, et il fut impossible de faire accepter à cette brave femme, qui était pauvre, la moindre rémunération. Aucun de nos camarades n'a oublié et n'oubliera jamais, j'en suis sûr, cette femme et son visage rayonnant de bonté. Que de fois, sur un sol étranger, nous nous sommes entretenus de cette excellente femme, Sigmund Kolisch et moi, car Kolisch faisait aussi partie de ce poste. Puisse-t-elle vivre en paix jusqu'à son dernier jour !

Le troisième jour, si je ne me trompe, nous fûmes relevés un peu avant midi, et renvoyés à l'*Aula*. Nous rencontrâmes en chemin des bandes nombreuses qui se dirigeaient toutes vers le faubourg Léopold, et se rendaient pour la plupart dans la rue des Chasseurs. On avait élevé dans cette rue deux grandes barricades ; derrière une d'elles, le général Bem était assis à une petite table; il semblait s'attendre à quel-

que événement sérieux. En effet, les Autrichiens attaquèrent dans la journée, et, le soir même, après une résistance vigoureuse, Léopoldstadt était en leur pouvoir.

La situation s'assombrissait; l'ennemi resserrait la ville dans un cercle de plus en plus étroit; on ne faisait rien pour utiliser les secours partout préparés dans le pays, ou du moins pour les introduire dans Vienne. On savait que de nouvelles troupes d'auxiliaires étaient venues de la Haute-Autriche et de la Styrie, et qu'après avoir attendu des jours entiers dans la montagne, elles s'étaient retirées; on ne s'était pas mis en relation avec elles pour les faire agir sur les derrières de l'ennemi; on n'avait pris aucune mesure pour leur frayer un chemin jusqu'à Vienne. L'approche de l'ennemi, l'anarchie dans le commandement, fatiguaient, épuisaient l'espérance. Les raisons d'espérer disparaissaient, étouffées par les causes d'abattement. Il m'arriva d'éprouver dans le même jour, et coup sur coup, une de ces impressions qui relèvent et une de ces impressions qui abattent. Je revenais de la rue des Chanteurs. Je trouvai au pied de la tour de Saint-Étienne une bande de tireurs styriens, conduits par l'excellent docteur Effenberger, qui est mort plus tard dans un cachot. Ils chantaient avec enthousiasme : « *Qu'est-ce que la patrie allemande?* » et se préparaient au combat, ivres de joie. « Qu'y-a-t-il donc, demandai-je? » — Les Hongrois arrivent. » Je courus à l'*Aula*. On rassemblait et l'on formait en colonne sur la place un grand nombre d'ouvriers armés; on se disait tout bas que nous allions faire une sortie. Le major Haugk allait et venait devant nous, les mains derrière le dos; il n'arrivait pas d'ordre; le major envoyait messager sur messager : point de nouvelles. Messenhauser, debout sur le haut de la tour Saint-Etienne, observait le combat entre les Autrichiens et les Hongrois, et n'avait pas le courage de faire une sortie pour prendre les Autrichiens entre deux feux. Il restait toujours sur le terrain de la légalité. Cependant le moment décisif était venu. On le sentait parmi nous, comme on le sentait dans le peuple qui nous entourait; ceux qui avaient des armes étaient impatients, le peuple était près d'entrer en fureur. Je vis alors ce que devient un peuple quand il perd l'espérance et est prêt à jouer le tout pour le tout. Les heures s'écoulaient; on ne faisait rien, on se demandait avec des angoisses croissantes si les Hongrois étaient réellement arrivés, et si, dans ce cas, ils étaient vainqueurs ou vaincus; cela jetait le peuple dans des transports de rage. Je vis des femmes déchirer leurs vêtements, s'arracher les cheveux, se mettre à prophétiser,

comme si nous eussions été dans une des villes dont parle la Bible, comme si les Babyloniens ou les Assyriens eussent été aux portes. Je compris en ce moment les prêcheurs et les prophètes des Camisards. Les femmes étaient hors d'elles-mêmes. Ah ! si nous l'avions été nous-mêmes ! Mais nous faisions partie d'un tout, nous étions soumis à une discipline, — et nous attendions. Il était déjà trois heures de l'après-midi, et, sans doute pour nous occuper, on nous conduisit sur le bastion. De là nous vîmes que la grande route du faubourg était déjà prise; on tirait sur nous de la route et du glacis. En tournant le dos au parapet, nous voyions les balles voler devant nous sur la façade des maisons; une bombe éclata sur le toit des Dominicains; la maison qu'habitait madame de Schwarzenberg, la femme du maréchal de Leipzig, n'était pas épargnée par les balles des Croates. On répondait du bastion; mais à quoi cela pouvait-il aboutir ?

Chaque jour nous approchait du dénouement fatal; on eût dit, la nuit, que Vienne était sous une cloche de verre rouge, tant le ciel était illuminé par le reflet des incendies. Le découragement, le désespoir envahissaient le peuple de plus en plus; les belles dispositions des premiers jours s'étaient évanouies. Je voyais cent choses qui n'eussent pas été possibles dans ces premiers jours. Une rixe s'était élevée devant l'*Aula* entre deux hommes; dans la lutte, un d'eux tira un pistolet et le braqua sur son adversaire. Au même instant, un cri s'élève : « C'est un noir et jaune (un autrichien !) » A ce cri, un homme du peuple tire une corde de sa poche et s'approche avec beaucoup de sang-froid pour la mettre au cou de celui que le cri désignait. Nous ne parvînmes à le sauver qu'en l'arrêtant. On découvrit plus tard que notre protégé méritait bien la corde; c'était un espion.

A l'*Aula*, j'entendis deux grenadiers, qui avaient déserté, se dire l'un à l'autre que, si Vienne tombait, ils se brûleraient la cervelle.

Dans les derniers temps, je rencontrai plusieurs fois Jellineck, que sa mort a rendu célèbre; au rebours de ce qui l'entourait, il était toujours plein d'espoir; il n'était pas de ces têtes qui voient la fin du monde partout où ils ne voient pas d'issue. Tout au contraire, il ne pouvait voir de fin là où il n'apercevait pas de conclusion; s'il lui eût été donné de vivre douze ans de plus, il aurait eu raison. Nous voyons aujourd'hui que la chute de Vienne n'était pas une fin, et ceux qui l'ont amenée sont forcés de se rattacher à cette époque. Ce qui se passe à cette heure en Hongrie, à Vienne, dans l'Autriche tout entière, n'est qu'une conséquence directe de la situation d'alors. Il est manifeste que tout ce

qui s'est fait depuis, et avec un art si admiré, ne signifie rien ; on peut appliquer cela aux hommes, aux choses, aux institutions. Ce pauvre Jellineck, cette tête philosophique, était aussi intrépide que rempli d'espérance. L'idée dont il était plein était éternelle : qu'avait-il à craindre? Lorsqu'après la chute de Vienne on lui conseilla de prendre la fuite, comme tant d'autres, il répondit en riant : « Que peut me faire Windischgraëtz, cette brute? » La brute l'a fait fusiller pour un article de journal.

Il est encore une victime de Windischgraëtz que je rencontrai souvent; je veux parler du musicien Becher, qui rédigeait alors, avec Kolisch, *le Radical*. Je le connaissais de vieille date; je l'avais vu souvent au café Neurer, le rendez-vous de la haute littérature viennoise, et chez Lenau. J'étais étonné de le trouver si jeune, après tant d'années ; la révolution l'avait retrempé, rajeuni; elle lui avait rendu toutes ses forces. Il fut le dernier combattant à Vienne; je l'ai vu de mes yeux, et je sais comment il se comporta.

Messenhauser avait capitulé depuis plusieurs jours, et avait déposé le commandement. Cela veut dire qu'il n'y avait plus maintenant de commandement supérieur, même de nom; Blum et Frœbel avaient aussi mis bas les armes comme officiers, par suite de la capitulation. Mais le peuple n'avait pas capitulé, et il voulait encore continuer à combattre, lorsque déjà il était cantonné, refoulé dans les étroites limites de la Vieille-Ville. Le dernier jour du combat, j'allai avec Kolisch au bastion de la porte de Carinthie ; en face, sur le pont Wiedner, était dressée une batterie qui tirait sur nous. Les défenseurs de Vienne se réduisaient de ce côté à une poignée d'hommes, qui traînaient avec eux un méchant canon usé, pour répondre à l'artillerie. On voyait que c'était la fin. En allant au bastion, nous rencontrâmes, à l'entrée de la rue des Miroirs, deux de ces visages qu'on ne voyait plus depuis trois semaines, deux personnages vieux, souriants, pincés, vrais fonctionnaires ou gens de la cour. En nous voyant passer avec des fusils, ils nous saluèrent, nous adressèrent la parole, et nous dirent que c'était un beau jour. — « Voyez-vous, me dit Kolisch, ces oiseaux qui sortent, ce sont nos oiseaux de mort... » Nous vîmes au bastion ce que ces oiseaux nous annonçaient. Après quelques coups de fusils tirés sur la batterie, qui du reste était hors de portée, nous quittâmes le bastion et nous rentrâmes en ville ; les rues en étaient labourées par les bombes et couvertes de débris de toits. Les boulets pleuvaient de tous côtés; je dois noter en passant que nous vîmes tomber sur le

Muséum la bombe qui y mit le feu. Cette remarque est nécessaire, parce qu'entre autres calomnies on a imputé aux révolutionnaires d'avoir voulu incendier le Muséum et la Bibliothèque. On a bien le droit de parler de pillage, lorsque pendant le temps où la ville tout entière appartenait au peuple, il suffit toujours d'un seul homme à la porte de la banque, comme dans la plus profonde paix, et qu'il n'y en eut pas même un à la porte du palais de Windischgraëtz, tant on jugeait inutile de protéger contre ce peuple les propriétés des généraux ennemis! Et en effet, il n'y fut pas touché à un clou. Je ne vis qu'une seule fois et pendant un moment l'idée de la destruction s'éveiller dans le peuple. Un soir, il voulut mettre à bas la statue de l'empereur François; peu de mots suffirent pour lui faire abandonner ce projet, dont la réalisation aurait du reste débarrassé Vienne d'un monument affreusement laid. Les vrais vandales sont ceux qui l'ont fait élever.

Nous restâmes quelque temps encore à regarder le bombardement au delà des fossés; puis nous nous rendîmes dans une famille de nos amis pour la voir et pour lui venir en aide en cas de besoin. Sur le Marché des Paysans, nous entendîmes tout à coup battre la générale; elle produisait réellement un effet sombre et terrible, mêlée ainsi au tonnerre des canons, à l'éclat des bombes, au fracas des toits qui s'écroulaient. Arrivés au Marché-Haut, nous vîmes d'où venait ce bruit de tambour. La place était déserte et vide, comme l'étaient toutes les rues et toutes les places en ce moment-là; les habitants s'étaient réfugiés dans les caves, ou dans les parties les plus reculées de leurs maisons, pour s'y mettre à l'abri des balles. Au milieu de cette vaste place vide marchait tout seul un homme du peuple d'une cinquantaine d'années; il était précédé d'un petit gamin de dix ans tout au plus. Le petit portait un grand drapeau noir, rouge et or; le vieux battait du tambour. Il ne regardait ni à droite ni à gauche; les bombes volaient sur sa tête, éclataient à côté de lui, derrière lui; il allait en avant, d'un pas mesuré, battant la générale, — et il battait, battait toujours, comme s'il voulait réveiller du sommeil des morts un monde défunt. Le jeune garçon marchait devant lui tranquillement. Le vieux avançait et battait sans relâche. — Nous restâmes les yeux attachés sur cette scène, et nous les sentions se remplir de larmes. — « Mon brave ami, lui dîmes-nous enfin, assez! tout est fini! — Non, répondit-il, il faut qu'ils sortent, il faut qu'ils sortent encore une fois. La partie ne peut pas être perdue. » — Tout en parlant, il continuait à marcher et à battre du tambour avec tant de force qu'il surmontait le bruit du canon, et l'enfant portait tranquillement

son drapeau, regardant de tous côtés s'il ne venait personne. Personne ne venait!

Le soir tombait, lorsque nous retournâmes au fossé. Les canons se turent subitement; tout redevint silencieux. Au bout de dix minutes, une trentaine d'étudiants et d'ouvriers passèrent le fossé en courant; ils venaient du Marché au Charbon et se dirigeaient vers la place Saint-Étienne. Ils se retournaient sans s'arrêter, comme s'ils craignaient d'être poursuivis. Quelques minutes après parut Becher, l'épée à la main, suivi aussi d'une poignée d'hommes. Ils arrivaient du même côté, jetant en arrière, comme les premiers, des regards inquiets, et ils traversèrent le fossé à grands pas. Ils ne pouvaient fuir que devant les Autrichiens. En effet, quelques gardes nationaux avaient ouvert aux impériaux la porte du château; la troupe de Becher s'arrêta sur le bastion; si elle ne s'était pas retirée au plus vite, elle aurait été facilement coupée et cernée; car au bout de deux minutes les Autrichiens se montrèrent sur la place du fossé. D'abord arriva un peloton d'une douzaine d'hommes, la baïonnette en avant; du reste, il n'était pas aisé de voir dans quelle position ils voulaient porter leur arme; le corps et les bras leurs tremblaient si fort que leur baïonnette allait et venait comme un balancier. En même temps, ils regardaient d'un air effrayé aux fenêtres, à droite et à gauche, et ne cessaient de crier: « Ami! ami! » Toute la compagnie, qui les suivait de près, avait la même attitude, officiers et soldats. Les officiers envoyaient des saluts aux fenêtres en baissant leur épée, et criaient également: « Ami! ami! » Ces pauvres soldats, craignant une nouvelle attaque, étaient à faire pitié. Le peuple, qui les entourait de toutes parts, demeurait tranquille. On vit alors une chose étrange: cent fenêtres qui, depuis trois semaines, étaient restées closes et les rideaux baissés, comme des fenêtres de maisons inhabitées, s'ouvrirent comme à un signal donné, et se garnirent de spectateurs qui, faisant flotter des mouchoirs de poche, accueillaient les soldats du cri de « Vive l'Empereur! » Le peuple répondit aussitôt par un immense concert de sifflets, qui étouffèrent la voix des fidèles, en présence, ou pour mieux dire, au milieu des vainqueurs qui, l'arme au bras, mais d'un air assez piteux, continuaient leur entrée triomphale. Les sifflets du peuple accompagnèrent les soldats jusqu'à la place Canne-au-Fer. De là partirent encore quelques coups de fusil. C'était Becher qui les tirait. Il s'était remis en ligne et recevait les soldats dans Vienne vaincue avec une dernière décharge. Puis tout rentra dans le silence. La nuit tomba. Un grand drame finissait, et, le rideau tombé, l'orgie de la monarchie commença.

Les faits qui suivent l'arrestation et la condamnation de mes collègues, l'arrêt porté contre moi par contumace, ma fuite, ma reconnaissance pour ceux auxquels je dois la liberté et la vie, tout cela constitue un autre chapitre, et est réservé à un autre temps ; pour le raconter, je dois attendre le moment où je pourrai parler sans trahir mes amis, sans compromettre, aux yeux de leurs collègues et de leurs maîtres, de hauts fonctionnaires comme trop humains et trop disposés à épargner le sang.

MAURICE HARTMANN.

(*Traduit de l'allemand.*)

L'article que l'on vient de lire est extrait des *Demokratische Studien* (Études démocratiques) qui ont été publiées sous la direction de M. de Walesrode.

Dans l'original, le travail de M. Hartmann porte le titre de : *Souvenirs d'un révolutionnaire.*

LES POSTES

DANS

LA GAULE ROMAINE

DEUXIÈME ARTICLE[1]

Il est impossible de se rendre compte des différentes phases de l'établissement des postes dans la Gaule romaine, en limitant strictement à cette contrée les recherches historiques qui peuvent nous éclairer dans cette étude. Diverses indications, éparses dans les auteurs latins, confirment l'idée précédemment émise d'une institution de relais en deçà des Alpes, en tout semblable à celle dont jouissaient les provinces suburbaines de la ville des Césars.

L'an 752 après sa fondation, Rome était loin de ses débuts sur le mont Palatin. Ses légions l'avaient faite maîtresse du monde, et la société fonctionnait suivant ses rouages administratifs. Dans la période des quatre premiers siècles après Jésus-Christ, le peuple romain est le seul qui marche sous une ère nouvelle avec les débris des royautés éteintes et des empires déchus. Par lui seul, l'historien relie les temps anciens aux temps modernes, et notre étude des routes et des postes, jusqu'au v[e] siècle, se trouve tout entière à la discrétion des annales de Rome, la Gaule étant alors province impériale.

« L'espace a été mesuré à tous les empires ; Rome seule est l'univers, » disait Ovide. — « Il n'est pas, ajoutait Cicéron, une nation qui ne

[1] Voir la livraison du 1[er] février dernier.

» nous soit tellement soumise, qu'elle n'ait plus qu'à peine d'existence » par elle-même. » Ce langage, empreint de patriotisme et d'orgueil était vrai. Et cet amalgame de provinces réunies à la pointe de l'épée, sous un seul et même sceptre, obéissait simultanément aux ordres d'une administration centrale, au moyen d'une rapide et régulière transmission des décrets impériaux.

Comme nous l'avons vu, Rome n'ignorait pas que l'état des routes est un signe révélateur de la grandeur d'une nation; elle créa des voies partout sur les traces de ses légions triomphantes, et tint à honneur de donner aux barbares assis à ses frontières une idée majestueuse de son organisation active et intelligente en temps de paix, comme elle leur avait donné une preuve irrésistible de ses ressources en temps de guerre. Plus habiles que les Pharaons, qui travaillaient pour la mort en élevant des pyramides, inutiles desséchoirs de momies, les Romains travaillaient à étendre la vie et à multiplier leurs relations.

LE TRACÉ DES ROUTES ET LES MESURES ITINÉRAIRES

Sous la république, on pourvoyait aux dépenses nécessaires à l'entretien des chemins, au moyen des dépouilles des ennemis et des tributs accordés aux vainqueurs. Plus tard, il y eut une contribution personnelle, à laquelle les privilégiés eux-mêmes étaient soumis. L'empereur, quoique au-dessus des lois, n'en fut pas toujours affranchi. Les particuliers des villes, jouissant de rues pavées, devaient en avoir soin, chacun devant sa porte.

Quant à la construction des routes, elle se faisait aux frais du Trésor public, s'il s'agissait de grandes voies, qualifiées de militaires, consulaires, prétoriennes; aux frais des provinces, lorsque c'étaient de simples chemins de traverse, destinés à relier un village à un autre. Mais la munificence des particuliers venait souvent en aide au Trésor dans ces sortes de dépenses. Tantôt un riche propriétaire prenait à sa charge le percement et l'établissement d'une voie à travers ses domaines, comme C. Julius Lacer, sous le règne de Trajan, le fit sur le territoire d'Alcantara, en Espagne; tantôt c'étaient des legs considérables exclusivement destinés au pavage et à la réparation des chemins, témoin le legs du chirurgien Clinicus, qui montait à 307,000 sesterces (environ 6,200 francs).

Du reste, ces dons généreux ne restaient pas sans récompense; le peuple romain s'en montrait fort reconnaissant : aux uns, il élevait des

arcs de triomphe, aux autres des colonnes commémoratives; à d'autres, enfin, il décernait des médailles avec des inscriptions louangeuses. Souvent aussi les voies portaient le nom de ceux qui les avaient créées. De plus, l'entretien et la fondation des routes avaient été mis au rang des ouvrages nobles.

Deux arcs de triomphe en l'honneur d'Auguste ont été reproduits sur des médailles dont le revers portait en exergue l'inscription suivante : *Senatus populusque romanus, imperatori Cæsari, quod viæ munitæ sunt ex eâ pecuniâ, quæ, jussu Senatûs, ad aerarium delata est.* « Le Sénat » et le peuple romain, à César, empereur, pour avoir appliqué à l'en» tretien des routes l'argent qui, sur l'ordre du Sénat, avait été mis » au Trésor. »

On estime à plus de 4,000 lieues la longueur totale des routes dans l'empire romain. Elles avaient différentes désignations, suivant leur origine et leur fin, suivant leur construction et leur largeur. Les chemins militaires partaient du milliaire de Rome, de Bordeaux ou de Lyon, et s'étendaient jusqu'à la mer, jusqu'aux frontières ou, au moins, jusqu'à quelque grand fleuve. Les chemins privés avaient les métairies pour extrémités, et les chemins de traverse menaient d'une grande voie à l'autre.

D'après Ulpien, on désignait par *Iter* une route sur laquelle on pouvait voyager à pied, à cheval ou en litière, mais non pas y conduire à la main ni chasser devant soi un cheval ou autre bête de somme. Les charrettes et les chariots n'y avaient point accès; sa largeur était de deux pieds.

L'*Actus*, pratiqué dans les terres labourables avait 4 pieds de large, et donnait passage aux voyageurs à pied et à cheval; il servait, en outre, au transport des fruits de la terre en chariot.

La *Via*, ou grande route, variait en largeur de 8 à 20 et 60 pieds. Plusieurs chariots pouvaient y passer de front; elle était livrée à tous les modes de locomotion et était d'une construction remarquable.

Lorsque les Romains projetaient de relier au milliaire central quelque ville éloignée, ils s'occupaient nécessairement de l'utilité que pouvait offrir la nouvelle voie, comme chemin de communication pour les légions et les voyageurs; mais ils ne perdaient pas de vue les agréments dont était susceptible le tracé, suivant les lieux qu'il devait parcourir. Les beautés de la nature furent d'abord les seuls ornements des routes, et le voyageur, partant de la porte Capène sur la voie Appienne, côtoyait la mer Tyrrhénienne et l'apercevait presque continuellement sur sa droite jusqu'à Sinuesse. Tantôt il dominait, de la hauteur, les plaines du

Latium, où s'élevaient Alba, Fregellæ et Arpinum; tantôt il descendait dans de profondes vallées, au milieu des marais Pontins, où la lutte de la nature et de l'homme se révélait en vastes pilotis, en jetées gigantesques, sur un sol mouvant, qui a englouti tant de travailleurs dans ses tourbes fétides.

En Italie, les tombeaux étaient dans le voisinage des cités, et les faubourgs de Rome étaient d'immenses et splendides nécropoles, qui s'étendaient parfois sur une longueur de 12 ou 15 kilomètres le long des routes. Les dieux y avaient leurs temples, comme les héros leurs arcs de triomphe, comme les citoyens leurs mausolées.

La manière dont furent pavées dans la suite les voies militaires était remarquable par l'arrangement des pierres et, quelquefois, par le dessin symétrique de ces pierres, entremêlées de marbres de couleur. Nous n'avons qu'un mot à dire comme preuve de leur incomparable résistance : c'est qu'après quinze cents ans d'oubli, les voies romaines déterrées étonnent les hommes de l'art par la disposition intérieure et extérieure de leur chaussée, où toutes les règles de la construction moderne sont jointes à une inimitable solidité dans les couches.

Ici se placent deux questions d'un haut intérêt historique: Quelles étaient les mesures itinéraires dans la Gaule romaine? Quelle était la valeur réelle de ces mesures? Malheureusement, on ne saurait dire que ces questions, depuis longtemps pendantes, soient aujourd'hui rigoureusement tranchées. Cette lacune est d'autant plus regrettable, qu'elle nous ôte les moyens d'évaluer la distance qui existait entre les pierres milliaires, la longueur des courses imposées aux chevaux de poste et leur rapidité ordinaire.

Des savants du siècle dernier, d'autres en celui-ci, ont repris successivement le problème, et les travaux de Cassini, de Picard, de Gosselin, du baron de Valkenaër et de M. Pistollet de Saint-Ferjeux, forment les principaux ouvrages à consulter sur cette matière.

C'est à Caïus Gracchus que l'Italie doit les premières pierres destinées à aider les voyageurs à monter à cheval ou en voiture. Taillées en forme de marchepied, elles étaient fort rapprochées les unes des autres (de $3^{m}20$ en $3^{m}20$), et précédèrent la pose des colonnes milliaires.

« Non loin du temple de Saturne, à Rome, vers la basilique Julia, se » trouvait une colonne cylindrique en marbre blanc, haute de 10 pieds » sur 2 de diamètre environ; son fût portait une boule de bronze » doré surmontée d'un petit cône triangulaire allongé de même métal.» C'était le milliaire d'Auguste. Les autres n'affectaient pas tous la même forme: ils étaient ronds, carrés, ou polyédriques, suivant la fantaisie

des ouvriers; ils portaient quelquefois des inscriptions et toujours un chiffre de distance. Cette distance était déterminée, non pas à partir de Rome, mais seulement entre deux cités d'une certaine importance. Ainsi, dans les Gaules, la route de Thérouenne à Tongres est ainsi comptée dans l'itinéraire d'Antonin:

De *Taverna* (Thérouenne) à *Nemetacum* (Arras), 22 milles;

De *Nemetacum* à *Camaracum* (Cambrai), 14 milles;

De *Camaracum* à *Bagacum* (Bavay), 18 milles;

De *Bagacum* à *Vodgoriacum* (Vaudré), 12 milles;

De *Vodgoriacum* à *Aduaca Tongrorum* (Tongres), 46 milles.

De sorte que, pour connaître la distance entre la première et la dernière de ces villes, il fallait totaliser les nombres qui représentent les diverses distances intermédiaires: en somme, 112 milles.

Mais si le mille était uniformément employé sur les chemins d'Italie, il n'en était pas ainsi dans la Gaule: il s'y mêlait à la lieue en deçà du Rhône et de la Garonne; et, par une réciprocité fatale, les Romains donnèrent le nom de mille à la lieue gauloise, et les Gaulois celui de lieue au mille italique. De là, l'extrême confusion qui ne permet que des appréciations approximatives, à travers des éléments incomplets et souvent contradictoires. M. Naudet, de l'Académie des inscriptions, pense que les distances entre les mansions, mutations et cités, devaient varier selon la nature du pays que traversaient les routes, et adopte une moyenne de 8 à 9 milles entre chaque relais. Toutes nos recherches et nos comparaisons entre ses assertions et les auteurs qui ont abordé ce point difficile, n'ont fait que justifier cette opinion qu'il a émise dans son excellent mémoire sur les postes romaines.

Quant à la lieue gauloise, dont la valeur a été si discutée sans résultat définitif, elle variait entre 2,200 et 2,400 mètres. Ammien-Marcellin, qui avait habité longtemps en deçà des Alpes, dit, en parlant de Lyon, qu'il nomme *Exordium Galliarum* (commencement des Gaules) : *Exinde non millenis passibus, sed leugis, itinera metientur.* — « D'où les routes » étaient mesurées non plus par milles, mais par lieues. » — Ailleurs, il ajoute que 14 lieues font 21,000 pas. La lieue gauloise valait donc 1,500 pas. Or, le pas (*passus*) chez les Romains était de 1^{m}473. On arrive, par une simple multiplication, à obtenir 2,209^{m}50 comme mesure de la lieue gauloise. D'autres la portent à 2,222 mètres et même jusqu'à 2,400. Le témoignage d'Ammien-Marcellin se trouve confirmé par plusieurs anciens auteurs et n'a rien perdu à l'examen des modernes.

LES POSTES DEPUIS LA MORT D'AUGUSTE

Sous les successeurs d'Auguste, les routes furent constamment entretenues et souvent réparées. Caligula lui-même, dans ses folies, ne négligea point cette partie de l'administration, et fit construire ou relever plusieurs ponts sur les fleuves. Il alla même, dans ses excentriques volontés, jusqu'à vouloir en faire jeter un sur la mer. Claude s'acharna au desséchement du lac Fucinus pour rectifier le tracé d'une voie romaine, employa trente mille hommes à cette entreprise, qui ne réussit qu'incomplétement, malgré onze ans de travaux continus. Sous Néron, Vetus, commandant des légions, avait projeté de relier par un canal la Moselle à l'Araris, mais la jalousie de son collègue en Belgique fit échouer ce dessein.

S'il fut un prince de Rome sous lequel les postes ont dû recevoir une grande impulsion, ce fut assurément sous Vespasien. Son avarice bien connue provoquait partout la rentrée des impôts au Trésor, et les relais suffisaient à peine au transport des levées, soit en argent, soit en nature. Il répara le milliaire doré d'Auguste, fit percer les Apennins pour raccourcir la voie Flaminienne, et ordonna de grands travaux sur les chemins d'Italie et des provinces. Jaloux d'être instruit de toutes les nouvelles propres à intéresser son gouvernement, il ne se contentait pas de ses agents ni de ses courriers ordinaires; il avait rétabli les premiers messagers d'Auguste, particulièrement d'Ostie à Rome : c'étaient des coureurs à pied, qu'il payait le moins possible et auxquels, nous savons comment, il retira le fameux droit de chaussure.

A cette époque, les convois de bagages ou de deniers des empereurs étaient accompagnés de détachements militaires, car les routes n'étaient pas plus sûres pour eux que pour les riches voyageurs. Vainement les *lares viales*, protecteurs des limites et des voies, dressaient leurs sacrées images au-dessus de leurs colonnes quadrangulaires : les figurines grossières représentant Mercure, Hercule ou Bacchus, étaient impuissantes à arrêter la main des brigands qui infestaient diverses contrées. « Voyagez-vous la nuit, disait Juvénal, voyagez-vous avec le » moindre vase d'argent, il vous faudra craindre le glaive d'un assassin ; » l'ombre d'un roseau agité au clair de la lune vous fera trembler, » tandis que le voyageur sans bagage chantera en présence du » voleur. »

Trajan s'occupa beaucoup, sinon de la création, du moins de la con-

servation des routes. Les endroits marécageux furent pavés, les chaussées débarrassées des ronces qui les couvraient de place en place; des collines furent percées, des vallées comblées, et il rapprocha des lieux habités les chemins qui traversaient les forêts et les plaines solitaires, sortes de déserts peuplés de bêtes sauvages.

L'existence des relais n'avait supprimé, ni de droit ni de fait, les transports par réquisition. Les sujets des provinces se trouvaient toujours plus ou moins sous le coup d'une fourniture instantanée de chevaux pour le service des agents de l'empereur; cette sorte d'impôt resta presqu'en permanence sous Trajan, mais elle fut soumise à des règlements restrictifs par Adrien. Ce dernier régna vingt et un ans, pendant lesquels il fit de longs et nombreux voyages. Il ne se servait jamais de voitures ni de chars, préférant le cheval ou la marche; peu soucieux des intempéries de l'air, il allait tête nue, par la neige, le soleil ou la pluie. Marcheur infatigable, il parcourait un espace de vingt milles chargé de ses armes, comme l'infanterie romaine. On raconte même que, dans sa jeunesse, il devança un messager envoyé pour préparer sa disgrâce près de Trajan. Deux fois il visita les Gaules et s'embarqua sur le Rhône, fait historique dont les nautes de ce fleuve nous ont transmis la mémoire par une inscription retrouvée jadis sur les murs de l'église de Tournon. Près de Riez, une inscription mutilée attribue à Adrien une voie pavée en-deçà des Alpes; on ne sait laquelle.

Généralement, les voyages d'un prince sont une charge extraordinaire pour les relais des postes, tant à cause du transport des personnes de sa suite que de la conduite des bagages. Il n'en fut pas ainsi de ceux d'Adrien, qui fit droit aux plaintes des contribuables, diminua les impôts, et usa d'une manière très-judicieuse et très-modérée de ses droits sur la course publique.

Caracalla et Géta étendirent le droit de cité aux villes de la Gaule alliées ou sujettes de Rome; au tribut ordinaire s'ajouta alors la cotisation personnelle. Le régime municipal était uniforme pour toutes les villes. « La curie administrait les affaires de la cité, ses dépenses et » ses revenus; en outre, elle répartissait et percevait les impôts pour » le compte de l'État, et veillait à l'entretien des routes et des étapes » militaires, le plus important des services publics sous un gouvernement de cette nature. »

Il y avait alors, dans la Gaule méridionale, un préfet des postes, comprenant sous son autorité les provinces de Lyon, de Narbonne et d'Aquitaine. A quelle date remontait la création de cette charge?

Jusqu'à quand subsista-t-elle? Nous l'ignorons complétement. Peut-être n'était-ce qu'un titre particulier d'une des attributions du préfet du prétoire.

Pendant que les empereurs se succédaient rapidement sur le trône des Césars, le christianisme et les barbares préparaient sans relâche la ruine de l'empire. L'an 241, les trois Gordien régnant à Rome, les Francs pénétraient dans les Gaules et y étaient vaincus. Dix ans après, ils prenaient leur revanche dans la forêt Hercynie et se repliaient de nouveau derrière le Rhin. Vers 268, ils revinrent par terre et par mer, et signalèrent leur réapparition par d'effroyables ravages. L'invasion des barbares s'essayait contre l'empire romain dans les Gaules.

La cour de Rome ne se doutait pas des périls qui s'amoncelaient pour l'avenir autour d'elle, et doublait les impôts pour faire face aux dépenses nécessitées par le luxe effréné des souverains. Et ce luxe n'était pas complétement personnel à ces derniers : les officiers qui allaient représenter au loin l'autorité impériale recevaient des dons magnifiques, qui retombaient toujours sur les contribuables. Ainsi les gouverneurs des provinces se servaient des postes en se rendant à leur siége, et les collecteurs du fisc assujettissaient les villes et les villages à de nombreuses réquisitions. Cela n'empêchait point la munificence impériale de doter ses principaux agents d'un matériel abondant, dont on retrouve les détails dans les biographies d'Alexandre Sévère et de Valérien, par Lampride et Trebellius Pollion.

Le premier de ces princes avait autorisé dans Rome tous les sénateurs à avoir des carrosses et des coches argentés. A chaque gouverneur de province, il accordait vingt livres d'argent en poids, six mules, deux mulets, deux chevaux, robe de palais, robe de chambre, robe de bain, cent écus d'or en gages, un cuisinier, une maîtresse à ceux qui n'étaient pas mariés; rien n'était oublié ni épargné. A l'expiration de leur charge, ils rendaient leurs mules, chevaux, mulets, muletiers et cuisiniers, et pouvaient garder le reste, si leur gestion avait été satisfaisante; dans le cas contraire, ils étaient condamnés à restituer le quadruple de ce qu'ils avaient reçu.

Mais c'est dans Trebellius Pollion qu'il faut lire la lettre (*tractoria*) de l'empereur Valérien à Zozimion, procureur de Syrie, curieux et unique document des largesses de la cour romaine envers ses représentants. Il s'agit du tribun de la cinquième légion, qui, plus tard, monta sur le trône sous le nom de Claude II. « Nous avons ordonné ce qui suit, » dit l'empereur, en faveur de Claude, sorti de la province d'Illyrie » pour être tribun de la cinquième légion martienne, l'une des plus

» braves de toutes les légions, comme lui, de son côté, nous a semblé
» préférable à ceux qui ont été le plus affectionnés au service de la
» république, et même d'entre les anciens : donnez lui pour ses
» gages 3,000 boisseaux de blé tous les ans, que vous tirerez de nos
» greniers, et avec cela 6,000 boisseaux d'orge, 2,000 livres de lard,
» 3,500 setiers de vin vieux, 150 setiers de très-bonne huile, 600
» setiers d'autre huile moins bonne, 20 minots de sel, 150 livres de
» cire pesant, du foin, de la paille, du vinaigre, des salades et des
» herbes potagères autant qu'il en aura besoin, trente dizaines de
» peaux à faire des tentes, 6 mulets de somme par an, 3 chevaux
» tous les ans, 10 chameaux tous les ans, et 9 mules aussi toutes les
» années, 50 livres pesant de vaisselle d'argent toutes les années,
» avec 150 philippes (monnaie), où notre visage soit représenté, et aux
» étrennes 47 et 160 deniers, deux tuniques militaires rouges par an,
» une boule d'or avec sa pointe de cuivre de Cypre, un baudrier
» d'argent doré, un anneau enrichi de deux perles ou pierres pré-
» cieuses d'une once pesant, un bracelet de sept onces, un collier
» d'une livre pesant, un armet doré, deux boucliers d'or ciselé, une
» cuirasse qu'il restituera, deux lances herculanes, deux masses avec
» leurs courroies, deux faux, quatre autres faux à couper le foin,
» un cuisinier qu'il rendra, un muletier qu'il rendra, deux belles
» femmes d'entre les captives, une aube de soie avec une robe de
» chambre de pourpre de Girbe, un collet de pourpre de Mauritanie,
» à mettre sous les armes, un secrétaire qu'il rendra, un ingénieur
» qu'il rendra, deux paires de coussins de Cypre, deux chemises de fin
» lin, deux mouchoirs à se peigner à l'usage des hommes, une longue
» robe qu'il rendra; le laticlave qu'il rendra; deux chasseurs qui
» suivent partout à pied, un charpentier, un contrôleur du prétoire,
» un porteur d'eau, un pêcheur, un confiturier, un millier pesant de
» bois par jour, s'il s'en trouve en abondance, ou bien autant qu'il
» s'en pourra trouver commodément selon les lieux; quatre poêles de
» feu; un baigneur et du bois pour les bains, s'il ne se lave dans les
» bains publics. Et pour les autres choses qui ne se peuvent ici rap-
» porter par le menu, vous les donnerez selon votre discrétion, mais
» en telle sorte que vous ne donnerez de ces choses-là qu'en espèces,
» et nullement par l'estimation qui en pourrait être faite. Et si quel-
» que chose de tout cela ne se trouve pas en quelque lieu, vous ne
» le fournirez pas et le prix n'en sera point exigé en argent. Or, j'ai
» bien voulu accorder particulièrement toutes ces choses, non pas
» comme à un tribun, mais comme à un capitaine général, parce qu'il

» est homme de mérite, et tel qu'il serait digne qu'on lui en donnât » encore davantage. »

A quelque point de vue que l'on se place pour étudier l'organisme des moyens de transport chez les Romains, on ne peut méconnaître que les postes aient été un impôt réel, impitoyable, livré, quant à ses restrictions et à ses accroissements, au bon plaisir du souverain. Il faut dire cependant, à la louange des empereurs, que les dommages occasionnés aux relais provenaient rarement de leurs propres exigences, mais plutôt des réquisitions fréquentes de leurs subordonnés. Et cet impôt était, de sa nature, d'autant plus pénible qu'il était plus improductif, c'est-à-dire que, réservé aux uniques besoins du gouvernement, il était sans utilité pour les gouvernés.

TRANSPORTS PAR EAU.

A côté des modes de transport par terre, Aurélien organisa les transports par eau, avec le même caractère dans la forme, il est vrai, mais avec moins d'égoïsme et plus de profit pour le peuple. Il concéda le libre parcours du Tibre à des nautonniers qui, en échange du monopole du transit des marchandises sur ce fleuve, devaient mettre leurs barques au service de l'État sur toutes les rivières pour le transport des armes et des denrées impériales. Une corporation de ce genre existait en Gaule, à Lutèce, avec les mêmes priviléges et les mêmes charges. De plus, « deux flottes, l'une de Carthage et l'autre » d'Alexandrie, apportaient à Ostie le blé de l'Égypte et de l'Afrique. » Le transport n'en coûtait rien à l'État. Il y avait un ordre de per» sonnes obligées de fournir des vaisseaux d'une certaine grandeur et » de faire les frais de la traite : on les appelait *naviculaires*. Cette » obligation n'était pas personnelle, mais attachée aux possessions. » C'était une servitude imposée à certaines terres ; quand ces terres » passaient en d'autres mains, soit par succession, soit par vente, » l'obligation d'entretenir ces vaisseaux passait aux héritiers ou » aux acquéreurs. Ce blé, rendu au port d'Ostie, était transporté à » Rome sur des barques. » Du reste, les relations commerciales de la métropole avec la Germanie, la Grande-Bretagne et surtout les Gaules, s'effectuaient par eau. Les Gaulois entretenaient un commerce considérable avec les habitants des îles Cassitérides et Britanniques. Vannes était leur entrepôt, et ils transportaient jusqu'à Narbonne et à Marseille les marchandises à destination d'Italie. Les négociants

romains faisaient de fréquents voyages dans la partie méridionale et y amenaient les vins de Falerne et de Formies. Saint Jérôme parle avec éloge des manufactures d'Arras. Arles avait des marchés importants, au rapport d'Ausone. Marseille n'avait rien perdu de son premier éclat. Le port de Narbonne était fréquenté par les étrangers qui venaient d'Égypte, de la Sicile, de l'Italie et de l'Espagne. On apportait à Bordeaux de la cire, du suif, de la poix, du papier, etc., et il s'y faisait un grand trafic de ces diverses marchandises. Au milieu des terres, Lyon, célèbre par son négoce et par son heureuse situation au confluent du Rhône et de la Saône, et par les grandes routes qui en partaient, étendait, pour ainsi dire, ses bras de la Méditerranée à l'Océan.

Auguste avait rendu navigables le Tibre, le Vulturne et beaucoup d'autres fleuves d'Italie. Plus d'une fois, il fut question d'unir la mer du Nord à la Méditerranée, en canalisant le Rhône, la Seine et le Rhin et en les reliant par un travail artificiel.

Strabon avait remarqué l'heureuse configuration de la Gaule quant à la viabilité de ses rivières, et il a dit quelque part : « Ce qui mérite » surtout d'être admiré dans cette contrée, c'est la parfaite corres- » pondance qui règne entre ses divers cantons, par les fleuves qui » les arrosent et par les deux mers dans lesquelles ces fleuves se » déchargent ; correspondance qui constitue en grande partie l'excel- » lence de ce pays, par la facilité qu'elle donne aux habitants de com- » muniquer les uns avec les autres, et de se procurer mutuellement » tous les secours et toutes les choses nécessaires à la vie. »

Les *stationes*, *littera*, *portus*, rade, plage et port, pour les itinéraires maritimes, correspondaient aux *civitates*, *mutationes* et *mansiones* des chemins terrestres, les uns créés par la nature au fond des golfes, les autres creusés par la main des hommes. Le trajet par mer, de Rome à Arles, était mesuré en milles italiques et les autres par stades. Il y avait deux sortes de vaisseaux : *onerarias naves*, navires de transport (les *clabula* des postes), et *cursorias naves*, les navires de course (le *velox cursus* des relais). Julien l'Apostat descendit le Danube sur cette dernière espèce de vaisseaux, et Mamertin, dans le panégyrique de ce prince, témoigne ainsi de leur rapidité : « Auguste empereur, vous » avez consenti à écouter toutes les requêtes des populations sou- » mises ou barbares, accourues sur votre passage, et pourtant, lors- » qu'on racontera le temps que vous avez mis à faire ce voyage, on ne » pourra penser que vous avez fait autre chose que naviguer sans » vous arrêter. »

Depuis Auguste jusqu'à Constantin, les postes ne cessent pas de fonctionner, mais elles sont loin d'avoir conservé l'éclat des premiers jours de leur établissement. Le système administratif et financier de cette époque était peu favorable à leur développement en dehors des prérogatives de l'empereur et en faveur des particuliers. En outre, Rome ignorait les relations écrites du commerce et de la famille, relations qui ont fait la poste ce qu'elle est aujourd'hui.

LES POSTES DEPUIS CONSTANTIN JUSQU'A LA CHUTE DE L'EMPIRE D'OCCIDENT

Sous Constantin, la Gaule fut divisée en dix-sept provinces, dont six consulaires. Un préfet résidait à Trèves avec un vicaire sous ses ordres, un comte des largesses impériales ou grand trésorier, un inspecteur des transports *(præpositus bastagæ)* et un commandant de la flotte d'Andrésy. Il soumit les relais à des règlements spéciaux, dont le Code théodosien nous a heureusement conservé la teneur. Au moment où Constance Chlore, son père, expirait dans la Grande-Bretagne, ce prince était artificieusement retenu à Nicomédie. Il parvint à échapper à ses persécuteurs, franchit avec toute la rapidité des postes la Thrace, l'Illyrie, l'Italie septentrionale, traversa les Gaules et ne s'arrêta qu'outre-mer. Il avait soin de faire couper les jarrets des chevaux qu'il laissait derrière lui, afin d'entraver la marche de ceux qui le poursuivaient. Ce fut le premier usage des postes qu'il fit à son avénement.

A cette époque, une nouvelle classe de personnages avec laquelle le gouvernement devait compter, s'était élevée en puissance et détournait fréquemment à son profit les bénéfices des relais : c'étaient les évêques. De même que les fonctionnaires provinciaux devaient se rendre périodiquement aux assemblées administratives présidées par le préfet, particulièrement à Arles, dans les Gaules, et se servaient des chevaux de la course publique pour parvenir à destination, de même les évêques réclamèrent l'usage des postes pour aller aux assemblées synodales, et même pour de simples voyages en dehors de leur charge. Constantin, nouvellement converti au christianisme, prêta la main à leurs exigences et leur sacrifia les restrictions maintenues jusqu'alors. Il nous reste une lettre de lui à Élasius, préfet d'Afrique, par laquelle il ordonne de fournir à Cécilianus, évêque de Carthage, et à sa suite, non-seulement une lettre d'évection qui concédait les chevaux, les véhicules de la

course publique ou les navires de l'État, mais encore une *tractoria*, diplôme dont le titulaire se servait pour obtenir, outre les moyens de transport, les vivres et le logement sur son parcours. Vainement saint Grégoire de Naziance opposait l'humilité et le dénûment de son genre de vie aux prétentions luxueuses de ses collègues à l'épiscopat, et leur représentait dans ses discours la foule s'écartant devant eux plus par crainte que par respect. Les évêques qui, dans leur résidence, avaient des chars dorés, une suite nombreuse, ne manquèrent pas d'user des bonnes grâces de l'empereur chrétien, pour ajouter au prestige de leur sacerdoce celui de l'éclat et de la rapidité de leurs voyages.

Aussi, qu'en résulta-t-il? « C'est que, dit Ammien-Marcellin, Constan- » tin énervait les postes avec ses troupes d'évêques courant de çà et de » là, dans les voitures, à ce qu'ils appelaient leurs synodes. » Après le concile de Rimini, les relais étaient dégarnis, les chevaux morts ou malades; et les mancipes ou maîtres de poste élevaient leurs plaintes jusqu'à l'empereur, qui, jetant les yeux sur les rapports qui lui arrivaient de tous côtés, s'empressa de faire connaître ses intentions et ses ordres. Il notifia restriction sur restriction. « Nous retirons, écrivait-il à Acyn- » dius, préfet du prétoire, nous retirons aux gouverneurs, aux receveurs, » aux préposés des vivres et aux fournisseurs de fourrages la permission » de se servir des chevaux ordinaires de la poste et des *paraveredi*, de » peur que nos sujets des provinces ne subissent des réquisitions » exagérées. Sont exceptés, toutefois, les personnages dont le dévoue- » ment à notre personne est bien établi et bien connu, et qui voyagent » pour s'acquitter des obligations de leur emploi. Quant à vous, en cas » de besoin, vous vous servirez des relais partout où ils sont établis. » Si les affaires demandent que vous vous détourniez de la grande route » dans quelque voie militaire où la course n'existe pas, vous vous » servirez des chevaux de poste discrètement et dans la mesure néces- » saire pour vos gens. Si cette prescription n'est pas observée, les » gouverneurs seront responsables des amendes que, de votre propre » autorité, vous infligerez aux contrevenants. Du reste, des contrôleurs » ont déjà été envoyés pour l'exécution de cette ordonnance. Car nous » avons pu voir, par notre propre expérience, de quelles vexations » on accable nos sujets. Dans nos voyages, que l'intérêt de l'État nous » fait entreprendre, à peine parvient-on, avec tous les préparatifs et » tous les efforts possibles, à nous procurer vingt chevaux à chaque » relais. »

Peu de temps après, il était obligé de réitérer ses injonctions en les

appuyant de menaces sévères. Il lui revenait de toutes parts que des familles étaient ruinées par les levées fréquentes qui se faisaient en son nom, et que certaines provinces étaient fort irritées du fardeau qu'elles supportaient ; les officiers de sa maison en voyage, les légions, les particuliers même abusaient de la course publique. Aussi dut-il limiter à deux angaries par légion et deux paires de bœufs par angarie la réquisition pour le transport des soldats malades, et interdire, même aux préfets, de donner aucune lettre d'évection ni diplômes pour l'obtention des *Birota* et des *Rheda*.

La fraude se mêlait aux exactions dans les postes. Ceux qui obtenaient l'autorisation de se servir des chevaux publics cédaient à prix d'argent ces autorisations. Constantin l'apprit et punit d'exil l'acheteur, le vendeur et les mancipes complaisants qui fermaient les yeux sur un pareil abus. Il permit néanmoins à tout personnage voyageant par la course publique de s'adjoindre un compagnon pour sa sûreté pendant la route, et de prendre dans ce cas un *paraveredus*, ou cheval de renfort, à la seule condition d'en faire la déclaration d'avance à qui de droit.

Tout individu qui prenait de force un bœuf de labour, au lieu d'un bœuf des relais, devait être arrêté par les stationnaires pour être amené devant le préteur, ou livré à l'entière discrétion des magistrats de la municipalité. Si la dignité du contrevenant était telle qu'on ne pût décemment en opérer l'arrestation, son nom était simplement transmis à l'empereur.

Quiconque, arrivant d'un relais à un autre, avait besoin de changer de bœufs, n'en devait point prendre lui-même, mais attendre que les palefreniers en fissent sortir des écuries. Il interdit aux cochers et aux postillons l'usage des bâtons noueux pour frapper les animaux des postes, et prescrivit le fouet ou la baguette munie d'un faible aiguillon. De la sorte, les chevaux, mules, bœufs ou mulets, n'étaient point surmenés au delà de leurs forces. « Quiconque enfreindra cette loi, » écrivit Constantin, sera dégradé s'il est dignitaire, révoqué s'il est » fonctionnaire, déporté s'il est simple sujet ou soldat. »

Les diplômes étaient temporaires, mais souvent les porteurs en prorogeaient la durée au delà des limites fixées par le prince; ou bien on prenait plus de chevaux qu'il n'en était accordé. A ce sujet, l'empereur déclara ce genre de fraude délit capital, rappela qu'il réservait à lui-même ou aux maîtres des offices la concession des lettres de poste et définit ainsi le *parhippus* ou cheval d'excédant : « Tout voyageur sera » reconnu avoir un cheval en trop (*parhippus*), lorsque ce voyageur,

» auquel un ou deux *veredi* auront été accordés et portés sur le passe-
» port, en ajoutera un second ou un troisième à son ordre de course. »

Constantin recommanda aux gouverneurs des provinces de veiller attentivement aux postes, et de prendre les plus grandes précautions pour alléger les charges de ses sujets. Les particuliers ne pouvaient se servir ni des animaux de la poste ni des postillons pour leurs attelages ou pour le transport et la conduite des pierres et des marbres de construction. En sa qualité d'empereur chrétien, il exempta de la charge de mancipe les clercs, les évêques, les gens d'Église en général.

Toutes les précautions prises par Constantin pour sauvegarder les postes des abus auxquels elles étaient exposées, furent renouvelées par ses successeurs. Valens, Valentinien et Gratien, en particulier, s'occupèrent beaucoup de cette partie de l'administration, et nous présenterons sous forme de règlement unique et général les lettres qu'ils nous ont laissées.

RÈGLEMENT DES POSTES

« Les relais établis sur les chemins, dans toute l'étendue de l'empire romain, sont soumis directement à l'autorité de l'empereur.

» Toutefois, par délégation spéciale et commission signée de notre propre main, notre préfet du prétoire est mis en possession de pouvoirs étendus concernant l'organisation, l'entretien et l'usage de nos postes.

» Le préfet du prétoire seul peut requérir les chevaux et les voitures de course publique, en quelque temps et en quelque lieu que ce soit, en vertu du diplôme, une fois conféré, qu'il reçoit à son entrée en fonction.

» Nos lieutenants auront un certain nombre de lettres d'évection, pour faire face aux obligations de leur charge dans le gouvernement des provinces.

» Sont admis à solliciter des diplômes pour user des postes, les maîtres de la cavalerie et de l'infanterie et les personnages qui se sont illustrés dans les hautes régions administratives et, particulièrement, dans le service des relais.

» Les gouverneurs se rendant à leur poste profiteront de la course publique jusqu'à leur province exclusivement; en entrant sur le territoire soumis à leur autorité, ils devront se servir de leurs propres chevaux jusqu'à la ville de leur résidence, et ce, sous peine d'une amende d'une livre d'or.

» Un vicaire en partance pourra prendre trente ânes et dix chevaux;

s'il exige plus, il encourra une amende de cinquante livres d'or.

» Nul fonctionnaire, civil ou militaire, retraité, ne se servira des relais sans autorisation spéciale, quand même l'évection lui aurait été concédée pendant son activité de service.

» Nous nous réservons d'accorder aux fonctionnaires rappelés de leurs charges la faveur d'employer les postes pour revenir à Rome.

» Notre maître des offices pourra exceptionnellement donner aux gouverneurs des provinces l'autorisation de faire délivrer aux comtes en voyage quatre *veredi* avec un cheval de supplément, trois aux tribuns des soldats, et deux seulement à nos *agentes in rebus*.

» Les collecteurs d'impôts qui requerront la poste pour le transport des deniers, recevront des chevaux et des voitures, selon leurs besoins, pour eux et pour leurs escorteurs. Le véhicule fourni sera le *carpentum*, et deux ou trois escorteurs seulement pouront y prendre place.

» En cas de convocation du Sénat pour la discussion des affaires publiques, ou pour quelque fête solennelle, les sénateurs sont autorisés à prendre la poste pour arriver plus promptement.

» Nos vicaires sont chargés d'organiser dans nos voyages le transport de la garde-robe impériale. En cas d'absence des vicaires, le préfet du prétoire s'en chargera; les équipements militaires sont assimilés à la garde-robe impériale, et devront être amenés, au moyen des relais, jusqu'au lieu du campement des troupes.

» L'entretien des postes sera, suivant la coutume établie, à la charge des curies, selon la dignité et les moyens des curiales.

» Les vétérans des divers emplois de l'armée ou de l'administration, seront tenus de s'acquitter du mancipat dû à la course publique, même dans le cas où, contrairement aux lois, ils auraient obtenu une nouvelle charge, ou une dignité dans les élections.

» Sont seuls exceptés de la charge de mancipes ceux qui font partie des colléges religieux, ou qui tiennent au culte par quelque emploi que ce puisse être.

» Les préposés de la course clabulaire ou pesante (roulage) seront choisis parmi les anciens courriers retraités avec des diplômes honoraires et les anciens agents de l'administration publique. Il n'y aura d'exemption qu'en faveur de ceux à qui, par l'importance même des missions qu'ils auront accomplies, nous aurons accordé les premiers priviléges ou que nous aurons dotés de quelque charge au palais.

» Notre préfet du prétoire répartira les préposés dans les mansions ou à de plus grandes distances, selon qu'il le jugera à propos; il les sur-

veillera, les punira en cas de négligence, et fixera la durée de leurs obligations.

» Si toutefois le nombre des vétérans ne suffisait pas aux emplois de la course clabulaire, des préposés supplémentaires seraient pris dans les curiales.

» Nous défendons expressément, et pour cause, aux officiers du palais d'exiger des sujets soumis à la réquisition postale, des frais de réparations pour les roues des voitures; les contribuables ne sont astreints à aucun impôt de cette nature.

» Les muletiers, cochers et palefreniers attachés à la course publique, ne doivent recevoir de personne le moindre émolument en dehors des habits et des vivres que nous leur fournissons.

» Quiconque s'emparera des effets de tenue des postillons et des palefreniers, ou les aura lacérés, sera mis en état d'arrestation et déféré à notre justice pour l'estimation du dommage causé et de la réparation due.

» Quiconque prendra des chevaux de poste sans lettre d'évection, ou en excédant, sera arrêté et retenu au lieu même de son arrestation, jusqu'à ce que les chevaux aient été ramenés à leur point de départ; de plus, une amende de 5 livres sera payée au fisc.

» Les itinéraires prescrits devront être rigoureusement suivis; tout voyageur qui s'en écartera de plus de cinq cents pas sera passible d'amende et de punition sévère.

» D'aucune mansion, mutation ou cité, il ne sortira plus de cinq chevaux. Tout contrevenant, soldat ou mancipe, sera condamné à une année d'exil.

» La durée du mancipat des postes (*cursus velox*) est fixée à cinq ans, avec trente jours de congé par année. A l'expiration de la période quinquennale, ceux des mancipes qui se seront fait remarquer par leur intégrité, leur vigilance et leur dévouement, seront exemptés de toute autre charge pour le reste de leur vie.

» En présence des avantages de l'organisation postale dans les Gaules, nous avons résolu d'appliquer à l'Illyrie et à l'Italie les règlements en vigueur dans cette contrée. En conséquence, la *rheda* sera chargée de mille livres pesant, les *clabula* de quinze cents livres, le *carrus* de six cents, et la prestation d'un *veredus* ne s'étendra pas au delà de trente mille pas (44 kilomètres environ).

» Il pourra être imposé trente ou trente-cinq livres aux chevaux porteurs de valises, et soixante aux chevaux de selle, y compris la selle et les harnais. Tout ce qui dépassera les poids ci-dessus énoncés sera con-

fisqué au profit du Trésor, et le délinquant sera exilé si c'est un citoyen, condamné aux mines à perpétuité si c'est un esclave.

» Il n'y aura d'exception que dans le cas où les collecteurs d'impôts auront besoin des voitures publiques pour les deniers du Trésor; leurs bagages particuliers pourront prendre place dans la *rheda* ou le *carpentum*. Les convois de deniers à destination de notre personne renfermeront au plus cinq cents livres d'or ou mille livres en argent. Quant aux convois de deniers à destination du Trésor public, ils porteront trois cents livres d'or ou cinq cents livres d'argent. Ils seront, en outre, escortés de deux gardes du palais et de trois esclaves, pour chacun desquels il sera toléré cinquante livres de bagages. »

Tel est l'ensemble des premières instructions écrites qui nous soient parvenues sur les postes. L'usage de cette institution est manifestement plus fréquent au IVe siècle que sous Auguste, mais les relais n'ont pas davantage les conditions vitales qui leur manquaient au début. C'était un privilége, et ceux qui en profitaient ne songeaient qu'à en tirer le meilleur parti possible pour eux-mêmes.

« La part légale du colon était lourde, dit M. Ducellier dans son » *Histoire des classes laborieuses*. Il devait la capitation personnelle, et, » s'il joignait un petit métier ou un petit commerce à sa culture, le » *chrysargyre*. C'était à lui qu'incombaient les prestations en nature » dues aux officiers impériaux en tournée, les corvées pour l'entretien » des routes et des ponts, les réquisitions non payées de bêtes de » somme et de voitures, et les transports, tant sur les routes que sur » les traverses, des denrées ou des matériaux réclamés pour le service » des camps. »

Entre la nation et la poste il n'existait d'autre lien que celui du contribuable à l'impôt, du travail à l'esclave. Aussi fallait-il sans cesse l'autorité de l'empereur pour forcer les provinces à entretenir les mansions, et pour arrêter dans leurs déprédations les officiers de la couronne en voyage ou en mission, car ils abusaient des relais jusqu'à en compromettre l'existence.

Depuis Septime Sévère, les postes étaient retombées partiellement à la charge des sujets. Certaines provinces même les entretinrent continuellement, tandis que dans d'autres elles étaient soutenues aux frais du Trésor. Julien, Valentinien, Arcadius et Honorius ont, à plusieurs reprises, formulé des règlements répressifs sur cette matière. Le chiffre des amendes fut fréquemment augmenté, et les contrevenants payèrent jusqu'au quadruple de la valeur des chevaux qu'ils avaient illicitement employés. Les officiers étaient avertis que les lettres d'évection qui pou-

vaient leur être données étaient plus à titre honorifique qu'avantageux. Florentinus, préfet de la ville, avait pris deux *veredi* sans autorisation, et il dut être relevé par l'empereur même de la peine qu'il avait encourue, avec menace en cas de récidive. Remistheus, commandant un détachement de troupes en Arménie, prenait la poste sur simple évection, qu'il signait de sa propre autorité : il fut sévèrement réprimandé et déclaré passible d'une amende de dix livres d'or s'il outrepassait les ordres de l'empereur ; la même amende devait atteindre les mancipes qui lui obéissaient dans ce cas. Quant au délit de chevaux d'excédant et de réquisitions forcées (*paraveredi* et *parangariæ*), il fut taxé à trente livres d'or.

De temps à autre, des inspecteurs partaient de la cour de Rome pour visiter toutes les branches de l'administration des provinces et particulièrement les relais. Sous le nom de *curiosi* et d'*agentes in rebus*, ces envoyés spéciaux étaient payés par l'empereur; mais ils percevaient, comme frais de tournée, un sou d'or par voiture, dans les provinces dégrevées de l'impôt postal. Ils avertissaient les gouverneurs des abus à réprimer et pouvaient agir immédiatement et en tout lieu, grâce à l'autorité dont ils étaient revêtus et à la menace continuelle d'une plainte à l'empereur. Indépendamment de cet appui moral, ils avaient celui de la force armée, représentée de place en place par des soldats stationnaires.

Mais les précautions inouïes successivement prises par les princes de Rome pour étayer l'organisation des postes, furent impuissantes à y conserver le bon ordre, la bonne gestion et l'intégrité. La course publique s'évanouit avec le trône impérial en Occident. Son code devint lettre morte pour les provinces de l'empire, inondées de peuples sans lois et presque sans histoire, repoussés par des dissensions intestines des contrées inexplorées où ils vivaient en barbares.

Du reste, à part la Grèce qui, seule entre toutes, eut le privilége de l'intelligence et des arts, les nations de l'antiquité n'eurent qu'un seul génie : celui de la guerre ou celui du commerce.

La guerre tue le commerce, et le commerce a horreur de la guerre. Alexandre avait détruit Sidon, Rome renversa Carthage. Il n'y avait alors que ces deux villes hors d'Europe qui renfermassent des éléments énergiques de vitalité et d'avenir par le développement des arts industriels et des échanges commerciaux.

Rome méprisait l'industrie et le commerce, qu'elle laissait aux esclaves comme une occupation indigne d'un homme libre : erreur grossière qui fut fatale à Rome ! car, après avoir promené victorieuse-

ment le fer et le feu au près comme au loin, elle subit à son tour les outrages qu'elle avait prodigués aux vaincus, et vit des barbares, exclusivement guerriers, profaner son Capitole et camper sur ses collines.

Les relations entre les citoyens n'avaient point cette sorte d'intimité qui commence par des échanges matériels et se transforme en échanges d'idées et de sympathie, intimité qui caractérise les époques plus rapprochées de nous et qui étend le cercle de la famille par les liens de l'amitié. Les correspondances n'avaient ni la périodicité, ni la spontanéité, ni la réciprocité qu'elles ont eues depuis en France : elles étaient presque sans suite, inspirées par les circonstances, commandées par l'intérêt.

Peut-être objectera-t-on les lettres de Cicéron, de Sénèque et de Pline? Mais elles sont une preuve de plus à l'appui de notre appréciation. Composées dans le silence du cabinet, avec l'idée préconçue de les léguer à la postérité, elles roulent presque toujours sur la politique ou la philosophie. — Si la poste aujourd'hui ne transportait que les lettres traitant de pareilles matières, elle pourrait supprimer les quatre cinquièmes de son personnel et réaliser de magnifiques économies.

E. Joseph Lardin.

LA CAMPAGNE DE 1860

SOUVENIRS DE L'ITALIE MÉRIDIONALE[1]

XIX

Après avoir pourvu, tant bien que mal, aux premiers besoins de nos troupes, nous rentrâmes à Santa-Maria dans la soirée du 1er octobre.

J'étais très-fatigué. Nos logements avaient été occupés, en notre absence, par d'autres officiers, et la figure de nos hôtes, si bienveillante d'ordinaire, était si sombre, que nous jugeâmes, avec raison, ne pas pouvoir rester bien longtemps dans leur maison. Je pris possession du logement assigné au colonel Fandella, qui passait sa nuit aux avant-postes, et je parvins enfin à prendre un peu de repos.

Le lendemain, 2 octobre, tandis que la place était encombrée d'un grand nombre d'officiers, qui y passaient une grande partie de leur journée lorsqu'ils n'étaient pas de service, la ville fut soudain mise en émoi par une panique affreuse. Une masse bariolée, composée d'hommes du peuple et de soldats, se précipitait comme une trombe de la porte de Capoue vers la place, pour gagner l'autre issue de la ville, la porte de Caserte. On n'entendait que des cris confus, parmi lesquels je distinguai seulement : La cavalerie napolitaine !

Les officiers qui se trouvaient sur la place tirèrent leurs sabres, mus par un même sentiment, et tombèrent à coups de plat de sabre sur les

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er et 16 mai, 1er et 16 juin 1862.

fugitifs. Mais rien n'y fit. Se baissant avec une merveilleuse souplesse, ils échappaient aux coups, et toute la tourbe des soldats siciliens continua à rouler vers la porte de Caserte. Il fallut bien les laisser courir.

Türr, qui avait un cheval tout sellé en permanence, partit avec un piquet de hussards, et se dirigea vers la porte de Capoue pour voir d'où provenait cette panique, et rendre du courage au peuple, en opposant de la cavalerie à la cavalerie ennemie. Il était plus que probable que c'était une vaine terreur; car nos avant-postes n'avaient rien signalé, et l'on n'entendait pas la moindre détonation.

Je me rendis moi-même à la porte de Capoue, et j'y trouvai les voitures chargées de provisions destinées aux avant-postes, auxquelles on avait fait tourner bride également, enchevêtrées les unes dans les autres, et dans un désordre indescriptible. Je remis un peu d'ordre dans ce chaos, et, au même moment, Türr revenait avec ses hussards nous dire qu'il n'y avait pas trace de cavalerie napolitaine.

En lisant les anciens auteurs, je m'étais étonné souvent de l'importance que les Grecs et les Romains attachaient à la « *terreur panique* » et des moyens qu'ils préconisaient pour la combattre.

Je les compris seulement alors.

Un fait semblable ne se serait jamais accompli dans une armée septentrionale.

Comment! l'infanterie était abritée par ses retranchements contre une attaque de cavalerie, et elle abandonnait son poste précisément lorsqu'elle aurait *dû* y rester, si la cavalerie napolitaine s'était réellement montrée!

Il me fut impossible de découvrir l'auteur ou la cause de cette terreur panique. Je présume que les premiers cris d'alarme ont dû être poussés ou par des espions des troupes royales, ou par des réactionnaires de Caserte.

Tous les magasins étaient fermés; les marchands s'étaient enfuis; la cantinière, chargée du soin de notre dîner, avait disparu également, et il fallut renoncer au plaisir que nous nous promettions de faire un bon repas.

Le soir, arriva la nouvelle des heureux combats de Bixio et de Sacchi, qui, sur les hauteurs de Caserta-Vecchia et de San-Leucio, venaient de faire prisonniers 3,000 hommes de troupes royales, dirigés contre Caserte, et qui étaient arrivés trop tard.

Au milieu de tant d'incidents, je n'avais plus songé à mon logement, et je me fis ouvrir, à minuit, par le syndic, une maison dont le proprié-

taire, M. de Carolis, s'était enfui à Naples. Nous nous y installâmes, mes officiers et moi, et nous y passâmes plus de quinze jours.

Un petit drôle s'offrit pour cuisinier. Il avait servi sous Ferdinand et sous François II, et ne souffrait pas qu'on insultât en sa présence ses ex-souverains. Mes officiers, du reste, étaient gens trop bien élevés pour le faire. L'un d'eux cependant voulut amener le petit cuisinier à une rétractation; mais le coquin tint bon et ne se laissa pas démonter. Son talent culinaire était loin de nous satisfaire, et je crois que le bonhomme, voulant venger ses maitres de leurs défaites, nous volait sur les marchés. Il fallut lui donner un successeur, et nous prîmes une ancienne domestique de la famille de Carolis.

La maladie de Türr avait pris de nouveau un caractère inquiétant : il fut obligé de retourner à Naples, dont il fut nommé commandant militaire, malgré son état de santé. Il ne me fut pas facile de comprendre comment il pouvait être chargé, malade comme il l'était, de fonctions aussi pénibles que celles de commandant militaire d'une ville telle que Naples.

Mais il se passait tant de choses merveilleuses dans l'armée méridionale, que la simple raison ne pouvait toujours les expliquer.

Il me fallut reprendre le commandement de la 15e division, formée des brigades Spangaro, Éber, de Georgis (Milano), La Masa et de celle de la Basilicate (Corte), laquelle nous fut adjointe pendant quelques jours.

La brigade La Masa était travaillée par des symptômes d'insubordination.

La Masa avait l'ambition de voir sa brigade passer au rang de division.

Fatigué de ces menées, j'en écrivis, d'accord avec Türr, au ministre de la guerre. Ne recevant pas de réponse, je cessai de m'occuper de la brigade La Masa.

Elle revint plus tard à la 15e division après le départ de La Masa, et sous le commandement nominal du colonel Corrao, blessé le 1er octobre.

La brigade Spangaro était cantonnée à San-Angelo; les brigades Éber et de Georgis à Santa-Maria, ainsi que la brigade La Masa.

Les pluies commencèrent avec le mois d'octobre.

Nos soldats se bâtirent des huttes de feuillage. Ils étaient bien habillés, mais il était nécessaire aussi de penser un peu à leur bien-être d'une autre manière ; car ils étaient astreints à un service très-fatigant aux avant-postes, où les alertes étaient continuelles.

Je veillai à ce que les soldats de ma division eussent une double por-

tion de vin et du café tous les jours, ce qui, grâce à l'intendant Ghiglione, fut bien vite réglé.

Je m'occupai aussi de leur trouver des distractions, et, quoique les soldats italiens soient beaucoup moins portés vers la musique que les soldats allemands, je fis tirer à un grand nombre d'exemplaires l'hymne de Garibaldi, pour le distribuer aux troupes de ma division; elles supportèrent mieux, grâce à toutes ces précautions, les mauvais jours que nous avions à passer.

Je vais transcrire ici cet hymne remarquable, que nos soldats chantèrent avec beaucoup d'entrain et de verve.

INNO DI GARIBALDI

CANTATO DEI CACCIATORI DELLE ALPI, NELLE CAMPAGNE DEL 1859 E DEL 1860.

Si schiudon le tombe, si levano i morti
I martiri nostri son tutti risorti!
I brandi nel pugno, gli allori, alle chiome
La fiamma ed il nome d'Italia nel cor!
Corriamo! corriamo! su giovani schiere
Su al vento, su tutte le nostre bandiere,
Su tutti col faro, su tutti col fuoco,
Su tutti col fuoco d'Italia nel cor!
Va fuori d'Italia, va fuori ch'è l'ora
Va fuori d'Italia, va fuori, o stranier!

La terra de' fiori, de' suoni, de carmi
Ritorni qual era, la terra dell' armi!
Di cento catene le avvinser la mano,
Ma ancor di Legnano sa i ferri brandir.
Bastone Tedesco l'Italia non doma,
Non crescon al giogo le stirpi di Roma
Più l'Italia non vuole stranieri e tiranni.
Già troppo son gli anni, che dura il servir.
Va fuori d'Italia,
Etc.

Le case d'Italia son fatte per noi,
E là sul Danubio la casa de' tuoi.
Tu i campi ci guasti, tu il pane c'involi,
I nostri figliuoli per noi li vogliam
Son l'Alpi e i due mari d'Italia i confini!
Con carro di fuoco rompiam gli Appennini!

Distrutto ogni signo di antica barriera!
La nostra bandiera per tutto innalziam.
  Va fuori d'Italia,
    Etc.

Sien mute le lingue, sien pronte le braccia!
Soltanto al nemico volgiamo la faccia!
E tosto oltre i monti ne andrà lo straniero.
Se tutto un pensiero l'Italia sarà!
Non basta il trionfo di barbere spoglie;
Ai ladri sian chiuse d'Italia le soglie!
Le genti d'Italia sien tutte una sola!
Sien tutte una sola le cento città!
  Va fuori d'Italia, va fuori ch'è l'ora!
  Va fuori d'Italia! va fuori, o stranier!

HYMNE A GARIBALDI

CHANTÉ PAR LES CHASSEURS DES ALPES PENDANT LA CAMPAGNE DE 1859 ET DE 1860

Les tombeaux sont ouverts,
Les morts sont ressuscités;
Les martyrs de tous nos pays,
Le glaive dans la main droite,
La tête ceinte d'une couronne,
Te saluent, ô Italie!
  En avant! en avant!
Cohortes triomphantes,
Laissez flotter au vent vos bannières,
  Vos véritables bannières!
Debout, le fer en main,
La flamme dans le cœur
  Pour toi, ô Italie!
  Voici l'heure,
Voici l'heure où l'étranger va quitter l'Italie.

J'avais laissé mon domestique Giovanni à Caserte, comme mon quartier-général, et j'avais d'autant plus besoin d'y laisser un homme sûr, que la place pouvait être, d'un jour à l'autre, reprise par les troupes royales.

Le 2 octobre, les Napolitains avaient pénétré jusque dans les rues de Caserte.

Sitôt que Giovanni avait eu connaissance de leur approche, il avait rassemblé tous mes effets, les archives de la division, avait tout emballé dans une voiture que j'avais laissée à mon ancien quartier-général, et

s'était rendu à la station du chemin de fer, où un train spécial était prêt à partir pour Naples.

Les troupes royales furent repoussées; Giovanni revint au palais avec sa voiture, et remit tout en place.

A partir de la fin de septembre, nous avions été payés sur le pied de l'armée piémontaise, tant pour notre solde que pour les accessoires de solde. Chaque officier eut donc subitement en sa possession une somme assez forte, et comme nous avions été payés en monnaie d'argent, j'en avais laissé la plus grande partie sous la garde de Giovanni. Plusieurs de mes officiers lui avaient également confié leur petit pécule, et nous n'eûmes qu'à nous louer de sa fidélité et de sa probité.

Notre vie à Santa-Maria, dans la maison de Carolis, était assez agréable. Nous avions beaucoup de visites; la contessa venait nous voir souvent, et faisait de la musique avec Cattenacci et Commenda. Nous eûmes aussi la visite de notre propriétaire, M. de Carolis, qui venait voir les Baskirs qui occupaient sa maison. Il nous arriva en uniforme de garde national, pour témoigner sans doute de ses opinions libérales. Nous le reçûmes très-bien, il déjeuna avec nous, et je crois qu'il emporta des « *Garibaldiens* » une meilleure opinion que celle qu'il s'était formée sur nous.

Une particularité qui rendait le service très-fatigant, c'étaient toutes les histoires saugrenues, qui, chaque jour, avaient cours.

Tantôt on avait aperçu des fantômes, soit d'un côté, soit de l'autre; ou bien, un arbre, et il y en avait beaucoup, un arbre, dis-je, s'était changé en Garibaldien pour les Napolitains ou en Napolitain pour les Garibaldiens. On l'accusait de vouloir nous assassiner tous; des maisons se changeaient en colonnes : plus la chose était invraisemblable, plus l'imagination faisait de chemin.

Un bel esprit déchargeait son fusil, soit de ce côté-ci, soit de l'autre; on lui répondait naturellement, et la fusillade éclatait sur toute la ligne des avant-postes. Les brigades, qui formaient le corps de soutien de nos avant-postes, étaient obligées de prendre les armes, quoique les officiers fussent bien convaincus qu'il n'y avait rien ; mais le voisinage de Capoue nous obligeait à nous mettre sur nos gardes, tandis que les Napolitains étaient toujours assurés d'y trouver un refuge.

Les officiers raisonnables étaient honteux de ces folies, mais d'autres officiers transformaient en bataille cette innocente fusillade et en faisaient une action héroïque. Ces batailles et ces belles actions étaient colportées par tous les journaux de l'Europe, et il en avait surgi une foule de héros que toute l'Europe connaissait, excepté l'armée méridionale,

Pour ma part, je restais dans mon lit, et je me contentais d'envoyer un de mes officiers à la porte de Capoue voir ce qui en était. Nous avions des chevaux tout sellés dans la cour, et, en cas d'alarme, ma toilette n'aurait pas été longue à faire.

Un de mes officiers se plaignit un jour à moi de ce que je ne l'envoyasse jamais en mission aux avant-postes. Je n'avais pas une haute idée de sa bravoure; mais comme cette opinion m'était tout à fait personnelle, je ne m'y arrêtai pas, et je chargeai cet officier d'un message à porter à Spangaro, à San-Angelo.

La nuit commençait à tomber lorsqu'il partit.

Il revint une demi-heure après, et au même moment la fusillade recommença plus fort que jamais. Je m'étais couché de fort bonne heure, bien fatigué de ma journée, lorsque je vis tous mes officiers arriver l'un après l'autre, me dire que les Napolitains venaient de faire une grosse sortie, et que le combat était engagé sur toute la ligne.

Au premier qui arriva, je donnai l'ordre de faire seller nos chevaux, au second, de tâcher de s'assurer si le combat était réellement engagé à la porte de Capoue ou à San-Angelo, au troisième d'appeler Cattenacci, auquel je recommandai d'aller voir par lui-même où en étaient les choses.

Il était parti depuis un quart d'heure à peine, qu'un quatrième officier arriva comme un tourbillon m'annoncer que les Napolitains, après avoir forcé nos avant-postes, se trouvaient en ce moment à la porte de San-Angelo. Comme la chose pouvait, à la rigueur, être possible, je me décidai enfin à me lever, et au moment où j'enfilais ma première chaussette, Cattenacci arriva, et nous dit tout simplement :

— Ce n'est rien; ils redeviennent raisonnables.

J'appris plus tard que j'avais été la cause involontaire de tout ce bruit.

On se rappelle ce brave officier, que j'avais mal jugé par instinct, et auquel, sur sa demande, j'avais confié ce même soir un message pour Spangaro.

Lorsqu'il arriva à une centaine de pas en avant des barricades de la porte de San-Angelo, il aperçut des formes blanches qui semblaient se mouvoir entre les arbres. C'étaient les tentes-abris en toile blanche, que nos hommes portaient en bandoulière ; il se trouvait près de nos avant-postes, et il lui eût suffi de faire quelques pas pour s'en assurer. Mais son imagination lui fit voir sous les arbres des Franciscains ; il ne jugea pas à propos de s'en approcher davantage et revint à toute bride. Rencontrant le vieux général Milbitz, il n'eut rien de plus pressé que de lui raconter ce qu'il venait de voir. Milbitz fit dire à tous les

avant-postes de se tenir prêts à repousser l'ennemi. — Dès lors, rien d'étonnant qu'une sentinelle avancée, se voyant à peu de distance des Napolitains, leur tirât son coup de fusil. Les sentinelles de l'armée royale ripostèrent, puis les avant-postes tirèrent des deux côtés, sur des ennemis invisibles, et la fusillade s'engagea sur toute la ligne. Ce fut un miracle que nos propres hommes ne tirassent pas les uns sur les autres, dans toutes ces alertes.

La pluie était incessante, et ce mauvais temps était très-préjudiciable à la santé de nos troupes. Le nombre des malades n'était pas trop élevé dans les brigades Èber et de Georgis (Milano) ; il ne dépassa jamais dix pour cent ; mais, dans la brigade Spangaro (Nicotera), il restait à peine 500 hommes valides, et Spangaro me disait qu'il craignait voir tous ses hommes entrer à l'hôpital, par suite des fatigues excessives de leur service journalier.

Les médecins attribuaient le grand nombre de malades de cette brigade au peu de soin qui avait présidé à sa formation. Le comité démocratique qui s'en était occupé, était formé d'ouvriers appartenant à des professions sédentaires ; cet élément y figurait en majorité, et de là un grand nombre d'hommes scrofuleux et rachitiques.

Il était urgent de prendre des mesures pour épargner à nos soldats des fatigues au-dessus de leurs forces, et j'en écrivis immédiatement à Cosenz.

Des fortifications avaient été élevées aux avant-postes : la brigade Milano éleva, avec l'aide de paysans pris par réquisition, un retranchement complet.

Nos hommes en faisaient un jeu. Le major Sersa et les officiers de la compagnie du génie de Milan dirigeaient les travaux, et je donnais de temps en temps un conseil.

Garibaldi fit encore élever un autre retranchement à la gauche de celui de la brigade Milano. La gorge en était palissadée, et il était destiné à être défendu par le canon. Ce retranchement avait pour but d'empêcher les Napolitains d'effectuer un mouvement semblable à celui du 1er octobre, et il devait aussi maintenir les communications entre San-Angelo et Santa-Maria.

Des fortifications furent aussi élevées à San-Angelo ; mais tous ces ouvrages, qui ont pour but d'épargner aux troupes un service pénible aux avant-postes, ne répondent guère, comme on sait, à ce qu'on en espère.

J'eus une grande joie le 12 octobre. Je reçus, pour la première fois depuis mon départ de Gênes, des lettres de ma femme. Tout allait bien

chez moi, et ma petite fille ajoutait à sa prière du soir : « Mon Dieu, protége mon cher papa en Italie ! »

Comment la protection du ciel m'aurait-elle fait défaut après une telle prière ! Et je venais encore de traverser heureusement une pénible journée.

Nous perdîmes deux braves officiers, qui moururent de leurs blessures à l'hôpital, peu de jours après notre retour à Santa-Maria.

J'avais voulu, le 3 octobre, leur faire une dernière visite, lorsque je rencontrai la contessa à moitié chemin de l'hôpital.

Elle me raconta que l'entrée lui en avait été refusée par ordre du médecin en chef de l'armée méridionale, et qu'un *avis*, placardé dans l'hôpital, portait ces mots :

« Une dame, se nommant la contessa della Torre, et se donnant la mission de soigner les malades, ne pourra, sous *aucun* prétexte, pénétrer dans les hôpitaux. Des ordres donnés à qui de droit assureront l'exécution de cet arrêté, etc. etc. »

Et la contessa me priait de la faire entrer !

Je ne pouvais guère lui refuser, et, d'un autre côté, il était bien difficile de la faire entrer malgré l'ordre formel du médecin en chef Ripari, qui assumait, par sa position, la responsabilité du service médical dans tous les hôpitaux. Je savais que la contessa avait en sa possession un document émané de Garibaldi, et qui autorisait sa mission hospitalière. Le médecin de l'hôpital que nous allions visiter aurait-il égard, ou à la lettre du Dictateur, ou à la défense de son chef ? C'est ce que je ne pouvais prévoir.

Chemin faisant, nous rencontrâmes Mattei, l'ancien aumônier de la division de Terranova, qui m'apprit qu'un des jeunes officiers que j'allais visiter était mort la nuit précédente dans ses bras.

A la porte même de l'hôpital, nous rencontrâmes un cerbère, sous les traits d'un médecin, qui interdit à la contessa, de la manière la plus formelle, de pénétrer dans l'hôpital, et je dus me résigner à y entrer seul.

Cet hôpital ne contenait que des malades grièvement blessés.

Tout y était en confusion : les malades n'avaient pas été placés suivant leurs régiments respectifs ; les lits ne portaient aucune étiquette mentionnant le nom des malades qu'ils renfermaient.

Appelé de plusieurs côtés à la fois par des infortunés qui n'avaient plus que quelques jours à vivre, je pris note de leurs noms et de leurs antécédents, et je donnai avis de leur situation, ou aux corps auxquels ils appartenaient, ou à leurs familles, afin de sauvegarder ainsi leurs intérêts.

L'artillerie me donna beaucoup de tracas pendant mon séjour à Santa-Maria.

Orsini n'était arrivé à Caserte que le 1er octobre; le colonel Longo, blessé, — mort dans la journée du 1er octobre, — avait eu jusqu'alors le commandement de notre artillerie de campagne.

Orsini voulut tout organiser, tout réglementer, sans avoir aucun moyen de le faire, puisqu'il n'amenait pas de canonniers, et il me sembla qu'il *désorganisait* beaucoup plus qu'il n'organisait.

Du commencement de juin à la fin de septembre, en quatre mois par conséquent, il y avait eu tout le temps nécessaire pour créer un corps de canonniers, et même de soldats du train, de manière à assurer à nos batteries le nombre d'hommes qui leur était nécessaire. Rien de tout cela n'avait eu lieu, et c'est pourquoi j'étais fondé à redouter l'*organisation* dont s'occupait alors Orsini.

Türr, en quittant Santa-Maria, le 5 octobre au matin, m'apprit que Garibaldi lui avait *donné*, comme souvenir personnel, les deux batteries de la 15e division (une batterie de canons rayés et une batterie de pièces de six).

Ces cadeaux-là me déplaisent fort.

Je savais qu'on parlait déjà, pour le printemps de 1861, d'une insurrection générale de la Hongrie et d'une campagne sur les côtes de Dalmatie, afin de donner à la révolution hongroise un noyau militaire. On parlait aussi de la formation d'une grande légion hongroise; mais je connaissais trop bien l'élément slave, qu'il ne faut pas oublier dans toute insurrection hongroise, pour croire que cette légion serait plus réelle que la légion hongroise que nous avions vue, en 1860, en Italie; et le fait était tout aussi improbable.

C'est pourquoi le cadeau fait à Türr me paraissait d'une nature telle, que je pouvais me trouver contraint de retirer à nos batteries toute espèce d'organisation active, afin de ne pas les voir modifiées dans un sens complétement opposé.

Peu après le départ de Türr, le major Anghera m'annonça qu'il était chargé par Orsini d'inspecter les batteries de la 15e division. Je lui répondis que cette inspection m'était très-agréable, et qu'il était grand temps qu'un officier supérieur d'artillerie visitât nos batteries, et s'assurât de ce qui pouvait leur manquer. Mais je lui fis observer en même temps qu'elles appartenaient au général Türr, comme propriété particulière, et que je ne permettrais pas qu'il fût distrait la moindre chose de leur matériel.

Enfin, le 14 octobre, arriva la nouvelle que nous étions relevés du service des avant-postes.

La division Bixio parut bientôt après. Elle venait relever les deux brigades de Georgis et Éber. J'envoyai à Bixio, Ronchetti, mon officier d'ordonnance, pour lui désigner les positions que nous avions occupées.

A la faible division Bixio, succéda un régiment piémontais, arrivant de Naples, qui venait relever la brigade Spangaro.

Nous reçûmes l'ordre de retourner à Caserte, où nous trouverions des casernes disponibles. La brigade de Georgis partit la première; puis la brigade Éber, et enfin la brigade Spangaro, qui fut relevée la dernière. Les deux batteries d'artillerie restèrent dans leurs positions; car il eût été bien difficile de les remplacer. Elles se trouvèrent ainsi en dehors de mon commandement, et échappèrent à tout conflit ultérieur avec les chefs de l'artillerie.

J'abandonnai mon cheval aux soins des deux vétérinaires qui traitaient la pauvre bête, atteinte d'un coup de feu le 1er octobre.

Tout étant réglé pour le mieux, je montai à cheval, ainsi que les officiers de mon état-major, et nous reprîmes la route de Caserte, où je retrouvai au palais l'appartement que j'y avais occupé.

Mon domestique, le fidèle Giovanni, était parti en avant avec la calèche, nos effets personnels et les papiers de l'état-major.

XX

A peine étais-je arrivé à Caserte, que je reçus, le 16 octobre, l'ordre de Sirtori de faire une reconnaissance sur les hauteurs de Caserta-Vecchia, et dans la direction de Limatola.

Tout faisait présager une nouvelle tentative de la part des Napolitains, qui devaient chercher à recommencer l'attaque du 1er octobre, d'autant plus que les Piémontais avaient quitté, le 9 octobre, les États de l'Église pour entrer dans le royaume de Naples et se dirigeaient vers le sud.

François II pouvait vouloir frapper un dernier coup, pour nous casser l'échine, avant l'arrivée des Piémontais.

Garibaldi avait été obligé de consentir à la question du vote; l'annexion de l'Italie méridionale au Piémont était résolue, et le Dictateur avait

fixé au 21 octobre, pour Naples et la Sicile, le jour auquel le peuple devait se prononcer par oui ou par non.

Victor-Emmanuel s'était mis enfin à la tête de son armée, pour épargner à Garibaldi d'avoir rien à démêler avec Fanti, son ennemi intime.

Notre reconnaissance s'effectua sans incident ; les dispositions des gens du pays étaient beaucoup plus hostiles que bienveillantes. C'étaient eux qui, par des chemins détournés, avaient conduit les troupes royales jusque dans Caserte dans les journées du 1er et du 2 octobre.

Nous trouvant entourés de villageois, je dis très-haut à Cattenacci, afin que tout le monde l'entendît, que si les Napolitains essayaient de revenir, ils seraient encore mieux reçus que la première fois ; que nos troupes connaissaient mieux le terrain, et que tout était disposé pour les bien recevoir.

Il est permis, en campagne, d'user de ruses, et de jouer au plus fin.

Ayant un jour, à Santa-Maria, plusieurs membres de la famille de Carolis à déjeuner, ces braves gens me demandèrent avec une innocence parfaite quel pouvait être le chiffre véritable de l'armée de Garibaldi. Comme je savais que ces messieurs étaient fort bien avec les royaux, je répondis : Nous n'avons guère plus de 60,000 hommes, et nous sommes, comme vous voyez, à peine aussi nombreux que les troupes royales.

Mes officiers, ou n'avaient pas écouté, ou avaient compris.

Seul, Ronchetti me regarda d'un air très-compromettant. Je me vis contraint de m'adresser à lui, et de lui dire d'un très-grand sérieux : Pensez-vous que mon évaluation ne soit pas assez forte? Je me mis là-dessus à faire le compte détaillé de notre effectif, compte qu'il me serait difficile de recommencer aujourd'hui. Ronchetti me comprit, et quand nos visiteurs se furent retirés, nous causâmes longuement sur les « mensonges stratégiques. »

Ma reconnaissance était à peine terminée, et nous arrivions de Poccianello, lorsque Türr me donna avis que Garibaldi passerait le lendemain, 16 octobre, la revue de la 15e division. Mes ordres furent de suite expédiés en conséquence, et je pris toutes les mesures pour que la division parût à la revue aussi complète que possible.

Je vis arriver, dans la soirée du 15 octobre, sur l'esplanade du château, un corps de troupes dont la première vue me choqua extrêmement.

Les hommes de ce corps étaient cependant magnifiquement habillés : ils avaient de belles tuniques rouges, et tout l'attirail de

rigueur. Mais, en dépit de leur uniforme, ils avaient l'air de vrais Philistins ; on aurait dit une guilde mecklembourgeoise en grande tenue.

En avant du corps, marchait une bande de fifres et de tambours qui faisaient une musique d'enragés. Les tambours étaient la parodie de ces grands tambours sur lesquels Napoléon ou Frédéric sont représentés assis au moment décisif de la bataille, ou bien encore ceux sur lesquels deux pauvres diables perdirent leur vie sur un coup de dé.

Dideldi, dideldi, dideldi.

Bem, bem, bem, bem.

Dideldi, bem, bem, bem.

Telle était la jolie musique de la troupe en question. Or, ce n'était ni plus ni moins que la fameuse *Légion anglaise* qui arrivait de Naples, où elle venait de débarquer. C'était cette cohorte héroïque, dont les journaux vantaient les hauts faits avant même qu'elle eût quitté le sein de sa mère, la vieille Angleterre, cohorte qui gagna une foule de batailles, lesquelles n'eurent que le défaut de ne jamais avoir eu lieu.

Les feuilles libérales allemandes n'eurent rien de plus pressé que de relater les prouesses racontées par les journaux anglais sur cette mirifique légion, tandis que ces mêmes feuilles allemandes se faisaient un plaisir de passer sous silence ou d'insulter le nom de leurs compatriotes. Oui, c'était cette vaillante légion, qui fut désavouée par l'Angleterre elle-même, et nos lecteurs vont trouver ici son fidèle portrait.

Le 16 octobre, la 15e division se réunit en bon ordre sur l'Esplanade, faisant face au palais.

Garibaldi et Türr étaient arrivés à Caserte.

Après avoir donné mes ordres, je m'étais porté avec mon état-major à l'extrémité de l'Esplanade, pour y attendre le Dictateur, lorsque j'aperçus en troisième ligne, en arrière de la brigade Spangaro, la légion anglaise, et j'eus le pressentiment qu'il allait se jouer sous nos yeux une nouvelle représentation sur le thème des « *nationalités;* » ce qui ne manqua pas.

Garibaldi parut, accompagné de Türr, et parcourut au galop le front de nos lignes ; la musique joua, on présenta les armes ; bref, ce fut une vraie parade, telle qu'on les voit dans les armées régulières ; mais tout était plus beau ici, — les soldats plus aguerris, beaucoup de rouge, des uniformes très-variés. Le spectacle, en un mot, était plus animé que celui d'une parade à Vienne ou à Berlin.

J'ai dit que Garibaldi galopait ; ce n'est pas le mot dont j'aurais dû me servir. Il parcourut nos lignes avec la rapidité d'un tourbillon.

Vigo me dit ensuite que Garibaldi passait ainsi toutes ses revues, et il ajouta :

« Si le Dictateur allait lentement, il s'apercevrait de beaucoup de choses qui manquent, tandis que les détails défectueux lui échappent, en parcourant le front des troupes comme un ouragan. »

Cette observation était très-juste. Certes, Garibaldi s'occupant de questions de détail, n'aurait pas paru aussi grand à l'armée méridionale.

Les officiers furent appelés à former le cercle ; le Dictateur mit pied à terre, et les officiers montés en firent autant.

Tous les officiers présents, même ceux de la légion anglaise, entourèrent Garibaldi, qui fit un discours.

Il parla de la solidarité de la liberté chez tous les peuples — Hongrois et Anglais — (je vis alors d'où venait le vent), et de leurs efforts pour l'affranchissement de l'Italie. A leur tour, les Italiens devaient maintenant venir en aide aux Hongrois (pourquoi pas aux *Ioniens ?* me demandai-je) pour les mettre à même de reconquérir leur liberté.

— Et nous le ferons ! nous le ferons ! répéta le Dictateur, comme conclusion.

Garibaldi parle très-bien et très-facilement d'ordinaire. Ce ne fut pas le cas cette fois-ci. Il cherchait ses mots ; les phrases arrivaient saccadées ; il marchait dans l'intervalle de ses périodes. Lorsqu'il ajouta : Nous le ferons ! la plupart des Italiens restèrent muets. Les vrais et faux Hongrois cherchèrent, par leurs démonstrations, à suppléer à ce silence. Les Anglais crièrent leur *hip ! hip ! hip !* et firent entendre après leur bêlement accoutumé.

Mon Dieu ! que cette scène me fut pénible.

Je n'ai pas besoin de dire que je ne fus pas un de ceux qui crièrent : — « Faremo ! »

Pourquoi Garibaldi parla-t-il si mal et si difficilement ? Garibaldi est un grand homme, et avant tout un grand cœur. Or, la reconnaissance est une qualité qui en est inséparable. Lorsqu'un Hongrois vient lui dire : — Les Hongrois ont combattu pour l'Italie. A votre tour maintenant à aider la Hongrie à l'affranchir du joug qui l'opprime. Et vous, héros de l'Italie ! son demi-dieu ! enseignez aux Italiens que leur devoir est de nous venir en aide. — Il est impossible que Garibaldi dise non. Mais son bon sens, son jugement, lui disent qu'il n'a pas le droit d'employer les forces vives de l'Italie à l'affranchissement de la Hongrie ; que la *liberté* pour la Hongrie et les Hongrois est bien différente de la *liberté* en Italie.

Voilà pourquoi ses paroles étaient confuses et embarrassées, et qu'il ne s'exprimait pas avec sa facilité ordinaire. Il n'aurait pas parlé du tout, s'il avait pu savoir ce que c'était que... la liberté, pour les meneurs hongrois : ce que signifiait ce mot pour la noblesse hongroise. Pour elle, la liberté, c'était l'oppression des Juifs, des Allemands et des Slaves.

Garibaldi ignorait aussi, à ce moment, que la « *Légion hongroise* » était composée en grande partie d'Allemands.

Après le coup de tam-tam donné pour les nationalités, le Dictateur ajouta quelques paroles bien senties sur la bonne tenue de la brigade Milano au 1er octobre.

Le défilé des troupes eut lieu ensuite, et on donna l'ordre de les faire défiler par la *gauche*. Je ne me doutais pas que cela avait été arrangé pour éviter aux Anglais de défiler en dernier lieu.

On racontait des histoires merveilleuses de cette superbe légion. Ils étaient tous fils de lords, avaient tous de l'argent plein leurs poches, et tout cela avec l'exagération naturelle aux Italiens. Peard, le célèbre colonel de la légion, était la contre-partie anglaise de Garibaldi.

— Sacrilége ! —

Je présume que le colonel Peard avait fait ses études militaires avec les garçons brasseurs qui assommèrent Haynau à Londres. Mais nous avons le temps de faire plus ample connaissance avec cette belle légion qui, pendant plusieurs jours, fut placée sous mon commandement spécial.

Cosenz m'avait aussi envoyé, avec une lettre de recommandation, un vieux colonel, pensionné pour ses services dans les Indes, et qui, encore vert, malgré ses soixante ans, était arrivé en Italie. Malgré mon aversion pour les états-majors nombreux, il me fallut encore comprendre le colonel S*** dans celui de la 15e division.

Un jour, ne sachant quel travail lui donner, je le priai de relever la hauteur des murs de Capoue et la profondeur des fossés de la place. Il me fit remarquer que cette tâche était difficile, et j'en convins; il me remit peu après un rapport par lequel il me faisait connaître que les officiers du génie qu'il avait consultés, *présumaient* que la hauteur des murs de Capoue devait être de tant... — et la profondeur des fossés de tant... Ce n'étaient pas des présomptions qu'il me fallait.

Celui qui, comme moi, avait vu Capoue de près, comme je l'avais vu le 19 septembre, savait que c'était une forteresse du système de Vauban, et connaissait de suite par ce seul fait la hauteur des murailles et la profondeur des fossés; d'autant mieux, que depuis ma

quatorzième année, je m'étais occupé des sots mystères du noble art des fortifications.

Le colonel S*** était, du reste, un très-aimable homme. On lui offrit aussi le commandement de la légion anglaise; il aurait pu en faire quelque chose si l'armée méridionale avait subsisté plus longtemps; car il était très-brave, et c'était un fort bon officier. Cependant, il me dit un jour, dans un moment d'épanchement : Tout au monde plutôt que cela! Dieu me préserve de mes compatriotes en pays étranger!

Ce fut à cette époque qu'eut lieu une nouvelle tentative de meurtre sur Garibaldi; mais le fait est peu connu, et la chose resta toujours enveloppée de mystère. Je vais raconter ce que j'en appris au moment même, par les voies les plus sûres.

Garibaldi se trouvait à Caserte; il était seul dans sa chambre avec un de ses officiers d'état-major, qu'il avait amené de Sicile. Soudain, celui-ci s'écria : « Enfin, je suis seul avec toi; depuis trois mois j'attends cet instant! Meurs! »

En disant ces paroles, il tira un pistolet de sa poche et fit feu à bout portant sur Garibaldi. La capsule seule partit.

Le commandant des guides de Garibaldi, Missori, se trouvait dans la pièce à côté. Il entendit le bruit de la capsule, et entra. Le Dictateur qui était resté assis, dit d'un air calme à Missori : « Arrêtez cet homme, que j'ai aimé. »

Quelques jours après, Garibaldi, se trouvant sur les hauteurs de San-Angelo, était à écrire un ordre, lorsqu'un officier entra, et annonça que X*** venait au moment même de tomber du haut d'un rocher, et qu'il s'était tué dans sa chute. Garibaldi s'arrêta un moment, comme par pure politesse, et dit « Ah! » puis continua d'écrire.

Quelques-uns des assistants trouvèrent que Garibaldi avait montré une grande dureté de cœur en apprenant la mort d'un des officiers de son état-major. Les initiés savaient ce qu'il en était, et le lendemain, il n'en fut plus question.

Je fus obligé de faire abattre mon beau cheval bai, que j'avais laissé en traitement à Santa-Maria, blessé d'un coup de feu à la hanche. J'allai, le 19 octobre, avec les trois chevaux qui me restaient, rendre les derniers devoirs à mon brave cheval. Un officier qui perd un cheval tué par l'ennemi, reçoit, suivant le règlement piémontais [1], 450 fr. Or, tout le monde sait qu'il est impossible de se procurer un cheval passable à ce prix. Les choses devraient être réglées de telle

[1] L'allocation est la même en France pour un cheval tué par l'ennemi. (*Note du traducteur.*)

manière qu'un officier, parce qu'il s'est bravement conduit, ne fût pas obligé de supporter une perte matérielle souvent considérable. Ou les officiers qui font leur devoir, et qui ne pensent à ménager ni leur vie, ni leurs biens, seront lésés dans leurs intérêts; ou, pour échapper à ce dommage matériel, ils monteront de mauvais chevaux, et feront mal leur service; ou bien encore, s'ils sont bien montés, ils chercheront à épargner leurs chevaux plus encore qu'eux-mêmes.

Je signale ce fait à l'attention de tous ceux qui seraient en position de pouvoir y porter remède.

En restant misérablement sur la défensive vis-à-vis des troupes royales, comme nous le faisions depuis quatre semaines, malgré les victoires du 1er et du 2 octobre, il en résulta que la crainte prit le dessus, et les fantômes coururent les rues.

On ne pouvait nier l'existence d'un parti réactionnaire dans la terre de Labour; mais ce qu'on en voyait prouvait seulement qu'il n'était ni bien nombreux ni bien courageux. Il était fort probable que ce parti était en correspondance réglée avec les troupes royales à Capoue et sur la rive droite du Volturne. Mais ce qu'ils pouvaient avoir de si important à se communiquer était pour moi une énigme, et nous n'avions rien à en redouter si le service de nos avant-postes était bien fait.

Déjà, à Santa-Maria, on m'avait persécuté avec les histoires de signaux échangés la nuit par des feux convenus; et j'eus l'occasion de me convaincre plusieurs fois que des étoiles qui se levaient vers les hauteurs de Monte-Tifata avaient été prises pour des feux de signaux. Poussé à bout par un de mes officiers, qui venait me raconter une nouvelle histoire du même genre, je lui ordonnai de monter immédiatement à cheval et d'aller trouver l'endroit où il avait cru voir le signal. Il arriva le lendemain matin, à moitié mort de fatigue, parce qu'il avait couru toute la nuit sans pouvoir trouver sur la terre ce qu'il aurait dû chercher aux cieux.

Sur l'ordre de Sirtori, je fis établir un poste d'observation dans les combles du palais, afin de surveiller, la nuit, les signaux qui pourraient être échangés; mais notre poste n'eut rien à signaler, parce que, grâce à sa position, il pouvait distinguer le ciel de la terre.

Afin que le service fût organisé la nuit comme le jour, j'avais ordonné qu'il y eût toujours deux lampes allumées dans ma chambre, et deux dans une pièce voisine, où l'officier de service passait la nuit tout habillé, en ayant toutefois la latitude de dormir. Les corridors et le bureau étaient également éclairés toute la nuit.

Un soir, je m'étais couché de bonne heure. Je me réveillai vers onze heures dans l'obscurité la plus complète. Je me levai, m'habillai comme je pus, et je me dirigeai à tâtons vers la pièce qui précédait ma chambre à coucher. Elle était également dans une obscurité profonde, et l'officier de service ronflait à loisir. Tout était sombre dans les corridors et dans le bureau. Je vis dans cet incident un coup monté, et je me hâtai de réveiller les officiers et les sous-officiers qui couchaient là. Je me fis amener le concierge du palais, et, après l'avoir vertement réprimandé, je lui dis que si dans un quart d'heure tout n'était pas rétabli conformément à mes ordres, je le ferais fusiller sur l'esplanade du château. Un sous-officier bien armé et de haute stature accompagna pas à pas le concierge, jusqu'à l'entier accomplissement de mes ordres, et cet incident, qui m'avait inspiré de justes soupçons, ne se renouvela pas.

Je reçus, peu de jours après, la visite de mon chapelain, le jeune Panico. Il me présenta la veuve du colonel Rosarol, tué en défendant Venise en 1849. Mme Rosarol désirait obtenir une audience du Dictateur. Elle y parvint par mon entremise, et Garibaldi lui accorda sur-le-champ une pension.

Je m'amusai, ce même jour, à équiper en guerre mon chapelain. Je possédais une belle chemise rouge toute neuve, qu'il enfila sous sa soutane, et dont il rabattit les manches par-dessus les siennes. Je lui donnai en outre mon chapeau calabrais, que je n'avais porté que deux fois, la première à notre départ de Gênes, le 13 août, et le 15, en rade de Cagliari, lorsque Garibaldi vint à notre bord. Je lui donnai encore mon écharpe tricolore; elle avait fait partie, à l'origine, de l'uniforme de la division de Terra-Nova, mais je ne la portais plus depuis que je savais les Piémontais entrés dans le royaume de Naples. Mon chapelain était donc habillé de pied en cap. Une chemise rouge sous sa soutane noire, une écharpe tricolore, des culottes de drap noir, des bas de soie noirs, des souliers à boucles, et, pour couronner le tout, sur la tête, mon chapeau calabrais à gance d'or. Je lui enjoignis de retourner, ainsi équipé, à Naples, où il séjournait habituellement. Il résista un peu, car il était encore imbu des préjugés de sa caste; il finit cependant par céder.

Nous avions perçu d'une manière régulière, depuis la fin de septembre, tous nos arrérages de solde et d'accessoires de solde : rations, vivres de campagne, etc. Nos jeunes officiers se trouvèrent donc riches tout d'un coup, et il faut dire à leur louange qu'ils n'avaient jamais songé à l'argent. Mais quand ils en eurent, il fallut le dépenser. Peu d'offi-

ciers jouèrent, et quant aux femmes, qui, d'ordinaire font dépenser tant d'argent, il ne fallait pas y songer à Caserte, et il était très-difficile à nos officiers d'aller souvent à Naples. On ne dépensa pas d'argent non plus pour du vin; car les Italiens sont d'une très-grande sobriété.

Par contre, un grand luxe de vêtements s'introduisit dans l'armée, en dehors des prescriptions réglementaires de l'uniforme. Ainsi, des gilets de soie rouge, bordés d'or, portés sous la fameuse chemise rouge; des bottes à l'écuyère, fort belles et fort chères, des manteaux de fantaisie, etc. etc. Je remarquai surtout un manteau blanc, bordé de soie rose, garni de tresses et de glands roses. Je présume que le susdit manteau avait dû être établi pour une dame, et qu'il provenait d'un des magasins de modes de Naples.

De bonnes armes ne furent pas oubliées, et l'on s'en procura facilement à Naples contre argent comptant.

Je n'échappai pas non plus à la contagion de ce luxe, et sur les instances de mes jeunes officiers, je m'achetai une chemise rouge et des pantalons. Je dus aussi envoyer mon sabre à Naples, pour y faire mettre un fourreau neuf; car le mien avait été presque mis hors de service dans la journée du 19 septembre.

Les Piémontais étaient entrés le 9 octobre dans le royaume de Naples, et s'apprêtaient à venir récolter ce que nous avions semé.

Garibaldi n'avait pu rien empêcher, parce qu'il n'avait pas voulu susciter une guerre civile. Mais on pouvait voir que le fait lui était peu agréable, et on croira facilement qu'il était loin d'avoir appelé les Piémontais. Il savait parfaitement que le moment approchait où il allait disparaître de la scène, pour céder la place à Cavour.

« La guerre poétique est terminée, s'écria-t-il; la guerre prosaïque des Fanti et des Cavalli va commencer ! »

Les appréciations étaient très-diverses dans l'armée méridionale sur les Piémontais. Quelques-uns de nos officiers, fatigués de leur service, aspiraient au repos et voyaient avec plaisir l'arrivée des Piémontais, qui allaient les relever. Beaucoup croyaient que les Piémontais et l'armée méridionale n'auraient, à eux deux, qu'un cœur et qu'une âme, et que ceux de nos officiers qui passeraient dans l'armée piémontaise y trouveraient une bonne position.

Pour moi, je savais que Garibaldi pourrait bien difficilement rester; car on ne lui accorderait jamais ce qu'il était de son devoir de demander pour qu'il *pût* rester.

Je n'avais rien décidé de ce que je ferais personnellement. J'y réfléchis alors, puisque le moment approchait où il me faudrait

prendre une décision, et je me promis de ne continuer à servir dans l'armée italienne qu'autant que Garibaldi y resterait.

Cavour, prenant le dessus, suivrait nécessairement une ligne politique qui ne pourrait me convenir. Si Cavour conservait l'armée méridionale, il en ferait un instrument de police contre ce même peuple, qui nous avait si bien accueillis, et je courrais le danger, à un moment donné, de porter les armes contre l'une ou l'autre de mes deux patries: l'Allemagne et la Suisse. Il me parut donc plus sage de quitter l'armée en même temps que Garibaldi. Je ne cacherai pas cependant, que je serais resté avec plaisir au service, si Garibaldi avait été nommé gouverneur général des Deux-Siciles, avec des pouvoirs illimités. Je me serais voué avec ardeur à la nouvelle organisation de l'armée et au développement intellectuel et moral de ce peuple si bien doué et que j'avais pris en grande affection.

Le 20 octobre eut lieu, par *oui* et *non*, le vote sur l'annexion.

La question étant posée ainsi, il était bien difficile à ceux qui étaient d'une opinion différente de dire non.

L'armée vota également. La 15e division arriva vers midi; les troupes étaient sans armes, et votèrent successivement par régiment à la Municipalité, en déposant des bulletins imprimés.

Lorsque ce fut au tour de l'état-major, beaucoup d'hommes étrangers à l'armée se glissèrent parmi les officiers, et leur remirent des bulletins de vote avec le *si* consacré. Il en résulta qu'au dépouillement du scrutin, on trouva 167 bulletins pour 51 votants, qui même ne se trouvaient pas tous à Caserte ce jour-là.

Je fus pris, le jour du vote, d'une diarrhée qui eut tous les caractères de la dyssenterie. Grâce à la médication énergique de Ziliani, je fus promptement remis, et je m'en félicitai d'autant plus qu'ayant reçu l'ordre de nous porter le lendemain en avant de San-Angelo, il nous fallait nécessairement passer le Volturne.

Le 23 octobre, la brigade La Masa revint à la 15e division. Son commandant, La Masa, accusé d'une foule de méfaits, et calomnié près de Garibaldi, s'était retiré du service. Il somma, un peu plus tard, ses adversaires de préciser leurs accusations, afin qu'il pût se défendre. Je crois que personne ne lui répondit, et les choses en restèrent là.

La brigade était commandée par le lieutenant-colonel La Porta, et n'était pas dans une brillante situation. Elle prit ses quartiers à Casanova et San-Prisco, où elle procéda à son épuration.

CHARLES DE ROBERTSAU.

(*Traduit de l'allemand.*) (*La suite à un prochain numéro.*)

LES FILLES ROMANESQUES

PREMIÈRE PARTIE

A Madame Aline Bernard

Vannes, 6 mai 1858.

Ne compte plus sur moi, chère Aline, mais ne te hâte pas trop de me taxer de folie. Ainsi que je te l'annonçais dans ma dernière lettre, je suis partie de Garlan, dimanche. Arrivée mardi à Vannes, je viens d'y passer quatre jours avec Laure, et j'en repars ce soir. Seulement, au lieu de poursuivre mon voyage vers Nantes et vers toi, je m'en retourne à Garlan, bien triste, je n'ai pas besoin de te le dire, de ne pouvoir, en usant et en abusant même de ton hospitalité, te prouver ainsi qu'à M. Bernard, combien je suis sensible aux projets de bon accueil que m'annonçait votre amitié.

Ce changement inattendu dans mes résolutions, est causé par un billet laconique, énigmatique, et, par suite, un peu inquiétant que j'ai reçu ce matin de ma mère. Qu'en penses-tu? Elle m'écrit :

« Ne vous alarmez pas, ma fille, mais ajournez, je vous en prie, votre voyage à Nantes. Dieu merci! nous nous portons tous bien à Garlan, et pourtant, votre présence m'y est absolument nécessaire en ce moment. — Votre mère, — Clorinde de Keraven, née de Garlan. »

Avec toute autre femme, cette signature officielle et solennelle serait assez rassurante. Dans des circonstances réellement graves, on ne met pas d'ordinaire tant de dignité cérémonieuse. Mais je connais trop la manie d'étiquette aristocratique de ma mère, pour me fier à cet indice. Fût-elle menacée ou atteinte des plus grands malheurs, elle oublierait plus facilement de signer : « votre mère, » que d'ajouter à son nom de femme, son nom de fille. Que peut-il donc être survenu à Garlan depuis mon départ ? Voilà la cent et unième fois que je m'adresse cette question, sans y pouvoir trouver une réponse, seulement à moitié satisfaisante. L'an dernier, l'arrivée de quelques hôtes eût tout expliqué. Mais depuis que Renée est revenue de pension, ma mère peut se passer de moi pour faire les honneurs du *château*, ainsi qu'elle s'obstine à qualifier notre prosaïque bicoque. Ma sœur s'en acquitte fort bien, et aujourd'hui, son amie, Marcelle de Gury, qui est près d'elle depuis quinze jours, l'y aiderait au besoin. Ce ne peut donc être cela. Mais quoi donc, alors ?...

Quand j'ai quitté Garlan, tout y allait comme à l'ordinaire, c'est-à-dire le mieux du monde. Ma mère s'occupait exclusivement de l'administration de nos propriétés, pour son propre compte, pour celui de Renée, dont elle est la tutrice légale, et pour le mien ; car je me suis, tu le sais, empressée, à la mort de M. de Meslay, de faire rentrer dans la communauté la part que mon mariage en avait distraite. Notre excellent oncle, le chevalier Hector de Plourin, s'obstinait, malgré ses soixante-dix ans, à faire rimer *bocage* avec *village*, *herbette* avec *coudrette*, et *fougère* avec *bergère*, au grand scandale de sa sœur, qui professe pour tous les vers, bons ou mauvais, et pour toute espèce de littérature en général, le dédain le plus profond, mais à la grande joie des lecteurs de l'*Abeille de Morlaix*, qui trouvent, avec raison, cette versification galante et surannée, plus amusante en somme que les élucubrations byroniennes et sépulcrales de collégiens échappés dont on les régale le plus souvent. Notre vieille bonne Françoise, — qui me parle bien souvent de toi, — grondait, geignait, trottait de la cuisine à l'étable, et du jardin à la basse-cour, malmenant un peu chacun de nous en paroles, mais nous adorant tous, et faisant, à elle seule, plus de besogne que les trois ou quatre fonctionnaires domestiques dont elle cumule les attributions.

Quant à Renée, elle se bornait à être belle comme un ange, forte et souple comme une jeune cavale et gaie comme un ciel d'avril. Tu ne saurais te figurer cette activité rieuse, cette exubérance de vie, cette

audace de bonheur. Cette enfant de dix-sept ans me représente la jeunesse dans son épanouissement le plus complet et le plus radieux. Elle a dans le regard, dans la voix, dans la démarche, des grâces, des harmonies, des séductions qui seraient inquiétantes, si la virginale ignorance de l'âme ne tempérait et n'innocentait l'éclat presque provocant des dons extérieurs. Ce rayonnement moral, que les rigueurs de ma destinée m'ont fait perdre si vite, et que ma sœur possède, me met à l'aise pour achever son portrait d'un mot, qui, sans cela, serait peu modeste, après ce que j'ai dit de sa beauté : Renée me ressemble d'une façon effrayante; seulement, elle a de plus que moi le bonheur.

Son amie, Marcelle de Gury, aussi jeune, également belle, quoique d'un autre genre de beauté, et tout aussi folle à l'occasion, est pourtant plus compliquée et plus difficile à analyser. Nature d'une précocité physique et morale un peu factice et hâtée peut-être, elle a dans les traits et dans le regard une netteté et une assurance, et dans l'esprit et la parole une précision qui en font une femme déjà, lorsque Renée n'est encore et ne sera probablement longtemps encore qu'une enfant. Celle-ci charme et attire; l'autre s'impose. Ma sœur se laisserait peut-être faire reine, son amie voudrait gouverner.

En attendant, ces deux graves personnes semblaient, au moment de mon départ, occupées à comploter quelque usurpation sur les domaines compliqués de Françoise, qu'elles font enrager plus que de raison. Elles avaient ensemble des conférences à voix basse, pour lesquelles elles recherchaient volontiers les coins les plus reculés du salon et les allées le plus mystérieusement sombres du parc. Pauvre Françoise!...

Qui sait, pourtant? Peut-être est-ce le cœur qui commence à s'éveiller dans ces jeunes poitrines. Les amies de pension ont toutes des frères ou des cousins; et, à défaut de réalités, n'a-t-on pas les chimères? Malgré la bande noire des vieillards d'années ou d'idées, l'Espagne aura longtemps encore des châteaux hospitaliers pour les pèlerins hasardeux de l'idéal, et n'en restât-il plus, il ne manque pas au moins de chaumières pour abriter deux cœurs.

Allez donc, âmes romanesques et croyantes! Vous vous tromperez peut-être et pleurerez en découvrant que les princes charmants sont rares, et que plusieurs sont aujourd'hui sans couronnes, même de fleurs; mais cela vaut encore mieux, croyez-moi, que d'arriver au veuvage sans avoir connu l'amour.

Voilà Laure qui m'appelle pour dîner. Adieu. Je tends la main à ton mari, à toi mes deux joues, à tes deux petits anges mes lèvres. Je

vous aime bien tous ; mais quand vous verrai-je désormais? Je t'écrirai dès mon arrivée à Garlan, pour t'expliquer le mystère. — Je suis réellement inquiète !

JANE.

A MONSIEUR RAOUL SAUNIER

Château de Garlan (par Morlaix), 7 mai 1858.

Et surtout, insupportable croquant que tu es, ne vas pas t'aviser d'omettre, sur l'adresse de ta réponse à la présente, cette mention magique de *château*, sans laquelle on ne pénètre ici que sous les plus fâcheux auspices. Tu me brouillerais infailliblement avec la châtelaine, et, pour des raisons que je te donnerai au long ci-dessous, il est nécessaire que je me fasse au moins tolérer par elle.

Je me vois pourtant forcé de t'avouer, mais entre nous, que ce prétendu château est un affreux parallélipipède de maçonnerie, ayant tout juste autant de style, de majesté et d'apparence que le premier magasin à fourrage venu.. Mais dans ce pays où les anciennes demeures seigneuriales tombent en ruines ou sont, par économie, abandonnées aux paysans, cette déplaisante caserne ne s'en appelle pas moins un château, par la seule raison que c'est grand et habité par des bourgeois... Ah ! bénédiction ! quel blasphème viens-je d'écrire là ? si la descendante de tous les Garlan du monde s'en doutait, en m'entendant constater ainsi sa dérogeance, elle me fermerait à l'instant au nez son cœur et sa maison, — son château, veux-je dire, — qui ne me sont plus guère qu'entre-baillés, tout fils unique de sa sœur unique que je sois, et si bonne qu'elle soit elle-même, en dehors du chapitre des distinctions sociales.

Tu ne te doutais guère, mon cher Raoul, que le noble sang des Garlan coulât dans les veines de ton très-peu aristocratique ami. Il est vrai que je n'ai jamais songé à te le dire, n'ayant pu découvrir encore en quoi consistait l'illustration de ma famille maternelle. Les hauts faits des Garlan se perdent, en effet, si littéralement dans la nuit des temps, qu'il est absolument impossible d'en retrouver la moindre trace. Aussi, serais-je plus fier — si je pouvais m'enorgueillir des mérites des autres, — de la modeste et récente gloire de mon aïeul paternel qui, juge de paix de son canton, se fit destituer par Napoléon, après s'être fait emprisonner et presque guillotiner par Robespierre, que des droits plus ou

moins réels des vicomtes de Garlan à monter dans les carrosses du roi, droits qui étaient trop souvent accordés en échange de services d'une utilité ou d'une moralité douteuses.

Malgré la tendresse et la vénération que je garde à la mémoire de ma mère, il m'est absolument impossible de ne pas sourire, pour ne pas faire pis, au souvenir de son père, le dernier vicomte de Garlan. — Ce gentilhomme, après avoir été l'un des plus folâtres voltigeurs de la folâtre armée de Condé, ne brilla que par son absence sur les champs de bataille de la Vendée, ce dont, comme Français, je ne lui ferais pas un crime, si ses constantes intrigues royalistes, à la même époque, ne démontraient clairement qu'il y eut, dans cette abstention, plus de prudence que de patriotisme. Il n'en réussit pas moins, je ne sais par quels moyens, à retirer de l'Indemnité une centaine de mille francs, lesquels auraient dû, en bonne justice, être donnés à ses créanciers qui, seuls, avaient été réellement lésés par les confiscations révolutionnaires. Ils eussent, dans tous les cas, été plus utilement employés, lesdits cent mille francs n'ayant servi à mon aïeul qu'à reprendre, aussitôt qu'il fut rentré dans le domaine de ses pères, la vie de vulgaires et niais désordres qui avaient conduit la petite noblesse de France au suicide, bien avant que la Terreur l'envoyât à l'échafaud. Si bien qu'en 1830, il ne restait plus au vicomte de Garlan, rien que... trois enfants ou plutôt deux, — le chevalier de Plourin étant issu d'un premier mariage de ma grand'mère, déjà veuve, quand elle épousa mon aïeul : — M[lles] Clorinde et Claire de Garlan. Or, nos gentilshommes campagnards, oisifs par conviction, ne pouvant épouser des filles sans dot, les deux pauvres descendantes de tant de preux anonymes n'auraient eu d'autre ressource que le couvent, si des motifs bien différents ne les avaient décidées à déroger. Claire, la cadette, aima mon père, avoué de la famille, et qui, malgré ses idées avancées, ne craignit pas d'épouser une fille noble, en qui il avait deviné et a trouvé une noble fille. Quant à Clorinde, l'aînée, elle prit, en désespoir de cause et par dépit, M. *de* Keraven, un de ces bourgeois transfuges, dont la noblesse accepte volontiers le dévouement ; auxquels elle affecte d'accorder, en échange, une particule usurpée, et dont elle se moque sans pitié dès qu'ils ont le dos tourné. Ces deux mariages ne se firent pourtant qu'après la mort de mon grand-père qui, tout en faisant dans ses actes très-bon marché de la noblesse des sentiments, resta jusqu'au bout intraitable sur le chapitre de la noblesse de nom. Dans le monde, cela s'appelle : des préjugés respectables. Je le veux bien ; mais je m'étonne de moins en moins que le respect s'en soit allé.

Ouf! diras-tu. Et moi donc! Ce n'est pas plus pour mon plaisir que pour le tien que j'entre dans ces détails généalogiques qui font ressembler le début de ma lettre à celui d'un roman. Mais ils étaient absolument nécessaires à l'intelligence de ce qui va suivre ; — car, il ne faut pas te le dissimuler : je commence à peine. Il n'est guère plus d'onze heures ; la nuit est d'une douceur infinie, et il faudrait avoir le cœur bien mal placé pour songer à dormir, quand on a de par le monde un ami pour lire les lettres que l'on écrit soi-même, la fenêtre grande ouverte sur un grand parc d'où montent de fraîches bouffées de brises et des chants de rossignols. J'ai d'ailleurs à te narrer des choses du plus palpitant intérêt, et qui te dédommageront largement des trois pages assez arides, je l'avoue, que je t'ai forcé de parcourir. Je ne commence peut-être pas aussi bien que les sirènes ; mais je finis mieux : écoute plutôt ma chanson.

Dès que j'ai eu terminé les affaires très-ennuyeuses, tu le sais, qui m'avaient appelé à Morlaix, j'ai éprouvé un énorme désir de dire adieu à ma ville natale. Ce n'est pas que je n'y aie encore quelques vieux et toujours chers amis que j'aime à voir et que je vois le plus souvent possible ; mais ce qui m'a toujours gâté, en province, les relations volontaires, ce sont les relations forcées. T'est-il arrivé, mon cher Raoul, de retrouver, depuis que tu es homme, certains camarades d'enfance ou d'adolescence, avec lesquels tu avais vécu des jours, des mois et des années, dans la plus étroite et la plus agréable intimité, et d'être tout surpris en t'apercevant qu'il te serait désormais impossible de passer un quart d'heure, sans mourir d'ennui, avec ces inséparables d'autrefois, que tu avais crus nécessaires à ta vie? Ah ! que j'en ai revu, ces derniers jours, de ces amis de collége que je tutoie parce qu'ils me tutoient, et avec lesquels je suis incapable d'échanger quatre paroles en dehors du chapitre intéressant, mais borné, de la pluie et du beau temps. Comment ai-je pu aimer des êtres qui n'ont avec moi aucun point de contact dans les idées ni dans les sentiments? qui, d'eux ou de moi, a changé à ce point?...

Or, quoique ma tante de Keraven n'ait jamais pu souffrir mon père à cause de ses opinions libérales, et qu'elle me trouve moi-même assez méprisable d'avoir préféré être peintre à Paris qu'avoué à Morlaix, je savais bien qu'elle ne me pardonnerait pas d'avoir passé quinze jours à une lieue de son château sans aller lui rendre mes devoirs de neveu indigne mais empressé ; et je ne crus pas pouvoir me dispenser de lui faire au moins une visite la veille de mon départ. Sachant, d'ailleurs, que ma cousine Jane, sa fille aînée, était revenue habiter Garlan

depuis la mort de son mari, j'étais curieux de faire, en sa personne, sur le sexe féminin, une expérience qui, à l'égard de l'autre sexe, était depuis longtemps pour moi très-concluante. Car tu sauras que j'ai été à peu près élevé avec Jane, soit chez ma mère, soit chez la sienne, — laquelle, au milieu de beaucoup de travers d'esprit, avait et a encore de grandes qualités familiales. Enfant, je l'avais préférée à tous mes autres compagnons de jeux. Jeune fille, je l'avais un peu aimée d'amour, comme il convient de cousin à cousine, et, quoique je n'eusse jamais osé lui révéler ouvertement « ma flamme, » je m'étais très-sérieusement considéré comme trahi par elle le jour où, à seize ans, elle épousa M. de Meslay, un monsieur quelconque, conseiller à la cour d'appel de Rennes, lequel ne me sembla naturellement avoir, et n'avait réellement sur moi, d'autre supériorité que d'être riche quand j'étais pauvre, et de toucher à la cinquantaine au moment où je courais encore après ma majorité. Tu comprendras donc que je fusse curieux de revoir, à cinq ans d'intervalle, la femme, « celle qui la première avait fait battre mon cœur, » ne fût-ce que pour constater, dans les amours de la jeunesse, les mêmes mirages que je venais de découvrir dans ses amitiés.

Je partis donc un matin, à pied, — la voiture m'ayant toujours semblé un moyen de locomotion à peine supportable pour les infirmes ou les gens pressés, et les chevaux de louage de Morlaix exposant les voyageurs sensibles, comme j'ai la prétention de l'être, à l'envie de renouveler un des épisodes d'une des plus jolies fables du faux bonhomme Lafontaine : *Le Meunier, son Fils et l'Ane.* Je savais d'ailleurs combien la campagne est charmante de Morlaix à Garlan, soit que l'on suive la route qui conduit à Lannion, et dont les grands accidents de terrain rendent les aspects si imprévus et si pittoresques ; soit que l'on prenne par la traverse, — un chemin aux allures fantastiques et capricantes, couvert d'ombre en été, coupé de fondrières en hiver ; courant en toute saison, comme un vert lézard, entre les champs, les bois, les landes, les prairies, en haut, en bas, à droite, à gauche, rarement plat, jamais direct ; mais toujours adorable de couleur, d'ensemble et de détails. J'eus la bonne inspiration de prendre cette dernière voie et la chance de n'être attendu par personne ; car il ne me fallut pas moins de quatre heures pour franchir une distance qui n'en demande pas à la rigueur plus d'une. Mais aussi quels gazons drus et fins j'ai foulés ! quelles chaumières baroques, chancelantes, lépreuses, dépenaillées j'ai entrevues sous l'abri des chênes contrefaits ! quelles claires sources j'ai entendues gazouiller parmi les scolopendres et les cressons ! dans quels tunnels, aux parois de mousse et

aux dômes de feuillage, je me suis engagé, au grand effroi des merles et des lézards ! quelles gammes de tons, quels kaleïdoscopes de lumière !... Ah ! mon cher ami, que la nature est belle, surtout dans ses aspects les plus dédaignés ! que nous avons bien fait de la prendre pour maîtresse ! mais combien il nous reste encore à la regarder, pour connaître la moitié de ses splendeurs !

On a beau flâner en route, quand on va quelque part, on finit toujours par y arriver. Je me trouvai donc, vers trois heures de l'après-midi, brusquement arrêté par l'enceinte assez vaste du parc de Garlan. Quand je dis arrêté, c'est uniquement pour ne pas me donner la peine de chercher un mot moins prétentieux ; car cette enceinte, ne consistant qu'en un talus gazonneux peu élevé, planté d'ajoncs et de coudriers, est un obstacle purement moral que ne respectent guère les maraudeurs, ainsi que le constatent de nombreuses traces de fréquentes escalades. Il m'eût donc été facile de gagner dix minutes de marche, en franchissant la haie et en coupant à travers les bois, ainsi que je le faisais jadis, au lieu d'aller chercher, à l'entrée du bourg, la grille officielle. Pourtant, connaissant le fanatisme de correction de ma tante, et n'ayant aucun motif de le froisser trop ouvertement, je me résignai à prendre le dernier parti. Mais il était écrit que je m'introduirais dans la demeure de mes nobles aïeux d'une façon non prévue par le code de l'étiquette.

Je suivais donc, sans songer à mal, un étroit sentier, longeant, à la lisière des blés, la rustique clôture, lorsque, tout près et au-dessus de moi, du côté du parc, une voix jeune et sonore prononça très-distinctement les paroles suivantes :

« Ah ! vous voilà enfin ! J'attends depuis plus d'une heure. Avez-vous quelque chose pour moi ? »

Et comme je ne répondais naturellement pas à une demande qui ne pouvait m'être adressée, avant que j'eusse levé les yeux, un petit cri d'effroi se fit entendre, suivi du bruit qu'occasionne sur le gazon la course d'un pied léger. J'escaladai à moitié le *fossé*, et, caché derrière un épais buisson, je jetai un regard dans l'enceinte. A l'extrémité de l'allée intérieure qui suit parallèlement le sentier où je me trouvais, et dans la direction du château, deux femmes étaient arrêtées, et semblaient discuter vivement, en regardant fréquemment de mon côté. A leur pantomime, car je ne pouvais entendre leurs voix, ni même bien distinguer leurs visages, je crus deviner que l'une s'efforçait de rassurer l'autre et même de la ramener vers le point où je me trouvais. Celle-ci hésitait, mais finit par céder, et toutes deux se rapprochèrent lentement, mais non sans s'arrêter souvent pour regarder et écouter, comme

si elles craignaient une surprise. Il ne fallait pas être précisément un Œdipe pour deviner que l'on revenait attendre le messager pour lequel on m'avait un peu légèrement pris d'abord. Or, curieux de pénétrer plus avant dans le petit mystère féminin où le hasard m'avait fait mettre le pied, et pensant que ma présence, si elle était connue, y nuirait beaucoup et m'empêcherait de rien apprendre, j'abandonnai mon poste, et, me glissant dans le sillon le plus rapproché, je me dissimulai assez bien dans les blés déjà hauts. J'y étais à peine depuis cinq minutes, lorsqu'un pas lourd et pressé résonna dans le sentier. A ce bruit, les branches s'agitèrent sur le fossé, et la tête brune d'une jeune fille parfaitement belle, mais qui m'était absolument inconnue, se montra au travers. Je n'eus d'ailleurs pas le temps d'examiner beaucoup cette charmante apparition, car le nouveau passant, dont j'avais sans doute usurpé le rôle, atteignit le point où il était attendu, et je reconnus l'uniforme peu splendide d'un facteur rural. On lui adressa la même question qui m'avait été adressée ; il répondit négativement, et, sans s'arrêter, poursuivit sa route, tandis que la jeune fille disparaissait elle-même, non sans avoir, par un geste expressif, manifesté son vif mécontentement.

Je pus alors sortir de mon *repaire*, et, tout en cheminant, je me mis à réfléchir. La petite scène à laquelle je venais d'assister avait, malgré son peu de complications, un parfum de roman assez alléchant, et j'avoue que je suis romanesque en diable. Je sais bien que cela est très-mal porté aujourd'hui ; mais tant de choses vulgaires, bêtes ou ignobles, se pavanent en ce temps-ci, au soleil, aux acclamations de la foule, que j'aime assez ne pas être comme tout le monde. Le grand grief que l'on fulmine contre ces pauvres romans, de ne pas ressembler à la réalité, fait précisément leur charme à mes yeux. La réalité de l'heure actuelle n'est pas déjà si séduisante que je me désole outre mesure quand une occasion se présente d'en sortir, ne fût-ce qu'en rêve, et les romans, — je parle des bons, — me procurant cet avantage, je les adore. Aussi, quand, au lieu d'être forcé de les chercher dans les livres, j'ai le bonheur de les rencontrer dans la vie, ma foi ! en cela comme en toutes choses, j'ai le courage de mon opinion. Les femmes romanesques, c'est-à-dire enthousiastes en matière de sentiment, sont assez rares aujourd'hui pour qu'il ne soit pas au moins curieux d'en rencontrer, et celle qui voudrait bien faire des folies pour moi, peut être sûre que je suis trop peu modeste pour la soupçonner bêtement d'être capable d'en faire autant pour le premier venu.

Ne va pas croire pourtant que ces réflexions me fussent suggérées

par aucun motif personnel. Il eût fallu être plus inflammable que je ne le suis pour me trouver déjà épris de la jeune fille que je venais de surprendre dans une démarche qui pouvait la faire soupçonner de correspondance clandestine, et partant amoureuse. Puisque la place était prise, il n'y avait d'ailleurs rien à espérer de ce côté. Mais si connue que me fût la ténacité de la province à l'égard de certains préjugés, j'étais agréablement surpris d'y trouver en honneur des traditions que le beau sexe de Paris m'avait donné lieu de croire absolument disparues de la surface de la terre. Le voisinage d'un cœur de femme, qui battait, même pour un autre, me semblait doux et sain à habiter, ne fût-ce que quelques heures, et j'avais hâte de me trouver en face de ce phénomène. Je pressais donc le pas, lorsque des éclats de rire, partant de la fenêtre ouverte d'un pavillon situé entre le parc et le parterre, vinrent encore m'arrêter, et l'étrange conversation suivante arriva jusqu'à mes oreilles :

« Ah! ah! je vous y prends, « ménestrel félon! » s'écria, sur un ton de menace comique, la voix que j'avais déjà entendue à deux reprises quelques minutes avant. « Je parierais que vous rimez un rondeau ou une vilanelle, pour « quelque bergère de ces vallons; » quand vous m'aviez juré de me consacrer exclusivement « votre luth. »

— Non, « cruelle Iris, » répondit une autre voix un peu chevrotante mais toujours grasseyante, de moi bien connue — celle de mon oncle, le chevalier Hector de Plourin, surnommé « le *Ménestrel,* » tu devines probablement pourquoi; — non, malgré « vos rigueurs » je ne cesserai de faire redire « aux échos d'alentour » le nom de celle pour qui je veux vivre, si elle le permet, ou mourir, si elle l'ordonne!

— Que faisiez-vous donc là, seul dans la « Tour du Nord? »

— Une romance à la gloire des « beaux yeux qui me tiennent en servage. »

— Eh bien! chantez-la moi.

— Oh oui! chantez-la nous, mon oncle, répéta une troisième voix qui, d'après son timbre et le titre qu'elle donnait au chevalier, me sembla devoir être celle de Jane, si étrange qu'il me parût de trouver de complicité, dans l'escapade dont je venais d'être témoin, une femme que son mariage, sinon le nombre de ses années, devait me faire supposer beaucoup plus raisonnable.

— Chanter! chanter! c'est facile à dire, répliqua le chevalier. Mais j'ai fait mes vers sur ceux d'une autre romance dont je ne sais pas l'air.

— Comment l'appelez-vous, cette romance ?

— *Partant pour la Syrie.*

— Je ne le sais pas non plus, » dirent presque ensemble les deux voix féminines.

Une idée folle, mais inspirée par la situation, me passa par la tête. Cet air était celui que préférait ma nourrice, sans se douter, ni se soucier beaucoup, les eût-elles connues, des destinées auxquelles il devait être appelé plus tard, et il avait été le premier ornement de ma mémoire musicale. Je me plantai donc sous la fenêtre du pavillon, en vrai troubadour de pendule, c'est-à-dire le jarret tendu, les yeux en coulisse et figurant avec ma canne le « luth » absent, et je me mis, au risque de me faire jeter deux sous, à beugler, de la voix que tu me connais, la langoureuse musique demandée. D'abord un religieux silence, causé sans doute par la surprise, se fit parmi mes auditeurs encore invisibles ; puis deux éclats de rire frais, perlés, sonores, s'élevèrent à l'unisson ; puis enfin, deux visages curieux se montrèrent. Dans l'un, je reconnus la demoiselle qui m'avait pris pour le facteur, dans l'autre, Jane — mais, chose étrange ! Jane, aussi jeune et peut-être encore plus belle que lorsque je l'avais vue, six ans avant, pour la dernière fois. Je la contemplais avec une vraie stupéfaction, lorsque le chevalier, se penchant au-dessus de ses deux jeunes compagnes, et ne me reconnaissant pas, me demanda assez sèchement :

« Que voulez-vous, l'ami ?

— L'hospitalité, dans ce noble castel, pour un pauvre *imaigier* en voyage, répondis-je, en reprenant dans mes termes et mon accent, la plaisanterie que j'avais interrompue.

— Par les neuf chastes vierges du Permesse ! s'écria le chevalier, après m'avoir examiné attentivement ; c'est ce coquin de neveu, que ma sœur prétendait être mort à l'hôpital. Mais viens donc, mon pauvre Apelles ; viens donc vite, que je te serre dans mes bras !

— Je veux bien, répondis-je ; mais par où ?

— Parbleu ! par la porte. Tu ne l'as pas oubliée, j'imagine ?

— Non certes ; mais j'aimerais mieux une échelle de soie, ou seulement une main secourable, pour escalader ce balcon, et vous rejoindre plus tôt. »

Les deux jeunes châtelaines, qui avaient chuchoté à voix basse pendant ce dialogue, se reprirent à rire, probablement de ma métaphore du balcon, et me tendirent spontanément quatre petites mains que le peu d'élévation de la fenêtre me permettait d'atteindre très-facilement. J'en pris donc une à chacune d'elles, et posant le pied dans

une crevasse de la muraille assez ébréchée, je pus saisir la barre des volets.

« Prends garde, Renée! dit à sa compagne et en se reculant elle-même pour me faire place, la demoiselle ou la dame à la lettre.

— Renée? m'écriai-je, comprenant enfin; et m'avançant vers la jeune sœur de Jane, dont j'avais, Dieu me pardonne! oublié l'existence; j'ajoutai : Quoi! c'est toi, ma petite cousine d'autrefois? Alors, mademoiselle, permettez-moi d'embrasser quand même la belle et grande cousine d'aujourd'hui. »

Et j'avais déjà donné un commencement d'exécution à cette menace, lorsque, à la porte du pavillon, apparut la majestueuse et étonnée figure de ma tante de Keraven, la dernière des Garlan! Elle était pourpre...

Mais je tombe de sommeil et la situation me semble assez dramatique pour qu'à l'exemple d'un romancier en feuilletons, je remette « la suite au prochain numéro, » c'est-à-dire à une autre lettre. Tu me diras que je pourrais reprendre ce récit demain et te l'envoyer tout entier à la fois. Oh! que non pas, mon cher ami! Je te connais. Ta juste curiosité une fois satisfaite, tu oublierais totalement de me répondre; tandis que tu vas, au contraire, j'y compte, m'écrire de suite, pour avoir la fin de cette étonnante aventure. Je vais d'ailleurs demain à Morlaix pour affaires urgentes. Qu'il te suffise de savoir, qu'ayant eu, ainsi que tu peux le prévoir, beaucoup de peine à me faire admettre ici, je n'en tiens que davantage à y rester, et le plus longtemps possible. Jane est absente. L'amie de Renée se nomme Mlle Marcelle de Gury, et elle continue, je crois, à aller chaque jour, sans plus de succès, au-devant du facteur. Quant à Renée... Ah! qu'elle est belle! mon cher Raoul... Décidément, je ne te dis rien de plus. Mais ces demoiselles chuchotent beaucoup et me lorgnent du coin de l'œil; moi, je rôde autour d'elles... Bonsoir.

OLIVIER MALET.

A MADAME ALINE BERNARD

Garlan, 9 mai 1858.

Je n'ai pas eu le courage de t'écrire hier soir, ma chère Aline. L'aurai-je ce matin? Je ne sais trop, mais je vais essayer. La situation

où je me trouve est si étrange, si compliquée, si imprévue surtout; elle m'apparaît d'un moment à l'autre sous des aspects si divers et si opposés, que je ne puis m'y reconnaître. Dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis mon arrivée ici, j'ai passé tant de fois de la joie à la tristesse, et des appréhensions les plus douloureuses aux espérances les plus folles, que j'en suis brisée, sans savoir si c'est de bonheur ou d'amertume que mon cœur déborde.

Je te répéterai ce que m'écrivait ma mère l'autre jour: « Ne t'alarme pas. » Non, mais tends-moi la main; car, au milieu de ces alternatives d'éclatante lumière et d'obscurité absolue, je marche en aveugle, ignorant s'il est jour ou nuit; si je dors ou si je veille; mais désirant et redoutant à la fois presque autant le rêve que la réalité. Ne t'impatiente pas de ne point comprendre; je ne comprends guère moi-même. Je ris et je pleure en même temps, et les larmes me sont, je crois, aussi douces que le rire m'est douloureux...

Parmi toutes les suppositions que m'avait suggérées le billet de ma mère, celle que j'avais le plus entièrement rejetée, c'est-à-dire l'arrivée d'un hôte à Garlan, est précisément celle qui devait se réaliser. Mais cet hôte, le seul peut-être que je désirasse, était aussi le seul que je n'eusse jamais osé espérer. Je l'attendais depuis si longtemps, que je ne croyais plus à la possibilité de sa venue, et que c'est à peine si j'y crois encore en ce moment. Et pourtant, il est ici; nous nous sommes revus, après six ans d'absence; nous nous sommes embrassés, et j'ai senti tout mon cœur passer dans cette étreinte. Mais lui?... « Qui donc? qui donc? » t'entends-je demander avec une juste impatience. Ah! pardonne-moi, Aline, non pas mes divagations présentes, mais mon silence passé. Tu t'es imaginée avoir toujours lu dans mon cœur, ainsi que, depuis notre enfance, tu m'as laissé lire dans le tien. Eh bien! si je ne t'ai pas menti, je ne t'ai pas tout dit. Il est un coin de ce cœur où personne, pas même toi, n'a jamais pénétré depuis longtemps, parce que je n'osais moi-même y regarder, tant je craignais la fascination de l'abîme, et tant surtout je l'aimais. Aujourd'hui, le danger est pour moi le même; mais que m'importe désormais, puisque rentrée en possession de mon être, je n'ai plus à rendre compte qu'à ma conscience de mes douleurs ou de mes joies!... A ma conscience et à toi, douce compagne de mon enfance, qui es restée ma sœur d'élection; à toi qui, ayant pris le vrai chemin, m'as épargné les reproches inutiles, lorsque tu m'as vue engagée dans une voie sans issue, où j'étais entrée sans te consulter, et d'où rien ne pouvait me faire sortir. Ah! c'est le sentiment de cette impuissance qui m'a interdit la plainte, même avec

toi, quoi qu'il m'en coûtât de te laisser croire que je pusse être même résignée à la situation que je m'étais faite, ou plutôt laissé faire.

Aline, toi qui me connais, as-tu jamais découvert en moi un instinct cupide? Et pourtant, ayant épousé malgré sa pauvreté, celui que ton cœur avait entre tous choisi, et ayant accepté avec joie, et bravement supporté ta part de ses épreuves, qu'as-tu pensé de moi, en me voyant, à seize ans, sans nécessité, sans contrainte, au moins apparente, associer ma vie à celle d'un homme qui avait trois fois mon âge, et qu'aucune supériorité morale, aucune auréole de gloire ou de malheur ne rendait digne d'un enthousiasme qui, s'il ne peut remplacer tout à fait l'amour, en peut faire au moins oublier l'absence? Sans cesser de m'aimer, je le sais, n'as-tu pas un peu douté d'un cœur à qui les éblouissements de la fortune faisaient si facilement oublier les belles chimères qui avaient peuplé nos rêves de jeunes filles? Oui, n'est-ce pas? Je le sentis à la tristesse de ta réponse à la lettre où je t'annonçais mon mariage. Tu acceptais le fait accompli; mais tu déplorais, sans me le dire, qu'il fût trop tard pour m'avertir et pour m'arrêter. Je le compris, ce blâme muet, et j'hésitai un moment; mais je ne crus pas qu'il me fût possible de reculer; je ne l'osai pas, et je ne me rendis compte de mon suicide que lorsqu'il était déjà consommé.

Oh! c'est odieux! Arracher une enfant à ses jeux; abuser de son ignorance de la vie; tuer la candide foi de son cœur à peine éclos, à coups de lieux communs grossiers; évoquer tous ses instincts encore endormis d'ambition, de cupidité, d'orgueil, et profiter de son trouble et de son effroi pour la jeter aux bras d'un vieillard. Non! il n'est pas de magistrat, il n'est pas de prêtre qui puisse, aux yeux de Dieu, légitimer une semblable profanation, — j'adoucis le mot; — et le *monde* qui l'accepte et qui même l'encourage, s'il n'est pas bien infâme, est au moins bien naïvement corrompu!... Te l'avouerai-je, Aline? depuis ce jour, je ne puis plus *aimer* ma mère. J'ai beau me dire qu'en me poussant à ce riche mariage, elle a cru sincèrement agir en mère prudente, dévouée avant tout à l'intérêt de ses enfants; je ne puis lui pardonner d'avoir assez peu estimé mon cœur pour le croire capable de se contenter d'un tel bonheur. Si c'est là de l'orgueil, c'est alors, le noble orgueil d'une âme honnête qui se révolte d'avoir été méconnue. Je plains ma mère d'avoir pensé autrement, et je lui pardonne; mais je ne retrouve plus en moi la tendresse enthousiaste et confiante que je ressentais pour elle autrefois.

Quant à M. de Meslay, depuis qu'il est mort, je m'efforce de ne plus penser à lui et j'y réussis assez bien. Qu'il dorme en paix! mais j'aime

mieux l'oublier que de haïr jusqu'au souvenir de celui qui m'a, sans le savoir peut-être, mais bien réellement ravalée à mes propres yeux, en me forçant à mentir aux autres comme à lui. Je t'ai souvent écrit qu'il était bon pour moi, et cela était rigoureusement vrai. Il n'a jamais eu qu'un tort à mon égard; mais un tort que toutes les vertus du monde n'auraient jamais rendu excusable: celui de m'avoir, pendant quatre ans, imposé un amour qu'il m'était impossible de partager. Les fanatiques de morale toute faite, me diront que je l'avais librement accepté. Non! mille fois non! Et la preuve, c'est qu'il ne m'avait jamais parlé de cet amour, pressentant bien que, malgré mon ignorance, l'instinct seul m'eût fait le refuser. Mais ce n'est pas ainsi d'ailleurs qu'on procède en pareille circonstance. On fait circonvenir la pauvre enfant sur laquelle on a daigné fixer les yeux, par tous ceux qu'elle aime, qu'elle respecte et en qui elle a confiance; on prend soi-même avec elle des airs paternels et inoffensifs; on l'appelle volontiers son enfant chérie, l'ange consolateur de ses dernières années; on effleure à peine d'un baiser ce *chaste* front dont le sourire est tout ce que l'on ambitionne... Elle, par faiblesse, par pitié, par respect, cède à cette voix qui, sans troubler le cœur, caresse les généreuses aspirations de l'âme; elle croit se dévouer à un père : et c'est trop tard, avec honte, avec désespoir, avec stupeur qu'elle s'aperçoit qu'elle s'est donnée à un homme dont un contrat assure les droits!... O misère, humiliation, servitude! Subir non-seulement sans amour, mais avec répugnance, la loi du mariage! Ne pouvoir repousser des caresses qui révoltent, et se reprocher de ne savoir pas assez mentir pour les rendre! Appartenir toute entière à quelqu'un qui, vous ayant achetée corps et âme, peut, quand il lui plaît, vous demander compte de l'une comme de l'autre! L'esclave, au moins, si rude que soit sa chaîne, reste en pleine possession de son âme; il peut maudire son maître tout bas, ou même tout haut, à ses risques et périls. Mais la femme mal appareillée, même sans son consentement raisonné, le seul qui soit valable, doit aimer quand même, ou du moins feindre d'aimer, tant qu'il n'a pas de torts matériels envers elle, l'homme auquel on l'a liée; et il lui est interdit de songer une seconde à celui que son cœur eût peut-être choisi, si l'on avait laissé à son cœur le temps de naître et de s'interroger. Oh! pourquoi ne m'a-t-il pas maltraitée, cet homme dont la bonté et l'amour ont fait pendant quatre ans mon supplice? J'aurais pu le haïr, au moins, et le mépriser ouvertement, et le quitter peut-être, au lieu de me torturer le cœur de scrupules à propos d'une répugnance que je ne pouvais vaincre, et de me surprendre quelquefois avec horreur à me dire que sa mort serait l'affranchis-

sement de tout mon être qui ne savait ni se donner ni se révolter!

Pourtant, Dieu sait, et toi aussi, qui as, de loin, mais jour par jour, assisté à ma vie; Dieu sait que, durant cet incessant martyre, pas un cri ne m'est échappé qui trahit ma secrète souffrance. Mais ce que je cachais à tous par dignité, c'était par orgueil que je tenais à ne pas te laisser deviner à toi. Quelque sûre que je fusse de te trouver toujours sympathique à ma destinée, je ne voulais pas mettre mes opulentes misères en face de tes humbles félicités; et si je romps aujourd'hui le silence sur ce sujet, si je te montre enfin à nu ce cœur que tu n'as, depuis longtemps, connu que sous un masque, c'est que j'ai besoin de me réhabiliter à mes yeux, aux tiens et surtout à ceux d'un autre. Crois-tu, Aline, que, telle que je suis pour tous, c'est-à-dire une femme qui, sans l'excuse de la misère ou de l'enthousiame, a fait un mariage riche mais sans amour; crois-tu que je sois digne encore d'inspirer à Olivier... Ah! son nom à la fin m'échappe, ce nom que mes lèvres se sont si longtemps interdit de prononcer. Au silence obstiné que j'ai gardé sur lui pendant ces six années, tu as dû penser que je l'avais complétement oublié, ce bon, ce gai, ce charmant compagnon de jeunesse, pour lequel ma préférence exclusive allait sans doute changer de nature, lorsque l'on crut utile à la conspiration matrimoniale qui s'ourdissait déjà et de longue main autour de mon ignorance, de détruire une affection qui pouvait d'un mot, d'un geste, d'un regard, se transformer en amour. Selon ma mère, Olivier était un jeune homme perdu, uniquement parce qu'il avait renoncé à se faire avoué pour devenir peintre. A vrai dire, je ne comprenais pas du tout pourquoi un artiste, si surtout il avait du talent, devait nécessairement déshonorer sa famille. Mais on me répondait par un argument irrésistible, en décidant qu'il n'aurait jamais de talent, et, lorsque j'insistais, on me réduisait au silence, en me disant que j'étais trop jeune pour comprendre certaines choses. Si bien que, n'y entendant réellement rien, je finis par me figurer que ces choses mystérieuses pourraient bien être d'assez vilains mystères, et que, sans cesser d'aimer le souvenir d'Olivier, je m'habituai à le considérer comme absolument perdu pour moi, ainsi qu'il paraissait l'être pour tout le monde.

Mais, si depuis mon mariage, je ne t'ai jamais parlé de lui, c'est que, du jour où *j'appartins* malgré moi à un autre, je m'aperçus que c'était à lui seul que j'aurais voulu *me donner*. L'odieuse et lamentable parodie de l'amour dans laquelle on m'imposait un rôle, m'avait révélé, trop tard, hélas! le jeune, le chaste, le saint, le vrai amour, celui dont on n'avait pas assez bien étouffé en moi le germe, pour qu'il

n'envahit pas mon cœur tout entier, à la première douleur qui l'y réveillerait. Ah! avec quel désespoir je vis m'apparaître cette vision radieuse qui m'eût quelques jours avant retenue au bord de l'abîme! Mais avec quelle ivresse je me réfugiai par la pensée dans ce paradis perdu du passé, où il m'était si doux d'oublier, quelques heures, les amertumes de l'enfer présent! Plus était désormais impossible la réalisation de ce rêve, plus je m'y plongeais avec joie et avec confiance. Si j'avais été exposée à rencontrer Olivier, j'aurais eu peur de lui, et plus encore de moi-même. Mais il était, alors, en Italie, où un grand prix de peinture lui avait permis d'aller poursuivre ses études. Comme je l'y suivais du cœur, jour par jour, pas à pas! comme je m'associais à ses espérances, comme je prenais ma part de ses découragements passagers! comme, sans qu'il en ait rien su, j'étais constamment présente à sa vie, et comme je le ramenai d'autres fois se cacher avec moi dans nos familières retraites de Garlan, pour y revivre, mais embellies désormais des radieuses lueurs de l'amour, nos heureuses années de fraternelle amitié! Tu l'as connu, Aline, et tu en relis encore chaque jour quelque page, ce magnifique poème de la tendresse partagée. Moi, je n'ai pu qu'en deviner les splendeurs; mais les angoisses de la réalité d'où je jetais à peine un regard furtif sur l'idéal qui aurait pu être, m'en faisaient plus qu'à toi, peut-être, comprendre les inabordables félicités. Tendresse partagée? ai-je dit. M'aimait-il, lui? Eh! qu'importe! je savais, je sentais qu'il m'avait aimée, à son insu peut-être, comme moi-même, et. à qui l'avenir était à jamais fermé, le passé suffisait.

Lorsque la mort de M. de Meslay m'eut rendu une liberté que je croyais perdue pour toujours, ce doute sur les sentiments d'Olivier à mon égard me fut moins facile à supporter. L'espérance avait, en revenant, ramené la crainte, et je ne me résignais plus autant à une absence qui prolongeait une incertitude dont j'avais pourtant peur de sortir. Je savais Olivier de retour en France, et je lui en voulais de ne pas avoir l'idée de revenir là où il *devait*, me semblait-il, se savoir si impatiemment attendu. Mais en voyant s'écouler les jours, les mois et les années, j'avais fini par me convaincre que, s'il m'avait jamais aimée, il avait dû être justement désillusionné par mon mariage, et ne plus tenir beaucoup à un cœur qui n'avait pas su deviner le sien. En se prolongeant, le doute incline plus au désespoir qu'à l'espérance. Aussi, sans renier mon amour, je m'étais, je crois, interdit d'attendre pour lui toute chance favorable, lorsque hier, en arrivant ici, la première personne que j'ai rencontrée, ç'a été précisément celui-là auquel j'avais, non sans amertume, mais presque complétement renoncé.

Il est des joies si aiguës, qu'elles produisent d'abord le même effet que la plus vive douleur. Je sentis donc les jambes et le cœur me manquer à la fois, quand, à peine descendue de voiture, à la grille, je reconnus, sous le costume de travail qui l'eût rendu méconnaissable à toute autre, Olivier qui venait au-devant de moi, à travers le parterre; et je me serais certainement évanouie si ses bras qui m'entouraient ne m'eussent soutenue et ranimée. Je ne sais s'il s'aperçut de mon trouble, ni s'il en soupçonna la cause; je ne me rappelle ni ce qu'il me dit d'abord, ni ce que je lui répondis; je ne comprenais qu'une seule chose, c'est qu'il était enfin revenu, et que la vie, si longtemps interrompue en moi, me gonflait de nouveau le cœur, sous son étreinte à lui, et sous son baiser. Quand je repris un peu d'empire sur moi-même, je sentis ma main dans la sienne, et je compris qu'il me disait :

« Afin que je vous pardonne tout à fait d'être partie la veille de mon arrivée, laissez ma vanité se figurer, ma chère Jane, que je suis pour quelque chose dans votre retour inattendu. »

Pourquoi n'eus-je pas le courage de lui dire la vérité, c'est-à-dire que j'ignorais sa présence à Garlan ? Pourquoi me sentis-je heureuse de ce qu'il ne me tutoyait plus, ainsi qu'il le faisait encore quand nous nous vîmes pour la dernière fois, six mois avant mon mariage? Pourquoi voulus-je me persuader que si sa main me semblait froide quand la mienne tremblait, c'est que la violence de mon émotion m'empêchait de discerner si elle était ou non partagée ? Pourquoi enfin l'anxieuse attention que je portais à l'accent de ses paroles, m'en faisait-elle laisser échapper le sens? Ah! demande-moi pourquoi j'étais ivre de bonheur et aussi d'angoisse, quoique mon pauvre cœur qui se faisait de tout de graves symptômes, transformât cependant tout et rien en espérances !... En arrivant à la porte du salon, il s'arrêta et me dit en souriant :

« Pardonnez-moi de ne pas vous accompagner plus loin. Mon costume m'interdit absolument vos domaines mondains. Mais à bientôt, n'est-ce pas ? »

Et m'ayant de nouveau serré la main, il s'éloigna, me laissant en présence de ma mère qui était seule au salon, Renée et son amie étant allées à Morlaix, sous la conduite de l'oncle Hector. Ma mère m'embrassa gravement, me montra un fauteuil en face d'elle et me dit :

« Ma fille, je vous ai priée de revenir pour surveiller un peu votre sœur et Mlle de Gury, pendant le séjour au château de notre Raphaël. — pour les trois quarts de la province et pour ma mère en particulier, tous les peintres, fussent-ils paysagistes, sont des Raphaël. — Ces demoiselles-là sont très-romanesques, et assez naïves pour se laisser

prendre, de si mauvais ton qu'elles soient, aux façons excentriques de ce garçon. Je n'ai pas le temps de m'en occuper. Le chevalier, avec ses fadaises rimées, ne pourrait qu'aider à ce que je redoute. Et comme ce beau monsieur est établi ici pour je ne sais combien de temps...

— Est-ce qu'il y serait resté malgré vous? demandai-je naïvement.

— Non certes! j'aurais bien voulu voir cela! J'aurais autant aimé qu'il se dispensât de venir. Mais puisque je ne pouvais décemment refuser de le recevoir, j'ai saisi cette occasion de lui faire restaurer nos portraits de famille qui étaient dans un état réellement déplorable. Pourtant, je ne me soucie pas qu'il profite de mes occupations pour tourner la tête à l'une ou l'autre de ces enfants-là. C'est bien assez qu'elles l'entendent à table et au salon, le soir, parler de toutes sortes de niaiseries poétiques, artistiques et sentimentales, et professer des opinions très-inconvenantes sur les choses les plus dignes de respect...

— Oh! ma mère, interrompis-je vivement; croyez-vous donc Olivier capable d'une pareille absence de tact?

— Mon Dieu! ce n'est pas qu'il manque de décence dans la forme. J'ai même été surprise de le trouver aussi convenable quand il le veut. Mais la caque sent toujours le hareng, et monsieur son père... Enfin, je crains pour Renée et pour son amie qui m'est confiée, l'influence de ses idées et aussi de ses allures. Il est entré ici comme on n'entre nulle part; il serait très-beau garçon sans cette affreuse barbe. Mais les demoiselles d'aujourd'hui aiment aussi cela. Renée et Marcelle sont un peu familières avec lui; il est rempli d'attentions, de beaucoup trop d'attentions pour elles. Ces petites têtes travaillent si vite...

— Est-ce qu'il s'occuperait particulièrement de l'une d'elles? demandai-je, avec une affreuse anxiété.

— Qui sait? avec les principes qu'il a reçus, on est capable de tout; et je vous prie, ma fille, d'y veiller sérieusement. »

Malgré l'étrange et pénible doute que les paroles de ma mère me mettaient au cœur, je ne pus m'empêcher de sourire, en songeant que, pour satisfaire à bon marché une fantaisie de vanité, elle retenait chez elle un homme qui lui inspirait si peu de confiance; et je montai dans ma chambre, moins pour changer de costume que pour me remettre un peu des émotions si différemment puissantes que je venais d'éprouver coup sur coup.

A l'heure du dîner, j'ai retrouvé Olivier au salon, et nous avons beaucoup causé. Quel esprit jeune et charmant! Quelle distinction de sentiments et de manières! Que de franchise et de naturel! Quelle absence complète d'affectation et de banalité! Je comprends bien que ma mère

qui, dans son fanatisme nobiliaire, prend volontiers pour type de l'élégance le premier hobereau titré du voisinage, en trouvant Olivier si différent, l'accuse de n'être pas comme tout le monde; mais que je lui sais gré, moi, de n'être ni grossier comme certain baron, ni ignorant comme certain comte, ni grotesque comme certain marquis que je pourrais nommer, si je ne craignais de mourir d'ennui rien qu'en songeant à ces fiers représentants des saines traditions aristocratiques. — Puis, si ma mère m'entendait !

Des éclats de rire, partant du parc, viennent de m'attirer à la fenêtre. C'est Olivier qui cause avec Renée et Marcelle. Allons, il faut commencer le rôle de *duègue* que ma mère m'impose. Mais ! est-ce bien pour lui obéir seulement que je le ferai ? Oh ! non ! je le sens; car c'est ma destinée tout entière qui est en jeu en ce moment ; tout est pour moi contenu dans le terrible mot d'Hamlet : « Être ou n'être pas. . . aimée. » Adieu.

JANE.

P. S. — Au moment de remettre ma lettre au facteur, je la rouvre pour faire à M. Bernard une réponse que j'avais compté lui donner de vive voix. Qu'il dispose comme il l'entendra des cent mille francs de mon douaire que je lui ai confiés, mais que, surtout, il ne m'en parle jamais. Je ne me déciderai jamais à user pour mon compte de cet argent. Ma dot me suffit, et je ne veux rien garder de cet homme, pas même son nom, quand je puis m'en dispenser. Je songe quelquefois en frissonnant que si j'avais été mère, il m'eût peut-être été impossible d'aimer *son* enfant.

A MONSIEUR RAOUL SAUNIER

Château de Garlan, 13 mai 1858.

Ah ! homme de peu de courage! tu ne me réponds pas. Aurais-tu par hasard osé concevoir l'espérance qu'en négligeant de me donner la réplique, tu réussirais à éviter tout à fait, ou du moins, à me faire abréger mes confidences? Que tu connais peu le cœur humain, en général, et le cœur de ton ami, en particulier, si tu l'as pu croire ! Où as-tu vu qu'il fût possible d'échapper aux confidences d'un poëte ou d'un

amoureux?... Car je l'aime, cette belle, cette blonde, cette naïve, cette franche et un peu sauvage Renée, et sa mère aura beau froncer son sourcil olympien, et Jane, qui est revenue bien promptement et bien mal à propos, aura beau rôder autour de nous, avec des airs de Minerve mélancolique, elles ne m'empêcheront pas plus que toi d'adorer, quand je l'ai enfin rencontrée, ni de forcer à m'aimer tôt ou tard, celle qui m'a été, j'en suis sûr, destinée. La passion vraie est douée d'une énergie que nul obstacle, de quelque part qu'il vienne, ne saurait abattre.

Oui, elle est de retour, cette Jane, plus belle peut-être, plus sérieuse, plus femme que lorsque je l'ai aimée ; mais je n'ai plus retrouvé en mon cœur, du sentiment qu'elle m'a jadis inspiré, que l'amitié fraternelle, — à condition, toutefois, qu'après n'avoir pas su comprendre l'amour d'autrefois, elle ne cherche pas à m'empêcher d'atteindre celui d'aujourd'hui, car alors !... Ah ! c'est en la revoyant que j'ai réellement compris l'irrésistible fascination qu'exerce sur l'âme la sainte virginité. Certes, pour qui ne lui demanderait qu'une satisfaction des yeux et de l'esprit, Jane est supérieure à Renée. Sa beauté est plus complète, plus finie — pour me servir d'un mot du métier ; — elle possède dans les contours cette harmonie qui n'est encore qu'ébauchée dans sa sœur. Je cause plus volontiers, plus librement avec elle ; son intelligence a des éclairs là où celle de Renée, au moins égale, n'a encore que des lueurs. Et pourtant, mon cœur, froid près de la femme, se trouble et s'enivre rien qu'à la vue de l'enfant. C'est que de ces deux fronts l'un rêve quand l'autre se souvient ; de ces deux regards l'un demande tout ce que l'autre dit ; de ces deux âmes enfin, — pages jumelles d'un même livre — l'une est blanche encore quand l'autre est remplie. Or, en supposant que celle-ci contienne un chef-d'œuvre, il n'égalera jamais celui dont ma fantaisie à moi, si petit que je sois, fait resplendir celle-là. En amour comme en art, chaque homme a droit à son feuillet blanc ; si informe que soit la création qu'il y trace, elle aura toujours sur toute autre l'inappréciable mérite d'être à lui.

Cela dit, je reviens à mon récit.

Elle était donc pourpre, ma noble tante de Keraven, née de Garlan, en voyant, à son arrivée dans le pavillon, un monsieur, entré elle ne savait par où dans son château, en train d'embrasser sa fille.

« Me direz-vous, monsieur le chevalier, ce que signifie tout cela ? s'écria-t-elle en s'adressant d'un ton aussi imposant que peu gracieux à son frère interdit.

— Je vous l'expliquerai bien mieux moi-même, belle tante, répondis-je, pour venir au secours de mon vieux et excellent complice, et en

baisant d'un air tout à fait galant la main de la châtelaine menaçante.

— Ah! c'est vous, monsieur? reprit-elle sans se radoucir. J'aurais dû vous reconnaître plus tôt à ces façons d'agir qui n'appartiennent qu'au monde où vous vivez. Voudriez-vous m'expliquer par quelle fantaisie vous vous introduisez au château, sans vous faire présenter, ou tout au moins annoncer comme tout le monde?

— Je charge donc de la présentation nos aïeux communs que voilà, répliquai-je en désignant du geste une douzaine de déplorables croûtes, décorées du nom de portraits de famille, que leur état de délabrement a fait reléguer sur les murailles du pavillon.

— Épargnez au moins, monsieur, vos railleries de mauvais goût à d'honorables ancêtres que vous ne respectez guère.

— Ma foi! ni vous non plus, permettez-moi de vous le dire, belle tante, puisque vous les laissez comme les voilà. Mais il ne sera pas dit qu'il y aura eu un peintre dans la famille, et qu'il aura été le complice d'un pareil abandon.

— Que voulez-vous dire?

— Que, si vous daignez me le permettre, je réparerai « du temps l'irréparable outrage » à l'égard de ces précieux représentants du passé, lesquels, si l'on n'y porte remède promptement, menacent de ne représenter bientôt que le néant des grandeurs humaines. »

La proposition chatouillait trop agréablement la vanité de ma tante, pour qu'elle tînt compte du ton assez lestement goguenard dont elle avait été faite.

« Vous vous croyez « capable » de restaurer ces portraits? me demanda-t-elle très-sérieusement, mais en se radoucissant beaucoup.

— Je l'espère, répondis-je modestement, en m'efforçant à grand peine de ne pas me départir du sérieux qu'un doute pareil, à l'égard d'une collection de cette valeur, aurait fait perdre au plus ignorant rapin.

— Et, quand cela?

— De suite si vous voulez, belle tante.

— Alors, vous nous donnerez quelques jours, mon cher Olivier; mais vous avouerez que c'est un peu votre faute si ma réception n'a pas été d'abord ce qu'elle aurait voulu être.

— Je l'avoue et vous remercie d'une indulgence que je veux m'efforcer désormais de mériter, » dis-je pour en finir.

Ma tante sourit de ma soumission; le chevalier, d'aise de se voir délivré de la peur effroyable qu'il avait eue au début de cette scène d'être vertement tancé par sa sœur; moi, de me trouver admis dans la place.

au moment où j'avais lieu de m'en croire à jamais exclu, et quand je tenais le plus à y rester. Je ne sais pas de quoi sourirent Renée et sa jeune amie; mais je parierais bien que ce ne fut pas de déplaisir. Ceci n'est pas de la fatuité, ainsi que tu feras, peut-être, semblant de le croire. En supposant que le cœur de l'une de ces jeunes filles fût occupé ailleurs, il en restait toujours une autre, pour qui j'étais, comme l'eût été n'importe qui à ma place, l'inconnu!

En rentrant au château, ma tante, que les égards témoignés par moi à nos aïeux avaient rendue tout à fait aimable, m'apprit que Jane était partie la veille, pour aller passer un mois à Nantes, avec une de ses amies qui a « fait la folie d'épouser un jeune homme qu'elle aimait, malgré sa famille à elle, et malgré sa modeste position à lui. » C'est seulement depuis, que je me suis rendu compte de la satisfaction égoïste que j'éprouvai à la nouvelle de cette absence, laquelle, connue la veille, m'eût pourtant empêché de faire cette visite à ma tante. A mes questions au sujet de la jeune personne qui nous suivait en compagnie de Renée et du chevalier, Mme de Keraven répondit qu'elle se nomme Marcelle de Gury, qu'elle a été en pension avec Renée à Rennes, et est fille d'un chef d'escadron d'artillerie sans fortune, lequel se trouvant en tournée d'inspection, avec le général Bonnet, dans le département, a laissé sa fille à Garlan, et doit la reprendre dans quelques jours, pour la ramener à Paris, où il est attaché au ministère de la guerre.

Il fut convenu que je retournerais après le dîner à Morlaix, afin de me munir d'un attirail de peintre, et que je viendrais le lendemain habiter le château, jusqu'à l'achèvement de mon travail. J'y suis depuis, et tu rirais pendant huit jours sans désemparer, mon cher Raoul, si tu soupçonnais seulement l'étrange besogne que j'ai sollicitée, d'abord, et sans m'en rendre bien compte, pour apaiser le courroux de ma tante, et que je poursuis depuis, et prolonge même autant que possible, afin de n'être pas obligé de partir. Ah! mon ami, quelles peintures, mais quelles figures! Je ne crois pas que le vieux Poquelin ait jamais entrevu des marquis de Mascarille et des comtesses d'Escarbagnas, aussi maniérés, aussi pincés, aussi grotesques. Mais il faut avouer que l'on courrait bien des barraques de la foire avant de trouver un peintre de la force des confrères qui ont été chargés successivement de reproduire les traits de ces illustres personnages. Je me plais à croire que, dans un siècle de progrès comme le nôtre, on fera tôt ou tard des lois sévères contre les malfaiteurs qui se permettent de semblables monstruosités! Avec quoi diable ça peut-il être peint? La couleur n'adhère pas à la toile et s'enlève par plaques, si bien qu'il manque

à l'un de mes aïeux une oreille, à l'autre le nez, à un troisième le menton. A celui que je tiens en ce moment, il ne restait absolument qu'un œil de tout le visage. Mais comme c'était le grand-père de ma tante, elle a entrepris de me le faire reconstruire d'après ses souvenirs et ses prétendues connaissances en l'art d'Apelles, ainsi que dirait le chevalier. Comme pendant au précieux œil qui nous reste, lequel est de face, elle en a donc ébauché un autre de trois quarts. A peu près entre les deux, elle a campé un nez aquilin de profil, et au-dessous une bouche dans une situation inappréciable. Le reste est à l'avenant. Mais elle assure que le tout est d'une ressemblance frappante et me défend d'y rien changer. Je ne sais par quelles épreuves me fera passer Renée avant de m'accorder son amour, et il n'en est aucune que je ne sois prêt à accepter ; mais je la défie bien, si fantasque qu'elle puisse être, de m'en imposer jamais une plus héroïque que ma complicité actuelle dans de pareils crimes.

Je serais déjà inévitablement devenu idiot ou enragé de dégoût de ce travail et de honte de moi-même, si le pavillon où je m'y livre ne s'illuminait parfois de la présence de Renée. Elle connait trop le rigorisme de convenances de sa mère pour s'y hasarder seule; aussi M[lle] de Gury et elle induisent-elles tous les jours le chevalier à les y conduire ; mais le « Ménestrel » qui est le meilleur et le plus distrait des hommes, ne tarde pas à sortir sans y penser, et à s'égarer dans les « bocages » à la poursuite de quelques rimes champêtres et insuffisantes, destinées à la belle Marcelle, dont l'aimable vieillard s'est plus sérieusement je crois, qu'il ne se l'imagine lui-même, constitué le dévoué *patito*, et les deux jeunes filles restent seules avec moi, ma tante étant trop constamment occupée de l'administration de sa propriété pour s'apercevoir de cette infraction aux règles de la bienséance. Eh bien ! moi, qui, tu le sais, agis assez lestement avec les créatures que vous avez là-bas le tort d'appeler des femmes, je me sens vis-à-vis de ces innocences beaucoup plus timide qu'elles ne le sont avec moi. Je ne trouve moyen de sortir avec elles d'un silence absurde, qu'en les faisant rire, comme deux petites folles qu'elles sont, de nos fredaines de rapins — celles, bien entendu, que peuvent entendre de candides oreilles. Tu vois que si j'aime le romanesque dans la vie, les mères prudentes n'ont pourtant pas à redouter que j'essaye de fasciner les jeunes âmes par des airs penchés et des phrases à panache. Lors donc que Renée ne serait pas d'une nature trop vivacement saine pour être bien sensible à l'amour poitrinaire ou épileptique, il me serait impossible de l'attaquer par ces procédés entièrement en dehors de mes moyens.

Je ne me ferai pourtant pas plus désintéressé que nature, en te dissimulant que je ne manque aucune occasion de laisser entrevoir, non par des déclamations, mais par des exemples, que l'art marche aujourd'hui au moins de pair avec toutes les illustrations; et quelle part enviable une femme aimée peut prendre à l'enfantement des chefs-d'œuvre! Sûr désormais de vivre de mon talent, je ne crois pas manquer de délicatesse en essayant d'associer une femme à une carrière qui, si elle n'est jamais glorieuse, sera toujours au moins honorable pour elle comme pour moi. Renée, plus encore que son amie, semble goûter assez ce sujet. Elle m'écoute avec un étonnement naïf et en fixant sur moi ses grands yeux bleus dont l'absence de timidité me trouble, quoi que j'en aie. Puis, quand elles m'ont quitté, je les vois par la fenêtre ouverte, s'en aller bras dessus bras dessous, le long des allées du parc, et souvent leurs regards, retournés de mon côté, me prouvent qu'elles parlent de moi.

De moi et d'un autre; car je vois très-bien aussi sans en avoir l'air, se renouveler chaque jour le petit manége de Mlle Marcelle avec le facteur, et je dois proclamer à sa décharge, que si elle ne manque pas de bonne volonté pour qu'il en soit autrement, le résultat est pourtant toujours le même, c'est-à-dire négatif. Voilà un amoureux bien paresseux à écrire. Quoiqu'elle ne me plaise pas beaucoup, j'avoue que Mlle de Gury mériterait cependant plus d'empressement. Je lui sais gré d'ailleurs d'aimer. L'esprit d'imitation est si fort, que ses confidences inspireront peut-être à Renée la bonne pensée de songer aussi — faute de mieux — à celui qui est là sous sa main, et qui ne lui fera pas, par conséquent, tant attendre une réponse.

Ris, tant que tu voudras, sceptique que tu es, de mes innocentes amours d'écolier en vacances; toutes les railleries du monde ne pourront faire que je n'en sois pas heureux. — Je devrais pourtant, pour être plus vrai, parler au passé; car, depuis que Jane est de retour, elle semble prendre plaisir à me faire enrager. Elle ne quitte presque plus les deux jeunes filles et les gêne probablement beaucoup pour parler de ton ami, comme elle me gêne dans mes petits manéges pour forcer Renée à s'occuper de moi. Pourquoi ma chère cousine est-elle revenue au bout de huit jours d'un voyage qui devait durer un mois? Je soupçonne là-dessous quelque manœuvre machiavélique de la dernière des Garlan, qui aura voulu avoir une sous-maîtresse plus vigilante qu'elle-même. Moi qui m'arrangeais si bien d'elle et du chevalier! Mais avec Jane, c'est une autre chanson. Elle nous suit constamment des yeux, Renée et moi, et si le mariage très-peu romanesque qu'elle a fait jadis

elle-même ne me rassurait sur les entraînements présents de son cœur, je croirais, le diable m'emporte ! que Mme de Meslay se rappelle un peu trop ce qui fut — et ce qui n'est plus ! Mais parce qu'elle n'a pas voulu de moi, jadis, ce n'est pas une raison pour qu'elle empêche sa sœur d'en vouloir aujourd'hui. A moins qu'elle ait la prétention de la marier *convenablement* aussi ! Quoi qu'il en soit, Jane peut se vanter de m'être une cousine bien amère. On ne se met pas plus obstinément et d'une façon plus agaçante en tiers là où l'on n'a que faire. Mais je ne suis pas homme à refuser un cartel, et si elle veut la guerre — quoiqu'il m'en coûte et quel qu'en soit le motif — nous aurons la guerre.

Bah ! à part ces petites contrariétés et la déplorable besogne à laquelle je me suis condamné dans le pavillon, ma vie ici est des plus agréables. Ah ! combien je regrette peu, depuis que j'ai quitté Morlaix, notre existence haletante de Paris, où les plaisirs sont encore des fatigues, et où le repos nous use autant au moins que le travail. Hélas ! moi qui suis presque né aux champs, j'avais oublié la joyeuse et matinale chanson dont les merles saluent chaque jour mon réveil. Aussi avec quelle joie je l'ai entendue la première fois, et encore depuis ! Avec quelle ivresse mes yeux attristés, chaque matin là-bas, par la vue de froides murailles, se plongent dans les horizons verdoyants qui se déroulent devant ma fenêtre ! Je m'habille à la hâte, j'allume un cigare et descends au jardin, où les fleurs s'entr'ouvrent pour recevoir la première visite des abeilles. J'y rencontre souvent Jane, et nous nous promenons quelquefois, une heure ou deux, le long des allées droites et couvertes de sable de mer, où les arbres fruitiers, encore chargés de rosée, laissent pleuvoir çà et là une perle. Nous causons de tout et de rien, de choses sérieuses ou puériles, de la pluie et du beau temps, selon l'état du ciel ou celui de notre esprit. Nous nous rappelons mutuellement nos souvenirs d'enfance, et nous en rions encore comme des enfants.

Quelle femme charmante que Mme de Meslay ! surtout quand, en l'absence de sa sœur, elle reprend avec moi toute la grâce, tout l'abandon affectueux et toute la liberté d'esprit que son rôle de mentor soupçonneux de Renée lui fait perdre trop souvent en d'autres moments ! Elle comprend ou devine si bien tout en art, en littérature et surtout dans la pratique sans vulgarité de la vie ; nous nous rencontrons si souvent dans nos préférences et dans nos aspirations, que, en retrouvant développés et mûris en elle tous les germes que j'aime à voir à peine indiqués chez sa sœur, je me surprends quelquefois à me dire : Pourquoi n'a-t-elle pas voulu m'aimer jadis ? Mais si l'été est la certitude de tout ce dont le printemps n'est que la promesse, l'impression de celui-ci n'en

est pas moins plus séduisante, et dès que Renée m'apparaît, dans la virginale floraison de sa beauté et de son âme, je n'ai plus de regards et d'amour que pour elle.

Ce sont les soirées, surtout, qui sont charmantes ici. Après le dîner qui réunit toute la famille dans une causerie générale, où le chevalier se joint à moi pour soutenir et porter haut le drapeau de la jeunesse, de la poésie et du sentiment, en face de l'hostilité déclarée de ma tante, de la réserve un peu affectée de Jane et de l'abstention pas du tout impartiale, je crois, de Renée et de Marcelle, nous faisons de longues promenades dans les petits chemins capricieux qui coupent en tous sens la campagne autour du château. Mme de Keraven s'en dispense, et je ne m'en plains pas; car sa présence me gêne toujours un peu, malgré la complète innocence de ma conduite vis-à-vis de Renée. Rien n'est charmant comme ces flâneries sans but, où, tour à tour, chacun s'oublie en arrière, à regarder un insecte, à cueillir une fleur, ou à rêver peut-être; où l'on se rejoint un moment, pour se disperser encore; où la conversation suit les caprices de la route, tandis que le ciel s'éteint peu à peu, que le crapaud lance des fossés sa note mélancolique, et que les phalènes et les scarabées étourdis vous effleurent le visage de leur vol bourdonnant et effaré.

A quoi pensent ces jeunes filles, lorsqu'au lieu de se rapprocher, elles se tiennent au contraire à l'écart l'une de l'autre? Mlle de Gury, je m'en doute; mais Renée? L'autre jour, elle effeuillait une pâquerette, d'un air distrait.

« Eh bien! lui demandai-je en riant, pour ne pas effaroucher Jane, comment vous aime-t-il?

— Qui donc? » répliqua-t-elle avec un étonnement si peu joué qu'il était impossible d'en suspecter la sincérité.

Elle n'aime évidemment personne; mais n'importe! Il y a de l'amour dans l'air, et je ne vois pas pourquoi il n'en tomberait pas un peu sur moi.

De retour au château, on fait quelquefois de la musique au salon, les fenêtres grandes ouvertes, aux murmures et aux tièdes haleines du parc. Ces dames sont toutes trois musiciennes; mais chacune selon son caractère propre. Mlle de Gury joue la difficulté avec beaucoup d'entrain et de brillant, mais sans la science réelle et le goût irréprochable que Jane déploie dans le chant large et expressif. Quant à Renée, fort maladroite pianiste, elle a une petite voix claire, perlée, suave et émue qui, malgré ses hésitations ou peut-être à cause de cela, vous va droit au cœur. Peut-être devrais-je dire seulement : *me va*, car je

suis forcé d'avouer que des juges sérieux pourraient, sans être injustes, se montrer pour elle sévères; mais passons; je n'ai pas, Dieu merci! la sotte manie de me chicaner mon bonheur.

L'exhibition que font, tour à tour, à ma prière, ces trois charmantes personnes, de leurs petits ou grands talents, me fournit des surprises bien enivrantes, lorsque je trouve chaque soir, comme par hasard, sur le pupitre, les œuvres dont il m'est arrivé de parler la veille. Quand j'en remercie Renée, celle-ci s'en défend gauchement, et Jane nous regarde d'un air plein d'inquiétude et de reproches attristés. Ah! ma chère cousine, vous vous défiez décidément trop de moi; car, j'en atteste le ciel, mon habileté de séducteur ne mérite

« Ni cet excès d'honneur ni cette indignité. »

Tu ne saurais te figurer de quelles attentions excellentes je suis d'ailleurs l'objet de la part de tout le monde ici, même de ma terrible tante. Ah! comme cette hospitalité est bonne à nous autres, habitués à cette vie de chacun-chez-soi de Paris, qui rend, si franche qu'elle soit, l'intimité impossible, par la gêne que l'on craint toujours d'imposer en l'acceptant. Ici, on va, on vient, on sort, on rentre, on mange quand on veut et où l'on veut, et Mme de Keraven elle-même, si fanatique de l'étiquette, est la première à vous mettre à l'aise sur ce point. Je vois se faner, le soir, dans les vases de ma chambre, les fleurs que Renée a cueillies le matin dans le jardin, et, quoiqu'elles me donnent quelquefois un peu de migraine la nuit, je les baise avec bonheur, ces fleurs que sa main a touchées. Adieu.

Olivier Malet.

A Monsieur Raoul Saunier

Château de Garlan, 19 mai 1858.

Tu t'obstines à ne pas me répondre; je m'obstinerai à t'écrire. Si tu ne lis pas mes lettres, tu en payeras au moins le port; car je ne suppose pas que tu pousses l'abomination jusqu'à les refuser, au risque de laisser tomber mes chères confidences dans le sein, peu discret peut-être, des employés des postes chargés des rebuts. Si donc je ne reçois pas, courrier par courrier, une longue réponse à la présente, je te mets au régime de dix pages tous les jours, et nous verrons qui se lassera le pre-

mier. Il est peu probable que ce soit moi. Mes affaires tournent bien, et le bonheur rend bavard, je t'en préviens.

Ce n'est pas qu'il se soit rien passé de grave, au moins pour ceux qui ne considèrent que les faits matériels ; et pourtant, au découragement qui m'avait envahi ces derniers jours, a succédé, depuis hier, « le plus doux espoir. »

Hier matin, donc, en flânant dans le parc, je m'étais assis et un peu assoupi, je crois, adossé extérieurement à un banc de gazon circulaire surmonté de buissons de genêts très-épais, lorsque j'ai entendu une discussion s'élever, ou plutôt se continuer, tout près de moi, entre Renée et son amie, qui, grâce à la mousse épaisse des allées, y étaient entrées et s'y étaient assises sans que je m'en fusse aperçu.

« Tu es folle! *Il* ne pense pas à moi, disait Renée d'un ton de regret.

— Il faut le forcer à y penser, répondit Marcelle.

— Comment?

— Comment, comment? Tout t'embarrasse, toi. Je te promets que, si je n'avais pas d'autres projets, je l'aurais déjà fait, et pour mon propre compte. *Il* en vaut bien la peine.

— Oui, certes. Mais tu sais bien que je n'ai pas d'imagination du tout, moi, et cela me semble si impossible...

— Impossible, non; difficile, peut-être; mais ce n'en serait que plus amusant à essayer. Voyons! tu as dix-sept ans, tu es très-belle, pas si sotte que tu veux bien le croire, ou plutôt le dire, et tu n'oserais même pas tenter ce que nous voyons des femmes sans jeunesse, sans esprit et sans beauté accomplir tous les jours? Il faudrait qu'*il* fût bien farouche pour ne pas s'occuper de toi quand il verra que tu t'occupes de lui. Le tout, c'est de lui en donner l'idée, en supposant qu'il ne l'ait pas eue déjà, et que la crainte d'échouer ne l'ait pas, seule, comme toi, empêché de le montrer. Avant de partir d'ici, je veux... »

La cloche du déjeûner s'est fait entendre, et toutes deux se sont éloignées en causant. J'ai fait un crochet dans les taillis et les ai rejointes à quelques pas du château. Renée a beaucoup rougi en me reconnaissant, et a semblé craindre que j'eusse entendu les dernières paroles de Marcelle, ce qui m'a confirmé dans l'opinion, peu modeste mais très-flatteuse, que c'était de moi qu'il venait d'être question. A dîner, M[lle] de Gury a adressé brusquement à Renée cette question, qu'il m'eût semblé plus naturel de me faire à moi-même :

« Monsieur Malet connaît-il la collection de M. de Coathuel?

— Non, mademoiselle, ai-je répondu ; et je le regretterais beaucoup si je ne me défiais un peu des merveilles qu'on m'en a dites à Morlaix.

— Rien n'est plus facile que de vous convaincre de prévention. Le marquis est le plus aimable antiquaire que l'on puisse trouver ; Coathuel est à trois quarts de lieue d'ici, et si Mme de Meslay avait la bonté de nous y conduire, je reverrais, pour ma part, tout cela avec grand plaisir. »

On arrangea immédiatement cette promenade pour le lendemain, et aujourd'hui, par une après-midi splendide, et après avoir traversé l'étroite et riante vallée du Bois-de-la-Roche, sous les chemins creux les plus ombreux et en coupant les prairies les plus étincelantes de fleurs, notre petite caravane, composée de Rénée, Marcelle, Jane, le chevalier et moi, pénétra dans les grands bois où se cache le manoir de Coathuel. Renée, sous prétexte de bottines neuves, avait pris mon bras, celui du chevalier ayant été accaparé par sa « belle Iris, » qui écoutait en reine adorée, mais railleuse, les fadeurs traditionnelles sur le « ramage » des oiseaux qui peuplaient le « bocage. » Jane marchait seule, comme il convient à une veuve inconsolable... T'es-tu jamais promené dans les bois, ayant au bras une femme aimée? Tu me répondras oui, et tu me citeras Mlle Mimi ou Mlle Musette. Il me serait dès lors inutile de te parler d'un bonheur que tu ne saurais comprendre, toi, dont les yeux païens s'obstinent à ne pas voir transparaître l'âme sous le contour. Je ne te dirai donc pas, de peur que tu le profanes, l'enivrement où m'avait plongé cette simple promenade, durant laquelle rien de significatif ne fut pourtant échangé entre Rénée et moi, par la parole ni par le regard, lorsque nous atteignîmes le château, — une assez jolie petite machine du XIVe siècle, dans un état de conservation suffisant. Dès que nous eûmes fait retentir la cloche, le marquis de Coathuel lui-même s'avança au-devant de nous, dans le petit préau. Tu ne peux rien imaginer d'aussi sec, d'aussi pointu, d'aussi disloqué que le susdit marquis. A chaque mouvement de ses grands bras et de ses maigres jambes, il semble qu'il va se casser comme un pantin de bois, et l'on croit entendre le bruit de ses articulations mal graissées. Nul, en revanche, ne pourrait rivaliser avec lui de galanterie vieillotte, musquée, alambiquée, et, en somme, il faut en convenir, parfaitement aimable, si le grotesque de la forme n'en faisait trop oublier le fond. Figure-toi un Grassot gentilhomme, et tu ne seras encore qu'en deçà de la réalité. Eh bien ! avec cet extérieur, avec son âge qui doit dépasser le demi-siècle, avec son poil teint et ses dents d'une blancheur suspecte, avec son bredouillement de parole presque incompréhensible, le marquis ne

se flatte pas moins d'être très-compromettant pour les plus jeunes et les plus jolies femmes, autour desquelles il papillonne sans cesse, pensant, avec raison, que les femmes mûres sont trop accaparées par les ycéens. Il paraît qu'en cela M. de Coathuel ne fait pourtant qu'une erreur de date; car on m'a assuré qu'il avait, — on ne peut soupçonner par quels maléfices, — obtenu dans l'aristocratie du pays des succès féminins assez flatteurs. Ce mystère, concernant le cœur de la femme, je ne me charge pas plus de l'expliquer que de le comprendre.

Mais comme ce n'est pas de ce Lovelace empaillé que je m'occupe, je poursuis mon récit. Le marquis salua profondément les dames, serra la main au chevalier, s'inclina aussi gracieusement que la chose lui est possible, devant moi, et, offrant son bras à Jane, nous introduisit au salon, où quelques rafraîchissements nous furent offerts. Le chevalier me présenta dans toutes les règles; le marquis me félicita sur mon « beau talent » dont, je le parierais, il n'a pas la moindre idée; puis, après un échange de banalités d'un quart d'heure, on procéda à l'examen de la collection. J'y ai fait trop peu d'attention pour rien affirmer; mais il m'a semblé qu'elle consistait en un fatras de bric-à-brac assez vulgaire, au milieu duquel se perdent quelques objets réellement curieux, des émaux de Limoges, entre autres, dont le marquis ne paraît pas d'ailleurs faire plus de cas ni connaître plus la valeur que du reste. Mais, je le répète, je ne jetai sur tout cela qu'un regard distrait, préoccupé que j'étais de la manière d'être tout à fait inusitée de Renée. En sortant du salon pour passer dans la galerie, elle avait pris, soit erreur, soit intention, le bras que le marquis offrait à Jane, ainsi qu'il le devait, celle-ci étant la seule femme *de la société*. Marcelle s'était emparée du mien, et, pendant qu'elle me retenait en arrière pour regarder des objets plus ou moins insignifiants, j'entendais avec surprise Renée répondre aux compliments du marquis avec une coquetterie provocatrice que je ne lui connaissais pas. Je surprenais quelquefois son regard dirigé vers moi, dont elle remarquait l'attitude un peu étonnée. De qui se moquait-elle? de lui ou de moi? Je ne le compris pas bien d'abord; mais ce manége ressemblait trop à celui de Marcelle avec le chevalier, — manége qui n'empêchait pas Mlle de Gury d'aimer ailleurs, ainsi que le constataient ses expéditions à la rencontre du facteur, — pour que je ne me rassurasse pas promptement. Si Renée n'était pas tous les jours aussi brillante qu'elle se montrait en ce moment avec le marquis, c'est qu'elle était moins à l'aise avec moi, qui n'étais peut-être déjà plus pour elle tout le monde. J'ai bien moi-même plus d'esprit en causant avec Jane qu'en le faisant

avec elle. Elle voulait donc uniquement se servir d'un autre pour me prouver qu'elle n'était pas la petite provinciale niaise que l'on aurait pu croire, et je ne pouvais me défendre d'être heureux de ce qui m'avait un moment inquiété.

Dès que le marquis nous eut quittés, après nous avoir reconduits jusqu'à la limite de ses bois, Renée reprit mon bras et conserva, jusqu'à notre arrivée à Garlan, l'exubérance de verve folle et de coquetterie innocente, mais d'autant plus séduisante, qu'elle venait de me révéler pour la première fois. Elle semblait si gaie, si vivante, si heureuse, que je ne pus m'empêcher de lui en faire la remarque.

« Comment ne serais-je pas gaie? me répondit-elle. Notre promenade est charmante; le marquis de Coathuel nous a très-bien reçus, et...

— Et il vous a fait beaucoup de compliments, ajoutai-je en riant.

— Mais oui, ainsi que vous avez pu l'entendre, répliqua-t-elle sur le même ton.

— Vous aimez donc beaucoup les compliments, Renée?

— Pas plus qu'une autre ; mais pas moins non plus.

— Et savez-vous pourquoi je ne vous en fais jamais, moi? » lui dis-je en baissant la voix et en ralentissant un peu le pas.

Elle me regarda fixement de ses grands yeux naïfs et interrogateurs ; puis, me quittant le bras à la grille de Garlan, elle me lança, dans un éclat de rire, ces paroles qui avaient tout l'air d'une provocation :

« Parce que vous ne tenez guère à me faire plaisir, probablement. »

Qu'a-t-elle voulu dire? Trouve-t-elle que je tarde trop à me prononcer, et a-t-elle essayé de m'y contraindre aujourd'hui en excitant ma jalousie? Le soir, elle paraissait plus sérieuse et aussi plus attendrie. Deux ou trois fois, j'ai surpris son regard arrêté sur moi avec une expression étrange. Elle échangeait, avec Mlle de Gury, des sourires d'intelligence. Ah! je parlerai, je parlerai! En m'en abstenant jusqu'ici, j'ai résisté uniquement à moi-même, dans la crainte d'effaroucher sa sainte candeur ; mais puisqu'elle a compris mon silence, mes lèvres lui diront les ineffables paroles qui murmurent depuis si longtemps en mon cœur et voudraient s'en échapper.

Olivier Malet.

A Monsieur Olivier Malet

Paris, 25 mai 1858.

Écoute une histoire, ô bon jeune homme !

Dans l'antiquité, voilà bien six ans de cela, et j'en avais dix-neuf ou à peu près, il advint à ton naïf ami d'être féru de la flamme la plus pure pour une enfant, non, un ange exilé dans notre fange. Tiens ! ça rime. Sylvie était son nom parmi les hommes. Les pervenches n'avaient pas tant d'azur que ses yeux ; la lune était beaucoup moins blonde que sa chevelure ; l'éther en personne n'était pas aussi éthéré que son âme. Oh ! que de pâquerettes nous effeuillâmes ! quelles bottes de vergiss-mein-nicht nous consommâmes ! Quels nombreux volumes de prose et de vers nous lûmes ! Décidément, j'aurais dû aller plus souvent à la ligne, ça aurait fait une élégie. Un jour, jour fatal ! nous dûmes nous séparer. Nos larmes coulèrent et nos lèvres se jurèrent que nous nous adorerions toujours. Elle tint parole... jusqu'au jour où un huissier, laid mais chauve, mit à ses pieds sa cravate blanche, ses lunettes d'or et ses exploits. J'ai revu l'an dernier cette créature adorée mais décevante. Elle me parla avec enthousiasme des peintures du musée de Versailles, et elle avait le bout du nez rouge au dessert !...

Écoute une autre histoire, ô excellent jeune homme !

Dans des temps plus rapprochés de notre ère — il y a trois ans environ, — celui qui écrit ces lignes, toujours candide, soupira pendant trois mois pour une enlumineuse, laborieuse et vertueuse, perchée sur les toits voisins du sien. Œillades meurtrières, baisers livrés à l'haleine des zéphyrs, poulets parfumés et incandescents confiés à la petite poste, fleurs en pots et en bouquets transmis par l'Auvergnat du coin, il n'épargna rien pour attendrir l'inhumaine. Elle fut insensible à tout. Poussé à bout et réellement épris, le diable m'emporte ! je l'attendis un jour au passage et je lui fis les propositions les plus exorbitantes : de lui *tirer* son portrait en miniature ! de la conduire en avant-scène aux Funambules ! de l'épouser par-devant M. le maire d'un arrondissement toléré par la morale ! de me laisser nommer à l'Institut, section de peinture ! de lui présenter Grassot que je ne connais pas ! d'intriguer pour lui faire obtenir la couronne de rosière à Nanterre ! « — Pour un mot de vous, rien ne me sera impossible, lui dis-je. Que voulez-vous ? » Elle me regarda attentivement, hésita, puis, répondit enfin : — « une crinoline !!... » Tu penses bien que, malgré mon antipathie pour

cet engin féminin, je me hâtai de combler ses vœux, et elle m'adora en conscience pendant trois mois. Mais alors, un carabin dépravé lui ayant offert de remplacer, par un chapeau du passage du Saumon, le petit bonnet qu'elle avait porté jusque-là, elle me quitta pour le suivre au Quartier latin!...

Aimes-tu mieux des exemples plus récents, ô le meilleur des jeunes hommes?

Rappelle-toi cette adorable enfant que nous regardions avec une admiration si scandaleuse aux Italiens, l'hiver dernier. Elle avait dix-sept ans, un million de dot, elle était belle comme les fées, et comtesse... Elle a épousé hier, pour être duchesse de X... ce vieux satyre malsain de corps et d'âme, qui s'est vendu à tous les partis triomphants et qui les a tous trahis au jour de la défaite!... Rappelle-toi cette brune, fière et sculpturale créature qui a inspiré de si magnifiques vers et une si réelle passion, à notre pauvre grand poëte, Étienne Duval. Elle vient de le planter là, pour avoir hôtel et équipage dans la personne du banquier Z... deux fois banqueroutier mais trois fois millionnaire! Étienne est fou de désespoir, et on craint de ne pouvoir réveiller cette noble intelligence.

Que signifie et que prouve tout cela? me demanderas-tu. Cela prouve que Icare voulant escalader le ciel, les Amadis cherchant le saint Graal, Don Quichotte l'armet de Mambrin, les alchimistes la pierre philosophale, et les mathématiciens la quadrature du cercle, étaient bien moins naïfs, bien moins fous, bien moins absurdes, bien moins grotesques que toi, ô mon grotesque, absurde, fol et naïf ami, te livrant, au milieu du XIX[e] siècle et en pleine terre de France, à la poursuite des jeunes filles romanesques. Mais, animal que tu es! il n'y a plus que les femmes de quarante-cinq ans qui daignent s'apercevoir encore qu'un homme est jeune, beau, honnête, intelligent, et qu'il a au front l'auréole ou le pressentiment du génie. Il n'y a plus qu'elles qui aiment et veulent être aimées; qui comprennent et apprécient la nature, l'art, la vertu, le génie, et encore sont-elles forcées de s'en cacher, de peur d'être soupçonnées de versification et de légèreté dans leur conduite. Quant aux jeunes filles, voilà longtemps qu'elles ont changé tout cela. Quelques-unes font bien semblant encore d'adorer les fleurs, la musique, les vers, la campagne, les oiseaux et le laitage. Mais si, par hasard, elles rêvent à quelque chose, c'est, sois-en sûr, uniquement à quelque vieux magot cathareux, goutteux, quinteux, bossu, boiteux, lépreux, grainchcux, peu importe, pourvu qu'il leur donne beaucoup de bons billets de banque, de beaux hôtels, de fringants

équipages, des diamants, des cachemires, des dentelles et, si c'est possible, la considération qui s'attache à tout cela. En as-tu à leur offrir, voyons? Non? Alors, ne t'obstine pas à une lutte d'où tu sortirais vaincu, c'est-à-dire ridicule certainement et peut-être malheureux.

Est-ce qu'il est une seule femme aujourd'hui, — en supposant qu'il y en ait eu jamais, — qui vaille, je ne dirai pas les larmes qu'elle fait verser à un homme raisonnable, mais même le temps qu'elle lui fait dépenser bêtement? Quelques poètes prétendent que oui; mais c'est uniquement par habitude de la rengaîne, comme ils s'obstinent à faire « filer les étoiles » et « se coucher le soleil, » tout en sachant très-bien que ces deux hérésies astronomiques leur auraient valu un bon *pensum* au collége. Les moralistes à ailes de pigeon, — qui traitaient le beau sexe, Dieu sait comment! — prétendent qu'en ce temps-ci on ne respecte plus les femmes. Soit; mais à qui la faute? Tandis que l'antiquité en faisait des esclaves, le moyen âge des machines à reproduction, et le XVIII[e] siècle des instruments de plaisir, notre temps a essayé sérieusement d'en faire les compagnes et les égales de l'homme. Leur a-t-on assez parlé, — et en quel magnifique langage souvent! — de leurs droits, de leur dignité, de leur pureté, de leur sainteté? A-t-on assez exalté, — et très-sincèrement, — la splendeur de leur intelligence, l'infinité de leur cœur, la noblesse de leurs instincts? Tant qu'il ne s'est agi que de renifler l'encens qu'on leur brûlait sous le nez, les femmes ont très-bien joué le rôle d'idoles qu'on leur imposait, quoiqu'elles fussent probablement les premières à rire entre elles de leur divinité. Mais au lieu de faire éclater ladite divinité par les miracles de tendresse, de dévouement, de sacrifice qu'on avait la naïveté de leur supposer, elles ont imaginé qu'il serait plus profitable de tirer parti de la crédulité masculine au moyen du petit raisonnement suivant : « Puisque nous sommes, à ce qu'il paraît, des saintes et des anges, messieurs les mortels ne sauraient trop faire pour nous forcer à oublier leur grossière humanité. Or, toutes les divinités du monde ayant de tout temps apprécié la sincérité et l'ardeur de la dévotion de leurs adorateurs au prorata de leurs offrandes, nous prétendons ne pas déroger à cet usage antique et bien entendu. Donc, celui qui voudra aspirer à nos faveurs, devra, en vertu du proverbe connu : « Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, » acquérir les nôtres au prix coûtant. Quant à la tendresse, au dévouement, au sacrifice, ces vertus difficiles sont évidemment imposées par le catéchisme aux croyants et non pas aux dieux. Il sera donc permis aux hommes de les pratiquer envers nous, après qu'ils auront toutefois

rempli les devoirs essentiels hors lesquels il n'est pas pour eux de salut, savoir : Nous nipper splendidement, nous loger largement, nous nourrir délicatement, nous amuser constamment, nous obéir aveuglément. Quiconque, jeune ou vieux, beau ou laid, spirituel ou bête, sera en mesure de réaliser ce programme, sera libre de nous offrir son amour, et nous le lui rendrons... comme nous pourrons. Quant aux autres, fussent-ils doués de tous les charmes et de toutes les vertus, nous serons forcées de leur dire, comme dans les petites affiches : *Inutile de se présenter !...* »

N'est-ce pas vrai, voyons ? et ces préceptes que les lorettes seules osent énoncer, ne voyons-nous pas chaque jour des femmes dites honnêtes les mettre en pratique, — par-devant le maire et le curé, qui ont lieu, en certains cas, il faut l'avouer, d'être bien fiers de la besogne qu'on leur impose?... Tiens, je ne veux plus rien dire sur ce sujet. Il me vient au bout de la plume des termes très-précis, mais trop vrais pour un monde

« Dont toute la pudeur n'est que dans les paroles. »

Ne va pas croire au moins que je sois assez bête pour mépriser, à cause de cela, le sexe féminin. Non ! c'est l'autre sexe plutôt ; celui dont nous faisons partie, que je trouve un peu bien de son village de vouloir pêcher des perles dans une gouttière, et cueillir des raisins sur un mât de cocagne. C'est nous qui cherchons midi à quatorze heures avec ces « jolis animaux » que le ciel nous a donnés pour le charme de nos yeux et la douceur de nos lèvres, et que nous voulons à toute force détourner de leur vocation, qui est d'être beaux, propres, bien nippés, de faire la roue au soleil pour se faire enrager les uns les autres, et de nous regarder nous damner, nous abrutir, nous ruiner, nous avilir ou nous couper la gorge, imbéciles que nous sommes ! pour des faveurs, qu'avec un peu de patience il nous serait si facile d'acheter plus tard, pour peu que nous sussions devenir assez vulgaires, assez plats, assez fripons et assez lâches pour y mettre le prix. Mais, en attendant, résignons-nous à être sacrifiés, nous qui n'aurions à offrir que de l'amour, au premier pleutre venu qui pourra faire l'entrée triomphale de Jupiter chez Danaë !

Il est bien entendu que je ne parle ici que des demoiselles honnêtes et bien situées dans le monde : celles qui ont une mère non adonnée au perroquet et au petit verre ; celles qui gardent dans la rue leurs doux regards et leurs naïfs sourires pour les gants clairs ; celles qui lisent exclusivement la littérature saine et abondante de la maison

Mame, brevetée par NN. SS. les évêques; celles, en un mot, dont le petit cœur se permet à peine de battre dans le trajet entre la mairie et l'église. Quant aux lorettes, — une catégorie bien sacrifiée, — et aux grisettes, — une race qui se perd comme les Peaux-Rouges, — il s'y rencontre encore, par-ci, par-là, quelques créatures dévergondées qui ont commencé par « se donner » à quelque gueux de notre espèce, uniquement parce que ce gueux leur plaisait avec ou sans raison, et qui ne se sont résignées aux grandes spéculations ci-dessus mentionnées qu'après de longues, nombreuses et infructueuses tentatives de cohabitation avec la vache enragée. Mais celles-là sont méprisées, et c'est bien fait, la beauté n'ayant évidemment été donnée à la femme que pour être vendue, n'importe dans quel arrondissement, mais toujours au plus offrant et dernier enchérisseur.

Au lieu donc de chercher dans les châteaux ce merle blanc que l'on nomme l'amour, reviens vite et imite-moi. J'ai fait, au moyen d'une salade de homard offerte à propos, la conquête d'un petit mammifère, répondant au nom mythologique d'Aglaé. C'est joli, gai, gourmand, frais, ignorant, propret, coquet et bête comme une pleine cloyère d'huîtres. J'ai failli la manger dans ce dîner, qui a triomphé de ce qu'elle appelle son cœur. Elle m'ennuie à crever après une heure de tête-à-tête. Aussi ai-je soin d'avoir toujours un oncle mourant ou une cousine en couches à la soixantième minute. Elle me jure qu'elle m'adore, et je la crois... à peu près. Que m'importe, du reste? Je la mets bien au défi de me tromper, — sinon en m'étant fidèle. Elle ne me rendra donc jamais malheureux, et ne me fera pas perdre mon temps à la pleurer.

Quant à l'amour, lorsque j'éprouve le besoin d'aimer, — un vice que nous a donné la civilisation, — je vais au Louvre, au théâtre, ou je prends un livre. Monna Lisa, Violante, la Vénus de Milo et leurs immortelles sœurs, me sourient d'aussi bonne grâce que si j'étais millionnaire. Desdémona, Marguerite, Edmée de Mauprat, aiment et vivent ou meurent de leur amour, sans s'informer si Bernard, Faust et Othello ont des actions du Crédit mobilier ou des Petites Voitures, — et mon cœur bat plus pour ces nobles chimères qu'il ne tressaillerait en étreignant la plus belle des réelles poupées de carton que je rencontre de par le monde. — Va au diable, troubadour!

RAOUL SAUNIER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

JULES KERGOMARD.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

Juin, 1862.

Mon cher Directeur,

Je devrais vous parler en commençant de l'Exposition, du palais de l'*Exhibition,* de la cérémonie d'inauguration; mais la vérité m'oblige à confesser que je n'ai pas assisté à la cérémonie de l'inauguration, et que de l'Exposition, je ne connais encore que fort peu de chose. Comme avec les hommes, j'aime à faire connaissance lentement avec les choses : je me suis donc promené, à mon aise, au hasard, sans catalogue, dans ce gigantesque palais où l'on pourrait bâtir une ville. Ce monument, dû à un capitaine d'ingénieurs, ou, comme on dirait en France, du génie, M. Fowke, ne laisse pas au premier instant une impression de grandeur. Il se compose d'une nef et d'une série de bas-côtés ; dans la nef, le regard s'arrête de toutes parts contre de gigantesques trophées qui bornent la vue; dans les bas-côtés, on perd de vue la nef. Aux deux bouts, sont deux dômes en verre: c'est en arrivant sous ces vastes coupoles qu'on éprouve une émotion: ces hémisphères transparents, teintés de bleu, azurés, hardis, ont quelque chose de féerique; cela ne sert à rien, dit-on. C'est vrai; mais sans les deux dômes des extrémités, le palais ne serait qu'un immense hangar. On devait, dans les plans primitifs, mettre au milieu de la nef un troisième dôme, plus grand encore, dominant les deux autres: l'œuvre alors eût été complète, mais on a abandonné cette idée, crainte de ne pouvoir, en si peu de temps, faire d'assez solides fondations pour supporter un poids si lourd.

Après, ou peut-être même avant l'exposition, le principal sujet de conversation est ici en ce moment fourni par une méchante pièce de théâtre, qui se joue dans Heymarket, et qui s'intitule « *the American cousin,* » le Cousin américain. La pièce mérite à peine une analyse; mais un des rôles, ou, pour mieux dire, un des acteurs, en a fait l'événement de la saison. *Lord Dundreary* est le type du jeune élégant de la haute société anglaise, de ce qu'en argot de Londres, on nomme un *swell*; parfaitement stupide, d'une lenteur de conception prodigieuse, riant cinq minutes après une plaisanterie, comme une fusée qui part après le feu

d'artifice, gauche, embarrassé de sa personne, sans autre souci que celui de ses favoris, de ses cheveux, de ses mouchoirs parfumés, de ses longues et blanches mains; ridicule, en un mot; ne cessant jamais, toutefois, d'être parfaitement convenable et *gentleman*. Il excite le rire, et cependant ne soulève pas le mépris; il bégaie, sait à peine achever une phrase, mais n'exprime aucun sentiment bas. Vous voyez le caractère; mais ce qui ne se peut peindre, c'est l'acteur; dans ce rôle difficile et étrange, il est admirable de vérité, de gaucherie noble, de niaiserie aimable — chose d'autant plus curieuse, qu'il est Américain et qu'il a réussi à reproduire sur le théâtre un caractère qu'on ne rencontre, à Londres, que dans les salons de la haute aristocratie. Ce qui est peut-être plus amusant que la pièce, c'est d'entendre tout le monde nommer des *lord Dundreary* parmi ses amis et connaissances; si j'en croyais tout ce qui m'a été dit, l'Angleterre en serait peuplée.

L'Angleterre a toujours mêlé les affaires aux plaisirs. La soirée commencée au Parlement, s'achève au bal pendant cette *saison,* qui est pour les insulaires de ce pays ce que le *training* est pour les chevaux de course. Le commencement de la session a été remplie par les débats sur l'éducation populaire. Chaque jour, les colonnes du *Times* se sont remplies de discours sur cette grave question, et la patience de la Chambre a fini par s'en lasser, ce qui explique peut-être l'incohérence des décisions auxquelles elle a fini par s'arrêter. En Angleterre, on le sait ou je supposerai qu'on le sache, l'éducation publique est livrée presque entièrement à l'initiative individuelle et au prosélytisme religieux ; l'État n'intervient que pour encourager les efforts des corporations et des particuliers. Le *Conseil privé* a un budget qu'il répartit entre les diverses écoles qui sont le plus dignes d'être secourues. C'est ici que l'embarras commence : on a établi en Angleterre des écoles communales, dont les élèves passent des examens, à la suite desquels ils reçoivent des brevets ou *certificats:* dans l'ancien système du *Privy Council*, les dons ou *grants* appartenaient de préférence au maître d'école breveté ; mais ce personnage, assez instruit, assez cultivé, paraît avoir blessé les susceptibilités du *squire* anglais, qui aujourd'hui encore se pique souvent plus de son habileté à la chasse à la courre que de littérature, et l'on a projeté de diminuer l'importance sociale des représentants les plus autorisés de l'éducation populaire. Les tories ont accepté avec faveur un nouveau projet, par lequel la répartition des secours du *Privy Council* dépendrait principalement de l'issue des examens passés dans les diverses écoles par des inspecteurs spéciaux. Après des débats très confus, on a adopté un terme moyen: on ne met point absolument de côté l'ancien système ; le certificat du maître d'école est conservé, mais devient seulement honoraire. Les examens fourniront des données pour la répartition des secours, sans lier formellement par leurs résultats l'indépendance du *Privy Council*. Ce système bâtard n'a rien qui paraisse recommandable. Il ne mérite guère d'être étudié et sera sans doute prochainement révisé. Ce qui est plus digne d'attention, c'est le ton de la presse anglaise dans cette question. Les nouveaux maîtres d'école, sortis des écoles normales, n'ont éveillé que peu de sympathies: le *Times* a été jusqu'à regretter le *bon vieux temps*, où l'éducation

était livrée partout à quelques bonnes femmes, ou à des soldats impotents. Tandis, que dans tous les autres pays, on s'attache à rehausser la position du maître d'école, il est étrange qu'on la ravale en Angleterre. C'est au nom du *free trade* que le *Times* a commencé cette campagne : il n'a que des dédains pour les maîtres secourus, protégés par l'État, et s'en rapporte, sur ce point comme sur tous les autres, à la libre concurrence.

Comme l'an dernier, la question la plus importante de la session a coïncidé exactement avec cette grande fête nationale qu'on nomme *le derby* : la question du cabinet a été posée la veille même des courses d'Epsom ; les tories se sentent très-en force dans la Chambre ; toutefois, il y a eu comme un accord tacite, au début de la session, pour ne point donner à la reine, plongée dans les douleurs de son veuvage inattendu, les soucis et les embarras d'un changement de cabinet. Les tories, d'ailleurs, bien qu'ils aient obtenu d'assez grands avantages dans des élections partielles, ne se sentent pas prêts à constituer un ministère, et voudraient volontiers laisser à leurs adversaires la solution de certaines questions très-difficiles. Cette sorte de trêve parlementaire avait ôté beaucoup d'intérêt aux premiers débats de la session ; aussi fut-on assez étonné, durant les derniers jours du mois de mai, d'apprendre que lord Derby convoquait ses amis et envoyait ses hérauts d'armes, ceux qu'on appelle ici les *whippers in*, recruter tous ses adhérents. Le sujet qui servit de prétexte pour attaquer le ministère, fut l'exagération des dépenses publiques : cette question était mal choisie à un certain égard, en ce qu'au fond whigs et tories sont bien décidés à suivre à peu près les mêmes errements sur ce point ; bien choisie à un autre point de vue, parce qu'en attaquant les grandes dépenses faites par les armements de l'Angleterre, les tories mettaient momentanément de leur côté le parti des Cobden, des Bright, et de tous les radicaux, amis de la paix.

Toutefois, les débats révélèrent tout ce qu'il y avait vraiment de peu sérieux dans le dissentiment entre le cabinet et les tories, et se termina par le triomphe de lord Palmerston, qui n'eut qu'à poser la question de cabinet, pour voir se grouper autour de lui la majorité, inquiète d'une dissolution et de nouvelles élections.

Le lendemain, lord Derby oubliait le Parlement, les fortifications d'Alderney et tout ce qui la veille agitait encore la Chambre des communes, dans la tribune d'Epsom, où il était uniquement occupé, comme tous ceux qui l'entouraient, des chevaux qui allaient courir *le derby*. Cette course a été cent fois racontée ; mais rien n'en peut donner une idée quand on n'y a pas assisté. Sur les premières collines des terrains crayeux qui dominent la vaste nappe d'argile sur laquelle Londres est bâtie, s'étend une sorte d'amphithéâtre naturel, sans arbres, couvert d'un pré. D'un côté sont les tribunes ; en face d'elles est ce qu'on nomme le *hill* ou la colline. Dans les tribunes se presse la foule élégante et payante, qui attire à peine cependant l'attention des nombreux parieurs, groupés dans le *ring* ou l'anneau, espace ouvert qui s'étend au-dessous de la tribune. Sur le *hill* est la foule libre, non payante, amassée pittoresquement devant des tentes et sur des voitures. Là se pressent les filles de joie, les bohémiens, les *pick-pokets*, les fai-

seurs de tours; cent mille personnes s'y mêlent dans une indescriptible confusion. En arrivant, on se demande où la course aura lieu, car la foule bariolée déborde partout, et l'on n'aperçoit aucun espace vide. Tout à coup cependant la cloche sonne, et presque sans que la police s'en mêle, la foule se range et laisse ouverte la route que suivront les chevaux. Un immense cordon de deux milles de long s'ouvre en cercle depuis le haut de la colline jusqu'en face des tribunes; on aperçoit encore quelque temps des enfants qui ramassent sur cet espace vide les pelures d'oranges, les bouchons, les morceaux de papier, tout ce qui pourrait faire obstacle au pied des chevaux. Enfin, ceux-ci arrivent, montés par les maigres jockeys aux voyantes couleurs; ils passent devant la foule en faisant leur galop d'essai et vont se ranger au sommet de la colline. Cette foule, jusque-là si bruyante, si désordonnée, concentre son attention : on n'entend plus que les voix des parieurs qui se jettent encore les uns aux autres des mots à peu près incompréhensibles pour ceux qui ne sont point initiés aux mystères du turf. A la course du *derby*, il y avait, cette année, 34 chevaux engagés: je les vis partir comme un trait du haut de la colline, monter en colonne serrée la hauteur pour redescendre en se rapprochant des tribunes. Un cri de plus en plus sonore annonce leur approche; sous un soleil ardent, toutes les têtes s'étaient découvertes : les voilà! les voilà! chaque œil cherche à distinguer de loin la couleur des jockeys, pour reconnaître le vainqueur. Enfin, ils passent comme des traits, et le hurra formidable retentit devant eux avec une force et une puissance dont rien ne peut donner l'idée. Ils sont trois en tête, deux favoris : *Marquis* et *Ruckstone*, et un cheval nouveau, *Caractacus*, hier à peu près inconnu. Son jockey se retourne; il jette un regard prompt comme l'éclair sur ceux qui le suivent, et en quelques bonds prodigieux, lance la noble bête qu'il monte au bout de l'arène. *Caractacus* est vainqueur! A ce moment, je me retourne et je vois les mains crispées, les figures blêmes et décomposées de la foule des parieurs. En deux minutes, des fortunes s'étaient faites et des ruines accomplies! Après cette crise du *derby*, il est inutile de rester à Epsom; le reste de la journée est donné aux festins improvisés: dans les voitures, par terre, on ne voit que paniers défoncés et bouteilles de champagne. C'est la grande orgie annuelle de l'Angleterre; le retour à Londres est une descente de la Courtille qui dure huit à dix heures, et entraîne un flot de cent mille personnes. Ce peuple, d'ordinaire si froid, si tranquille, a, ce jour-là, son jour de folie; tout le long du chemin, les populations sont amassées; les enfants saluent de hourras frénétiques ceux qui reviennent d'Epsom; le télégraphe envoie le nom du cheval vainqueur à tous les coins de l'Angleterre, et dans la nuit on imprime des milliers de mouchoirs avec le portrait et le nom du héros du turf. Dans ce jour, le peuple anglais paraît dans toute sa grandeur et sa misère : sur la tribune, on peut admirer les reines de l'aristocratie, la plus riche et la plus puissante que le monde ait jamais connue, et parmi les voitures où l'on boit et où l'on mange, on voit se glisser des hommes et des femmes en haillons, qui ramassent par terre les bribes du festin et qui portent sur leurs sinistres visages les traces de la douleur et de la faim.

PHILLIPS.

L'Imprimerie impériale a l'exposition de Londres.

On se souvient du succès de l'Imprimerie impériale à l'exposition de Paris en 1855, et de sa splendide *Imitation de Jésus-Christ* in-folio, avec des ornements dans le style des manuscrits italiens du xve siècle. Caractères, impression et gravures sur bois, tout était parfait. Aujourd'hui, sans chercher à lutter avec elle-même, l'Imprimerie impériale a envoyé à Londres une traduction des Évangiles par Le Maistre de Saci, qui reproduit les caractères et le format de l'*Imitation*, avec des encadrements nouveaux et des gravures sur bois dont les dessins ont été fournis par des artistes illustres, tels que MM. Barias, Bouguereau, Biennoury et Lehman. On louera la fermeté pure de ces dessins, qui ont pour nous, entre autres mérites, celui d'être de leur temps et de ne pas copier les miniatures du moyen âge. A chaque époque son art, et la naïveté, charmante quand elle est spontanée, risque fort, quand on la contrefait, de n'être plus que niaiserie.

Si le choix des textes pouvait entrer pour quelque chose dans l'appréciation des spécimens typographiques, nous féliciterions l'Imprimerie impériale d'avoir quitté cette fois l'Imitation pour l'Évangile. On a tâché de faire de l'Imitation notre livre religieux national, notre Bible, à tort selon nous. Cet ouvrage, si pur et si élevé qu'il soit d'ailleurs, est bon pour engourdir les souffrances des malades et les chagrins des désespérés, mais il ne s'adresse pas utilement aux esprits sains et actifs. Écrit dans le cloître, qu'il y soit lu, qu'il console les douleurs incurables. Nous, qui vivons dans le monde, qui avons pour destinée et pour devoir de prendre part à ses luttes et d'entrer en son tourbillon, fuyons ce mysticisme énervant, et lisons l'Évangile, qui nous enseigne la fraternité et nous fait demander à Dieu le pain de chaque jour, c'est-à-dire la bénédiction du travail.

A côté de cette œuvre exceptionnelle, qui est comme son chef-d'œuvre dans le sens où l'entendaient les anciennes corporations, l'Imprimerie impériale expose les produits de son travail courant. Ils sont de plusieurs sortes, car ce grand établissement répond à plusieurs exigences. Il a pour but direct l'impression des documents officiels, administratifs et politiques; à cet égard, il est l'État se faisant imprimeur pour lui-même. Ce sont des rapports, des chiffres, des tableaux de dispositions si variées que l'écriture seule semblerait pouvoir en venir à bout. Dieu sait quelles difficultés pratiques il faut vaincre pour les exécuter typographiquement! En fait de *composition*, c'est le *nec plus ultra* du métier.

De plus, l'Imprimerie impériale est en possession de mettre au jour la plupart des travaux savants de la France, d'abord parce que, seule chez nous ou à peu près, elle possède des types orientaux complets, et ensuite parce qu'elle offre l'impression gratuite à une foule d'ouvrages érudits qui, sans cette faveur, ne verraient pas le jour. On pourra voir dans cet état de choses un excès de centralisation; mais il paraît juste d'en accuser le public, qui s'intéresse trop peu aux ouvrages sérieux pour en payer les frais en les achetant. A défaut de l'intervention

des particuliers, l'État ne fait que son devoir en contribuant à entretenir le feu sacré des hautes études.

Il résulte de cette situation que le catalogue des livres publiés par l'Imprimerie impériale, depuis 1855, et qu'elle a exposés à Londres, fournit un tableau fidèle, sinon un inventaire complet (car il faut faire la part de l'industrie privée), de ce que la France a produit de travaux érudits depuis cette époque. Ce sont d'abord les grandes collections, telles que la *Collection orientale* et celle des *Documents inédits sur l'histoire de France*; les *Historiens de France et des Gaules*, continués après les bénédictins par l'Académie des inscriptions et belles lettres, des textes et traductions d'auteurs orientaux et grecs, tels que le grand poëme indien du Râmâyana, publié et traduit en italien par l'abbé Gorresio, en 10 volumes, aussi beaux par la forme que par le fond; la *Relation des pèlerins bouddhistes*, de M. Stanislas Julien; les *Philosophumena*, attribués à Origène, texte grec et traduction de M. Cruice; les œuvres médicales d'Oribase, texte grec et traduction de MM. Daremberg et Bussemaker. En fait de dissertations sur l'Orient et sur l'antiquité, nous citerons le beau travail d'un des protes de l'Imprimerie, M. Pihan, sur les signes de numération usités chez les peuples Orientaux; il en était question dernièrement dans la *Revue*[1]; l'*Histoire des langues sémitiques*, de M. Renan; les *Études sur la géographie du nord-ouest de l'Inde*, par notre collaborateur, M. Vivien de Saint-Martin; la *Méthode pour déchiffrer les mots sanscrits écrits en chinois*, de M. Stanislas Julien; les *Inscriptions romaines de l'Algérie*, recueillies par M. Léon Rénier, et les œuvres du grand épigraphiste Borghesi, deux ouvrages pour lesquels l'Imprimerie inaugure une superbe série de caractères dits *augustaux*; le Dictionnaire siamois de Pallegoix; les Grammaires mandarine de Bazin, tibétaine de Foucaux, tamachèke de Hanoteau, woloffe de l'abbé Boilat. En fait de travaux, collections et dissertations de toute espèce, relatifs aux temps modernes, l'Inventaire de la collection de sceaux conservée aux Archives, avec représentation des signes sigillographiques, les Dictionnaires topographiques et archéologiques des départements, les Lettres et Mémoires de Colbert, la Correspondance de Napoléon Ier, etc. etc.

Il faut s'arrêter dans cette énumération et renvoyer à la notice des objets exposés. On y retrouvera un écho fidèle de l'activité intellectuelle dans les cinq dernières années. Ce que nous avons à considérer ici, c'est la netteté de l'impression et la fermeté avec laquelle l'Imprimerie impériale main-

[1] Voyez *Revue germanique*, nos du 1er avril et du 16 mai 1862. Nous profitons de cette occasion pour répondre à une interpellation qui nous a été faite par l'auteur de ces articles. M. Camille Dareste nous demande (no du 16 mai 1862, p. 264) sur quelles preuves nous fondons notre assertion relative à l'origine des chiffres dêvanâgaris (no du 15 décembre 1861, p. 449), qui, selon nous, dériveraient de l'écriture et ne seraient que les lettres initiales des mots qui désignent les nombres, abrégées et réduites par l'usage à des formes de plus en plus simplifiées. Telle était l'opinion d'Eugène Burnouf; mais, indépendamment de cette autorité, qui ne repose plus aujourd'hui que sur nos souvenirs, nous pouvons renvoyer à la comparaison directe des lettres et des chiffres, qu'on fera aisément avec toutes les grammaires sanscrites. La ressemblance de l'1 avec l'*ê* (*êka*)), du 2 avec le *dv* (*dvi*), du 3 avec le *tr* (*trayas*), du 5 avec le *p* (*panca*), ne nous semble laisser aucun doute dès la première inspection. F. B.

tient ses types, en dépit de la mode, qui retourne aujourd'hui vers les caractères du passé. Nous indiquons seulement ces tendances contraires, sans décider lesquels il faut préférer, des types des Didot et de l'Imprimerie impériale qui grossissent les pleins et amincissent les déliés, ou des caractères maigres et à peu près égaux dans tout le corps, dont les Elzeviers ont offert les plus beaux modèles (voyez, par exemple, la belle édition du *Corpus juris*, in-folio, 1663), et auxquels reviennent à l'heure qu'il est des imprimeurs artistes tels que MM. Perrin de Lyon et Hérissey d'Evreux. La perfection peut exister des deux côtés, et il n'est pas mal que la diversité se produise.

Une des utilités de l'Imprimerie impériale, la plus incontestable peut-être, c'est qu'elle sert d'école, et pour ainsi dire de champ d'expériences aux établissements privés. A ce titre, nous devons encore citer avec éloges ses essais d'électrotypie et d'impression de la musique par un procédé imité des planches plates qui impriment sur étoffes. Cette dernière tentative se recommande, non-seulement par la beauté des produits, mais encore, à ce qu'il paraît, par leur extrême bon marché. Ce serait un grand progrès pour l'art musical, si les partitions des maîtres étaient mises à la portée des bourses modestes autrement que par d'affreuses petites éditions illisibles. L'Imprimerie impériale, qui est au-dessus de l'intérêt particulier, est moralement obligée à divulguer son procédé et à en faire jouir le public.

F. Baudry.

H. TH. BUCKLE

Au moment même où, dans ces colonnes, nous rendions compte de l'*Histoire de la civilisation en Angleterre* [1], l'auteur de ce livre remarquable mourut (le 31 mai), loin de ses amis et de ses admirateurs, dans l'Orient où il allait rechercher les vestiges des annales primitives de l'humanité. La mort de M. Buckle est une perte irréparable pour les lettres et pour la cause de la liberté. Où trouver un homme enthousiaste et convaincu qui possède au même degré la patience des investigations minutieuses, la foi dans les principes éternels, le courage des opinions hardies et inébranlables? Dans le délire de la fièvre, il s'écriait douloureusement, avant de rendre le dernier soupir : « Oh! mon livre, mon livre! je ne finirai jamais mon livre! » Ce regret cuisant sera partagé par les nombreux lecteurs qui se sont passionnés pour ce grand ouvrage. Pourquoi ne lui fut-il pas donné de l'achever, ce livre avec lequel il s'était personnifié, qu'il portait tout complet dans sa pensée, qui formait le sujet de toutes ses aspirations et de tous ses rêves? Hélas!

« Il était de ce monde où les plus belles choses
« Ont le pire destin! »

Car il est mort jeune, avant d'avoir atteint l'âge de quarante ans, à Damas, au moment où il se préparait à revenir en Europe. L'agonie de la mort ne fut rien pour lui en présence de cette pensée terrible qu'il ne pourrait accomplir la mission qu'il s'était imposée. Le public intelligent y perd plus que l'auteur lui-même; car le premier volume de son ouvrage, celui qui contient son exposé de principes, et la critique de l'histoire telle qu'on l'écrivit jusqu'à ce jour, — suffit à sa gloire : il rendra le nom de Buckle immortel dans la littérature anglaise, et les autres nations apprendront également à le vénérer.

Comme M. Grote, le profond historien de la Grèce, aujourd'hui vice-chancelier de l'université de Londres, M. Buckle est sorti de la classe des commerçants. Les livres qui, récemment, ont eu le plus grand retentissement en Angleterre, sont les œuvres d'hommes qui n'ont pas reçu d'éducation universitaire, et qui, par suite, ont été d'autant moins entravés dans leur essor par les idées acceptées et les formules étroites de l'école. Le père de M. Buckle, dont il était l'associé, lui ayant, en 1840, légué une belle fortune et une bibliothèque choisie, il quitta le comptoir pour se consacrer à l'étude. Il est mort à la peine, heureusement non pas sans avoir laissé à ses contemporains une preuve palpable de la vigueur de son intelligence et de la générosité de ses principes. Il est tombé sur le champ de bataille de la science, et nous ne connaissons pas pour lui de plus belle épitaphe que les paroles prononcées par Montecuculli à propos de la mort du grand Turenne : « Il est mort un homme qui faisait honneur à l'homme. »

TH. KARCHER.

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er juin 1862.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE

Mémoires sur Carnot, par SON FILS. — Seconde partie. — Pagnerre, éditeur.

M. Hippolyte Carnot continue avec zèle et succès à publier les *Mémoires* sur la vie de son père. Sa méthode consiste à suivre pas à pas la biographie de l'homme célèbre qui a laissé un des noms les plus purs de la Révolution, et à l'éclairer, par des documents inédits ou peu connus, par des souvenirs de foyer et de famille. Cette méthode, qui rappelle les autobiographies si abondantes de la littérature anglaise, a l'avantage de mêler la vie publique à la vie privée et de donner plus de familiarité au langage ordinairement sévère de la majestueuse Clio, la plus majestueuse, avec Melpomène, des muses antiques. Il serait à désirer que les livres de cette sorte fussent plus nombreux chez nous; nous les préférons de beaucoup aux *mémoires* écrits par les hommes publics eux-mêmes, sur leur propre vie, et qui ne sont le plus souvent qu'une complaisante apothéose de leur personne sacrée.

La première partie du livre de M. Carnot avait pour principal intérêt la peinture de la vie de famille des Carnot, avant la Révolution, dans une petite ville obscure de province; elle faisait revivre les mœurs de ces familles bourgeoises sévères, patriarcales, jansénistes, pour ainsi dire, d'où sortit en grand nombre la génération révolutionnaire. La seconde partie, publiée aujourd'hui, prend Carnot à son entrée à la Convention, et le conduit à la Constitution de l'an III. C'est, à proprement parler, quoique Carnot ait été depuis directeur et deux fois ministre, le plus solennel moment de sa vie, celui dont la France se souvient avec le plus d'admiration et de reconnaissance.

Sous le rapport politique, la biographie de son fils ne donne pas à Carnot un caractère autre que celui qu'il a reçu de l'histoire. Seulement, elle nous fait mieux comprendre ses motifs, et développe avec plus de détail que ne le fait l'histoire générale, par quels principes et en vertu de quels sentiments très-raisonnés, il dirigeait ses opinions, dans un temps où les hommes obéissaient à une impulsion plus passionnée que réfléchie. Nous ne suivrons pas M. Carnot sur ce terrain, qui fournirait matière à une trop ample discussion : il faudrait parler et du procès de Louis XVI et de la politique des Girondins; et l'on sait que sur ces questions il est plus facile de commencer que de finir.

La partie la plus instructive et la plus nouvelle de l'autobiographie de Carnot, est celle qui retrace son rôle politique dans l'intérieur du Comité de salut public. Carnot n'y entra pas par le mouvement du 31 mai; il était absent de Paris lors de ce coup d'État, et quoique rien ne le forçât à se compromettre, il écrivit de l'armée du Nord une lettre où il n'était pas approuvé. Il entra donc au Comité de salut public, non comme Montagnard déclaré mais par la force des choses et parce qu'on avait besoin de sa capacité. Il y joua politiquement et autant qu'on le pouvait alors, un rôle de modération, conforme à son opinion sur le 31 mai. Ainsi il s'opposa à de nouvelles proscriptions de la Convention; il osa défendre Danton, qu'il n'aimait pas cependant, au moment où Robespierre tout-puissant voyait une rébellion dans une objection. M. Carnot a conservé les propres paroles que son père prononça dans le Comité, et nous les a transmises: « Vous accusez Danton de trahison, et vous n'avez pas une preuve contre lui. Nul n'est à l'abri de soupçons calomnieux, et je n'entends alléguer ici que des soupçons. N'élevons pas des querelles sanglantes entre les hommes qui ont travaillé ensemble à fonder la République. Ces proscriptions sont plus dangereuses pour elle que les conspirations même que l'on prétend punir. Songez-y bien, une tête comme celle de Danton en entraine beaucoup d'autres. Sans doute, vous êtes assez puissants pour envoyer à la mort celui qu'il vous plaira de désigner; mais si vous frayez le chemin de l'échafaud aux représentants du peuple, nous passerons tous par le même chemin. » M. Carnot nous transmet également sur les dissensions du Comité et spécialement sur celles de Carnot et de Robespierre, des détails que les histoires générales ne donnent pas, et qui sont d'un très-grand intérêt. Ils sont tirés des conversations de Prieur (de la Côte-d'Or) ami de Carnot et qui suivit la même politique. Carnot, Prieur (de la Côte d'Or) et Lindet, ensevelis dans leurs bureaux, ne s'occupaient guère que de leur spécialité. Quant aux mesures politiques, ils donnaient leur signature pour forme, et, tout en acceptant la responsabilité effective, ils en laissaient la responsabilité morale à ceux qu'on appelait les hommes de haute main : Robespierre, Billaud, Saint-Just, etc. Cette nuance semble indiquée dans les paroles de Carnot citées plus haut. Il dit : Vous êtes assez puissants pour envoyer à la mort, il ne dit pas : Nous sommes assez puissants. Mais si Carnot, dans l'intérêt de la concorde, alors si nécessaire, s'abstenait de prendre une part active à la politique du cabinet, Robespierre et Saint-Just ne s'abstenaient pas de prendre part aux affaires de la guerre. Ils attaquèrent Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or) avec une âpreté qui prouve leurs desseins ambitieux plus peut-être que toutes les autres manœuvres dont on les a accusés, car il n'y avait aucune raison pour attaquer la conduite de la guerre, au moment où la victoire se prononçait pour nous sur tous les champs de bataille. Prieur (de la Côte-d'Or) raconte plusieurs scènes caractéristiques et qui jettent sur l'intérieur du Comité une vive lumière. En voici une qui est le type de toutes les autres : « Au commencement de floréal, Saint-Just attaqua tout les membres du Comité qui dirigeaient les affaires de la guerre, et manifesta contre eux son animosité dans les termes les plus amers. Carnot répliqua avec fermeté ; puis, prenant l'offensive, il dévoila énergiquement les desseins ambitieux de nos accusateurs

et leur reprocha des actes de cruauté. Saint-Just entra dans une fureur extrême. C'est toi, dit-il à Carnot, qui es lié avec les ennemis des patriotes; sache qu'il me suffirait de quelques lignes pour dresser ton acte d'accusation et te faire guillotiner dans deux jours. — Je t'y invite, répondit froidement Carnot; je provoque contre moi toutes tes rigueurs, je ne te crains pas, ni toi, ni tes amis; vous êtes des dictateurs ridicules. — Saint-Just, de plus en plus exaspéré, demanda sur-le-champ et en présence même de son adversaire son expulsion du Comité : c'était un arrêt de mort. Mais Carnot se contenta de reprendre avec un terrible sang froid : Tu en sortiras avant moi. Saint-Just sortit en menaçant; Robespierre, épuisé par cette lutte, se trouva mal. Le Comité était frappé de stupeur. » Pour bien se représenter l'intérêt dramatique de ces querelles, il faut songer qu'elles avaient alors pour sanction le tribunal révolutionnaire.

Naturellement, M. Carnot s'étend sur les travaux militaires de son père, mais il a le bon goût de n'en parler qu'avec sobriété et d'insister particulièrement sur les points les moins connus. Ainsi il donne de nombreux fragments de la correspondance de Carnot avec les généraux, qui prouvent combien sont injustes les reproches de despotisme que les écrivains royalistes et militaires adressent au Comité. Carnot écrit aux généraux avec ménagement; il les encourage, les console de leurs échecs, les protége contre les soupçons et les accusations des représentants; il maintient dans leur grade et sauve du tribunal révolutionnaire Montalembert, Darcon, Marescot, et d'autres officiers nobles, dont la naissance excitait la défiance toujours en éveil des patriotes. Il résulte aussi de cette correspondance qu'il est impossible d'attribuer à d'autres qu'à Carnot le système de l'attaque en masse; il le recommande dans presque toutes ses instructions aux généraux, il le développe, l'analyse, en fait sentir les avantages et les conséquences avec une précision, une force qui montrent bien que ce système chez lui n'était pas un instinct, mais le fruit de longues réflexions. « Il semble, dit M. Carnot, que le nouveau mode de combat avait de la peine à se faire accepter par les généraux, si l'on en juge par les innombrables variétés de forme dont il était obligé de revêtir sa maxime favorite au Comité : Il faut abolir les petits paquets. » Napoléon appliqua plus tard ce système avec supériorité; mais ce n'est pas lui qui l'a inventé, comme le disent certains historiens, nous ne savons pourquoi.

E. Maron.

LITTÉRATURE

Léonie, Essai d'éducation par le roman, précédé d'une lettre de M. de Lamartine, par Mme Eugène Garcin (Euphémie Vauthier). — 2e édition. Bruxelles, chez Lacroix.

A dire vrai, nous préférons une école à un régiment; des garçons et fillettes épelant tant bien que mal leur abécédaire, nous intéressent davantage que la charge en douze temps exécutée par des conscrits; et, pour notre part, un livre

d'instruction nous semble bien plus utile à l'humanité qu'une frégate nouvelle couverte de six pouces de fer. — Ce qui nous désole, c'est de voir la France convaincue que l'instruction gratuite et obligatoire est une utopie socialiste, je ne sais quelle fantaisie révolutionnaire inventée par Saint-Just et ses pareils. Et cependant, la reine Jeanne avait déjà décrété l'instruction obligatoire dans son petit royaume de Navarre. La Prusse l'a réalisée, le Wurtemberg aussi, l'Autriche la réalise aujourd'hui. Que dis-je, l'Autriche! L'instruction gratuite et obligatoire a été mise en vigueur à Honolulu par Kaméaméa IV, roi des Iles Sandwich; et tandis que nos soldats et nos fonctionnaires portent épée au côté, les habitants d'Arracan et de Tchitatong sont assez amis des lettres pour porter un encrier à leur ceinture!

C'est donc avec sympathie que nous avons ouvert le livre de *Léonie, Essai d'éducation par le roman*, **2e édition**. Nous voyons avec plaisir cette mention d'une seconde édition; l'ouvrage est bon, et ce qui est plus rare encore, il est accepté comme tel. — Ce sous-titre d'Éducation par le roman ne nous plaît qu'à demi. Il nous dit que l'œuvre est par son auteur classée dans un genre intermédiaire que nous ne croyons pas suffisamment artistique. Les traités de morale peuvent être intéressants, témoins ceux de Fichte et de Spinosa; les romans peuvent être moraux; mais à quoi répond un *Roman-Morale?* — Ce n'est pas que nous soyons partisan de l'absurde fantaisie : l'art pour l'art; — mais nous croyons que la morale qui se montre trop, prend avec le pharisaïsme de fâcheux airs de ressemblance. La morale la plus efficace et la plus puissante sur les cœurs est, selon nous, celle qui découle tout naturellement du récit; tandis que la morale moralisante nous excède et nous ennuie. La morale a d'ailleurs cela de commun avec la beauté : elle doit s'ignorer elle-même.

Cette réserve faite, nous croyons que Mme Garcin a tiré de son sujet tout le parti possible. Sous prétexte de roman, elle nous développe de fort intéressantes réflexions sur l'instruction en général, sur l'éducation des femmes en particulier, sur les jardins d'enfants de Frœbel, sur le rôle spécial de la femme, sur le mariage et sur l'amour. Elle a pris pour cadre l'histoire de trois demoiselles lancées dans le monde au sortir du pensionnat. — La première, Léonie, est pauvre d'argent, mais riche d'instruction et de qualités; esprit sensé, ferme et élevé, c'est une âme forte. — Son amie, Bérangère, est riche d'écus, pas méchante au fond et déplorablement frivole. — Et Rosamonde, son autre compagne, est une artiste de talent, au jeu brillant, mais superficiel; elle est belle, mais vaniteuse et ambitieuse à l'excès. Nous voyons ces trois caractères se développer, nous assistons aux allées et venues, aux actions de ces trois personnages dans le monde, comme aux mouvements de trois dames sur un damier. La conclusion se devine. Léonie, toujours forte et parfaite, traverse victorieusement les épreuves, et finit par trouver le bonheur et par l'épouser en la personne de M. Pierre Desmars, un médecin émérite. — Bérangère épouse sottement un sac d'écus, un prince russe de rencontre; et quand la mort l'en débarrasse, elle se réfugie vers Léonie et son mari. — Elle y avait été précédée par Rosamonde. Vraiment, nous trouvons que la Providence, par le ministère de Mme Garcin, a départi à cette pauvre fille un bien triste

sort. Ambition et vanité, voilà certes de vilains défauts ; méritent-ils cependant les châtiments les plus cruels? -- De chute en chute, l'artiste déçue voit son père s'exiler on ne sait où, sa mère mourir de douleur, et finalement la cigale Rosamonde n'ayant plus que « la misère pour compagne et le désespoir pour guide » se réfugie auprès de la fourmi, sa voisine, pour mourir de fièvre et de chagrin. Et dans son agonie, elle a pour dernier crève-cœur le spectacle du bonheur que dame Léonie trouve avec M. Pierre Desmars, l'homme dont elle avait refusé l'amour, pour aller courir les concerts de ville en ville. — Est-elle morale, nous le demandons, la punition qui est plus grande que le délit? — Sans doute, nous voyons des fautes, de petites fautes amener parfois sur leurs auteurs des châtiments disproportionnés; mais cette injustice ne devrait pas être consacrée par un roman-morale, qui doit éviter à la fois le réalisme et les situations exceptionnelles de la vie, pour n'en reproduire que le côté idéaliste et vraiment normal. Jamais homme n'aurait eu le courage d'*exécuter* cette jolie et malheureuse Rosamonde avec une logique aussi froide; une femme seule pouvait accomplir une aussi pénible immolation avec cette sérénité d'âme et cette inflexibilité souveraine !

Voilà pour la donnée. Quant à la mise en œuvre, nous sommes frappé par la netteté du dessin, par la vérité des caractères, surtout celle des personnages féminins. Léonie, Bérangère et Rosamonde se détachent sur le fond du roman comme à l'emporte-pièce. Au niveau des sentiments que l'auteur se propose d'inspirer, le style est élevé et soutenu; la diction est ferme, correcte, pure, élégante et incisive; elle est en même temps empreinte d'une mélancolie, d'une morbidesse et d'une acuité vraiment indéfinissables. Nous aurions désiré seulement que l'auteur adoucît et estompât l'ensemble par un peu plus de laisser-aller dans le style et par un plus fréquent emploi des demi-teintes. Cette œuvre, aussi distinguée par le fond que par la forme, fait donc un grand honneur à Mme Garcin ; et certes, plus d'un littérateur serait enchanté de finir comme a commencé l'auteur de *Léonie.*

ÉLIE RECLUS.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

Mittheilungen du Dr Petermann. 1862. N° 4.

Le groupe des monts des Hoen-Tauer, d'après les études locales du lieutenant *K. de Sonklar,* jusqu'à l'année 1861. — Voyages de M. de Beurmann en Nubie et au Soudan, 1860-61. IV. De Souakin à Kasséla. Ce chapitre des notes de voyage de M. de Beurmann contient des détails topographiques et hydrographiques sur le Tâka. — *Moritz Wagner,* voyage dans l'intérieur de l'isthme de San-

Blas et de la Cordillère de Chepo, province de Panama, particulièrement au point de vue des rapports hypsométriques et de la question du Canal (avec une carte). Cette étude de l'isthme a été faite au mois de mars 1858; outre ses résultats hypsométriques, elle a été pour le voyageur l'occasion d'intéressantes remarques sur les indigènes. — Voyage de M. *Heuglin*, du Dr *Steudner* et de M. *P. Schubert*, d'Adoua à Axoum, au mois de novembre 1861. Ce récit, tiré d'une lettre de M. de Heuglin, datée d'Adoa, 10 décembre 1861, est le premier fruit de l'excursion que M. de Heuglin a voulu faire en Abyssinie avant de gagner Khartoum et de s'enfoncer dans le Soudan oriental, excursion dont notre précédent bulletin a fait connaître les conséquences par rapport à M. de Heuglin et à l'expédition dont le comité de Gotha lui avait confié la conduite. Ce que la lettre renferme de plus important, ce sont des remarques archéologiques et géographiques sur l'inscription grecque du roi Aïzanas à Axoum. Parmi les identifications que croit pouvoir proposer le voyageur, il y en a qui appelleraient des observations; mais ce n'est pas ici qu'il convient d'aller au fond d'un pareil sujet. — *Weiland*, sur l'extension géographique de l'élan (*cervus alces*) en Norvège. — Nouveau voyage du Dr T. Kotschy. Le savant botaniste, dans cette nouvelle excursion, se propose d'étudier le nord de la Syrie et l'Amanus. — Siahatnamei Hodoud (description d'un voyage aux frontières), note du Dr *Mordtmann*, envoyée de Constantinople. L'ouvrage dont il est ici question a pour auteur Méhémed Kourchid-Effendi, qui remplissait, en 1839 et 40, les fonctions de secrétaire près de Dervich-Pacha, le commissaire turc adjoint à la commission mixte turco-persane-européenne qui fut chargée d'étudier sur place et de rectifier la frontière commune de la Turquie et de la Perse. Le livre contient la description géographique et statistique des six gouvernements-frontière de Bâsra, Bagdâd, Chehrzor, Mossoûl, Vân et Baïazid; il donne, en particulier, des notions étendues sur les tribus pastorales qui les habitent. M. Mordtmann exprime le vœu qu'une traduction, ou tout au moins de bons extraits, fassent entrer dans la circulation scientifique de l'Europe ce que l'ouvrage contient de neuf. Qui pourrait, mieux que le savant orientaliste lui-même, s'acquitter de cette tâche? — Relevé trigonométrique du Tibet occidental par les ingénieurs anglais. Conquête du Ghilghit par le Mahârâdjah du Kachmir. Résumé d'une notice du capitaine Montgomerie sur les opérations trigonométriques dont il avait la direction dans le Kachmir et le Tibet occidental, et sur la récente annexion au royaume du Mahârâdjah de plusieurs des petits territoires de l'Hindou-Kôh oriental, sur la partie du Sindh qui coule au N.-O. du Kachmir. Le capitaine Montgomerie doit pousser la triangulation au nord du Petit-Tibet, d'un côté jusqu'à la frontière des provinces chinoises, de l'autre jusqu'au point où se sont arrêtés les travaux des ingénieurs russes dans le Turkestan, vers le lac Issikoul. Cette grande opération ne peut que fournir de très-importants éléments de rectification pour nos cartes encore si peu sûres de ces parties intérieures de l'Asie. — Deux voyageurs allemands à Kachgar. Cette note est comme le complément de la précédente. Les deux voyageurs dont il est ici question sont M. Gustave Raddé et le baron Richthofen. Le premier est déjà bien connu par ses courses de naturaliste en Dzoûngarie. Son

projet de voyage dans le Turkestan chinois est déjà ancien ; on annonce qu'il est maintenant tout à fait décidé. Il compte se mettre en route au commencement de l'été. M. Ferdinand de Richthofen est un géologue distingué. Il accompagnait l'expédition prussienne au Japon ; mais il s'en est séparé à Bangkok, d'où il se propose de pénétrer, par l'Inde, dans la Tartarie occidentale. — *F. Schmidt*, notices botaniques sur l'île de Sakhalin. M. Schmidt voyage depuis longtemps déja dans les pays de l'Amoûr, avec les instructions du Muséum d'histoire naturelle de Saint-Pétersbourg et de l'Académie impériale. Sa lettre est datée de Nikolaievsk, 4 mars 1861. Il arrivait de Sakhalin, dont il avait exploré la côte occidentale à peu près dans toute son étendue, ainsi qu'une partie notable de la côte orientale. — Missions protestantes en Chine. Ces missions s'étendent rapidement dans l'intérieur des provinces. — Voyage de Tien-tsin à Moukdèn, capitale de la Mandchourie. Ce voyage a été fait l'an dernier par un officier anglais, à l'époque où l'occupation de Tien-tsin permettait d'assez longues excursions dans la contrée environnante. La relation est empruntée au *North-China-Herald*. La ville de Moukdèn, qu'une composition poétique de l'empereur Kièn-long, traduite en français par le P. Amyot, a rendue célèbre, n'avait été vue par aucun européen depuis le temps des Jésuites, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle et demi. La note énumère les localités principales de la route, et décrit succinctement Moukdèn elle-même. Le nom sous lequel la désignent communément les habitants est Chèn-yang, quoique sa dénomination chinoise officielle actuelle soit Foung-tièn-fou. Le nom mandchou de Moukdèn est à peine connu. — Voyage du Dr *Bastian* au pays Barmah. Le Dr Bastian, de Brême, déjà connu par un voyage au Congo, était dans le pays Barmah au mois de novembre dernier. Son intention était d'essayer de pénétrer de là dans la province chinoise de Yun-nan. — Ascension du pic Clarence, dans l'île Fernando-Po. Cette ascension a été faite par un botaniste anglais, M. Gustave Mann, au mois de mars 1860. — Excursion en bateau à vapeur dans l'intérieur de l'Australie (sur le Darling), par le capitaine *Randel*. — Travaux du Dr *Berendt* sur Mexico. Le Dr Berendt habite Vera-Cruz depuis neuf ans, et, dans cet intervalle, il a fait de longues excursions en diverses parties du Mexique, tant dans l'intérieur que sur les côtes, toujours occupé à réunir des notes, des observations, des documents imprimés ou manuscrits, des livres, des cartes, etc. Il a envoyé au directeur des *Mittheilungen* plusieurs mémoires importants, qui seront prochainement publiés. Le Dr Berendt dit dans sa lettre : « Le défaut de notions du monde européen au sujet de ce pays, les vues erronées et les lourdes méprises que les savants, aussi bien que les journaux, mettent en circulation sur Mexico, m'ont souvent frappé. Là où le Mexique est mentionné, on est presque sûr de trouver une erreur ou une absurdité. » — Création d'une nouvelle province (Llanquihue) au Chili. — Aperçu général de la statistique des colonies et des possessions de la couronne britannique en 1859. Tiré des documents parlementaires. — Mines d'argent de l'Utah occidental. — Aperçu des récentes publications géographiques.

V. S. M.

CHRONIQUE POLITIQUE

La toile vient de tomber sur la session parlementaire, laissant dans les limbes des bureaux un assez grand nombre de projets de loi, qui, pour se produire au grand jour, eussent réclamé une prorogation nouvelle d'une session déjà fort allongée, quoique peu féconde. Il semble qu'il y ait décidément quelque chose à réviser dans le règlement de la Chambre. Actuellement tout se passe entre les commissions et le conseil d'État, et l'assemblée chôme à peu près les deux tiers de la session; d'où il résulte que des projets de loi très-importants, après avoir été laborieusement étudiés par les commissions, sont souvent reportés d'une année à l'autre. Tel est, cette fois, le cas des deux projets sur la réforme du Code pénal et sur les sociétés commerciales.

Le dernier épisode de la session a été la discussion sur les affaires du Mexique. Mais est-ce bien du nom de discussion qu'il faut appeler ce dialogue sans conclusion? M. Jules Favre a parlé, M. Billault a répondu, et tout a été dit. La Chambre a écouté et applaudi; mais elle était dans l'impuissance absolue de donner une expression précise à son opinion. Le crédit à propos duquel se produisait le débat avait été voté il y a quinze jours, à l'unanimité; et il n'y avait, à proprement parler, rien en question. Dans des occasions pareilles, nos anciennes chambres avaient la faculté de clore la discussion par un ordre du jour. Peut-être en avaient-elles un peu abusé; mais nous pensons que dans cette affaire du Mexique, un ordre du jour n'eût peut-être pas été déplacé. Les hommes politiques ne doivent jamais avoir l'air de parler simplement pour l'amour de parler; un ordre du jour eut donné une raison d'être et une conclusion naturelle au débat, et en outre il eut eu le double avantage de faire parvenir un encouragement de plus aux soldats que nous avons envoyés au Mexique, et d'exprimer nettement la pensée de la Chambre sur la politique du gouvernement. Nous voyons bien par le *Moniteur*, que la Chambre a fréquemment applaudi M. Billault, mais ce qui ne sera donné à personne, c'est de faire dans ces applaudissements la part du talent de l'orateur et celle de la politique qu'il défendait, et à laquelle il ne nous paraît pas avoir réussi à donner une expression dégagée de toute obscurité. M. Billault a rappelé exactement le véritable objet de l'intervention commune, en ces termes: « Le but, c'est la réparation des dommages, la protection des nationaux; le » moyen, la contrainte par la guerre; la guerre non pas limitée absolument » aux ports, mais au besoin frappant un coup à l'intérieur, et, par suite de ce » coup, destiné à nous donner satisfaction, l'espérance et le désir qu'un contre » coup amène la nation mexicaine elle-même à se délivrer de quelques centai» nes d'oppresseurs qui, depuis trente ans, sont les tyrans du pays, et à se don» ner enfin un gouvernement fort et régulier. »

Telle était, en effet, sinon la teneur explicitede la convention de Londres, au

moins la portée réelle des notes échangées entre les trois puissances pendant la durée des négociations. Aucune des trois ne répugnait à un changement de régime au Mexique, mais la perspective de ce changement était placée tout à fait à l'arrière-plan; la réparation des dommages et la protection des nationaux n'y étaient point subordonnées; ces objets étaient au contraire placés en première ligne et devaient être obtenus, en tout état de chose, au moyen de la guerre poussée au besoin jusque dans l'intérieur. Quant au changement de gouvernement, il ne se présentait que comme une éventualité possible, comme une conséquence désirée ou acceptée, mais nullement obligée. Comment donc M. Billault, après avoir ainsi rappelé l'esprit de la convention de Londres, a-t-il pu dire ensuite que l'expédition tout entière était bâtie sur la chute du gouvernement de Juarez? Évidemment, ainsi que l'a fait observer M. Jules Favre, le gouvernement français avait été mal renseigné par les Mexicains intéressés à la chute de Juarez, et ces renseignements erronés lui avaient donné la conviction que Juarez ne résisterait pas à l'apparition des forces alliées sur le territoire du Mexique, que la population s'insurgerait contre lui à la simple vue de notre drapeau, et qu'il tomberait dès le début de l'intervention. C'est ainsi que se sont associées et confondues pour nous l'idée des réparations à obtenir et celle du changement de régime. Aujourd'hui l'expérience a complètement donné tort aux prédictions du général Almonte; mais nous nous trouvons engagés. Il ressort clairement du discours de M. Billault que nous irons à Mexico, et que nous y convierons le peuple mexicain à se prononcer sur la forme du gouvernement par la voie du suffrage universel. Cependant l'idée de la régénération du Mexique ne paraît pas non plus entièrement maintenue, car si nous réussissons à faire proclamer un changement de régime au Mexique, il ne semble pas que nous devions y rester pour défendre l'œuvre à laquelle nous aurons contribué. Sur la convocation du peuple mexicain dans ses comices, M. Billault a été assez explicite, mais il n'a rien dit de la conduite que tiendrait la France après le résultat du scrutin, et finalement il s'est borné à faire des vœux sincères pour la régénération du Mexique, en ajoutant que si cette nation épuisée ne trouvait plus en elle-même le courage de son salut, nous nous ferions justice à nous-mêmes et l'abandonnerions à son malheureux sort.

Il n'y a pas à douter le moins du monde que nous n'allions à Mexico, et que nous ne réussissions à renverser Juarez et à faire parler le suffrage universel. Mais nous nous demandons s'il suffit de le faire parler pour transformer les mœurs du pays, supprimer les partis et régénérer le Mexique. Le suffrage universel serait trop beau, s'il avait la vertu de faire en un jour, et même en plusieurs lustres, un peuple de citoyens de ces populations profondément ignorantes et depuis si longtemps dévolues à l'anarchie.

Du premier coup on peut assurer qu'il ne changera rien du tout; il n'improvisera pas des conditions de stabilité, qu'il faut chercher dans le caractère des peuples bien plus encore que dans la législation. Les partis évincés seront d'ailleurs d'autant moins disposés à s'incliner devant l'élu de la majorité, qu'ils auront à produire contre le scrutin l'argument toujours plausible de l'intervention. Nous n'oserions donc rien nous promettre du moyen préconisé par M. Billault, même si les premières apparences du résultat devaient être favorables; et, à moins que le gouvernement ne trouve le moyen d'interdire au commerce français de fonder des établissements au Mexique, il y aura longtemps encore

lieu d'appréhender le retour des complications d'aujourd'hui. Il y aurait bien une issue où les destinées du Mexique semblent incliner naturellement, c'est l'absorption de cet État par les États-Unis; mais la perspective de ce dénoûment ne paraît pas jouir d'une grande faveur auprès des gouvernements de France et d'Angleterre. Nous comprenons parfaitement les répugnances de l'Angleterre, diminuée par tout ce qui peut grandir les États-Unis; nous comprenons beaucoup moins celles de la France, à moins qu'elle ne se croie tenue, en sa qualité de principale nation de la race latine, de tenir en bride l'ambition anglo-saxonne. Nous ne savons pas trop ce que les races peuvent signifier dans l'équilibre politique du monde; mais puisqu'il y a des publicistes qui s'en préoccupent, et des plus éminents, il n'est pas inutile de faire observer que la race latine possède en Amérique même, notamment dans le Brésil et dans le Chili, autour desquels se grouperont tôt ou tard tous les États de l'Amérique du Sud, des éléments de résistance que les États-Unis n'absorberont jamais. L'Amérique du Sud est dévolue avec autant de certitude à la race latine, que l'Amérique du Nord à la race anglo-saxonne.

Si nous rentrons dans l'ancien monde, nous y rencontrons toute une série de ces symptômes peu satisfaisants pour les esprits pacifiques. En dépit des protocoles qui proclament l'intégrité de l'empire ottoman, la question d'Orient ne veut point encourir la prescription, et se rappelle par des signes importuns à l'attention des diplomates. L'agitation des Slaves du Danube devient des plus significatives. En Grèce, la défaite de l'insurrection armée est très-loin d'avoir ramené le calme dans les esprits. Mais c'est surtout en Russie qu'ont eu lieu des manifestations redoutables et imprévues. Il paraît que les incendies de Saint-Pétersbourg ont été quelque peu exagérés, et que la perte pécuniaire, d'abord évaluée à plus de cent millions de roubles, doit être réduite au moins des quatre cinquièmes. Les faits n'en gardent pas moins une immense gravité, et jettent la lueur la plus sinistre sur l'état politique et social de la Russie. Nul ne doute que les incendies ne soient l'arme d'une opposition politique; ils coïncident avec l'apparition d'un déluge de proclamations clandestines du caractère le plus excessif. Mais tandis que les uns y voient la tentative d'un parti révolutionnaire extrême, les autres les attribuent aux nobles rétrogrades, qui voudraient empêcher par la terreur le gouvernement de persévérer dans les réformes qu'il a entreprises. Dans tous les cas, et quels que soient d'ailleurs les coupables, il faut flétrir ces moyens odieux, qui malheureusement menacent déjà de porter leurs fruits. Il y a lieu de craindre que la reconnaissance du royaume d'Italie, récemment résolue par le cabinet de Saint-Pétersbourg, ne se trouve ajournée de nouveau. Le cabinet de Turin, dont la situation s'affaiblit visiblement, comptait un peu, en attendant mieux, sur ce succès diplomatique pour calmer les impatiences italiennes. Le revirement du cabinet russe serait d'autant plus fâcheux que sa résolution entraînait probablement celle de la Prusse, et que, d'un autre côté, l'Italie semble moins autorisée que jamais à compter sur une prompte solution de la question romaine. Il faut que l'Italie se résigne encore à prolonger le miracle de vivre dans le *statu quo*. A. Nefftzer.

Charles Dollfus,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Cᵉ, A SAINT-GERMAIN.

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE ESPAGNOLE

Historia critica de la literatura española por Don José Amador de los Rios, tomo I, Madrid, imprenta de José Rodriguez, 1861, grand in-8 de cvi-526 p.

I

Quand la postérité jugera notre siècle, — et le jugement commencera dans trente-huit ans, — la grandeur des résultats écartera toute sévérité, et le verdict, on peut le prévoir dès à présent, sera une action de grâces. Que nos pessimistes pensent et soutiennent le contraire, c'est leur droit, et le devoir du métier; mais le siècle prochain, fermant l'oreille aux déclamations des rhéteurs, ira droit et logiquement aux faits, et, d'après les faits, il appréciera notre époque, laquelle n'est pas purement transitoire, comme on se plaît à le redire, mais transformatrice. Dans ce milieu où s'agitent avec nous nos contemporains, toutes choses se modifient, changent et se renouvellent; c'est proprement une régénération immense et comme l'aurore d'une vie nouvelle. La lumière éclatante qui s'étendra sur le monde, nos yeux ne la verront pas; mais ils en percevront, en perçoivent déjà les premières lueurs.

Nous ne mourrons point dans les ténèbres, et il nous sera donné, avant le départ, de sourire sans amertume à la joie des générations qui arrivent. Les peuples renaissent, les races s'unissent, les nations s'associent, les vieilles institutions croulent de toutes parts, et l'Occident s'organise en une grande famille, pour inaugurer une civilisation vraiment sociale et essentiellement humaine.

Le Nord a eu sa réforme, et il a opéré son évolution conformément à ses tendances; le tour du Midi est venu maintenant, et quiconque a des yeux pour voir et une intelligence pour comprendre, peut contempler, non sans étonnement, cette renaissance tardive, prodigieuse, inespérée. Les trois péninsules de l'Europe méridionale ne dorment plus d'un sommeil séculaire, et leur réveil simultané est le signe infaillible d'un florissant avenir. Autour de la Méditerranée, que les Romains, au temps de leur souveraine puissance, appelaient notre mer, *mare nostrum*, autour de la Méditerranée se reforme le cercle brillant de ces fortes races, si bien nommées novo-latines, et qui vont concourir avec les races du Nord à fonder, non plus l'empire romain dans son unité, mais l'union et la concorde dans la paix rêvée et entrevue par l'écrivain latin : *Immensa romanæ pacis majestate.*

C'est un grand et merveilleux spectacle que celui-là, et bien digne de fixer la réflexion des penseurs. Quant aux beaux esprits qui se lamentent élégamment et déplorent en phrases académiques ce qu'ils appellent l'abaissement et la décadence, ils feraient mieux, — si toutefois on peut attendre d'eux quelque chose d'utile, — de regarder ce qui se passe et de rechercher quel sera, dans un avenir très-prochain, le rôle de ces nationalités nouvelles ou de ces nations régénérées qui viennent, jeunes de forte activité, accroître la grande famille occidentale. Le moment est venu d'interroger le passé sur la vie intérieure de ces tribus européennes, dont la vitalité robuste a résisté à mille causes de mort.

Il ne s'agit point de savoir ce qu'elles étaient à la surface; depuis longtemps nous le savons par les révélations de l'histoire diplomatique et politique. L'essentiel est d'écarter des apparences le plus souvent fallacieuses et d'aller jusqu'au fond des choses. C'est par l'examen du cœur, des entrailles et du cerveau qu'on poursuit le secret de la vie intrinsèque, et que l'on parvient à coordonner avec intelligence les fonctions supérieures. C'est la méthode des naturalistes, la bonne méthode, la seule qui pourra conduire à une systématisation philosophique, ou mieux, à la vraie physiologie comparative des nations. Un grand esprit du XVIe siècle a bâti tout un système sur cette conception origi-

nale, et son essai, qu'on peut dire sans précédents, n'a guère eu depuis d'imitateurs. Quand ce qu'on appelle un peu prématurément la philosophie de l'histoire, aura échappé à la tradition scolastique et doctrinaire, les historiens philosophes reviendront naturellement à la voie indiquée et tracée en partie par le médecin espagnol Huarte, dont le nom n'est point déplacé ici, puisqu'il s'agit de l'Espagne, ce pays séparé de la France par une chaîne de montagnes, et que la France ne connaît point, on peut l'affirmer sans hésitation, car l'idée qu'on se fait généralement de l'Espagne, en deçà des Pyrénées, est radicalement fausse, comme toute illusion de l'esprit.

Ce n'est point sans raison que les étrangers reprochent aux Français de savoir peu et mal ce qui se fait et surtout ce qui s'est fait dans le passé au-delà des frontières; et le reproche est encore plus fondé de la part des Espagnols, qui se plaignent à bon droit qu'on les juge tout de travers, c'est-à-dire sans les connaître. Le mot de Louis XIV, tant vanté, n'est qu'une vaine métaphore : les mutations introduites par un changement de dynastie n'ont pas été telles que le désirait l'ambition de l'orgueilleux monarque; et un exemple de plus a prouvé que la volonté absolue des rois est impuissante à modifier les peuples. La famille royale des Bourbons a remplacé sur le trône d'Espagne la famille impériale d'Autriche, et la race ibérique est restée la même, en attendant des jours meilleurs et l'occasion propice.

On sait de quoi cette race est capable et comment elle repousse toute atteinte à son indépendance. Cette race est si fortement trempée, qu'elle a pu, sans en mourir, tolérer pendant trois siècles un système politique d'une absurdité révoltante, un régime intérieur parfaitement inepte, un pouvoir théocratique sans frein et deux dynasties détestables. Après une épreuve si longue et si périlleuse, le peuple espagnol peut être proclamé vaillant et héroïque, pour avoir gardé jusque dans l'abjection le sentiment de sa dignité et la conscience de sa valeur native. « Ce peuple est lui, écrivait Lamennais, dans une de ses lettres, et sans le bien connaître, je l'aime à cause de cela. » Et moi aussi, j'aime cette bonne et noble parole de ce dur Breton, qui avait en lui je ne sais quoi de l'ardeur inquiète et des passions véhémentes de la race ibérique. Il disait bien et vrai; l'Espagne, aujourd'hui comme autrefois, a son caractère à elle et sa physionomie propre, tandis que chez la plupart des nations, caractère et physionomie s'effacent visiblement.

Rechercher les causes, étudier les manifestations diverses d'une originalité tellement puissante, c'est un grand et inépuisable sujet, encore

tout neuf, malgré les heureuses explorations des plus diligents investigateurs. La condition sociale de l'Espagne dans les siècles écoulés n'est guère mieux connue que sa culture intellectuelle, ou du moins, celle-ci n'est connue que de quelques érudits, qui ne sont pas tous des philosophes, car les philosophes ne séparent pas l'histoire des lettres de l'histoire des sociétés. Entre les deux l'alliance est étroite, et cette alliance intime, la critique littéraire doit l'accepter et la resserrer, si elle veut comprendre la marche de la civilisation et suivre sûrement l'évolution intellectuelle.

Il ne suffit point de répéter sur tous les tons que la civilisation se fait par les lettres, — c'est là un lieu commun que les rhéteurs ont retourné à plaisir; — la grande civilisation se fait surtout par les sciences, qui redressent la raison par l'acquisition de vérités nouvelles, et améliorent la vie humaine par des applications bienfaisantes. Mais les lettres ennoblissent l'humanité, elles la charment et la moralisent. La littérature ne dépend pas de la raison pure, qui est impersonnelle pour ainsi dire, et partout la même; elle répond à des facultés individuelles, moins disciplinables, éminemment spontanées, et par cela même, elle est l'interprète naturel des instincts, des sentiments, des passions et des croyances. De là son importance en tant qu'organe et expression des natures diverses; et de là aussi la nécessité de l'étudier dans ses relations de milieu, c'est-à-dire, dans ses rapports avec les temps et les circonstances où elle se produit. Il faut la prendre telle qu'elle se manifeste partout où elle paraît, sans vouloir la soumettre à des règles inflexibles ni à la rigueur étroite d'un système, mais non sans rechercher si ses manifestations concordent ou coïncident avec certaines circonstances bien déterminées.

Les synchronismes et les antécédents sont d'un grand poids dans une telle recherche, pourvu que les illusions de l'esprit n'altèrent en rien la réalité des choses; car là est l'écueil, et la critique littéraire, depuis qu'elle a pris des allures philosophiques, s'est fourvoyée bien des fois pour avoir voulu subordonner l'histoire des lettres à la logique sévère qui semble régler l'histoire même de la civilisation. Il y a là une erreur de principe et une aberration de méthode dont il serait intéressant de rechercher l'origine, mais dont nous ne voulons pour le moment que signaler les effets, en examinant avec indépendance l'introduction que M. Amador de los Rios, doyen de la faculté des lettres de Madrid, a mise en tête du premier volume de son *Histoire critique de la littérature espagnole.*

Cet ouvrage paraît sous les auspices de la reine d'Espagne; la dédicace explique suffisamment pourquoi, en termes quelque peu courtisanesques, qui rendent trop bien les sentiments de reconnaissance et d'humilité de l'auteur. Cette pièce liminaire en dit assez et peut-être plus qu'il ne faudrait; mais l'écrivain protégé, apparemment d'un autre avis, a trouvé moyen de redire inutilement comment il avait sollicité et obtenu la protection royale, et, à cette occasion, il laisse entendre, avec infiniment de goût et d'à-propos, qu'un si haut patronage pourrait bien lui valoir quelques morsures de la médisante envie. Nous verrons bientôt si M. Amador de los Rios est un homme digne d'envie, et nous lui promettons, sans nous arrêter davantage à sa dédicace ni à ses précautions oratoires, de dire rondement et carrément ce que nous pensons de sa littérature. Il sait par expérience que nous aimons la vérité sans masque et que ce n'est point la franchise qui manque à l'expression de notre pensée.

II

Histoire veut dire témoignage, et le sens du mot indique très-bien le rôle de l'historien. Recueillir des informations, appeler des témoins, contrôler leurs dépositions, interroger avec discernement et prononcer en conséquence, tel est son devoir, en deux mots ; savoir et juger. De ces deux conditions indispensables à quiconque évoque le passé pour faire une enquête consciencieuse, de ces deux conditions, M. de los Rios remplit incontestablement la première. Il sait beaucoup, mais comme un curieux bien plus que comme un savant, car son savoir un peu confus, pour ne pas dire indigeste, ressemble à celui de ce Margitès qu'un vers d'Homère a rendu immortel. Un long travail préparatoire a sans doute absorbé toutes ses facultés; maintenant que le moment de l'exécution est venu, l'épuisement se fait sentir, et si bien, que le lecteur le moins expérimenté devine l'embarras d'un esprit qui est accablé et comme écrasé sous le poids des matériaux amassés.

Amasser beaucoup est chose nécessaire en de pareils travaux; mais digérer et s'assimiler les provisions acquises, est chose non moins importante. Par malheur, ils sont rares ceux dont les forces digestives peuvent supporter les grands festins de l'érudition. Lire une grande quantité de livres, les extraire, les citer, chacun le peut s'il le veut;

mais, dans la mise en œuvre, le labeur et la patience sont accessoires; l'essentiel, c'est la conception et l'ordonnance.

Il serait prématuré de juger à ce double point de vue un ouvrage aussi considérable que celui qui nous occupe, puisqu'il n'aura pas moins, selon toute apparence, d'une douzaine de volumes, si l'on peut se faire une idée approximative des proportions et de l'économie de l'ensemble, d'après le commencement. Aussi ne sera-t-il pas question ici du plan que l'auteur a brièvement esquissé, ni des divisions qu'il a indiquées plutôt que nettement établies. Le plan se déroulera de lui-même à mesure que l'œuvre avancera, et, d'ailleurs, ce n'est point le cadre qui nous importe, mais la manière dont il sera rempli. Un auteur distribue ses matières comme il l'entend ou comme il lui plait, et ce n'est pas là-dessus que doit porter la critique, pourvu que la lumière rende les objets visibles et les montre en évidence à la place qui leur convient.

M. Amador de los Rios a consacré son premier volume de l'histoire de la littérature espagnole à l'examen des auteurs latins issus de l'Espagne, dans la période romaine, et à ceux qui ont bien ou mal continué la tradition latine, durant la domination des Visigoths. Nous aurons occasion de reprendre ces sujets pour les étudier à notre tour, et sans blâmer l'auteur de ce qu'il a fait, nous démontrerons aisément que les cinq cents pages qui résument l'histoire des lettres latines en Espagne, sous les Romains et sous les Visigoths, auraient pu, sans dommage, se réduire à un chapitre unique. C'était là l'introduction véritable à l'étude du génie littéraire de l'Espagne, car la littérature espagnole proprement dite ne commence pas avant les origines de la langue castillane.

Que les frères Mohedano, écrivant une histoire littéraire de l'Espagne, aient consacré dix volumes considérables à l'appréciation de la culture latine, on le conçoit à la rigueur, non sans frémir de l'immense étendue de leur plan, les deux savants religieux s'étant arrêtés à Lucain. Toutefois une histoire de la littérature doit être conçue dans des proportions plus restreintes; car il ne s'agit pas de dérouler patiemment les annales littéraires d'un peuple, mais de tracer le chemin parcouru par les esprits, sans négliger les phases diverses et les vicissitudes de l'évolution. En d'autres termes, un historien de la littérature espagnole devrait, selon nous, bien définir avant tout les limites de son domaine, et ne pas s'exposer, faute d'une démarcation préliminaire, à s'égarer dans l'histoire littéraire ou dans l'histoire de la civilisation. Autrement, sa tâche serait infinie, et beaucoup trop forte

pour un seul homme. Si M. Amador de los Rios s'avise de faire pour les auteurs espagnols qui ont écrit en hébreu ou en arabe, ce qu'il a voulu faire pour ceux qui ont écrit en latin, son histoire de la littérature espagnole sera une œuvre monstrueuse, et effrayante par la confusion.

Sans étendre davantage ces considérations indispensables, nous estimons dès à présent, que, parmi les qualités qui distinguent l'auteur, il ne faut pas compter la puissance de conception, la netteté d'esprit et le jugement solide. C'est bien à notre grand déplaisir que l'histoire de la littérature espagnole se trouve en défaut dès le titre même. La faute en est à M. Amador de los Rios, qui a proclamé inconsidérément que son histoire était avant tout un travail de critique. « Historia *critica* de la literatura española, » telle est l'inscription du frontispice. Or, l'ensemble du volume ne répond en aucune façon au frontispice, et quand le frontispice dirait vrai, le mot *critique* serait toujours parfaitement inutile. De fait, puisque histoire signifie témoignage, il va de soi que l'historien doit posséder avant tout une judiciaire robuste, car le discernement est indispensable pour apprécier et juger. Cela n'a pas besoin de démonstration; mais ce qui reste démontré, après lecture, c'est que M. de los Rios, qui n'a pas manqué d'orner le titre de son histoire d'un adjectif plein de promesses, a parfaitement oublié de tenir ces promesses, en écrivant, je ne dirai pas son premier volume, mais cette énorme introduction, qui n'est autre chose qu'un essai historique sur la critique littéraire en Espagne.

Certes, le sujet est neuf et curieux, et s'il était convenablement traité, on pourrait pardonner à l'auteur de ne l'avoir pas mis à sa place; non-seulement ce morceau est déplacé, mais il est encore très-faible, très-incomplet, dépourvu de profondeur et de nouveauté, malgré toutes les citations entassées au bas des pages. Cette dissertation assez lourde a été évidemment composée en vue de justifier le titre, mais de façon à le démentir; car c'est en traitant de la critique en particulier, que M. Amador de los Rios nous a paru surtout économe de jugement; économe n'est point assez fort, c'est avare qu'il faudrait dire.

Cette dissertation est une thèse dans les règles, dont la conclusion implicite se réduit à ceci : la critique littéraire n'a jamais existé en Espagne, elle y est inconnue. De cette conclusion, l'auteur conclut à son tour, en termes couverts, mais transparents en dépit des périphrases, et d'une affectation de modestie foncièrement andalouse, que, puisque la critique littéraire est inconnue en Espagne, il aura le premier l'honneur de la faire connaître et de l'y introduire.

Quand la première conclusion serait exacte, il ne s'ensuivrait pas que la seconde dût l'être nécessairement. Elle l'est si peu à nos yeux, que nous serions marris que la critique, en supposant que l'Espagne n'en eût point connaissance, fût introduite dans ce pays par un guide tellement inexpérimenté, qu'il ne la voit pas, ne l'aperçoit pas quand il la rencontre. Si M. Amador de los Rios était un esprit ingénieux et subtil, on pourrait croire qu'il a voulu soutenir un paradoxe. Mais il n'y a pas moyen de se méprendre sur ses intentions, et si le lecteur hésitait tant soit peu, il serait bientôt ramené au sentiment de la réalité et au véritable point de vue de l'auteur, par des avertissements infaillibles, et notamment par quelques déclamations de mauvais goût contre la philosophie du XVIIIe siècle.

Il serait oiseux de répondre sérieusement à ces diatribes vulgaires, et de songer seulement à réfuter des arguments parfaitement ridicules.

Après avoir bien approfondi la thèse en question, nous avons cherché à deviner de quelle école ou de quelle coterie pouvait bien relever M. de los Rios; mais n'ayant pu rien découvrir de certain à ce sujet, nous avons pensé que des traditions scolastiques, des habitudes de professeur, avec des opinions soi-disant monarchiques et religieuses; nous avons pensé que tout cela ensemble avait pu contribuer à égarer le jugement de notre auteur, et quand il juge les autres, et quand il se juge lui-même. Cela soit dit sans porter aucune atteinte à la considération personnelle et au mérite réel du doyen de la faculté des lettres de Madrid.

Au surplus, nous ne prétendons nullement à l'infaillibilité, et, après tout, il y a peut-être dans cette grande introduction, un sens profond qui nous échappe. S'il en était ainsi, nous regretterions bien vivement le premier titre que M. Amador de los Rios voulait donner à son histoire; car on pourrait accorder, dans ce cas, qu'elle n'est point critique à la vérité, mais qu'elle est en revanche éminemment philosophique; on accole volontiers cet adjectif d'un emploi usuel à tout ce qui est de soi confus, obscur et creux.

Il importe d'autant plus de signaler cette malheureuse manie de critiquer et de philosopher quand même, que la philosophie nuageuse et inintelligible a été dans ces derniers temps introduite en Espagne, au grand détriment de la raison. Aux subtilités de la vieille scolastique ont succédé des théories ténébreuses qui pervertissent les intelligences et les détournent de la droite voie du sens commun. L'imitation intempestive de quelques systèmes insensés, a gâté et corrompu la judiciaire de bien des docteurs qui enseignent dans la chaire et qui dogmatisent

dans de très-gros livres; et la corruption a fait des progrès désastreux, dans un pays où l'émancipation intellectuelle la plus hardie ne va pas jusqu'à l'anéantissement de quelques préjugés rances et de misérables scrupules de conscience. De là un scepticisme niais ou un éclectisme infécond, qui n'aboutit tout au plus qu'à des compromis équivoques. De là aussi cette paralysie générale, qui immobilise les forces vives en les empêchant de s'organiser pour produire.

L'occasion se présentera de revenir sur cet état des esprits et sur les conditions du milieu où ils s'agitent inutilement, et l'on verra alors à quelles causes internes et externes l'Espagne contemporaine, dans l'ordre des idées, doit rapporter ce malaise, ou plutôt l'engourdissement et la torpeur qui l'accablent. L'origine du mal est multiple; les influences héréditaires ne sont pas les seules qui agissent désastreusement. Le génie espagnol a été tellement égaré, qu'il est encore loin du point de départ où il doit revenir pour s'orienter et reprendre sûrement sa marche. L'incertitude et l'indécision se révèlent dans la plupart des écrivains espagnols qui traitent de l'histoire ou de la littérature nationale, et M. de los Rios, loin de faire exception, paraît plus incertain et plus indécis que tous les autres. La base sur laquelle il prétend fonder son grand édifice ne porte point d'aplomb; elle vacille, elle est inconsistante et ruineuse. Dès les premières assises, on aperçoit le vice radical des fondations, et l'on devine que cette histoire de la littérature espagnole sera purement et simplement une œuvre de compilation, recommandable par le long travail aussi bien que par le nombre et la variété des recherches, mais absolument dépourvue de vitalité. Il est aisé de prévoir dès à présent que dans les volumes qui suivront, si ces volumes ressemblent au premier, comme il est probable, il y aura des dissertations plus ou moins littéraires, beaucoup de notices et de curiosités tant biographiques que bibliographiques, des généralités vagues et de longues déclamations; mais l'unité, la progression logique, l'entente du sujet, la clarté et la lumière feront également défaut. On aura non pas une histoire de la littérature espagnole, mais une collection de documents pour servir à cette histoire.

Il serait désirable que de telles prévisions fussent complétement déroutées, et elles le seraient, si l'auteur, par une conversion imprévue et apparemment impossible, s'engageait résolûment dans une autre voie. Il est certain, qu'avec des principes et des procédés différents de ceux qu'il a mis en usage, les résultats seraient tout autres. Malheureusement, on ne peut que s'attendre de sa part à une suite tout à fait conforme au commencement. Quelques considérations ne seront pas inu-

tiles pour justifier nos appréhensions et motiver notre premier jugement.

L'introduction générale de M. de los Rios fournirait ample matière à la censure, si elle était soumise à un examen sérieux; non pas qu'il y ait beaucoup à reprendre dans les détails, mais ces détails sont très-incomplets, et l'ordonnance de l'ensemble est très-défectueuse. Il nous suffira d'examiner les points saillants et de discuter les conclusions, autant du moins qu'il est possible d'extraire des conclusions d'un travail qui ne se recommande ni par la puissance de démonstration, ni par la clarté. Prenons-le tel qu'il est, et allons tout de suite au fond des choses, droit au cœur de la question.

III

La pensée fondamentale de l'Introduction de M. de los Rios, dégagée de son enveloppe autant que faire se peut, se réduit à une assertion que nous traduisons ainsi : « La critique littéraire a fait défaut en Espagne parce que, à partir de la renaissance des lettres, la littérature nationale et indigène a été oubliée ou négligée. »

A cette affirmation aventureuse, il serait loisible de répondre par une négation absolue, si l'absolu était de mise dans un sujet tellement complexe. Mais, dans le domaine des lettres, tout est contingent et relatif, et voilà pourquoi il importe grandement de s'entendre sur la valeur des termes, avant de s'engager dans la discussion.

L'élément populaire est considérable dans les monuments écrits de la littérature espagnole; mais on en a tellement exagéré l'importance dans ces dernières années, en Espagne et hors de l'Espagne, qu'il est bon de se placer ici au véritable point de vue, afin que le sentiment de la réalité chasse les illusions. Sans remonter aux origines de la langue, ni aux rudiments de la culture littéraire, un esprit désintéressé dans la recherche du vrai, peut trouver bon nombre d'arguments contre l'assertion dont M. de los Rios s'est fait l'interprète, et dont nous avons en quelque sorte dégagé la formule.

Le seul monument de la littérature espagnole, proprement dite populaire, est le recueil connu sous le nom de *Romancero*, terme générique et un peu vague, puisqu'il s'applique indifféremment à des collections très-diverses de petits poëmes, dont les sujets sont très-variés : chants d'amour et chants de guerre, récits d'un caractère religieux ou chevaleresque, narrations historiques, ou mieux, légendes brodées sur

des événements réels; voilà en peu de mots le fonds commun des principales collections de romances. Entrer dans l'examen comparatif de ces différents recueils, discuter la valeur des sections établies par le savant Agustin Duran dans son *Romancero*, ce serait entamer un nouveau sujet. Pour le moment, l'essentiel est de savoir que les romances qu'on peut appeler indigènes et foncièrement espagnoles, sont celles qui célèbrent des traditions plus ou moins accréditées dans l'histoire d'Espagne. Ainsi les romances consacrées à Bernardo del Carpio ou aux sept infants de Lara, pour ne rien dire des autres, peuvent être tenues pour des produits du sol national.

Pour tout le reste, le goût du terroir, si fort qu'il puisse être, n'empêche point de sentir des influences étrangères : elles sont manifestes dans les romances de chevalerie, circonstance qui plaide hautement contre les prétentions non justifiées de quelques érudits espagnols, qui veulent à toute force faire honneur à l'Espagne des principales fictions chevaleresques du moyen âge; prétentions, soit dit en passant, qui dénotent une connaissance superficielle ou du moins très-imparfaite de cette époque intermédiaire.

C'est en traitant du moyen âge, qu'il importe surtout de faire une étude comparative, quand on veut savoir avec quelque certitude quelle a été la part de chacune des grandes familles novo-latines dans la civilisation et dans les lettres. M. Amador de los Rios promet monts et merveilles, et il est bien capable de tenir sa promesse; mais la désillusion sera grande, s'il s'est borné à étudier le moyen âge en Espagne; dans ce cas, il n'a pu manquer de prendre l'image pour la réalité, et d'embrouiller de plus belle la question tant controversée des origines de la littérature espagnole.

Pour revenir au *Romancero*, la plupart des chants plus ou moins populaires, qui sont compris sous ce titre, ne remontent pas à une grande distance dans le passé. Les traditions sûres, les premières qui offrent quelques garanties de certitude, ne vont pas au delà de Ferdinand III, et sont contenues dans la chronique générale. Elles nous ramènent donc aux premières années du XIII[e] siècle, et au moment où éclate le magnifique mouvement de rénovation, inauguré sous les auspices d'Alphonse le Sage, et qui serait plus justement nommé le Savant. Par conséquent, la tradition des romances les plus anciennes est postérieure évidemment au poëme du Cid, dont la date remonte pour le moins au XII[e] siècle. Le caractère de ce poëme n'est pas précisément populaire; on y respire le souffle de la féodalité; le héros est un homme de caste noble, en révolte contre le pouvoir central, usant tantôt de la violence,

quand il est le plus fort, tantôt de la ruse, quand la fortune lui est contraire. C'est l'épopée de la chevalerie barbare, et très-faiblement adoucie par le christianisme. Le rude poëte qui a composé ce récit rimé, n'écrivait pas pour le peuple, mais pour les riches seigneurs et les habitants des châteaux. On ne sait pas son nom; mais cet auteur ne pouvait être qu'un clerc, un homme lettré; on s'en aperçoit et à certains détails qui révèlent un esprit préoccupé des intérêts de l'Église, et à la facture même de ces vers mal alignés qui, sous leur forme abrupte et tant soit peu grossière, trahissent l'imitation de la culture latine, telle qu'elle florissait au moyen âge dans les écoles ecclésiastiques et dans les cloîtres.

Indépendamment des conjectures que l'on peut faire d'après le contexte, il y a une probabilité de plus en faveur de l'origine ecclésiastique du poëme du Cid : en effet, la copie la plus ancienne qu'on en connaisse, celle qui a servi à établir approximativement la date, a été faite dans un couvent et signée par un moine ; on a même essayé d'établir, non sans quelque vraisemblance, que le nom du copiste était le nom véritable de l'auteur. La solution du problème n'est pas aisée, dans les conditions actuelles ; mais ce qui demeure incontestable, c'est que le poëme du Cid émane du clergé, et il nous suffit que ce point soit bien établi pour avancer dans notre démonstration.

Dans les monuments écrits de la littérature espagnole, antérieurs au xv[e] siècle, nous retrouverons de même la main du clergé et des traces visibles de la culture ecclésiastique : Gonzalo de Berceo et l'archiprêtre de Hita en sont la preuve irrécusable. Le Cid est devenu un héros populaire, bien des siècles après sa mort, quand le peuple avait fait de ce nom, encore moins historique que légendaire, le symbole de la lutte séculaire, ardemment soutenue contre les musulmans ; la popularité du Cid n'a été répandue que très-tardivement par les romances, lesquelles émanent évidemment du poëme et de la chronique.

Déterminer précisément l'origine de ces romances, leur assigner une date certaine, c'est à quoi on ne peut songer sérieusement, attendu que les romances qui ont un cachet incontestable d'antiquité, n'ont pu se transmettre que par la tradition orale, et par cela même n'ont pu échapper à des altérations inévitables. Ce qui mérite considération, en ce sujet, c'est que la majeure partie des poésies du *Romancero*, reconnaissent pour auteurs des poëtes relativement modernes, qui exercèrent leur talent poétique sur les vieilles traditions. Les romances d'une saveur antique et d'une facture primitive sont en nombre restreint. Conde a soutenu que ces petits poëmes, tant pour le genre que pour la

forme poétique, étaient d'origine arabe ; et quoiqu'il n'ait pas démontré son assertion, on ne saurait la repousser sans imprudence. Masdeu et Andres, qui étaient fort compétents l'un et l'autre, inclinaient déjà à penser comme Conde, et ils faisaient très-large la part de l'influence arabe sur la culture espagnole. Que le genre de poésies qui s'est transmis par les romances, soit d'origine arabe, il est permis d'en douter, mais non de le nier avant plus ample information. La lecture attentive des romances dites morisques et de celles que Ginez Perez de Hita a répandues dans son histoire romanesque des guerres civiles de Grenade plaident en faveur d'une telle origine.

Pour ce qui est de la facture, de la forme et du rhythme, il nous semble que les hymnes et les proses rimées, dont l'usage était si commun dans les églises du moyen âge, ont dû servir de modèles; si cette filiation était démontrée, on aurait un point de comparaison entre le poëme du Cid et les plus anciennes romances ; et l'on arriverait par analogie à démontrer dans les deux genres l'influence de l'intervention cléricale, c'est-à-dire de la tradition latine, si puissante et si profondément enracinée en Espagne. Dans le *Cancionero* de Baena, sur les cinquante et quelques poëtes qui ont contribué à la formation du recueil, on ne trouve pas moins d'une douzaine de gens d'église, entre clercs séculiers ou réguliers.

La langue latine céda le pas à la langue arabe, lors de l'invasion sarrazine ; mais elle se réfugia dans les montagnes des Asturies et n'abdiqua jamais. Et non-seulement elle n'abdiqua point, mais, de gré ou de force, elle s'imposa aux vainqueurs, comme organe des transactions politiques. Idace cite en ses chroniques un document latin du VIIIe siècle, rédigé pour le roi maure de Coïmbre. Quand on contesterait l'authenticité d'un pareil document, on ne ferait point difficulté d'accorder que la langue latine dut se conserver bien ou mal, grâce au clergé, dont l'autorité avait grandi sous le régime des Visigoths. On sait qu'à cette époque, sous l'influence des conciles de Tolède, les évêques avaient acquis un pouvoir immense, et que la religion entrait pour une part considérable dans l'élaboration des lois et dans l'organisation de l'état civil et social. L'épiscopat continua d'être tout-puissant, même après la ruine de l'empire visigoth ; il travailla très-activement à reconquérir le territoire envahi, et, huit siècles durant, on vit batailler contre les infidèles des prélats guerriers, dont Cisneros peut être considéré comme le dernier représentant. Ce n'est pas en vain que saint Jacques, patron de l'Espagne, fut proclamé le saint des batailles : l'Eglise espagnole, durant le moyen âge, fut véritablement militante;

les services par elle rendus dans la longue croisade contre les Maures, expliquent suffisamment et justifient en partie le crédit croissant du clergé séculier et l'état prospère des ordres religieux.

Dans la première moitié du moyen âge, l'Espagne chrétienne n'avait d'autres savants que les clercs et quelques Juifs. Dans la suite, l'instruction se propagea parmi les gens de l'aristocratie, notamment au XIIIe siècle, alors que des rois instruits, tels qu'Alphonse le Sage, honorèrent les lettres et s'honorèrent en les cultivant. Dès ce temps-là, les premiers éléments de la culture intellectuelle s'organisent sous la double influence de la civilisation orientale et de la tradition latine. Les Juifs et les Arabes étaient les maîtres des sciences mathématiques et naturelles ; les astronomes et les médecins de la cour du roi Alphonse, représentaient l'Orient. Mais à côté des tables alphonsines, s'élevaient des monuments non moins durables : « las siete Partidas » et la traduction du recueil de lois connu sous le nom de « Fuero Juzgo. » En eux revivait le génie de la législation romaine.

Ce n'est pas tout; la discipline des latins préparait les esprits au culte des lettres. Alphonse le Sage versifiait en latin tout aussi bien qu'en dialecte galicien ou en langue castillane ; et c'est apparemment à l'étude qu'il avait faite de la grande poésie latine, qu'il fut redevable de cette forme savante qu'on admire dans ses poésies en idiome vulgaire, et dont la perfection est vraiment prodigieuse pour ce temps.

Ce grand prince fit tout ce qui était en son pouvoir pour hâter la renaissance des nobles études ; et il faut convenir que la restauration qu'il tenta n'était pas aussi chimérique que celle qu'avant lui avait tentée Charlemagne. On entrevoyait dès cette époque une ère nouvelle pour la civilisation, on croyait à une rénovation possible, on s'y essayait hardiment : cette foi et ces tentatives recommandent glorieusement le XIIIe siècle, qui nous apparaît comme l'aurore de la grande renaissance. Celle-ci devait se faire attendre près de trois siècles ; et quand son heure fut venue, il resta démontré qu'Alphonse le Sage avait eu raison de tenter une révolution pacifique, en évoquant les souvenirs de l'antique civilisation latine.

C'est pour avoir négligé cet élément vital, que l'Espagne retomba pour un temps considérable dans la confusion. D'Alphonse le Sage à Jean II, la civilisation déchoit, et les lettres languissent dans un état manifeste d'infériorité ; il y a eu, dans ce laps de temps, rétrocession et non pas progrès.

Il suffit d'indiquer les faits sans commentaires, pour qu'on saisisse d'un coup d'œil le nœud de la question. Que si l'on voulait remonter

à la formation de la langue espagnole, il serait aisé de démontrer, sans se perdre dans les sentiers ténébreux des premières origines, que si cette langue se forma primitivement, comme il est probable, au centre des montagnes asturiennes, elle trouva, au sortir de son berceau, un milieu très-propice à ses développements ultérieurs. D'un côté, la civilisation arabe, de l'autre, les restes de la civilisation romaine et les traditions de la littérature latine, précieusement conservés par le clergé et par les lettrés de la Provence.

L'influence provençale a été considérable en Espagne, comme elle l'a été en Italie et en France. Les savants espagnols n'en conviennent pas volontiers, et ils s'obstinent à méconnaître le rôle et l'importance de cette civilisation intermédiaire, qu'on appelle à bon droit romane, d'un mot très-juste, qui fait remonter jusqu'à Rome l'éducation des races dites novo-latines. Nous traiterons la question à fond, quand M. Amador de los Rios en sera au moyen âge, et nous verrons tout ce que fit pour la civilisation espagnole, la Provence ou province romaine, alors que la Castille, comme dit un vieux poëte, n'était encore qu'un tout petit coin.

« Entonces era Castiella un pequeño rencon. »

Les deux versants des Pyrénées étaient, on peut le dire, en communication perpétuelle : l'Aragon et la Catalogne recevaient les germes de la culture provençale, et les propageaient dans les provinces du centre. Les comtes de Barcelone étaient devenus rois et conquérants, et grâce à leurs conquêtes, la langue des troubadours, à peine modifiée, était alors la plus répandue en Espagne. Alphonse le Sage rivalisait avec Jacques Ier d'Aragon, grand homme de guerre et excellent écrivain, et, moins batailleur que lui, il se servait de son épée pour étendre son domaine. Après la guerre des Albigeois, les poëtes de Provence trouvèrent asile et protection en Espagne ; la *gaye science* émigra de Toulouse à Barcelone ; elle alla s'établir dans d'autres villes capitales de la Péninsule, et s'introduisit aisément à la cour des rois.

Il ne faut pas expliquer autrement que par cette invasion de la poésie romane, le caractère aristocratique de la littérature espagnole durant cette époque de transition. Les lettres étaient comme le patrimoine du clergé et de la noblesse ; il est aisé de le voir dans la fameuse lettre du marquis de Santillane au connétable de Portugal, pièce importante et très-curieuse, qui a provoqué les intéressantes recherches du P. Sarmentio, sur les origines de la poésie espagnole, et les études

si savantes de Sanchez, auteur de la collection des poëmes espagnols antérieurs au xve siècle.

Ces poëmes religieux, héroïques ou satiriques, n'émanent point de la veine populaire ; il sont l'œuvre de gens d'église ; on le supposerait, quand même on ne le saurait pas, d'après nombre d'endroits où les réminiscences latines sont manifestes.

Ce n'est point ici le lieu de commenter la lettre du marquis de Santillane, pièce historique d'une haute valeur, malgré les inadvertances et les lacunes qu'on y remarque. Notons seulement trois passages significatifs, qui peuvent servir d'arguments contre ceux qui exagèrent l'importance de la littérature populaire, et contre ceux qui persistent à nier l'influence de l'élément provençal dans la littérature espagnole. En fait de poésie populaire, le marquis de Santillane ne cite que les romances, qu'il classe avec beaucoup de dédain dans le genre le plus infime, et qui sont, dit-il, le charme des vilains et des gens de rien. « Infimos son aquellos que sin ningun orden, regla, ni cuento, hacen estos romances é cantares, de que la gente baja é de servil condicion se alegra. » Ce passage prouve encore que les romances vraiment populaires étaient, en quelque sorte, affranchies de toute règle poétique ; d'où l'on peut légitimement inférer que les auteurs de ces romances étaient des improvisateurs, comme il y en a eu toujours en Espagne, en Grèce et en Italie. Il est probable que ces improvisateurs n'étaient autres que les jongleurs ambulants, *juglares* que l'Espagne ne connaissait guère avant l'invasion des troubadours de la langue d'*oc*.

Les romances qui nous restent, j'entends les plus anciennes, peuvent-elles nous donner une idée, non pas exacte, mais approximative de ces chansons si mal traitées par le marquis de Santillane? Cela est plus que douteux, car la plupart des romances écrites se présentent sous une forme assez régulière. Quant à celles dont la tradition a conservé le chant, on pourrait soutenir qu'elles reproduisent des modèles arabes, à cause de la mélancolique monotonie du rhythme. Pour ce qui est des romances dont la facture est plus savante, et qui ont servi de modèle aux imitateurs subséquents, on peut les comparer aux hymnes de l'Église, et rechercher en quoi et jusqu'à quel point la poésie religieuse a pu former ou modifier la poésie populaire. De toutes façons et quoi qu'il en soit, l'élément populaire n'est pas aussi considérable qu'on se plaît à le répéter dans les collections diverses de *Romanceros*. Ainsi, dans la section qu'on peut appeler éminemment nationale, ce n'est point le peuple qui paraît en évidence ; les héros de ces petits poëmes sont presque toujours des seigneurs, des chevaliers, de hauts personnages.

Et d'ailleurs, cette poésie a je ne sais quoi de raffiné qui rappelle bien mieux la subtilité arabe ou l'élégance provençale que la rudesse des vieux Castillans.

De toutes ces considérations, je conclus au rejet de l'opinion généralement répandue qui donne à ces poésies du *Romancero* un caractère exclusivement indigène et une origine très-reculée. Espérons que M. Amador de los Rios éclaircira cette question embrouillée, quand son sujet le conduira à traiter du moyen âge, à propos duquel il nous a promis des révélations importantes.

Les deux autres passages qu'il faut extraire de la lettre du marquis de Santillane, attestent l'influence souveraine que la culture provençale avait exercée en Espagne. « De la terre des Limousins, dit-il, ces connaissances s'étendirent aux Gaulois et à cette dernière contrée de l'Occident, qui est notre Espagne, où elles ont été savamment et heureusement mises en pratique. » « Estendieronse, creo, de aquellas tierras é comarcas de los Lemosines estas artes a los Gallicos, é a esta postrimera é occidental parte, que es la nuestra España, donde asaz prudente é fermosamente se han usado. » Et il ajoute plus bas : « Les Catalans, les Valenciens et même quelques Aragonais, furent et sont encore maîtres passés en cet art de la poésie. » « Los Catalanes, Valencianos, y aun algunos del reyno del Aragon fueron, é son grandes oficiales de esta arte. »

On ne récusera point ces témoignages d'un écrivain dont l'autorité est incontestable; et, en les pesant attentivement, on arrivera de toute nécessité à réduire l'élément populaire à de justes proportions, tout en en admettant que, de très-bonne heure, la littérature espagnole a subi l'influence d'autres littératures plus avancées, qui lui ont imprimé, pour ainsi dire, un caractère classique, sans nuire, autant qu'on pourrait le croire, à son originalité [1].

Nous en avons dit assez pour aborder une autre question. Il s'agit de savoir maintenant comment la critique littéraire s'est produite en Espagne, comment elle s'y est exercée, et jusqu'à quel point la tradi-

[1] Il ne sera pas inutile d'ajouter deux observations importantes à l'appui de notre thèse. Dans un recueil très-ancien, intitulé : *Coplas de Mingo Revulgo,* recueil très-populaire en Espagne, c'est bien le peuple qui a fait la fortune de ces couplets, moitié plaisants, moitié satiriques, mais ce n'est point le sentiment populaire qui a inspiré le poëte ; c'est le sentiment de la féodalité ; on l'aperçoit aisément à la façon ironique et presque insolente dont on y parle et du peuple et du souverain. L'auteur de ces couplets, noble ou clerc, pousse l'indifférence jusqu'au cynisme, et il traite avec un égal dédain, pour ne pas dire avec le même mépris, la classe nombreuse des vilains, et l'autorité royale, si bas descendue, grâce à l'ambition remuante des grands seigneurs, soutenus par la complicité du clergé. L'ironie et l'insulte per-

tion nationale a été interrompue, méconnue ou négligée par les écrivains de l'époque moderne, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

IV

On sait que des langues vivantes de la péninsule ibérique, trois sont novo-latines : la catalane, la castillane et la portugaise ; elles ont un air de famille qui atteste la communauté d'origine ; elles se ressemblent comme des sœurs. Ce qu'on ne sait pas, c'est dans quel ordre elles se sont formées et développées ; tout ce qu'on a écrit là-dessus ne soutient pas l'examen. Qu'il y ait eu simultanéité de formation, de même qu'il y a eu communauté d'origine, il est permis de le supposer, non de l'affirmer, faute de preuves irrécusables. La question est obscure et fort difficile à résoudre ; mais elle n'est point oiseuse, et une solution définitive éclaircirait bien des doutes.

Ce qui paraît démontré, c'est que la langue portugaise était primitivement un dialecte généralement répandu dans la Haute-Galice, province frontière du Portugal ; l'harmonie de ce dialecte convenait admirablement à la poésie. Aussi, les poëtes du nord de l'Espagne empruntaient-ils volontiers cet idiome mélodieux ; témoin Alphonse

cent évidemment dès le premier couplet, que je transcris pour le livrer à la méditation du lecteur :

COPLA PRIMERA

Mingo Revulgo mingo,
A mingo Revulgo hao.
Ques de tu sayo de blao,
No lo vistes en domingo?
Ques de tu jubon bermejo,
Porque traes tal sobrecejo?
Andas esta madrugada
La cabeza desgreñada,
No te llotras de buen rejo.

Ce n'est point d'après le commentaire, précieux d'ailleurs et très-instructif, de Hernando de Pulgar, qu'on peut sainement apprécier le sens intime de ce petit poëme allégorique, satirique et burlesque; non plus que d'après les réflexions du P. Sarmiento.

Ma seconde observation a pour objet ce célèbre amoureux, nommé Macias, « Macias el enamorado. » dont la tradition est encore vivante dans la littérature espagnole. L'histoire de l'amoureux Macias est touchante et vraiment poétique ; mais le héros de cette histoire était un noble chevalier de Galice, un courtisan troubadour, au service du marquis Villena, grand-maître de l'ordre de Calatrava. Ses aventures d'amour ont été célébrées par les poëtes ses contemporains, nobles et clercs, qui hantaient comme lui la cour des rois.

le Sage. De ce fait et de quelques autres, le P. Sarmiento n'hésitait pas a conclure que la Galice était le berceau de la poésie espagnole. Cet avis n'a pas eu de nombreux partisans, bien qu'il soit avéré que le plus ancien monument poétique de la péninsule était un poëme portugais sur la défaite de don Rodrigo, à la suite de l'invasion arabe.

Le catalan ne peut produire, en fait de poésie, un document aussi ancien, parce que la vraie littérature catalane, au rebours de toutes les autres, commença par la prose, particularité curieuse et significative dans l'histoire d'une race qui se distingue entre toutes par un caractère souverainement positif. Mais, sous Jacques le Conquérant, la Catalogne était tellement avancée dans la civilisation, qu'elle pouvait dès lors hériter des Albigeois, dont les lettrés étaient depuis longtemps les représentants les plus brillants de la haute culture provençale. La langue catalane était, à quelques nuances près, la langue même des troubadours ; cette ressemblance frappante autoriserait à penser que, parmi les idiomes novo-latins en usage dans la péninsule, la priorité doit être accordée au catalan, qui, tel qu'il s'est conservé et qu'on le parle encore, rappelle si vivement la vieille langue des troubadours de Provence.

Quand les comtes de Barcelone furent devenus rois d'Aragon, il y eut de fréquents rapports entre Castillans et Catalans, et c'est par l'intermédiaire de ces derniers que les troubadours et les jongleurs s'introduisirent de très-bonne heure dans la cour des rois de Castille. Ils y étaient établis bien avant le règne d'Alphonse le Sage. Celui-ci fut le rival et probablement l'imitateur de Jacques le Conquérant ; grâce à lui, les Castillans possédèrent des chroniques, des recueils de lois, une traduction de la Bible en langue vulgaire ; et tout cela les Catalans le possédaient. Il est vrai qu'Alphonse ajouta à tous ces trésors les arts et les sciences de l'Orient, et qu'il cultiva lui-même la poésie dans les trois langues qui lui étaient familières : le latin, le galicien et le castillan. A lui seul, il embrassait tout le cercle des connaissances ; ce fut un encyclopédiste. On peut donc apprécier d'après lui, les caractères et les tendances de cette littérature castillane, qui, avant lui, était dans l'enfance, et à laquelle il ouvrit une voie qui ne devait jamais plus se fermer.

Il ne faut pas oublier que le roi Alphonse était avant tout un prince qui favorisait les lettres et les sciences en vue de la civilisation. Ses prédécesseurs étaient gens de guerre, et uniquement occupés de la défense et de l'attaque. Mais lui n'était pas tourmenté du démon des conquêtes ; quand il songea à l'empire d'Allemagne, loin de tirer l'épée,

son ambition se bornait à devenir un empereur pacifique, un monarque à la façon de Charlemagne, admiré par lui, moins comme guerrier que comme restaurateur de la grande unité romaine. De là, cet empressement à puiser partout des éléments civilisateurs; de là, cette hospitalité généreuse et vraiment royale indistinctement offerte aux savants et aux lettrés de toutes races et de tous pays. On peut affirmer que, dès lors, la Castille fut ouverte de tous côtés à la civilisation; c'est de cette époque féconde que datent les premiers établissements d'instruction publique : après l'Université de Palencia, celle de Salamanque. Les esprits se soumettaient à la discipline et à l'étude. Les courtisans cultivaient les lettres et rivalisaient avec les clercs. Mais l'instruction ne s'étendait pas au delà du cercle des gens de cour et des gens d'Église. Il devait en être ainsi; car la culture qui avait été importée en Castille, se distinguait par le raffinement et l'élégance. La plante prit racine et devint, par la suite, un tronc robuste, au feuillage touffu; mais le germe venait d'ailleurs; il était éclos et développé, quand il s'acclimata dans une autre atmosphère.

Aborder l'histoire de la littérature espagnole, sans la connaissance parfaite de cette question d'origines, c'est s'exposer à faire fausse route. La Castille entra, si l'on peut ainsi dire, dans la carrière des lettres, sous la direction des maîtres qui venaient de l'Orient et de la Provence, et sous la surveillance attentive du clergé. Il est remarquable, qu'à partir d'Alphonse le Sage, la plupart des noms qui sont devenus illustres dans les lettres, appartiennent à des gens d'Église ou à des hommes de cour. De don Juan Manuel à Juan de Mena, c'est une suite continue d'illustrations dans le clergé et dans la noblesse. Les marquis de Villena et de Santillana, les Pero Lopez de Ayala, les Manrique, les Urrea, cent autres, étaient des hommes de très-haut lignage. Ni par eux ni par les clercs la littérature ne pouvait devenir populaire. Aussi, sauf les chroniques, qui se soutiennent toujours par l'intérêt inhérent aux événements qu'elles racontent, sauf les chroniques, en partie fabuleuses, tout le mouvement littéraire se bornait à produire des essais de morale sentencieuse, des vers légers, imités des troubadours, des traités dogmatiques, mêlés de religion et de choses mondaines. Le *comte Lucanor*, le *Rimado de Palacio*, les *Generaciones y Semblanzas*, peuvent donner une assez juste idée de la littérature qui était alors en faveur.

La poésie elle-même était d'emprunt; la forme la plus légère et la plus rapide qu'on admire encore de nos jours dans quelques poëtes de ce temps-là, était imitée des troubadours. Plus tard on imita les Ita-

liens, et à tel point que la trace de l'imitation persiste même à présent dans la littérature espagnole. Dante, Boccace et Pétrarque, commentés et traduits, eurent en Espagne de fervents disciples et de nombreux imitateurs. Les troubadours, indépendamment du genre qu'ils avaient importé, fournirent la rime légère et le mètre des petites poésies; les Italiens, à leur tour, mirent en usage le tercet et plus tard l'octave. Jamais la littérature espagnole, même dans ses plus beaux jours, ne put entièrement se soustraire à l'influence italienne. Et comment l'aurait-elle pu? Les habitudes d'esprit et l'éducation de la plupart des hommes lettrés étaient italiennes. Les universités espagnoles arrivèrent assez tardivement à un état de prospérité. Salamanque ne brilla réellement d'un très-vif éclat qu'à partir de la fin du XV[e] siècle, et surtout durant le XVI[e], alors que la réorganisation de l'université d'Alcala, par le cardinal Ximénès de Cisneros, lui suscita une rivale. Les universités d'Italie étaient au contraire florissantes, de même que ses républiques du moyen âge, dont l'histoire nous ravit. La jeunesse espagnole alla de bonne heure chercher l'instruction dans les universités italiennes, et notamment dans celle de Bologne, de toutes la plus renommée. Dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, le cardinal Gil Carrillo de Albornoz, fonda près de l'université de Bologne, un collége pour les étudiants espagnols, et, dans cet asile des nobles études, se formèrent des hommes illustres, parmi lesquels il suffit de citer Antonio de Nebrija, qui fut le premier restaurateur des lettres anciennes en Espagne, et le vrai représentant de la renaissance classique.

Ce pauvre étudiant du collége espagnol de Bologne, natif d'un petit bourg de l'Andalousie, et peut-être originaire de l'Orient, comme la plupart de ses compatriotes, Antonio de Lebrija rapporta avec lui en Espagne le génie de la Grèce et du Latium. Dès lors la vie scolastique reprit une vigueur nouvelle et les universités ne furent plus le domaine exclusif des théologiens. Nous dirons plus tard ce que fut la renaissance en Espagne, en quoi elle favorisa les tentatives d'une réforme religieuse, et comment elle finit par être étouffée sous l'obscurantisme théocratique. Si l'on veut savoir pertinemment l'état des esprits durant cette mémorable période de rénovation, deux écrivains italiens fourniront tous les renseignements désirés : Pierre Martyr d'Anghiera et Lucio Marineo Siculo.

Pour la première fois, les intelligences ressentaient le souffle fécond de la grande civilisation. Aussi l'ardeur de savoir était grande; il s'opérait une sorte de révolution intellectuelle. C'est en ce moment que l'Espagne prit conscience de sa valeur, et sortit de l'imitation pour se

montrer dans toute son originalité. La fin du XV[e] siècle est peut-être le plus beau moment de la littérature espagnole; car c'est de ce grand mouvement des esprits qu'est issu tout le XVI[e] siècle. Juan de Mena et les auteurs de la cour de Jean II, sont les derniers représentants d'une tradition qui s'interrompt, dès l'aurore de la Renaissance. La *Celestina*, œuvre incomparable, ouvre les portes à la riche littérature du XVI[e] siècle, et fonde du même coup les deux genres qui ont illustré le plus et exprimé le mieux le génie espagnol, à savoir : le drame et la nouvelle; car cette tragi-comédie, qui n'est point inspirée de Pétrone, qui ne doit rien à Ovide, ainsi que l'a soutenu un ignorant aristarque, cette tragi-comédie est une nouvelle dramatique. Cervantes, ce juge excellent, appelait Célestine un livre divin :

« Segun siente Celestina,
Libro en mi opinion divino. »

Telle est la vraie source de la littérature espagnole; la vérité et le sentiment populaire y débordent. Avec un tel modèle et les essais scéniques de Juan del Enzina, de Gil Vicente, de Torres Naharro et de quelques dramaturges encore novices, le théâtre national est créé, et n'attend plus qu'un grand acteur, et un bon auteur comique. Un artisan de Séville sera l'un et l'autre. Lope de Rueda monte sur la scène, il joue dans ses propres pièces, et toute l'Espagne applaudit. Celui-là était vraiment populaire; Cervantes, qui l'avait admiré dans sa jeunesse, proclamait encore sa gloire lorsque Lope de Vega régnait en maître sur le théâtre espagnol.

Vers le même temps paraissait le Lazarille de Tormes, le prototype des romans du genre *picaresque*, mot expressif qui peint à merveille le sujet de ces fictions sous lesquelles se déguisait la satire. On entre enfin dans l'étude des mœurs nationales; on s'attache beaucoup moins à la tradition, on renonce autant que possible à l'imitation, et c'est dans la contemplation de la réalité qu'on va chercher l'inspiration féconde. Cervantes est de tous les écrivains espagnols celui qui a le mieux compris le génie national, parce qu'il a agrandi la voie que lui avaient tracée la Célestina, les pièces de Lope de Rueda, et le Lazarille de Tormes. Remarquons sa persistance à travailler pour le théâtre, qu'il considérait comme une excellente école de morale, et comme un cadre excellent pour la peinture des mœurs. Dans ses nouvelles, à travers la fiction ingénieuse, l'observateur se montre et nous fait voir ce que nul n'avait étudié avant lui, par exemple les Bohémiens et les voleurs. Quant à Don Quichotte, c'est une revue de toute la société. Cervantes,

successeur et héritier direct des grands observateurs qui ont fondé la véritable littérature castillane, Cervantes représente mieux que nul autre l'élément populaire ; il en est en quelque sorte l'incarnation. On le regardait pourtant de son vivant comme un *génie laïque*,

« Pero enfin tienes el ingenió lego. »

lui dit Mercure, dans son Voyage au Parnasse.

Cette qualification singulière vaut la peine d'être expliquée. Ceci nous ramène à la renaissance des études classiques.

Nous avons dit que les lettres anciennes furent remises en honneur par Antonio de Nebrija, et nous ajouterons que l'enthousiasme provoqué par la renaissance gréco-latine, fut parfois porté à l'excès. C'est ainsi que Juan Luis Vivès, une des plus fortes têtes du XVIe siècle, s'éprit si passionnément d'amour pour l'antiquité, qu'il renonça de bonne heure à sa patrie, pour vaquer librement en Flandre à ses études de prédilection, et qu'il renonça aussi à l'usage de sa langue maternelle. Ce grand esprit n'a jamais écrit qu'en latin. Cependant Antonio de Lebrija n'avait point été aussi exclusif. Il travailla non-seulement à éclaircir les origines et les antiquités de l'histoire et de la géographie nationales ; il fut encore un des maîtres de la langue espagnole, dont il voulut fixer les règles. Après lui, des savants profonds et des humanistes très-distingués ne dédaignèrent point les trésors de la langue et de la littérature nationales. On sait que Fernand Nunez de Valladolid (Pincianus), surnommé le commandeur grec, avait formé un recueil considérable de proverbes espagnols ; et l'on sait aussi que son exemple fut imité par Francisco Sanchez de las Brozas, dont l'érudition prodigieuse ne dédaignait point de commenter les poésies de Garcilaso. Son contemporain, Pedro Simon Abril, réputé pour son savoir dans les langues anciennes, écrivait en espagnol la plupart de ses ouvrages, parmi lesquels on remarque un excellent projet de réforme des études, présenté par lui à Philippe II.

Ainsi faisaient les libres penseurs ; ils écrivaient pour le plus grand nombre, se conformant, en cela, à l'usage introduit par les réformateurs. Ainsi firent, entre autres, Juan de Dios Huarte, Dona Oliva Sabuco, et l'illustre Fray Luis de Leon. Cet homme incomparable, qui savait à fond l'hébreu, le latin et le grec, écrivit en latin tant qu'il fut sous l'influence de l'école ; mais une fois qu'il eut secoué le joug de la tradition scolastique, il se servit exclusivement dans ses écrits de sa langue maternelle, et plus hardi que tous les mystiques, il traita en

espagnol les plus hautes matières de la théologie. Que M. Amador de los Rios relise attentivement la belle introduction de *los Nombres de Cristo*, et il verra comment le célèbre professeur de Salamanque maniait la critique littéraire. C'est un morceau qui en apprend infiniment plus sur l'art d'écrire en ce temps-là, que bien des dissertations. De même que Juan de Valdès, ce protestant espagnol réfugié en Italie, qui a inauguré le premier la critique littéraire en Espagne, Fray Luis de Leon soutient que ceux qui font des livres, doivent les écrire dans la langue nationale.

Vers la même époque, le jésuite Juan de Mariana, traduisait lui-même du latin en espagnol sa magnifique histoire d'Espagne, et il déplorait à cette occasion la décadence des études classiques, dans un passage que M. Amador de los Rios a cité, et qu'il a sans doute mal compris ou détourné du sens véritable. Les plaintes de Mariana étaient fondées : depuis les tentatives de réformation, qui s'étaient produites sous l'influence de la renaissance littéraire, les études classiques languissaient. Les humanistes devenaient suspects aux inquisiteurs de la foi, témoin entre autres Francisco Sanchez de las Brozas, le plus illustre représentant de l'instruction classique en Espagne, qui n'échappa que par la mort aux griffes de l'Inquisition, dans la dernière année du XVIe siècle. Petit à petit la scolastique reprit possession des chaires dans les Universités, et avec la scolastique reparut le jargon barbare des écoles du moyen âge. On devint alors savant à peu de frais, et les doctes, comme ils s'appelaient, dédaignaient souverainement les lettrés qui n'avaient point suivi les hautes études, *facultades mayores*. On traitait de laïques ces esprits mal cultivés, et comme Cervantes était du nombre, il fut traité en conséquence. De là cette qualification ridicule de *ingenio lego*, qui ne lui a point été ménagée par les *clercs*.

Ce n'est pas sans dessein que nous faisons une telle opposition de mots, afin que le lecteur saisisse mieux combien était considérable l'ascendant du clergé en toutes choses.

L'enseignement florissant des universités eut une très-grande influence sur les productions littéraires du XVIe siecle. Du même coup furent proposés à l'imitation les modèles des trois langues : hébraïque, grecque et latine. Les études bibliques n'existaient point en Espagne, avant la publication de la Bible polyglotte d'Alcala. La comparaison des textes était le vrai chemin de l'exégèse; et, en effet, la critique se fit jour, malgré la vigilance des censeurs ecclésiastiques, et elle ne disparut qu'avec les bonnes études. L'Église catholique avait prohibé les traductions des livres saints en langue vulgaire; mais la défense ne

s'étendait point jusqu'à la poésie, et il se trouva des poëtes pour rendre en beaux vers espagnols les chants lyriques de la Bible. Arias Montano et Fray Luis de Leon se distinguèrent entre tous ces interprètes poétiques, et par leurs traductions, ils préparèrent des aliments et des modèles à la grande poésie religieuse. Les grecs et les latins, traduits en vers et en prose, agrandirent encore le champ de l'imitation.

Mais plus tard, les Italiens, qui avaient perdu beaucoup de terrain, dans les premières années de la Renaissance, le regagnèrent insensiblement et furent plus que jamais en faveur. Sannazar, entre autres, traduit et imité, provoqua cette manie des pastorales, qui inondèrent littéralement l'Espagne et remplacèrent très-désavantageusement les romans de Chevalerie. Contre ces fadaises, il n'y eut point de protestation, et les bergeries s'étendirent à l'aise. Mais ce n'était là qu'un petit mal, en comparaison d'un autre qui venait aussi de l'Italie ; car, on peut le dire, sans crainte d'erreur, en matière de littérature, l'Italie a toujours agi désastreusement sur l'Espagne.

Au point de vue du bon goût, la chaire chrétienne devint insensiblement une chaire pernicieuse, grâce à l'introduction des sermonnaires italiens, dont l'imitation a contribué si efficacement à la décadence précoce de l'éloquence sacrée. Les prédicateurs réformistes avaient montré la grande voie de la prédication, non sans donner le bon exemple : Juan Gil, Constantino Ponce, Cazalla, Carranza, d'autres encore, associèrent avec bonheur l'édification et le talent de bien dire.

Mais la réformation comprimée, laissa le champ libre aux prédicateurs histrions, qui péroraient ridiculement et avec succès dans le genre macaronique. La saine tradition se conserva faiblement et peu de temps parmi les mystiques, qui étaient des réformateurs déguisés ; mais les modèles d'éloquence religieuse de Fray Luis de Grenade et d'un petit nombre, ne furent guère imités, d'autant moins qu'il était dangereux de s'engager dans les voies de l'école mystique.

Tous les représentants de cette école fameuse, dans l'histoire ecclésiastique et littéraire d'Espagne, tous, ou du moins les plus renommés, éprouvèrent les rigueurs de l'Inquisition, et avec eux tous les théologiens, qui associaient aux études théologiques, la connaissance des langues savantes et l'interprétation approfondie des livres sacrés. Les docteurs les plus remarquables du Concile de Trente, séculiers et réguliers, sans en excepter les hauts dignitaires de l'Église, s'humilièrent devant la censure inquisitoriale ; la plupart se virent condamnés à des rétractations honteuses. Du même coup furent frappés et suspendus les travaux exégétiques et les grandes spéculations théologiques. Les

Arias Montano, les Soto, les Melchior Cano ne laissèrent point de successeurs. A leur place on vit paraître les casuistes et les faux mystiques, les sophistes subtils et les rhéteurs scolastiques, qui propagèrent à l'envi la corruption, en altérant la source même du sentiment religieux. Les doctrines détestables des jésuites s'établirent partout; ainsi contre elles restèrent impuissants les efforts prodigieux des théologiens de l'école ascétique. La théologie n'étant plus qu'une lettre morte, un assemblage informe de rubriques et de formules, les prédicateurs apportaient dans la chaire les habitudes et les procédés de l'école, si bien que toute la prédication se réduisait à produire des textes, et à multiplier les arguties dialectiques.

Un pareil exercice était contraire à la saine raison, mortel à l'inspiration; mais cette gymnastique stérile développait l'esprit de subtilité, et favorisait le libre essor des raisonnements alambiqués, dont le goût a toujours régné en Espagne, et plus visiblement depuis l'invasion des Arabes.

De la théologie, et par les théologiens, cette manie de raffinement, s'introduisit dans les lettres, et de bonne heure surgit une école de beaux-esprits qu'on pourrait caractériser en trois mots de Rabelais: *des abstracteurs de quintescence*. Ledesma et ses partisans eurent un succès prodigieux, parce qu'ils outrageaient à la fois le bon sens et la langue. Ces méchants écrivains se mettaient l'esprit à la torture pour arriver à la confusion et au galimatias. Mais dès le début, ils se trouvèrent en présence d'adversaires redoutables, qui protestèrent énergiquement contre la corruption du bon goût réduite en système. Deux partis surgirent et se disputèrent la victoire avec acharnement. Dans l'Église, les prédicateurs selon la mode italienne rencontrèrent des adversaires en petit nombre, mais puissants par le génie. Fray Luis de Grenade, Fray Luis de Leon, Rivadeneira et quelques autres, valaient bien les prédicateurs à la douzaine, qui avaient, pour chefs de file, Heredia, Paravicino, Oliva, Fonseca et consorts.

Ceux-ci pourtant devaient triompher à la longue, et leur triomphe fut durable, puisqu'ils restèrent tout-puissants durant plus de deux siècles, car la satire virulente du P. Isla, qui ébranla leur crédit, ne parvint pas à le ruiner.

Quand on relit les écrits des théologiens espagnols de l'école du sens commun, on est frappé de l'énergie avec laquelle ils s'élèvent contre la déraison et le goût détestable qui s'introduisirent alors dans l'Église. Les extraits des mystiques pourraient fournir la matière d'un cours d'éloquence sacrée, tant ces écrivains abondent en préceptes excellents

touchant l'art de parler et d'écrire sur des sujets de dogme ou de morale religieuse. L'introduction de Fray Luis de Leon aux œuvres de sainte Thérèse, est un modèle parfait de critique littéraire, sans parler de tant d'autres passages de ses écrits où il censure avec discernement et non sans amertume les aberrations de ses contemporains.

Cet homme d'un rare génie, pressentait la décadence, que rien ne pouvait empêcher, car la réforme des études de Pedro-Simon Abril, dont il avait lui-même autorisé l'impression, cette réforme resta en projet, et l'enseignement avança de plus en plus vers sa ruine. D'ailleurs, les meilleurs exemples, les plus sages préceptes, l'enseignement le plus accompli, ne pouvaient rien contre le torrent. Les écrivains et les poëtes suivaient en foule le grand chemin qui mène les lettres à la décadence.

A la suite de Ledesma et de la littérature quintessenciée, surgit une école infiniment plus détestable et extravagante, qui avait pour principe d'aller précisément contre la raison et le naturel, et de rechercher par-dessus tout l'extraordinaire. Le *cultisme* eut des prétentions tellement folles, et produisit des œuvres telles, qu'en comparaison de ses adeptes, les précieuses sont des modèles irréprochables de bon sens et de bon goût. Tout ce que l'imagination peut concevoir de plus achevé en matière d'affectation et d'amphigouri, fut réalisé par Gongora, homme d'un talent prodigieux et fertile en ressources, qui s'appliqua avec un succès inouï jusque-là, à mettre en vers d'une structure inconnue, informe, toujours bizarre, les pensées les plus subtiles et les plus alambiquées. Esprit retors et d'un caractère à l'avenant, car on peut parfaitement lui appliquer ces deux vers d'une de ses comédies :

« Rabiar por solo morder,
Morder por hazer rabiar. »

En effet, Gongora mordait comme un chien enragé, et il trouvait à mordre une suprême volupté. Ses épigrammes étaient sanglantes et ne manquaient jamais leur but. Jamais écrivain ne fut plus redouté ; depuis Archiloque, la gent irritable des poëtes n'avait vu pareil satirique.

Il n'est point indifférent d'insister là-dessus, parce que c'est en grande partie par ces circonstances personnelles qu'on peut expliquer le prodigieux succès du gongorisme, et le caractère de la polémique acharnée, qui partagea en deux camps ennemis les littérateurs espagnols.

Si jamais la critique littéraire s'exerça dans toute sa plénitude, ce fut assurément à l'occasion de Gongora. Les disciples ne devaient point manquer au chef hardi de la nouvelle école, ni les auxiliaires, car il pouvait compter sur les partisans de Ledesma, de même que sur les théologiens de la tradition scolastique, surtout quand il fut entré dans les ordres, car Gongora mourut prêtre. Ses fanatiques étaient en grand nombre ; il eut cet honneur insigne d'être commenté de son vivant, de l'être après sa mort, par des admirateurs qui ne trouvaient qu'à louer, dans ces énigmes poétiques, qu'aucun commentaire ne saurait expliquer.

Les partisans innombrables de Gongora, attestent la profonde corruption qui avait dès lors atteint les esprits ; mais les nombreux adversaires qui protestèrent contre ses extravagances, prouvent suffisamment aussi que les défenseurs ne manquèrent point à la raison. La saine littérature fut défendue par de brillants champions, tels que les frères Argensola, Andres Rey de Artieda, Villegas, Cristobal de Mesa, Cascales, Figueroa, et surtout par Quevedo, dont le génie satirique et l'esprit de saillie étaient incomparables. Quevedo fut véritablement l'ennemi le plus dangereux du gongorisme : en mettant de côté les personnalités, ses critiques mordantes de l'école *cultiste* sont des modèles achevés de fine critique et d'incisive ironie. Quevedo démontra que les gongoristes appauvrissaient la langue sous prétexte de l'enrichir ; il dénonça la manie déplorable d'introduire des mots de provenance étrangère, des néologismes absurdes, des façons de dire tout à fait ridicules; il se moqua de l'avalanche de métaphores qui cachait le vrai sens des pensées les plus simples, et qui, le plus souvent, ne cachait rien du tout. Il définit les cultistes : « charlatanes de Mesclas, » et le cultisme : « inundacion de gerigonzas. » Tout ce qu'il y avait à dire sur les extravagances de Gongora et des siens, Quevedo l'a dit, et quiconque lira ce qu'il a dit, ne lui refusera point le rang qu'il mérite parmi les plus vigoureux critiques.

Lope de Vega fit quelque opposition à Gongora, et il décocha bien des traits acérés contre le cultisme ; mais le grand dramaturge avait encore plus de prudence que de bon sens, et après beaucoup de moqueries, il finit par des applaudissements ; le soin de sa popularité lui prescrivait d'éviter toute inimitié. Comment Lope de Vega se serait-il déclaré ouvertement contre Gongora, lui qui échangeait des compliments avec Marini, c'est-à-dire avec le poëte qui personnifiait en quelque sorte le mauvais goût en Italie ? Lope de Vega est un écrivain peu connu en dehors de ses œuvres dramatiques ; c'est dans ses autres

écrits en prose et en vers qu'il faut chercher sa façon de penser sur l'art d'écrire en général. Quant aux jugements qu'il a émis sur ses contemporains, dans les écrits qu'il destinait à la publicité, ses éloges exagérés et prodigués à tous indistinctement, attestent sa constante préoccupation de flatter et de plaire. Avec des facultés prodigieuses, Lope de Vega n'avait point cette énergie de caractère qui soutient les convictions fortes et inspire le courage de les défendre.

Cervantes était un tout autre homme; son jugement n'est jamais en défaut, quand il s'agit d'apprécier les ouvrages de l'esprit. Don Quichotte est une œuvre de philosophie profonde et de haute critique. Les questions littéraires y abondent; outre les romans de chevalerie, qui sont jugés, on sait comment et en quels termes, la critique peut récolter, depuis le premier chapitre jusqu'au dernier, quantité d'aperçus d'un discernement incomparable, et enregistrer des sentences sans appel. Cervantes est peut-être de tous les écrivains espagnols, celui qui a connu le mieux la littérature de son temps : dès ses premiers onvrages on aperçoit combien il est instruit sur ce chapitre; dans la *Galatée*, il essaye une première revue des poëtes qui étaient alors en pleine fleur; mais c'est particulièrement dans les écrits de son âge mûr, que le grand critique apparaît dans toute sa force.

Il n'y a pas une de ses préfaces qui ne fournisse des renseignements précieux pour l'histoire littéraire; pas une de ses nouvelles qui ne renferme quelque excellent précepte, quelque fine remarque, un de ces traits qu'il lance toujours à propos et avec justesse. Pour n'en citer qu'un tout petit échantillon, dans le récit si divertissant de la folie du licencié Vidriera, il nous dit en passant, que son héros, partant pour faire son tour d'Italie, emporte dans sa poche un livre de prières et un Garcilaso sans commentaire, *un Garcilaso sin comento.* Et c'est ainsi qu'il se moque des commentateurs qui avaient traité les poésies de Garcilaso de la même façon que les auteurs classiques de l'antiquité. Notons que parmi les commentateurs de Garcilaso, il y avait des hommes d'un grand talent et d'un grand savoir, par exemple, le poëte Herrera, et l'humaniste Sanchez. A la vérité ces deux maîtres et leurs imitateurs avaient cru bien faire; mais ils ne prévoyaient pas en commentant les poésies de Garcilaso, qu'un jour viendrait où les extravagances poétiques de Gongora auraient le même honneur.

Cervantes n'a pas encore été apprécié à sa juste valeur comme critique en littérature; on peut affirmer que c'est particulièrement comme critique qu'il excelle; et pas n'est besoin pour s'en convaincre de lire toute la collection de ses œuvres. Qu'on ouvre seulement son *Voyage au*

Parnasse; et, pour peu que l'on cherche à dégager la pensée qui se cache sous le voile transparent d'un récit burlesque, on verra clairement que cette fiction ingénieuse est comme le testament littéraire de Cervantes.

Dans cette revue de la poésie contemporaine, chacun apparaît à son rang, il est loué et apprécié selon ses mérites; le critique classe les auteurs et les juge, au risque, dit-il, de se faire bien des ennemis. Les bons poëtes livrent bataille aux mauvais, et ceux-ci sont transformés en outres, en citrouilles; puis les vainqueurs se reposent sur le mont sacré, et Apollon distribue des couronnes, non pas toutefois de manière à contenter tout le monde, car il prodigue plus volontiers les couronnes de fleurs que celles de laurier. On pense bien que le Dieu de la poésie ne se trompe guère dans ses jugements, et plus d'une bonne vérité sort de sa bouche. La critique ne va pas toutefois jusqu'à la satire; et c'est une raison de plus d'admirer le bon goût, le tact exquis, le discernement subtil de Cervantes, dont le génie comique éclate partout en ce petit poëme, et plus visiblement dans ce plaisant appendice qui est le complément du voyage, et qui renferme des conseils excellents, de la part d'Apollon à ses fidèles. Ce qu'il y a de vraiment curieux dans cet agréable badinage, c'est que Cervantes n'oublie point de dire ce qu'il pense de son propre mérite; et qu'il en parle de façon à nous émouvoir. La postérité l'a placé où il devait être, et ce grand homme reste le type le plus parfait du génie espagnol.

Après lui, c'en est fait de la grande originalité; sauf le théâtre, qui prospère sous la protection de l'Église, tout décline, et de plus en plus s'efface la tradition nationale.

C'est à dessein que nous suspendons ici la revue rétrospective de l'évolution littéraire en Espagne, parce que ce qui a été exposé en abrégé fournit des indications suffisantes et même des arguments assez forts pour que le lecteur le moins initié au sujet, puisse apprécier le fond de la thèse soutenue par M. de los Rios. Si nous avions pris son introduction en détail, et comme on dit, par le menu, il nous eût été facile de la mettre en pièces, d'autant plus que nous pouvions tirer parti des documents et des extraits qui y sont entassés, pour battre l'auteur avec ses propres armes. Mais nous n'avons eu garde de céder à la tentation, de peur de tomber dans l'erreur fondamentale qui a égaré M. de los Rios. Il a eu, selon nous, le grand tort de confondre deux choses tout à fait distinctes, à savoir, l'érudition et la critique. Et la confusion, si l'on peut ainsi parler, a été subjective et objective, s'étant glissée de l'esprit de l'historien dans le sujet de son histoire, de manière à fausser le

sens véritable de l'évolution intellectuelle en Espagne, et à laisser inaperçue la grande veine, ou si l'on aime mieux, le grand courant de la critique littéraire, dans la période la plus florissante de la littérature espagnole.

V

C'est afin de rétablir la réalité des choses et le point de vue exact que nous avons esquissé à grands traits les origines de la culture littéraire en Castille, non sans insister sur le caractère particulier des premiers écrivains et de leurs productions, depuis le poëme du Cid jusqu'au rétablissement des études classiques.

Dans ce long intervalle, l'imitation et les réminiscences dominent, si elles n'étouffent pas l'originalité, et chaque écrivain, sans en excepter les plus éminents, se montre disciple bien plus que créateur; les lettres ne sont guère cultivées que par les hommes de la classe aristocratique, par les clercs et les lettrés de profession, protégés par les princes. Aussi ceux qui cultivent les lettres sous la protection royale, nous apparaissent comme des amateurs plutôt que comme de véritables artistes; ce sont gens d'étude, qui se plaisent à imiter les chants des troubadours ou la poésie savante des Italiens; ils subissent docilement l'influence de la muse provençale; ils sont habiles et non inspirés, ingénieux et raffinés, mais sans spontanéité.

De là, cette perfection précoce et qu'on trouverait prodigieuse si l'on ne savait que les écrivains de ce temps-là s'étaient formés à bonne école, sous des maîtres achevés; car, à cette époque, la culture provençale était aussi parfaite que possible, et marchait déjà vers la décadence.

Elle se continua, par transmission héréditaire, au delà des Alpes et au delà des Pyrénées; en Italie, les conditions étaient propices, et l'imitation, loin de nuire, servit à provoquer les grandes créations du génie. En Espagne, des circonstances différentes amenèrent d'autres résultats. La Catalogne et la Castille imitèrent l'une et l'autre, et s'élevèrent à peu près au même niveau; car il est remarquable que les deux littératures catalane et espagnole, dans cette longue période d'imitation qui embrasse les quatre derniers siècles du moyen âge, suivirent, en quelque sorte, les mêmes sentiers et produisirent des œuvres analogues.

Nous avons signalé plus haut les traits communs qui rapprochaient

d'une manière frappante Jacques Ier d'Aragon, dit le Conquérant, et Alphonse X de Castille, dit le Sage ou le Savant ; et nous avons dit que ces deux grands princes peuvent, à bon droit, passer pour les vrais fondateurs des littératures catalane et castillane.

Ce rapprochement n'est pas indifférent dans notre thèse, et il mérite considération dans l'histoire de l'Espagne littéraire ; car le développement simultané, parallèle des deux littératures catalane et castillane n'est pas un phénomène fortuit, un synchronisme sans signification. Si les savants espagnols qui ont cherché à déterminer les origines et à tracer la marche de la civilisation dans la péninsule, avaient médité sur une pareille coïncidence, il est probable que, de raisonnement en raisonnement, ils seraient arrivés, par une démonstration logique, invincible, lumineuse, à des résultats bien différents de ceux qu'ils ont obtenus et qu'ils ont cru définitifs, bien qu'ils ne soient qu'illusoires et chimériques.

Les Espagnols ne sauraient nier l'influence directe, permanente, active et très-efficace de la Provence sur l'Espagne, au point de vue littéraire, et les Catalans seraient encore plus mal venus à la nier, d'autant que le voisinage et le contact perpétuels entre la Catalogne et le Languedoc, rendaient cette influence plus immédiate. Les premiers poëtes catalans ont parlé le dialecte limousin, la langue même des troubadours, témoin Ramon Lull et ses contemporains ; et après avoir imité les poëtes de la Provence, ils ont imité ceux de l'Italie. Dante fut traduit de bonne heure en dialecte valencien ; Pétrarque fit école, et il fut imité plus qu'aucun autre. C'est en vain que Valenciens et Catalans, plus jaloux de la gloire nationale que soucieux de la vérité, ont voulu faire de Pétrarque un imitateur des poëtes catalans et valenciens. Un peu de discernement et une bonne chronologie ont renversé des assertions sans fondement, et il est démontré maintenant que Pétrarque, dont on voulait faire un imitateur vulgaire, un simple traducteur de Jordi de San-Jordi, par exemple, a été servilement imité par ce dernier, comme il devait l'être plus tard par le célèbre Ausias March, dont les sonnets soutiennent la comparaison avec ceux du chantre de Laure.

Remarquons qu'Ausias March est le dernier représentant et le plus glorieux de la littérature catalane, de même que Juan de Mena est le plus illustre et le dernier représentant de cette littérature savante qui s'introduisit en Castille sous les auspices d'Alphonse le Sage, et y prospéra, avec des vicissitudes diverses jusqu'à la fin du règne de Jean II. Or, le premier de ces deux poëtes, le Valencien, est un disciple et un

admirateur de Pétrarque, et le second, le poëte courtisan de Cordoue, est un disciple et un imitateur de Dante.

Autre remarque : avec le xve siècle, la littérature catalane finit, elle meurt d'épuisement ou de mort naturelle; tandis que la littérature castillane, dont la vie était jusque-là factice et toute d'emprunt, revit, renaît, se régénère et se retrempe fortement dans les eaux vives de la Renaissance. La réunion de l'Aragon et de la Castille assure la prééminence à la langue énergique et sonore de l'Espagne centrale. Dès lors, le moyen âge est clos, et une ère nouvelle recommence pour la civilisation, pour la politique et pour les lettres, dans cette mémorable année 1492, qui vit tomber Grenade, surgir l'Amérique des profondeurs de l'Océan, et naître les premiers essais du théâtre espagnol.

En même temps que le Nouveau-Monde, se révèle le monde ancien dans les débris magnifiques de la grande civilisation gréco-latine ; et, dès ce moment, un horizon sans limites s'ouvrit aux intelligences. On comprit que cette culture provençale, qui fut dominante au moyen âge, n'était qu'un pâle reflet de ce foyer immense dont la chaleur et la lumière devaient réchauffer et illuminer le monde moderne. Autre était cette école, si féconde en enseignements et en maîtres supérieurs à tous ceux qu'on avait suivis jusque-là. Ce n'étaient plus des instituteurs modestes qu'on pouvait égaler sans efforts, mais des modèles d'une perfection incomparable, qui transportaient les âmes dans les hautes régions de l'immortelle beauté, et suscitaient les plus nobles passions. Alors jaillirent les sources profondes de l'inspiration, et le génie espagnol, dans une atmosphère vivifiante et lumineuse, s'élança, pour emprunter l'expression poétique de Fray Luis de Leon, au faîte de la gloire :

« Libres en clara lumbre,
Y de la gloria estamos en la cumbre. »

Le xvie siècle a été la grande époque littéraire de l'Espagne. Jamais on ne vit ailleurs, dans un espace séculaire, une aussi nombreuse réunion de génies supérieurs, ni une aussi prodigieuse variété de productions en tous genres. Les luttes littéraires, qui commencèrent dès la Renaissance et se prolongèrent jusqu'au second tiers du xviie siècle, attestent la puissante vitalité des esprits. On sait contre quels obstacles ils avaient à lutter, et combien la politique et la théocratie mirent d'entraves à toute manifestation de la pensée.

L'imitation ne pouvait trouver place dans une période tellement féconde ; mais l'amour des belles études poussait irrésistiblement les

écrivains d'élite et les profonds penseurs vers la contemplation des monuments incomparables de l'antiquité sacrée et profane ; on continuait les recherches passionnées de la Renaissance, qu'une surveillance jalouse et tracassière gênait intempestivement, comme moyen d'émancipation ; de sorte que ce que des esprits superficiels et prévenus ont regardé comme une imitation, n'était, dans le vrai, qu'une protestation. Les hommes de génie se rapprochaient naturellement de leurs pairs dans l'antiquité, et ils trouvaient dans leur commerce tout ce qu'ils eussent demandé en vain aux auteurs du moyen âge, qu'ils ne méprisaient ni ne dédaignaient, mais qu'ils appréciaient à leur juste valeur, en les jugeant par comparaison.

D'ailleurs, ni les auteurs ni les choses du moyen âge ne furent mis en oubli ; et M. Amador de los Rios a reconnu lui-même que les recherches d'érudition avaient exhumé bien des textes inconnus. Ce fut la grande époque des chroniqueurs ; les investigations de Florian de Ocampo, de Morales, de Garibay, de Zurita, des deux Chacon, de Sandoval, de Yepes, de cent autres, attestent que le moyen âge n'était point lettre close pour les hommes les plus distingués du XVI[e] siècle. Gonzalo de Argote y de Molina représente à lui seul toute une école d'investigateurs curieux des richesses littéraires de la période intermédiaire ou transitoire.

D'autre part, l'admiration des chefs-d'œuvre de l'antique littérature ne détournait point les esprits du courant national et populaire. Jamais époque ne vit naître ou se former autant de collections de proverbes, lesquels, plus particulièrement en Espagne que partout ailleurs, sont le fonds même de la littérature populaire. On sait que Cervantes les a semés à pleines mains dans sa vaste épopée.

Après Cervantes, Quevedo, que son immense érudition devait prédisposer à l'imitation des anciens modèles, Quevedo est resté le plus national, le plus Espagnol des écrivains de la grande époque, si bien que la plupart de ses écrits sont intraduisibles, et ne peuvent être compris que dans le texte original.

Fray Luis de Léon, nourri de l'antiquité, a chanté les gloires nationales : son ode à saint Jacques, sa prophétie du Tage, célèbrent les souvenirs lointains et les grands événements de l'histoire d'Espagne.

Quand Herrera chantait la victoire de Lépante, il était, avant tout, un poëte national, de même que Rioja quand il méditait sur les ruines d'Italica.

Tous les grands poëtes de ce temps-là firent des romances, et cultivèrent avec prédilection un genre éminemment populaire. Il n'est point nécessaire de rappeler ici les compositions scéniques ni les essais

épiques dont le caractère et les tendances sont bien connus. Le génie national se fit jour même dans les pastorales, c'est-à-dire dans un genre qui était, en quelque sorte, tout d'imitation : Jorge de Montemayor, Gil Polo, Cervantes dans sa *Galathée*, et d'autres encore, cachèrent bien des vérités sous les allusions de leurs idylles. Les romans, dans le goût picaresque, ne relevaient d'aucune source étrangère ; ils étaient véritablement indigènes. Les ouvrages qui traitaient des matières religieuses et des sujets de piété, avaient même un cachet national : les mystiques espagnols se distinguent entre tous les autres par un caractère particulier et une physionomie propre.

L'imitation se bornait à la forme, et cela est tellement vrai, que la grande dispute littéraire du XVIe siècle porta tout particulièrement sur le mètre qu'il fallait adopter pour les chants lyriques et épiques.

Quant à l'admiration des anciennes littératures, de nombreux chefs-d'œuvre prouvent assez combien elle fut féconde, et des œuvres didactiques d'une très-grande valeur attestent que l'étude des anciens modèles était, contre la corruption du goût, un correctif ou un préservatif excellent. Ce n'est point sans utilité pour le maintien des saines traditions que Vicente Espinel traduisait en beaux vers l'*Art poétique* d'Horace ; qu'Alonzo Lopez publiait sa *Philosophie poétique,* fondée sur la doctrine des anciens; que Juan de la Cueva proposait son *Ejemplar poetico ;* que d'autres encore essayaient de faire, par des préceptes sensés, ce que les grands maîtres faisaient par de bons exemples.

Cette ardeur même à traduire les modèles de la littérature antique, dans un temps où le génie national était plein de sève féconde et de forte originalité; ce souci de renouer la tradition, interrompue pendant le moyen âge, prouve que les lettres espagnoles suivaient le droit chemin. Ce qu'on demandait aux livres sacrés, aux écrivains grecs, latins et italiens, c'était de régler l'inspiration et de la porter à ce point de perfection qu'on appelle l'idéal. La passion des lettres allait jusqu'à l'enthousiasme, et même jusqu'à l'exagération, puisque la critique littéraire prit trop souvent le ton de la polémique acerbe et de la controverse, et que les adversaires mirent parfois les injures à la place des bonnes raisons.

Sous de pernicieuses influences, le triomphe de l'ignorance et des pires doctrines s'affermit, et les lettres espagnoles, perverties et détournées de la bonne voie, se traînèrent péniblement dans la stérilité. Alors surgirent les bibliographes, qui firent l'inventaire de toutes les productions de l'esprit, depuis l'introduction de la culture latine en Espagne, jusqu'à la période de décadence, qui s'arrête à la fin du

xvii[e] siècle. Les recherches d'érudition furent activement poursuivies durant tout le cours du xviii[e] siècle, et, petit à petit, les trésors amassés donnèrent à quelques érudits la première idée d'une histoire littéraire. Cette histoire n'a point encore été faite; mais on peut affirmer que les matériaux recueillis la rendent possible. Le plus grand nombre sont dus au zèle et à la patience des investigateurs du xviii[e] siècle, dont l'érudition curieuse contrebalança en partie cette école émasculée de prétendus critiques, qui s'établit en Espagne sous l'influence dominante des idées françaises.

La dynastie des Bourbons introduisit en Espagne le goût de l'imitation des modes, des usages et de la littérature de la France; mais le génie espagnol ne fut pas même interrogé, il resta ignoré et méconnu, la tradition féconde du xvi[e] siècle était oubliée; et c'est ce qui explique le caractère effacé et les résultats précaires d'une prétendue restauration, qui ne fut, dans le vrai, qu'un replâtrage.

Aujourd'hui, le génie espagnol, longtemps comprimé et comme étouffé, se cherche en quelque sorte, et il finira sans doute prochainement par se reconnaître. Il rentrera en pleine possession de lui-même, dès qu'il aura saisi son passé et renoué la vraie tradition. Ce n'est point au moyen âge qu'il doit remonter; le moyen âge fut pour lui la période préparatoire; le génie espagnol, encore enfant, était alors en tutelle; c'est à la fin du xv[e] siècle qu'il entra dans l'adolescence, et c'est pendant le xvi[e] qu'il passa de la verte jeunesse à l'énergique virilité.

Les idées brièvement indiquées dans cette étude, M. Amador de los Rios les développera bien mieux que nous, s'il veut se résoudre à mettre de la critique dans son histoire de la littérature espagnole; autrement, il ne fera qu'une compilation sans couleur ou tout au plus un essai d'histoire littéraire. Il faut être philosophe pour aborder l'histoire d'une littérature; et, quand il s'agit de la littérature espagnole, l'émancipation intellectuelle doit être complète. Dire pourquoi, ce serait long, et d'ailleurs M. de los Rios doit commencer à comprendre que les principes de la philosophie ne sont pas tout à fait inutiles à un historien de la littérature, puisque, faute de ces principes, il est arrivé à des conclusions absurdes, monstrueuses, inhumaines, dans ses *Études sur les juifs d'Espagne*.

Nous souhaitons bien vivement que l'histoire critique de la littérature espagnole ne ressemble en rien à ce dernier ouvrage, et nous serons heureux d'observer, dans les volumes qui suivront le premier, les progrès de l'évolution littéraire dans la Péninsule. Dans tous

les cas, M. de los Rios sera pour nous, sinon un guide, du moins un auxiliaire utile. Il y a jusqu'ici bien peu d'originalité dans sa compilation, mais toute compilation a sa valeur par les matériaux qu'elle renferme. Elle servira donc utilement à qui voudra étudier l'histoire de la littérature en Espagne. Dès à présent, à défaut d'un guide sûr et d'un bon modèle, les éléments d'étude abondent dans la grande collection des auteurs espagnols de Rivadeneyra[1], collection magnifique et vraiment précieuse, qui est encore loin d'être achevée, mais qui restera, on peut le prévoir, comme le monument le plus imposant des lettres espagnoles dans le XIX[e] siècle.

J. M. GUARDIA.

[1] *Biblioteca de autores españoles, desde la formacion del lenguaje hasta nuestros dias.* Madrid, M. Rivadeneyra, impresor-editor, calle de la Madera, 8. — Cinquante-cinq volumes sont en circulation. Chaque volume, grand in-8 à deux colonnes, contient la matière de dix à douze volumes ordinaires.

DE LA PRODUCTION CHEVALINE EN FRANCE

PREMIER ARTICLE

Un grand bruit s'est fait depuis deux ans autour de la question chevaline : journaux politiques, revues agricoles, brochures émanant de la plume des officiers de haras et des éleveurs, tous ces organes ont étudié et débattu les moyens à employer pour amener la production chevaline au niveau des besoins du pays.

Les esprits qui suivaient le mouvement de cette industrie, connaissaient depuis longtemps notre pénurie, notre infériorité en ce genre ; cependant, il fallut l'expédition de Crimée pour mettre à découvert notre détresse, et montrer combien le ministère de la guerre éprouvait de difficultés pour remonter parfois notre cavalerie. Au moment de la campagne d'Italie, la disette se fit de nouveau sentir ; bientôt aussi, plusieurs États allemands, qui d'ordinaire nous envoyaient leurs chevaux, en prohibèrent l'exportation, et on peut ajouter, que si la guerre d'Italie se fût prolongée, nous eussions manqué des chevaux propres à faire un bon service. L'Afrique eut certainement comblé bien des lacunes en offrant à nos régiments de cavalerie légère des ressources admirables, mais la grosse cavalerie et la cavalerie de ligne eussent néanmoins chômé. Le gouvernement comprit bien cette situation précaire, et

nomma, en 1860, une commission qui devait étudier cette question de la production chevaline.

On connaît aujourd'hui les conclusions auxquelles s'est arrêté le gouvernement, et le décret de réorganisation des haras nationaux.

Pour bien apprécier la situation, il est essentiel de remonter un peu loin dans l'histoire de la production chevaline en France, ce que nous ferons très-succinctement. Nous passerons en revue les différentes phases que l'élevage a dû traverser, afin de faire connaître quels sont les principes qui l'ont rendu florissant, comme aussi ceux qui ont amené la ruine ou l'extinction de nos races. Lorsque nous aurons exposé les faits et leurs résultats, il sera facile au lecteur, nous l'espérons du moins, de se former une opinion, et c'est là notre but en publiant cette étude. Quant à nous, nous sommes arrivé à cette conviction profonde, que dans cette question, comme dans tant d'autres, la liberté complète est le plus sûr moyen d'arriver à la prospérité d'une industrie.

I

Une des phases les plus brillantes de l'histoire de nos races chevalines, est celle du moyen âge, époque à laquelle les gentilshommes habitant leurs domaines, n'étaient occupés, dans les courts intervalles des combats, que de chasse et de tournois ; en outre, le système de guerre, à cette époque, reposait presque entièrement sur l'emploi de troupes à cheval. Ces raisons portaient les hommes d'alors à améliorer sans cesse l'instrument de leur gloire et de leur puissance. Aussi les seigneurs étaient-ils en possession de tous les haras qui, à en juger par les textes dont nous avons connaissance, étaient fort importants. Les écuries des abbayes surtout renfermaient des sujets d'élite ; c'était là que les chevaliers allaient se remonter lorsque leurs suzerains les appelaient à la guerre. Ces abbayes levaient la dîme sur les produits des haras ; elles avaient aussi des exploitations agricoles où elles entretenaient des cavales. Une circonstance qui enrichissait encore leurs écuries, c'est qu'il arrivait souvent que des chevaliers venant dans les abbayes chercher le repos des derniers jours après une vie de luttes de toutes sortes, y laissaient leurs chevaux de bataille. Un des haras les plus célèbres de cette époque était placé près de la forêt de Lions, en Normandie, et appartenait à une abbaye.

Il est fort difficile de préciser quel fut au juste le caractère distinct de ces races du moyen âge; les images qui les représentent, ou les sceaux

sur lesquels les chevaliers aimaient à se faire graver, n'en peuvent guère donner l'idée, tellement l'art était encore grossier. D'ailleurs les chevaux y sont couverts de draperies et de fer, ce qui rend impossible de distinguer la construction de l'animal; il est certain, néanmoins, que ces chevaux étaient les plus célèbres de l'Europe. Toutefois, le poids énorme des cavaliers bardés de fer, fait supposer qu'ils étaient très-forts, mais que les importations fréquentes depuis le XIIIe siècle de chevaux arabes, turcs et espagnols, avaient fini par donner à nos races une certaine légèreté. L'Orient était alors comme il fut depuis, le grand haras du monde entier, et les seigneurs en faisaient venir non-seulement des reproducteurs mais encore leurs chevaux de combat. Le nom d'arabe donné souvent aux destriers du temps, dans nos anciens poëmes, vient à l'appui de cette opinion.

De tout temps les chevaux de la Gaule avaient été réputés les meilleurs. Apulée, dans ses *Métamorphoses*, les compare à ceux de Thessalie. Jules César et Pline les vantaient aussi beaucoup. Ce dernier rapporte « que les guerriers gaulois, au retour de leurs conquêtes, vivaient au milieu de leurs cavales, uniquement occupés à multiplier l'espèce. » Cet exemple ne fut point suivi par les Franks, qui combattaient plus souvent à pied. Les Capitulaires de Charlemagne nous apprennent que ce souverain s'occupa activement de l'amélioration de sa cavalerie, qui l'aida à porter si loin la gloire de nos aïeux.

Parmi les provinces qui fournissaient les meilleurs chevaux il faut citer l'Aquitaine, l'Auvergne et le Béarn, où la noblesse et le clergé s'occupaient beaucoup de l'élevage. Déjà à cette époque, ceux de la Bretagne, de la vallée d'Auge et du Cotentin étaient réputés excellents. La Gascogne recevait tout naturellement ses reproducteurs d'Espagne. Ces animaux, doués d'une extrême souplesse, avaient produit, avec les juments gasconnes, des chevaux estimés à la guerre pour la facilité avec laquelle ils pouvaient, dit un historien du temps, « virer en courant. »

Certains auteurs ont prétendu qu'à cette époque, la jument était une monture affectée aux roturiers. Nous ne partageons pas cette opinion; nous voyons au contraire qu'on l'employait souvent dans les tournois; et cette coutume s'était conservée longtemps, comme on le voit dans une épître de Scarron à M. le Prince, qui nous représente le Cid monté sur une jument:

O! que bientôt épouvanté du feu,
Il tirerait son épingle du jeu,
Et piquerait sa jument andaluse!

Nous inclinons plutôt à penser que les cavales étaient conservées le plus ordinairement pour exécuter les travaux des champs, concourant ainsi plus sûrement à la reproduction de l'espèce. Cette industrie était l'objet de soins minutieux, suffisamment motivés par les besoins d'alors, et on ne négligeait aucun moyen pour la perfectionner. Cependant, à cette époque, nous ne retrouvons pas trace de courses organisées régulièrement; nous ne rencontrons guère que des défis que se portaient entre eux les chevaliers.

Un des présents les plus estimés de ce temps-là, était celui qui consistait dans l'envoi d'un cheval. Guillaume le Conquérant, à la bataille d'Hastings, montait un cheval d'Espagne qui lui avait été envoyé par un roi de ce pays. Il était d'usage que les vasseaux offrissent des chevaux à leurs suzerains; le roi Jean en recevait de ses sujets anglais, quoiqu'à cette époque l'Angleterre fût moins bien partagée que nous sous ce rapport.

On voit le cheval figurer dans nombre de transactions; la veuve d'Herbert du Ménil, offrait un palefroi pour jouir de la garde de ses enfants. On lit aussi dans des mémoires du temps d'Henri II, que ce prince, voulant donner une preuve de son estime à M. de la Rochefoucauld, prisonnier à Vienne, lui fit écrire pour lui dire qu'il lui donnerait, à son retour en France, le meilleur et le plus beau de ses chevaux, qui était un arabe, cheval renommé à cause de ce nom; on l'appelait *le Greq*. C'était, en effet, des qualités du cheval que dépendait en partie le succès du chevalier dans les tournois. Aussi Ronsard, dans une épître adressée à Henri III, dit :

Un gentil chevalier qui aime de nature
A nourrir des harats, s'il treuve d'avanture
Un coursier généreux qui, courant des premiers
Couronne son seigneur de pelure, de lauriers,
Et couvert de sueur, d'escume et de poussière
Rapporte à la maison le prix de la carrière ;
Quand ses membres sont froids, débiles et perclus,
Que vieillesse l'assaut, que vieil il ne court plus,
N'ayant rien du passé que la monstre honorable,
Si bon maistre le loge au plus haut de l'estable,
Lui donne avoine et foin, soigneux à le panser
Et d'avoir bien servay le fait récompenser ;
L'appelle par son nom, et si quelqu'un arrive
Dit : « Voyez ce cheval qui d'haleine poussive
Et d'ahan maintenant bat ses flancs à l'entour,
J'étais monté dessus au camp de Moncontour.

Je l'avais à Jarnac; mais tout enfin se change. »
Et lors le vieil coursier qui entend sa loüange
Haunissant et frappant la terre il sourit,
Et benist son seigneur qui si bien le nourrit.

C'est seulement à partir du règne de Henri IV, que nous retrouvons, dans les écrivains du temps, des descriptions qui nous initient aux qualités extérieures du cheval. Un poëte, qui était aussi un homme de guerre, du Barthas, nous a laissé ce portrait:

Ses paturons sont courts, ny trop droits, ni limez;
Ses brassicourts nerveux, ses genoux décharnez.
Ha la jambe de cerf, ouverte la poitrine,
Large croupe, grand corps, flancs unis, double eschine,
Col noblement vouté comme un arc my-tendu,
Sur qui flotte un long poil crespement estendu,
Queuë qui touche à terre et ferme, longue, espesse,
Enfonce son gros tronc dans une grasse fesse;
Oreille qui pointuë a si peu de repos
Que son pied gratte champ, front qui n'a rien que l'os;
Yeux gros, prompts, relevez, bouche grande, escumeuse;
Nazeau qui souffle, ouvert, une chaleur fumeuse;
Poil chastain, astre au front, aux jambes deux balzans,
Romaine espée au cul, de l'âge de sept ans.

Henri II fut le premier roi qui établit des haras royaux, et ses successeurs continuèrent l'œuvre commencée; Henri IV, dans une lettre qu'il écrit à Sully, lui parle de son haras de Meun. C'est au règne de Louis XIII que finit la première période de l'histoire que nous esquissons à grands traits; avec elle aussi s'éteignit la réputation de nos races. Richelieu, en détruisant la féodalité, Louis XIV en appelant près de lui la noblesse de son royaume, portèrent un coup terrible à une production que la rivalité des seigneurs entre eux avait rendue prospère. La France chevaline s'appauvrit bientôt à tel point qu'elle devint tributaire de l'étranger.

II

Ce n'est guère que sous le règne de Louis XIV que l'État songea sérieusement à s'occuper de la production chevaline. Par un arrêt du Conseil, rendu le 17 octobre 1665, on constitua les haras nationaux. On trouve dans la *Correspondance administrative*, des détails très-circon-

stanciés sur les vues du monarque à ce sujet. Dans une circulaire aux intendants des provinces, on lit : « Le roy, ayant estimé que le restablissement des haras est fort important à son service et avantageux à ses sujets, tant pour avoir en temps de guerre le nombre de chevaux nécessaire pour monter la cavalerie, que pour n'estre pas nécessité de transporter tous les ans des sommes considérables dans les païs estrangers pour en acheter, a résolu d'y appliquer une partie des sommes que S. M. donne à la conduite de son estat à tout ce qui peut le rendre florissant. Et, pour cet effet, elle a fait choix du sieur de Garsault, l'un des escuyers de sa grande écurie, pour aller dans toutes les provinces du royaume, reconnaistre l'état auquel sont lesdits haras, les moyens qu'il y a d'en établir de nouveaux, et pour y exciter la noblesse. Et comme ledit sieur de Garsault a un ordre particulier de visiter exactement la Bretagne, où ils étaient autrefois les plus abondants, je vous conjure de lui donner toute l'assistance qui peut dépendre de l'autorité qui vous est commise, pour se bien acquitter de sa commission. »

Colbert seconda puissamment les intentions de Louis XIV et s'occupa très-activement de cette question. Son premier acte fut de distribuer des étalons aux particuliers. On retrouve nombre de lettres adressées par lui aux intendants des provinces, les conjurant de lui faire parvenir des rapports sur l'état de la production. Il écrivait à M. de la Châtaigneray : « Mais comme vous ne m'avez pas escrit sur ceste matière, et qu'il n'y a encore aucun estalon de distribué dans vostre généralité, je ne sçais si vous y avez pensé. Ne manquez pas de me le faire sçavoir, et dans les visites que vous ferez, excitez les gentilshommes à s'y porter, et, en ce cas, je vous envoyeray des estalons. »

Afin de se faire une juste idée de l'état de nos races, Louis XIV envoya donc M. de Garsault dans tous les pays producteurs de chevaux, en Normandie, en Auvergne, en Bretagne et en Limousin, afin que cet écuyer lui rendit compte des besoins des races particulières. Il lui ordonna en même temps d'acheter, pour les écuries royales, les chevaux les mieux conformés, ajoutant, qu'il voulait non-seulement encourager l'élevage par des intérêts nombreux, mais encore « donner un prix particulier de 100 écus ou de 400 livres, à celui qui aura eu le plus beau poulain de la contrée. »

Au retour de ce voyage, Garsault partit pour l'Angleterre, où il acheta des étalons, que le roi remit ensuite aux mains des gentilshommes qui en avaient souhaité. Aux chevaux anglais on joignit encore nombre de chevaux barbes, qui furent distribués dans les provinces où ils pouvaient convenir. Ceux qui les avaient reçus, étaient

tenus à adresser des rapports sur les résultats obtenus. Un de ces gardes-étalons, du Plessis, écrivait à Colbert que dans la généralité d'Alençon, il y avait eu 1,151 cavales conduites aux étalons. Selon la coutume du temps, on avait attaché à cet emploi certains priviléges. « Pour obliger lesdits particuliers d'avoir le soin nécessaire pour l'entreténement des dits estalons, Sa Majesté a iceux deschargé et descharge de tutelle, curatelle, logement des gens de guerre, guet et garde des villes, mesme de la collecte des tailles et de trente livres d'icelle... »

Des agents de l'État reçurent, en outre, une mission d'inspecter les établissements d'élevage et d'y distribuer des primes. Ce système porta les plus heureux fruits; les éleveurs, se voyant encouragés, acquirent bientôt eux-mêmes les reproductions qu'ils jugeaient les plus propres à améliorer leurs races. Un arrêt du 29 septembre 1668, accordait aux propriétaires d'étalons privés les mêmes avantages que ceux dont on avait favorisé d'abord les gardes-étalons. Par cet arrêt, qui contenait nombre de mesures gênantes en harmonie avec les idées du temps, il était fait « défense très-expresse aux seigneurs des paroisses, gentilshommes et autres, de se servir par force et autorité desdits étalons, cavales et poulains. »

C'est à cette époque qu'on peut fixer la date et la création du haras royal de Saint-Léger, qui depuis fut transporté au Pin. On avait réuni là des reproducteurs mâles et femelles des races arabes, turques, espagnoles, anglaises et hollandaises, qui ne pouvaient que prospérer dans les pâturages déjà célèbres de la Normandie. Le marquis de Seignelay et Louvois, qui succédèrent à Colbert dans un court espace de temps, complétèrent encore l'œuvre du grand ministre ; à partir de ce moment, les esprits préoccupés par les guerres, n'entreprirent rien de nouveau pour l'amélioration des haras.

L'Auvergne était un des pays qui fournissait les meilleurs chevaux; Lefèvre d'Ormesson nous apprend que les étalons danois avaient très-bien réussi dans cette province. Il demande qu'on lui envoie des reproducteurs de cette race. « Cependant, dit-il, dans les montagnes de l'élection de Riom, d'Issoire et de Brioude, il y a des cavales de bonne taille, dont les paysans prennent beaucoup de soin. Les chevaux d'Espagne et du Barben épais réussiraient très-bien pour tirer de bons chevaux de ces cavales. » La réputation des produits de ce pays s'est conservée jusqu'à nos jours; malheureusement, là, comme ailleurs, la race primitive a disparu, et l'élevage du mulet, plus lucratif, a remplacé celui du cheval dans beaucoup d'endroits.

Tant de succès ne furent point perdus. Pendant cette courte période de 25 années, la population chevaline s'éleva à près de deux millions d'individus. L'État possédait 3,239 étalons officiels ; sur ce nombre, 965 étaient répartis dans les dépôts ; 750 avaient été confiés par lui aux particuliers, et 2,124 appartenaient en propre à ces derniers. Ce qu'il importe d'établir au point de vue de notre enseignement, ce sont les mesures auxquelles on eut recours dans cette seconde période de l'histoire de notre production chevaline.

On l'a vu, Colbert chercha, à l'aide d'une nouvelle force, à remplacer les intérêts individuels qui avaient créé ces richesses hippiques, que les seigneurs féodaux étalaient avec tant de pompe, et que la politique de Richelieu avait fait disparaître. Non-seulement le ministre de Louis XIV songea à immiscer l'État dans la production par la création des haras nationaux, mais encore il poussa et exhorta, autant que possible, les propriétaires qui habitaient leurs terres, à augmenter et à améliorer une production qu'on voulait rendre lucrative. Certes, tous les moyens qu'on employait n'ont pas notre approbation ; les rouages sans nombre de l'administration de 1665, rendaient la pratique du système très-difficile et souvent vexatoire ; en un mot, le principe lui-même de l'intervention directe de l'État est en désaccord avec nos idées actuelles sur l'économie politique ; mais il ressort pour nous des nombreuses correspondances des agents de l'administration avec les producteurs, que cette intervention directe, cette immixtion dans les détails, n'avaient pour but que de montrer l'importance que le gouvernement attachait à la multiplication de l'espèce chevaline.

Tous les auteurs qui ont traité ces matières, ne sont pas d'accord sur le système d'amélioration suivi alors; certains même vont jusqu'à dire qu'on n'en avait aucun, et que le hasard présidait seul aux accouplements. Telle n'est pas notre opinion ; nous voyons, au contraire, que les races étrangères importées sur notre sol furent distribuées dans les contrées qui offraient le plus d'analogie avec celles qui les avaient vus naître, et judicieusement entées sur les races avec lesquelles elles avaient quelque affinité. C'est ainsi qu'on plaçait en Navarre et en Limousin les étalons venus de Barbarie, de Turquie, d'Espagne et du royaume de Naples, et qu'on réservait pour la Normandie ceux venus du Nord. Cependant, il est à peu près hors de doute que les Barbes furent, avant comme après le règne de Louis XIV, répandus sur une grande quantité de points. Selon la nature du sol et les circonstances au milieu desquelles on pratiquait le croisement, les produits tenaient, plus ou moins, de ce type qu'on distingue entre mille. Dans le pays où la cul-

ture des céréales et les prairies permanentes étaient en usage, telles que la Normandie et le Perche, la race avait pris un développement qui tendait toujours à accroître avec la fertilité du sol, et, malgré le volume considérable auquel sont parvenus les chevaux percherons, on reconnait toujours dans la tête de ce vaillant animal le noble sang infusé dans ses veines à plusieurs reprises.

Dans les contrées montagneuses, au contraire, le caractère de la race devait différer en tous points. Un sol moins riche, une agriculture moins avancée, une production de grains insuffisante, des herbages succulents, mais peu nourrissants, ne pouvaient produire que des chevaux plus petits et plus minces. Cependant, les chevaux d'Auvergne, ceux du Limousin, de la plaine de Tarbes et des Pyrénées, malgré leur taille exiguë réunissaient des qualités de force et d'énergie, que des croisements mal entendus ont en partie détruites depuis. Notre cavalerie légère trouvait, il y a encore vingt ans, dans ces différentes régions, des chevaux d'une grande rusticité et d'une force qu'ils tenaient de leurs pères. Les Limousins surtout avaient une réputation européenne comme chevaux de selle; aussi, à cette époque, un cheval vendu 1,500 fr. n'était pas une rareté. Ils avaient la tête petite, le front large, l'œil saillant, les narines ouvertes, l'encolure légère, une poitrine bien dessinée si ce n'est très-large, le garot élevé, un rein bombé, une croupe parfois inclinée à la façon des irlandais, et des membres d'acier. Ces chevaux étaient très-recherchés pour la chasse, car outre qu'ils sautaient généralement bien, ils étaient d'une adresse extrême.

Le cheval de la plaine de Tarbes était plus petit et se rapprochait beaucoup du type arabe; il avait aussi plus d'élégance, la croupe était horizontale et la queue attachée très-haut; ses membres étaient beaux, mais cependant d'une qualité inférieure à ceux du Limousin.

Je dirai aussi deux mots du cheval du Morvan, qui, comme nous l'avons vu, avait été amélioré par des étalons danois. Le Morvandain était de taille moyenne, d'un aspect commun, mais ne manquait pas d'originalité. Il était *près de terre*, très-vigoureux; et trottait assez vite et d'une façon soutenue. Le Morvan étant un pays de chasse à courre, les gentilshommes de cette contrée y trouvaient des chevaux qu'ils employaient volontiers pour cet exercice.

A des degrés différents, toutes nos races avaient acquis en Europe une grande réputation. Elles s'étaient constituées et améliorées sans cesse par l'emploi de reproducteurs en harmonie avec le caractère de la race locale et la nature du sol. L'élevage, encouragé par toutes sortes de moyens, avait pris partout et suivant la nature du terroir, un cachet

d'homogénéité et de fixité, caractère obligé d'une complète réussite. Aussi le commerce et l'administration de la guerre, certains de trouver dans telle ou telle province les différents modèles dont ils avaient besoin, pouvaient opérer leurs achats dans des conditions également favorables à l'éleveur et à l'acheteur. Que sont devenues toutes ces races? C'est ce que nous verrons tout à l'heure.

Malgré les mesures restritives contenues dans les règlements de l'administration d'alors, on reconnaît facilement que l'État n'a jamais eu la pensée d'accaparer toute la production, sachant parfaitement qu'aucun budget n'y pourrait suffire. Toutes les vues de Colbert et de ceux qui le secondaient portaient, au contraire, sur les encouragements qu'on devait distribuer à l'industrie privée, pour la stimuler. Les dons d'étalons, de poulinières, les primes de toutes sortes viennent attester cette vérité.

III

Cette situation prospère se prolongea environ jusqu'à l'année 1770, époque à laquelle l'administration ne sut pas améliorer un système qui n'était plus en rapport avec les idées nouvelles. On commença dès-lors contre elle une guerre qui devait précipiter sa chute. Bourgelat et autres signalent tout haut la négligence des inspecteurs des haras d'une part, et de l'autre, les obstacles et les mesures restrictives qui, après avoir produit à leur moment un certain bien, étaient devenus intolérables. La production se ralentit tout à coup, et, en 1788, on estimait à quatre millions et demi la somme des importations. Cette situation fut accusée à l'Assemblée constituante, et un débat assez vif s'éleva sur ce sujet. Il fut démontré que la production chevaline était l'objet de dépenses énormes, et que la loi qui l'avait remise entre les mains de quelques privilégiés blessait les droits de chacun. On fit valoir que le mauvais état des races était une preuve de l'insuffisance de l'administration, et on insista pour sa suppression radicale. On demanda justement l'émancipation complète de l'industrie privée et la libre concurrence dans la production. L'heure de la liberté avait sonné; elle triompha, en effet, et dans la séance du 29 janvier 1790, la destruction des haras fut prononcée. Voici ce que nous lisons dans le compte rendu inséré au *Moniteur universel :* « On met aux voix l'article 1er du projet, ainsi conçu : Le régime prohibitif des haras est aboli.

» Cet article est décrété;

» Après une foule d'amendements et de réductions proposés, l'Assemblée décrète le deuxième article en ces termes :

« Toutes les dépenses relatives aux haras sont supprimées à dater du 1er janvier courant; il sera pourvu à la dépense et entretien des chevaux en la forme accoutumée, jusqu'à ce que les assemblées des départements aient statué à leur égard. »

IV

L'Assemblée, dans sa précipitation à abolir une institution fondée sur le privilége, eut le tort de ne pas la remplacer par un système en harmonie avec les tendances qui se manifestaient de toutes parts. Le vicomte de Nacillet, qui vota pour l'abolition des haras, en déclarant que « toute distinction, toute prohibition étouffaient l'industrie, » mais qui ajoute qu'il fallait « prendre des précautions pour ne pas s'exposer à perdre les frais immenses qu'avaient coûtés ces établissements, » aurait dû proposer un amendement au décret; il ne le fit pas, et l'Assemblée sembla reconnaître que la production chevaline ne la préoccupait pas. Cet abandon complet, joint aux agitations du temps, aux réquisitions, à l'émigration qui entraînait sur la terre étrangère une noblesse ruinée, porta un coup terrible à l'élevage. La Convention nationale le reconnut, et elle rendit, le 2 germinal de l'an III, un décret qui rétablit les haras du Pin, de Pompadour et de Rozières, où on replaça des reproducteurs mâles et femelles, appartenant aux différents types des pays où ils étaient situés. Cette mesure était bien insuffisante; on s'en aperçut promptement, et le Directoire remit la question à l'étude, en appelant sur elle la méditation du Conseil des Cinq-Cents. Une commission fut nommée, et Eschasseriaux jeune chargé de la rédaction du rapport. Voici les trois systèmes qui y furent discutés :

« 1° Doit-il être pourvu à l'amélioration de l'espèce chevaline par le moyen d'étalons appartenant à la République, et distribués, dans cette intention, à des particuliers?

» 2° Se bornera-t-on, pour cet effet, à l'emploi d'étalons possédés par des citoyens qui consentiraient, sous la condition d'une indemnité, à les affecter au service public?

» 3° Enfin, serait-il plus convenable, pour atteindre ce but, de

former des dépôts sur les diverses parties du territoire de la République? »

Le rapport concluait à l'intervention à la fois indirecte et directe, c'est-à-dire qu'il proposait le rétablissement des anciens dépôts de la cour et aussi celui des primes. L'ensemble de la dépense devait s'élever au chiffre de 846,000 francs, dans lequel les primes entraient seulement pour 250,000 francs.

Ce projet n'eut pas l'honneur d'une discussion, et resta dans les cartons. Si nous l'avons mentionné, c'est afin de ne laisser ignorer aucune des vues émises pour la solution du problème que nous étudions, et pour faciliter à chacun la conclusion de ce travail.

L'état d'abandon dans lequel fut laissée la production chevaline dura dix-sept ans; Huzan, dans son ouvrage sur l'*Amélioration des chevaux en France*, nous a laissé un tableau de la situation hippique de cette époque. « Il faut convenir, dit-il, que les convulsions et les crises de tous genres, qui ont signalé d'une manière si effrayante les premiers élans de la nation française vers la liberté, que surtout les besoins toujours plus pressants, toujours plus impérieux de plusieurs guerres à la fois, ont porté le dernier coup à cette branche si florissante des productions de notre sol, par l'appauvrissement, l'inquiétude et le découragement du cultivateur, forcé de sacrifier à tous les instants sa fortune au service de la nation.

» De longtemps, il n'oubliera les réquisitions et la manière désastreuse dont le plus grand nombre d'entre elles ont été faites. C'était peu d'enlever les chevaux et les juments qui auraient pu soutenir la beauté et la bonté de nos races; c'était peu d'arracher sans discernement au commerce et à l'agriculture tout ce qui pouvait servir aux armées; le choix tombait encore, et de préférence, sur l'étalon, sur les juments poulinières, sur les poulains de la plus belle espérance, dans lesquels la taille et la force avaient pu devancer l'âge.

» Enfin, les choses en étaient venues au point que les plus beaux chevaux, jadis l'orgueil du laboureur, devenaient pour lui un sujet de crainte et une cause de misère, qui le forçaient, pour son propre intérêt, à s'en débarrasser à quelque prix que ce fût, pour échapper au fléau de la réquisition, et à les remplacer par des individus tarés et assez défectueux pour être jugés indignes, ou plutôt incapables de faire le service des armées.

» On a vu le cultivateur, à cette époque, rejeter les animaux de choix, s'attacher de préférence à ceux de rebut, et, ne prévoyant pas le terme de ses craintes, tirer volontairement race de ces derniers pour

assurer au moins ses travaux et sa fortune. On l'a vu faire saillir des poulains, faire porter des pouliches longtemps avant que les uns et les autres eussent acquis les forces nécessaires et le développement dont ils avaient besoin. »

Cependant, à cette situation précaire, à ce découragement général parmi les éleveurs, succéda, vers 1802, une sorte de confiance dans l'avenir. L'industrie privée commença à comprendre qu'il était de son intérêt de produire, sinon bien, du moins beaucoup, pour satisfaire aux besoins du commerce aux abois ; on vit chacun se remettre à l'œuvre et chercher les débris de notre ancienne prospérité pour en former des pépinières utiles. Les circonstances exigeaient qu'on réparât les dommages occasionnés par quinze années de gloire, et Napoléon eut l'idée de faire entrer l'État dans cette restauration. Plein de confiance dans les bons résultats qu'on est en droit d'attendre des courses, il institua, par décret en date du 31 août 1805, des courses publiques dans les départements où l'élevage du cheval avait pris le plus d'extension. Cette idée excellente aurait dû conduire l'empereur à encourager seulement, par des primes importantes, l'industrie privée qui commençait à se pénétrer du rôle qu'elle avait à jouer. Cependant il n'en fit rien, et lui aussi, songea à reconstituer l'administration des haras. En conséquence, le 4 juillet 1806, les haras nationaux furent rétablis; ils se composaient de deux écoles d'expériences, de six haras et de trente dépôts d'étalons. Une dotation annuelle de deux millions devait être affectée à ce service.

En étudiant ce décret, on s'aperçoit toutefois que, dans la pensée du législateur, cette organisation n'était que transitoire. Ce qui le prouve, c'est que, d'une part, on fixait le chiffre maximum que ne devait pas dépasser le nombre des étalons de l'État, et que, d'une autre, on ne limitait pas les secours qu'on devait distribuer en encouragements. L'empereur avait bien compris que des horizons trop bornés auraient arrêté l'élan de l'industrie privée ; loin de le paralyser, il ne voulut que lui donner l'impulsion et le mettre à même d'hériter un jour du rôle que lui léguerait l'administration en se retirant. Il voulut seulement prouver aux éleveurs qu'il avait la plus vive sollicitude pour une branche si importante de notre agriculture, et qu'à mesure qu'elle se développerait, les primes s'accroîtraient aussi en nombre et en valeur. L'acte constitutif des haras portait que les étalons devaient être choisis parmi ceux qui avaient été primés dans les concours agricoles, ce qui prouve qu'on ne regardait point, à cette époque, l'industrie privée comme incapable. Les encouragements

donnés sous forme de primes, étaient si bien considérés par Napoléon comme le meilleur système, que, dans un message qu'il adressait au Sénat et au Corps législatif, le 20 février 1803, il disait : « Notre culture se perfectionne ; dans tous les départements, il est des *cultivateurs éclairés qui donnent des leçons et des exemples*. L'éducation des chevaux *a été encouragée par des primes.* »

On ne peut nier que la période qui suivit le décret de 1806 ne fût une époque heureuse pour la production ; les idées mises en avant par les hommes chargés de la diriger, étaient en tout point conformes aux principes scientifiques sur lesquels on doit baser toute amélioration. Un assez grand nombre de reproducteurs orientaux ramenés de notre expédition d'Égypte, fut disséminé sur différents points du territoire, et partout où l'on infusa ce sang généreux, on recueillit des fruits qui témoignaient de l'excellence du croisement. On respectait aussi la pureté des races ; on conseilla, en en donnant l'exemple dans les jumenteries nationales, l'appareillement des reproducteurs choisis dans le berceau des familles locales, à l'exclusion de tout métissage étranger. Enfin, le chef de l'État voulut que ses écuries ne fussent remontées que dans les herbages français, et ceux qui l'entouraient se hâtèrent de suivre l'exemple qui leur était donné. Il est certain que ce moyen d'encouragement réagit efficacement, sur la production qui se trouvait déjà dans des conditions excellentes, on peut dire même exceptionnelles. En effet, les guerres que soutenaient la Prusse, l'Autriche et la Russie, avaient porté un coup terrible aux races hippiques de ces différents pays, qui n'étaient plus en mesure d'exploiter chez nous leurs produits; de plus, notre situation vis-à-vis de l'Angleterre empêchait aussi le commerce de porter son argent de l'autre côté du détroit. La France, forcée de se suffire à elle-même, rassembla donc toutes ses ressources, et les résultats d'alors prouvèrent que toute vigueur, que toute énergie n'étaient pas détruites dans nos races, et qu'un débouché certain était la plus efficace des excitations.

Mais comme les plus belles choses ont le pire destin, il arriva un moment où la disette de chevaux se faisant sentir dans les pays qu'occupaient nos armées, il fallut de nouveau, après la campagne de Russie, pressurer l'élevage, qui eut, en quelques mois, à fournir plus de trente-cinq mille chevaux. Bientôt l'ennemi, longtemps vaincu, entra sur le sol français, et ses représailles portèrent, entre autres, d'une façon terrible, sur la population chevaline, que décimèrent bientôt des réquisitions sans merci.

Ces dates de 1814 et de 1815 comptent parmi les plus funestes qu'ait à enregistrer l'histoire de la France chevaline.

V

Nous arrivons maintenant à la période qui commence en 1815 et qui vient finir en 1833. C'est de l'époque de la Restauration, qui aurait du devenir une ère de prospérité pour nos races, que date au contraire leur abâtardissement. L'administration, protégée par la paix, soutenue par un budget important de presque deux millions, loin de marcher dans la voie qui lui avait été tracée par ceux qui avaient deux fois relevé notre population chevaline décimée, marcha à l'aventure dans la science des améliorations. Sans principe, sans savoir et sans zèle, elle livra tout au hasard. Elle commenca par acquérir quelques étalons de race pure en Angleterre, les plaça dans les dépôts de la Normandie, et les produits qui résultèrent de l'accouplement de ces chevaux avec la jument normande, servirent de base à une prétendue régénération. On voulut créer un type uniforme dans toutes les provinces du royaume, et on échoua dans cette tentative, en opposition avec les lois de la nature. Comme nous l'avons vu, à deux époques différentes, par le système *ni aud ni,* on avait relevé nos races avilies, en se gardant bien de les mêler entre elles. Loin de nous la pensée que nos chevaux d'alors répondissent aux exigences que les progrès d'aujourd'hui ont créés. L'Angleterre et l'Allemagne n'étaient point restées stationnaires; cette dernière s'était relevée de ses désastres, et n'a jamais cessé de combler le déficit de notre production. Les modèles admirables et si divers que le commerce de luxe importe en France, depuis la Restauration, nous ont rendu difficiles, et il est certain que les chevaux du bon vieux temps feraient triste figure aujourd'hui. Mais il n'en est pas moins vrai que, si l'administration de 1815, chargée de guider les éleveurs, eût été mieux inspirée, et qu'elle eût procédé comme ses devancières, d'abord par l'appareillement de sujets d'une même localité, et ensuite par le croisement avec les races pures, elle fut bientôt arrivée aux résultats que nous constatons chez nos voisins. Dans les statistiques officielles, on voit que les éleveurs de demi-sang normand forment à eux seuls les trois quarts de l'élément améliorateur. Un type ne peut perpétuer ses qualités qu'à la condition d'appartenir à une race fixe; les métis employés par l'administration ne pouvaient donc transformer

les races auxquels ils s'attaquaient. De cette faute énorme vient tout le mal que nous constatons ; c'est à cet oubli des principes de la physiologie qu'il faut attribuer l'extrême lenteur que nous avons mise à créer des sujets qui satisfassent aux besoins du commerce et de l'armée.

Cette faute et bien d'autres moins importantes, que nous passons sous silence, fut si vivement sentie par les hommes pratiques de l'époque, que les attaques contres les *haras* nationaux recommencèrent. En 1829, M. de Martignac, ministre de l'intérieur, nomma une commission pour l'examen de la question de la production. Le rapport dressé par cette dernière concluait à une augmentation des moyens d'action de l'administration. Jamais, en la matière, idées plus chimériques, moins progressives et plus onéreuses au trésor ne furent proposées et en partie acceptées. Ce travail tendait tout simplement à l'absorption complète de la production par l'État. Ce qu'on avait jugé impraticable au siècle précédent, on voulait le mettre en pratique dans un temps où on avait cependant pour guide les leçons du passé. On demandait que les saillies des étalons fussent gratuites, et que les chevaux destinés au service des remontes de l'armée fussent achetés dans leur bas âge et placés dans des établissements de l'État. Est-il possible d'émettre des idées plus absurdes, et n'est-on pas étonné de voir des généraux et des maréchaux de camp, des inspecteurs de haras et de grands propriétaires solliciter des mesures que condamnent les lois les plus simples de l'économie politique?

Ces tendances n'étaient pas faites pour calmer les appréhensions des quelques hommes qui voyaient clair dans la question, et, en 1831 et 1832, M. d'Argout, ministre du commerce, leur donna satisfaction. Il nomma une commission qui concluait à la conservation des haras, mais à la diminution du nombre des dépôts; ceux situés dans des pays moins favorables à l'élevage furent supprimés, et, partant, une réduction dans les dépenses fut obtenue.

VI

Pendant que l'administration des haras était en train de se perdre complétement dans l'esprit public, une société particulière se fondait à Paris, en 1833, dans le but de régénérer nos races par le pur sang. Les hommes intelligents qui la composaient, frappés de la grande supériorité des races anglaises sur celles du continent, résolurent d'appliquer chez nous les principes qui avaient fait la fortune de nos voi-

sins. Forts de leurs bonnes intentions et de l'excellence des moyens, ils se mirent à l'œuvre, et de quelques membres qu'ils étaient au début, ils sont arrivés à former une société puissante. Des nombreuses associations tentées de nos jours, celle-ci est une des très-rares qui aient atteint le but qu'elles s'étaient proposé. Le titre qu'elle prit de *Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France*, elle l'a justifié, et l'on peut dire aujourd'hui que c'est à elle que nous sommes redevables des progrès accomplis en ces dernières années. Elle s'est appuyée sur un principe vrai, incontestable, et avec une persévérance bien rare dans l'esprit français; elle est venue à bout de grouper autour d'elle, nombre de sociétés départementales, presque toutes prospères aujourd'hui.

Personne ne niera, après avoir étudié la question que nous traitons, que, de tous les croisements tentés par nos pères ou par nous, celui qui a le mieux réussi, nous pourrions même dire le seul qui ait complétement réussi, c'est le croisement avec le sang arabe. Dans tous les temps, les races qui, de près ou de loin, tenaient à ce type merveilleux, le cheval arabe, sont celles qui ont été le plus célèbres. Eh bien! le cheval qu'on est convenu d'appeler le pur sang, n'est autre chose que le cheval arabe, agrandi, fortifié par un climat et une nourriture plus propices que les sables d'Arabie à un grand développement corporel. Ce noble sang, que des soins inouïs ont su préserver de toute mésalliance, est l'agent indispensable et fécond de toute amélioration. Ce n'était point assez de faire accepter ce principe en dehors duquel il n'y a que tâtonnements et déceptions; il fallait encore reconnaître et répandre l'utilité des courses. Ces épreuves sont le *criterium* le plus sûr des qualités du cheval, et de toute antiquité elles ont été conseillées par les plus autorisés. D'ailleurs, comment douter de leur influence salutaire, lorsque l'on connaît les phases par lesquelles doit passer le cheval de course? A deux ans, le poulain de pur sang reçoit un premier dressage, et commence, deux ou trois mois plus tard, la forte préparation qu'il doit subir avant d'arriver au poteau de départ, et que l'on nomme *entraînement*. Dès lors, chaque jour devient un jour de travail et de labeur pour le jeune cheval; il galope ainsi pendant six mois, et subit les épreuves les plus fortes avant de pouvoir entrer en lice. Une fois par semaine, le poulain prend une suée, chargé d'un poids énorme de couvertures; il parcourt 1,000 ou 1,200 mètres à l'allure la plus vite, afin de développer et de fortifier ses poumons et débarasser ses muscles de toute graisse inutile et gênante. Nourri fortement avec le grain de meilleure qualité, le cheval, fort et robuste, est resplendissant de

santé, et rien n'est plus beau que la condition du cheval de course amené à point. Sa puissante stature ressort dans toute sa splendeur, et, à le voir avant la course humer l'air avec anxiété, on peut le comparer, à juste titre, au vigoureux athlète des jeux olympiens se préparant à la lutte. Mais, pour un cheval que l'on parvient à conduire sur l'hippodrome, combien n'en a-t-on pas sacrifié de plus faibles qui, ne pouvant supporter l'entraînement, sont forcés d'abandonner ce rude métier! Aussi, quand un cheval de course a pu résister deux ou trois ans au travail de l'entraînement, que, mieux encore, par ses victoires, il a prouvé sa supériorité, qui peut nier que ce ne soit là un étalon hors ligne? Si, à la suite des épreuves sans nombre qu'il a subies, ses membres offrent à l'observateur minutieux quelque chose à reprendre, ne doit-on pas considérer plutôt cette légère imperfection comme une noble cicatrice d'un noble vétéran, au lieu de le mettre à l'index avec fureur? Et cependant, que d'étalons de pur sang nous pourrions citer avec des membres d'une netteté irréprochable! D'ailleurs, quel est donc l'étalon de l'espèce chevaline qui a été si longtemps et si laborieusement essayé que le cheval de course? Serait-ce l'étalon demi-sang, presque sauvage ou à peine dressé, ayant, jusqu'à la vente, dévoré dans l'oisiveté des masses énormes de fourrage, et que l'on fait trotter pendant deux minutes pour juger de ses allures? Pourquoi, en voyant le genre d'élevage des deux espèces, faire au demi-sang un si grand mérite de la netteté de ses jambes? Si cet énorme colosse avait été soumis, je ne dirai pas à l'entraînement du cheval pur sang, mais à un entraînement relativement moins fort, en serait-il sorti aussi net qu'il arrive de la prairie? Et cependant, l'entraînement est l'exercice le plus salutaire pour le cheval, quand même il le tare. Cette vérité est unanimement reconnue; et tout le monde sait que le poulain aux membres les plus défectueux et incapable de résister à une préparation régulière, mis en service, soit comme cheval de chasse ou d'attelage, devient, par son énergie et son *fond*, un des meilleurs serviteurs. Que penser alors de l'étalon, qui non-seulement a supporté l'entraînement, mais les courses, sur un terrain souvent aussi dur que le marbre, et dont la carrière est glorieusement parsemée de victoires? N'a-t-on pas alors le droit de proclamer ce cheval le premier reproducteur du monde?

A son avénement, la *Société d'encouragement* publia une sorte de manifeste, afin que l'on connût bien ses idées et les moyens qu'elle entendait prendre pour les réaliser. Voici ce document :

« Les soussignés, frappés de la décadence de plus en plus croissante

des races chevalines en France, et jaloux de contribuer, en les relevant, à créer dans ce beau pays un nouvel élément de richesse, se sont réunis pour aviser aux moyens d'y parvenir.

» Il ne leur a pas été difficile de constater les causes du mal; sans les énumérer ici, une, entre autres, méritait leur sérieuse attention. Le manque d'encouragement accordé aux éleveurs de *pur sang*, réduit depuis longtemps cette industrie à l'inaction et à la stérilité; et cependant rien n'importait plus que de la secourir et de lui donner tous les développements imaginables, car elle seule (et cela n'est plus contestable aujourd'hui) peut parvenir à doter la France des espèces légères qui lui manquent, et l'affranchir enfin un jour du tribut annuel qu'elle paye aux étrangers. C'est donc à la propagation des races pures sur le sol français qu'ont dû tendre particulièrement les efforts des soussignés, et c'est dans le but de concourir de tous ses moyens à les multiplier, qu'est fondée la *Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France*.

» Depuis longtemps, des théories arbitraires servaient, dans le pays, de guide à nos éleveurs; on y avait procédé, sans aucun succès, à des essais de toute nature, à des combinaisons, à des croisements de tout genre pour améliorer nos races, et le gouvernement n'avait pas été plus heureux que les particuliers dans ses recherches. Cependant, la paix, en rendant plus fréquentes nos relations avec l'Angleterre, nous permit d'étudier plus attentivement les principes qui la dirigent dans l'art de produire et d'élever les chevaux; quelques esprits observateurs, que n'arrêtaient pas des routines insensées ou d'étroites considérations, n'ont pas tardé à acquérir la conviction que l'immense supériorité de nos voisins d'outre-mer, dans cette branche d'industrie, devait s'attribuer, surtout, à l'influence des courses, qui, alimentées par des chevaux de race, faisaient refluer continuellement le sang pur dans la circulation, et amélioraient de cette manière, de plus en plus, chaque année, la population chevaline, par l'intervention de ces croisements salutaires. Il était tout simple alors, profitant des observations recueillies en Angleterre depuis trois cents ans, de s'approprier une expérience acquise en important chez soi des méthodes éprouvées, sans perdre de temps à chercher à faire mieux que les Anglais; car on ne pourrait raisonnablement pas espérer les surpasser. Il y a, néanmoins, il faut le croire, bien de la difficulté à déraciner en France certains préjugés, puisque nous sommes forcés de reconnaître que toutes les vieilles préventions contre tous les procédés employés en Angleterre, et en particulier contre les courses de chevaux, ne sont pas

encore évanouies. Il est facile de voir, en effet, à la modicité des prix de course fondés par le gouvernement, combien peu l'administration des haras semble leur accorder d'importance. Et pourtant, il est impossible de le nier, l'opinion publique paraît en progrès sous ce rapport. Il existe un besoin général de donner aux courses une plus grande impulsion ; ce besoin se fait sentir tous les jours davantage, et la Société n'est ici que l'organe de toutes les personnes éclairées, en déclarant qu'elle regarde les épreuves comme le moyen d'amélioration le plus capital qu'on puisse employer. Aussi croit-elle devoir réunir tous ses efforts pour les multiplier de plus en plus en France. »

La publication de cette pièce porta un coup terrible à l'administration des haras, et on vit alors qu'au lieu de se mettre résolûment à la tête du progrès, elle se laissait devancer par les sociétés particulières, et traîner à la remorque. Car enfin, il faut rendre aux haras cette justice, qu'ils ont approuvé le programme que nous venons de citer en partie. S'ils n'ont pas aidé davantage à la réussite de l'œuvre, très-complète aujourd'hui, c'est que le déplorable système qu'ils représentent ne leur a pas permis de distraire de leur budget les fonds qui leur sont nécessaires pour couvrir les dépenses de leurs dépôts. Étendre leur importance et leur action, tel a toujours été leur désir ; ils n'y ont jamais failli, et sont encore aujourd'hui, à cet égard, ce qu'ils étaient hier. Fidèles à cette pensée d'agrandissement, ils fondèrent en 1844, une école spéciale de haras, qui fut placée au Pin. C'est là que, pendant plusieurs années, l'administration choisit ses agents ; ils devaient y appprendre l'équitation et y suivre des cours d'hippiatrique. Un haras était annexé à l'établissement ; ils devaient y prendre des connaissances pratiques sur la science des croisements. On le voit, l'administration, en demandant une sorte d'école d'application, affirmait, une fois de plus, l'absolue nécessité de son existence ; elle élargissait la base d'un édifice miné à plusieurs reprises, déjà renversé une fois, et qu'elle voulait mettre à l'abri de nouvelles secousses. Ce plan n'était pas destiné à un heureux sort, et l'École tomba, quelques années après sa fondation, devant les récriminations générales.

En effet, pendant que les Haras ne songeaient qu'à leur propre infortune, l'industrie privée se développait autant que les entraves dont l'administration l'avait gratifiée le lui permettaient. On s'aperçut enfin que, loin de stimuler la production, on l'avait découragée par une concurrence que l'industrie privée ne pouvait soutenir. En 1848, le gouvernement, voulant se mettre à l'abri de tout événement, constitua un Comité de défense, et ses agents des Remontes et des Haras y

furent appelés. Des appréhensions très-vives se manifestèrent; l'administration de la guerre déclara que si la paix venait à être troublée, la cavalerie ne trouverait pas à se monter, et on décida qu'une remonte importante devait s'opérer en Allemagne. M. Gayot, alors directeur général des haras, s'opposa énergiquement à cette pensée, en déclarant que les éleveurs français étaient en mesure de fournir le contingent demandé. Il est certain que si les produits n'eussent pas répondu à toutes les exigences au point de vue de la qualité, la quantité n'eût pas fait défaut. Nous avons été à même de juger, par nos propres yeux, des difficultés apportées par les officiers de remonte dans le choix des chevaux; cependant, on nous accordera que les achats faits en France eussent rendu de meilleurs services que ceux qu'on aurait pu faire à l'étranger. L'acclimatation est chose longue et difficile, et la nature souvent sympathique du cheval allemand la rend encore plus périlleuse. De plus, les refus dont on abreuvait le producteur national, le dégoûtaient d'une industrie déjà peu lucrative et toujours très-chanceuse. Certes, nous sommes loin d'approuver la marche suivie par les haras, et nous pensons ce que le Comité de 1848 avançait, tandis que ces derniers suivaient une marche essentiellement rétrograde. Toutefois, l'antagonisme entre les Remontes et les Haras fut une chose fâcheuse quoiqu'il s'expliquât par cette raison que le consommateur est toujours en droit de se plaindre du producteur, surtout lorsque celui-ci accapare par le monopole les éléments de la production. Si M. Gayot était dans son rôle en défendant les produits sortis de la fabrique qu'il dirigeait, il a rendu un service aux éleveurs, dont il maintenait le droit, et nous lui en savons gré; l'administration de la guerre, en revanche, n'a pas compris le sien. Au lieu de chercher à substituer son action à celle des haras, elle avait une bien autre mission à remplir, dont elle n'a pas senti la grandeur. Elle devait demander avec instance l'abolition du monopole, la suppression de l'intervention directe de l'État dans la production. Elle se fût acquis ainsi les sympathies de l'industrie chevaline, qui se détachait des haras, et elle eût par-là inauguré une ère nouvelle de prospérité pour les classes agricoles qui eût réjailli sur notre armée. Non-seulement les Remontes n'ont pas vu la place qu'elles avaient à prendre, mais elles ont tout à fait rebuté le paysan par des prétentions exagérées, vu l'état précoce de la production, et par des prix d'achat qui n'étaient pas suffisamment rémunérateurs.

Les choses marchèrent ainsi jusqu'en 1852, époque à laquelle les plaintes contre les actes de l'administration des haras, prenant un caractère général et persistant, l'empereur crut devoir s'instruire sur

la question. Il nomma donc une commission, qui fut chargée de faire une enquête et de rédiger un rapport qui fut, peu de temps après, signé et adressé au ministre par MM. Achille Fould, baron de la Rochette, L. Couteulx, E. Fleury.

Ce document commence ainsi : « En matière d'industrie, l'État est puissant pour encourager, *mais il doit le moins possible faire par lui-même.* Cela est vrai de la production des chevaux comme de toute autre, et, pour obtenir de grands résultats, il faut compter, non pas sur les ressources nécessairement bornées du budget, mais sur le développement de l'industrie nationale, qui est sans limite. » On le voit, les principes de la commission étaient tout à fait conformes aux saines idées de l'économie politique moderne ; malheureusement, on crut encore cette fois à la possibilité de concilier deux principes opposés, contenus dans cette double formule : Intervention directe et intervention indirecte de l'État ; ce qui veut dire : Concours de l'État dans la production par la possession de reproducteurs, et encouragements aux particuliers par le système des primes. La commission posait en principe que l'administration des haras devait travailler à l'affranchissement complet de l'industrie privée, et que son premier devoir était de cesser de lui faire concurrence. « Partout, dit le rapport, où l'administration aura réussi à créer des étalons particuliers, elle doit se retirer pour porter ses efforts sur d'autres points où le terrain sera resté libre. Enfin, il faut éviter, là où les étalonnistes peuvent retirer de la saillie de leurs chevaux un prix rémunérateur, *de les en empêcher en offrant les siens à un prix plus bas.* Sans doute, ce rôle demande une grande abnégation ; mais l'administration ne saurait en prendre un autre, sans compromettre les intérêts du pays. »

Voilà donc nos griefs parfaitement établis à l'endroit de la concurrence faite aux éleveurs par les haras : mais on ne voyait pas que l'industrie privée ne pourrait se montrer, s'établir que là où l'administration était absente. Eh bien ! c'était justement dans les contrées où l'étalonniste eût pu prospérer, que les étalons nationaux étaient installés. Il eût donc fallu aller jusqu'au bout et extraire le mal dans sa racine ; on n'osa pas, et on respecta encore une institution qu'on regardait cependant comme nuisible, en se contentant de l'améliorer. Le rapport demandait la suppression, qui a été décidée depuis, des jumenteries du Pin et de Pompadour. Dans la première, l'administration élevait des chevaux de pur sang anglais ; dans la seconde, elle faisait naître des arabes ou des chevaux dits anglo-arabes. « Pour les uns comme pour les autres de ces produits, l'examen des faits, dit le rap-

port, prouve que l'administration n'avait pas pour eux les mêmes rigueurs que celles qu'elle montrait pour ceux de l'industrie privée. C'est un penchant général de se montrer plus sévère pour les autres que pour soi-même, et c'est ce qui arrivait à l'administration. La tendance naturelle de cette dernière à glorifier ses actes et à se montrer satisfaite de ses résultats, l'engageait à accroître sans cesse l'importance de son élevage. On saura combien cela était fâcheux aussi, au point de vue financier, en apprenant que chacun des reproducteurs de Pompadour revenait à la somme énorme de 14,000 francs, tandis que les orientaux achetés en Arabie par M. Pétiniau, l'habile inspecteur général, ne revenaient qu'à 5,000 francs l'un dans l'autre! »

Le rapport établissait, en outre, que, depuis 1850, l'administration disposait d'un crédit de 200,000 francs qui devaient être distribués en primes à l'industrie privée. « Le rapport que nous avons eu l'honneur de vous remettre, disaient les rapporteurs au ministre, montre l'usage qu'elle en a fait. Ainsi, elle n'envoie, en 1852, aux étalons particuliers approuvés, que 61,150 francs, *et emploie le reste, soit à augmenter indirectement, soit à recruter ses propres établissements.* Le résultat de cette manière d'agir est que le nombre des étalons approuvés, qui était en 1850 de 447, *est tombé en réalité, pour* 1852, à 275, *quoique le compte rendu de l'administration en accuse* 491! »

Comme on le voit, la commission de 1852 eut pour résultat la suppression de deux jumenteries onéreuses au trésor, et dont les produits faisaient une concurrence fâcheuse aux éleveurs. Elle rappelait à l'administration « que la plus belle partie de sa tâche est de développer, au moyen des encouragements dont elle dispose, l'industrie nationale, puisque, de ce développement seul, on peut attendre de grands et profonds résultats. » Elle ne créait rien de nouveau; mais elle rappelait les haras à l'observation des règles de tout temps prescrites à l'administration, et dont l'opinion publique ne cessait de demander l'exécution.

GUY DE CHARNACÉ.

L'INDE

SES ORIGINES ET SES ANTIQUITÉS

DEUXIÈME PARTIE[1]

LA TRANSFORMATION SOCIALE DES ARYAS VÉDIQUES

PASSAGE DU VÉDISME AU BRAHMANISME

LA SOCIÉTÉ BRAHMANIQUE D'APRÈS LE CODE DE MANOU

Manava-Dharma-Sastra. Lois de Manou, comprenant les institutions religieuses et civiles des Indiens; traduites du sanscrit par A. LOISELEUR-DESLONCHAMPS. Paris, 1833, in-8, 2 vol.

Bhagavad-Gita, id est Θεσπέσιον μέλος, *sive Almi Crishnæ et Ardjunæ Colloquium de rebus divinis.* Textum recensuit, adnotationes criticas et interpretationem latinam adjecit A. G. A. SCHLEGEL. Editio altera, curâ C. LASSENII. Bonnæ, 1846, gr. in-8. — *La Bhagavad-gitâ,* traduite par M. ÉMILE BURNOUF. Paris, 1861, in-8.

Original Sanscrit-Texts on the origin and history of the People of India, their Religion and Institutions. By J. MUIR. London, 1858-61, 3 vol.

[1] Voir la *Revue germanique* du 15 juillet 1861.

Indische Alterthumskunde. Von D[r] CHR. LASSEN. 1[er] vol. 1844-47.

Indische Studien. Von D[r] ALBR. WEBER. t. I, Berlin, 1850.

Miscellaneous Essays, by H. T. COLEBROOKE. vol. 1. London, 1837.

A. *History of ancient sanskrit Literature*. By MAX MULLER. London, 1859, in-8.

XVII

L'expansion progressive des Aryas du Sapta-Sindhou les a conduits du Sindh au Çatadrou, du Çatadrou à la Sarasvatî, de la Sarasvatî aux plaines supérieures de la Yamounâ jusqu'en vue du Gange. C'est là, nous le savons, que les ont laissés les derniers hymnes du Rig-Véda.

Depuis l'époque où les Aryas védiques avaient passé le Sindh, poussant devant eux leurs troupeaux et venant chercher de nouvelles terres dans les plaines herbeuses de la région des Sept-Rivières [1], un travail intérieur s'était accompli au sein des tribus, travail latent et sans doute insensible, mais qui n'en préparait pas moins le peuple védique au rôle nouveau qu'il allait remplir. Ce changement graduel a laissé sa trace dans les hymnes, certainement à l'insu de ceux-là mêmes qui les composèrent ; l'impression en serait frappante si les chants du Véda se trouvaient rangés dans le Recueil selon l'ordre des temps, nous laissant ainsi apercevoir dans le langage des poëtes sacrés, dans leurs images familières, dans les modifications mêmes de l'idiome, le reflet des idées, des habitudes, des perceptions, en un mot du milieu social dont ils étaient l'expression. Doués à un haut degré des aptitudes éminemment perfectibles qui caractérisent les races supérieures de l'humanité, les Aryas de l'Inde, comme ceux de la Bactriane, comme les Hellènes leurs frères de l'Occident, entrèrent de bonne heure dans les voies d'une civilisation régulière, et s'y avancèrent rapidement.

Tous les monuments de la vieille littérature de l'Inde, la poésie, les légendes, les œuvres philosophiques et les œuvres religieuses, montrent avec évidence que les Brâhmanes furent les instruments principaux du développement de la civilisation ârienne. Ils en furent le souffle intérieur et les organisateurs suprêmes ; ils lui donnèrent son impulsion

[1] Il est sûrement inutile de rappeler que le Sapta-Sindhou, ou contrée des Sept-Rivières, c'est notre Pendjab.

et son caractère. Ce qu'étaient les Brâhmanes au sein des tribus védiques, nous le savons. Poëtes inspirés, chantres religieux et sacrificateurs, interprètes des invocations des hommes et de la volonté des dieux, respectés par le peuple, honorés et protégés par les chefs et les guerriers, n'ayant pas eux-mêmes à manier les armes et livrés sans réserve à la vie contemplative, ils en vinrent naturellement à représenter la partie intellectuelle de la nation. Cette progression est pour nous aussi certaine que si elle était écrite dans une histoire contemporaine; car elle est dans la nature même et dans la force des choses. L'avenir de la théocratie brahmanique, bien plus, l'avenir tout entier de la société hindoue, était en germe dans cette position des premiers Brâhmanes au milieu du peuple védique.

XVIII

Un moment vint où le travail intérieur qui s'était lentement accompli au sein des tribus védiques dut aboutir à de grands changements dans l'organisation sociale. La vie nomade des anciens jours avait fait place, depuis longtemps, aux habitudes mieux réglées de la vie agricole, bien qu'encore à demi pastorale. Les mœurs s'étaient adoucies, l'industrie s'était développée, les éléments sociaux s'étaient affermis et régularisés. Déjà les Hymnes, dans certaines parties du Recueil, laissent entrevoir les premiers indices de cette transformation, que la seconde phase de la littérature indienne nous montrera bientôt dans son magnifique développement. Elle est d'ailleurs dans la nature même des choses. La vie morale des sociétés policées a ses lois et ses temps d'évolutions, aussi nécessaires, et presque aussi invariables, que les lois qui président à la vie physique de l'individu.

Œuvre du temps et des influences d'un climat nouveau, cette révolution dans les mœurs et l'esprit de la nation védique était faite en partie, sans aucun doute, lorsque les Brâhmanes lui donnèrent la consécration suprême de la religion et de la loi. Ce fut une heure solennelle dans la vie des Aryas de l'Inde, que la promulgation du code nouveau qui allait désormais régler l'existence tout entière du peuple et de l'individu, qui fixait les droits et indiquait les devoirs, qui proclamait la Nation et constituait l'État.

Cette transformation, s'il nous était donné d'en suivre les phases, serait un des plus grands spectacles, et des plus instructifs, que puisse

offrir l'histoire morale de l'humanité. Mais si les nations qui ont eu de bonne heure leurs historiens et leurs monuments, l'Égypte, la Khaldée, la Phénicie, la Grèce elle-même, n'ont gardé qu'un souvenir si vague des premiers temps de leur existence régulière, que pouvons-nous attendre de l'Inde qui n'a jamais eu de monuments ni d'histoire? Pour les Brâhmanes, l'œuvre du temps et des hommes n'existe pas : la civilisation dans tout son éclat, la société dans la plénitude de son développement, sont nées instantanément d'une parole du dieu suprême. Ce n'est pas un progrès, c'est une création. Tout ce que la critique, appliquée à l'investigation de cette période d'enfantement, peut se flatter encore d'en restituer à l'histoire, c'est aux monuments mêmes de la littérature brahmanique qu'il le faut demander. A défaut de récits, il faut y recueillir des indications.

Ces indications, heureusement, sont nombreuses, et dans certains cas aussi sûres que pourrait l'être l'histoire.

XIX

Lorsque nous arrêtons notre pensée sur l'époque de transition qui suivit immédiatement les temps védiques du Sapta-Sindhou et qui vit s'organiser la société brahmanique, il est trois choses principales sur lesquelles nous voudrions être fixés : la date, le lieu, les circonstances.

La date, nous le savons déjà, ne saurait être déterminée que par une très-large approximation. Nous savons par le témoignage direct des Grecs que, trois siècles avant notre ère, les pays du Gange étaient le siége d'une civilisation très-avancée et d'États politiques très-anciens. Les monuments écrits de la littérature bouddhique nous conduisent trois cents ans plus haut encore, et nous tracent un tableau des pays gangétiques, aux environs de l'an 600, non moins brillant que celui des écrivains grecs. A cette époque du VIIe siècle, deux grandes dynasties qui s'étaient partagé, pendant une longue suite de générations, la domination des provinces du Gange, n'existaient plus; et bien que les listes de rois que les grands Poëmes et les Pourânas rapportent à ces dynasties soient trop douteuses pour qu'on puisse en tirer une détermination chronologique tant soit peu sûre, il est du moins certain qu'il leur faut attribuer une durée considérable. Cinq ou six siècles sont un chiffre plutôt trop faible que trop fort. Car, outre l'indice qui se tire des listes, le développement de la littérature, de la philosophie et des

arts, avait exigé un temps que nous pouvons évaluer par analogie, en nous reportant à l'histoire intellectuelle de la Grèce entre les temps homériques et le siècle de Périclès. Une autre donnée, nous l'avons vu précédemment, vient à l'appui de celles-là. On a trouvé, attaché à la partie liturgique des Védas, un calendrier destiné à régler le temps des cérémonies et des sacrifices; et l'état du ciel indiqué par ce calendrier védique appartient, d'après les calculs d'un homme éminemment compétent [1], aux environs du XIVe siècle avant l'ère chrétienne. Voilà donc les deux termes extrêmes, le VIIe siècle et le XIVe, entre lesquels se place toute la période héroïque illustrée par les deux grands poëmes, et, au début de la période héroïque, c'est-à-dire vers le XIVe siècle, la grande époque de l'organisation sociale des Aryas. Sans doute cette chronologie, au-dessus du VIIe siècle, est en partie conjecturale; mais les données qui lui servent de base se renferment néanmoins dans des limites nécessaires, qui ne permettent pas de supposer une bien grande erreur dans notre détermination finale.

Quant aux circonstances dans lesquelles s'accomplit l'organisation inaugurée par les Brâhmanes, il faut nous résoudre à les ignorer à jamais. Il y eut sûrement des résistances et des luttes : de vieilles légendes en ont gardé la trace; mais là se bornent les notions qui peuvent se tirer des textes.

Il n'en est pas ainsi des lieux où fut inaugurée la nouvelle loi brahmanique. Sur ce point nous avons des indications tout à fait positives.

Les hymnes védiques nous ont conduits jusqu'à la Yamounâ supérieure [2]. Dans un des derniers hymnes du recueil où sont invoquées, comme autant de divinités protectrices, toutes les rivières du Sapta-Sindhou, et où ces rivières sont énumérées dans un ordre rigoureusement géographique en partant de l'Orient pour remonter au nord-ouest, les deux premières rivières nommées sont la Gangâ et la Yamounâ [3]. Au temps de la composition des derniers hymnes, les Aryas du Sapta-Sindhou s'étaient avancés jusqu'aux plaines de la Yamounâ et du Gange supérieur, et ne les avaient pas encore dépassées; les Hymnes, qui mentionnent si souvent les rivières près desquelles habitaient les tribus, parce que c'était sur le bord des cours d'eau que s'offraient de préférence les sacrifices solennels, les Hymnes, disons-nous,

[1] L'illustre Colebrooke. On peut se reporter à ce sujet à la fin de notre précédent article, numéro de la *Revue* du 15 juillet, 1861 p. 80.

[2] La Djemna des cartes, qui passe à Dehli.

[3] *Rig-Véda*, de M. Langlois, t. IV, p. 305. Cet hymne a été l'objet d'un commentaire étendu dans notre *Etude sur la géographie védique*, p. 12. Paris, 1859, in-8.

ne connaissent rien au delà du Gange. Dans l'*Hymne aux Rivières* que je viens de rappeler, le nom qui vient après la Yamounâ est celui de la Sarasvatî. La Sarasvatî est une rivière qui a ses sources au pied d'une des terrasses inférieures de l'Himâlaya, dans l'espace assez étroit qui sépare la Yamounâ ou Djemna supérieure du Satledj ou Çoutoudri [1]. Primitivement elle allait se réunir au Sindh; depuis de longs siècles ses eaux se perdent dans les sables du désert de Bhatnîr.

De nombreux passages des Hymnes invoquent la Sarasvatî, avec des expressions d'éloge et de prédilection. C'est « la plus belle, la plus aimable, la plus honorée parmi les sept sœurs [2]; ses ondes salutaires coulent pour protéger les Aryas [3]. » Vasichtha, un des chantres religieux les plus renommés des derniers temps védiques, composa un hymne en l'honneur de la Sarasvatî [4]. Il est clair qu'un établissement ârya s'était formé dans ce canton fertile, que traversent une infinité de cours d'eau tributaires de la rivière principale.

Dans les écrits brahmaniques des temps postérieurs, le nom de la Sarasvatî se montre sous un caractère bien plus remarquable encore; il nous apparaît alors entouré d'une auréole de vénération religieuse qui ne s'était attachée à aucune autre rivière célébrée par les chantres védiques. Ce n'est plus seulement la rivière aimable, belle et honorée des Hymnes : c'est la rivière *sainte*. Un territoire de cinq yodjanas de circuit [5], dont la rivière forme un des côtés, est, dans le Mahâbhârata, un lieu de sacrifice saint entre tous [6]; et aujourd'hui encore ce territoire est pour les Hindous un objet de singulière vénération. Ce caractère de sainteté s'étendait au pays tout entier baigné par la partie supérieure de la Sarasvatî. « Entre les deux rivières divines de Sarasvatî et de Drichadvatî, est-il dit au Livre de Manou [7], un espace se trouve renfermé; cette contrée, digne des dieux, a reçu le nom de Brahmâvarta [8]. La coutume qui s'est perpétuée dans ce pays, par la tradition immémoriale, parmi les classes primitives et les classes

[1] La Çoutoudri, dans l'Hymne aux Rivières, suit immédiatement la Sarasvatî. Le nom, par une suite de dégradations, a fini par prendre la forme barbare aujourd'hui en usage, Satledj.

[2] *Rig-Véda* de M. Langlois, t. II, p. 501, çl. 10.

[3] *Id.*, t. III, p. 168, çl. 2.

[4] *Ibid.*, p. 169.

[5] La mesure itinéraire que les anciens livres indiens désignent sous le nom de *yodjana* représente, dans sa mesure moyenne, une étendue de trois de nos lieues communes environ.

[6] Passage du IIIe livre cité par M. Lassen, *Ind. Alterthumsk.* I, p. 513 et 593, notes.

[7] Livre II, 17 sq. J'ai fait voir dans un autre travail (*Etudes sur la géographie védique*, p. 58) que la Drichadvatî ne peut être que la rivière Tchittang de nos cartes, qui coule au sud de la Sarsouti (la Sarasvatî), à une distance moyenne de trente à trente-cinq milles anglais.

[8] La terre de Brâhma, le dieu suprême des Brahmanes. Voyez ci-après.

mêlées, est déclarée bonne coutume. » Et le Code sacré ajoute immédiatement, énumérant les territoires qui bordent les deux côtés de la Yamounâ : « Le Kouroukêchtra, le Matsya, le Pantchâla et le Çoûraséna forment la contrée nommée Brahmarchi [1], voisine du Brahmâvarta. C'est de la bouche d'un Brâhmane né dans ce pays que tous les hommes, sur la terre, doivent apprendre leurs règles de conduite spéciales [2]. »

Cette distinction unique, ce caractère de sainteté profonde qui de temps immémorial s'attachent à la Sarasvatî et au pays qu'elle arrose, ont une cause, sans doute. Cette cause, les livres brahmaniques ne la mentionnent nulle part d'une manière expresse, non plus qu'aucun autre fait purement historique ; mais on peut la reconnaître à de nombreux indices. Tout annonce que c'est dans les provinces de la Sarasvatî et de la Yamounâ que s'est accomplie la transformation sociale et religieuse du peuple védique. Ce fut là, sans aucun doute, que les tribus reçurent de leurs Sages l'organisation définitive qui leur donna, avec l'unité politique, des institutions si profondément empreintes du génie théocratique ; ce fut là que, pour la première fois, elles furent constituées en une grande et forte nation, n'ayant qu'une loi comme elle n'avait qu'une langue et une croyance. C'est là, en effet, dans les fertiles campagnes qui commencent à la Sarasvatî et se prolongent au midi avec la Yamounâ, que s'élevèrent les premières cités dont il soit fait mention dans les légendes poétiques des temps anciens, — la seule forme d'histoire qu'ait connue l'Inde brahmanique ; c'est là, et dans la contrée comprise entre le Gange supérieur et la Gandakî, que se fondèrent les deux grandes monarchies collatérales de Tchandravança et de Soûryavança, la dynastie Lunaire et la dynastie Solaire, dont l'origine se perdait dans l'obscurité des plus anciens souvenirs. Une tradition immémoriale désignait comme les deux plus vieilles capitales de l'Inde ârienne, résidences successives des princes de la dynastie Lunaire, Pratichthâna et Hâstinapoura, la première au confluent de la Yamounâ et du Gange [3], la seconde sur la droite du Gange supérieur, non loin des dernières pentes de l'Himâlaya d'où le fleuve s'échappe pour pénétrer dans les plaines ; les princes de la dynastie

[1] La terre des Sages, des êtres divins.

[2] Manou II, 19 sq. Le Kouroukchêtra, le Matsya et le Çoûraséna, bordent, du nord au sud, le côté droit ou occidental de la Yamounâ ; le Pantchâla est entre la Yamounâ et le Gange.

[3] Le point le plus avancé dans cette direction qui soit signalé par les Hymnes, est Kâçî, la Vârânaçî des temps postérieurs, notre Bénarès actuelle. Un des derniers hymnes du Recueil sacré est attribué à un Pratardâna, roi de Kâçî (*Rig-Véda*, t. IV, p. 473, trad. par Langlois).

Solaire résidèrent à Ayôdhyâ, au nord de Pratichthâna [1]. Longtemps encore les tribus âriennes continuèrent de s'étendre à l'Orient en suivant le cours du Gange, comme autrefois elles s'étaient étendues dans le Sapta-Sindhou, soumettant, convertissant ou refoulant les populations aborigènes, élevant des villes, créant des établissements, fondant des principautés ou des royaumes, les uns indépendants, les autres subordonnés aux deux grandes monarchies primordiales. Mais on voit, par les deux grands Poëmes nationaux et par tous les anciens écrits brahmaniques, qu'aux provinces occidentales de la région du Gange, siége des premiers établissements postérieurs à l'époque védique, se rattachèrent toujours les souvenirs les plus chers de la légende héroïque et de la tradition religieuse.

C'est qu'en effet ces provinces de l'ouest, les territoires de la Sarasvatî et de la droite de la Yamounâ, que le Livre de Manou qualifie de terre de Brahmâ (Brahmâvarta) et de terre des Sages (Brahmarchidèça), furent indubitablement, pour les Aryas de l'époque brahmanique, le point de départ de la Loi nouvelle, et sans aucun doute aussi le centre du premier Collége de Brâhmanes qu'ait vu se constituer l'Inde antique. Là où s'accomplit la réforme, là résidait le réformateur. Et qu'une seule pensée, individuelle ou collective, ait conçu le vaste recueil de préceptes et de règlements qui porte le nom de Manou, et en ait dirigé la rédaction, c'est ce qu'attestent l'ordre, l'enchaînement et l'unité de ce Code de la société hindoue.

XX

On ne saurait méconnaître cette unité du Code brahmanique; mais les opinions sont partagées sur l'époque de sa rédaction, que les uns, et c'est le plus grand nombre, font remonter à une antiquité considérable, tandis que d'autres la font descendre à des temps postérieurs à l'expédition d'Alexandre.

Ces opinions ne sont pas aussi inconciliables qu'il le semblerait à première vue. Et si, du reste, on ne peut assigner une date précise à une œuvre qui, peut-être, appartient plutôt à une époque qu'à une année déterminée, elle fournit elle-même, en différents passages, des

[1] Toute cette géographie recevra les éclaircissements nécessaires dans la suite de notre étude, en même temps que l'analyse du Mahâbhârata et du Râmâyana nous conduira à dégager les éléments historiques qui se rattachent à ces origines.

indications qui permettent de lui marquer sa place, avec une approximation suffisante, dans l'ensemble de la littérature brahmanique.

En premier lieu, il est bien certain que ce recueil de lois civiles et de préceptes religieux, en tête duquel les Brâhmanes inscrivirent le nom de Manou[1], est postérieur aux derniers temps de la période védique, et probablement il en est séparé par un long intervalle. Le Code n'a pas créé l'ordre de choses qu'il décrit, il l'a consacré et réglementé. Il lui a imprimé l'inviolable cachet de l'autorité religieuse. Non-seulement les hymnes des Richis du Sapta-Sindhou, mais le rituel liturgique, bien moins ancien que les Hymnes, étaient réunis dans les Recueils (*Sanhitas*) tels que nous les avons aujourd'hui : ils sont mentionnés en plusieurs endroits du Code [2]. Il faut aussi se rappeler le passage où il est parlé de la coutume qui s'est perpétuée dans le pays voisin de la Sarasvatî « par une tradition immémoriale [3]. » Une indication analogue se tire de la langue même du Livre de Manou, qui est déjà le sanscrit classique, très-différent de l'idiome védique.

D'une part, donc, la rédaction des lois ou des prescriptions dont se compose le Code ne saurait être portée jusqu'au XIVe siècle avant l'ère chrétienne, époque aux environs de laquelle se place, nous l'avons vu, la réunion des Hymnes en un seul corps. D'un autre côté, on ne peut descendre non plus jusqu'aux temps bouddhiques, ni même, probablement, jusqu'à l'époque du Mahâbhârata. L'esprit général qui respire dans le livre de Manou rappelle encore à beaucoup d'égards l'esprit des temps védiques. On n'y connaît pas les dieux qui plus tard devinrent dominants dans le culte populaire, Vichnou et Çiva. Vichnou, nommé une seule fois [4], est encore un des Adityas subordonnés au dieu suprême, comme dans les invocations du Sapta-Sindhou ; le nom de Çiva n'est pas prononcé. Le culte de cette sombre divinité du panthéon brahmanique remonte cependant très-haut ; car il en est question dans les plus anciens écrits du bouddhisme. Ainsi donc, si l'on ne peut aller jusqu'au XIVe siècle, on ne peut non plus descendre jusqu'au VIe siècle, ni même au VIIe.

[1] Manou, dans la théosophie brahmanique, est le prototype de l'être pensant, de l'intelligence, *mens*. Dans le Véda, c'était le père de l'humanité, l'humanité personnifiée, *Manu*.

[2] « Après avoir trois fois récité dans le plus profond recueillement une Sanhitâ du Ritch, du Yadjous ou du Sâma, avec les parties mystérieuses, un Brâhmane est déchargé de toutes ses fautes. » Manou, XI, 262. Le Rig-Véda est encore cité aux stances 261 et 77 du même livre. Il faut observer toutefois que le livre de Manou, de même que les Brâhmanas, qui sont de beaucoup antérieurs aux grands Poëmes, ne connaissent encore que trois Védas. Le quatrième Véda, l'Atharva, est beaucoup moins ancien.

[3] Manou, II, 18.

[4] Au XIIe livre, çl. 121.

Un autre indice d'antiquité, et celui-là est des plus frappants, se tire des données géographiques. Au temps où nous reporte le Code, le monde ârya ne dépassait pas au sud la barrière des monts Vindhyâ. « Depuis la mer orientale jusqu'à la mer occidentale, est-il dit, l'espace compris entre l'Himâvat et le Vindhyâ est désigné par les Sages sous le nom d'Aryâvarta [1]. » En d'autres termes, l'Aryâvarta, ou terre des Aryas, répond précisément au bassin du Gange. Cette limite méridionale du Vindhyâ est aussi celle du Râmâyana et du Mahâbhârata; en ceci, les trois documents appartiennent à la même période. Et quoique l'intervalle d'une mer à l'autre soit ici marqué en général comme l'habitation des Aryas, on voit par un autre passage que du côté de l'orient au moins l'Aryâvarta n'atteignait pas pleinement à la côte; car au nombre des peuples non-âriens (des Kchatriyas dégradés, selon la phraséologie des Brâhmanes), on voit notés les Poundrâkas et les Odras [2], c'est-à-dire les populations du sud-ouest du Bengale actuel et de l'Orissa, dont les tribus intérieures, aujourd'hui encore, gardent le culte grossier des aborigènes [3]. Malgré l'absence de précision historique dans tous ces vieux documents, il est indubitable qu'en ceci encore ils représentent un état de choses très-antérieur à l'ère du Bouddha : il suffit, pour en juger, de leur comparer les plus anciens écrits de l'école bouddhique, où se montre une connaissance si particulière des contrées du Sud, en grande partie alors, et depuis longtemps sans aucun doute, converties au brahmanisme.

Quant au bassin du Gange en particulier, où se renferment les indications géographiques du livre de Manou, l'antique souvenir de la colonisation ârienne et de sa marche progressive se retrouve encore dans une curieuse légende du Çatapatha-Brâhmana, une des compositions les plus anciennes de la littérature hindoue postérieure aux temps védiques. Au temps où nous reporte cette légende, une rivière nommée Sadânîrâ [4] formait à la fois la limite extrême du territoire brahmanique et la séparation du Kôçala et du pays de Vidêha [5]. Or, à toutes les époques de l'histoire Kôçala et le Vidêha ont eu pour limite commune

[1] Manou, II, 22. Himâvat (abondant en neiges) est une dénomination synonyme d'Himâlaya (séjour des neiges); de la prononciation vulgaire du mot, Himâot, se forma l'*Emodus* des grecs.

[2] Manou, X, 44. Le texte range dans la même catégorie les Dravidas, qui sont les populations maritimes de l'Inde méridionale, au sud de l'Orissa.

[3] Voyez une notice de M. Stœhr sur le Singhbhoûm, dans les *Mittheilungen* de Petermann, n° 6 de 1861, p. 223.

[4] Le nom signifie « qui ne se dessèche jamais. »

[5] Albr. Weber, Zwei Sagen aus dem Çatapatha-Brâhmana über Einwanderung und Werbreitung der Arier in Indien, dans les *Indische Studien*, t. I, 1850, p. 171 et suiv.

la Gandakî, grande rivière qui descend de l'Himâvat et vient déboucher dans le Gange vis-à-vis du site actuel de Patna; l'Aryâvarta ne comprenait donc pas encore tout le bassin du Gange, mais seulement sa moitié occidentale, d'où il suit que le texte de Manou est postérieur à la légende du Çatapatha-Brâhmana. Un autre fait que l'on n'a pas assez remarqué, c'est que ni le nom du Sapta-Sindhou, ni les vastes territoires du nord-ouest auxquels ce nom s'applique, ne figurent dans le Code de Manou. Pas une seule allusion aux vieux souvenirs du temps des Hymnes. Pour les auteurs de la Loi nouvelle, tout commence à la Sarasvatî. C'est qu'en effet, nous l'avons vu, il s'était fait là une démarcation profonde entre le passé et l'avenir des Aryas. C'était là que le monde védique avait vu s'achever sa longue transformation; c'est de là que datait l'ère nouvelle du monde brahmanique.

Il résulte de cet ensemble de considérations que les diverses parties dont se compose le Code de Manou n'ont pu être promulguées ni après le VIIe siècle qui a précédé notre ère, ni avant le XIIe siècle. On peut adopter le IXe ou le Xe siècle comme époque moyenne; une détermination plus précise n'est guère possible, et importe peu. C'est à peu près à cette époque que s'est arrêté M. Wilson [1], aussi bien que M. Lassen et M. Max Müller. On peut remarquer, comme une de ces coïncidences qui se produisent fréquemment dans le mouvement historique de l'humanité, que Lycurgue, le premier législateur de la Grèce, a vécu dans le IXe siècle, vers l'époque probable du législateur indien, et que c'est aussi dans le même temps qu'Hésiode réunissait dans sa théogonie les traditions de la vieille école orphique, qui, en plus d'un point, ne sont pas sans analogie avec la cosmogonie du Livre de Manou, sur la filiation des dieux et l'origine des choses. Qu'une rédaction définitive du Code de Manou, où se glissèrent quelques additions, ait eu lieu postérieurement à l'ère bouddhique et même à l'expédition d'Alexandre, c'est ce que l'on est en droit de conclure d'un certain nombre de passages [2]; mais ceci n'affecte en rien l'antiquité générale du Code.

[1] On peut voir une note spéciale de ce profond indianiste, communiquée au récent éditeur des *Essays on Indian antiquities* de James Prinsep, vol. I, p. 223. (Lond. 1858.)

[2] On a cité particulièrement le 44e verset du dixième livre, où se trouvent mentionnés, parmi les peuples limitrophes du nord-ouest, les Yavanas. Il est en effet extrêmement probable que cette désignation se rapporte aux Grecs séleucides ou aux Grecs de la Bactriane, et qu'elle est conséquemment du IIe ou du IIIe siècle, ou tout au plus de la fin du IVe, dans tous les cas postérieure à l'expédition d'Alexandre, nonobstant les inductions de M. Lassen, qui tendraient à donner à ce nom, dans quelques cas au moins, une acception plus générale et plus ancienne (*Ind. Alterth.*, I, p. 801). Le nom de Pahlava, placé ici à côté des Yavanas, doit s'appliquer, comme nous l'avons fait voir ailleurs (au numéro de la *Revue* du 31 octobre dernier, p. 618), aux Bahlavi de la Bactriane, dénomination qui appartient aux premiers temps des Parthes ara-

XXI

Il importait d'être fixé sur ces points fondamentaux.

Nous allons pénétrer maintenant au cœur même de la société ârienne [1], telle que le Code brahmanique nous la fait connaître dans ses moindres détails.

Nous trouverons dans cet exposé l'occasion naturelle d'examiner plusieurs questions importantes, notamment l'origine des castes et leur développement historique. Nous pourrons montrer aussi, par un certain nombre d'exemples frappants, comment et sous quelles influences le naturalisme védique se transforma en une religion contemplative et toute métaphysique, qui contenait en germe l'idolâtrie grossière des temps postérieurs.

Le Code de Manou a trois grandes divisions :

Il formule les prescriptions religieuses ;

Il expose les préceptes politiques et les règles du gouvernement ;

Il récapitule les lois civiles sous leurs chefs principaux et en dicte l'application.

Mais la loi religieuse est la loi suprême ; elle enveloppe la société toute entière. Dans la société brahmanique, le droit politique ne repose pas sur l'histoire, ni la loi civile sur le droit naturel : le droit politique et la loi civile dérivent de la loi religieuse.

C'est ce que le législateur s'attache à montrer dès le début, en exposant l'ordre des créations et leur subordination [2].

Au commencement tout n'était que ténèbres.

Quand le temps fut venu, l'Être absolu, existant par lui-même, apparut dans sa splendeur et dissipa l'obscurité.

cides, c'est-à-dire au milieu du IIIe siècle avant notre ère, comme on l'apprend de Moïse de Khorân. D'un autre côté, il faut se garder d'appliquer aux Chinois, comme l'ont fait M. Lassen et M. Wilson, la mention des Tchînas qui se trouve ici à la suite des Yavanas et des Pahlavas, avec les Kirâtas, les Daradas et les Khasas. Ces Tchînas n'ont rien à voir avec le peuple du Milieu. C'est tout simplement une des grandes tribus de l'Hindou-kouch oriental, au nord-ouest du Kachmîr, et ils y ont encore aujourd'hui conservé leur nom, de même que les Daradas et les Khasas. On nous permettra de renvoyer, à ce sujet, à un morceau sur la Sérique de Ptolémée, qui forme un des appendices de notre troisième Mémoire *sur la Géographie grecque et latine de l'Inde*, p. 421. Paris, 1860, in-4.

[1] Nous ne devons pas encore employer le nom d'Hindous, qui n'existait pas alors dans l'acception que les Iraniens les premiers lui donnèrent et qui s'est perpétuée chez les étrangers.

[2] C'est l'objet du premier livre du Code.

Ayant résolu, dans sa pensée, de faire émaner de sa substance les diverses créatures, il produisit d'abord les eaux et y déposa un germe.

Dans ce germe, semblable à un œuf brillant comme l'or pur, éclatant comme l'astre aux mille rayons, naquit Brahmâ, le père de tous les êtres.

Par la seule force de sa pensée, Brahmâ sépara l'œuf primitif en deux parts, et en forma le ciel et la terre.

Le souverain Maître produisit une multitude de dieux et de génies.

Il institua le Sacrifice, et pour l'accomplissement du sacrifice, il créa les trois Védas éternels, le Ritch, le Yadjous et le Sâma.

Il créa de sa propre substance tout ce qui existe au ciel et sur la terre, les astres, l'atmosphère, les fleuves et les montagnes, les végétaux et les animaux.

A chaque être il assigna dès l'origine ses qualités, ses instincts, sa prédestination invariable.

Il créa la race humaine.

Il créa quatre classes d'hommes, et à chaque classe il assigna ses droits et ses devoirs.

De sa bouche il produisit le Brâhmane ; de son bras, le Kchatriya ; de sa cuisse, la Vaïçya ; de son pied, le Çoûdra.

L'Être éternel produisit dès le principe le Livre de la Loi, où sont consignées les Règles prescrites à tous les êtres.

Pour la conservation de la Création tout entière, il prescrivit des occupations différentes à chacune des quatre classes.

Aux Brâhmanes, il assigna l'étude et l'enseignement des Védas, et l'accomplissement du Sacrifice ; au Kchatriya, il imposa pour premier devoir de protéger le peuple ; au Vaïçya, il enjoignit d'élever les bestiaux, de labourer la terre et de faire le commerce ; au Çoûdra, il imposa pour seul devoir de servir les trois autres classes.

C'est par le respect des règles et la stricte distinction des classes que la société existe et se maintient.

XXII

Telles sont les bases fondamentales du Code brahmanique ; le reste n'en est que le développement et l'application.

Dans ces premiers linéaments on saisit déjà l'esprit tout entier de

cette législation théocratique, qui a Dieu pour auteur et les Brâhmanes pour interprètes.

La théogonie de Manou ne diffère pas au fond de celle que nous avons trouvée dans un des hymnes les plus remarquables du Rig-Véda [1]; c'est dans les additions que se montre le nouveau système.

Les Hymnes ne sont plus des invocations religieuses ou de vives actions de grâces, composées, dans le cours de plusieurs siècles, par les anciens Richis ou par les poëtes-sacrificateurs sur le bord des rivières du Sapta-Sindhou : ce sont des chants sacrés créés directement par Brahmâ, le nouveau dieu suprême, pour servir à l'accomplissement du Sacrifice. De même qu'aux temps védiques, mais d'une manière plus exclusive encore et plus absolue, le Sacrifice est l'acte par lequel l'homme se met en rapport avec le ciel. C'est, à vrai dire, tout le culte de l'Arya, culte qui, dans ces anciens temps, eut pour temple la voûte des cieux, pour autel une couche d'herbe consacrée, et dont l'efficacité reposait tout entière sur le minutieux accomplissement des rites. Seul initié à ces rites et dépositaire exclusif des textes qui les décrivent ou les accompagnent, le Brâhmane participa dès lors au caractère sacré de l'acte et de l'instrument. Mais la grande et radicale innovation, le trait dominant de l'ordre de choses nouveau inauguré par les Brâhmanes et la clef de voûte de tout le système, c'est la division du peuple ârya en castes héréditaires.

Cette institution, nous l'avons déjà dit, existait en germe au sein des tribus védiques ; elle est au fond de toutes les sociétés humaines [2]. C'est son caractère indélébile et héréditaire, c'est sa limite infranchissable, c'est sa consécration religieuse et d'institution divine, qui l'ont marquée d'un cachet si profond dans la constitution brahmanique, et lui ont donné, sur la destinée du peuple hindou, une influence que le même fait social, à différents degrés de développement, n'a eu chez aucun autre peuple.

En vain interrogerait-on les livres indiens pour y trouver la trace historique de l'origine des castes ; mais cette origine est écrite dans la nécessité même et dans le cours naturel des choses.

Elle fut le résultat de la conquête.

Elle est l'expression historique et sociale à la fois de l'asservissement d'une race ignorante, grossière, de facultés bornées, sans organisation politique, par une race infiniment plus développée et de facultés physiques et intellectuelles très-supérieures.

[1] Voyez la *Revue* du 15 juillet 1861.

[2] Voyez notre deuxième article, *Revue* du 30 juin 1861, p. 502.

Si regrettable que cela puisse paraître au point de vue abstrait de la morale absolue, si difficilement explicable que cela puisse être au point de vue physiologique, l'existence sur le globe de races humaines inégalement perfectibles, et la subordination des races inférieures aux races mieux douées et plus nobles, n'en sont pas moins deux faits universels, qui ont eu depuis l'origine des temps une immense influence sur la marche des choses et les destinées de l'humanité.

Nulle part cette influence des causes physiques sur le développement moral n'a été plus marqué que dans l'Inde.

Le Code brahmanique y définit quatre castes ; mais ces quatre castes forment deux groupes inégaux et profondément distincts. D'une part, les trois premières castes, unies entre elles (quoique dans une mesure inégale) par la communauté des droits politiques, des priviléges religieux et des prérogatives sociales, en même temps que par la communauté du nom[1] et celle des souvenirs nationaux; d'autre part la quatrième caste, comprise dans le même cadre social, mais à une distance immense au-dessous des trois castes supérieures, ne participant ni à leurs immunités ni à leurs priviléges, n'ayant dans ce monde que des devoirs à remplir, non des droits à revendiquer, portant enfin le nom de Çoûdras comme une note indélébile de sa condition inférieure, vis-à-vis de la noble appellation d'Aryas, réservée aux trois hautes castes[2].

Bien évidemment on est ici en présence de deux races, une race conquérante et dominatrice, une race conquise et asservie[3].

[1] Le nom d'Aryas ne s'applique, dans les anciens textes, qu'aux Brâhmanes, aux Kchatriyas et aux Vaïçyas; et plus tard même on voit la dénomination spécialement restreinte aux Vaïçyas, qui formaient en réalité la masse du peuple ârya, dont les Brâhmanes et les Kchatriyas étaient les deux classes nobles. C'est seulement au point de vue religieux que l'appellation d'Aryas embrasse les quatre castes.

[2] L'énumération et la distinction des quatre castes sont répétées en une foule d'endroits du Code brahmanique; citons seulement le quatrième çlôka du livre X : « Les classes sacerdotale, militaire et commerçante [les Brâhmanes, les Kchatriyas et les Vaïçyas] sont régénérées toutes trois [Dvidjas, ou deux fois nées]; la quatrième, la classe servile [les Çoûdras], n'a qu'une naissance. Il n'y a pas de cinquième [classe]. »

[3] M. Rud. Roth a developpé cette vue, il y a longtemps déjà, avec l'autorité de sa profonde connaissance des origines indiennes, dans son mémoire sur Brahma und die Brahmanen, *Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft*, Bd I, 1846, p. 82 et suiv. Tous les indianistes n'ont sur ce point qu'une seule et même opinion, M. Lassen, M. Wilson, M. Max Müller, M. Weber, etc.; et il est impossible en effet, en présence des faits et des textes, de s'en former une autre. Seulement M. Roth fait, au sujet des Çoûdras, une réserve qui peut être fondée pour certains cas particuliers, mais non, certainement, pour l'immense majorité des cas. « Je tiens la quatrième caste, celle des Çoûdras, dit-il, pour une race subjuguée par les conquérants brahmaniques, *que ce soit un peuple ârya établi antérieurement dans le pays conquis*, ou une population aborigène. »

On est en présence de deux races qu'un double lien a réunies sans les confondre : le lien politique, qui a enchaîné les vaincus à la nation conquérante ; le lien religieux, imposé par les conquérants comme un moyen de domination.

La quatrième caste a sa place dans le corps politique et dans la communauté religieuse ; à ce double titre elle fait *légalement* partie de la nation ârienne. Mais elle en fait partie par adjonction, non par le sang : ce ne sont point des Aryas.

Entre eux et les purs Aryas, il n'y a pas seulement une distinction de caste ; il y a une démarcation physique. Bien plus, c'est de cette différence physique que fut tirée originairement la désignation même des classes, ou pour mieux dire, la distinction de la dernière classe et des trois classes supérieures ; car le sanscrit *Varna*, qui se rapporte à ce que d'après les anciennes relations portugaises nous désignons par le mot caste[1], signifie proprement *couleur*. La quatrième caste, la caste servile, était littéralement, pour les anciens Aryas, ce que sont dans nos colonies les *hommes de couleur*, avec le même sentiment de mépris et d'antipathie[2] Et telle a été dans l'Inde la force de la prescription religieuse pour maintenir, à dater de la consécration des lois brahmaniques, l'absolue séparation des classes, qu'aujourd'hui encore, surtout dans les provinces du Gange, la distinction physique entre les gens de la dernière caste et ceux de la caste brahmanique, est aussi frappante qu'elle a pu l'être aux jours de Manou[3]. Entre la physionomie européenne du Brâhmane, dont le teint est presque blanc ou légèrement jaunâtre, et la peau fortement bronzée ou même tout à fait noire d'un Çoudra, il y a à première vue, sans parler de la dissemblance des traits, une différence dont il est impossible de ne pas être frappé ; et cette différence fait comprendre, mieux que tous les commentaires, la force du terme *Varna* employé dans le sens de caste. Il faut se rappeler que même dans les hymnes védiques une des épithètes de mépris

[1] *Casta*, lignée, race. Nous avons aussi emprunté au portugais ou à l'espagnol le mot *caste*, qui chez nous, avec une acception légèrement hostile, s'applique principalement aux classes nobles.

[2] Dans l'usage actuel des Hindous, le terme communément employé pour désigner les castes est *djât*, mot dérivé du radical sanscrit *djan*, qui est le même mot que le grec et le latin γένος, *genus*, race, famille, génération. Le terme *varna* ne s'emploie plus guère que dans un sens archaïque, appliqué aux castes de Manou.

[3] Nous avons à peine besoin d'avertir qu'en employant le nom de Manou, à l'exemple des Indiens, sous une forme individuelle, nous n'entendons nullement désigner une personnalité historique, qui n'existe pas, mais seulement rappeler une époque symbolisée sous ce nom, l'époque de la législation brahmanique.

fréquemment appliquées aux Dasyous, c'est-à-dire aux aborigènes, est celle de *Noirs*.

XXIII

Si évidente que soit l'induction qui se tire de l'analogie et du cours naturel des choses, pour rendre raison de la formation des castes indiennes, on voudrait aller au delà. On voudrait ressaisir au moins quelques traits historiques de cette époque primordiale; on voudrait reconnaître quelle part, dans cette organisation, appartient à la politique, quelle part à la religion.

En ceci, non plus que sur aucun point de l'histoire primitive des Aryas, les textes ne nous apportent de témoignage précis; mais on peut recueillir un certain nombre de faits dont le rapprochement jette au moins quelques lueurs sur cette question à la fois si intéressante et si obscure.

Une première remarque (elle appartient à M. Lassen), c'est que le nom de Çoûdra n'a pas de signification étymologique en sanscrit; d'où il suit que selon toute probabilité il faut y voir un nom propre, un nom de peuple, et que la véritable orthographe du mot est Soudra. Et en effet, des témoignages de diverse origine nous attestent l'existence d'un pays ainsi nommé, non dans les pays du Gange, mais dans les territoires du nord-ouest, aux approches de l'Indus. Dans l'Atharva ou quatrième Véda, ainsi que dans plusieurs endroits du Mahâbhârata, les Çoûdras ou Çoudrakas[1] sont mentionnés avec les Bahlikas et les Abhîras. La situation de ce dernier peuple à l'orient du bas Indus est bien connue, et les Bahlikas demeuraient dans la région sud-est de notre Pendjab actuel. Les historiens grecs de l'expédition d'Alexandre, nous font connaître, de leur côté, des *Sodri* ou *Hydracæ* (selon l'orthographe différente des écrivains)[2], sur la rive orientale du fleuve, aux deux côtés du confluent des eaux réunies du Pendjab; et enfin les chroniques locales des temps postérieurs y mentionnent également

[1] En sanskrit, la finale *ka* s'ajoute fréquemment aux noms de peuples ou de tribus.

[2] Le nom prend même la forme *Oxydracæ*, sans que l'identité puisse en être pour cela méconnue. Nous avons donné à ce point d'ethnographie comparée les développements nécessaires, dans notre travail déjà cité *Sur la Géographie grecque et latine de l'Inde*, 2e Mémoire, p. 116 suiv. et 153. Paris, 1858, in-4. On rapporte des Oxydraques qu'antérieurement à Alexandre ils servaient comme stipendiaires dans les armées des rois de Perse. Le sanscrit a également la forme Kçoudraka.

une population considérable sous le nom de Sohdo [1], (c'est la forme prâcrite ou vulgaire de Soudra), dont les restes figurent encore actuellement parmi les tribus aborigènes ou non-âriennes du Sindhi.

Voilà donc un peuple de Soudras, un peuple aborigène, dont l'existence est bien attestée, à partir de plusieurs siècles avant notre ère, dans les parties du Pendjab qui avoisinent la rive gauche de l'Indus. Ils s'y trouvèrent nécessairement en contact avec les Aryas du Sapta-Sindhou, quoique leur nom ne se rencontre pas dans les Hymnes; ils y sont confondus, sans aucun doute, de même que la plupart des tribus aborigènes que les Aryas eurent à combattre, pendant plusieurs siècles, dans la région des Sept-Rivières, sous la commune appellation de Dasyous. Qu'ils aient été soumis par le peuple conquérant, cela est bien certain, puisqu'on ne voit pas qu'aucune fraction des Dasyous, au moins de ceux des plaines, se soit soustraite à la domination des tribus védiques. On ne peut suppléer par des conjectures au détail des faits qui nous manquent; mais quand on voit les Aryas brahmaniques, immédiatement après leur extension en dehors du Sapta-Sindhou et leur établissement sur le Gange, appliquer aux populations aborigènes, soumises par leurs armes et réduites à un état voisin de la servitude, l'appellation générique de Çoûdras qui était étrangère aux pays gangétiques [2], on ne peut se défendre d'une induction naturelle, à savoir, que parmi les tribus subjuguées par le peuple védique dans le Sapta-Sindhou, les Soudras avaient été une des premières ou des plus notables, que par la suite des temps leur nom était devenu, dans l'usage commun, synonyme de tributaires ou d'esclaves, précisément comme le fut celui d'Ilote chez les Spartiates et de Davus (Dace) chez les Romains, et que lorsque fut rédigé le Code brahmanique ce nom de Soudra, sous la forme sanscrite de Çoûdra, fut employé dans ce sens et définitivement consacré. Dans l'énumération que fait le Code de sept catégories de serviteurs ou d'esclaves [3], le prisonnier de guerre est au premier rang. Nous ne voyons pas qu'on puisse trouver une explication à la fois plus simple et plus plausible [4].

[1] Dans Arrien, le nom des *Sodri* prend la forme *Sogdi*.

[2] La connaissance très-précise et très-détaillée que les Grands Poëmes et les autres documents brahmaniques nous donnent des tribus âriennes et non-âriennes de l'Aryâvarta, permet d'affirmer qu'aucun peuple ou tribu du nom de *Çoûdra* n'a jamais existé dans les provinces gangétiques.

[3] VIII, 415.

[4] On lit dans le livre de Manou (III, 197) : « Les Somapas sont les ancêtres des Brâhmanes ; les Havichmats, des Kchatriyas; les Adjyapas, des Vaïçyas; les Soukâlis, des Çoûdras. » Et le livre ajoute (çl. 198) : « Les Somapas sont fils du sage Bhrigou; les Havichmats, d'Anghiras; les Adjyapas, de Poulastya ; les Soukâtis, de Vasichtha. » Ce passage énigmatique fait

XXIV

La condition non pas seulement inférieure, mais servile du Çoûdra, est écrite à chaque page du Code. Le Vaïçya doit prendre soin des animaux utiles, cultiver le sol pour la subsistance commune, se livrer au commerce qui est une nécessité de la société et de l'État [1]; placés plus haut dans l'échelle des êtres, le Brâhmane et le Kchatriya ont à veiller au bien et à la sécurité de la race humaine [2]; le Çoûdra, lui, n'a qu'une fonction et un devoir, servir les trois autres castes [3] L'état d'abaissement et d'esclavage est tellement inhérent à sa nature, que même affranchi par son maître il ne sort pas pour cela de l'état de servitude [4] Acheté ou non acheté, le Çoûdra ne doit remplir que des fonctions serviles, car par sa naissance même il est destiné à ces fonctions [5]. Un Brâhmane peut en toute sûreté de conscience s'approprier le bien d'un Çoûdra, son esclave, « car un esclave n'a rien qui lui appartienne en propre [6]. » De même que le nom d'un Brâhmane doit exprimer la faveur et la félicité, celui d'un Kchatriya la puissance et la protection, celui d'un Vaïçya la richesse et la libéralité, le nom d'un Çoûdra ne doit exprimer que l'abjection et la dépendance [7]. On ne doit enseigner au Çoûdra ni la loi ni aucun rite expiatoire [8]. Des peines atroces sont infligées au Çoûdra qui aura adressé des paroles injurieuses à un Arya des trois castes supérieures : la moindre est d'avoir la langue coupée. Si c'est un Brâhmane qui a été offensé, un long stylet de fer brûlant sera enfoncé dans la bouche du coupable ; si un Çoûdra ose adresser à un Brâhmane un simple avis, une simple remontrance, on lui versera de l'huile bouillante dans la bouche et dans l'oreille [9]. Un Kchatriya ou un Vaïçya qui a offensé un Brâhmane n'encourt qu'une peine pécuniaire [10].

Un signe extérieur d'institution brahmanique était commun aux trois

évidemment allusion à quelque légende, et à une légende d'un caractère purement religieux, car dans les Brâhmanas, et dans tous les écrits de la plus ancienne époque brahmanique, Vasichtha figure comme le représentant, le symbole en quelque sorte, de la caste sacerdotale. Cette généalogie légendaire rentre dans la classe des textes qui, en rattachant par le lien religieux les Çoudras à la communauté âryenne, ouvraient devant eux, sans toucher à la position qui leur était faite dans le corps politique, l'espérance d'une place supérieure dans une future renaissance.

[1] Manou, XI, 326 à 333. — [2] *Ibid.*, çl. 327. — [3] *Ibid.*, I, 91. — [4] VIII, 414. — [5] *Ibid.*, 413. — [6] *Ibid.*, çl. 417. — [7] *Ibid.*, II, 31-32. — [8] VI, 80-81. — [9] VIII, 270 et suiv. — [10] *Ibid.*, 267.

hautes castes et interdit à la quatrième : c'était un cordon dont chaque enfant était revêtu à un âge déterminé par la loi religieuse. Ce cordon était l'emblème d'une seconde naissance, de la naissance spirituelle, infiniment supérieure à la naissance physique ; ceux-là seuls qui l'avaient reçu étaient regardés comme *dvidjas* ou deux fois nés. C'était la marque ostensible qui séparait l'Arya du Çoûdra [1].

Impitoyable pour la caste déshéritée des Çoûdras, la loi brahmanique, en compensation de leur vie d'abaissement et de dépendance, leur entr'ouvrait un coin moins sombre des mondes à venir. Le Çoûdra pouvait espérer une place plus élevée dans une nouvelle naissance ; mais c'était à la condition qu'il aurait fidèlement rempli dans celle-ci les devoirs qui lui étaient imposés [2]. Du reste, en même temps qu'il est strictement enjoint à chaque classe de se renfermer dans ses devoirs et ses occupations, « attendu qu'il vaut mieux se mal acquitter de ses propres fonctions que de bien remplir celles d'un autre [3], » il est recommandé au roi de maintenir strictement dans ses devoirs la classe des Çoûdras, qui, livrée à elle-même, « pourrait bouleverser le monde. » Et ce qui est remarquable, c'est que dans cette recommandation, la caste des Vaïçyas, c'est-à-dire la masse du peuple ârya, est associée à la classe des Çoûdras [4]. Le pouvoir auquel les Brâhmanes s'attachent à imprimer le caractère inviolable d'une délégation divine, a besoin d'un certain degré de compression même vis-à-vis de leur propre peuple, de ces tribus naguère si fières et si belliqueuses, chez lesquelles (les légendes épiques en font foi) l'esprit de leurs ancêtres n'était pas encore éteint.

XXV

Les règles de conduite du Çoûdra sont contenues dans un très-petit nombre de versets du Code brahmanique; car ces règles peuvent se renfermer presque dans un seul mot : soumission. Celles qui se rapportent aux Vaïçyas, c'est-à-dire au gros du peuple ârya, n'ont guère

[1] Manou, II, çl. 146 et suiv., et X, 4. L'usage actuel, qui très-probablement n'a pas varié depuis les temps de Manou, est le commentaire de ce passage du Code. Le cordon (yadjnopav ta) est passé par dessus la tête et se porte sous les deux aisselles. La cérémonie de l'investiture n'est pas moins solennelle que celle de la circoncision chez les Musulmans et de la première communion pour les catholiques. Sauf de rares exceptions, les Brâhmanes sont les seuls aujourd'hui dans l'Inde qui aient le droit de recevoir le cordon.

[2] Manou, IX, 335. — [3] *Ibid.*, X, 97. — [4] *Ibid.*, VIII, 418.

plus d'étendue ; elles se résument presque entièrement dans ce çlôka du premier livre : « Soigner les bestiaux [1], donner l'aumône, sacrifier, étudier les livres saints, faire le commerce, prêter à intérêt, labourer la terre, sont les fonctions allouées au Vaïçya [2]. » Huit çlôkas du neuvième livre développent ces indications en y ajoutant quelques détails qui fournissent un aperçu intéressant de ce qu'était alors le commerce dans l'Inde âriennc. Le Vaïçya, est-il dit, doit être informé du prix des pierres précieuses, des perles, du corail, du fer, des tissus, des parfums, des condiments. Il doit être instruit des avantages et des désavantages des différentes contrées ; il doit connaître les différents langages des hommes [3]. Le Vaïçya formait donc à la fois la classe agricole, la classe commerçante, et en même temps la classe industrielle de la nation ârya ; ce qui avait formé le gros des tribus pastorales et guerrières du Sapta-Sindhou, était maintenant la partie productrice du peuple brahmanique. On pourrait dire, si l'expression ne comportait pas des idées très-différentes à bien des égards, que les Vaïçyas étaient devenus la bourgeoisie des Aryas du Gange, comme les Brâhmanes en étaient la noblesse sacerdotale [4], les Kchatriyas, la noblesse militaire, et les Çoûdras aborigènes, les esclaves. Mais il y a, au total, bien plus de disparités que d'analogies entre l'état social que nous représente le Code de Manou et nos sociétés modernes ; c'est en lui-même qu'il faut étudier le peuple brahmanique, sans y chercher des analogies trop incomplètes pour donner des idées vraies.

Les professions et les industries nombreuses mentionnées dans le Code, annoncent un état social très-développé. Il est question non-seulement d'hommes qui construisent les maisons, mais de gens qui dirigent et maintiennent le cours des eaux [5]. C'était un art qui avait dû se perfectionner de bonne heure, dans un pays sujet aux débordements périodiques. Instruire les éléphants, dompter les taureaux, dresser les chevaux et les chameaux, étaient autant d'industries particulières [6] ; on avait du reste déjà la plupart de nos animaux domestiques, quadrupèdes ou volatiles [7]. Il y avait des boucheries, des distilleries, des moulins à

[1] Soigner les bestiaux doit se prendre dans le sens qui s'entend de nos éleveurs ou de nos fermiers, non dans celui de berger ou de pâtre ; car en plusieurs endroits du Code, ces dernières fonctions (abandonnées sans doute à des Çoûdras) sont déclarées impures (III, 154, 166, etc.).

[2] Manou, I, 90. — [3] IX, 326 à 333.

[4] Je ne dis pas le *sacerdoce*, ce qui donnerait de la classe des Brâhmanes une idée inexacte et beaucoup trop restreinte. Je reviendrai sur ce point.

[5] Manou, III, 162, 163. — [6] *Id., ibid.* — [7] IX, 55.

huile[1]; on extrayait le sucre de la canne[2]; on exploitait des mines[3]; on travaillait le cuivre et les métaux précieux, dont on faisait des vases ciselés et sans doute bien d'autres objets de parure ou d'usage domestique[4]. On fabriquait des étoffes de soie, de laine, de lin et de chanvre[5]; les tapis du Népâl avaient déjà la réputation qu'ils gardent encore aujourd'hui[6]. Il y avait des astrologues et des médecins[7]; et, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, on trouve des acteurs, des danseuses, des baladins, des lutteurs, des bâtonnistes[8]. La maison de débauche est un raffinement qui a devancé de près de trente siècles les exutoires analogues de notre civilisation perfectionnée[9]. Les jeux de hasard sont interdits, « attendu, dit la loi, que le jeu et les paris causent aux princes la perte de leurs royaumes[10]. » Est-ce une allusion à la légende des Pandavas? Dans un ordre de faits différent, on trouve mentionnés des associations commerciales[11], des entreprises pour le transport des marchandises dans l'intérieur, des voyages commerciaux sur mer[12], par quoi il faut entendre le cabotage sur certaines parties des côtes, et enfin jusqu'à des prêteurs d'argent[13]. L'intérêt légal de l'argent est fixé à un et quart pour cent par mois; l'intérêt toléré pouvait aller à deux pour cent[14]. Quant au principe de la propriété territoriale, il est défini d'une manière formelle. « Les sages ont décidé que le champ cultivé est la propriété de celui qui en a coupé le bois[15], » c'est-à-dire qui l'a défriché le premier. On ne voit là aucune trace de cet autre principe, introduit plus tard dans le droit hindou et dont les conséquences ont été si funestes, que la terre appartient au souverain[16]. Lorsqu'on donnait une terre à loyer, le produit revenait par moitié au propriétaire du champ et à celui qui en tirait la récolte[17].

XXVI

Ces côtés purement actifs de la société ne sont pas les seuls auxquels nous initie le Code brahmanique; il nous ouvre le sanctuaire de la famille, il nous en fait connaître les habitudes intérieures, il nous montre les traits caractéristiques des mœurs et des usages. Ces chapitres du Code ârya en sont pour nous une partie bien précieuse; ils sont le

[1] Manou, IV, 84, 85. Ces trois dernières professions sont déclarées impures. — [2] XII, 64. — [3] VII, 62. — [4] V, 112 à 114. — [5] V, 120; X, 87; XI, 168; XII, 64. — [6] V, 120. — [7] III, 163. — [8] VIII, 65; IX, 225 et 268; X, 45, etc. — [9] IV, 85; VIII, 362, etc. — [10] IX, 221. — [11] VIII, 4. — [12] VIII, 157, 406. — [13] III, 180. — [14] VIII, 140-141; X, 115. — [15] IX, 44.

[16] On peut voir à ce sujet un remarquable extrait du Mimânsâ rapporté par Colebrooke; *Miscellaneous Essays*, vol. I, p. 320 et suiv. — [17] IX, 53.

point de départ de l'histoire sociale de l'Inde, et nous permettent de juger dans quelles faibles limites se renferment les changements qu'elle a éprouvés depuis les temps héroïques jusqu'à nos jours.

La polygamie, que nous avons trouvée chez les Aryas védiques, s'était perpétuée chez les Aryas brahmaniques [1]; mais cet usage était nécessairement restreint aux riches, aux grands et aux rois, et aussi aux Brâhmanes. Il leur était d'ailleurs permis, comme nous le verrons, de prendre non pas des épouses légitimes, mais des femmes de seconde main, des concubines, pour appeler les choses par leur nom, dans la classe méprisée des Çoûdras. La loi reconnaît et énumère huit sortes de mariages, ou, pour mieux dire, huit sortes d'unions [2]; car le simple rapprochement par le désir mutuel ou par la violence est compté au nombre des mariages [3]. Les seuls modes honorables du mariage sont ceux où le père choisit pour gendre un Brâhmane ou un autre Dvidja, et donne à sa fille, en la livrant à l'époux, une robe et des parures. C'était la dot de l'épouse; recevoir au contraire des présents de l'époux, était regardé comme une chose illicite et vile : c'était trafiquer de sa fille, c'était vendre son sang [4].

Un Dvidja ne devait prendre une épouse qu'après avoir terminé son éducation religieuse. A vingt-quatre ans, il devait prendre une jeune fille de huit ans; à trente ans, une fille de douze [5]. Cette loi a été faite pour le chaud climat du tropique. Il était recommandé aux jeunes Dvidjas de se marier aussitôt que possible, afin de vaquer de bonne heure à l'accomplissement des devoirs [6]. C'est un usage dont il faut tenir compte dans les supputations chronologiques; il est clair qu'ici l'on doit compter non pas trois générations, comme chez les anciens Hellènes, mais bien près de quatre dans l'espace d'un siècle.

La loi, qui a en vue l'accroissement de la famille, prévoit et indique les cas où l'épouse peut être remplacée. « Une femme stérile doit être remplacée la huitième année; celle dont les enfants sont tous morts, la dixième; celle qui met au monde seulement des filles, la onzième; celle qui parle avec aigreur, sur-le-champ [7]. »

Ne donner à son mari que des filles est, on le voit, un cas de répudiation; cet article se ressent encore de la part inférieure que les sociétés primitives font à la femme. La même opinion s'est perpé-

[1] Manou, II, 216; IX, 149, etc. etc. — [2] III, 20 et suiv.

[3] « Lorsqu'un amant s'introduit secrètement auprès d'une femme endormie, ou enivrée par une liqueur spiritueuse, ou dont la raison est égarée, cet exécrable mariage, appelé le mode des Vampires, est le huitième et le plus vil. » III, 34.

[4] Manou, III, 31; IX, 98 et 100. — [5] IX, 94. — [6] *Ibid.* — [7] IX, 81.

tuée chez les Radjpouts, et y a donné lieu, comme on sait, à la pratique odieuse de l'infanticide. Le christianisme seul a moralement et légalement affranchi la femme; il lui a seul donné le rang qu'elle occupe dans nos civilisations modernes.

Il y a sur ce sujet de singulières contradictions dans les textes du Code brahmanique; ces contradictions, toutefois, sont plus apparentes que réelles, ou du moins elles se concilient (bien ou mal) dans l'esprit des Indiens. Tout en abaissant la femme [1], ils honorent l'épouse et la mère. Qu'on en juge par ces passages : « Les femmes mariées doivent être comblées d'égards et de présents par leur père, leurs frères, leurs maris et les frères de leurs maris, lorsque ceux-ci désirent une grande prospérité. — Partout où les femmes sont honorées, les Divinités sont satisfaites; lorsqu'on ne les honore pas, tous les actes pieux sont stériles. — Toute famille où les femmes vivent dans l'affliction, ne tarde pas à s'éteindre; mais lorsqu'elles ne sont pas malheureuses, la famille s'augmente et prospère [2]. » Nulle part on n'a rien écrit de plus beau que cette maxime : « Le maître spirituel (le gourou) est plus vénérable que dix sous-précepteurs; un père, que cent maîtres spirituels; une mère, que mille pères [3]. »

Je crains bien, cependant, que ceci n'ait été pour les Indiens plutôt une lettre écrite qu'un sentiment. Avec la précocité physique qui la fait passer presque sans transition de l'enfance à la maternité, et privée comme elle l'est de toute éducation intellectuelle et religieuse [4], la femme des climats chauds de l'Orient n'a jamais pu prendre dans la hiérarchie sociale ni une place fort élevée, ni une influence sérieuse. Aussi sa vie tout entière n'y est-elle qu'une longue dépendance. Enfant, elle obéit à son père; adulte, à son mari; vieille à ses enfants [5]. Son suprême devoir est de respecter son époux; son occupation journalière, d'élever ses enfants et de veiller à l'ordre domestique [6]. Veuve, elle

[1] « Manou a donné en partage aux femmes l'amour de leur couche, de leur siége et de la parure; la concupiscence, la colère, les mauvais penchants, le désir de faire le mal, la perversité. » Manou, IX, 17. Ajoutez un verset analogue du II[e] livre (çl. 213).

[2] Manou, III, 55-57. Ajoutez à ce passage le çlôka 131 du II[e] livre. — [3] II, 145. — [4] II, 67; V, 155. — [5] Manou, V, 148; IX, 3.

[6] « Mettre au jour des enfants, les élever lorsqu'ils sont venus au monde, s'occuper chaque jour des soins domestiques, tels sont, dit le législateur, les devoirs des femmes. » (*Id.* IX, 27). Et ailleurs : « Quoique la conduite de son époux soit blâmable, bien qu'il se livre à d'autres amours et soit dépourvu de bonnes qualités, une femme vertueuse doit constamment le révérer comme un dieu. » (V, 154.) Ces prescriptions de la loi indienne rappellent un passage du livre de Charron, où se reflètent les mœurs maintenant un peu vieillies de nos ancêtres (*De la Sagesse*, livre III, ch. XII) : « Les debvoirs de la femme sont, rendre honneur, reverence et respect à son mary, comme à son maistre et bon seigneur... Celle qui s'acquitte de ce debvoir faict plus pour soy et son honneur que pour son mary. »

doit rester fidèle à la mémoire de son époux, « elle ne doit même pas prononcer le nom d'un autre homme [1]. » Prendre un second époux, c'est encourir la réprobation générale, et renoncer au titre de femme vertueuse [2]. Il résulte clairement de ces textes, et de bien d'autres encore, qu'à l'époque à laquelle remonte le Code l'usage qui prescrit à la veuve de se brûler avec le corps de son époux, n'existait pas encore. Ceci est une nouvelle preuve, entre tant d'autres, de l'antiquité du livre de Manou; car cet usage barbare est mentionné par les premiers Grecs qui pénétrèrent dans l'Inde au temps d'Alexandre, et on en trouve déjà des exemples dans le Mahâbhârata [3].

Pour compléter cette esquisse de la famille chez les Aryas brahmaniques, notons que le droit d'aînesse était chez eux, comme chez les Hébreux, une loi fondamentale. Le fils aîné pouvait prendre possession du patrimoine tout entier laissé par son père; mais alors il devenait à son tour comme le père et le soutien de ses frères [4]. Ce droit est regardé comme un titre d'honneur et un privilége des Dvidjas, c'est-à-dire des trois castes âriennes; il est interdit aux Çoûdras [5] : « Il est ordonné à un Çoûdra d'épouser une femme de sa classe et non une autre; tous les enfants qui naissent d'elle doivent avoir des parts égales, quand même il y aurait une centaine de fils. » Dans la pensée des Brâhmanes, la concentration des héritages est pour les familles âriennes un principe de force, et leur dissémination un principe d'affaiblissement pour les Çoûdras.

Nous avons vu précédemment qu'au temps des Hymnes védiques les restes des morts étaient déposés dans la terre ; au temps de Manou, au contraire, l'usage de brûler les morts paraît être général [6]. Peut-être le bûcher était-il réservé originairement, comme chez les Grecs homériques, aux chefs et aux héros, et ne devint-il général qu'avec le cours du temps.

Un usage singulier avait lieu pour les enfants morts avant leur deuxième année : le corps était porté dans la forêt voisine, et on le déposait sur le sol sans même le recouvrir, — « comme un morceau de bois, » dit le texte [7]. Cet usage est tombé en désuétude, comme tout ce qui contrarie la voix de la nature.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

[1] Manou, V, 157. — [2] *Id.*, çl. 161 et suiv. ; IX, 64-65, etc.

[3] M. Lassen fait remarquer (t. I, p. 639, note) que le plus ancien exemple que l'on trouve d'une veuve montant sur le bûcher mortuaire de son époux, est celui de Madrî, l'épouse de Pândou. — [4] Manou, IX, 105 et suivants. — [5] IX, 157. — [6] IX, 318. — [7] V, 69.

LES SERMONS DU DOCTEUR SCHWARTZ

Sermons modernes (Predigten aus der Gegenwart) par le docteur Ch. Schwartz, premier prédicateur du grand-duc de Saxe-Cobourg-Gotha. — Un volume in-8, Leipzig, Brockhaus, 1862 [1].

Les deux sermons que nous publions aujourd'hui, le deuxième surtout, achèveront de donner à nos lecteurs une idée des tendances nouvelles dont le docteur Schwartz est un des représentants les plus marquants, et qui commencent à se faire jour dans une partie du protestantisme allemand, hollandais et même français. Il nous reste maintenant à les examiner, à les discuter, à peser leur valeur au point de vue de la rénovation du sentiment religieux. Ce sera l'objet d'un prochain article.

A. Nefftzer.

LA TOLÉRANCE

Le suprême tribunal qui soit érigé ici-bas pour connaître de ce qui est juste et vrai ; de ce que nous devons faire, et de ce que nous

[1] Voir la livraison du 15 juin, page 301.

devons laisser; de ce que nous devons croire et espérer; la source la plus profonde et la plus pure de toutes nos convictions; la dernière consolation et le plus sûr recours dans tous les doutes: — c'est la voix de Dieu dans notre âme, la voix de la conscience. Elle est pour nous la suprême certitude, le dernier mot de toute connaissance. Il n'y a rien de plus sûr ni de plus ferme dans le conflit des opinions, rien de plus haut ni de plus saint dans l'échelle des obligations et des devoirs. Là est la révélation de Dieu en nous, permanente, immanente. C'est cette voix que nous devons écouter, que nous devons susciter pour lui obéir: c'est pour elle que nous devons aiguiser l'ouïe de notre esprit, et sans elle nous ne devons rien entreprendre. A cette condition seule, nous pourrons nous estimer consciencieux. . . . .

Vous m'objecterez que la conscience elle-même est d'origine terrestre et temporelle. N'est-elle point le résumé final de tout ce que nous avons pu apprendre, de notre expérience externe et interne? N'est-elle point déterminée par l'éducation, par le milieu où l'on vit, par l'opinion publique autour de nous, et par toutes ces invisibles influences morales auxquelles nul ne peut complétement se soustraire? Oui, je le concède: la conscience elle-même est soumise à l'action de cette longue série de causes finales au milieu desquelles nous vivons; elle s'éveille, elle se développe dans le temps, et ce n'est que peu à peu et par de lents progrès qu'elle s'élève à un sentiment lucide, à la précision de langage, et à la certitude du jugement. Et néanmoins, je l'affirme, à travers tous ces sons terrestres, nous ne percevons pas moins la voix du ciel; à travers toutes ces lueurs de la terre, se fait jour le rayon éternel. Vous demandez encore: « Comment la conscience de l'individu pourrait-elle s'élever au-dessus de l'esprit de la communauté et des usages qui s'y sont spontanément établis, au-dessus de la loi que la communauté s'est donnée, au-dessus de la foi des pères, transmise de génération en génération comme un héritage vénérable? N'est-ce point là une insurrection de l'individu, de sa légèreté, de son caprice, de son obstination, contre la puissance supérieure devant laquelle l'individu doit rester courbé et qu'il a l'obligation de servir? » Et moi je vous demande à mon tour: Comment donc concevez-vous le progrès dans l'histoire, et la défaite de l'erreur et de la superstition, si ce n'est par la victoire de la personnalité, par la force de la conviction, née dans les profondeurs de la conscience? Et cela n'est-il pas vrai, avant tout, de la vie intime de l'esprit, c'est-à-dire de la religion? Oui, quelque forte que soit l'habitude et quelque vénérable la tradition dans les choses de la

religion, la dernière parole, la décision suprême, en tout ce qui touche notre vie intime et le sanctuaire de nos convictions, n'appartiennent pas moins à la conscience. Interrogeons-la sérieusement et avec application, examinons-nous avec sincérité, avec sévérité, comme devant le tribunal de Dieu, rejetons loin de nous l'esprit de passion et d'injustice, et alors, quand la voix intérieure a parlé haut et nettement, alors obéissons, suivons-la sans que rien plus ne nous arrête; car c'est Dieu lui-même qui nous a parlé. Oui, et il ne nous parle pas autrement. Il ne s'est point contenté de se révéler une fois, il y a longtemps, dans les livres sacrés que conserve l'Église; son discours est incessant dans les profondeurs de notre âme, et son esprit continue à sourdre du fond de notre poitrine; il nous parle à nous-mêmes, directement, dans toutes nos préoccupations personnelles, là où la lettre morte et passée ne nous peut donner ni secours ni conseil, là où nous réclamons une réponse précise à nos propres doutes, à nos propres questions, un conseil dans nos propres nécessités. Cette révélation vivante, perpétuelle et toujours présente, qui accompagne et protége notre vie tout entière, Dieu se l'est réservée en dépit de tous les livres saints du passé.

Et cette voix de la conscience n'est pas simplement une voix qui suit nos mauvaises actions pour les juger; elle accompagne, comme je viens de le dire, toute notre vie, le bien et le mal que nous faisons, tous nos sentiments et toutes nos actions. Elle ne nous juge pas seulement, elle nous donne courage, elle nous élève et nous affermit, quand tout autour de nous se trouble et prend peu; elle est la force de notre volonté, la joie de notre conviction, l'ancre de notre espérance. Et ce fondement de toutes nos convictions, cette inspiration suprême de nos volontés, ce dont nous répondons dans notre vie et sur notre vie, ce que nous espérons encore dans la mort, le saint des saints de notre conscience, voilà notre foi. Toute foi véritable relève de la conscience et n'a de valeur que dans la mesure où elle en relève; elle doit être née dans notre conscience et être incessamment confirmée par elle; elle ne doit pas être une part accidentelle de notre vie; non, elle doit en être le fondement inébranlable. Et périsse tout le reste, périsse toute croyance extérieure en des faits disparus, en l'autorité d'hommes, de récits et de livres! Ce qui appartient à l'histoire est dévolu à l'examen et au doute. Nous ne perdrons pas notre foi pour cela. C'est quand la foi n'a point ses racines dans la conscience, quand elle est reçue du dehors ou hypocritement simulée, quand elle est en contradiction avec notre vie et nos actes, quand notre conviction fléchit et que notre espérance tombe, c'est alors que nous sommes incrédules.

Texte ÉPITRE AUX ROMAINS, XIV, 4.

Qui donc es-tu pour condamner le serviteur? S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître. Mais il demeurera ferme, car Dieu peut bien l'affermir.

Je vous aurais volontiers lu en entier le chapitre XIV de l'Épître aux Romains, auquel est emprunté ce verset. Il prêche la tolérance des dissidents avec autant d'éclat et de puissance, aussi librement et aussi largement qu'on a jamais pu le faire aux temps les plus libres de l'Église. Ce sont les luttes des partis dans la primitive Église, des judéo-chrétiens et des pagano-chrétiens, qui préoccupent l'apôtre. Les pagano-chrétiens n'hésitaient pas à manger la viande des sacrifices païens, ce qui était une abomination pour les judéo-chrétiens. L'apôtre exhorte les premiers, les esprits plus libres, à ne point mépriser les seconds; et il exhorte les seconds, les timorés et les bornés, à ne point juger les premiers. Il reconnaît le droit de la foi forte et virile, aussi bien que de la foi faible et peureuse. Tous doivent se supporter et se respecter réciproquement, et nul ne doit mépriser ni juger l'autre. Et sur quel principe l'apôtre fonde-t-il cette tolérance réciproque? Sur celui-ci, que la foi appartient à la conscience et que ce qui appartient à la conscience appartient à Dieu, ainsi qu'il est dit avec tant de force et de beauté dans ces paroles : « Qui donc es-tu pour juger le serviteur d'autrui? S'il tombe ou s'il reste ferme, cela regarde son maître! » Et plus loin : « Ainsi donc chacun rendra compte de lui-même à Dieu! »

Approfondissons donc cette pensée, et demandons-nous d'abord : Qu'est-ce que la tolérance en matière de foi? Ensuite : Sur quoi est-elle fondée? Et enfin : Où peut-on la trouver?

C'est de la tolérance envers ceux dont la foi diffère de la nôtre que nous parlons ici, non du devoir qui nous est commandé envers les faibles, de cette patience et de cette longanimité envers les pécheurs, qui appartiennent si essentiellement au christianisme, et dont le Seigneur lui-même est le plus magnifique exemple. Ce qui nous occupe en ce moment, c'est purement et simplement la foi, non la vie morale, non par conséquent cette endurance qui est une des formes de l'amour, cette confiance de la force victorieuse du bien, accompagnée de l'humble conscience de notre propre faiblesse et du sentiment que nous-mêmes avons besoin de longanimité et de pardon. La tolérance envers les dis-

sidents paraît, hélas! encore plus difficile que cette longanimité, tant rarement on la rencontre, tant l'intolérance montre de variétés et de nuances, tant elle sait trouver d'exceptions et d'excuses. Oui, et l'on peut dire que ce que la plupart nomment tolérance n'est encore qu'une forme adoucie de l'intolérance.

L'intolérance, en effet, ne se manifeste pas seulement par les bûchers de l'Église, par ses cachots et ses pénitences. Bien souvent l'État reçoit de l'Église, qui proteste hypocritement de n'être point altérée du sang des incrédules, le triste office de la persécution. Il se charge de bannir, de transplanter les hétérodoxes, de mutiler pour eux le droit d'association et la jouissance des droits et des honneurs civiques, et il abaisse ainsi l'Église au niveau de la police. Mais ce n'est pas seulement sous ces formes brutales et odieuses que se manifeste l'intolérance. Combien souvent se cache-t-elle sous un mépris tranquille et confit en dévotions, et même sous les apparences de l'affliction et de la pitié! O mes amis, cette tolérance de la pitié, cette foi orgueilleuse qui vous regarde de haut, qui condescend à s'émouvoir en votre faveur, qui espère votre future conversion, en vérité, elle est souvent plus importune, plus blessante, plus insupportable que le fanatisme gonflé de haine. Et le prosélytisme aussi est une des formes de l'intolérance. Persécuter, condamner, convertir, ces trois termes se tiennent étroitement, et ne sont que des variétés du même zèle faux et aveugle, qui tour à tour s'emporte et se fait tendre, qui passe de la menace à la séduction, de l'incrimination aux caresses, et qui, s'il n'a point réussi dans ses entreprises de conversion, recourt ensuite à l'accusation et à la persécution. Or, réfléchissez-y bien! Ce zèle, ces efforts, ces pieuses importunités, est-ce de la foi véritable? Est-ce là ce que Christ a enseigné? N'a-t-il point dit, au contraire : « Quiconque n'est pas contre nous, est pour nous? » N'a-t-il point, dans la femme cananéenne, dans Marie Madeleine, dans le bon larron, reconnu et glorifié la foi, même sans formules ni confession, la foi dans son germe le plus primitif et le plus caché? Et son Évangile à lui, qu'était-ce donc, si ce n'est une tranquille et douce attraction de l'âme? Et sa parole qu'était-elle, si ce n'est la manifestation de sa vie, de sa lumière intérieure, de son doux amour, de son âme vouée à Dieu? Et n'a-t-il pas partout et toujours recommandé, prêché, honoré, ce que l'homme a de plus saint et de plus précieux, la liberté, la foi libre, spontanée, intime.

Non, certes, la vraie tolérance ne consiste pas dans le zèle et l'impatience, pas même dans l'impatience de la conversion. Et qu'est-ce donc que la vraie tolérance? Est-elle cette indifférence apathique qui ne se

soucie pas de la foi du prochain, parce qu'elle-même est vide de foi, et qu'elle estime la foi chose superflue et sans valeur? Non, cette tolérance-là n'est point la nôtre; c'est l'apathie, c'est l'hébêtement, c'est l'anéantissement de l'âme, ce n'est point la tolérance. Ou bien la tolérance n'est-elle, comme le mot semble l'indiquer, qu'une manière de supporter les dissidents, une concession imposée, la reconnaissance du droit des autres, mais du droit mitigé, mutilé, non du droit entier, égal, absolu, de toutes les convictions, de toutes les confessions, au libre mouvement, au libre développement? N'est-elle que cette tolérance de la pitié, qui se plaît encore à revendiquer, pour les communautés religieuses officiellement reconnues, des droits et des honneurs supérieurs, et interdits aux communions simplement tolérées? Oh! c'est là de la tolérance, si vous voulez, mais une tolérance basse et ignominieuse; ce sont les miettes jetées au mendiant, c'est le triste privilége que revendique l'orthodoxie, par la peur secrète de ne point demeurer assez forte contre l'incrédulité dans une lutte à armes égales, à champ égal, à jour égal, à droits égaux. Non, la vraie tolérance, c'est le respect, le respect de la personnalité étrangère et du libre développement de sa vie la plus intime, le respect de tout effort sincère et sérieux vers la vérité, sans acception du but où il peut tendre; le respect de la pensée, du caractère, de l'homme tout entier, de l'homme qui est infiniment supérieur à toutes les conceptions dogmatiques, à toutes les formules, à toutes les confessions. Voilà la tolérance que nous voulons, également éloignée de la pitié dévote et du sourire de la raillerie. La vraie tolérance, en un mot, est celle qui embrasse tous les hommes, tous, pour haut ou bas qu'ils soient placés, et quelle que soit la quantité de leur foi, et même s'ils semblent ne rien croire du tout, pourvu qu'ils soient debout, qu'ils cherchent et qu'ils luttent, et qu'ils aspirent à la vérité dans la sincérité de leur cœur.

Une seule direction de l'âme répugne et doit répugner à notre tolérance, si notre tolérance ne veut dégénérer en lâche faiblesse. Et cette direction, c'est l'intolérance. Une seule classe de croyants doit être combattue par elle à la vie et à la mort, avec les armes de l'esprit et de la vérité. Et cette classe, ce sont les hypocrites, les pharisiens de tous les temps, les éternels ennemis du Christ, qui passent les mouches au crible et avalent des chameaux, qui inclinent profondément la tête et n'en sont pas moins pleins d'orgueil, qui tiennent des prières dans les rues, même pour les incrédules, tandis que leur âme n'en est pas moins éloignée de Dieu. Voilà les sépulcres blanchis, les vipères venimeuses qui incriminent, calomnient et flétrissent leurs victimes, qui leur

dressent des embûches et les attaquent par derrière, en les plaignant de tout leur cœur, pour la plus grande gloire de Dieu, le service de l'Église, et la conservation de la saine doctrine.

Et si maintenant vous demandez : « Quel est le principe de la vraie tolérance, de cette tolérance qui respecte toute conviction étrangère dès qu'elle est sincère et sérieuse? » Nous répondons : Ce principe, c'est l'affirmation de la foi comme quelque chose de libre, qui ne s'impose ni par la contrainte ni par la menace ; qui ne se transmet pas par l'enseignement, mais qui doit naître et se développer spontanément dans la conscience; de la foi définie, comme quelque chose qui ne se laisse point enfermer en des formules générales, mais qui reçoit sa forme particulière des dons et de l'éducation de chacun; qui ne repose point sur un corps de notions et de doctrines, mais sur l'âme, sur l'homme tout entier, et sur la sérieuse aspiration de notre nature; c'est l'affirmation de la foi dans sa liberté, dans son originalité, dans sa vitalité et sa signification pratiques. — Oui, nous voilà au centre de notre question : le fondement de la tolérance, c'est que la foi appartient à la liberté, et sans liberté ne pourra jamais prospérer; c'est que personne n'est admis à empiéter, ne fût-ce que par son jugement, sur le droit sacré de la conscience; c'est que cette vie la plus délicate et la plus intime de notre être est blessée par tout contact brutal du dehors, par toute importunité sacerdotale, par toute immixtion violente; c'est que la foi doit se développer du dedans au dehors, tranquillement, librement et peu à peu, comme le germe qui longtemps repose dans la terre, et y pousse ses racines à l'abri du regard des hommes; c'est que ce saint des saints de l'âme, ce muet et sacré dialogue entre l'homme et Dieu, a droit au respect; c'est qu'enfin l'œil de Dieu pénètre seul dans ces profondeurs, que tout blâme est, ici, injuste et téméraire, et que Dieu s'est expressément réservé ce jugement. Comme dit l'apôtre : « Qui es-tu pour oser condamner le serviteur d'autrui? S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître. » Chacun doit rendre compte à Dieu de lui-même, parce qu'il s'agit de sa chose, de son salut. Chacun doit conquérir sa foi propre et qui n'appartienne qu'à lui, qui porte la forme de sa vie et la couleur de son sentiment. Cette foi personnelle, chacun a le devoir de la dégager, par son propre effort, de l'enseignement religieux, de l'école et de l'Église; elle doit être sa propre vie, l'expression la plus complète de son âme, son espérance et sa confiance, la somme de ses expériences externes et intimes, déterminée par les forces de son esprit, par l'éducation qu'il a reçue, par celle qu'il s'est donnée à lui-même, et par le milieu plus ou moins large dans lequel sa destinée l'a placé.

Quant aux doctrines et aux usages dont la foi paraît habituellement entourée, et que l'on confond si souvent avec la foi elle-même, ils n'en sont que l'enveloppe extérieure, et d'impuissants essais de définition; ils n'en expriment point l'essence intime, ils n'en donnent pas la vraie mesure. La foi n'est point l'idée qu'on se fait de Dieu, elle est la confiance, l'abandon de l'âme à Dieu; elle est la force et la joie qui élèvent nos regards vers Dieu, la confiance en lui avec laquelle nous supportons les épreuves, l'amour dévoué qui se vérifie dans le sacrifice.

Oh! si les hommes le savaient, s'ils savaient que l'essence de toute religion est l'âme elle-même et sa ferme confiance en Dieu, et son abandon à Dieu, et la sincérité, la fidélité de cet abandon! S'ils savaient que la religion ne consiste point en notions et en dogmes! Oh! comme ils laisseraient leurs vaines controverses, et la ferveur de leur prosélytisme, et leurs jugements haineux et leur pitié orgueilleuse.

Et le savent-ils donc? Voilà notre dernière question. L'Église chrétienne au moins a-t-elle su pratiquer sérieusement, dignement, la tolérance? Nous ne pouvons répondre affirmativement, et c'est une des plus sombres taches de l'Église chrétienne, qu'elle ait conservé la fureur de la persécution, héritage du judaïsme, du peuple élu, dont il est écrit qu'il extermina les peuples cananéens par l'ordre de Dieu. Et ne dirait-on pas que le prophète Élie, ce prophète qui égorgea quatre cents prêtres de Baal pour la plus grande gloire du Dieu Jéhovah, ne dirait-on pas qu'il a été l'ancêtre des docteurs chrétiens, des pères et des princes de l'Église chrétienne? Oui, un fleuve de sang coule à travers les siècles, et le christianisme est assis sur ses bords. Et l'on voit les opprimés réclamer la pleine et entière liberté de conscience, pour ensuite, vainqueurs à leur tour, oublier ce qu'ils avaient prêché. Cinquante ans à peine après les dernières persécutions des chrétiens par Rome payenne, on voit l'Église victorieuse commencer de répandre dans son propre sein le sang des hérétiques. Et de même, la réformation: à peine se fut-elle levée au nom de la liberté de conscience, qu'elle asservit les consciences de nouveau et ralluma les bûchers. Et s'il est vrai que le sang ne coula plus à flots, rappelons-nous que l'État prit en main la verge de fer, et poursuivit les dissidents par l'exil et la prison, par une oppression et des vexations sans fin. Oh! gardons-nous de regarder de haut, avec l'orgueil des pharisiens, l'esprit exclusif de l'Église catholique et sa fièvre de persécution; ne nous imaginons pas que notre Église soit si haut élevée en tolérance au-dessus de l'autre; et rappelons-nous au contraire, avec humi-

lité, l'oppression sous laquelle les catholiques ont gémi pendant des siècles dans la protestante Angleterre, les persécutions des réformés par les luthériens en Allemagne, la basse et mesquine pression, les innombrables vexations que l'Église et la police d'État ont si longtemps exercées contre ce qu'on appelle les communautés libres. Et si enfin, comme il faut l'espérer, l'oppression légale cesse complétement, si nos États protestants peuvent se débarrasser de cette ignominie, restera toujours, comme jadis entre le judéo-chrétien et le pagano-chrétien de Rome, le mépris secret et le jugement intérieur sur la foi d'autrui. La foi libre et forte méprise en secret la foi étroite et rigide, et celle-ci taxe l'autre d'incrédulité et la condamne. Oh! rejetons aussi loin de nous cette intolérance intérieure et ces jugements secrets, et commençons par donner l'exemple nous-mêmes, nous les libres penseurs, des entraves de la lettre élevés aux clartés de l'esprit. Nous qui nous croyons tolérants, connaissons-nous la vraie tolérance? La pratiquons-nous? Ne portons-nous pas la raillerie sur nos lèvres? Notre tolérance n'est-elle pas souvent de l'intolérance, ou bien la tolérance de l'incrédulité et non de la foi? Ne cache-t-elle pas souvent l'orgueil et le dédain? Commençons par nous-mêmes! Estimons, respectons la foi d'autrui, si encombrée qu'elle puisse être de toutes les idées accessoires dont l'école et l'éducation l'ont entourée; estimons et respectons-la, pourvu qu'elle soit sérieuse et sincère, pourvu qu'elle soit la manifestation de l'âme, et qu'elle se montre capable d'engendrer la vie et les œuvres de l'amour. Oui, apprenons de cette foi la sévérité, la fidélité, le scrupule même dans les petites choses, et rivalisons avec ses croyants dans les œuvres de la justice! Montrons-leur, par notre vie, que notre liberté n'exclut point la justice, et que, si nous la réclamons pour nous, nous la concédons aussi pleine et entière aux autres. Ne nous flattons pas d'avoir trouvé seuls le vrai chemin, et de jouir du monopole de la vérité; reconnaissons que nous ne pouvons que lutter et apprendre, montrons-nous toujours disposés à recueillir, partout où nous la trouverons, même chez nos adversaires, la vérité meilleure, et rappelons-nous toujours cette pensée : « Qui donc es-tu pour condamner le serviteur » d'autrui? S'il tombe ou s'il reste ferme, cela regarde son maître. » Amen. . . . .

LE CHRISTIANISME ET LA CULTURE PROFANE

Le christianisme et la science, le royaume de Dieu et la culture profane, combien de fois la vie réelle ne nous les montre-t-elle pas comme deux puissances hostiles, ou du moins comme deux puissances étrangères, indifférentes l'une à l'autre, comme deux grands courants issus de sources différentes, séparés par de hautes montagnes, et s'écartant de plus en plus, à mesure qu'ils s'éloignent de leurs origines.

Il y a bien eu un temps où ces deux puissances marchaient ensemble, la main dans la main; où la civilisation se propageait sous la protection du christianisme, et où les peuples reposaient sous la vaste ombre de l'Église. Dans ce temps, la lumière de la connaissance s'épanchait sur tous les cercles de la vie, avec les rayons de l'éternelle vérité, sur la famille et sur l'école, sur les tribunaux et sur les cours des princes. Les messagers de l'Évangile étaient en même temps des agents de civilisation; la douce parole d'amour tempérait les mœurs et faisait éclore les arts; refrénait les puissances brutales, et brisait la violence des passions farouches. Le pouvoir spirituel était vraiment alors le maître et le dispensateur de l'esprit; il éclairait les peuples, il élevait le genre humain.

Mais combien tout cela est changé! Ce ne sont plus des peuples primitifs que le christianisme a devant lui pour les convertir et les civiliser. Le monde moderne est sorti de l'enfance; il ne va plus à l'école. La religion est entourée d'une civilisation riche et variée, éclatante et profonde, d'activités de tout genres, d'une vie multiple qui ne réclame plus sa protection, et qui n'est point modérée ni dirigée par elle; d'une vie qui s'est développée librement, de son propre germe, dans son propre milieu, et dont nous voyons les fruits dans l'art et dans la science, dans le droit et dans les mœurs.

Et nous est-il permis d'estimer peu toutes ces choses exprimées par ces mots complexes de civilisation et de culture? Devons-nous dans un sentiment d'orgueil clérical les mépriser, en faire abstraction, comme de choses vaines et éphémères? Ou bien devons-nous provoquer à un combat hasardeux ces forces de la civilisation? Devons-nous, au nom du christianisme, leur déclarer une haine irréconciliable?

Non, certes, nous ne le devons pas, et ce n'est point ainsi que doit se dénouer le nœud difficile du présent. Nous ne consentirons pas à voir d'un côté l'ignorance stupide, le préjugé et l'esprit de caste s'allier avec la foi, la protéger et combattre pour elle; tandis que de l'autre côté, la culture raffinée de notre temps, la science libre, l'art et les intérêts de plus en plus développés et solidarisés, s'uniraient à l'incrédulité, à l'ironie, à l'indifférence, au dédain de ce qui vient de l'Éternel et, d'un désir inassouvi, aspire à l'Éternel.

Non, nos combats, nos efforts, nos laborieux progrès n'auront point cette issue désastreuse! Non, nous ne verrons pas cette scission douloureuse dans notre peuple, dans le peuple allemand, dans le peuple à la foi robuste et à l'âme profonde! Nous ne verrons point cette rupture consommée par notre Église, par l'Église protestante, née du doute et de la contradiction, fille et compagne de la science libre, et assez libre elle-même et assez forte pour supporter et surmonter même les erreurs de la science.

Oui, il existe une conciliation entre la foi et la science, une conciliation réelle, profonde, qui s'accomplit dans la conscience, et que le scrupule le plus délicat n'est lui-même pas admis à repousser; une conciliation aussi éloignée de toute faiblesse, de toute concession mondaine, de tout lâche abandon de la vérité supérieure, que de l'inflexible préjugé qui confine la foi dans les formules, les confessions et les rites, et qui veut enfermer dans le roc du dogme le fleuve d'eau vive.

Oui, il existe une conciliation, et elle s'opère quand la foi est véritablement intérieure, vivace et héroïque, et quand la culture, ayant pénétré jusqu'au fond de la personnalité, a transformé le cœur et le caractère.

Texte I, CORINTHIENS I, 23, 24.

Mais nous, nous prêchons Christ crucifié, un scandale aux Juifs, une folie pour les Grecs. Mais à ceux qui sont appelés, tant Juifs que Grecs, nous prêchons le Christ, la force divine et la sagesse divine.

Ces paroles de l'apôtre Paul nous fourniront la meilleure direction pour distinguer la culture fausse et hostile au christianisme, de la vraie, qui ne rougit pas de l'Évangile. L'apôtre lui-même se trouvait placé à la pleine hauteur de la science de son temps, non pas seulement de cette science qu'on enseignait dans les écoles juives, mais aussi de la sagesse et de l'éloquence grecques; il s'était assimilé la substance des penseurs

et des poëtes du paganisme; et, quoique personne n'eût plus que lui conscience de l'irrémédiable hostilité entre cette culture juive et païenne et l'Évangile de la Croix, il n'en resta pas moins inébranlable dans sa foi, dans sa foi qui lui disait que la vraie sagesse était cette folie divine, que la vraie force victorieuse était cette prostration sous la Croix, que la vraie et impérissable gloire était cette ignominie devant le monde.

Suivons-le donc et demandons-nous : 1° En quoi consiste la vraie culture, et 2° dans quelle relation elle se trouve avec le christianisme?

La culture est un bien que tout le monde ambitionne, mais qui en même temps est subordonné aux plus hautes, aux plus rigoureuses conditions morales. Qui ne voudrait appartenir aux classes cultivées? Qui ne rougirait de ne le pouvoir? Quel homme, pour indolent et lâche qu'il fût, ne chercherait au moins à polir ses formes dans ses rapports avec ses semblables, et à montrer des dehors, des apparences de culture. Mais souvent ce n'est justement qu'une apparence, un vernis brillant, une polissure illusoire, et, comme dit l'Écriture, un sépulcre blanchi. Je parle ici de cette urbanité, de cette attitude que réclame le monde, et qui est la culture de la forme et de la représentation extérieure de l'homme. L'intérieur peut garder et garde souvent sa brutalité primitive; là règnent sans entraves les penchants farouches, les passions hideuses et le vil égoïsme, voilés seulement d'une mince enveloppe, et toujours prêts à éclater, quand la passion rompt la bride, quand l'intérêt le requiert, quand la considération du monde ne se fait pas valoir. Cette culture extérieure, qui se révèle dans les manières et dans le costume, dans la forme des relations sociales et dans l'accomplissement des devoirs de politesse, est aujourd'hui très-généralement répandue, et non plus seulement dans ce qu'on appelle les hautes classes de la société; elle se propage de plus en plus, et tend à devenir un bien commun de l'humanité. Nous en plaindrons-nous? Non, certes! elle pose au moins une barrière extérieure; elle brise la sensualité brutale; elle constitue une puissance à laquelle il faut obéir, et qui est reconnue de tous, sous quelque nom d'ailleurs qu'elle promulgue ses lois : convenances, urbanité ou bon ton. Mais, encore une fois, combien cette culture qui sauve le dehors est souvent superficielle et fausse! enveloppe du mensonge, masque de la fraude, elle arrive à faire illusion à l'individu lui-même, et elle amortit alors ou même anéantit en lui le désir de la vraie culture; elle s'allie aux mauvais instincts de notre nature, et elle est toujours prête à nous fournir des excuses et d'hypocrites faux-fuyants; et dans le cas le plus favorable, elle n'est jamais, quand

elle reste isolée, que la culture de la forme et non de l'âme. Nous nous l'adaptons ; elle est le résultat de l'habitude ; nous ne l'avons pas élaborée en nous ; elle n'exprime point notre être ; elle n'a rien de commun avec notre nature intime, avec notre âme. Nous sommes prévenants, non par bonté de cœur, mais par nécessité de politesse ; nous faisons des concessions, non parce que nous avons su nous vaincre nous-mêmes, mais parce que les devoirs de société l'exigent.

Mais à présent, de cette culture du dehors, montons à un degré plus élevé, à la culture de l'esprit, de la connaissance et du goût, telle que nous pouvons l'acquérir par l'étude de la science et de l'art, par l'observation, par une riche expérience, par les voyages et le commerce avec les hommes, par l'école et par la vie. Nos connaissances s'étendent, notre intelligence se développe, notre esprit se fait plus pénétrant ; nous devenons capables d'apprécier avec compétence les hommes et les choses, les évolutions de l'histoire et les grands enchaînements de la vie générale ; nous nous élevons au sentiment de tout ce qui est grand, de tout ce qui est beau, de tout ce qui jaillit des profondeurs de l'âme. Et notre point de vue s'élargit ; il dépasse les préjugés et les petitesses des partis et de l'esprit de corps, et les barrières de la convention, et les banalités quotidiennes. Et, à mesure que nous plongeons plus avant dans l'économie universelle, et que nous voyons la multitude d'habitations que Dieu y a préparées, nous modérons, nous adoucissons notre jugement sur ceux qui pensent autrement que nous, ou dont la foi diffère de la nôtre ; nous leur pardonnons de n'avoir point choisi la grande route, de n'avoir point coulé leur pensée et leur foi dans le moule de l'Église, et de ne point porter leurs prières au temple de Jérusalem, pourvu qu'ils prient en esprit et en vérité. A ce degré supérieur de culture, l'esprit est ouvert à toutes les lumières ; il embrasse, ou du moins il peut embrasser la somme et l'enchaînement de toutes les expériences de l'humanité, l'ensemble de vues et de jugements que le passé a transmis au présent et qui, s'enrichissant et se développant toujours, va passant de génération à génération. Cette culture, c'est le résultat de l'histoire, que chacun a le devoir de s'assimiler, que nul ne peut négliger, s'il a la prétention d'être un représentant vivant de son temps et de collaborer à la destinée humaine. Et c'est cette même culture que nous trouvons si fréquemment, surtout chez les esprits plus pénétrants, plus nourris, plus ouverts, en état d'hostilité flagrante ou d'aversion dédaigneuse et muette contre le christianisme, du moins contre le christianisme que l'on considère comme traditionnel et officiel, contre ses catéchismes, ses cultes et ses

Églises. Et cette opposition n'est autre chose que l'opposition de l'intelligence et de l'ignorance, des esprits larges et des esprits bornés, de la libre humanité et de l'esprit de caste. Les esprits cultivés reconnaissent bien en eux-mêmes le Dieu vivant et ses révélations éternelles dans la nature et dans la conscience, dans la vie des individus et dans la destinée des peuples; ce qu'ils n'admettent point, ce sont ces révélations spéciales que l'Église veut connaître uniquement, ces révélations circonscrites dans un cercle étroit, confinées à la Judée, accompagnées de miracles extérieurs, enfermées dans des livres sacrés. Ces révélations leur semblent une diminution, une dégradation du grand Dieu et du souffle de son esprit. Or ici, sur le terrain de la doctrine et de la science, dans le conflit entre la connaissance libre et large de la nature et de l'histoire, et les dogmes étroits de révélation, de miracles, d'inspiration, d'incarnation, de trinité, ici il n'y a point de conciliation entre les uns et les autres; un large fleuve les sépare; ils se contemplent de l'une à l'autre rive, les croyants lançant à leurs adversaires des sentences de condamnation ou des expressions de pitié, les adversaires répondant par le mépris, ou cuirassés d'indifférence.

Et cependant il existe une conciliation entre les deux puissances; elle existe entre le christianisme simple et pratique et la vraie culture du cœur.

Eh bien donc, considérons le troisième et suprême degré de culture, par lequel seul la culture de l'esprit, celle que nous venons de décrire, acquiert son dernier achèvement et sa pureté véritable. Cette culture est celle du cœur et de la volonté; elle a ses racines et son point de départ au centre même de la personnalité humaine, elle n'emprunte rien, elle ne s'adapte à rien, elle tire tout de son propre fond, elle est la libre, sincère et complète expression de l'âme; elle réside au cœur de la place, et de là elle envoie dans toutes les directions, sur toutes les formes et sur tous les dons de l'homme, le chaud rayonnement de l'amour; elle nous emplit de hautes pensées; elle allume en nous de nobles désirs; elle rectifie, élève et affermit nos élans vers le beau et le vrai; elle fait de l'amour du bien notre partage durable et notre nouvelle nature. Dans cette culture du cœur, tout est sincère, profond, original, simple, logique et plein d'harmonie; l'homme s'est reconnu, et il s'est maîtrisé; il est descendu en lui-même, et il s'est transformé; il a lutté et il a vaincu; il a brisé l'égoïsme instinctif, il a tué en lui le vieil homme.

O mes amis, cette culture du cœur seule vous préservera de toute exagération et de toute aberration de la culture, de la science mal di-

gérée, des folies de l'imagination, du pédantisme superficiel, de la subtilité prétentieuse, de la dépravation de l'esprit, du fanatisme trouble, du gaspillage du sentiment, de la raillerie frivole des choses saintes, de la vanité enfin, qui corrompt tout. Et cette culture du cœur, pour austère et simple qu'elle paraisse, elle s'approprie si bien ensuite à tout ce qui est beau et vrai, à toutes les richesses de l'intelligence, à toutes les délicatesses du goût ! Sur toute science et sur tout génie elle répand sa paix, sa douceur, son harmonie, sa bonté, sa sérénité.

Et c'est là le point où le vrai christianisme et la vraie culture se rencontrent et se confondent.

Mais qu'est-ce donc que le vrai christianisme ? me demanderez-vous. Et comment peux-tu te flatter de distinguer entre le vrai et le faux, entre le noyau et l'écorce, entre le simple évangile du cœur et le dogme déduit, construit et pétrifié. Je répondrai d'abord que nous sommes bien forcés de distinguer, puisque l'histoire distingue elle-même ; puisque non-seulement nous voyons opposées l'une à l'autre les trois grandes communautés, la grecque, la catholique romaine, et la protestante évangélique, toutes les trois avec d'égales prétentions à la possession du vrai christianisme, mais que même les petites sectes, les bannies et les expulsées, pour avoir été mises hors de l'Église, ne doivent pas, par cette seule raison, être considérées comme mises hors de la vérité ; puisqu'enfin tant d'âmes austères, tant d'esprits qui cherchent et qui luttent, se sont détournés de la grande Église, et se sont bâti leur temple dans les profondeurs de leur être. Nous sommes donc fondés à demander : Où est le vrai christianisme? Où est l'erreur ? Où l'enveloppe éphémère et les manifestations changeantes ? Où l'opinion populaire et le dogme sacerdotal ? Où le fond et l'esprit éternel ? Où est ce qui vit et survit ? Qu'est-ce qui a donné au christianisme sa victoire sur le monde il y a dix-huit cents ans, et qu'est-ce qui lui donne encore aujourd'hui sa force et son droit ?

Si donc, en dernière analyse et par leur fond, le christianisme et la culture sont identiques, qu'ils accompagnent alors notre vie dans une étroite et cordiale alliance ; que les temples de l'art, que les portiques de la science s'élèvent en paix à côté des églises de Dieu. — Et s'il n'en est pas ainsi, la faute en est tantôt ici, tantôt là, tantôt à la culture dépravée, tantôt à la foi dépravée et figée en symboles : à la culture dépravée, comme aux temps de l'apôtre, où la croix et sa sainte austérité étaient une folie pour la sagesse frivole et voluptueuse des Grecs ; à la foi dépravée, comme si souven tdans l'Église, et encore de nos jours, quand la simple croix a disparu sous la végétation

parasite des doctrines et des formules. Et combien de fois il y a erreur et malentendu des deux côtés! Combien de fois les esprits les plus généreux et les mieux doués, placés aux cimes de l'humanité, se sentent poussés hors de l'Église, hors de ses murs étroits, où ne peut plus pénétrer le grand souffle de la révélation de Dieu dans la nature! Combien il est difficile au christianisme, quand il a abandonné son vrai siége dans le cœur de l'homme, de regagner le cœur de l'humanité! Et, quel spectacle douloureux et tragique, quand nous voyons errer çà et là, dans l'isolement et sans consolation, de grands esprits, touchés pourtant du génie divin, et sur le front desquels brille le sillon des pensées éternelles; quand nous entendons notre grand poëte gémir et murmurer: « Paix, ô paix, viens, descends dans ma poitrine, » quand il met à nu ses luttes intimes, disant: « Deux âmes, hélas! habitent dans mon cœur, et l'une voudrait se détacher de l'autre! » Quand nous saisissons dans toute sa vie et dans toute sa pensée le trait d'une profonde et incurable nostalgie, et quand à la fin il confesse ouvertement que la muse peut bien accompagner la vie, mais non la diriger, qu'elle ne guérit point les blessures de la terre, qu'elle n'introduit pas l'âme à la paix véritable!... Oh! l'Église a un grand péché sur la conscience, le péché de son exclusisme et de son intolérance, de son étroit esprit de caste et de l'organisation de ses représentants en caste; le péché surtout de cette mesquine et matérielle conception de la révélation, qui vient du judaïsme, et qui est le judaïsme dans le christianisme. Il faut que l'Église tout entière, il faut que chaque apôtre et représentant de ses doctrines expulsent au plus tôt cette conception, cette illusion qui s'imagine rehausser la révélation divine, en en réservant le privilége à certains temps et à certaines personnes; cette erreur puérile, qui place le Dieu des miracles au-dessus du Dieu des lois naturelles et de l'ordre moral. Il faut que l'Église s'informe de la science, qu'elle se mette au pas des esprits, qu'elle recouvre le sens de la nature, qu'elle apprenne à saisir la révélation de Dieu dans la nature tout entière, dans l'histoire tout entière, comme un vaste enchaînement, comme une grande unité, comme une magnifique harmonie. Il faut qu'elle apprenne le langage et qu'elle apprécie les pensées de son temps; il faut qu'elle désapprenne son banal gémissement sur l'incrédulité du monde, laquelle incrédulité n'est souvent que l'élimination pleinement justifiée de notions antichrétiennes.

La faute, pourtant, n'est point à l'Église toute seule. C'est le cœur aussi, le cœur indompté qui recule devant la haute austérité

de l'Évangile, qui se dérobe à son avertissement et au devoir du retour, et qui s'étourdit en vaines satisfactions et en jouissances frivoles. Oui, c'est la face austère du christianisme, c'est la croix si haut dressée, qui nous troublent dans la sereine volupté de l'existence. C'est l'amertume de la connaissance de nous-mêmes, que nous ne voulons pas souffrir; c'est la douleur tranchante que nous ne pouvons pas supporter; c'est notre propre moi que nous fuyons. Oh! puissions-nous nous maîtriser, nous gagner nous-mêmes, et mourir pour vivre, afin que nous puissions dire avec l'apôtre : « Nous prêchons Christ crucifié, la force divine et la sagesse divine. » Amen!

LES FILLES ROMANESQUES

DEUXIÈME PARTIE [1]

A MADAME ALINE BERNARD

Garlan, 25 mai 1858.

Aline ! Aline ! pourquoi ne puis-je aller vers toi ? ou plutôt, pourquoi suis-je revenue ? Pourquoi l'ai-je revu, lui ? Pourquoi ai-je porté à mes lèvres cette coupe enivrante de l'espérance, où je ne devais trouver que la déception amère ? Si ma mère ne m'avait pas rappelée, les faits ici restant les mêmes, je n'aurais pas eu beaucoup à faire pour passer de ma tristesse résignée à la certitude de l'oubli ; tandis qu'aujourd'hui, si insensé qu'ait été mon rêve, je ne puis ni ne veux en accepter le réveil.

Aline ! c'est Renée qu'il aime ! Je suis jalouse de ma sœur. C'est horrible, mais c'est ainsi ! Je me suis longtemps refusée à l'évidence ; j'ai nié ce que voyaient mes yeux, ce qu'entendait mon oreille, ce que surtout sentait mon cœur. J'ai fui la lumière ardente qui m'aveuglait. Je me suis renfermée dans ma chambre des jours entiers, de peur d'avoir à acquérir des preuves nouvelles, et me figurant presque que, du moment

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er juillet 1862. — Droits de reproduction et de traduction réservés.

où je cesserais d'en être témoin, les choses n'existeraient plus. Eh bien ! aucun raffinement ne devait manquer à mon martyre. Cette vérité dont je ne pouvais me décider à admettre la pensée, j'ai dû l'entendre de sa bouche. C'est Olivier lui-même qui m'a signifié mon arrêt.

Ah ! avec quelle ivresse férocement égoïste, il me parlait de son amour pour une autre ; de l'irrésistible fascination qui l'entraîne vers elle, et des héroïques efforts qu'il est capable de faire pour l'obtenir ! Quelle passion dans ses yeux, quelle éloquence dans sa parole, quelle conviction d'avoir à donner autant de bonheur qu'il en demande ! Je m'imaginais par moment que c'était de moi, comme à moi, qu'il parlait, et s'il n'avait tenu mes mains dans les siennes, je me serais, en mon délire, jetée dans ses bras, pour lui donner à jamais tout entier mon cœur en échange du sien. Mais, chaque fois, j'étais ramenée à la réalité cruelle par un mot qui revenait sans cesse ; il m'appelait *sa sœur !* Sa sœur ? Ce titre, qu'au temps de mon esclavage, j'avais à peine ambitionné, et dont il y a un mois à peine, je me serais encore contentée ; ce terme d'affection me retombait sur le cœur comme une raillerie, comme une injure, comme un blasphème. Sa sœur ! C'est-à-dire le constant et impassible témoin d'un bonheur qui aurait pu, qui devait être à moi ! la discrète et dévouée confidente de leurs espérances aujourd'hui, et plus tard, peut-être, de leurs ivresses ! O ironie plus amère encore que la torture! se voir jeter en aumône les miettes du festin que l'on avait cru partager !...

Folle que j'étais ! Chaque jour, je remettais à t'écrire, m'obstinant à espérer pour moi-même, lorsque j'avais réussi à me figurer que rien de ce qu'avait redouté ma mère n'existait. Olivier ne s'occupait exclusivement ni de Renée ni de son amie. Il regardait, il est vrai, plus souvent ma sœur ; mais s'étant aperçu un jour que je remarquais sa contemplation, il me parla avec un enthousiasme tout artistique de sa beauté, et ajouta tout naturellement :

« Comme elle vous ressemble, Jane ! Je crois *nous* retrouver ici, il y a six ans.

— Regretteriez-vous ce temps ? lui demandai-je, en l'observant.

— Pas beaucoup aujourd'hui, je vous l'avoue. Il vaut décidément mieux être homme qu'enfant. C'est très-joli de regarder voler ses rêves; mais il est encore meilleur de pouvoir les saisir. »

Quelle était sa pensée? Dans ma constante préoccupation de le deviner, j'oubliais le plus souvent de répondre à ses paroles, et je perdais l'occasion de les lui faire développer. Une autre fois, il me disait :

« Combien je déplore de ne savoir peindre que le paysage. J'aurais fait d'après vous, Jane, un merveilleux portrait.

— Mais, lui répondis-je, il me semble que ce ne sont pas des paysages que vous restaurez dans le pavillon.

— Chut ! ne me trahissez pas, répliqua-t-il en riant. Si votre mère se doutait de mon ignorance, elle aurait lieu de craindre que je lui gâte nos nobles ancêtres, et elle me mettrait à la porte, comme un présomptueux que je suis, de m'être chargé de les réparer. Or, je me trouve trop bien ici, pour désirer m'en aller. »

Qui donc le retenait ? En le voyant, après s'être fait enfant avec Renée et Marcelle ; après s'être montré avec elles brillant, rieur et même paradoxal ; en le voyant revenir toujours vers moi aussi enjoué mais plus réellement affectueux ; en me sentant traitée par lui en égale ; il me semblait à moi aussi *nous* retrouver ici, il y a six ans. Je me disais que si un homme supérieur et sérieux se prête en souriant aux innocents caprices de jeunes filles fantasques et charmantes, il ne peut songer à associer à sa vie qu'une femme, dont il puisse être apprécié et compris ; et je me sentais si bien cette femme, qu'il me semblait avoir rêvé mon triste mariage, et que, vierge de seize ans, je pressentais encore le premier aveu d'Olivier. Il ne faisait jamais la moindre allusion à ce qui s'était passé depuis, et M. de Meslay ne paraissait pas avoir jamais existé pour lui. Était-ce indulgence pour une erreur d'enfant dont il ne voulait pas faire la femme responsable ? Était-ce indifférence pour une trahison pardonnée, parce qu'il avait cessé d'en souffrir, ou n'en avait jamais souffert ? O incertitudes cruelles mais enivrantes ! combien je vous regrette ! Quelles bouffées d'espérances folles m'inondaient le cœur parfois, après mes heures les plus amères et les plus découragées ! Avec quelles puériles joies, je redoublais pour lui d'attentions et de prévenances ; avec quel soin jaloux je choisissais les plus belles fleurs pour en orner sa chambre ; comme je savais déterrer à tout prix à Morlaix, ou même faire venir d'ailleurs, la musique pour laquelle il avait témoigné quelque préférence ! Eh bien ! quoique ce fût le plus souvent Renée qu'il en remerciât ; quoique jamais, dans nos nombreux tête-à-tête, il ne lui échappât ni une parole ni un regard précis, qui eût l'air d'un regret de notre passé ou d'un espoir pour un avenir commun, j'avais tant besoin de croire, que je m'attachais à des brins de paille à défaut de branches, et que j'ai été foudroyée, avant d'avoir vu l'éclair !

Ce matin, ayant vu sortir successivement du pavillon où travaille Olivier, Marcelle et mon oncle Hector, qui y étaient entrés avec Renée,

je descendis rapidement de ma chambre, et, traversant le parterre, je m'élançai dans l'étroit escalier. Arrivée en haut, je m'arrêtai sur le palier pour respirer, et, à travers la porte entr'ouverte, — si elle avait été fermée j'aurais cédé peut-être à la tentation d'écouter, — j'entendis Olivier et Renée éclater de rire. Ce qui les égayait ainsi ne devait pas être bien coupable, car, en me voyant paraître, ni l'un ni l'autre ne parut troublé. Lui peignait ; elle, debout à quelque distance, derrière son chevalet, s'efforçait, je crois, d'imiter la pose maniérée de je ne sais laquelle de nos aïeules. Renée qui se savait en faute, — ma mère lui a défendu de rester seule à l'atelier, — ne tarda pas à s'esquiver, et je me disposais à la suivre, lorsque Olivier, se levant, m'arrêta, et me dit, d'un ton moité railleur moitié sérieux :

« Avouez, ma chère Jane, que votre mère vous a imposé une mission désagréable ; car il me serait trop pénible de croire que vous agissez ainsi de vous-même.

— Que voulez-vous dire ? lui demandai-je, un peu honteuse de comprendre trop bien.

— Que ma tante vous a chargée d'entraver les manœuvres perfides qu'elle me soupçonne capable d'employer pour tourner la tête à Renée.

— Et quand cela serait ? répliquai-je un peu sèchement. En le faisant, elle serait dans son droit de mère, comme moi dans mon devoir de fille et même de sœur, en lui obéissant.

— Oui, mais votre cœur loyal obéit évidemment à regret, puisque malgré votre attentive surveillance, vous n'avez encore rien découvert.

— Parce qu'il n'y a rien, n'est-ce pas Olivier ? Pour ma part, j'en suis bien sûre, dis-je vivement.

— Il ne faudrait pas en jurer, Jane. Il y a beaucoup, au contraire... mais pas ce que ma tante suppose. »

Je me sentais défaillir. Il me prit les mains, et, me faisant asseoir sur le vieux canapé, il reprit, debout devant moi :

« Écoutez-moi, ma chère Jane, ma bonne camarade d'autrefois, et je veux le croire, ma sincère amie d'aujourd'hui. — Et il me serra les mains qu'il n'avait pas quittées. — J'aime Renée ! je l'aime d'un amour sérieux et profond. Aussi, le seul maléfice dont je me sois servi pour tâcher de me faire aimer d'elle, c'est mon amour même, et encore n'ai-je pas voulu lui en parler avant d'être sûr qu'il serait accepté et partagé.

— Elle vous aime ? m'écriai-je, en me levant à moitié.

— Je ne l'ai pas dit, répondit-il, parce que je n'en suis pas certain

encore ; mais le meilleur moyen de m'en assurer c'est de le lui demander.

— C'est ce que vous ne ferez pas, Olivier !

— C'est ce que je ferai au contraire, Jane, et ce qui serait déjà fait, si vous n'étiez venue ici. Voyons, reprit-il, en reprenant mes deux mains et en s'inclinant vers moi ; pourquoi tremblez-vous ainsi ? Me prenez-vous pour un Lovelace ou un don Juan, capable de séduire une enfant par des sérénades et des escalades. Terrible séducteur en effet qui, depuis quinze jours n'a pas même murmuré à l'oreille de sa victime un mot qu'une mère ne pût entendre,....

— Pourquoi ne pas vous adresser à elle, alors?

— Parce qu'elle me mettrait infailliblement à la porte et profiterait de mon absence pour me faire perdre le peu de chemin que je puis avoir fait dans le cœur de Renée.

— Que comptez-vous donc faire?

— Je vous l'ai dit. J'irai loyalement à Renée et lui proposerai ma vie. Si elle a assez de confiance en moi pour accepter les chances de l'avenir, je puis lui offrir dès aujourd'hui une existence sinon brillante, au moins suffisante et honorable. Si elle a de l'ambition, comme je lui en reconnais le droit, qu'elle me fixe un but et un terme, et, avec l'espérance de la posséder comme récompense, il n'est pas d'épreuve que je ne subisse avec joie, et, je le sens, dont je ne puisse triompher. Une fois sûr d'elle, je me charge de me faire agréer de votre mère ; car la confiance que j'ai en mon amour ne peut me tromper. Jane ! Jane ! ma sœur chérie, confiez-moi le bonheur de Renée. Laissez-moi, sans crainte que je le profane, faire chanter dans son cœur l'hymne infini que j'entends vibrer dans le mien. Je n'abuserai pas du trésor de sainte innocence que vous avez jusqu'ici préservé en elle. Je n'aurai, du jour où elle sera à moi, d'autre but que de la faire aussi heureuse et aussi enviée qu'elle est belle déjà. Car elle est belle, n'est-ce pas, Jane ? Elle vous ressemble et c'est sans doute pour cela que je l'ai aimée dès le premier regard..... »

Il parla longtemps encore, et je l'écoutais, muette et anéantie, et sans trouver un mot à répondre aux questions et aux prières qu'il m'adressait. Mais mes quatre années de perpétuelle dissimulation m'ont assez appris à garder les apparences, et à refouler en moi les émotions les plus violentes et les plus douloureuses, pour que j'aie pu, sans me trahir et sans mourir, subir cette heure d'angoisse, et l'arrivée du chevalier me permit de m'échapper sans rien promettre.

Prometttre quoi ? De l'aider à se faire aimer de Renée ? Je ne le ferai

certes pas. Je ne puis tromper ainsi la confiance de ma mère... Ah! misérable que je suis! Je cherche à mentir aux autres et à moi-même; car je sens bien que ce n'est pas pour ma mère que j'agirais en entravant l'amour de ces deux êtres: ce serait uniquement dans l'intérêt de mon propre amour et de ma jalousie!

Allons, il faut sécher mes yeux, faire taire mon cœur, forcer mes lèvres à sourire. Le masque doit être aimable, si pâle que soit le visage dessous. Nous attendons demain M. de Gury qui vient reprendre sa fille. Le général Bonnet l'accompagnera probablement. Si je ne faisais pas bonne contenance, on croirait que j'ai le mauvais goût de pleurer mon mari.

JANE.

A MONSIEUR RAOUL SAUNIER.

Château de Garlan, 30 mai 1858.

Elle m'aime, Raoul! elle m'aime! elle m'aime! Voilà deux heures que ces deux mots magiques me remontent sans cesse du cœur aux lèvres, comme une source d'intarissables délices. Elle m'aime! tout me l'a dit: son chaste regard baissé, sa rougeur, son trouble; et son silence même était un aveu plus éloquent que ne l'eût été la plus folle étreinte. O irrésistible mais ineffable pouvoir de la candeur qui s'ignore! virginité de l'âme et du visage! Elle m'aime! et c'est moi qui lui ai révélé le mystère qui sommeillait en elle. Je lui ai appris le nom des charmantes inquiétudes, des aspirations inavouées, des vagues espérances qui lui gonflaient le cœur; et l'écho que j'évoquais a répondu à ce nom par le mien. Mon Dieu! que la vie est douce, le ciel riant, la nature splendide! Qu'il est charmant d'être jeune de cœur comme d'années, et d'aimer, et de le murmurer, et de le dire tout haut, et de le crier au vent, au nuage, à l'oiseau qui passent, lorsque, au milieu de l'indifférence des choses et des hommes, on sent en soi résonner cette mélodie divine: Elle m'aime!

Je serai à Paris dans quatre jours. Tu ne comprends pas cela, toi, n'est-ce pas? Elle m'aime, et je pars? Ah! que m'importe l'absence! Avec le bonheur que j'emporte; avec la certitude de la posséder, je pourrais vivre des années sans la voir. Sans la voir? non! car son

image est tellement inhérente en moi, que mon cœur me la représentera toujours plus belle, plus enivrante, plus adorée que ne le sauraient faire mes yeux. L'absence, comme la mort, n'est qu'un mot incompréhensible pour l'amour. Mais il faut que je travaille, et je ne pourrais le faire près d'elle, n'ayant pas le courage de regarder quoi que ce soit, quand je puis la regarder. Il faut que je travaille et que j'atteigne l'incontestable succès qui doit, non pas me conquérir son amour, puisqu'elle me le donne sur parole; mais me permettre de demander à la dernière des Garlan la main de son héritière. Si je venais dire, aujourd'hui, à cette illustre personne : « On m'accorde quelque talent; j'ai gagné l'an dernier six mille francs, et j'ai lieu d'espérer que j'en gagnerai chaque année davantage. Avec les cinquante mille francs que possède votre fille, nous pouvons vivre modestement dès aujourd'hui, grâce à l'amour dans le présent et à l'espérance dans l'avenir. J'aime Renée, Renée m'aime; donnez-la-moi. » A ce discours, ma terrible tante répondrait infailliblement en me bannissant à jamais de ses domaines, comme un croquant qui aurait abusé de son hospitalité pour s'élever de force à sa noble alliance. Mais le jour où un franc succès me permettra de revenir ici avec un peu de renommée et pas mal de billets de banque, Mme de (?) Keraven, qui — au grand scandale probablement de ses aïeux, lesquels s'honoraient de ne savoir pas lire — administre très-sagement ses propriétés, Mme de Keraven, dis-je, s'apercevra que le nom célèbre d'un peintre qui peut gagner une vingtaine de mille francs par an, vaut peut-être celui, très-ignoré, de tel de ses nobles voisins qui vend son gibier pour vivre; — et ce petit calcul roturier abaissera d'autant sa superbe à mon égard.

Or, le succès qui doit produire ce résultat, je me sens capable de l'obtenir. Tu me connais assez pour ne pas m'accuser de présomption; et ce que j'ai fait ne fût-il pas un garant de ce que je puis faire, le but poursuivi par moi me mettrait forcément à la hauteur nécessaire pour l'atteindre. Je me prive donc, non sans regret, mais résolument du bonheur que je possède aujourd'hui; mais c'est pour le conquérir tout entier plus tard. Il y a là-dessus beaucoup de proverbes dont je te fais grâce.

Jane, dont je me défiais, et avec qui je commençais malgré moi à tourner à l'aigre, a étécharmante quand elle a connu la « pureté de mes intentions. » Pour l'empêcher de rester mon ennemie, je l'ai contrainte de devenir mon alliée. Je suis allé franchement à elle et lui ai fait ma confidence tout entière. A son attitude durant cette petite scène, j'ai eu une peur du diable d'être plus « heureux » que je ne voulais. Il

m'est revenu certains soupçons que Mme de Meslay, en me contrecarrant dans mes projets sur Renée, agissait autant pour son propre compte que pour celui de sa mère. Mais depuis; elle m'a forcé de reconnaitre que je suis un abominable fat, presque indigne de la fraternelle affection dont elle ne cesse de me donner des preuves. Quelle femme adorable! quelle intelligence élevée! quel noble cœur! et combien, à qui ne tiendrait pas, comme moi, à créer son idole, elle aurait encore de bonheur à donner! Renée me fût-elle moins exclusivement chère, je crois que je voudrais encore l'épouser, afin de rester le frère de sa sœur.

Depuis le départ de Mlle de Gury — car elle est partie voilà quatre jours avec son père, qui est venu ici la chercher, en compagnie du général Bonnet, une bien belle culotte de peau, celui-ci, oh! oui! — depuis lors, les allures de la maison avaient beaucoup changé, et, à mon avis, ne s'étaient pas améliorées. Le chevalier, ne pouvant se consoler de la perte de sa « belle Iris, » s'égarait de plus en plus dans les sombres « bocages » du parc, dont je le soupçonne d'avoir endommagé quelques arbres de sa versification. Jane, impénétrable depuis notre explication, ne sortait guère du château, et Renée, n'ayant plus personne pour lui servir de chaperon, m'abandonnait sans compensation, dans le pavillon, au rebutant travail — aujourd'hui terminé, grâce au ciel! — que je poursuivais uniquement pour rester auprès d'elle. Mes journées tournaient à un spleen féroce. Il me prenait à chaque instant de furieuses envies de manquer de respect à mes aïeux en démolissant à grands coups de pieds leurs laides images. Heureusement qu'au moment où j'allais céder peut-être à cette tentation, Jane et Renée sont venues ce matin me demander de les accompagner jusqu'au moulin du Bois-de-la-Roche où elles allaient porter quelques friandises à un enfant malade. Je ne me suis pas fait prier, comme bien tu penses, et nous avons pris par le plus long, c'est-à-dire que, gagnant par la grande route la chapelle de Saint-Hubert, nous avons remonté la lisière des bois, où les écureuils se poursuivaient de branche en branche, et où les geais dominaient de leur agaçant bavardage la symphonie un peu barbare, je l'avoue, mais d'un charme étrange, qu'exécutent les petits oiseaux à l'approche de midi.

Tandis que mes deux cousines causaient en breton avec la meunière, je poursuivis le long du biez et m'assis, pour les attendre, à l'ombre des peupliers où elles ne tardèrent pas à venir me rejoindre. Renée proposa de se reposer en cet endroit un moment, et nous restâmes un quart d'heure environ sans prononcer une parole; mais tous trois

comme enivrés de la paix, de la fraicheur et de la riante verdure de l'étroit vallon. Renée et Jane étaient tout près l'une de l'autre, au bord de l'eau, et moi, deux pas plus loin et un peu au-dessous. Renée avait ôté son large chapeau de paille, et, plongeant son bras nu dans le tranquille miroir, elle s'amusait à le retirer brusquement, et à faire pleuvoir de l'extrémité de ses petits doigts effilés, de brillants chapelets d'étincelantes pierreries. Je la couvais des yeux avec ivresse, et si prompt que je fusse à éteindre mon regard quand elle se retournait vers moi, elle le surprit deux ou trois fois, et me sembla y répondre avec une expression naïvement provocatrice. Comme si elle eût été de complicité avec nous, Jane laissait ses yeux, un peu rêveurs, s'égarer sur les bouquets d'aunes qui dessinent les nombreux méandres de la rivière. Au bout de quelque temps, elle se leva pour cueillir une petite camomille qui se cachait à demi dans l'herbe, à quelques pas plus loin ; de là elle en aperçut une autre, puis une autre, et elle disparut bientôt derrière les buissons. Renée qui, occupée de son jeu, n'avait pas remarqué d'abord l'absence de sa sœur, en se trouvant seule avec moi, voulut partir aussi ; mais, craignant de laisser échapper une occasion que je cherchais depuis longtemps et que je soupçonnais Jane de m'avoir ménagée, je lui dis :

« Restez encore un moment, Renée, je vous en prie...

— Pourquoi donc ? demanda-t-elle.

— Parce que j'ai à vous parler de choses qui ne sauraient être dites ni écoutées en aucun moment, ni dans aucun lieu plus favorables.

— Mais... dit-elle, en faisant un mouvement encore, et en promenant autour d'elle un regard de pudique inquiétude.

— Ne craignez rien, Renée, repris-je. Je ne vous dirai pas une parole que le retour de Jane ici m'empêchât de prononcer. Si je devais rester près de vous, je ne prononcerais même pas un mot, qui effraie à tort les âmes candides. J'attendrais que mon cœur, sans autre interprète, se fît comprendre du vôtre, et que vous me répondiez dans le même langage, si toutefois vous le voulez. Mais je pars demain, Renée, et je veux vous dire, avant, que je vous aime depuis le premier jour où je vous ai vue ; que je suis resté ici uniquement pour vous, et que, si je me décide à vous quitter, c'est pour revenir plus vite vous demander, en présence de votre mère, la réponse à la prière que je vous fais à vous seule aujourd'hui. Si je ne m'adresse pas maintenant à elle, c'est que je crains la défiance de l'avenir naturelle aux personnes de son âge, tandis que vous, qui n'avez pas de passé, vous pouvez y croire plus aisément. Je ne veux réclamer de vous, en ce moment, Renée, ni aveu

ni promesse. Je craindrais de devoir l'une et l'autre à une surprise. Mais vous me connaissez ; vous savez que je vous aime ; interrogez votre cœur en mon absence, et pendant ce temps, je suis sûr d'acquérir ce qu'il faut pour vous obtenir de votre mère, si je suis assez heureux pour vous obtenir d'abord de vous-même. Laissez-moi seulement d'ici là, vous adorer et vivre de la pensée que, de loin, vous vous associerez à mes espérances, à mes efforts — et à mon bonheur si je réussis... »

Elle m'écoutait, sans rien dire, levant à peine quelquefois son beau regard, et le rabaissant, dès qu'il rencontrait le mien ; essayant de se lever, mais toujours retenue par la force magnétique qui émanait de moi et l'enveloppait toute entière. Je pris sa petite main, encore humide, qui se roidit d'abord sous mon étreinte, et qui finit par s'y abandonner. La pauvre enfant regardait autour d'elle d'un air effaré qui semblait me demander grâce. J'eus pitié d'un trouble dont j'étais trop heureux, pour ne pas le comprendre. Je baisai sa main tremblante et murmurai :

« Merci. Puisque vous ne dites pas non, je ne vous demande rien de plus pour être bien heureux...

— Prenez garde ! » s'écria-t-elle, en dégageant brusquement ses doigts ; et, se levant avec vivacité, elle courut au devant de Jane, qui venait de reparaître à quelque distance.

Je restai quelque temps surpris, incertain, puis enfin enivré de la joie qui me gonflait le cœur. — Renée ne dit rien à Jane de ce qui venait de se passer entre nous. Je le regrettai d'abord et compris ensuite qu'elle n'eût pas osé devant moi. Pendant un moment où Renée s'était un peu attardée en chemin, je pris la main de Jane.

« Elle m'aime ! elle m'aime!... lui dis-je, ivre et fou. Jane gardez-moi mon bonheur et ne permettez pas qu'on me le vole ni qu'on me le détruise. »

Jane me rendit mon affectueuse étreinte, et Renée nous ayant rejoints rien de plus ne fut dit entre nous.

Ce soir, en présence de sa mère, j'ai déposé sur le front de ma belle fiancée, le baiser d'adieu... et d'espérance. Je partirai demain avant que les habitants du château soient levés ; mais qu'avons-nous besoin, elle et moi, de nous revoir, jusqu'au jour où nous le ferons pour ne nous plus quitter ? Renée sait bien que j'emporte avec moi son adorable image, et j'espère moi que mon souvenir errant par ici, traversera quelquefois ses rêves.

OLIVIER MALET.

P. S. — Je prends demain matin le paquebot à Morlaix. Si tu n'as rien de mieux à faire, viens à ma rencontre jusqu'au Havre où je compte rester un jour. Ne fût-ce que pour voir un homme heureux — cela en vaut la peine.

Autre P. S. — Ah! l'on a bien raison de dire que le bonheur est égoïste. J'allais oublier de te raconter que j'ai à peu près découvert le mystère des amours de Mlle de Gury — ou tout au moins le héros desdites amours. C'est un jeune capitaine d'état-major qui, ainsi que M. de Gury, accompagne dans sa tournée d'inspection le général Bonnet. Il est très-beau garçon, possède un titre de comte, — chose qui n'est pas, je crois, indifférente à la fière Marcelle — et a devant lui, par ces temps de guerre, un très-brillant avenir. Il m'est déjà très-sympathique, ce charmant conquérant, et il ne dépendra pas de moi, que nous ne devenions amis, — ainsi que le sont déjà celles que nous avons choisies l'un et l'autre.

Le jour qu'ont passé ces hôtes à Garlan, j'avais été peu surpris de rencontrer, le matin, le capitaine de X... en conférence dans le verger avec Christophe, le brosseur du général Bonnet. « Affaire de service, » me dis-je à moi-même, en répondant discrètement, de loin, au salut du jeune officier. Mais ne pouvant me payer du même motif, lorsqu'une heure après, je dérangeai une autre conférence, dans le parc, cette fois, entre le même Christophe et la belle Marcelle, qui parut fort contrariée en m'apercevant, force me fut de chercher autre chose. Or la première entrevue, insignifiante en elle-même, ne l'était plus, rapprochée de la seconde, et il ne fallait pas être bien *malin* pour conclure à un petit mystère romanesque où le fidèle Christophe servait d'intermédiaire entre les deux jeunes gens.

Malgré la complète indifférence qu'ils affectaient l'un pour l'autre quand ils se trouvaient en présence, c'est donc évidemment là le héros dont Mlle de Gury attendait si impatiemment les lettres. Mais pourquoi n'écrivait-il pas? Bah! qu'importe! Ils sont partis ensemble et ils n'auront plus besoin de la poste désormais. Mais quelles belles confidences vont échanger Renée et Marcelle à propos de ce jeune homme et de moi. Je regrette de ne le pas mieux connaître, lui; nous aurions pu faire de même à propos d'elles, et cela t'eût relevé du rôle de confident que tu devras subir encore — et sans représailles! Ah! mon ami, pardonne-moi; assez vite vient l'âge où l'homme réfléchit et calcule; si tu t'obstines à ne vouloir pas le faire pour ton compte, laisse au moins les enfants — garçons ou filles — aimer.

A Mademoiselle Renée de Keraven

Paris, 30 mai 1838

Me voici, depuis hier, et pour peu de temps, je l'espère, rentrée dans l'affreux petit quatrième étage dont je t'ai si souvent parlé. Ah! ma chère Renée, que la médiocrité, laide partout, est hideuse à Paris. Si peu que j'aime la campagne, et, entre nous, si peu splendide que soit ton « château, » le souvenir de l'existence large et libre de Garlan me rend plus insupportable que jamais la vie resserrée et marmiteuse à laquelle la fidélité de mon père, à ce qu'il appelle ses convictions, m'a condamnée. Comme si le premier devoir d'un homme n'était pas de songer à sa famille, au lieu de s'entêter à ne pas faire comme tout le monde. S'il avait voulu dissimuler un peu plus ses préférences légitimistes, sous tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1830, le commandant de Gury serait aujourd'hui général au moins, et moi je ne serais pas une fille sans dot, réduite à passer sa jeunesse dans un taudis ou à l'associer aux « espérances » réalisables ou non, de quelque petit monsieur, très-bon peut-être, très-honnête sans doute, mais certainement très-pauvre, lequel m'initierait, en attendant, aux félicités infinies « d'une chaumière et son cœur. » Mais cela ne sera certes pas. Le ciel ne m'aura pas donné la beauté et l'intelligence, pour que je n'en sache rien faire; et je ne me sentirai pas tous les instincts et tous les besoins de la fortune et de l'élégance, pour me borner à jeter un regard d'envie sur toutes les joies de la terre, sans en jouir jamais. C'est seulement depuis un an, à notre sortie du pensionnat, que je connais la gêne; mais j'en ai assez vu pour être certaine que je ne suis pas faite pour y rester. Il y a des femmes riches qui étaient nées pour être des ménagères laborieuses et économes; moi, je manquerais ma destinée si je ne devenais pas millionnaire — et je le serai! D'après cette profession de foi qui, tu le sais, a toujours été la mienne, tu penses bien que je ne manquerai pas l'occasion qui se présente de réaliser mon ambition. Dès la première fois que j'ai vu le général Bonnet, célibataire et « affligé » de quarante mille francs de rente, je n'ai songé qu'à faire comprendre à ce héros que les myrthes sont le complément nécessaire des lauriers — pour me servir du style du chevalier. Eh bien! on ne croirait pas combien ces foudres de guerre, si indomptables devant les ennemis, s'empressent de rendre les armes aux belles — quand celles-ci savent les

prendre. Il m'a suffi de ces deux jours de voyage pour réduire le mien à des extrémités qui me permettent dès aujourd'hui de crier : Victoire!

Tu sais que Christophe n'ayant osé remettre à son maître aucun de mes petits poulets mystérieux et allégoriques, je n'ai pu y recevoir aucune réponse, pendant mon séjour à Garlan. Malgré la déception que j'éprouvais chaque jour en n'obtenant du facteur que le même résultat négatif, — j'espère que tu useras, pour notre correspondance de ce moyen prudent — combien je me réjouis aujourd'hui de la timidité du domestique de M. Bonnet. Ce moyen était trop romanesque pour ne pas effaroucher un peu mon très-prosaïque guerrier. Heureusement que je me suis aperçue à temps de la fausse voie où j'allais m'engager et que j'ai pu en changer immédiatement. Tu as dû remarquer ma contenance réservée et sérieuse, pendant la dernière demi-journée que j'ai passée à Garlan en présence du général. Ce changement dans mes manières provenait d'un détail de l'explication que j'avais eue, dans le parc, avec Christophe, aussitôt son arrivée. Ce fidèle et naïf serviteur m'avait dit, en me parlant de son maître :

« Mon général dit comme ça, sauf votre respect, mademoiselle, que les femmes c'est « embêtant » parce que « ça » dérange ; que « ça » empêche de fumer, de jurer quand on est en colère, et de dormir dans un bon fauteuil, auprès du feu, quand on a bien dîné ; que, depuis quelque temps surtout, « ça » se permet de parler de choses qui ne font pas partie du service, tandis que la plus belle parole du sexe c'est le silence, comme l'immobilité est le plus beau mouvement du soldat. Pour ce qui est de vos petites écritures, mon général jure que s'il fait jamais prisonnier celui qui a inventé le papier, il le fera fusiller, pour l'avoir forcé à faire des rapports sur les « piles » qu'il a données aux Arabes — qui ne savent pas lire... »

Je me suis tenue pour avertie. J'ai d'abord pris vis-à-vis du général cette attitude grave qui a dû t'étonner un peu, et que le bel Olivier a aussi remarquée, je crois, autant qu'il peut remarquer quelque chose en dehors de ce qui le préoccupe. Mais c'est durant le voyage, que j'ai déployé envers M. Bonnet toutes les ressources de ma stratégie. Tu as pu voir qu'à notre départ de Garlan, le jeune capitaine de X... est monté sur le siége, nous laissant l'intérieur, au général, à mon père et à moi. A peine « notre » chaise de poste courait-elle depuis un quart d'heure, que j'ai dit de mon air le plus gracieux :

« Pourquoi ne fumez-vous pas général ?

— Je crains de vous incommoder, mademoiselle, m'a-t-il répondu d'un ton qui semblait me prier instamment d'insister.

— J'aime beaucoup au contraire l'odeur du tabac, et le seul défaut que je connaisse à mon père, c'est de ne pas fumer.

— En ce cas, il me sera, je l'avoue, fort agréable de vous paraître parfait — en supposant toutefois qu'il ne me manque que cela, comme à ce cher commandant. »

J'avais bien envie de lui répondre quelque chose de très-flatteur; mais me rappelant à propos qu'il ne fallait pas l'inquiéter par mon esprit, je me résignai à être bête pour plaire plus sûrement. Le général fuma deux cigares, en causant canons rayés et boulets coniques, avec mon père. Je m'abstins sans peine de me mêler à leur conversation; mais j'eus l'adresse de feindre d'y prendre un grand intérêt. Pourtant, au bout d'une heure, les efforts du dîner copieux de Garlan commencèrent à se faire sentir sur M. Bonnet. Je voyais ses paupières alourdies faire d'héroïques, mais impuissants efforts, pour ne pas se clore. Je me hâtai de mettre en pratique mon second moyen de séduction. Je m'accotai dans mon coin et fermai les yeux. Cela mit mon héros à son aise, et, au bout de cinq minutes, je l'entendis ronfler d'une façon aussi majestueuse que l'ont pu faire jamais ses canons. Alors, je me « réveillai » et me mis à préparer de nouvelles combinaisons d'attaque. Je ne pus parvenir à trouver un prétexte convenable pour lui prouver, de suite, que je ne me scandaliserais pas plus de l'entendre jurer que de le voir dormir et fumer, et il me fallut laisser ce détail au hasard. Mais quand le général se réveilla au bout de deux heures, j'avais arrangé un petit plan de campagne assez satisfaisant.

« Eh bien! me dit-il, en se disposant à allumer un nouveau cigare; eh bien! si toutes les femmes étaient aussi accommodantes que vous, ma chère demoiselle, il y aurait moyen de s'entendre.

— Je trouve, répondis-je, qu'elles ont tort de négliger le seul moyen qui leur reste de se rendre supportables, dans l'état d'infériorité où les relèguent forcément leur rôle dans le monde et leur éducation. Puisqu'elles ne peuvent ni ne doivent intervenir en rien dans les sérieuses préoccupations des hommes, elles devraient au moins s'efforcer de ne pas leur interdire des distractions et des délassements dont ils ont tant besoin.

— Ah! que c'est bien parler cela! si l'on pouvait espérer rencontrer dans le monde quelques demoiselles aussi raisonnables que vous, ce serait à regretter de ne plus être mariable.

— Pourquoi donc?

— Parce que nos jeunes aides de camp nous font une concurrence trop facile.

— Ah! je n'admets pas que le général Bonnet puisse être jamais battu, m'écriai-je d'un ton enjoué, mais avec un regard très-sérieux.

— Vraiment, répliqua-t-il, moitié inquiet, moitié charmé.

— Vous vous amusez, je crois, général, du bavardage de cette enfant, demanda, en intervenant, mon père qui avait jusque-là lu et classé les notes contenues dans un carton.

— Ma foi oui! répondit M. Bonnet, et je vous félicite, mon cher commandant, de l'excellente éducation qu'elle a reçue. »

Je t'épargne la suite du voyage. Le général, déjà charmé, fut tout à fait séduit lorsque, à Rennes, je lui proposai d'écrire sous sa dictée un rapport confidentiel, qu'il ne voulait pas, par conséquent, faire connaître à son secrétaire. Moi qui ne suis pas du métier, je ne puis abuser de ces profonds secrets que je ne comprends d'ailleurs pas. Je me permis seulement quelques corrections au style un peu sabré de ce mémoire. Tout le reste de la route fut employé par moi à insinuer adroitement à M. Bonnet, que « le destin le plus enviable pour une jeune fille, c'est de s'abriter modestement à l'ombre des lauriers d'un héros tel que lui; qu'une âme sérieuse fait peu de cas de la jeunesse et de la beauté d'un mari, et que donner du bonheur à qui le mérite, c'est en acquérir soi-même et du meilleur. » Figure-toi cette transcendante rhétorique, assaisonnée de petits soins filiaux, et de regards affectueusemment respectueux, et tu comprendras que le général, en descendant à sa porte, de la chaise de poste qui devait nous reconduire mon père et moi, nous ait invités l'un et l'autre à venir dîner « en famille » le lendemain, c'est-à-dire aujourd'hui. Je te quitte pour m'habiller. Il faut que je sois sous les armes; car ce sera, j'espère, la bataillle décisive.

Un mot pourtant sur toi, ma chère petite, rien qu'un mot, mais très-important: Défie-toi du bel Olivier! ce garçon-là me semble très-dangereux pour toi, qui ne peux te défendre tout à fait de quelques velléités sentimentales. D'abord il est très-amoureux, et l'amour est une maladie contagieuse; il est très-bien, très-aimable et il a du talent. — J'ai rencontré hier, ici un de ses amis et confrères, un certain M. Raoul Saunier, qui a rôdé autour de moi, comme s'il me trouvait de son goût. Il n'est pas mal, et s'il est bien sage, je lui accorderai peut-être, « plus tard » la succession du chevalier! — Ce jeune homme m'a assuré que ton cousin était destiné à devenir un de nos premiers peintres de paysage. Je le veux bien, je le crois même; mais c'est une raison de plus pour que je te crie: Prends-garde! Si tu cesses un moment d'être sur la défensive, tu te trouveras un jour toute surprise d'être engagée à un homme qui, en attendant la gloire, condamnera les dix

plus belles années de ta vie à grignotter piteusement, comme nous le faisons aujourd'hui mon père et moi, une dizaine de mille francs, dans un coin de Paris. Ce serait bien agréable pour toi, quand t'arrivera la maréchale Bonnet de Gury — car il faudra bien que mon mari devienne maréchal et ajoute mon nom au sien, afin qu'on n'ait pas la tentation trop naturelle de m'appeler Mme Bonnet de Coton — ce serait bien agréable n'est-ce pas de me recevoir dans un pauvre petit salon tendu de perse, ou de venir toi-même à mon hôtel en remise?

Crois-moi, chère enfant! débarrasse-toi le plus tôt possible de ce petit monsieur, et ne lui donne surtout aucune espérance. Puisqu'il en a de si belles par lui-même, qu'il s'en contente. Épouse, si tu peux, le marquis de Coathuel. Il a, dit-on, une cinquantaine de mille francs de rente, juste ce que j'aurai moi-même. Tu seras marquise et moi maréchale. Nous pourrons nous voir sans froissement de part ni d'autre, et nous ferons maigrir de jalousie nos anciennes *amies* de Rennes, les unes si fières de leur fortune avec moi, et les autres de leur noblesse authentique avec toi, quand, venant voir les « merveilles de la capitale, » elles nous regarderont, de leurs fiacres poussifs, passer en fringant équipage, pour aller au Bois, ou, de leurs troisièmes galeries, nous lorgneront, trônant en grande toilette dans notre loge fermée des Italiens.

Cette lettre étant uniquement pour toi, je ne t'y dis rien pour ta mère ni pour ta sœur. — Qu'avait donc celle-ci le dernier jour que j'ai passé là-bas? Elle semblait si désolée qu'on eût pu la croire inconsolable... de son veuvage. — Je leur écrirai une lettre officielle de remerciement. Quant à toi, songe sérieusement à mes recommandations pour ce qui te concerne et fais des vœux pour moi. Nous serions toutes deux impardonnables si nous laissions passer le bonheur devant nous sans le prendre. Pour ma part, j'affirme bien que si cela arrive, ce ne sera certes pas par ma faute. — A bientôt, n'est-ce pas?

MARCELLE DE GURY.

A MADAME ALINE BERNARD

Garlan, 3 juin 1858.

Oui je suis libre, puisque tous nos hôtes sont partis; mais je suis désespérée, et je n'irai pas te voir en ce moment, ma chère Aline. Je me

reproche déjà bien assez d'attrister ton tranquille bonheur du récit de mes misères, sans aller encore faire subir aux tiens les inégalités d'humeur qui, quoi que je fisse, ne les leur révéleraient que trop. En te permettant, ou plutôt en te demandant de me plaindre de loin, je suis moins fière que tu ne l'as été jadis avec moi. Lorsque tu traversais les jours d'épreuves des premières années de ton mariage, tu n'as jamais laissé mon affection te venir en aide, et si je devinais les privations que tu supportais avec un héroïque courage, tu repoussais jusqu'à ma pitié. Eh bien ! tu avais raison ; car cette pitié n'était pas sincère. C'était de l'envie que, du milieu de mon existence brillante, j'éprouvais pour ces luttes que ton mari et toi vous traversiez en vous tenant par la main et en vous parlant du cœur. Combien de fois, dans mon splendide salon de Rennes, entourée d'un luxe qui m'était odieux, en ce qu'il était le prix de mon esclavage ; combien de fois je me suis surprise à songer à la pauvre mansarde où tu attendais avec tant d'impatience le retour de ton mari, après de longues et arides journées de travail. Comme je me figurais votre joie en vous embrassant, et vos causeries pleines d'espérances auprès du berceau de l'enfant endormi. Moi, je redoutais, au contraire, l'arrivée de celui auquel je me trouvais liée, et, si une autre image se présentait à moi, je me reprochais comme un crime de ne pas l'avoir chassée assez vite et avec assez d'indignation.

D'où vient que le souvenir de ce temps funeste, que j'avais assez bien réussi à éloigner de moi depuis un an, me revient si fréquent et si douloureux aujourd'hui ? Ah ! c'est que ce passé pèse encore sur le présent ; c'est que, de la chaîne brisée, un anneau m'est resté au pied ; c'est que les stigmates de l'esclavage désignent encore l'affranchie, et lui ferment à jamais l'avenir. Ah ! c'est cruel, Aline ; mais c'est juste. Il serait, en vérité, trop commode de vendre quelques années de sa vie et de son âme, et, une fois « son temps fini, » de pouvoir réclamer avec les avantages matériels de sa vénalité, le rang volontairement abdiqué parmi les nobles créatures qu'aucun calcul suspect n'effleura. Aussi cela n'est-il pas. Des femmes qui acceptent le mariage sans l'amour qui, seul, le rend légitime, les unes n'arrivent au veuvage espéré, — car il en est qui spéculent sur l'âge avancé du maître qu'elles se donnent, — que quand il est trop tard pour en profiter ; les autres, « moins déçues, » — mon Dieu ! mon Dieu ! on a pourtant le droit de penser et de dire cela de moi ! — les autres doivent renoncer à l'espoir de se réhabiliter jamais, et de pouvoir se faire aimer d'un cœur délicat. Ah ! tu es jeune, tu es belle, mais tu es riche !... Explique donc, si tu l'oses, comment tu as gagné cette fortune !

Aline, j'ai beau me dire qu'aucun sentiment d'ambition ni d'orgueil ne m'a poussée à ce mariage; que je n'étais qu'une enfant, encore incapable d'apprécier les choses comme je le fais aujourd'hui; j'ai beau voir autour de moi le monde, non-seulement indulgent pour des unions pareilles, mais encore s'efforçant d'en propager l'usage, dans l'intérêt de ses plaisirs à lui, je n'en sens pas moins la conscience humaine qui se révolte, et, — fût-il le seul, ce serait trop! — un cœur qui me dédaigne, ou qui, tout au moins, me plaint d'avoir renoncé au droit de me faire aimer. Ah! il en devait être ainsi. Quoi! il trouvait en ma sœur tout ce qu'il a jadis pu aimer en moi : la jeunesse, la beauté, la tendresse encore sans objet, mais déjà débordante; il revoyait la Jane d'autrefois, et il serait venu demander à celle d'aujourd'hui la candeur, la foi, l'espérance froidement étouffées par elle, et quand des lèvres vierges appelaient les siennes, essuyer sur ma bouche la trace de baisers payés?... Non! c'eut été trop absurde! Pouvait-il deviner l'inépuisable source d'abnégation, de dévouement et d'amour, que la douleur, en y frappant, a fait jaillir en mon cœur, et qui, en remplissant de bonheur le présent, eût, sinon supprimé, au moins absous le passé irréparable? Eh bien! c'est là, Aline, ma consolation égoïste et cruelle de me dire que nulle ne l'aimera, comme je l'aurais aimé, moi. Ne me méprise pas trop pour ces passagères défaillances dont je suis la première à rougir, et dont je me relève chaque fois plus forte et plus résignée. J'accomplirai le devoir que je m'impose dès aujourd'hui : de faire que Renée, dussé-je lui transmettre mon âme, donne à Olivier tout ce que j'aurais voulu lui donner. Si je dois accepter mon martyre, il faut, pour que je m'y soumette sans révolte, que « lui, » du moins, soit heureux. Il faut que l'amour de ma sœur s'élève à la hauteur qu'eut atteinte le mien.

Mais de quoi m'inquiété-je, et comment ne l'aimerait-elle pas? Olivier me l'a dit d'ailleurs, à la suite d'un tête-à-tête que je leur ai ménagé, durant la dernière promenade que nous avons faite, la veille de son départ. Comme il semblait enivré de son bonheur! Et quand il me demandait de lui garder ce trésor, pendant son absence, qu'il se doutait peu des larmes brûlantes qui me retombaient sur le cœur et qui me suffoquaient! Pourtant Renée ne m'a rien confié de son cher secret. Peut-être qu'ignorant ma complicité actuelle, elle craint ma sévérité passée, lorsque j'essayais de me persuader à moi-même que je ne faisais, en la surveillant, qu'obéir aux ordres de ma mère. Je crois bien d'ailleurs qu'elle a une autre confidente, plus abordable que moi. Son amie Marcelle nous a écrit à toutes une lettre de remerciements assez

insignifiante ; mais je ne jurerais pas que les promenades de Renée dans les endroits et aux heures où passe le facteur, ne couvrent une correspondance plus intime, où les grands secrets de cœur de ces demoiselles sont débattus. Pour moi, je n'y vois pas beaucoup de mal, connaissant celui de Renée, et supposant l'autre de même nature. Ma mère serait probablement d'un autre avis ; mais, malgré le respect que je lui porte, je lui sais trop peu de gré de la manière dont elle a arrangé ma vie, pour ne pas m'en rapporter plus à moi qu'à elle pour l'avenir de ma sœur.

Je crois que le chevalier pourrait bien aussi se trouver de complicité dans ces charmants mystères. Cet aimable, excellent et inoffensif vieillard, est, pour Renée, je dois l'avouer, un confident plus jeune que moi. Il existe d'ailleurs entre ces deux enfants, une communauté de petits chagrins qui doit plus que jamais les rendre sympathiques l'un à l'autre. Malgré ses soixante-dix ans, mon oncle Hector s'était pris pour Mlle de Gury d'un véritable amour platonique, paternel et, pourtant, un peu passionné, qui donnait lieu entre Marcelle et lui à un échange parfois très-amusant de madrigaux et de marivaudages. Or, maintenant qu'il languit de l'absence de l'objet aimé, il est bien possible qu'il confie à Renée ses peines, quand celle-ci l'admet à partager ses joies. Ils font ensemble de très-longues promenades dans les environs, d'où ils reviennent tous deux l'une plus ivre de ses rêves, l'autre plus abattu de ses regrets. Ah ! ce n'est pas dans cette âme heureuse que tu devrais t'épancher, pauvre vieux cœur blessé ! C'est à moi, si tu veux être compris, qu'il faut parler d'amour dédaigné. Tu n'aurais pas à craindre de ma part la pitié railleuse que ta souffrance, puérile peut-être, mais réelle, obtient à grand'peine de ces lèvres où les folles chansons du bonheur se pressent. Faute de pouvoir le satisfaire ou le guérir, je saurais au moins respecter ton amour, qui n'est pas en définitive plus ridicule que le mien, — puisque tous deux sont sans avenir.

JANE.

A MADEMOISELLE MARCELLE DE GURY

Château de Garlan, 4 juin 1858.

Si j'avais eu besoin de ta lettre pour me tenir sur mes gardes, ta lettre, ma chère Marcelle, aurait eu le tort d'arriver trop tard. Le dan-

ger que tu redoutes était déjà passé. Mais rassure-toi, je suis sortie sans encombre des embûches que tu avais si bien prévues. Mon cher cousin m'a fait sa déclaration, — je ne crois pas qu'il fût possible de l'en empêcher; — mais s'il emporte les plus belles espérances, sache bien que c'est uniquement celles qu'il a prises; car je me suis scrupuleusement abstenue de lui en donner aucune. Que pouvais-je faire de mieux? Il m'a demandé de lui permettre de m'aimer, et de devenir un grand homme grâce à cet amour. Il eût été réellement trop cruel d'entraver l'avenir de cet aimable garçon, en lui refusant une autorisation aussi peu onéreuse pour moi. Je ne lui ai donc pas défendu de m'adorer; mais je me suis bien gardée de l'y encourager, — ce qui est bien différent. Si donc mon amour lui fait défaut, comme c'est probable, il n'aura aucun reproche à m'adresser et il s'en consolera avec la gloire que ledit amour lui aura aidé à acquérir. Il restera donc encore mon obligé.

Ah! ma chère, que l'on fait bien de nous prémunir contre ces entraînements romanesques qui font dépendre toute une destinée d'une minute d'attendrissement, provoqué par un regard suppliant et une parole persuasive. Quand Olivier me disait son amour et sa confiance dans l'avenir qu'il m'offrait de partager, il y avait dans l'expression de ses yeux, dans l'accent de sa voix, dans tout son être, une force d'attraction à laquelle je me laissais aller par instants. Il n'employait pas de grands mots pour me convaincre; il répétait constamment : « Je vous aime Renée; laissez-moi vous le prouver, et, quand je vous aurai communiqué la foi qui me remplit le cœur, laissez-moi être heureux du bonheur que je vous aurai donné. » Eh bien! à présent qu'Olivier est parti, je t'avoue, à toi, ce que, s'il était resté, je ne me serais peut-être que trop tard avoué à moi-même: je bénis le ciel d'avoir évité l'abîme que la passion creuse sous les pas des imprudents qui s'y hasardent; mais j'en aimais le vertige et j'avais plus de regret de le fuir que de crainte d'y succomber. Aujourd'hui encore je ne puis me défendre de dire : C'est dommage! c'est dommage que la raison défende ce qui semble au cœur si charmant! c'est dommage que l'amour ne résiste pas aux réalités de la vie, ainsi que l'assurent les personnes qui en ont fait l'expérience! c'est dommage que tous ces beaux contes de fées, remplis d'amours incomparables, de constances éternelles, de fortunes subites et incalculables, de princes charmants et de princesses plus belles que le jour, ne soient que des... contes de fées. Je me résignerais volontiers à être un mois ou deux Cendrillon ou Peau-d'Ane, à la condition d'épouser, après, le fils du roi. Tu auras beau dire, ce serait plus amu-

sant que d'épouser de suite M. Bonnet ou M. de Coathuel. Certes, c'est joli d'être maréchale ou marquise ; mais je ne verrais pas grand mal à supprimer le marquis et le maréchal. Entre nous, ils ne sont pas beaux nos amoureux et — c'est effrayant d'y penser ! — un mari ça embrasse, n'est-ce pas ?

Allons, ne te fâche pas ; je resterai digne de toi, et je n'oublierai pas ce que dit ma mère, qu'une fille bien née et bien élevée aime toujours son mari. Laissant donc mon cher cousin courir tout seul les sentiers hasardeux de la gloire, je marcherai paisiblement sur la grand'route qui mène à la fortune, dont on ne peut se passer aujourd'hui. Pendant qu'Olivier fera des chefs-d'œuvre, il ne sera pas mauvais peut-être que j'acquière les moyens de les lui acheter pour l'empêcher de mourir de faim à l'ombre de ses lauriers. Poursuis donc la conquête si bien commencée de ton héros ; moi, je me mets dès demain en campagne contre mon gentilhomme. Puisque tu abandonnes les manœuvres romanesques, je m'en empare. Le marquis n'a pas encore « renoncé à plaire, » et le meilleur moyen de le captiver, c'est de flatter cette manie. Tu as pu voir que, quand je m'en mêle, je sais être très-séduisante, dans le genre folâtre, comme toi dans le genre sérieux ; sans me vanter, je crois que M. de Coathuel n'a plus l'habitude de voir des femmes de mon âge et de ma tournure faire des folies pour lui. Eh bien ! je veux si bien l'ensorceler qu'il mette à mes pieds, avant trois mois, son nom, sa fortune et sa personne, — que je m'empresserai de ramasser pêle-mêle, de peur d'oublier volontairement la dernière de ces trois choses si je me consultais. Maintenant qu'Olivier est parti, on me laisse un peu plus de liberté, et je vais en abuser pour mener bon train le siége de Coathuel. Le chevalier, sans s'en douter, comme toujours, va me servir de complice. Cela le distraira de « l'ingrate Iris qui a fui nos vallons, » et pour suivre un rival encore ! Pauvre chevalier !

Ne serait-ce pas le cas de crier aussi au général et au marquis : « Prenez garde ! » Bah ! ils ne seront pas, en définitive, tant à plaindre, quand ils présenteront dans le monde des femmes comme nous. Bien d'autres, et j'en pourrais nommer, voudraient être exposés aux mêmes dangers qu'eux. Dépêchons-nous donc de faire leur bonheur — et le nôtre.

Sur ce, Madame la maréchale future,

J'ai l'honneur d'être,
de votre future Excellence,
l'amie très-dévouée,
future marquise de Coathuel.
Pour le présent : RENÉE DE KERAVEN.

A Mademoiselle Renée de Keraven

Paris, 18 juin 1858.

Ah ! que tu m'impatientes, ma chère Renée, avec tes éternelles bergeries. Je ne t'aurais jamais crue si provinciale ni si bourgeoise que cela. Aimer un petit cousin? Mais ça ne se fait plus du tout! C'est passé de mode, avec les manches plates et les coiffures à la Ninon. Je crains que la poésie de mirliton du chevalier exerce sur toi à la longue une fâcheuse influence, puisque, à peine livrée à toi-même, tu sembles hésiter entre des niaiseries de pensionnaire en vacances, et de sérieuses et magnifiques réalités. Heureusement que le bel Olivier est parti, sans quoi, je te vois d'ici roucoulant avec lui les fades « nocturnes » des sempiternelles amours. La belle affaire de pouvoir vivre en rêve six mois, un an, deux peut-être, dans ce royaume des fées plus ou moins réalisable, où la tendresse partagée fait supporter ou plutôt supprime les vulgaires nécessités de notre vulgaire nature, et permet à l'âme d'habiter les nuages, si l'inévitable réveil de cette fantasmagorie est un intérieur gêné, beaucoup d'enfants à emmailloter, à décrotter, à raccommoder; des robes de mérinos aux grands jours, et un mari qui vous reproche un beau matin de n'avoir plus la beauté que la vie à laquelle il vous a condamnée a détruite!... C'est dommage, dis-tu? Oui, c'est dommage aussi que l'on ne puisse aller se promener dans la lune; faire chanter au rossignol la musique de Rossini, et porter en parure toutes les étoiles du firmament! c'est dommage certainement; mais ni toi, ni moi, ni personne n'y pouvant rien, il est plus raisonnable, au lieu de se lamenter sur les imperfections de notre destinée, de faire son possible pour la corriger et l'améliorer, avec les moyens qui nous sont fournis par la Providence. Car enfin, si le ciel qui nous a faites pauvres, nous a donné, par compensation, la beauté et l'esprit, c'est apparemment qu'il avait ses raisons pour cela. Il ne manque pas de femmes sottes et laides pour soigner le pot-au-feu, rattacher les boutons et reconforter le cœur des pauvres diables d'élus auxquels il a inoculé la vocation de la gloire et de la misère. Qu'avons-nous besoin de nous en mêler? Nous nous acquitterions aussi mal de ce rôle modeste, que ces estimables créatures de notre rôle brillant. A quoi bon alors en changer? Je ne saurais donc te le trop répéter : Épouse le marquis! épouse le marquis! Si tu ne suis pas mes conseils, tu n'auras même

pas à me reprocher, pour ton excuse, de ne t'avoir pas prêchée d'exemple. Pendant que tu perds à regretter une chaumière le temps que tu pourrais employer à acquérir un château, moi je touche déjà au but. Le général ne résiste plus que d'une aile, et pour la forme, et si je ne l'accable pas de suite, c'est uniquement pour laisser à son amour-propre la consolation d'une capitulation honorable. Un guerrier jusqu'ici invincible a bien droit à quelques égards. Honneur au courage malheureux! Si, d'ailleurs, M. Bonnet s'apercevait, à quelque fanfare prématurée de l'ennemi, qu'il est en train d'essuyer une belle et bonne déroute, il serait capable d'essayer un effort désespéré qui le sauverait peut-être. La suprême habileté de ma politique est donc de lui persuader qu'il n'est seulement pas attaqué, et que s'il entre en pourparlers c'est uniquement par conviction et par sympathie pour le drapeau qu'il a, à tort, combattu jusqu'ici.

Je me suis laissée, dans ma dernière lettre, partant pour aller dîner chez le général, ou plutôt, m'habillant dans cette intention. Le choix de ma toilette, pour cette circonstance, demandait quelque tact, et je me suis trouvée, je crois, à la hauteur des événements. Il s'agissait d'être à la fois très-modeste et assez élégante, ni trop frivole, ni trop sérieuse. J'ai donc mis une robe de soie bleue très-ample mais sans volans, garnie au cou et au jabot de dentelle noire; un simple anneau d'or pour bracelet, et rien dans les cheveux. Par-dessus, un paletot de velours noir tout uni, et un chapeau de paille, avec un brin de lilas dissimulé sous la passe : équipage de demoiselle sans dot et sans prétention, vouée autant par goût que par nécessité au mariage de raison. Au premier regard que M. Bonnet a jeté sur moi, il a éprouvé la même satisfaction que doit lui causer la vue d'un soldat bien ficelé, mais sans la moindre infraction à l'ordonnance. Je suis sûre qu'il a eu envie de me nommer caporal — au choix. — Le général habite seul, un assez joli entresol, dans un vaste hôtel de la rue de Varennes. Il paraît que les visites féminines sont rares chez lui; car, en me voyant au bras de mon père, Christophe, qui me connaît pourtant, a exprimé, à sa manière, la plus profonde stupéfaction. Je lui ai glissé, en passant, de l'or, — dix francs, — pour payer son silence. Je serais perdue si M. Bonnet soupçonnait par quels moyens naïfs j'ai médité d'abord de l'attaquer. Le dîner, en famille, ne se composait que de lui, de mon père et de moi, ce qui m'a permis, sans en avoir l'air, d'en faire les honneurs, avec la grâce que tu me connais. Ah! ma chère Renée, ce n'est pas bien beau, chez le général; il faudra renouveler mobilier, vaisselle, tentures : à peu près tout; mais c'est bien

amusant, va, de se trouver, même quand ils ne vous appartiennent encore qu'en espérance, entourée du bien-être, du luxe et de l'abondance pour lesquels on est née, et que l'on n'a jamais connus que chez les autres. Au moment où Christophe annonçait que le café était servi au salon, j'ai insisté pour qu'on l'apportât dans la salle à manger, où le général pourrait au moins fumer. Pour l'y encourager, j'ai été sur le point de lui demander une cigarette; mais c'eût été un peu bien osé avec un homme qui a été jeune au temps où la reine Berthe filait peut-être, mais où les femmes ne fumaient pas encore, je le crains. Il était si charmé de moi qu'il a ordonné d'atteler, immédiatement après dîner, me laissant choisir entre une loge à l'Opéra et une promenade au Bois. Malgré mon désir d'entendre *Herculanum*, soupçonnant que M. Bonnet ne devait pas adorer la musique, j'ai prudemment opté pour la course en voiture. Nous avons passé au Pré-Catelan; nous avons pris des glaces au Chalet, et nous sommes rentrés à Paris, enchantés tous deux de la même personne, — c'est-à-dire de moi. Car tu penses bien que je n'ai, durant cette soirée, négligé aucun prétexte de laisser pressentir au général combien il avait tort de rester garçon, quand il y avait de par le monde une fille charmante et n'aspirant qu'à faire le bonheur de celui qui voudrait bien faire le sien. Il avait déjà, je pense, à moitié compris son aveuglement; car en me donnant la main pour descendre de voiture à notre porte, il m'a vivement et naïvement remerciée de lui avoir procuré une aussi charmante soirée, sans le déranger. Je lui ai répondu par une révérence qui voulait dire qu'il dépendait de lui seul d'en avoir de pareilles tous les jours, — sauf lacunes ou modifications! ai-je ajouté pourtant à part moi.

« Il est charmant, le général, » m'a dit sans malice mon père, en rentrant dans notre chez-nous, qui me parut plus déplorable encore que six heures auparavant. Je ne sais si c'est chez lui distraction ou parti pris; mais M. de Gury semble ne rien voir de mon petit manége avec le général. Je ne serais pas surprise qu'il se fit à dessein plus myope et plus sourd que ne le sont d'habitude les pères et même les mères, lesquels, en thèse générale, ne découvrent nos affaires amoureuses, plus ou moins sérieuses, que quand il est trop tard pour rien empêcher. Mon père ne serait peut-être pas fâché de me voir faire un riche mariage, — ni moi non plus! et je suis toute prête à combler ses vœux sous ce rapport. Qui donc osera prétendre que je ne suis pas une fille obéissante?

Quelques jours après ce dîner, mon père m'a dit d'un ton railleur, en revenant du ministère : « Vous avez décidément fait la conquête du

général Bonnet, ma chère Marcelle. » J'avais envie de répondre que c'était bien mon intention ; mais j'ai préféré faire semblant de rire aussi. « Il est entré aujourd'hui dans mon bureau, a repris mon père, et il y est resté une heure au moins à me parler de vous. » Je n'ai rien répliqué ; mais j'ai fait mon profit du renseignement. Si bien que le lendemain, l'ayant rencontré dans un salon, j'ai été d'une amabilité excessive avec M. Raoul Saunier qui me fait décidément la cour. Si ce monsieur a pris mes agaceries pour argent comptant, il risque de compter deux fois; car elles n'avaient d'autre but que de tenir en haleine le général qui, causant avec je ne sais qui, à quelques pas plus loin, semblait plus préoccupé de notre conversation que de la sienne. J'ai assez bien réussi. Un quart d'heure après, le général s'est approché de moi, qui me trouvais isolée en ce moment, et il m'a demandé avec un accent d'un enjouement suspect :

« Quel est donc ce beau jeune homme qui vous faisait tant rire tout à l'heure, mademoiselle Marcelle? » Et quand je le lui eus nommé : « C'est un de vos heureux prétendants?

— Hélas! non, ai-je répondu. Nous ne sommes assez riches ni l'un ni l'autre pour nous permettre la folie de nous aimer, lors même que nous y songerions. Pauvreté et pauvreté engendrent misère, — une vilaine postérité, n'est-ce pas, général? Mais vous n'en savez rien, vous qui êtes né millionnaire.

— La belle avance! Peut-être vaudrait-il mieux être né trente ou quarante ans plus tard.

— Bah! c'est un lieu commun que tout le monde répète, et auquel personne ne croit, — surtout les jeunes gens, qui en sont réduits à désirer ce que leurs aînés possèdent. Est-ce que l'on est riche quand on est jeune? Est-ce que l'on est célèbre? Est-ce qu'on a le droit d'aimer? Tenez, voyez ce M. Saunier. Il a vingt-cinq ans ; il est peintre et a du talent. Eh bien! il aurait beau être amoureux de moi, une fille sans dot, il ne pourrait m'épouser; tandis que vous, général, vous seriez reçu à bras ouverts par les plus nobles et les plus riches héritières, — si vous n'étiez un célibataire incorrigible.

— Incorrigible? peut-être parce que personne ne voudrait se charger d'entreprendre la cure.

— Pourquoi donc?

— Pourquoi? pourquoi? Voyons, le voudriez-vous, vous?

— Oh! moi; ce n'est pas de moi qu'il s'agit. »

Je le quittai sur cette réplique ambiguë, dont il a dû chercher le sens toute la soirée, si j'en juge par son air préoccupé. Nous nous

sommes revus presque tous les jours suivants. Une fois, il est venu nous prendre en voiture pour aller au Bois ; une autre fois, il a passé la soirée sur notre terrasse, et quoiqu'il n'aime pas le thé, à ce que m'a dit Christophe, il n'a pas osé refuser la tasse que je lui ai offerte, de mes blanches mains, — avec beaucoup de sucre. Je lui fais des allumettes pour son cigare ; je me suis chargée d'acheter pour lui du linge de table, dont il a dit par hasard avoir besoin ; j'écoute de graves dissertations sur l'organisation de l'armée et les modifications à y apporter ; je lui demande le récit de quelque épisode de la guerre d'Afrique auquel il a pris part, et j'éclate de rire quand il lui arrive de colorer un peu trop sa narration. Il est si bien habitué à moi, que je suis sûre de ne plus « l'embêter » du tout. Quand j'ai été bien éclairée à ce sujet, j'ai hasardé le grand coup. Avant-hier, il nous avait envoyé, dans l'après-midi, un coupon de loge, pour une première représentation au *Vaudeville*. Au moment de partir, j'ai déclaré à mon père que j'avais la migraine et que je n'irais pas. Mon père s'est défié de cette migraine subite ; il s'est impatienté et est sorti de mauvaise humeur, pour aller je ne sais où. Au lieu de me coucher, j'ai fait une petite toilette de maison assez savante ; j'ai pris un livre et me suis installée au salon. A neuf heures, coup de sonnette prévu. Le général fait son entrée, et je le reçois avec une politesse froide, mais digne.

« Qu'y a-t-il donc? demande-t-il, sans remarquer d'abord mon accueil. Gury est-il malade... ou vous, chère demoiselle Marcelle?

— Mon père est sorti, général, et moi je me porte bien.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venus, alors?

— Asseyez-vous, général; allumez votre cigare et écoutez-moi, je vous prie, ai-je répliqué d'un ton solennel. »

Il a fait ce que je lui disais, avec la ponctualité qu'il devait apporter, jadis, dans les divers mouvements de l'exercice, et en me regardant d'un air inquiet ; et moi, j'ai repris sans sourciller :

« Nous avons cru, vous, mon père et moi, que rien n'était plus naturel que de se voir souvent, quand on se convenait beaucoup, à tort ou à raison. Nous nous sommes trompés !

— Comment cela?

— Il est des situations où les relations les plus simples prennent aux yeux du monde une signification à laquelle les intéressés sont toujours les derniers à songer, ou plutôt, à laquelle ils ne songent que quand la malveillance les y force, et souvent trop tard !

— Je vous avoue, ma chère demoiselle Marcelle, que je ne comprends pas du tout.

— Il est d'autant plus cruel pour moi d'être dans la nécessité de m'expliquer clairement, sur un sujet aussi délicat pour une jeune fille. Mais on m'a trop peu épargnée pour que je m'épargne moi-même.

— De grâce! achevez.

— Eh bien! vous êtes illustre et riche, général; moi, je ne suis qu'une pauvre fille sans dot... Comme il serait absurde de supposer que vous me faites la cour, on a deviné et répété que c'est moi qui vous la fais.....

— Qui a dit cela? sac... bleu! s'est-il écrié, en se levant, furieux.

— Peu importe. Le nom des coupables, connu par vous, n'empêcherait pas l'accusation d'avoir été formulée. Or, la noblesse n'ayant guère plus autre chose aujourd'hui, il faut qu'elle garde au moins sa fierté. Vous comprenez..., ai-je conclu en me levant.

— Je comprends que vous me mettez à la porte, n'est-ce pas? a-t-il demandé d'un air vraiment désespéré. Est-ce que Gury.....

— Mon père ne sait pas un mot de ceci, et je vous supplie, général, de ne lui en rien dire. »

Mon père est rentré en ce moment. Le général avait bien envie de parler; mais il n'a pas osé enfreindre ma défense, et il est parti au bout de quelques minutes, en jetant un regard de désespoir profond et comique sur l'affreux paradis dont je venais de le bannir. Comme il n'est qu'un moyen d'y rentrer, ou plutôt de nous en créer un autre, je compte bien qu'il le trouvera, et j'attends.....

MARCELLE DE GURY.

A MADAME JANE DE MESLAY

Avon (par Fontainebleau), 9 juin 1858.

Puisque notre amitié d'autrefois a résisté à l'absence et aux années, laissez-moi, ma chère Jane, comme compensation à l'exil que je m'impose, renouer des relations qui ne peuvent plus et qui n'auraient jamais dû être interrompues. Comme on gaspille son bonheur, Jane!

comme on se prive sans motif des plus vraies et des plus douces joies! comme, sous le plus futile prétexte de nécessité — ambition, fortune, avenir, — on se retranche aisément les seules félicités réellement précieuses et nécessaires, celles du cœur. Comment se fait-il qu'après avoir été aussi exclusivement attachés l'un à l'autre que nous l'étions pendant notre enfance et notre adolescence, nous soyons restés plus de six ans sans nous adresser, de loin et de temps en temps, la moindre marque de souvenir? Parce que chacun de nous avait, ou croyait avoir, à faire sa vie, fallait-il en bannir volontairement les premières et les plus fortes impressions? — Je parle pour moi, chère Jane, pour moi, qui en reviens par choix aujourd'hui à la sœur qui m'avait été donnée, et qu'aveugle comme on l'est toujours, je n'avais pas su conserver. Qui nous eût dit, lorsque nous courions ensemble les champs et les bois, que cette petite Renée, dont nous aimions assez à nous débarrasser pour nous livrer plus librement à nos graves occupations d'écoliers paresseux, au préjudice des pauvres oiseaux dont nous dénichions les nids et des malheureux paysans dont nous ne respections guère les pommes vertes; — qui nous eut dit, Jane, que ce serait elle qui viendrait renouer un jour une amitié que nous prétendions naïvement devoir être indissoluble? C'est ainsi pourtant. Elle nous a refaits, et à jamais j'espère, frère et sœur comme autrefois, ou plutôt mieux qu'autrefois.

Vous ne sauriez vous figurer, chère Jane, les projets charmants que je forme ici pour un avenir que je m'efforce de rapprocher le plus possible, et combien vous vous trouvez nécessaire toujours à la réalisation de ces projets. On dit que l'amour est un égoïsme à deux. Pour ma part, je ne puis l'admettre; car je nous trouve trois toujours, et je ne désespère pas même d'arriver à quatre, vous verrez! Mais en attendant nous demeurerons ensemble, le voulez-vous, Jane? soit à Garlan, l'été, soit à Paris, où vous viendriez partager notre petit nid d'artistes. En réunissant toutes nos richesses, nous pouvons nous y créer une existence très-suffisante, pour des gens qui préfèrent les plaisirs délicats de l'esprit et du cœur aux ruineuses et niaises satisfactions de la vanité. Des livres toujours, de bonne musique souvent, une loge au théâtre quelquefois, un appartement que je me charge de rendre charmant sans lambris dorés, et des amis choisis et non imposés: — cela ne vous tente-t-il pas un peu, Jane? Vous nous serez bien utile, allez, à Renée et à moi : à elle, pour lui apprendre à m'aimer assez; à moi, pour m'empêcher de l'aimer trop. Elle sera notre enfant chérie à tous deux, n'est-ce pas? Nous la gâterons ensemble, et nous réussirons bien, je

l'espère, sinon à réaliser tous ses beaux rêves de jeune fille, du moins à lui faire accepter sans regret la réalité.

Puis qui sait, Jane? J'ai, de par le monde, un excellent ami, dont le seul défaut est un scepticisme un peu affecté peut-être, mais très-entêté à l'égard des femmes. Nulle plus que vous n'est capable de convertir ce malheureux hérétique, et, quand vous le connaîtrez..., vous ne trouverez pas probablement aussi absurde qu'en ce moment mon projet de marier les autres, quand j'aurais besoin de songer d'abord à moi-même. Ah! c'est que je suis si heureux que je voudrais associer la terre entière à ma joie, et qu'à défaut d'humains, dans la solitude où je suis venu chercher le recueillement dont j'ai besoin pour mon travail, je me surprends à serrer dans mes bras les arbres qui m'abritent, et à envoyer des baisers au ciel qui me sourit. Adieu, Jane; parlez souvent de moi à Renée; dites-lui le peu de bien que vous pensez de votre ancien et dévoué camarade, et laissez-moi me dire à l'avance votre frère.

OLIVIER MALET.

A MADEMOISELLE MARCELLE DE GURY

Château de Garlan, 14 juin, 1858.

Si je ne t'ai pas répondu plus tôt, ma chère Marcelle, c'est que, d'après ta dernière lettre, j'attendais chaque jour l'annonce du dénoûment, aujourd'hui très-prochain, de ton roman, et aussi parce que je t'en voulais un peu de tes sermons à contre-temps. A qui en as-tu, dis-moi, avec tes récriminations et tes conseils? Pour je ne sais plus quels regrets puérils qui ont pu me venir sous la plume, et parce que j'ai rendu justice aux qualités d'Olivier, me crois-tu assez enfant pour me lancer dans ces rêves d'amours romanesques, au bout desquels on trouve toujours les désenchantements de la réalité. Je ne suis pas plus folle que toi, ma chère, et je n'oublie pas qu'il me faut remonter au rang d'où la mésalliance de ma mère nous a fait descendre. Si tu savais combien je me sens humiliée chaque fois qu'en prononçant notre nom, on appuie avec affectation sur une particule que l'on sait bien ne pas nous appartenir, tu ne me croirais pas, charitablement, disposée à devenir Mme Malet, lorsque j'ai sous la main un marquis et un marquisat non

contestés, qui me permettront de regarder de haut, à mon tour, la noblesse plus ou moins apocryphe dont j'ai trop longtemps subi les dédains. J'ai, par bonheur, une réponse triomphante à faire à tes ridicules craintes, et je ne doute pas qu'en voyant ce que j'ai déjà fait au moment où tu m'adressais des reproches, et ce que j'avais fait depuis, tu daigneras reconnaître que je ne suis ni aussi « bourgeoise » ni aussi « provinciale » que tu affectes de le croire.

Ainsi que je te l'ai dit, je crois, je me suis d'abord servie envers « mon » marquis, encore assez romanesque, des petits moyens que tu as renoncé à temps à employer envers « ton » prosaïque général. Pendant toute une semaine, il a donc reçu par la poste, chaque jour, une enveloppe parfumée, contenant tantôt un brin de myosotis, tantôt une pensée, tantôt une pâquerette accompagnée de ses pétales détachés, ou bien, d'une petite écriture, déguisée, bien entendu, mais toujours féminine, une sentence d'une tendresse voilée et pourtant très-significative: le tout devant faire voir au marquis que « quelqu'un » l'aimait un peu, beaucoup, passionnément, et... sans espoir. Pourtant, ces galantes missives ne pouvant obtenir de réponse, et ayant, d'ailleurs, l'inconvénient d'attirer les recherches de M. de Coathuel vers la société de Morlaix, où elles étaient jetées à la boîte par notre facteur, — lequel a gardé le meilleur souvenir de... tes gratifications, — je ne tardai pas à reconnaître la nécessité d'une attaque plus directe sur un cœur qu'un pareil régime devait, me semblait-il, avoir suffisamment préparé à de plus substantiels aliments. Mais, soit qu'il fût occupé à découvrir, à Morlaix, la malheureuse victime de ses irrésistibles attraits, soit qu'il ne daignât pas songer à rabaisser ses suppositions jusqu'à ton humble amie, le marquis ne paraissait pas à Garlan, où il faisait, avant, d'assez fréquentes visites de voisinage. La montagne, ne venant pas à moi, je dus donc me décider, comme Mahomet, à aller vers la montagne, et, sans hésiter, je me mis en route, escortée du fidèle « Ali, » — c'est-à-dire de mon oncle Hector. Je n'eus pas la naïveté de lui proposer d'aller à Coathuel. Malgré sa candeur, il se fût peut-être douté de quelque chose. Mais en sortant un jour pour une de nos promenades, je me plaignis que la mer fût si éloignée de nous, et qu'on ne la vit même pas du château.

« Quel dommage, ajoutai-je innocemment, quel dommage que nous ne soyons pas à Coathuel; — de là, au moins, on voit la mer.

— Tiens, je ne l'ai jamais vue, et je doute même que ce soit possible, répondit-il.

— Moi, j'en suis sûre.

— Je parierais que non.

— Parions, cher oncle — et allons de suite vérifier le fait. »

Il rentra pour prendre une longue-vue, et nous nous mîmes en route par la traverse *immédiatement* ! Je souligne ce mot, parce que, dix minutes plus tard, celui que j'allais chercher chez lui, arrivait à Garlan par la grande route. Or, si nous avions tardé, le chevalier et moi à partir, nous rencontrions le marquis, nous rentrions pour le recevoir, nous n'allions pas par conséquent à Coathuel, et... au lieu de la brillante entrée en campagne que j'ai à te raconter, tout se bornait à une visite où, quoi que j'eusse pu faire, je n'aurais pas probablement beaucoup gagné de terrain. Quand je pense que si j'avais su le marquis en tête-à-tête avec ma sœur, j'aurais eu la sottise de revenir de suite à la maison, eût-il fallu, pour cela, laisser mon oncle à moitié chemin, je m'effraye de voir comment on peut manquer son but en y marchant par les moyens qui semblent les plus naturels. Heureusement que je ne me doutais de rien, et que nous arrivâmes sans encombre, au bout d'une heure de marche par le charmant et capricieux sentier que tu connais, au gîte vide du gibier que je poursuivais. Quoique je fusse convaincue à l'avance d'avoir perdu mon pari, je me prêtai avec une complaisance exemplaire aux minutieuses et consciencieuses tentatives de mon oncle pour apercevoir cette mer fantastique que je lui avais annoncée. J'espérais qu'en rôdant dans tous les environs du château, nous serions aperçus par le marquis, et qu'avec sa galanterie habituelle, il viendrait se présenter de lui-même aux « coups » que je me préparais à lui porter. Nous errâmes donc, une heure au moins, de l'avenue à la chaussée des étangs et de l'esplanade aux bois les plus élevés, le chevalier braquant de partout sa lunette vers l'horizon, tandis que j'interrogeais des yeux seulement, mais avec non moins d'intérêt, les abords du château. Mais M. de Coathuel était aussi invisible que la mer, et l'absence obstinée du premier, m'impatientait naturellement beaucoup plus que la non apparition très-prévue de la seconde. Ne me résignant, donc pas aussi facilement à perdre mon temps que mon pari, je feignis de m'entêter, et soutins au chevalier que les arbres nous empêchaient seuls de découvrir l'objet en litige entre nous, et que, des fenêtres du château, on devait certainement être plus heureux.

« Eh bien ! j'en aurai le cœur net tout à fait ! s'écria-t-il.

— Comment donc ? demandai-je.

— En montant, s'il le faut, jusque sur le toit.

— Mais, M. de Coathuel est sans doute chez lui, et il ne serait pas convenable que je lui fisse une visite sans ma mère ou ma sœur.

— Bah ! le marquis est très-galant.

— N'importe, maman « nous gronderait certainement. »

Tu sais combien le chevalier a peur de ma mère. Il parut donc renoncer à son projet; mais comme ce n'était pas là mon affaire, je repris :

« Il y aurait un moyen, mon oncle. Entrez au château seul, et moi je vous attendrai quelque part, par-là, dans les bois. »

Il se rendit à cette proposition, et s'en alla sonner à la grille, tandis que je m'éloignais un peu, sous les arbres, dans la direction de l'étang inférieur, et sans perdre de vue la porte par laquelle j'espérais bien que le marquis reconduirait le chevalier et d'où, pour peu que je m'y prêtasse, il ne pourrait manquer de m'apercevoir, et de venir au moins me saluer. Mais il était écrit que tout me réussirait, ce jour-là, à rebours de mes prévisions. Le marquis ne paraissait pas, et le chevalier ne revenait pas davantage. Au bout d'une demi-heure, perdant patience, j'allais me décider à sonner à mon tour à la grille, pour réclamer au moins ce dernier, lorsque des aboiements de chiens me firent me retourner, et je me trouvai en face de M. de Coathuel lui-même, qui descendait le sentier par lequel la traverse aboutit à la chaussée. Il me sembla si évident qu'il devait, au premier regard, deviner ce qui m'avait amenée là, que je perdis contenance — heureusement ! Car je n'aurais certes jamais imaginé une entrée en matière aussi habile que celle dont ma maladresse voulut bien me gratifier. Je perdis donc contenance; je reculai d'un pas et, comme je me trouvais tout au bord de l'étang, j'y tombai... Mais en sentant le terrain me manquer sous les pieds, j'avais puisé dans l'imminence du danger l'énergie nécessaire pour exécuter avec grâce, au moins, cette chute inévitable. Je me trouvai donc debout, dans la vase, il est vrai, mais dans une attitude convenable et n'ayant en définitive de l'eau que jusqu'au genou. En me voyant chanceler, le marquis s'était élancé vers moi en poussant un cri. Il aurait pu se borner à me tendre la main de la rive peu escarpée; mais en vrai paladin, il se mit aussi à l'eau et m'aida à en sortir. Je n'avais pas eu la moindre peur, sachant bien qu'il n'y avait aucun danger; mais quand je fus certaine qu'il n'y avait rien eu pourtant, dans tout cela, qui pût prêter à rire, la chose essentielle à éviter, je songeai qu'un petit évanouissement ne pouvait être nuisible, et je me hâtai de me laisser aller » avec la plus grande convenance » sur le gazon où le marquis m'avait immédiatement déposée au sortir de mon bain. Cela ne m'empêcha pas, tu le penses bien, de l'entendre appeler ; de voir arriver un, deux, trois domestiques, avec le chevalier effaré; de me sentir emporter au château et placer

d'abord dans un fauteuil, devant la cheminée du salon, où un grand feu fut bientôt allumé. Je crus devoir alors reprendre mes sens, et, le marquis se trouvant précisément penché vers moi pour me faire respirer des sels, je lui pris la main et lui jurai « une reconnaissance éternelle » d'un ton très-ému, et avec un regard qui manqua bien son but s'il ne fut pas éloquent.

« Mais cette pauvre chère belle demoiselle ne peut pas rester comme cela, monsieur le marquis, s'écria, en s'élançant près de moi Mme Lebraz, la grosse femme de charge de Coathuel ; avant qu'elle soit séchée, elle a le temps de s'enrhumer dix fois.

— C'est vrai, répondit le marquis d'un ton de réel intérêt ; mais comment faire !

— Si monsieur le marquis voulait envoyer chercher à Garlan d'autres vêtements, et si mademoiselle voulait mettre, en attendant, quelques-uns des miens.

— Mais, ma bonne dame, dit M. de Coathuel, en riant avec moi à l'idée de me voir endosser les amples nippes de la respectable matrone, mademoiselle de Keraven est beaucoup moins grande et moins... large que vous...

— Dame ! je ne vois alors qu'un autre moyen. C'est que mademoise couche jusqu'au retour du messager.

— Je n'en ferai certes rien, m'écriai-je.

— Je vous en supplie, mademoiselle, dit le marquis. Songez que vous êtes chez moi, et que je serais responsable vis-à-vis de votre famille, pour ne pas parler de moi-même, des suites que pourrait avoir cet accident.

— Eh bien ! j'y consens ; mais c'est uniquement, monsieur le marquis, afin que vous alliez aussi changer de costume. Je ne me pardonnerais jamais de vous avoir occasionné, par ma maladresse, quelque chose de plus grave que tous les embarras que je vous donne.

— Moi ! s'écria-t-il d'un air dégagé, en s'efforçant de transformer en éclat de rire une quinte de toux, dont j'avais depuis quelque temps remarqué les préludes ; moi, je suis trop heureux d'avoir eu occasion de faire pour une « dame » et en plein été, un peu moins que je ne fais chaque jour, en hiver, pour le stupide plaisir de tuer une bécasse.

— En diminuant la valeur du service rendu, vous me privez du bonheur de la reconnaissance, dis-je d'un ton et avec un regard pleins de reproches.

— En ce cas, je me rétracte » conclut-il en me baisant très-galamment la main.

Pendant qu'il ordonnait à un domestique d'atteler le tilbury, afin de pouvoir rapporter ma défroque, j'écrivis deux mots à Jane, pour lui dire de ne pas s'inquiéter de ma mésaventure, et lui recommander de n'en pas informer maman. Après quoi je suivis la majestueuse Mme Lebraz dans la chambre qu'elle m'avait fait préparer, tandis que M. de Coathuel s'enfermait dans la sienne, avec le pauvre chevalier, que l'idée du retour à Garlan rendait tout penaud.

« Il est réellement trop bon M. le marquis, dis-je à Mme Lebraz, pendant qu'elle m'aidait à défaire ma toilette trempée.

— Ah ! mademoiselle, vous ne pouvez vous figurer à quel point il est bon « cet homme, » répondit la femme de charge, d'un accent très-convaincu. Aussi quel dommage qu'il ne veuille pas se marier. Ce n'est pas dans mon intérêt ce que j'en dis, puisque, s'il nous venait une marquise, elle me reprendrait probablement une bonne partie de mon autorité au château. Mais c'est un meurtre de laisser s'éteindre une aussi ancienne famille, quand tant de maisons de petite noblesse, ou même sans noblesse du tout, font tant de fracas dans le pays.

— Pourquoi donc M. de Coathuel ne veut-il pas se marier ? demandai-je, sans relever la naïve impertinence que venait de laisser échapper Mme Lebraz.

— Bah ! des idées folles, ma chère demoiselle. Quand je lui fais la même question, quelquefois, le matin en lui préparant sa toilette, M. le marquis veut bien me répondre qu'il ne fera jamais qu'un mariage d'amour.

— Eh bien ! qui l'en empêche ?

— Dame ! entre nous, mon maître n'a plus vingt-cinq ans, et il n'en prétend pas moins qu'une femme jeune, belle et bien élevée, — il ne tient ni à la noblesse ni à la fortune, — ait pour lui un de ces amours comme on en voit dans les romans — des bêtises !...

— Et vous croyez que c'est impossible, Mme Lebraz ?

— Ma foi ! ça ne serait toujours pas mon idée, à moi, qui ne suis « plus » ni jeune ni belle, et qui n'ai jamais été « éduquée, » d'aimer « comme ça » un homme d'âge, qui n'a que la peau sur les os, qui se teint les cheveux, qui a de fausses dents, et qui...

— C'est précisément parce que vous n'avez pas été « éduquée, » ma bonne dame, dis-je, en interrompant cette révélation sans aucune intention malveillante, mais qui n'en était pas moins menaçante, des beautés physiques de mon amoureux ; car autrement, vous sauriez que les demoiselles bien élevées ne cherchent dans l'homme qu'elles aiment, que les qualités du cœur. Or, vous dites vous-même que M. de Coa-

thuel est très-bon; tout le monde sait qu'il est aussi parfait gentilhomme par ses manières que par sa naissance ; il n'y a donc pas de raisons pour qu'il n'inspire pas un amour très-sérieux à une femme qui serait elle-même digne de lui.

— Ah ! que je suis contente de ce que vous me dites là, mademoiselle. Est-ce que vous me permettez de le répéter à mon maître ?

— Je ne vois rien qui vous en empêche.

— Et de vous nommer si, comme c'est probable, il me demande qui m'a dit cela ?

— Et de me nommer aussi, Mme Lebraz, si cela vous convient. Cette opinion sur M. de Coathuel ne peut me compromettre en rien, puisque je suis aujourd'hui fiancée à un autre, ajoutai-je avec un soupir qui pouvait laisser soupçonner du regret.

— Ah ! c'est dommage ! » s'exclama la femme de charge, qui l'avait sans doute pris ainsi.

Cette intéressante conversation fut interrompue par l'arrivée de ma sœur, laquelle, peu rassurée par mon billet, était venue avec le domestique, qui me rapportait des vêtements. A l'inquiétude qu'elle marqua d'abord, succéda, quand elle se fut assurée que je n'avais rien, une attitude assez énigmatique où le mécontentement et la joie semblaient se mêler à doses égales. Sans y faire grande attention, je m'habillai, aidée par elle, et nous descendîmes au salon, où le marquis et le chevalier nous attendaient. Jane coupa court, un peu brusquement, aux adieux émaillés de gratitude de ma part, et de galanterie de la sienne, que nous nous faisions, le marquis et moi ; elle refusa obstinément de nous laisser reconduire en voiture, comme le proposait M. de Coathuel, et nous revînmes presque sans rien dire, ma sœur, le chevalier et moi, par le chemin que j'avais suivi avec celui-ci pour venir. Jane ne dit rien à maman ; mais elle ne cessa, toute la soirée, de m'observer d'une façon étrange. A qui en a-t-elle ? car, depuis, elle est avec moi d'une brusquerie que je ne lui connaissais pas, soit dans ses témoignages d'affection, soit dans ses mouvements d'impatience. Bah ! que m'importe ! les choses marchent à mon gré avec le marquis, et c'est là l'important. Il eût fallu, en effet, qu'il fût bien prosaïque, ce gentilhomme, pour ne pas venir, dès le lendemain, s'informer de la santé de celle qu'il avait « arrachée aux flots, » et il eût fallu que celle-ci fût bien ingrate pour ne pas le recevoir de manière à lui donner l'envie de revenir souvent. Ce grave événement n'ayant pas eu de suites fâcheuses, je crus adroit, pour préparer au marquis un accès plus facile encore

dans la maison, de révéler à ma mère le signalé service qu'il avait rendu à l'un de ses enfants. Malgré les pudiques dénégations du héros, je peignis l'aventure sous des couleurs si dramatiques, que ma mère crut sérieusement que ma vie avait été menacée, et témoigna à mon sauveur combien elle était heureuse : 1° que je ne fusse pas morte; 2° que ce malheur lui eût été épargné par un gentilhomme aussi noble, aussi charmant, aussi séduisant que M. le marquis de Coathuel. Tu penses bien que je fis chorus, autant que le permettait ma modestie. Le marquis avait beau se récrier, minauder, rougir même, il n'en avalait pas moins avec délices le breuvage empoisonné de la flatterie, et un petit incident, que je n'avais qu'à moitié provoqué, vint achever de le griser. Il était assis près d'une petite table où se trouve, comme dans une pièce de théâtre, « tout ce qu'il faut pour écrire. » C'est là que j'ai quelques livres, que j'ouvre... quand j'ai le temps, et mon buvard, pour ma correspondance non secrète, comme la nôtre. Après avoir successivement, et tout en causant, entr'ouvert un volume de Lamartine, et joué avec un couteau à papier en bois sculpté, le marquis prit une boîte à enveloppes qui contient précisément celles dont je m'étais servie pour mes petits messages. Je l'observais et remarquai qu'après avoir regardé avec attention lesdites enveloppes, il approchait insensiblement, et sans en avoir l'air, la boîte de son visage. Or, tous les objets à mon usage sont parfumés, tu t'en souviens, avec je ne sais quelle plante exotique, très-rare, qu'un officier de marine, de nos amis, a rapportée de ses voyages. Cette odeur, très-pénétrante et peu connue, donna sans doute à penser au marquis, car il releva sur moi son regard avec une vivacité très-significative. Je rougis, je crois, et détournai les yeux, certainement, avec une confusion moitié sincère, moitié volontaire. Le marquis eut un geste intraduisible de fatuité, et, se levant d'un air sûr de son fait, il prit congé de nous, en mettant, dans le salut qu'il m'adressa, une expression d'enivrement et de soumission du meilleur augure.

Depuis, il est revenu plusieurs fois; mais la surveillance de Jane ne lui a pas permis d'abord de me rien dire de précis. Pourtant, hier, profitant d'un moment où ma mère avait appelé ma sœur, sans songer qu'elle me laissait en tête-à-tête avec le marquis, celui-ci me dit tout bas :

« Mme Lebraz m'a beaucoup parlé de vous, mademoiselle. » Et, comme je ne répondais pas et paraissais fort embarrassée, il ajouta d'un ton de réelle anxiété : « Est-il vrai que vous soyez fiancée?

— Oui, fis-je d'une voix étranglée.

— Et... vous aimez ce..... »

La rentrée de Jane empêcha M. de Coathuel de terminer sa question un peu indiscrète. Mais j'y répondis par un regard de victime si peu résignée, qu'un éclair de ravissement lui passa dans les yeux. Moi, je me levai immédiatement et remontai dans ma chambre. Quelques minutes après, je vis le marquis traverser le parterre pour sortir. Il se retourna vers la maison. J'étais assez mal cachée par mon rideau pour qu'il devinât très-bien ma présence. Il fit un geste très-dramatique, où je crois bien avoir découvert une protestation d'éternelle fidélité, et il disparut!!!

Eh bien! ma chère Marcelle, es-tu contente? Il me semble que quoique tu en dises, je ne suis pas trop indigne de toi. Pour me le prouver, annonce-moi donc vite ta victoire définitive. Afin de ne pas rester en arrière, je ferai de plus héroïques efforts, et il y aura, bientôt, je l'espère, dans le monde, quatre heureux de plus : le général Bonnet, le marquis de Coathuel, toi et ton amie

Renée de Keraven.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Jules Kergomard.

COURRIER D'ALLEMAGNE

Juillet, 1862.

L'agitation unitaire allemande est entrée dans une phase nouvelle ; le *National-Verein* a fait un pas en avant vers le but qu'il poursuit : l'unité dans la liberté. Il a tenté une démarche de conciliation d'une haute portée politique. Pour aplanir de graves obstacles, pour détruire de fâcheux dissentiments, les anciens membres libéraux des Chambres représentatives ainsi que les députés actuels de l'Allemagne entière ont été invités à se réunir sous peu en une sorte de congrès périodique où l'on délibérerait en commun sur la ligne politique à suivre, et où l'on débattrait un nouveau programme, appelé à faire disparaître des divergences de vues que tout le monde déplore et auxquelles il n'est personne qui ne cède.

C'est le moment de jeter un regard en arrière, de mesurer le chemin parcouru, et de nous demander quels ont été les résultats obtenus jusqu'à cette heure par l'Association nationale.

Elle est née, comme chacun sait, au lendemain de Solferino, au milieu des alarmes et des colères provoquées par la campagne d'Italie. A la vue du rapide succès de nos armes, partisans et adversaires de l'Autriche, également alarmés, avaient senti la nécessité de constituer un pouvoir unitaire plus capable que la Diète de protéger les frontières contre les dangers d'une agression. De toute part, on réclama une réforme du pacte fédéral.

Et ici tout d'abord, il importe de noter au passage un trait caractéristique du mouvement allemand, c'est qu'il est essentiellement réformiste. Tandis que l'Association italienne n'a pas cessé d'être révolutionnaire, le *National-Verein* poursuit son but par des voies constitutionnelles, sous la protection de la loi. Il n'y a là de ma part ni éloge ni blâme, mais la constatation d'un fait, voilà tout.

Ce furent des hommes libéraux, sans nul doute, mais enfin des Gothariens plus ou moins avoués qui, les premiers, jetèrent les bases de l'agitation unitaire. MM. Fries de Weimar, de Benningsen de Hanovre, de Rochau d'Heidelberg, Metz de Darmstadt, étaient tous antirévolutionnaires, autant par les idées que par le tempérament. Pour détruire les tristes résultats du déchirement dynastique de leur patrie, ils crurent à la toute-puissance de la parole ; ils ne désespérèrent pas de la force morale de l'opinion publique.

C'est moins pourtant à la modération des fondateurs qu'il faut en savoir gré qu'à la sagesse des lois du pays. Sous un régime de compression à outrance, au lieu d'une association tenant ses assises sous les yeux de la police, on eût eu des sociétés secrètes ; au lieu d'une discussion publique et réglée, le désordre des rues et des tentatives d'insurrection.

Mais de tout temps les Gothariens se sont fait remarquer par leur prédilection

pour la Prusse. Tout par la Prusse, sinon tout pour la Prusse : telle a toujours été leur devise, que dis-je? leur symbole politique. Il n'est donc pas étonnant que le programme primitif du *National-Verein* ait proclamé la nécessité de confier à cette puissance le travail de reconstitution de l'Allemagne. A la condition que la Prusse servirait activement la cause de l'unification, on se déclarait prêt à lui abandonner le commandement de l'armée fédérale et la représentation de l'Allemagne à l'étranger.

Ces concessions ne furent pas du goût de tout le monde. La démocratie les accueillit avec une répugnance peu déguisée, et elles rencontrèrent une opposition très-vive dans les rangs bigarrés du parti *grand germanique*.

Cependant, comme ce mouvement réformiste répondait à une aspiration générale, les démocrates n'eurent garde de le dédaigner, et ils n'hésitèrent pas à s'enrôler sous la bannière du *National-Verein*. Le premier résultat de cette affiliation fut d'en modifier sensiblement l'esprit et le programme. En échange des avantages qu'on consentit à assurer à la Prusse, on réclama la réunion d'un parlement commun, appelé à contrôler les actes du nouveau pouvoir exécutif et à sauvegarder les droits des États secondaires.

A partir de ce moment, l'Association fit de rapides progrès. Sous son impulsion, on vit les vieilles défiances du Sud et du Nord disparaître peu à peu, et se former, à Berlin, ce grand parti progressiste, fusion patriotique des libéraux dont la modération ne va pas jusqu'à la défaillance des principes, et des démocrates dont le radicalisme ne répugne pas à une lutte légale et pacifique.

Des gouvernements même furent entraînés dans le mouvement : Cobourg-Gotha, Bade et Weimar adoptèrent comme ligne politique les idées du *National-Verein*. Parmi les membres les plus dévoués, les plus zélés de l'Association, on peut citer le duc Ernest de Saxe-Cobourg et M. de Roggenbach, ministre des affaires étrangères du grand-duché de Bade.

Mais ce qui mieux encore atteste les progrès des idées unitaires au delà du Rhin, ce sont les efforts des gouvernements particularistes pour les exploiter à leur profit. Les lauriers de M. de Benningsen, le président de l'Association, ont empêché de dormir les petits ministres de Saxe et de Hesse-Darmstadt. A l'envi, M. de Beust et M. de Dalwigk ont publié des contre-projets, et M. le comte de Rechberg lui-même a cru devoir enfin porter la question à l'ordre du jour de la Diète.

Chose étrange! ce fut la Prusse, le gouvernement le plus intéressé au succès de l'œuvre, qui jusqu'à présent a paru le moins s'en préoccuper. Au lieu de prendre en main la direction du mouvement, le ministère prussien s'est croisé les bras philosophiquement ; car enfin, avec la meilleure volonté du monde, on ne saurait accorder même une valeur diplomatique aux notes confuses et timorées publiées à ce sujet par le comte de Bernstorff.

Bien mieux, toute la politique intérieure de la Prusse n'a été qu'un démenti formel donné aux espérances des patriotes d'outre-Rhin. Si la nation prussienne, réunie dans ses comices, a répondu d'une voix unanime à l'appel du peuple allemand, il n'est pas moins certain que le roi Guillaume, le *médecin malgré lui* de la situation, a fait la sourde oreille et s'est refusé énergiquement à accepter le rôle d'unificateur auquel on l'a convié.

Cette conduite du gouvernement prussien a créé des devoirs nouveaux au *National-Verein*. En présence des résistances qu'il a rencontrées, il lui importe de changer de tactique, de sacrifier même au besoin le projet d'hégémonie prussienne.

En dehors des patriotes modérés et radicaux qui se sont ralliés à son programme, il existe, particulièrement dans le midi de l'Allemagne, des démocrates dévoués, sincères, qui professent une répugnance invincible pour l'initiative de la Prusse. Jusqu'à ce moment ils se sont tenus à l'écart dans une position plutôt hostile que sympathique au *National-Verein*. C'est eux, aujourd'hui, qu'il s'agit de gagner à la cause unitaire, et c'est dans ce but qu'a eu lieu la conférence de Francfort.

Pour donner à cette réorganisation du parti national une sorte de consécration populaire, il a été décidé que, dans un bref délai, on convoquerait à Francfort, au siége même de la Diète, tous les députés libéraux ayant appartenu ou appartenant encore à une assemblée délibérative. L'Autriche n'a pas été exclue. Loin de là, le comité chargé du travail préparatoire s'est adjoint, au contraire, MM. Brinz et Rechbaner, deux membres influents de la gauche dans la seconde chambre du *Reichsrath*.

Quoi qu'il en soit, il est probable que les Autrichiens ne répondront pas à l'appel qu'on leur a adressé. Leur travail domestique, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ne leur permet guère de quitter le logis. Ils ont bien assez à faire chez eux, sans qu'ils aient encore le temps d'aller donner un coup de main à leurs voisins. S'ils se rendaient quelque part, ce serait plutôt à Pesth qu'à Francfort, l'unification autrichienne leur tenant naturellement plus à cœur que l'unification germanique.

Reste maintenant à se demander sur quelles bases le grand congrès parlementaire sera appelé à délibérer. Pour ma part, je ne vois qu'une issue honorable à la situation actuelle, qu'un terrain sur lequel on puisse édifier quelque chose de stable, c'est la Constitution promulguée le 28 décembre 1848. Vingt-huit princes allemands l'ont reconnue, et des milliers de martyrs ont versé leur sang pour elle : elle ne doit pas périr.

« Où est la patrie de l'Allemand? » a chanté le poëte. Je l'ai cherchée en vain aux cours de ses trente-deux souverains, dans ses Chambres délibératives qui ont la prétention de brasser la bière dans une théière, dans ses doctes universités, dans les membres désunis de ses corps d'armée, dans ses journaux, qui même les plus unitaires sont entachés de particularisme; dans les protocoles de la Diète germanique, sur l'effigie des monnaies, à la hampe des drapeaux; eh bien! je ne l'ai trouvée que dans la grande Charte, votée par le premier parlement allemand.

Qu'on révise certains articles si on le juge nécessaire; mais, de grâce, qu'on ne repousse pas du sein maternel le premier-né de la patrie allemande, l'enfant abandonné des jours d'épreuve. Le magnifique élan de 1813 n'a été qu'une journée des dupes; que le peuple allemand, si profondément imprégné du sentiment du droit, ne permette pas que l'histoire flétrisse du même nom le généreux mouvement de 1848.

Que l'Allemagne ne l'oublie pas : Un peuple qui renie son passé est indigne d'avoir un avenir!

E. Seinguerlet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LITTÉRATURE

Théâtre complet d'Armand Barthet, 1 vol., Hachette. — *Horace. Odes gaillardes*, traduites en vers par le même, 1 vol., Dentu.

Dans l'histoire littéraire du XIX[e] siècle, il est un genre de poésie qui tient une certaine place et joue un rôle plus curieux qu'efficace : c'est le pastiche gréco-romain. Aux sonores modulations de Lamartine avait succédé le romantisme de Victor Hugo, qui s'était emparé du moyen âge en maître. La passion, la passion vraie et humaine, semblait tout entière écrite dans les œuvres d'Alfred de Musset. Comment continuer cette éclatante renaissance de la poésie française en notre siècle et lui donner un tour nouveau? Comment, dans la mine épuisée, découvrir un filon inconnu? On remonta encore le cours des âges, et, l'exemple d'André Chénier aidant, on demanda à l'antiquité classique une source nouvelle d'inspiration. Toutefois, malgré l'ardeur qui transportait ces dilettantes d'un nouveau genre, ils ne réussirent à donner de l'esprit grec ou romain qu'une interprétation médiocre, et leurs tentatives accusèrent plus de bonne volonté que d'intelligence. André Chénier avait dit :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Ceux-ci s'en tinrent au costume. Ils prirent simplement un cadre antique, où, dans un langage indécis, farci de quelques archaïsmes, ils introduisirent des personnages et des idées tout modernes. Assurément cette recherche donna lieu à quelques essais curieux. Il suffit de citer les noms de MM. Émile Augier, Leconte de Lisle, Louis Bouilhet; mais ces divers essais, comédies ou poëmes, firent plus d'honneur à l'adresse ingénieuse de leurs auteurs, à leur habileté dans le maniement tout extérieur du vers, à certaines singularités

mêmes, cherchées de parti pris, qu'à leur saine et véritable intelligence de l'antique. L'entreprise, il faut le dire, était plus difficile qu'elle ne le paraissait; et je doute fort qu'elle ait été prise au sérieux par ceux mêmes qui la tentaient. Pour la mener à bonne fin, il ne fallait pas seulement du talent, il fallait une aptitude spéciale, qui, chez André Chénier, par exemple, ressemble presque à du génie, et qui, chez M. Ponsard, malgré sa réelle intelligence de l'antique, n'aboutit qu'à une interprétation littérale et plate. Aujourd'hui d'ailleurs le pastiche gréco-romain commence à passer de mode, et on ne le retrouve plus guère que dans les petites comédies en un acte et en vers, que quelques débutants portent parfois encore à l'Odéon.

M. Armand Barthet, qui eut la bonne fortune de voir un de ces petits actes, le *Moineau de Lesbie*, joué par Rachel, et qui appartient à cette école dont je viens de citer les principaux noms, vient de rassembler ses études en deux volumes, théâtre et traduction d'Horace. Malgré beaucoup de bonne volonté et de travail, l'auteur s'est en plein heurté à l'écueil que nous signalions tout à l'heure. Des trois pièces dont se compose son théâtre, le *Moineau de Lesbie* ne supporte guère la lecture; le *Chemin de Corinthe*, plus réussi comme idée dramatique, d'un style plus soutenu en dépit d'un grand nombre de négligences, contient des vers bien frappés et d'assez jolies tirades; mais c'est conçu dans un esprit tout moderne; il n'y a rien là de grec, ni comme inspiration, ni comme mœurs, et ce contraste est une note fausse qui jure perpétuellement. Quant à l'*Heure du Berger*, c'est un petit acte de marivaudage assez bien tourné qui devrait éclairer M. Barthet sur sa véritable voie. Le dialogue est vif, l'agencement ingénieux, et, en définitive, la prose de l'auteur est plus légère que sa poésie, où le classique gourmé fait mauvais ménage avec le sans-façon de la fantaisie romantique.

Quant aux *Odes gaillardes d'Horace*, le titre tout d'abord est fait pour choquer ceux qu'intéresserait encore cette mille et unième traduction en vers du poëte latin. Horace, diront-ils, n'a pas fait d'*Odes gaillardes*, bien qu'on ait senti le besoin de l'expurger à l'usage de nos écoliers. Ce titre, par lequel vous cherchez à exciter la curiosité du vulgaire public, de ce *vulgus profanum* qu'Horace haïssait et méprisait justement, nous donne une mauvaise mesure du sentiment que vous-même avez de l'antique. Horace, comme Catulle, comme Virgile lui-même, écrivait pour son temps, et c'est ainsi qu'on doit le lire. Nous autres modernes, qui n'admettons pas qu'on imprime tout ce qui se dit, nous pouvons faire des œuvres *gaillardes*. Mais Horace!... Vous nous faites tout de suite songer à Vadé. Est-ce là du tact? est-ce même du respect?

La traduction, qu'en dire? Lisez-la séparément, toute seule; vous la trouverez facile, élégante, soignée, supérieure, comme langue et comme facture, à la poésie dramatique du même auteur. Comparez-la un instant avec le latin : vous lui trouverez les inévitables défauts qu'on a sans cesse trouvés à toutes ces traductions. Ce sont des vers plus ou moins bien faits sur le même sujet qu'a traité Horace; mais ce n'est point Horace. Demandez aux amants du poëte latin, et il y en a beaucoup, ce qu'ils pensent d'une traduction en vers, et même d'une tra-

duction en prose! Encore le vers d'Horace, on l'a vu par une récente traduction de Jules Janin, peut-il s'accommoder assez heureusement de la prose française! On peut juger de toute la traduction de M. Barthet par l'exemple suivant, emprunté à l'*ode à Torquatus* :

La neige a disparu, les champs sont toujours verts,
L'arbre *secoue au vent ses bourgeons entr'ouverts.*
L'air a des douceurs inconnues;
Le fleuve dans son lit rentre *ses flots grondeurs....*

Tout cela, — phraséologie moderne, — pour rendre :

Diffugere nives, redeunt jam gramina campis
Arboribusque comæ;
Mutat terra vices, et decrescentia ripas
Flumina prætereunt....

Je ne nie pas les difficultés qu'il faut vaincre; mais est-ce Horace que vous voulez nous faire lire? est-ce M. Armand Barthet? Si c'est M. Barthet, que M. Barthet se montre donc lui-même et fasse paraître au plus vite le volume de *Poésies* qu'il annonce!

EUGÈNE LATAYE.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

VOYAGES

Reisen im Orient, von H. PETERMANN. 2e Band. Leipzig, 1861, in-8, de XIV-471 pages, avec une carte de M. H. Kiepert. (Paris, Franck).

Nous avons fait connaître, lors de son apparition, le premier volume des voyages du professeur Petermann de Berlin[1]. Cette première partie de la relation nous laissait à Beïroût, après nous avoir conduits aux grands sites de la Phénicie, de la Palestine et du nord de la Syrie, nous avoir fait explorer la Cilicie et l'île de Cypre, et nous avoir donné sur les Druses une précieuse notice écrite à Damas, en quelque sorte sous la dictée d'un Druse devenu chrétien. Le volume actuel contient la fin de la longue odyssée du savant professeur. Il nous conduit de Beïroût à Hâleb, traverse la Mésopotamie dans toute sa longueur jusqu'à Mossoûl, descend le Tigre et le bas Euphrate jusqu'à Bagdad et à Bassora, coupe le golfe Persique jusqu'au fort de Bouchir, gravit les pentes échelonnées du Farsistan jusqu'à Chirâz, pénètre au cœur de la Perse jusqu'à Yezd, la cité des Guèbres; puis, revenant vers l'Occident, il voit Ispahân et Hamadân, redescend aux pays du Tigre, touche de nouveau à Mossoûl, revoit la terre des Kurdes et les plaines mésopotamiennes, et, par le nord de la Syrie, arrive à la Méditerranée, le grand chemin de l'Europe.

[1] Voir la *Revue*, t. XIII, février 1861, p. 432.

Il était impossible de se tracer un plus bel itinéraire. Tous les pays qui figurent dans l'histoire de l'ancien monde, tous les peuples qui ont joué un grand rôle dans les fastes de l'humanité avant l'avénement de l'Occident, tous les sites illustrés par l'histoire, toutes les grandes cités, toutes les capitales fameuses qui ont autrefois rempli l'Asie de leur nom et de leur splendeur, ont été vus par le voyageur : — Tyr, Sidon, Jérusalem, Antioche, Ninive, Babylone, Séleucie, Ctésiphon, et Bagdad la ville prestigieuse des khalifes, et Persépolis la ville des Akhéménides, et la cité des rois Mèdes, Ecbatane, la ville aux sept enceintes; et Bisoutoûn avec sa célèbre inscription où Darius Hystaspès, le premier de sa dynastie, a laissé sur le rocher un impérissable monument de sa puissance et de sa gloire; puis, non loin de là, Arbil, où un autre Darius, le dernier de sa race, vit s'écrouler son empire, l'empire de l'Asie, sous la fortune d'Alexandre. Tel est le cadre magnifique où nous transportent les courses de M. Petermann. Au milieu de l'écroulement du vieux monde asiatique, dans ce bouleversement universel des empires, des civilisations et des races, aucune des anciennes capitales n'est restée debout, et le voyageur, errant parmi ces ruines, a peine à reconnaître sur le sol le site même où s'élevèrent ces villes superbes. Çà et là, cependant, comme à Persépolis et dans les gorges de Bisoutoûn, il a pu retrouver encore quelques restes de monuments qui ont traversé les siècles; aux lieux qu'occupa Ninive, il a vu la merveilleuse exhumation des palais de Sardanapale, de Sargon et de Sennakhérib, à demi rongés par les flammes et ensevelis sous le sol depuis plus de vingt siècles, et, dans ces débris mutilés, il a pu reconnaître d'admirables vestiges des vieilles civilisations asiatiques.

Voilà le merveilleux panorama que le lecteur s'attend à parcourir avec M. Petermann; mais il faut le dire, ces vastes perspectives que semblait annoncer le théâtre où nous transporte le voyageur, s'éteignent et se resserrent bien vite dans les pages froidement énumératives de la relation. Ou plutôt ce n'est pas une relation; c'est à peine un récit, mais seulement un journal, une suite de notes minutieusement relevées jour par jour, heure par heure, durant les marches et à chaque station, sans que jamais le savant professeur permette à sa pensée d'animer et de colorer les scènes qu'il nous retrace. Cette méthode a sans doute été volontaire chez M. Petermann. Elle nous a valu un bon itinéraire, qui sera utile au géographe, et dont la carte que le Dr Kiepert y a jointe relève encore la valeur; mais il n'y faut chercher rien de plus, pas même cette émotion involontaire que la vue de lieux nouveaux éveille dans l'âme la moins enthousiaste. Jamais le voyageur n'essaye de décrire un site, ni d'exprimer une impression. Il suit, impassible, la longue route qu'il s'est tracée, uniquement préoccupé des sectes de l'Asie sémitique dont il s'est proposé d'étudier, sur les lieux mêmes, les rites, les traditions et les dialectes, et aussi des manuscrits orientaux dont il espère enrichir la Bibliothèque royale de Berlin. Sous ce double rapport, son voyage a été fructueux : ses acquisitions ont été nombreuses; et ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse de l'Orient liront avec fruit les notices que M. Petermann a recueillies sur les Mandaïtes, sur les Yésidis et sur les Druses. Une seule chose, nous le répétons, nuit au livre, d'ailleurs instructif et minutieusement consciencieux, de

M. Petermann : c'est la disproportion et le manque d'accord entre la grandeur du sujet et le caractère de l'œuvre. Le tableau est écrasé par la richesse du cadre. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

Mittheilungen d'Aug. Petermann. — Gotha, 1862, v. mai.

Une excursion sur la rivière Orientale de la province de Canton. Le nom chinois de cette rivière est Tong-kiang (littéralement rivière de l'Est), par opposition au Pe-kiang (rivière du Nord) et au Si-kiang (rivière de l'Ouest), qui arrosent d'autres parties de la province. L'excursion a été faite par trois missionnaires, au mois de mai 1861. — Voyages de M. de Beurman en Nubie et au Soudan, 1860-61. v. De Kasséla à Khartoûm. — Voyage de *Maximovitch* sur le bas Soungari, 1859. Extrait du Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg, t. VI, 1861. — Notes du Dr *H. Berendt* sur le Mexique. I. Travaux topographiques. Sous ce titre, qui promet plus qu'il ne saurait tenir, M. Berendt parle très-succinctement des études du chemin de fer de l'isthme de Téhuantepec, et des travaux commencés il y a dix-huit ans pour une communication ferrée entre Vera-Cruz et Mexico. — Expédition franco-hollandaise dans l'intérieur de la Guyane, de septembre à novembre 1861 ; par *A. Kappler*, de Surinam. Nous n'avons encore ici que la première partie de la relation, qui va de Saint-Louis, sur le Maroni inférieur, jusqu'au confluent de ses deux branches supérieures, le Lava et le Tapanahoni. L'objet de l'expédition était de déterminer exactement la frontière des deux territoires; son résultat scientifique a été de reconnaître un pays que jamais les voyageurs n'ont visité, et d'en dresser une carte basée à la fois sur de nombreux relèvements et sur des observations astronomiques. Le point où se réunissent le Lava et le Tapanahoni pour former le Maroni, est par 4° 17′ lat. N. et 54° 30′ long. O. L'auteur de cette relation, M. Kappler, faisait partie de l'expédition ; c'est un colon hollandais qui habite Surinam depuis plus de vingt ans. — *A. Petermann*, les territoires du Gabon, Afrique équatoriale, en 1862. Remarques sur le tracé des routes de Du Chaillu, 1856-1859, et sur les reconnaissances des officiers de la marine française, 1849 et 1861 (avec une carte). Le Dr Petermann, dont la critique et le jugement ont une si grande autorité, disculpe Du Chaillu des attaques passionnées dont sa véracité et sa relation ont été l'objet en Angleterre et même en Allemagne. La carte qui accompagne cet article, et sur laquelle M. Petermann a tracé les routes du voyageur, montre dans quelles limites le savant géographe de Gotha juge que ces routes doivent être resserrées. Mais au total M. Petermann regarde le livre de Du Chaillu comme « marquant une grande époque dans la connaissance des contrées équatoriales de l'Afrique. » Qu'il nous soit permis de rappeler que le premier, il y a neuf mois, quand la tempête soulevée en Angleterre contre Du Chaillu était à son paroxisme

de violence, nous avons émis et développé, après un mûr examen du livre, exactement la même opinion que vient d'exprimer le Dr Petermann [1]. — Nouvelle carte de l'Islande, à l'échelle du 1,150,000. — Dr *H. Barth*, sur l'orthographe exacte et la signification des noms de lieux turks dans l'Asie-Mineure. — Voyage de *M. Fr. Ruprecht*, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, dans le Caucase. Note lue par M. Ruprecht à l'Académie, dans les séances de décembre 1861 et janvier 1862. L'objet principal de la mission était une exploration botanique du Caucase oriental, et en particulier du Daghestan; mais cette exploration, qui comportait l'étude approfondie des régions physiques, et, par suite, de nombreuses déterminations d'altitudes, n'a pas laissé, par cela même, d'être très-profitable à la géographie générale de ces parties de la région caucasienne. — Découvertes et déterminations astronomiques sur la côte de la Mandchourie. Résultats d'une expédition hydrographique faite en 1860, par le schooner russe le *Vastok*. — Géologie de l'île de Kiou-siou (Japon), par le baron de *Richthofen*. M. de Richthofen appartient à la mission scientifique que la Prusse a envoyée dans les mers orientales. — Nouveaux travaux et nouveaux voyages du Dr *Frantzius* dans l'État de Costarica. On sait que les études du Dr Frantzius dans l'isthme américain sont principalement physiques et hypsométriques. — Déterminations astronomiques et hypsométriques dans l'Amérique du Sud, par MM. *Liais* et *Friesach*. M. Liais, comme président d'une commission hydrographique instituée par le gouvernement brésilien en 1860, a discuté les résultats les plus certains acquis sur la position astronomique d'un grand nombre de points du pourtour de l'Amérique du Sud. Ce travail est tiré des Comptes Rendus de l'Académie des sciences du 29 juillet 1861. Les observations du capitaine Friesach sont hypsométriques, et ont été relevées dans le Pérou et la Bolivie. — *A. Mühry*, sur le changement géographique de l'axe de la rose des vents météoriques sur les côtes orientales des deux continents. — L'expédition suédoise de 1861 au Spitzberg. Rapport du professeur Wahlberg à l'Académie des sciences de Stockholm.

V. S. M.

[1] Dans deux articles du journal *le Temps*, du 23 septembre et du 14 octobre 1861.

CHRONIQUE POLITIQUE

Contrairement aux fâcheuses rumeurs qui s'étaient répandues depuis quelques jours, la Russie s'est enfin prononcée dans un sens favorable à l'Italie. On avait dit que les incendies de Saint-Pétersbourg, que l'agitation souterraine qui semblait miner en divers endroits les populations, que la tentative d'assassinat dirigée contre le grand-duc Constantin avaient donné à réfléchir à la diplomatie russe. On avait dit aussi que le moment ne lui paraissait pas venu de reconnaître un gouvernement issu, somme toute, d'un principe révolutionnaire; qu'elle craignait d'encourager chez elle ce même principe, auquel n'étaient pas étrangers les mouvements qui venaient de se produire à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Varsovie. Il paraît que la solidarité des révolutions entre elles, commence à ne pas être, aux yeux de la diplomatie et des anciens gouvernements, aussi étroite que par le passé, puisque cette Russie, qui a eu tant de peine à reconnaître l'établissement de 1830, laquelle n'était qu'une révolution intérieure, reconnaît l'établissement italien, qui porte autrement atteinte aux principes de la Sainte-Alliance.

C'est le *Moniteur* qui nous a annoncé ce grave événement; mais la vérité nous force à dire que le *Moniteur* avait été devancé par l'Angleterre, et que peut-être il fût resté encore quelque temps dans la prudente réserve à laquelle il nous a habitués, s'il n'avait pas cru devoir réfuter indirectement les communications de lord John Russell et de lord Palmerston. Les deux ministres anglais se sont tus absolument sur le rôle du gouvernement français dans cette circonstance. Ils n'ont dit, ni l'un ni l'autre, que c'était par l'intermédiaire de la France que le gouvernement de Saint-Pétersbourg avait fait déclarer à Turin qu'il était prêt à reconnaître le royaume d'Italie et qu'il répondrait favorablement à l'envoyé que Victor-Emmanuel lui adresserait, pour lui notifier officiellement la Constitution du nouveau royaume. Le *Moniteur* a rétabli ce fait sans se plaindre du silence des ministres anglais. D'ailleurs, s'il dit ce que les ministres ne disent pas, en

revanche, il ne dit pas ce qu'ils disent. Lord John Russell a prétendu que la Russie ne reconnaîtrait l'Italie que moyennant certaines conditions; à savoir que le gouvernement italien prendrait l'engagement de vivre en bonne intelligence avec l'Allemagne, que la Confédération germanique et particulièrement l'Autriche, ne seraient pas l'objet d'une attaque de la part de la Péninsule. Le *Moniteur* passe sous silence ces conditions ; faut-il y voir un désaveu? On le peut, si l'on considère le fond des choses. Que l'Italie fasse profession de sentiments pacifiques envers l'Allemagne et même envers la Confédération germanique, il n'y a là rien d'extraordinaire ; mais qu'elle s'engage envers l'Autriche par des paroles si compromettantes, voilà ce qu'il est difficile de croire. Au point de vue italien, l'Autriche n'est plus une puissance allemande. Avant 89 elle représentait encore au delà des Alpes l'ombre de l'Empire; mais, depuis les traités de 1815, elle n'y a plus été que l'Autriche, c'est-à dire une puissance à part, isolée de la Confédération, et cherchant, par tous les moyens possibles, par l'esclavage et l'oppression de l'Italie, un moyen d'influence en Europe et de domination en Allemagne. En refusant d'être le principal instrument de cette politique tout égoïste et contraire à la solidarité des peuples, le gouvernement italien peut choquer l'ancien esprit diplomatique, il peut même choquer ce sentiment national qui pousse une partie des Allemands à voir dans un fleuve italien une frontière germanique ; mais ce refus aurait moins d'inconvénients que les intentions pacifiques, si naïvement avouées, que lord John Russell lui suppose. Il n'est donc pas probable que M. Rattazzi ait pris l'engagement de modérer ses désirs du côté de la Vénétie. Nous comprenons, il est vrai, que le gouvernement anglais veuille faire de ses espérances une réalité, car il n'a aucune envie d'être en mauvaise intelligence avec l'Autriche.

Ce que le gouvernement anglais voudrait voir aux mains des Italiens, de préférence à Venise, c'est Rome. Le *Foreign Office* vient de publier plusieurs dépêches de lord Russell et de lord Cowley, ambassadeur à Paris, où ces sentiments se manifestaient avec une chaleur et un sel qui ne manquent pas d'intérêt. L'ambassadeur et le ministre saisissent avec empressement l'occasion de se populariser en Italie, et de faire ressortir les embarras où s'est plongé le gouvernement français en adoptant la politique de *statu quo* dont ils voudraient le faire sortir. Ces inconvénients sont, selon lord Russell : que le gouvernement français se rend impopulaire vis-à-vis des Italiens, et surtout vis-à-vis de la population romaine; que les ministres italiens ne peuvent contrôler efficacement les mazziniens, qui obtiennent une influence illégitime; qu'enfin, il pourrait, à tout moment, surgir une guerre dont les vicissitudes forceraient l'empereur, soit à abandonner son œuvre en Italie, soit à défendre l'indépendance italienne au prix d'une grande et sanglante guerre. L'Angleterre, ajoute lord Russell, loin d'entraver la France, désire travailler avec elle à la solution de cette redoutable question. Pour faciliter cette solution, lord Russell propose d'abandonner aux troupes italiennes tout l'État romain sur la partie gauche du Tibre, tandis que les Français occuperaient le Vatican, la ville de Civita Vecchia et le patrimoine de saint Pierre. Ce projet est une réminiscence d'un projet français développé, si nous avons bon souvenir, à la

tribune du Sénat. Le ministre français répond en vain que ce projet ne serait accepté par aucun parti; lord Cowley persiste à croire qu'il ne déplairait pas aux Italiens, surtout si ce projet n'avait qu'un caractère transitoire. En cela, nous sommes de l'avis de l'ambassadeur anglais, et nous pensons que les Italiens se montreraient satisfaits de cette concession, jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'en réclamer une autre. Aussi sommes-nous plus radical que lord Cowley et que lord Russell, et voudrions-nous que le tout soit donné d'un seul coup. D'après la dépêche de l'ambassadeur, l'intention du gouvernement français n'est pas d'accepter son projet transitoire; il termine sa missive avec un regret bien sincère, en exprimant à lord Russell le peu d'espérance que l'on doit avoir de modifier, par des discussions et des remontrances, la marche que le gouvernement de l'empereur est destiné à suivre à l'égard de la question papale. Il y a là, on le voit, une certaine aigreur qui trouve de l'écho dans la réponse de lord Russell, qui se termine par cette phrase : « Vous ne lirez pas cette dépêche à M. Thouvenel; mais vous pourrez lui en dire la substance. »

L'incertitude où nous sommes, en ce qui touche les événements d'Italie, semble s'étendre sur toutes les questions de politique extérieure, et nous ne croyons pas qu'il y ait eu un moment où les esprits aient été si hésitants en face de l'avenir. Il est certain qu'il y a en Europe, dans cette Europe qui aime tant l'ordre et la paix, des germes de troubles et de convulsions, des sentiments de malaise et de défiance. L'agitation est encore en Grèce, elle est en Servie. Les provinces danubiennes voient leur gouvernement entrer dans le régime des lois d'exception et de réaction, par représailles contre l'assassinat du ministre des affaires étrangères, habitude commune à presque tous les gouvernements, mais que n'a pas imitée le grand-duc Constantin. La Suède et le Danemark ont aussi leurs préoccupations; ces deux États cherchent à se rapprocher en vue d'éventualités possibles; la Suède croit devoir célébrer les victoires de Charles XII. En Chine même, qu'arrive-t-il? L'insurrection des *Taipings* s'avance de plus en plus, et de manière à justifier aux yeux des Anglais le principe d'intervention. Peut-être faudrait-il y envoyer une armée de 50,000 hommes pour s'opposer à une nouvelle invasion de barbares, et rétablir l'ordre dans le Céleste-Empire, cet idéal du régime administratif et du gouvernement centralisé, le premier, par ordre de date, des États civilisés.

Nous n'avons que peu de chose à dire sur le Mexique. La question est au même point et notre incertitude est la même. Nous avons eu de ce pays de rares nouvelles; tout ce que nous savons c'est que l'expédition commencera au mois de septembre ou d'octobre, c'est que nous irons à Mexico, et que nous reviendrons après avoir reçu pleine satisfaction. Seulement nous ne savons pas au juste quand nous en reviendrons, car on nous dit, d'autre part, que nous ne traiterons jamais avec Juarez, que nous ne traiterons qu'avec le nouveau gouvernement que les Mexicains seront appelés à se donner à l'ombre de nos baïonnettes, et que nous ne nous retirerons qu'après l'exécution complète et définitive du traité conclu avec le gouvernement futur. Voilà ce que nous dit non la politique officielle, mais la politique officieuse.

Quant aux États-Unis, voisins du Mexique, là encore règne l'incertitude. Nous avons l'espérance de voir le bon droit triompher; mais nous voyons avec tristesse les passions s'exalter de plus en plus, de manière à faire douter d'une entente possible dans l'avenir. Nous ne douterions pas de la réconciliation s'il ne s'agissait que de l'abolition de l'esclavage. Quoique, au moment où elle est menacée, la cupidité ne mette aucun frein à sa colère et à sa vengeance, avec le temps elle oublie par cela seul qu'elle trouve de nouveaux aliments. Malheureusement, au-dessous de l'abolition de ces esclaves, il y a une question de caste, une question de domination et d'influence politique; celle-là a ses racines dans la passion la plus profonde du cœur humain, dans la plus cruelle, la plus impérieuse, celle qui ne fait pas de concession : l'orgueil. L'homme du Sud consentira peut-être à perdre ses esclaves, il ne consentira pas à perdre le gouvernement de son pays.

Si nous jetons un regard sur nous-mêmes, nous ne trouvons aucun sujet de nous réjouir ou de nous attrister. Nous marchons aujourd'hui comme nous marchions hier, comme nous marcherons encore demain. Nous méritons presque tous cet éloge qu'un philosophe chinois adressait au sage Mentzée: « Quel homme c'était! quand il marchait, son manteau ne faisait pas un pli! »

E. Maron.

Charles Dollfus,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

LA CONSTITUTION DE L'ANGLETERRE

Die Verfassung Englands (la Constitution de l'Angleterre), von EDUARD FISCHEL. Berlin, 1862.

Der Parlamentarismus wie er ist (le Régime parlementaire tel qu'il est), von L. BUCHER. Berlin, 1855.

Blackstone Commentaries, abridged (les Commentaires de Blackstone abrégés), by sir J. E. WILMOT. Londres, 1853.

The british Constitution (la Constitution britannique), by lord BROUGHAM. Londres, 1861.

Rise and progress of the English Constitution (Origine et progrès de la Constitution anglaise), by professor CREASY. Londres, 1853.

Si d'autres peuples l'emportent sur la nation anglaise dans l'art d'embellir la vie par l'élégance, et de faire servir toutes les ressources de la civilisation moderne aux charmes de la société, l'Angleterre a, depuis de longues années, acquis une incontestable supériorité dans ce que l'on pourrait appeler la science de la liberté. Sa grandeur merveilleuse, son immense force d'expansion et d'assimilation, ses fabuleuses richesses sont toutes basées sur la liberté et découlent toutes de la liberté. Les mœurs des Anglais sont essentiellement les mœurs des peuples libres : ils sont animés par l'esprit de parti, et s'occupent tous des affaires publiques ; il en résulte qu'il existe dans ce pays une vie nationale, et que le peuple ne s'endort jamais. Or, la participation active de tous les habitants est, après tout, d'une plus haute importance que les institu-

tions les plus démocratiques. Le suffrage universel lui-même ne peut sauver une société qui s'abandonne à l'indifférence en matière politique ; il faut se mouvoir pour sentir qu'on existe, et l'espace le plus limité, si l'on en fait usage pour les exercices corporels, vaut mieux que les pelouses les plus étendues sur lesquelles il n'est pas permis de faire un seul pas en avant sans rencontrer partout les entraves de la « tutelle administrative. »

Les mœurs seules peuvent assurer la liberté d'une nation, liberté qui ne dépend pas essentiellement d'une constitution créée d'un seul jet, élaborée par un seul homme. La constitution anglaise ne se trouve, à vrai dire, écrite nulle part. Elle n'est pas un document sorti du cerveau fécond d'un philosophe, ou rédigé par quelque grand législateur, après de longues méditations et des études approfondies. C'est mieux qu'une charte : c'est une institution, ou plutôt toute une série d'institutions ; c'est l'effet lent, mais sûr et indestructible, du temps, de l'expérience et d'une inflexible ténacité. Aussi elles datent de loin, ces nobles franchises, ces précieuses libertés, dont les premiers germes se rencontrent dans les vieilles lois saxonnes. Plus heureuse que les autres nations de l'Europe, l'Angleterre a possédé, même au sein des classes privilégiées, des hommes d'État, des corporations entières, qui mirent tous leurs soins à ne pas laisser étouffer ces faibles semences sous les ronces de la tyrannie. Ils ont veillé sur elles avec une tendresse intéressée, et, d'âge en âge, les assemblées nationales ont ajouté de nouvelles garanties à la grande charte primitive qui, déjà, formulait le principe : « Nul homme ne peut être incarcéré, si ce n'est par le jugement de ses pairs et la loi du pays. » Le résultat logique de ce mouvement lent, mais incessant et irrésistible, est que la liberté s'est étendue par degrés à toutes les couches sociales, et se trouve aujourd'hui si fortement assise qu'il serait impossible de la renverser. Les trois grands documents historiques que Chattam appelait la Bible de la constitution anglaise, la *Magna charta*, la *Petition of Rights* et le *Bill of Rights*, ne font que constater les droits généraux et relèvent les faits acquis.

Garanties contre les empiétements de la couronne et les ressentiments de la noblesse, les institutions anglaises laissent la porte ouverte à toutes les améliorations, à toutes les extensions, à toutes les révisions. Aussi n'est-il pas de pays où les inégalités, je dirai même les iniquités sociales, soient supportées avec plus de patience. L'opprimé sent que l'heure de la justice sonnera pour lui, comme elle a déjà sonné pour les classes émancipées, et il voit cette heure marquée à l'avance sur le cadran du progrès. La minorité, à laquelle le champ est

laissé libre pour travailler à devenir à son tour la majorité et pour faire entendre ses plaintes et ses aspirations légitimes, la minorité se soumet, sinon sans murmurer, du moins sans recourir aveuglément à la dernière raison des nations comprimées.

La constitution anglaise est une charte vivante, et non une lettre morte. Certes, elle ne pourrait, dans sa forme actuelle, convenir à quelque autre peuple, nous l'avouons volontiers; elle déplairait notamment à la France démocratique; car les éléments de la vie française sont antipathiques à ceux qui constituent la vie anglaise, et répugneraient avant tout à des institutions dans lesquelles le système oligarchique joue un rôle puissant. Mais cette constitution s'adapte merveilleusement au génie et aux tendances de la nation qui se l'est appropriée et qui la garde en sentinelle fidèle et incorruptible. L'ouragan révolutionnaire, qui se plaît ailleurs à disperser au vent les vestiges des temps féodaux, a respecté en Angleterre des priviléges qui, tout en restant exclusifs dans leurs prétentions sociales, n'ont jamais servi à détruire les droits des classes moyennes et populaires. Il faut le dire: la noblesse n'y choque personne; car chaque citoyen est sûr de jouir de la liberté la plus illimitée, tant qu'il respecte les lois positives du pays. Or, c'est cette liberté qui protége une nation contre tous les cataclysmes; elle est la soupape de sûreté qui prévient toutes les explosions.

En Angleterre, les garanties publiques ne dépendent pas, autant qu'on pourrait le supposer, des institutions parlementaires ou de la pondération des pouvoirs. La liberté de la presse (limitée en théorie, mais absolue en pratique); l'administration indépendante de la justice dans toutes les sphères de la vie; l'absence d'une armée séparée en sentiments et en mœurs du reste de la nation; l'habitude des affaires publiques, que les convocations incessantes des jurys ont donnée depuis des siècles à toutes les classes de la population; la liberté de réunion dont chacun peut user et même abuser; le respect de la loi, tant que la loi est vivante, et la possibilité de l'ignorer, dès qu'elle devient surannée: — ce sont là, il faut le confesser, des armes défensives qu'aucune autre nation de l'Europe n'offre aux citoyens qui la composent. Ce sont là les principaux soutiens de cette fière indépendance dont les Anglais apprécient si vivement les avantages politiques et sociaux, et pour laquelle ils ont su, de tout temps, faire de si généreux sacrifices.

Nous en convenons sincèrement: sans porter atteinte à des convictions arrêtées, l'expérience des dernières années et un assez long séjour en Angleterre, nous ont appris à mettre au-dessus des articles

de la constitution la plus logique et la plus libérale, les mœurs et les lois civiles, qui fournissent aux Anglais des barrières inébranlables contre toutes les oppressions et toutes les usurpations. Une constitution est une déclaration de principes, et, sous ce rapport, son influence sur les destinées de l'humanité reste incontestable : nul écrivain politique ne fera bon marché des grands jalons plantés ainsi dans l'histoire. Mais à quoi servent les chartes sans institutions judiciaires impartiales et indépendantes? sans la responsabilité réelle et continue de tous les agents du pouvoir exécutif, à quelque échelon qu'ils soient placés? sans les fortes habitudes de la publicité qui soumet le plus puissant comme le plus humble aux investigations sérieuses de la presse, du prétoire, et des assemblées populaires? Les véritables fondements des franchises anglaises se trouvent, non-seulement dans le ministère dépendant du parlement et le parlement élu par la nation, mais dans l'omnipotence des jurés et des magistrats; dans l'instruction publique des crimes à tous les degrés de l'information; dans la faculté laissée à chaque habitant de poursuivre tous ceux qui lèsent ses intérêts, que ce soient de simples particuliers ou des fonctionnaires publics; dans la vigilance des journaux qui font retentir le pays tout entier de la plainte de l'opprimé.

Si celui-là seul est vraiment libre qui n'obéit qu'à la loi journellement exprimée et loyalement interprétée, un Anglais est le citoyen le plus libre du monde : car la loi est l'unique souverain dont il soit réellement tenu de reconnaître l'autorité absolue, malgré les habitudes monarchiques du pays. Et comme le gouvernement de la Grande-Bretagne donne, *pour les affaires intérieures*, aux gouvernés, l'exemple de la soumission la plus scrupuleuse à toutes les prescriptions légales, il s'ensuit que la loi s'y trouve entourée d'un respect universel. Un ministre anglais qui s'oublierait au point de s'écrier en pleine tribune nationale : « La légalité nous tue, » serait renversé au milieu d'un concert unanime de huées et de malédictions. Il ne faut, d'ailleurs, jamais perdre de vue que toutes les dispositions législatives qui déplairaient à la majorité de la population, seraient bientôt abolies ou tomberaient tout simplement en désuétude : cette certitude calme toutes les impatiences, et arrête toutes les velléités d'insurrection. Plus d'une loi anglaise est obscure ou mauvaise, qui en doute? mais elle devra disparaître dès que le peuple le voudra sérieusement.

La *Revue d'Edingbourg* (1816) a pu dire avec raison : « Ce principe sacré de la résistance est la base de toutes nos libertés. » M. Fischel, dans le livre remarquable que nous prenons pour guide dans cette

étude, a dit avec autant de justice : « Ce ne sont pas les institutions qui produisent l'esprit national, c'est l'esprit de la nation qui vivifie ses institutions. » Il est donc du plus haut intérêt d'examiner les rouages qui ont créé ces institutions, d'approfondir les principes qui ont laissé un libre essor à cet esprit national. C'est ce que nous allons essayer de faire, en corrigeant M. Fischel (d'ordinaire si bien renseigné et si impartial) d'après nos propres observations, par quelques ouvrages anglais récents et par un autre livre allemand, œuvre d'un publiciste judicieux et radical, qui a longtemps séjourné dans le pays. Après avoir tracé à grands traits les origines du droit anglais, les lois fondamentales, l'organisation des administrations et le régime parlementaire, nous nous proposons de revenir, dans un article spécial, sur la pratique et l'ensemble de la justice criminelle, dont nous avons suivi toutes les phases pendant plusieurs années, et dont beaucoup d'éléments, s'ils étaient adoptés ailleurs, amèneraient un immense progrès, même chez les Français du XIXe siècle.

PREMIÈRE PARTIE

DROITS ET INSTITUTIONS

I

ORIGINES ET ESSENCE DU DROIT ANGLAIS

Un éminent historien, enlevé trop tôt à l'admiration du monde, Macaulay, a pu résumer en deux mots la marche progressive du droit anglais : « la constitution actuelle de l'Angleterre est à la constitution, sous laquelle l'État florissait il y a cinq cents ans, ce que l'arbre est au bourgeon, ce que l'homme est à l'enfant. Mais jamais il n'y eut un moment, où une partie principale de nos institutions n'ait déjà existé

au delà de mémoire d'homme. » Cette assertion est littéralement vraie, car le droit public de ce pays n'est lui-même qu'une partie du vieux droit coutumier, *Common Law*, dont les chartes et les statuts ont purement et simplement constaté les dispositions principales. C'est cette origine populaire, remontant dans la nuit des temps jusqu'aux habitudes municipales des Anglo-Saxons, qui donne à la constitution anglaise son indestructible vitalité : enracinée dans le sol, fondée sur les vieilles coutumes, elle s'est développée dans le sein même du peuple, dans la tête et le cœur de chaque citoyen.

« Minerve sortie tout armée de la tête de Jupiter » peut éblouir le monde, comme éblouit la foudre qui brille et s'évanouit, non sans parfois laisser une trace effrayante de son passage : nous lui préférons la modeste nymphe Égérie qui s'applique à lentement élaborer des lois utiles et durables.

En France, tout est réduit en systèmes et formulé en principes ; en Angleterre, tout se fait par compromis. La *grande charte* fut un compromis entre les rois et les barons ; le *bill des droits* un compromis entre le roi et le parlement ; la *loi de réforme* un compromis entre le parlement et le peuple. Tout le régime parlementaire n'est qu'un compromis perpétuel entre les différents partis, et les mesures de conciliation ont été tellement nombreuses que les partis tendent à s'effacer complétement.

Les coutumes saxonnes étaient si profondément ancrées dans la population, que même la conquête normande ne parvint pas à les extirper. Jamais assujettissement d'une race par une autre ne fut plus complète; mais s'il est faux et exagéré de prétendre avec M. Bucher que le peuple soumis parvint à imposer ses lois et ses habitudes aux conquérants, il est du moins juste d'admettre que le régime féodal, tel qu'il existait sur le continent, ne put jamais s'implanter en Angleterre. Les terres furent confisquées et distribuées aux compagnons aventureux de Guillaume; mais le rusé bâtard refusa d'accorder des priviléges exorbitants à ses vassaux. Certes, la différence est grande entre la communauté libre des Saxons, à la tête de laquelle se trouvait un roi héréditaire à de certaines conditions seulement, et la monarchie absolue des Normands. Guillaume ne voulut pas accorder l'exemption d'impôts à la noblesse, et rendit ainsi un service immense au pays, en donnant aux seigneurs et aux paysans des intérêts solidaires : pour maintenir leur propre liberté, les barons durent stipuler la franchise des bourgeois. Le grand tyran eut soin de restreindre les droits des tyranneaux, et l'aristocratie anglaise ne posséda jamais la puissance des dynastes allemands, ni l'orgueilleuse indépendance des grands feudataires fran-

çais : de plus, elle eut, jusqu'à nos jours, l'intelligence de comprendre que, pour maintenir ses prérogatives sociales, elle devait céder à l'esprit du siècle et ne jamais entraver violemment la marche de la civilisation. Accablés à leur tour par le conquérant des Saxons, les nobles normands cherchèrent leur salut dans les vieilles coutumes des opprimés.

Guillaume Ier avait confirmé les lois d'Édouard le Confesseur, lois qui ne sont autre chose que le droit coutumier ; il les respectait tant qu'elles n'amenaient pas de conflit entre les priviléges féodaux et la puissance du roi, et, par suite, l'administration communale et les immunités particulières restèrent intactes. Guillaume le Roux et ses successeurs ratifièrent fréquemment ces « bonnes lois, » comme on les appelait, tout en violant sans cesse les dispositions politiques. La propriété étant donnée en fief, la loi normande remplaça le droit coutumier pour la possession de la terre ; encore aujourd'hui, la reine est censée légalement propriétaire universelle du sol. Mais les grands vassaux cherchèrent dans les coutumes un abri contre l'oppression, de même qu'ils adoptèrent par degrés la langue des conquis : on a remarqué que l'oraison dominicale contient soixante-cinq mots saxons sur soixante-neuf, et dans le monologue d'Hamlet, treize mots seulement, sur quatre-vingt-un, appartiennent à l'idiome des vainqueurs.

« Le despotisme uniforme des monarques produisit chez toutes les classes de sujets le sentiment de l'union, à peine un siècle et demi après la bataille de Hastings. Les barons qui, le 16 juin 1215, arrachèrent la grande charte à Jean sans Terre, s'appuyaient sur la nation tout entière. » Cette importante patente de liberté ne contient en fait rien que la confirmation du vieux droit anglo-saxon, auquel on ajouta quelques clauses protectrices contre les griefs de tenure. La constitution des comtés fut maintenue, quoique la juridiction des shérifs ou officiers royaux, fût abolie ; il fut prohibé de juger les habitants accusés de crimes autrement que d'après le verdict de leurs pairs ; et une cour permanente fut établie à Londres pour les affaires civiles de tout l'empire. Les amendes et les impositions arbitraires furent sévèrement défendues, et vingt-cinq barons, dont les races ont entièrement disparu, furent nommés gardiens de la Charte et obtinrent le droit d'appeler le peuple à la résistance contre les violations du pacte fondamental.

Tout homme, auquel la marche de l'histoire est familière, comprendra sans peine que, sous le règne de souverains forts et puissants, ce contrat politique n'ait été qu'un morceau de parchemin. L'épée des

barons resta pendant de longues années la meilleure garantie contre l'oppression; car, partout et toujours, la constitution la plus libérale ne reste qu'une lettre morte, si la jalouse surveillance des citoyens ne la protége contre les empiétements des pouvoirs établis. Ainsi les seigneurs anglais purent profiter de chaque intervalle de tranquillité et de tous les besoins du trésor royal, pour rappeler leur conquête, et la grande charte fut solennellement confirmée trente-cinq fois.

Sous les Plantagenets, le servage commence à disparaître; d'un autre côté, l'institution des juges de paix, qui remit la police de chaque district aux principaux propriétaires, établit la prépondérance de la *gentry* dans l'État.

On appelle de ce nom tous les hommes qui, par leur fortune et leur éducation, appartiennent à ce que l'on qualifierait ailleurs de « hautes classes de la société, » et encore aujourd'hui tous les « notables » d'une province ou d'une ville sont inscrits au rôle des juges indépendants. Nous étudierons plus loin les bienfaits et les dangers de cette administration; mais nous pouvons constater ici qu'elle contribua puissamment à implanter la décentralisation, le *self government* en Angleterre.

Le parlement n'acquit une existence légale que sous le règne d'Édouard I[er], mais déjà dans la première moitié du XIV[e] siècle les communes se séparent des barons et forment une chambre distincte. Sa puissance s'accroît par suite de l'usurpation de la maison de Lancastre; et même la guerre désastreuse des Deux Roses, qui couvrit le pays de ruines et de deuil, contribua à l'émancipation par l'anéantissement de la noblesse féodale des Normands. La France contemporaine, déchirée par les luttes intestines des feudataires qui lui ont presque fait perdre le sentiment de l'unité nationale, apprend à ses dépens quelle force un peuple libre apporte sur les champs de bataille, et le vieux Froissart peut dire des Anglais : « C'est le plus périlleux peuple qui soit au monde, le plus outrageux et orgueilleux. »

A l'avénement des Tudors, l'Angleterre est strictement monarchique. « Toute la société ressemblait à une armée complétement disciplinée, » dit Froud. Henri VII et ses successeurs obtinrent sans difficulté le pouvoir qu'un pays, épuisé par les discussions civiles, accorde trop aisément aux souverains vigoureux qui lui procurent la paix et le repos. Néanmoins, les Tudors eux-mêmes, n'ayant pour armée permanente que quelques trabans à l'accoutrement plus pompeux que formidable, durent suivre l'impulsion de la masse. Henri VIII introduisit la réforme religieuse, avec les allures du despotisme le plus raffiné, il est

vrai, et en formant une nouvelle aristocratie avec les dépouilles des biens de l'Église ; mais l'œuvre était commencée depuis longtemps et l'Angleterre ne subit jamais qu'avec répugnance le joug de la papauté. Les Tudors se déclarèrent en vain pour le parcellement de la propriété ; les domaines, dont la possession assurait la prépondérance politique, s'arrondirent de plus en plus. Sous le règne d'Élisabeth, la réformation aboutit aux Puritains et devint une affaire de conscience : dès lors, et malgré l'absolutisme apparent de la monarchie, le sentiment républicain, inspiré par l'histoire du peuple d'Israël, s'implante dans la partie vive de la nation. L'historien paradoxal Froud, qui gaspille son beau talent dans la vaine tentative de réhabiliter les figures maudites de l'histoire, prouve cependant jusqu'à l'évidence que même le sanguinaire Henri VIII ne put assujettir le parlement et les cours de justice qu'en s'appuyant sur la masse de la population et en organisant jusqu'aux artisans en corps de milice : — la pratique hélas ! n'est pas plus neuve que la théorie. Du reste, même sous la glorieuse monarchie d'Élisabeth, en face d'une reine qui désarmait les jalousies par l'éclat et la grandeur, les Chambres surent garantir leurs droits et maintenir leurs priviléges, surtout en fait d'impôts : or, le vote des impôts fut de tout temps l'arme défensive de la liberté anglaise.

Nous convient-il, d'ailleurs, de parler de la tyrannie des Tudors, si nous nous rappelons l'état de l'Espagne sous Philippe II et celui de la France sous les derniers Valois. « L'Angleterre ne connaissait alors ni justice seigneuriale, ni armée permanente, ni taxes arbitraires, ni exemption de tailles de la noblesse, tandis que les cahiers de griefs et doléances, présentés aux états généraux de 1576, demandent, entre autres réparations : « que les surcharges extraordinaires imposées sur le peuple, mêmement les huitièmes, vingtièmes et impositions, vins entrants, *gabelles de sel* et autres subsides, seront abolis, et le pauvre peuple remis en l'état et liberté qu'il était au temps de ce grand roy Louis XII, sans que à l'avenir il s'en puisse donner, *ni faire emprunt sans le consentement du* peuple ; » — « que ceux qui ont manié les finances du roy, en rendront compte ; et à l'avenir ceux qui seront introduits en telles charges, seront élus avec le peuple pour éviter à tous *concussions ;* » — « ainsi, toutes personnes non nobles seront contribuables aux tailles ordinaires, et encore les nobles qui tiendront en roture, à ce que le pauvre peuple soit soulagé. [1] » — Malgré toutes nos révolu-

[1] Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire du tiers état.*

tions, les vœux formulés en 1576 par le village de Blaigny sont loin d'être réalisés.

En Angleterre, la crise arriva sous les Stuarts. Le dogme de la royauté par la grâce de Dieu et la loi de l'obéissance passive ne purent prendre, même dans ce sol labouré par tant de bouleversements, d'autant plus que la semence était jetée par les mains d'un ridicule pédant, comme Jacques Ier, et celle d'un déloyal petit-maître, comme Charles Ier. Le vieux Bracton avait écrit: « Le roi ne peut faire que ce qu'il fait selon la légalité ; car la puissance lui est donnée pour faire ce qui est juste et non pour faire ce qui est injuste. Tant qu'il fait le bien, il est le lieutenant de Dieu; mais il est le ministre du diable s'il fait le mal. » Croirait-on que de cette phrase hardie soit dérivée la maxime (absolutiste et non constitutionnelle) que « le roi ne *peut* pas faire *mal*, » c'est-à-dire, qu'il ne peut avoir tort? Aussi l'encre avec laquelle fut écrite l'énumération des droits du peuple (*the petition of right*) n'était-elle pas encore séchée, que le roi viola sans vergogne cette nouvelle charte et régna sans parlement. Mais l'état désastreux de ses finances le força bientôt à en convoquer un, que l'histoire connaît sous le nom de « long parlement, » et qui s'appliqua dès le début à placer tous les titres et tous les droits sous la sauvegarde de tribunaux indépendants. La cloison solide, qui sépare l'état légal du despotisme administratif, fut élevée par ces grands citoyens, et si parfois on a pu l'escalader dans des journées néfastes, elle ne fut du moins jamais abattue.

Peu importe l'épithète de « grande rébellion » par laquelle on cherche à stigmatiser le mouvement puritain et populaire, par opposition à la « glorieuse révolution » aristocratique de 1688. La lumière s'est faite depuis longtemps, et les whigs intelligents du XVIIIe siècle émettaient déjà sur le « martyr royal » des opinions que tout le monde à peu près partage aujourd'hui! Ainsi, lord Chesterfield écrit à son fils: « L'exécution de Charles Ier a été fortement blâmée; mais si elle n'avait pas eu lieu, nos libertés eussent été perdues. » Junius dit dans sa douxième lettre: « Charles Ier vécut et mourut en hypocrite, Charles II était un hypocrite d'une autre espèce et aurait dû périr sur le même échafaud. » Bien plus, Horace Walpole avait fait afficher l'arrêt de mort de Charles dans sa villa, avec l'inscription: *Major Charta*. La royauté des Stuarts ne pouvait aboutir qu'à la toute-puissance du parlement. La constitution de la république s'évanouit avec Cromwell, mais les idées qu'elle avait laissées dans le monde lui ont survécu, et par elle l'Angleterre devint une puissance du premier rang. Malgré l'enthou-

siasme avec lequel la partie corrompue de la nation accueillit le retour de Charles II, la population ne lui sacrifia aucune des conquêtes essentielles, qu'elle devait au patriotisme du long parlement. Mais avec les petits propriétaires, les franchises locales ont disparu par degrés, et désormais la liberté ne tiendra plus ses assises que dans les Chambres.

Le règne de Jacques II sonne le glas funèbre de la royauté légitime. Il voulut suspendre les lois fondamentales en faveur de ses coreligionnaires politiques, et fut chassé par les Hollandais de Guillaume d'Orange et la complicité de la noblesse. Pour effectuer cette révolution, le parlement se constitua en convention nationale, et plaça Guillaume sur le trône par mesure révolutionnaire, tout en gardant au mouvement son caractère conservateur et aristocratique. Guillaume ne put régner qu'en neutralisant les partis politiques l'un par l'autre, et lorsque par l'*act of settlement*, la maison de Hanovre fut appelée à gouverner le pays, la dépendance de la couronne devint complète. Dès lors, et jusqu'à la fin du dernier siècle, l'oligarchie régna en souveraine et les classes inférieures devinrent trop misérables pour réclamer leurs droits. Non pas que cette oligarchie ait formé une barrière infranchissable; car il est de l'essence de l'aristocratie anglaise d'attirer toutes les supériorités de talent ou de fortune; elle emprunte à la roture ses enfants distingués et lui rend ses propres fils cadets. Les lois pénales, appliquées avec une rigueur inouïe, fournissaient un arsenal hideux d'oppression, et en fait d'horribles exécutions, l'Angleterre n'eut rien à envier à la France. Mais d'un autre côté, la France devait être jalouse de l'Angleterre; car ici l'oppression ne pouvait s'exercer qu'avec et par le parlement, et ainsi le remède était toujours facile à trouver.

A l'extérieur, le parlement aristocratique fit de la Grande-Bretagne la première puissance maritime du globe; depuis le XVIIIe siècle le soleil ne se couche plus dans ses possessions. Elle résiste pendant vingt-cinq ans à la république française et à Napoléon, pour sortir victorieuse de cette lutte de géants. Il y a de fortes ombres au tableau : le paupérisme, le prolétariat, la dette nationale ; mais elles disparaissent peu à peu devant la lumière de la civilisation, et maintenant le peuple anglais est de fait la nation la plus libre du monde. La pensée fit valoir ses droits après le retour de la paix; la presse et les associations battirent le système de privilége et de corruption en brèche, et réagirent sur le parlement lui-même. Après plusieurs conquêtes importantes, telles que l'émancipation politique des catholiques romains, la réforme électorale de 1832 affranchit définitivement la petite bour-

geoisie. Lord Brougham lui-même a reconnu que cette réforme, qui par ses résultats équivaut presque à une révolution, est due aux journées de juillet de 1830. La grande voix de la France n'a jamais retenti en vain dans le monde, et ses efforts ont laissé une empreinte durable partout, et jusqu'en Angleterre.

Les libres échangistes ont profondément remué le pays dans les dernières années, et le bien-être, que leurs doctrines victorieuses ont répandu jusqu'aux couches infimes de la société, est peut-être une compensation pour les tendances centralisatrices qu'ils prêchent avec assez de succès. La *gentry* porte la peine de l'indifférence qu'elle a trop longtemps affichée pour les besoins du peuple ; heureusement elle s'en aperçoit, et l'Angleterre, il faut l'espérer, n'aura pas besoin de se mettre sous la tutelle du gouvernement pour obtenir les améliorations dont le besoin se fait impérieusement sentir. On ne peut se le dissimuler : il y aurait danger à voir l'administration centrale intervenir partout, dans la mesure que la loi sur les pauvres l'autorise à le faire pour la distribution des secours publics. Tant que la presse est libre et vigilante, tant que les jurés sont indépendants et les juges impartiaux, la liberté est sauve ; mais malheur ! si ces sentinelles s'endormaient jamais !

Le résultat des longues luttes, dont nous avons brièvement esquissé l'histoire, est de nous montrer la puissance royale presque nulle de fait. Le parlement a saisi, dès 1641, les prérogatives essentielles de la Couronne, tout en les exerçant en son nom et rapportant tout à la reine. En droit, c'est le conseil privé qui gouverne ; en fait, c'est le cabinet, et ce cabinet, qui n'est, à dire vrai, qu'un comité de la majorité parlementaire, n'a même pas d'existence légale. La Chambre des communes est toujours composée des élus des comtés et des représentants de certaines corporations communales et universitaires ; mais les députés des villes deviennent d'année en année plus influents et la nation obtiendra une nouvelle réforme électorale dès qu'elle le voudra sérieusement. L'administration intérieure repose toujours encore sur les autorités locales : à la campagne, ce sont les propriétaires de la terre, dans les villes, ce sont des fonctionnaires électifs qui s'en chargent. Comme nous l'avons fait observer, il y a dans ce pays une vie politique non moins qu'une vie commerciale, et M. Fischel le sent si bien qu'il finit son aperçu historique par ces paroles profondément vraies et applicables à tous les pays : « Sans un gouvernement local indépendant, sans tribunaux libres prononçant sur les droits publics comme sur les droits privés, on ne sort pas de l'absolutisme dans l'État sous une forme voilée, peu importe qu'il soit exercé par la monarchie ou

par le parlement. Bunsen a raison d'appeler un parlement sans de telles bases une mauvaise plaisanterie ! »

II

SOURCES DES LOIS

« Le droit coutumier de l'Angleterre est appelé droit commun, *Common Law*, parce que c'est le droit municipal commun ou la règle générale dans tout le royaume. Car quoiqu'il existe plusieurs droits particuliers, le droit commun est la loi appliquée à toutes les personnes et à toutes les choses, et placée au-dessus de toutes les lois particulières. » Cette définition de Bunsen est toujours juste; car, comme nous l'avons montré dès le début, ce droit coutumier, qui ne fait pas de distinction entre le droit public et le droit privé, est la véritable constitution de l'Angleterre. « Les sources de ce droit se trouvent dans les coutumes non écrites du pays, » et comme on ne peut les reconnaître que par l'exercice, les décisions des cours de justice sont autant de preuves et forment précédent. On a beaucoup parlé de cette omnipotence de la jurisprudence anglaise, mais en perdant de vue que le précédent n'est pas admis si la décision du juge est absurde, ou contraire aux principes du droit.

Lord Hale prétend que « les sources du droit coutumier sont aussi impénétrables que les sources du Nil. » Il serait plus simple de dire qu'elles se trouvent dans les vieilles coutumes des Saxons; et, n'en déplaise à M. Bucher, ces coutumes ne se retrouvent pas exactement chez tous les peuples d'origine germanique. D'ailleurs, pourquoi les Anglo-Saxons n'auraient-ils pas fait aux anciens Bretons les emprunts auxquels les Normands eurent recours plus tard ? Qui peut retracer les vieilles franchises municipales jusqu'à leur origine?

Le droit commun général est rarement limité par des coutumes particulières à certains comtés ou à certaines villes, et ces coutumes ne peuvent jamais avoir rapport au droit public. Il faut prouver devant les tribunaux, non-seulement la légalité de ces divergences, question décidée par les juges suprêmes, mais aussi leur existence qui s'affirme par la déclaration d'un jury. On excepte, par exemple, une coutume du comté de Kent, d'après laquelle, lorsqu'il n'y a pas de testament, les fils se partagent également la succession de leur père, tandis que la loi

générale du royaume reconnaît partout le principe de la primogéniture. Dans tous les cas, sauf les majorats et une portion congrue réservée à la veuve, le testateur a toujours la disposition absolue de sa propriété. Dans quelques bourgades c'est le fils cadet qui succède. Des coutumes de ce genre sont reconnues officiellement, et leur existence n'a pas besoin d'être prouvée.

A côté du droit coutumier existe la loi écrite, le *Statute Law*, qui peut être, soit une loi nouvelle, soit une définition plus ample de la loi commune. Le parlement anglais n'est nullement exempt de la tendance morbide à la législation surabondante, qui paraît s'être emparée de tous les corps publics depuis l'ère moderne; dans les seize premières années du règne de la reine Victoria, de 1837 à 1853, il a voté cinq mille trois cent trente-quatre projets de loi. Depuis 1225 jusqu'à nos jours, on a *fabriqué* trente-cinq mille actes; et l'on comprend sans peine que la codification de ce dédale sans issue, qu'on pourrait comparer à une forêt vierge, tant il offre de confusion et d'embarras, soit une œuvre difficile sinon impossible. Aussi les avocats de chaque échelon de la hiérarchie légale, sont-ils devenus une des corporations les plus puissantes de l'Angleterre, et comme ils siégent en grand nombre sur les bancs de la Chambre des communes et n'ont aucun intérêt à l'abolition d'un état de choses qui crée leur puissance et leur richesse, la réforme juridique est loin de faire des progrès rapides. Les frais de justice sont exorbitants, et la marche des procès est lente et formaliste. Mais s'il manque à l'Angleterre un Code civil clair et précis, elle a des juges intègres et des jurés éclairés, et cette garantie semble lui suffire pour éloigner le pire des arbitraires, l'arbitraire légal.

Un adage anglais prononce que « partout où il y a un droit, il y a un remède; » ainsi, lorsque ce remède ne se trouve indiqué ni par la loi commune ni par la loi écrite, le plaignant peut s'adresser aux *Cours d'équité*, c'est-à-dire à la Cour de la chancellerie présidée par le lord chancelier, les vice-chanceliers et les maîtres des requêtes (*masters*). Cette Cour a dans la suite des années établi une jurisprudence de précédents; il ne faut donc pas entendre simplement par *équité* ce que le chancelier trouve équitable, mais ce qui se fonde sur les règles et les formes de la chancellerie.

Une autre source des lois anglaises se trouve dans le droit canonique et le droit romain. Guillaume le Conquérant avait fait légitimer à l'avance son usurpation par le pape, et avec les Normands le droit ecclésiastique fit son invasion en Angleterre, traînant à sa suite le droit du Bas-Empire. Mais l'horreur des Anglais contre tout ce qui vient de

l'étranger, ne permit pas à cette législation savante de jeter des racines profondes dans leur pays, et cette fois leur instinct politique les servit bien. Ont-ils grand tort, en effet, de voir dans les Codes de Justinien une création du despotisme de la décadence, et dans les Canons de l'Église, un témoignage durable des empiétements de la cour papale ?

Aussi, lorsque dans le courant du xiv[e] siècle, les ergoteurs canonistes et les interprètes des Pandectes prirent possession des chaires d'Oxford et de Cambridge, les partisans du droit coutumier fondèrent à Londres les écoles de corporation, les *inns of court*, qui imposent un stage et admettent au barreau. Et comme les juges sont toujours choisis parmi les avocats les plus illustres, il s'ensuit que la loi latine n'a jamais trouvé grande faveur dans les cours suprêmes. De nos jours, elle n'exerce une autorité incontestée que dans quelques tribunaux exceptionnels, tels que les cours ecclésiastiques et universitaires. Dans les procès ordinaires, on n'en appelle que subsidiairement à ses prescriptions, lorsque la loi commune et la loi écrite sont muettes; et dans les cas où le droit étranger est contraire au droit indigène, il n'a pas de valeur. Ainsi, lord Hale a raison de maintenir que ces lois n'ont par elles-mêmes aucune force, parce qu'elles proviennent d'un législateur étranger; la puissance qu'elles peuvent posséder résulte de ce qu'elles ont été introduites par le parlement, et sont devenues, tantôt une portion du droit écrit, tantôt une sorte de droit commun, puisque certaines cours de justice les ont de tout temps appliquées à des procès spéciaux.

III

DROITS FONDAMENTAUX

« Quiconque ne voit l'Angleterre que dans la forme extérieure de son gouvernement, ne voit rien du point sur lequel repose son organisme vital. » Cette assertion de M. Fischel est empreinte d'une profonde vérité. On peut même dire que, tandis que d'autres pays possèdent en théorie des droits superbes et sont en pratique réduits à l'état du servage politique, les Anglais jouissent en réalité et presque sans restriction de priviléges bien plus étendus que les lois fondamentales ne leur en accordent. Cela tient, nous ne saurions trop le répéter, à la vie publique qui s'infuse dans toutes les couches et s'étend jusqu'au moindre hameau. Ainsi, la police existe en Angleterre comme sur le continent;

il y aurait un réseau tout prêt pour enlacer la population de ses mailles étouffantes. Mais l'administration est confiée aux autorités locales, et les tribunaux de tous les degrés veillent sur les agents avec la jalousie la plus scrupuleuse; et, comme garantie suprême, les chefs et les subalternes sont également responsables de leurs actes. Aussi déjà Blakstone a-t-il pu maintenir avec justice que les Anglais possèdent souverainement trois droits fondamentaux : la sûreté personnelle, la liberté personnelle et la jouissance tranquille de la propriété.

La qualité de citoyen anglais, dans le vrai sens de ce mot, ne s'acquiert véritablement que par la naissance. La naturalisation est facile, mais elle exclut le nouveau citoyen du parlement et du conseil privé, à moins d'un acte spécial et individuel des Chambres. L'étranger non naturalisé jouit de tous les droits essentiels, et l'Angleterre eut de tout temps l'honneur d'être la terre d'asile par excellence.

Une « loi sur les étrangers » (*alien bill*) n'est votée que dans des circonstances extraordinaires, et l'on se rappelle comment lord Palmerston est tombé du ministère par suite d'une tentative maladroite de renouveler des prescriptions surannées. Le peuple anglais a d'autant plus de mérite à tendre la main de l'hospitalité aux proscrits de toutes les causes et de tous les pays, que ses instincts sont assez hostiles à tout ce qui vient du dehors, et que la liberté, pour ainsi dire illimitée, dont il jouit sous la monarchie de la reine Victoria, le rend peu sympathique aux efforts et aux aspirations des républicains. Il est poussé par un principe profondément enraciné dans cette vieille terre de refuge qui n'a jamais connu de droit d'aubaine et qui s'est appliquée à garantir, déjà dans la grande charte, la liberté de commerce aux négociants du continent.

Les étrangers ne peuvent légalement acquérir des immeubles, parce que la possession de la terre implique une espèce de tenure féodale vis-à-vis du souverain. Mais, d'après une loi rendue en 1844, il leur est permis d'acheter des baux à long terme, et la pratique ne les exclut plus que du franc alleu. Les droits communaux étant accordés à l'habitation plutôt qu'à celui qui l'occupe, l'étranger est appelé à prendre part à tous les votes de paroisse, s'il se trouve dans les conditions requises. La naturalisation n'est jamais obligatoire pour les emplois civils, et tous ceux qui ont servi l'État dans les mêmes conditions, ont droit à la même pension de retraite, qu'ils soient étrangers ou indigènes.

Mais si l'Angleterre est le pays de l'égalité civile la plus étendue, elle est aussi celui où règne la plus grande inégalité sociale. Elle est

la patrie de l'aristocratie la plus fière et la plus énergique qui soit au monde; mais cette aristocratie est une institution plutôt qu'une caste, et dans tous les siècles elle eut l'intelligence de faire marcher sa propre prépondérance avec le progrès des libertés publiques. Elle n'a jamais cherché à s'exempter des impôts; elle est restée accessible à tous ceux qui, par leur talent ou leur fortune, s'élèvent au-dessus du niveau dans les classes moyennes; elle est regardée par la masse, non avec jalousie mais avec une envie respectueuse. Tout anglais s'incline volontiers devant quiconque peut ajouter un titre à son nom; et tout homme qui se croit des droits à la considération, à la *respectability*, depuis l'épicier enrichi jusqu'au praticien de bas étage, ne manque jamais de s'intituler écuyer, *esquire*. Cette tendance universelle, pour laquelle on a inventé le nom de *snobism*, est un des traits désagréables dans le caractère anglais; elle donne un cachet de tristesse et d'uniformité à toutes les réunions, et produit directement la morgue britannique qui déplaît tant aux étrangers, et qui, néanmoins, n'est qu'un masque de froideur recouvrant un cœur chaleureux, prêt à tous les sacrifices de l'amitié.

L'orgueil de famille est immense, au point que souvent l'homme, fils de ses œuvres, au lieu de tirer gloire de son élévation, cherche à la rattacher à quelque généalogie imaginaire. Les pairs sont moins exclusifs, et les grands légistes, comme Campbell, Lyndhurst, Brougham; les grands lettrés, comme Macaulay; les grands généraux, comme lord Clyde; et même les grands financiers, comme lord Ashburton et lord Overstone, apportent périodiquement du sang nouveau à ce vieux corps.

De plus, il ne faut pas perdre de vue que l'Angleterre n'a aucune raison d'en vouloir à son aristocratie : ses titres ne lui rappellent ni une oppression séculaire, ni une arrogante oppression; ils ne se rattachent pas au souvenir des seigneurs normands; car peu de familles remontent jusqu'à l'époque de la conquête. « La froide ombre de l'aristocratie, » dont on a si souvent dit qu'elle empêche les fleurs populaires de pousser et les fruits de mûrir, ne provient pas exclusivement de la noblesse titrée, mais de toute la classe gouvernante de la *gentry*, de ce que M. Guizot nommerait « le pays légal. »

La distinction entre les nobles, les hommes libres et les serfs date du temps des Saxons. Les conditions du servage devinrent naturellement plus dures sous le joug normand; les esclaves ne pouvaient rien acquérir, et, par suite, il devint impossible pour eux de se racheter. Cependant, les seigneurs n'avaient jamais droit de vie et de mort sur eux, et l'institution des « vilains privilé-

giés, » qui, tout en étant attachés à la glèbe, restaient personnellement libres, amena bientôt l'émancipation graduelle. Aussi le servage est-il mentionné pour la dernière fois dans les lois écrites de l'Angleterre, sous le règne de Richard II. Les franchises accordées aux villes contribuèrent largement à ce résultat; car tout serf qui demeurait pendant un an et un jour dans une commune reconnue, devenait libre de droit. L'histoire des insurrections populaires nous apprend avec quelle rapidité disparut la plaie de l'asservissement : au XIVe siècle, les rebelles, guidés par Wat Tyler, réclament impérieusement l'abolition de la servitude; au siècle suivant, les partisans de Jack Cades adressent des demandes formelles et multipliées; mais il n'est plus question de servage. Sous les Tudors, le dernier vestige de cette odieuse oppression s'évanouit avec les couvents et l'Église catholique.

A cette époque reculée, le bas peuple ne paraît pas avoir eu pour la *gentry* l'admiration respectueuse et pour ainsi dire innée, que cette classe montre aujourd'hui pour ceux qu'on appelle cyniquement *their betters*, leurs supérieurs; car la population entière chantait alors avec John Bull :

Quand Adam bêchait et qu'Ève filait,
Où était alors le *gentleman*.

On n'a jamais plus énergiquement réclamé l'égalité devant la nature.

Quoi qu'il en soit, le droit moderne anglais ne reconnaît plus que des hommes libres; l'esclave anglais est affranchi dès qu'il met le pied sur la terre britannique, et, le 1er août 1834, l'esclavage fut formellement aboli dans toutes les colonies. Devant la loi tous sont égaux, et, s'il est défendu de porter d'autres titres que ceux conférés par la reine, il est loisible, pour le premier bourgeois venu, de créer, moyennant des substitutions, une espèce de majorat pour ses descendants. Le droit de primogéniture est un principe général de succession pour tous les immeubles, et nullement un privilége de la noblesse. En dehors de leur puissance législative, les pairs du royaume n'ont en réalité d'autre immunité que celle d'être traduits devant la Chambre des lords pour crimes de trahison et de félonie : cette restriction est, du reste, conforme à la grande charte, qui prescrit que chacun doit être jugé par ses égaux. Pour de simples délits et des contraventions, les plus hauts dignitaires sont tout simplement pas-

sibles des tribunaux ordinaires. Les lords ayant siége au parlement, ne peuvent pas non plus être incarcérés pour dettes.

Le souverain est « la fontaine des honneurs, » et peut seul conférer un rang non héréditaire. La noblesse anglaise comprend des ducs, des marquis, des *earls* ou comtes, des vicomtes et des barons; à quelques exceptions près, la dignité se transmet par la ligne mâle exclusivement. Une femme peut néanmoins devenir « pairesse de son propre droit, » comme il est arrivé pour la veuve de Canning. Si une pairesse ne tient son rang que de son mariage, elle le perd par une union subséquente avec un bourgeois; mais, si une duchesse épouse un comte ou un baron, elle garde le premier titre, parce que tous les nobles sont égaux, en dépit des différents degrés de la hiérarchie.

Entre la noblesse et la bourgeoisie se trouve la classe intermédiaire des *baronnets* ou petits barons, créés par Jacques Ier lorsqu'il avait besoin d'argent pour subjuguer la province d'Ulster. Aussi tous les baronnets portent-ils les armes d'Ulster, une main sanglante, dans leurs armoiries. D'après M. May, il existe en ce moment environ huit cents anoblis de cette espèce en Angleterre; ils se recrutent parmi les illustrations de l'armée, de la marine, de la finance, de la littérature et des arts, voire même parmi les maires et les *aldermen* des villes, qu'on honore souvent ainsi à l'occasion de la naissance d'un prince ou de la visite d'un souverain étranger. Le titre de *baronnet* est héréditaire; celui de chevalier, *knight*, n'est conféré que pour la vie du titulaire : tous les deux mettent un *sir* devant leur nom de baptême, et leurs épouses ont droit à la dénomination de *lady*. La chronique scandaleuse prétend qu'elles se font plus volontiers apostropher par les mots sonores « *Your Ladyship* » que les plus hautes dames du royaume.

A moins qu'une famille ne soit en possession de plusieurs titres, ce qui n'est pas très-commun, le fils aîné seul devient *lord;* et même, tant qu'il n'a pas succédé au titre héréditaire, il n'est appelé *lord* que « par courtoisie. » En agissant ainsi, l'aristocratie anglaise a maintenu son prestige, qui s'évanouit bientôt lorsque la fortune n'accompagne plus le rang. Les fils puînés, qui n'ont pas de majorat distinct, rentrent tout bonnement dans la classe de la *gentry*.

Les *gentlemen* pullulent en Angleterre; ils comprennent non-seulement les dix-sept mille propriétaires de la terre (les petits propriétaires sont tellement insignifiants en nombre qu'ils ne comptent plus); mais tout homme qui vit de son revenu, tout grand négo-

ciant, tout ministre de l'Église établie, tout gradué de l'Université, tout officier de l'armée, a *légalement* le droit d'assumer cette belle qualification. Le chiffre de ceux qui l'usurpent sans y avoir aucun titre, ni par leur position sociale ni par leur éducation, peut s'appeler légion. Tout récemment, devant la cour de banqueroute, un avocat maintint plaisamment, mais non sans raison, que son client, ancien passementier frauduleux, avait le droit de se faire appeler *gentleman*, puisqu'il ne faisait plus rien et tombait ainsi sous l'application de la loi, qui définit le *gentleman :* « un homme sans occupation. »

Dans l'acception la plus habituelle de ce mot, dont on abuse si tristement, le *gentleman* est le galant homme, l'homme comme il faut; et à cet égard, nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts universels des Anglais d'affecter les allures et les mœurs de l'homme bien élevé. « Vous n'êtes pas *gentleman !* » est l'insulte la plus sanglante qu'on puisse adresser à quelqu'un dans ce pays, et le vieux proverbe prouve surabondamment quelle haute idée on attache à ce titre, lorsqu'il dit : « que le roi peut bien faire un noble, mais non pas un *gentleman*. »

On le voit de reste : l'égalité sociale n'existe en Angleterre que dans le royaume des rêves. Nous n'avons pas à juger ici cette grande question, notre but plus modeste étant de dépeindre simplement les mœurs et les institutions de ce puissant pays. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que cette disproportion ne choque nullement les idées des Anglais, qui répètent volontiers avec Milton : « Sinon tous égaux, nous sommes cependant libres, également libres; car les ordres et les degrés ne jurent pas avec la liberté, mais sont bien compatibles avec elle. »

Également libres ! C'est un grand mot. A défaut d'un état social plus parfait et fondé sur la triple devise de la révolution française, il suffirait pour satisfaire bien des aspirations nobles et sincères. Jugeant après dix années d'observation impartiale et prononçant sans prédilection comme sans antipathie, quelle réponse pouvons-nous faire à la question importante ainsi posée : « Les Anglais sont-ils également libres? » Nous n'hésitons pas à dire : Oui ! à l'exception de la classe pauvre, hélas ! si nombreuse ici comme partout ailleurs.

En effet, le droit d'aller et de venir librement; la liberté de profession ; l'inviolabilité de la propriété; la liberté de réunion et d'association ; la liberté religieuse; la liberté d'enseignement privé ; la liberté de la presse et de la parole ; *la liberté de la personne;* le droit

de pétition, et même, dans une certaine limite, le droit de résistance : — voilà la courte, mais forte énumération des droits fondamentaux garantis à tous les Anglais, non-seulement dans les chartes écrites, non-seulement comme énoncé de principes généraux et nuageux datés de n'importe quelle année historique; mais aussi, ce qui vaut infiniment mieux, par les institutions du pays, par le parlement, par une administration responsable envers tous, par une magistrature libre, une presse libre, des jurés libres. Comment l'Angleterre ne serait-elle pas fière de sa grandeur, puisqu'elle a su l'atteindre sans écraser l'individualité sur sa route?

Nous avons fait une exception pour le pauvre : c'est l'ombre hideuse dans ce brillant tableau. Dans un pays dirigé par les principes de l'économie politique, le système de Malthus doit nécessairement trouver son application; malheur à quiconque ne sait pas conquérir sa place au banquet de la vie! Disons-le tout de suite : la charité anglaise ne connaît pas de bornes, et le monde envie, avec raison, à cette terre privilégiée les établissements immenses, fondés par des donations et des souscriptions particulières. Nous nous proposons de faire connaître un jour à la France les œuvres accomplies en Angleterre par des associations privées, et nous pouvons prédire, dès à présent, que l'énumération sera longue et curieuse. Non, l'on ne peut reprocher aux puissants du monde britannique d'être sourds à la voix suppliante de la misère; mais nous devons constater avec peine que, par la loi de domicile et celle des pauvres, les prolétaires (sur ce seul point, il est vrai, mais toute leur vie en dépend) se trouvent placés en dehors du droit commun.

Ce triste état de choses date de loin. Sous l'ancien système saxon de garantie mutuelle entre les cantons et les districts, nulle paroisse n'était tenue de nourrir des pauvres étrangers à la circonscription : on les transportait, sans autre forme de procès, dans leur commune natale. Une loi de la reine Élisabeth imposa, à chaque paroisse, l'obligation de maintenir ceux qui pouvaient avoir besoin de secours : le droit de bannissement local en fut la conséquence directe. Lors de la restauration des Stuarts, les mêmes propriétaires qui firent établir les droits d'entrée sur les céréales, adoptèrent aussi la fameuse loi de domicile, qui faisait du laboureur journalier un esclave de la glèbe, en donnant à la commune le droit d'expulser tout homme qui, à un jour donné, pourrait tomber à sa charge. D'après ces dispositions, le domicile s'acquérait par la naissance, par le mariage, par une résidence *publique* de quarante jours, par le payement des impôts pendant une année, par

l'exercice d'un emploi paroissial, ou par un séjour de quarante journées dans la même maison, en qualité de domestique ou d'apprenti. Toute autre personne pouvait être transportée au loin de son précédent domicile, sur la décision de deux juges de paix et la plainte de l'inspecteur des pauvres qui craignait une demande de secours future. Adam Smith lui-même dit que « sous l'empire de cette loi, le pauvre ne fut libre que de nom et redevint le serf de la terre. »

Cette législation draconienne n'en dura pas moins jusqu'à la révolution de 1688 ; mais le XVIIIe siècle seulement introduisit une amélioration notable, en limitant le droit d'expulsion aux *étrangers* qui s'adresseraient vraiment à la paroisse, c'est-à-dire aux pauvres *réels*, à l'exclusion des pauvres *problématiques*. Des lois plus récentes, rendues sous le règne actuel, donnent à tous ceux qui acquièrent le domicile le droit à l'assistance ; quand une personne a demeuré cinq ans dans une paroisse, il est défendu de la transporter ailleurs. Les secours accordés par les gardiens des pauvres sont rarement distribués à domicile, à moins de circonstances extraordinaires, telles qn'une crise commerciale ou un hiver rigoureux : la maison de refuge ou de travail (*workhouse*), est ouverte aux nécessiteux dans chaque commune ; quand un de ces villages est trop petit pour entretenir un de ces établissements, plusieurs paroisses sont réunies, à cet effet, et forment ce qu'on nomme une *union*. Cette maison, qui contient toujours une infirmerie, quoique de beaucoup préférable à nos dépôts de mendicité, inspire une horreur instinctive à la population ; elle est aux yeux de tous le dernier échelon de la dégradation sociale. Cela se comprend : les familles y sont séparées ; une épreuve de travail assez dure est imposée, comme d'éplucher des étoupes ou de casser des pierres ; et les inspecteurs, nommés par les contribuables, ont à cœur de ménager les ressources de leurs constituants. Mais dans la société moderne, pauvreté est crime partout, quoiqu'en dise le vieil adage ; et la charité anglaise, à laquelle on peut reprocher un manque de bienveillance dans les formes, est littéralement inépuisable.

Cette loi des pauvres, sur laquelle nous avons cru devoir insister quelque peu parce qu'elle est nécessaire pour bien comprendre l'état social du pays, est la seule limite qu'admette la loi de domicile et que reconnaisse le droit de mouvement. Les passeports sont inconnus en Angleterre, et tant qu'on ne viole aucune prescription légale, personne ne s'enquiert officiellement ni de ce que vous êtes, ni de ce que vous faites, ni même de votre nom. Le droit industriel est également très-large, et n'est soumis qu'aux restrictions imposées par la sûreté et la

salubrité publiques. Cette liberté va tellement loin, que bien des professions, comme celles de chefs d'institutions, de pharmaciens, de pasteurs dissidents, sont ouvertes à tout venant, tandis qu'on les entoure ailleurs de précautions si minutieuses! même les chirurgiens et les médecins n'ont été obligés que fort récemment à se faire enregistrer sur le rôle de la société médicale.

Certes, nos idées continentales répugnent à un pareil état de choses, et nous ne nierons pas qu'il se glisse bon nombre d'intrus dans les professions dont nous parlons. Mais il ne faut pas oublier que le peuple anglais ne tient pas à être beaucoup gouverné ni protégé, et qu'il s'en rapporte assez volontiers à la clairvoyance des personnes intéressées; tandis qu'en France, en Allemagne et dans bien d'autres pays, le gouvernement s'est habitué à protéger tous ses sujets, au point de les empêcher de marcher de peur qu'ils ne fassent un faux pas. Il vaut peut-être mieux ouvrir la porte à deux battants, au risque de voir entrer quelques maîtres d'école ignorants, quelques droguistes de contrebande, voire quelques prédicateurs tarés,—plutôt que de confier toutes les clefs à l'administration ou aux corporations privilégiées. En effet, les états qui nécessitent un stage, comme les professions légales, sont parvenus à former des corps tellement compactes qu'ils deviennent une puissance dans le pays, et savent créer des obstacles à bien des réformes nécessaires. La liberté guérit toujours les blessures qu'elle inflige, tandis que l'arbitraire envenime la piqûre la plus légère.

En Angleterre, comme ailleurs, bien des métiers sont soumis à des règlements de police, tantôt à cause des exigences du fisc, tantôt à cause de la salubrité publique, tantôt enfin par suite des mesures de sûreté auxquelles il faut avoir recours contre les classes dangereuses. Nous citerons notamment les teneurs de mont-de-piété (en Angleterre, ces établissements sont des spéculations privées), les colporteurs, les revendeurs, les marchands de poudre à canon, les propriétaires et les cochers d'omnibus et de voitures de place, les maîtres d'hôtels garnis qui prennent au delà d'un certain nombre de locataires, etc. Les raisons qui ont fait adopter, pour quelques-uns de ces trafics, le régime de la patente, sont naturellement analogues à celles qui ont amené ailleurs l'intervention de la police.

Les auberges ou « maisons publiques, » comme on les appelle en Angleterre, sont également assujetties à des règlements spéciaux; mais du moins la police ne peut pas en ordonner arbitrairement la fermeture; elle ne peut que porter plainte devant les juges de paix du district assemblés en commission. Ce sont ces magistrats qui accordent

les concessions et qui les retirent, et l'on peut en appeler de leurs décisions aux réunions trimestrielles de tous les juges de paix et même à la Cour du banc de la reine. La presse s'appliquant à donner un compte rendu de toutes les séances, il est fort rare qu'on ferme un établissement sans raison majeure, d'autant plus que la police n'aime pas à prendre l'initiative, à moins que les habitants de la localité ne se plaignent hautement de quelque désordre. D'ailleurs, latitude de porter devant un magistrat tout sujet d'ennui sérieux (de *nuisance*), étant laissée à tout citoyen, ce sont d'habitude les boutiquiers du voisinage qui poursuivent les auberges mal hantées et les repaires de voleurs ou de prostituées.

En Angleterre, l'État ne possède pas de monopole de fabrication : il n'a que des droits d'entrée et d'accise à percevoir. Les chemins de fer, les canaux, les *docks*, sont la propriété de sociétés qui, par acte du parlement, obtiennent les priviléges d'une corporation, ne réservant à l'administration qu'un droit de surveillance.

La propriété privée est inviolable, en ce sens que personne ne peut en être dépouillé sans jugement ou sans disposition expresse de la loi. Mais la loi elle-même pose des restrictions assez sérieuses à ce droit fondamental, qui forme la base même de la société moderne, sans lequel il n'est pas de liberté individuelle, et que les hommes de progrès, en s'élevant hautement contre ses abus, ont de tout temps maintenu avec plus de vigueur que les gouvernements qui se disent conservateurs. Dans la Grande-Bretagne, la confiscation est de droit vis-à-vis de l'homme reconnu coupable d'une félonie, et le suicide rentre dans cette catégorie. Les lois sur la chasse, dont les dispositions sont vraiment draconiennes contre le braconnage, limitent même ce droit de jouissance de la terre qui vous appartient. Le développement gigantesque de l'industrie a fait adopter partout des lois d'expropriation pour cause d'utilité publique. Cependant, un Anglais peut dire avec justice que, seuls, le parlement et le tribunal peuvent le priver d'une propriété légitimement acquise, et non sans le dédommager amplement.

IV

LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Les droits fondamentaux, que nous avons jusqu'à présent énumérés, sont à peu près communs à tous les pays civilisés ; nous allons entrer

maintenant dans une catégorie de précieuses libertés, pour lesquelles, si nous en exceptons la question religieuse, les autres nations de l'Europe feraient bien de venir prendre des leçons de la vieille Angleterre. La liberté de la presse et la liberté de la tribune n'ont apparu à nos yeux éblouis que comme des éclairs rapides qui s'évanouissent bien vite, hélas! mais non sans avoir illuminé le monde. En Angleterre, elles ressemblent plutôt à une lumière immortelle, qui parfois a pu briller d'un éclat sinistre, que des gouvernements audacieux sont parfois parvenus à placer momentanément sous le boisseau, mais qui néanmoins ne s'est jamais éteinte ; et aujourd'hui, elle est assez haut placée pour pouvoir servir de fanal aux naufragés et de phare aux navigateurs.

Chez un peuple si profondément, si sincèrement attaché à sa foi, il n'est pas étonnant que la liberté religieuse ait dû passer par bien des phases avant d'être universellement reconnue. Le vieux droit coutumier saxon ne connaissait pas l'hérésie : ce délit d'un nouveau genre fut introduit par les lois canoniques, à la suite des Normands. Henri V mit le premier le bras séculier au service des rancunes ecclésiastiques, par la loi cruelle contre les Lollards, loi qui condamnait les hérétiques aux flammes du bûcher. Ce statut resta en force jusqu'au règne de Charles II, mais après la réformation il fut tourné contre les catholiques et les dissidents. A vrai dire, la réforme ne fut dans le principe qu'un changement de juridiction : le roi remplaçait le pape comme dernière instance, et la suprématie royale succéda au dogme de l'infaillibilité. La « loi de suprématie et de conformité, » rendue en 1562, sous le règne d'Élisabeth, exigeait de tous les fonctionnaires laïques et ecclésiastiques un serment de renonciation à toute influence étrangère, et en ce moment même les non-conformistes de la Grande-Bretagne célèbrent le troisième anniversaire séculaire de « la Saint-Barthélemy noire, » ainsi nommée parce que, dans cette journée néfaste des annales protestantes, un grand nombre de ministres dissidents furent rejetés du sein de l'Église anglicane.

Le long parlement dépouilla tous les pairs catholiques de leurs siéges à la Chambre des lords, et tous les officiers catholiques de leur rang dans l'armée. Les Stuarts restaurés sévirent surtout contre les Puritains. La loi sur les corporations (1661) portait que tous les conseillers municipaux d'une ville devaient recevoir la sainte cène selon le rite de l'Église nationale. Charles II, dont les tendances étaient romaines, suspendit les lois contre les catholiques, ce qui n'eut d'autre résultat que de l'obliger à publier le *test-act*, d'après lequel tout fonctionnaire

dut abjurer la présence réelle, la transsubstantiation. La révolution amenée par les penchants catholiques de Jacques II, empira naturellement la condition de ses coreligionnaires. Pour éviter les dangers d'une nouvelle réaction, et sentant qu'il était responsable de la conservation de toutes les libertés, le protestantisme anglais puisa à pleines mains dans le riche arsenal de l'Église romaine : mais, disons-le à l'honneur éternel de la foi réformée, les catholiques de la Grande-Bretagne n'ont jamais eu à subir de Saint-Barthélemy ni de dragonnades ; les tribunaux anglais n'ont jamais joué le rôle de l'Inquisition et n'ont même pas appliqué rigoureusement les dispositions de la loi.

D'ailleurs, à mesure que la peur des prétendants de la maison des Stuarts disparut, l'émancipation politique des catholiques fit des progrès rapides. Sous le règne de Georges III, les chapelles enregistrées, quoiqu'on leur défende les cloches et le clocher, sont protégées pour le paisible exercice du culte. Les votes favorables de la législature servirent même de prétexte à la fameuse émeute de lord Gordon, décrite avec un intérêt si dramatique dans le beau roman de Charles Dickens, *Barnaby Rudge*. Enfin, depuis Georges IV, l'émancipation, arrachée à grand'-peine au parti tory, est entrée dans le domaine des faits.

L'Église catholique n'est pas admise comme telle, car l'anglicanisme assume ce titre ; les archevêques et les évêques catholiques ne sont pas reconnus par l'État, et le cardinal Wiseman, pour échapper aux dispositions pénales de « la loi contre l'agression papale, » dut s'appeler archevêque *à* Westminster, et non *de* Westminster. L'État dote un seul séminaire, celui de Maynooth, et cette dotation fournit aux protestants outrés, comme messieurs Spooner, Newdegate et Whalley, une occasion périodique pour foudroyer l'Irlande de leurs diatribes furibondes. Les processions et autres cérémonies du culte sont prohibées au dehors des églises. De fait, les catholiques peuvent siéger dans le Cabinet et ne sont exclus que du trône et des fonctions judiciaires les plus élevées, comme celles de juge aux trois Cours suprêmes de Westminster, de lord-chancelier, de Garde des sceaux, et de lord-lieutenant d'Irlande ; de plus les universités les excluent, du moins officiellement, car depuis l'introduction de l'élément puséyte, « il est avec le ciel des accommodements. »

Devant le droit civil, les Anglais sont aujourd'hui tous égaux. Le *test-act* ne fut aboli que sous le règne de Georges III. Cependant les ministres de l'Église anglicane, même quand ils renoncent à leurs fonctions, restent soumis à de certaines restrictions, tant qu'ils n'embrassent pas le catholicisme : ils ne peuvent suivre une autre profession et

sont inéligibles à la Chambre des communes. On discute en ce moment un projet de loi tendant à mettre fin à cette anomalie.

Les israélites, tolérés sans persécution depuis Cromwell, sont maintenant aussi libres que les catholiques et les dissidents. S'ils demeurent pendant sept ans dans une colonie anglaise, ils sont naturalisés de droit; en Angleterre même, ils sont soumis au régime commun. S'ils possèdent un patronage ecclésiastique, ils sont obligés, comme les catholiques, de faire nommer le bénéficiaire par l'archevêque de Cantorbéry. La formule de serment, « sur la vraie foi d'un chrétien, » les exclut longtemps du parlement, malgré l'élection réitérée de sir Lionel Rothschild dans la cité de Londres, et de l'*alderman* Salomons dans le bourg de Greenwich. Chaque année, la Chambre des lords refusa d'homologuer le *bill* voté aux Communes. Enfin,. les tories cédèrent; et maintenant la Chambre est autorisée à dispenser un membre juif de la phrase sacramentelle; cette forme fut adoptée pour maintenir l'exclusion des Mahométans et des Hindous. Déjà quatre israélites sont venus s'asseoir depuis cette juste réforme sur les bancs du parlement : deux frères Rothschild, M. Salomons et sir Francis Goldsmid.

L'intolérance de l'Église anglicane (si toutefois on peut appeler de ce nom l'attitude digne et pleine de mansuétude de ses évêques) ne se manifeste plus aujourd'hui que par l'interdiction d'enterrer les dissidents dans les cimetières de la communion nationale.

Mais il est juste de faire observer que les non-conformistes eux-mêmes ont souvent tout autant de répugnance à faire reposer leurs parents morts « en terre consacrée. » Aussi la plupart des cimetières modernes contiennent-ils deux chapelles, dont l'une est placée sur un terrain non béni et séparé de la portion anglicane par un *mur* : — mais ce mur n'est la plupart du temps qu'une allée sablée. Les lois contre le blasphème existent encore, mais elles sont tellement surannées qu'elles n'ont plus été appliquées depuis 1822; et même alors, le cas était peu grave : le chancelier, lord Eldon, refusa de protéger le « Caën » de Byron contre la contrefaçon, le livre étant impie. On peut donc regarder ces textes comme tombés en désuétude, avec tant d'autres parties de la législation anglaise. Il est bon qu'il en soit ainsi, car ses pieuses dispositions ont jadis enlevé au poëte Shelley la tutelle de ses propres enfants.

Nous ne saurions trop insister sur ce point essentiel : qu'en Angleterre la pratique est toujours beaucoup plus libérale que la lettre de la loi et que les dispositions douteuses de la législation sont toujours

interprétées en faveur de l'individu. Ainsi, le droit de publier sa pensée par la presse et par la parole, quoique entouré en théorie de certaines restrictions légères, est à peu près illimité pour le citoyen anglais. Les dispositions les plus rétrogrades se sont montrées impuissantes à entraver le développement progressif de cette inappréciable liberté qui, comme l'a fort bien dit Chateaubriand, vaut à elle seule toutes les autres libertés. Ce n'est pas que l'Angleterre n'ait eu, elle aussi, ses censeurs administratifs et ses tribunaux exceptionnels; mais du moins, au XIXe siècle, les paroles suivantes du grand Milton sont passées à l'état d'axiome politique: « Quiconque tue un homme, tue un être intelligent, l'image de Dieu; mais quiconque détruit un bon livre, tue la raison elle-même, tue l'image de Dieu, telle qu'elle se mire dans son œil... Quel avantage y a-t-il d'être un homme en face d'un écolier, si nous n'échappons à la verge du maître que pour être soumis à la férule du censeur? »

Il n'est rien de nouveau sous le soleil: dans la troisième année du règne d'Édouard Ier fut publié un statut contre la propagation de fausses nouvelles, et le nom de Richard cœur de Lion se trouve attaché à la loi *de scandalo magnatum*, qui sévit contre la publication de *faux avis* et de *terribles mensonges*. Les Tudors placèrent les imprimeurs et les libraires sous la surveillance de la police, et n'autorisèrent des imprimeries qu'à Cambridge, à Oxford et à Londres. La censure, confiée à l'archevêque de Cantorbéry et à l'évêque de la capitale, était implacable, et la pénalité était tout à fait orientale dans ses dispositions. Ainsi, le malheureux qui, par ses écrits, offensait la reine était mis au pilori, et, en cas de récidive, on lui coupait les oreilles. Sous le règne d'Élisabeth, un auteur, Jean Stubbs, et son imprimeur eurent la main tranchée; et les juges qui refusèrent d'appliquer à ce cas une loi temporaire rendue par Marie la Sanglante, furent déposés et envoyés à la Tour. Sous Jacques Ier, la Chambre étoilée reconnut qu'un libelle contre un fonctionnaire constituait une diffamation qualifiée, et que les morts mêmes pouvaient être ainsi diffamés. Après la grande révolution, la censure fut introduite de nouveau, mais vers la fin du XVIIe siècle, la Chambre des communes s'éleva contre elle, et le 17 avril 1695 elle rejeta difinitivement un *bill* à cet effet, apporté de la Chambre haute. Depuis ce temps, la censure est définitivement morte et enterrée en Angleterre.

Un jour l'ambassadeur du Danemark réclama de Guillaume III, la suppression d'un livre défavorable écrit contre sa patrie par lord Molesworth, et ajouta : « si un Danois avait écrit ainsi contre le roi

d'Angleterre, on lui aurait certainement tranché la tête. » A quoi le profond politique répondit tranquillement : « Il est vrai que je ne puis en faire autant; mais je communiquerai votre expression à l'auteur, pour qu'il puisse la faire insérer dans la deuxième édition. » C'est à peu près ce que lord Palmerston répondrait aujourd'hui à une demande du même genre.

Comme tous les corps privilégiés, le parlement se montra bien longtemps hostile à la liberté de la presse; tout en abolissant la censure, il se cramponnait aux restrictions pénales, et fit parfois brûler des livres anticonstitutionnels par la main du bourreau. Même en 1834, le gérant du *Morning Post* fut mis en prison par ordre de la Chambre des lords, pour avoir offensé le lord-chancelier Brougham. C'est que le parlement est souverain et peut prononcer par décret. Il y a trois ou quatre ans, un rédacteur radical, M. Washington Wilths, eut également maille à partir avec la Chambre des communes, pour infraction à ses priviléges. Ce n'est qu'après des luttes prolongées que la presse obtint le droit de rendre compte des séances : les procès-verbaux ne furent permis qu'en 1771, mais les sténographes ne pouvaient pas prendre de notes. On regardait sans doute un compte rendu détaillé comme hostile à l'établissement définitif de la maison de Hanovre. Aujourd'hui ces restrictions sont abandonnées, et la presse dit tout ce qu'elle juge convenable.

Les cours de justice n'étaient pas beaucoup mieux disposées pour les journaux. Lord Mansfield définissait la liberté de la presse : « le droit d'écrire sans censure. » Sous Georges Ier, un imprimeur perdit les oreilles pour crime de lèse-majesté. L'immortel auteur de Robinson Crusoë fut mis au pilori pour diffamation. Sous Georges II, le docteur Shebbar fut condamné à trois années de prison et à l'exposition; son domestique se tint à côté de lui, un parapluie à la main : plus tard, Georges III lui donna une pension.

Aujourd'hui, la presse est régie par deux lois élaborées sous le règne actuel. L'appel à la révolte, à la guerre civile, etc., est considéré comme félonie; mais nous ne croyons pas que cette disposition ait jamais été appliquée, si ce n'est en Irlande pendant l'agitation de 1848. En Angleterre les journaux ne sont poursuivis que pour diffamation, et ces procès rentrent dans la catégorie des procès civils jugés par le jury. La publication d'un écrit diffamatoire, même lorsqu'elle est faite sans intention hostile, peut entraîner la peine d'une année de prison; si cette intention existe, l'emprisonnement peut s'élever jusqu'à deux ans. L'inculpé peut plaider la vérité des allégations, s'il les a écrites ou

prononcées dans l'intérêt public. Ainsi le fameux adage de lord Mansfield : « plus la vérité est grande, plus grande est la diffamation, » ne trouve pas son application dans la pratique journalière. De plus, le plaignant doit prouver qu'il est résulté pour lui du pamphlet un dommage réel et pécuniaire : s'il ne parvient pas à établir ce fait, il ne reçoit pour dommages-intérêts qu'une somme nominale, souvent un *farthing* (deux centimes), la plus petite pièce de monnaie ayant cours dans le royaume, et il doit payer ses propres dépens. On le voit : un journaliste honnête et consciencieux court peu de risques dans ce pays libre.

Qu'est-ce que la diffamation? Cette question difficile a longtemps agité les jurisconsultes, et de nos jours encore on répéterait volontiers les paroles de Pitt : « Je n'ai jamais pu comprendre ce qu'on entend par libelle. » Coxe le définit avec assez de clarté : « une publication faite sans justification et sans excuse légale, et tendant à blesser la réputation d'un homme en l'exposant à la haine, au mépris et au ridicule. » Néanmoins, le fameux O'Connell n'avait pas tort de dire qu'il n'avait jamais lu de journal qui ne contînt quelque chose pouvant passer pour une diffamation. En 1840, quatre juges décidèrent que « chaque citoyen avait le droit de faire des remarques sur les actes des fonctionnaires publics, actes qui l'intéressaient comme sujet de l'empire, pourvu qu'il ne fît pas de son commentaire un cloaque de calomnie et de malice; mais que c'était indubitablement un libelle d'attribuer des motifs bas et vulgaires aux actes. » Il y a loin de cette décision à cette déclaration d'un ancien *attorney général* : « attaquer les ministres c'est indirectement attaquer le roi. »

Une parole diffamatoire lancée de vive voix n'est sujette à litige que s'il en résulte un dommage réel. M. Fischel cite le cas d'une jeune dame qui reçut 4,000 livres sterling (100,000 francs) de dommages-intérêts, d'une feuille obscène qui s'était permis de faire des réflexions désagréables sur sa chasteté. Si la calomnie avait été parlée au lieu d'être écrite, elle n'aurait pas obtenu un centime.

La loi contre les diffamateurs est réellement la seule entrave mise à la presse, et quel est l'écrivain honorable qui ne consente volontiers à s'y soumettre, tant que la question de fait est décidée par un jury indépendant et que les dispositions légales sont appliquées par un juge impartial? Car tout est là : le code le plus libéral et le plus humain devient une lettre morte, si la magistrature dépend du gouvernement.

Jadis la question soumise aux jurés était tout simplement la question de fait, ils déclaraient si l'accusé était réellement l'auteur de l'écrit

inculpé. La *loi de libelle* de Fox, qui date de 1792, leur accorde également le droit de rechercher si la publication est « un libelle faux et scandaleux. » Qu'on joigne à cette prérogative l'absence d'un parquet officiel chargé de poursuivre les délits, et l'on comprendra sans peine qu'en fait la presse anglaise est la plus libre de l'Europe. Les jurés la protégent toujours contre les poursuites vagues et malveillantes, tout en accordant des dommages-intérêts fort élevés aux particuliers diffamés sans nécessité et sans raison.

Cette *licence*, comme on dirait en France, est-elle un danger? Personne n'osera l'affirmer, après avoir vécu dans le pays. Au dernier siècle on se hasardait à peine à prononcer les mots augustes de roi ou de ministère, et les quatre Georges n'en étaient pas plus populaires. En 1777 le prédicateur Horne Took fut condamné pour avoir nommé les insurgés des États-Unis « nos chers frères américains: » — Aujourd'hui, les journaux opposés à la politique de lord Palmerston appellent impunément la campagne de Crimée une bévue, et l'expédition en Chine, une piraterie. Les périodiques inspirés par l'école de Mancheste ne se gênent nullement pour qualifier les hauts faits des soldats anglais de « meurtre! » Cela n'empêche pas la reine Victoria d'être aimée et adorée de tous ses sujets : dans ses moments d'angoisse, chaque cœur anglais bat à l'unisson du sien, et lorsqu'elle pleure, tous les yeux versent des larmes. La mort du prince Albert a couvert le pays tout entier d'un voile de deuil, et chaque famille se sentit oppressée à l'idée du vide qui s'était fait dans la vie, toute d'affection domestique, de leur souveraine chérie.

Nous constatons simplement le fait, sans prétendre le juger. Bien plus : les diatribes les plus acerbes contre la guerre et contre l'armée n'ont aucun effet sur le caractère belliqueux et l'arrogance nationale du peuple anglais. Il rirait de l'idée qu'un article de journal peut mettre ses institutions en péril, ou qu'une satire pacifique peut ôter le moindre lustre à la gloire de ses armes. Il laisse chacun dire ce qu'il a dans le cerveau ou dans le cœur, et il en fait sagement son profit. Quoi qu'on puisse dire, cette calme sérénité nous paraît bien préférable à la folle terreur que le journalisme inspire ailleurs, où l'on croit la société ébranlée jusque dans ses fondements, lorsqu'il plaît à quelque penseur hardi de lancer dans le monde un paradoxe exagéré sur la famille ou la propriété.

Nulle publication ne peut être saisie en Angleterre, à moins de condamnation; mais lorsqu'il y a jugement, tous les exemplaires sont détruits. En 1857, lord Campbell fit passer une loi qui permet de confisquer

les livres et les gravures obscènes. Mais M. Fischel a tort de qualifier ce procédé de « confiscation administrative, » car la destruction ne peut être prononcée que par un magistrat ou deux juges de paix, et le délinquant est généralement frappé de quelques mois d'emprisonnement.

Maintenant que la taxe sur le papier et le timbre sont abolis, on peut regarder la presse anglaise comme à peu près libre. Il ne reste plus en fait de restriction, que le cautionnement de 10,000 francs imposé à l'imprimeur ou à l'éditeur. Quand une feuille est timbrée, elle est transmise gratuitement par la poste.

Le théâtre, au contraire, est toujours soumis à la censure du lord Grand Chambellan. Chaque pièce doit lui être soumise quinze jours avant la représentation. C'est également ce fonctionnaire qui accorde les concessions. A en juger par les drames et les comédies qu'on joue tous les jours, il ne parait pas que cette censure soit bien rigoureuse.

Le droit de réunion et d'association est intimement lié à la liberté de la presse : en Angleterre l'exercice de ce droit est illimité de fait. Il existe, à la vérité, des lois contre les délégations centrales, mais elles ne sont jamais appliquées. Les réunions de trois ou de plusieurs personnes sont défendues, lorsqu'elles sont de nature à troubler la paix ; mais c'est le jury qui est appelé à décider la question. Les troupes ne peuvent agir contre les perturbateurs de l'ordre public que sur la réquisition des pouvoirs civils, et avant d'avoir recours aux armes un magistrat est tenu de lire la loi contre les émeutes, le *riot-act*. Tous les fonctionnaires, qu'ils appartiennent à l'administration ou à l'armée, sont sévèrement punis s'ils n'observent pas toutes les formalités prescrites. Il y a plus : l'ordre d'un supérieur n'excuse pas l'homme qui agit illégalement. En Irlande, un jury de *coroner* déclara que des soldats, qui avaient fait feu sur des insurgés d'après le commandement de leur officier, étaient coupables de meurtre, et si le jury d'accusation n'avait annulé ce verdict, les inculpés auraient comparu devant la cour d'assises. Dans l'espèce, la déclaration était odieuse, mais le principe est juste et forme une garantie essentielle du maintien des libertés publiques.

Nous ne mentionnerons qu'en passant le droit de pétition, dont nous aurons à parler plus en détail lorsque nous nous occuperons des Chambres. — Le secret des lettres ne fut pas toujours scrupuleusement respecté, et l'on se rappelle encore l'explosion de l'indignation publique contre sir James Graham, qui, lors de la visite que l'empereur Nicolas fit en 1844 à Londres, ne craignit pas de donner l'autorisation d'ouvrir toutes les lettres adressées au brave Stanislas Worcell et à Stobzmann,

et d'intercepter celles envoyées à M. Grodicki à Paris. Ensuite, comme il était question d'une insurrection italienne préparée par l'infatigable Mazzini, ordre fut donné de décacheter toutes les lettres expédiées au vaillant tribun. Pendant quatre mois, lord Aberdeen put ainsi parcourir la correspondance de Mazzini, et le noble premier ministre ne manqua pas de la communiquer à des puissances étrangères, c'est-à-dire à l'Autriche, « dans l'intérêt de la paix de l'Europe. » L'affaire n'eut pas d'autres suites, tous les partis s'étant successivement rendus coupables des mêmes manœuvres frauduleuses; espérons toutefois, pour l'honneur du gouvernement anglais, que les pratiques de sir James Graham n'ont pas trouvé beaucoup d'imitateurs. S'il nous reste des doutes à ce sujet, c'est que traditionnellement, la politique étrangère de l'Angleterre est beaucoup moins libérale que sa politique intérieure, et d'habitude le secret des lettres n'a été violé qu'au détriment des réfugiés républicains.

Les droits les plus pompeux dans l'énumération sont insignifiants et inutiles sans la sécurité personnelle. La grande Charte de l'Angleterre dit déjà : « *Nullus liber homo capiatur... nisi per legale judicium parum suorum,* » et Chatham s'écrie avec raison que les trois mots de ce latin barbare des barons de fer, *nullus liber homo,* valent tous les classiques. Ce principe, quoique parfois obscurci ou affaibli pendant les luttes civiles, n'a jamais été perdu de vue, et la loi de *habeas corpus* l'a définitivement consacré. L'organisation de la justice criminelle en Angleterre est remarquable et importante, et mérite une étude spéciale, car sur elle reposent toutes les libertés. Disons seulement ici que tout homme arrêté est amené dans les vingt-quatre heures devant un magistrat; que l'instruction est publique; que l'interrogatoire est défendu; que tout agent de la force publique est tenu d'avertir la personne inculpée qu'elle n'a pas besoin de parler, parce que tout ce qu'elle dirait pourrait servir contre elle, et qu'enfin tout homme soupçonné est accusé par un jury et jugé par un jury. On s'aperçoit que le système a des avantages inappréciables.

L'Anglais dit avec fierté : « ma maison est mon château-fort, » et il a le droit de le dire, car son domicile ne peut être violé, à moins d'un mandat spécial. Les portes d'une habitation ne peuvent être enfoncées de force pour une exécution civile. Les recors ne peuvent entrer que s'ils les trouvent ouvertes. L'arrestation pour dettes existe, même sans limites ; mais la cour des insolvables libère tout homme, exempt d'intentions frauduleuses, qui abandonne ce qu'il possède à ses créanciers.

Ce sont là les droits fondamentaux dont jouit le peuple anglais. Le

vieux juge Blackstone disait : « le droit divin et l'obéissance passive sont la plus servile et la plus horrible des constitutions, » et il déduit de cette assertion que « si les droits sont violés ou attaqués, les sujets anglais sont autorisés à les défendre. » La *magna Charta* réserve formellement le droit de résistance, et ce n'est pas une lettre morte. Pour le prouver, nous n'avons qu'à citer un cas remarquable.

« Du temps de la reine Anne, un agent de police arrêta une femme en dehors de son district, c'est-à-dire illégalement. Un certain homme nommé Tooly, prit parti pour elle, lutta avec l'officier et le tua. Il fut accusé de meurtre. Le jury prononça un verdict spécial n'ayant rapport qu'au fait. Par suite, les douze juges présidés par le lord *Chief Justice* Holt, décidèrent par sept voix contre cinq : « Que si quelqu'un était arrêté par un pouvoir illégal, c'était pour tout le monde une raison suffisante de lui venir en aide par pitié, et cela d'autant plus, si l'arrestation a été faite sous l'apparence de la justice ; que s'il se commet un empiétement sur la liberté du sujet, c'est une provocation à tous les sujets du roi d'Angleterre, et que chacun devait se soucier de la loi de *habeas corpus* et des lois, et que si un fonctionnaire arrête quelqu'un contrairement aux lois, il viole l'acte de *habeas corpus.* »

C'est là la base du droit public et du droit privé de l'Angleterre.

THÉODORE KARCHER.
Professeur à l'Académie royale de Woolwich.

(*La suite à un prochain numéro.*)

LES FÊTES ET LA DIÈTE DE SOLEURE

EN 1729 [1]

I

Le 10 mai 1728, un nouvel ambassadeur, qui était presque un ambassadeur extraordinaire, faisait son entrée dans la ville de Soleure.

Les soldats et les étudiants formaient la haie pour maintenir la foule. Les mortiers et les gros canons tonnaient sur les remparts. Le cortége partit de la belle maison de campagne du schultheiss Surg de Steinbrugg. En tête, sur son grand cheval, le suisse ou portier de l'ambassadeur, géant fait pour symboliser la splendeur et la grandeur; habit jaune, avec des parements en velours cramoisi, passements noirs et brandebourgs d'argent, culotte et gilet rouges avec une riche broderie d'argent; chapeau garni de magnifiques plumes d'autruche, blanches et ondoyantes; la main gauche sur la bride; dans la droite la grosse canne, insigne de ses fonctions, couronnée d'une pomme d'argent, appuyée par l'autre bout sur une fausse botte à talon rouge; par-dessus l'épaule un large baudrier orné de feuilles d'argent.

Derrière le suisse, le coureur de l'ambassade. Ample manteau aux couleurs de France. Puis douze valets de pied, deux à deux, gantés

[1] Extraits d'un ouvrage intitulé : *Culturgeschichtliche Bilder aus dem schweizerischen Volks- und Staatsleben zur Blüthezeit des französischen Einflusses auf die Aristokratien der Schweiz*, von J. Amiet. Un volume petit in-8, Saint-Gall, Scheitlin et Zollikofer, 1862. — Tableaux historiques, empruntés à la vie populaire et politique de la Suisse, à l'époque de l'influence française sur l'aristocratie helvétique, par J. Amiet.

de blanc, à la livrée d'argent. Tout en marchant ils levaient et baissaient en cadence leurs longues cannes de jonc et regardaient fièrement les bourgeois ébahis.

Le maître d'hôtel de Son Excellence, à cheval, galonné d'argent. Côte à côte, derrière lui, tout habillé de blanc, monsieur le chef de cuisine et monsieur le chef d'office de l'ambassadeur, chacun sur un beau cheval blanc.

Le sommelier de l'ambassade, frisé à la dernière mode, à cheval, seul et sans satellites, parce qu'il a le rang de premier valet de chambre et l'honneur de servir Son Excellence à table.

Quatre valets de chambre, deux à deux, en riche livrée.

Le chirurgien en titre de Son Excellence, qui manie sa bête en vrai savant. Habit de soie noire, bas noirs rembourrés aux mollets, gilet noir d'où s'échappe un ventre arrondi, jabot de dentelle qui flotte au vent, perruque qui descend sur les épaules, et par-dessous une figure doctorale grave à faire rire : vraie tête de faculté. Yeux gris et perçants qui voient bien plus loin que le bout de son nez à travers les grands verres ronds de ses besicles. Sourcils relevés, lèvre supérieure pincée, lèvre inférieure assez grosse pour servir aisément de support à tout un service à café en porcelaine chinoise. Il est seul et se tient de toutes ses forces au pommeau de la selle.

Derrière le chirurgien quatre secrétaires intimes, deux à deux; habit noir de gala.

Un beau monsieur, pompeusement paré, à cheval. Habit brun d'Espagne, bordé d'or; gilet de soie brune, galonné d'or et d'argent; haute plume blanche sur un chapeau garni en or; rubans blancs et flottants à la selle. C'est M. de Comer, premier écuyer de l'ambassade. Il veille sur les armoiries et sur l'honneur de la maison. Il achète les chevaux de Son Excellence qu'il accompagne dans toutes ses chevauchées. Il organise les parties de chasse. C'est un fort gros seigneur.

A pied, deux pages élégamment costumés et, derrière eux, les chevaux de l'ambassadeur, avec leurs superbes selles, conduits en main par des palefreniers fort bien montés, en bottes à l'écuyère.

Le valet porte-manteau, premier valet de corps et porte-queue de Son Excellence, en brillante livrée. Il marche seul. On le reconnaît à sa démarche majestueuse et à sa longue canne à franges.

La litière de monseigneur l'ambassadeur, où sont peintes ses armoiries, portée par deux mules noires. Elle est vide et ne figure que pour la montre. Les bêtes sont parées de tapis turcs, de rubans et de houppes; elles portent sur la tête de hautes aigrettes en plumes de

héron. A côté de chaque mule, un valet de pied pour la conduire.

Puis les carrosses de la cour. En tête le carrosse de campagne de monsieur l'ambassadeur, rempli d'officiers de la cour, avec deux chevaux couverts de rubans blancs. Ensuite celui du chancelier, M. de la Martinière. Le troisième était vide. Le quatrième appartenait au trésorier du roi, M. de Berville. De gros nœuds et de longs rubans décoraient la queue des chevaux. Derrière les carrosses, venaient, sur des genets d'Espagne, huit gentilshommes attachés à la cour, avec des selles recouvertes de housses rouges, en magnifique uniforme. Enfin les deux voitures de parade de l'ambassadeur, attelées chacune de six chevaux, parés de longs et larges rubans, jaunes pour la première, blancs pour la seconde, guides en soie jaune et blanche. Les postillons et les cochers avaient des plumets rouges au chapeau. Dans la première étaient le trésorier du roi pour la ville d'Huningue avec le chevalier de Bisy, premier secrétaire de l'ambassade.

Dans la seconde, l'ambassadeur en personne, M. le marquis de Bonnac, avec M. de la Sablonnière et le capitaine Vigier, interprète de l'ambassade.

A la suite, le grand cortége des gracieux seigneurs et magistrats de Soleure. En tête le carrosse de Sa Grâce, M. le schultheiss Sury de Steinbrugg, attelé de six forts chevaux. Postillons, cocher, valets de pied au nombre de quatre, marchant des deux côtés de la voiture, étaient costumés aux armes de Sury et à ses couleurs, noir, jaune et blanc. Le schultheiss avait pour gardes du corps douze Suisses de la vieille roche. Costume à l'antique, pourpoint et culottes bouffantes de velours rouge, crevés de satin blanc, chaîne pendante sur la poitrine, barette enguirlandée de verroteries, grande épée de combat portée sur l'épaule, tous ces détails retraçaient fièrement la Suisse d'autrefois. Vrais fantômes, arrachés à un sommeil de deux siècles, comme pour symboliser au milieu des têtes à perruque du cortége, la force, l'héroïsme et la fidélité de la Suisse du vieux temps.

Les carrosses à quatre chevaux de l'avoyer de la ville, Reinhardt, et du trésorier, baron Besenval de Brunnstadt. Les postillons et les valets qui marchaient à côté des voitures portaient les couleurs de leurs maîtres. Suivaient quinze carrosses à deux chevaux avec les seigneurs du petit conseil, escortés chacun de deux valets portant canne et gants. En vertu d'une décision du conseil, ces messieurs étaient tenus de se prêter au besoin les valets qu'ils avaient en trop. Si l'un de ces messieurs possédait une voiture et trois valets, le troisième marchait à

côté de la voiture d'un autre membre du conseil qui n'avait qu'un valet ou qui n'en avait point.

Enfin quatre coureurs de la ville en manteau blanc, vêtus d'ailleurs de rouge et de blanc, qui sont les couleurs de leur office; housses rouges bordées de blanc. Les seigneurs du grand conseil, à cheval, au nombre d'environ quarante maîtres, plus une vingtaine de valets, plus les personnes qui avaient pu se monter et les officiers au service de France. Tel est l'ordre dans lequel le cortége, parti de la maison de campagne du schultheiss Sury, traversa, entre deux lignes de soldats qui présentaient les armes, la *Gurzelgasse* (rue Gurzel), le marché, arriva à la cathédrale de Saint-Ours et finit par gagner la cour ou palais de l'ambassade française.

Le nouvel ambassadeur, Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonnac, seigneur de Donézan, n'avait pas moins de cinquante-six ans. Il était de vieille noblesse française. Le château d'Usson, d'où il tirait son nom et de plus le titre de gouverneur, n'est autre que cette vieille forteresse d'Auvergne où Louis XI enfermait ses prisonniers et où la voluptueuse Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV, passa vingt années de sa vie, après son divorce, dans les bras de l'amour, de la poésie et de la dévotion. C'est le même château que le panégyriste de Marguerite, Hilarion de Coste, surnomme, dans ses *Éloges des dames illustres*, le Thabor de sa piété, le Liban de son désert, l'Olympe de ses travaux, le Parnasse de ses muses et le Caucase de ses douleurs. Il rappelle le souvenir de ces grands seigneurs de France qui s'estimaient plus nobles que le roi. Bonnac était entré à vingt-trois ans dans les mousquetaires. Il avait servi en Danemark, et puis en Hollande, où il reçut plus tard ses premières leçons de diplomatie chez son oncle de Bonrepos, ambassadeur à La Haye. Au commencement du siècle le roi l'avait fait colonel et nommé envoyé à la cour de Brunswick-Wolfenbuttel. Nous le retrouvons bientôt comme envoyé extraordinaire à la cour du roi Charles XII de Suède, qu'il accompagna dans ses campagnes de Pologne. En 1707, il était envoyé auprès du roi Stanislas en Pologne, et en 1712 envoyé à la cour d'Espagne. Ses remarquables talents diplomatiques l'appelèrent à un poste plus difficile. La guerre avait éclaté entre la Russie et la Porte-Ottomane. Charles XII, de concert avec l'ambassadeur français et le khan des Tartares, n'avait rien négligé pour mettre le sultan aux prises avec le czar. Vint le jour où la France crut gagner en influence si elle offrait sa médiation. Ambassadeur extraordinaire à Constantinople de 1717 à 1725, Bonnac

sut ménager si bien la Porte et la Russie que Pierre le Grand lui-même, qui se défiait d'ailleurs au plus haut degré de la diplomatie française, l'éleva à la dignité de chevalier de l'ordre russe de Saint-André. Bonnac amena d'autre part Sa Majesté turque à consentir à la reconstruction de l'église en ruines du Saint-Sépulcre de Jérusalem, pour laquelle on sollicitait depuis longtemps sans rien obtenir. Ce succès l'avait mis fort avant dans la faveur du pape. Il avait réussi partout, chez les Turcs et chez les chrétiens, chez les Grecs orthodoxes et les catholiques comme chez les protestants. Le sultan et le czar, le pape et le roi de Suède étaient de ses amis. Le souverain de l'Espagne l'avait comblé de faveurs, et comme le lui disait le bourgmestre Escher en le complimentant : « *il n'avait point son pareil, ni en Orient, ni en Occident* [1]. » Dès 1719 le roi de France l'avait nommé brigadier général de cavalerie et conseiller d'État. Il le fit plus tard lieutenant-général. Ses titres militaires étaient faits pour imposer aux officiers suisses attachés au service de France. Ses précédents et brillants succès, ses qualités accomplies de chevalier français ne pouvaient manquer de séduire les aristocrates des cantons suisses.

Il apportait à Soleure le luxe et la magnificence de Constantinople. Les seigneurs du pays, si fiers à l'égard de leurs peuples et de leurs sujets, se laissèrent prendre aux filets d'or de Son Excellence. Point de résistance possible. L'ambassade française établit à Soleure une véritable cour. C'était une représentation en règle de la vie et des habitudes de Versailles : magnificence, toilette et galanterie ; belles dames en paniers, dont les coiffures étaient des édifices ; petits-maîtres portant le chapeau à retroussis et l'épée ; maîtresses voluptueuses qui étalaient leurs charmes ; carrosses dorés et bruyants ; pêle-mêle de chevaux, de chiens, de valets en livrée ; fêtes sur fêtes, banquets sur banquets, parties de chasse, concerts et bals, aventures d'amour et rendez-vous. Spectacle, en un mot, qu'offrait seule alors la cour du roi de France, et nous allions presque dire la cour du roi de Soleure.

Les dehors mondains sont à la diplomatie ce que les pompes du culte sont à la religion : une voie d'approche, un moyen de séduction. Les cérémonies conduisent aux symboles, qui mènent aux dogmes. Les plaisirs ouvrent la porte aux relations et aux affaires. Celle que M. de Bonnac avait commission de mener à bonne fin était grave. C'était alors une maxime revêtue de toute l'autorité d'un axiome qu'un général, en un jour de bataille, ne pouvait se passer de Suisses. Il fallait

[1] Allusion et addition à la devise de Louis XIV : *Nec pluribus impar.*

des soldats suisses à la France pour conserver ou retrouver sa supériorité militaire. Louis XIV en avait eu 33,000 sous ses drapeaux. Or, le dernier traité d'alliance avec la Confédération datait du 24 septembre 1663. Une clause d'une prévoyance remarquable avait stipulé qu'il durerait encore huit ans après la mort du roi; mais ce terme était expiré depuis 1723. Il y avait bien le traité particulier du 9 mai 1715 avec les cantons catholiques et le Valais, qui offraient un champ assez vaste aux levées; mais c'était un traité boiteux sur lequel il ne fallait plus compter, à moins d'éluder ou de remplir un article tenu secret depuis quatorze ans, par lequel la France s'engageait à faire restituer aux catholiques les bailliages de l'Argovie, qu'ils avaient perdus dans une guerre contre Zurich et Berne. A entreprendre cette intrigue délicate, il valait autant porter ses vues plus haut et tenter de rétablir l'alliance générale. On avait quelque chance de noyer la difficulté particulière dans une négociation d'ensemble, ou d'isoler Zurich et Berne en gagnant les autres cantons protestants.

Le point d'appui de M. de Bonnac était dans les idées reçues, également favorables dans les deux pays à ces conventions militaires, et que nous trouvons résumées, comme il suit, dans les propres Mémoires d'un officier suisse au service de France, à la fin du XVIIIe siècle.

« La proximité de la France fournit à la Suisse un moyen facile de » se défaire de son trop de population ; car, indépendamment du ser- » vice qui y procurent, aux gens d'une certaine espèce, des fortunes » considérables, le droit exclusif d'y porter le baudrier[1] que les Suisses » se sont arrogé, et qui a passé en loi par l'usage, et la quantité de » débouchés que donnent Paris et les provinces, font que tout Helvétien » trouve à s'y employer d'une manière avantageuse. Les pensions que » le roi fait au canton et à plusieurs particuliers, apportent et font cir- » culer en Suisse un argent qui la vivifie, sans faire tort à la France; » car ce même argent y rentre par le moyen des blés dont la Suisse » n'a pas assez, et des vins dont elle manque absolument. Elle n'a point » de sel suffisamment ; le roi en fait distribuer, en présent, à quelques » cantons.

» Voilà les avantages que la Suisse retire de la France ; voyons main- » tenant ceux que la France retire de la Suisse.

» La France en obtient d'excellentes troupes qu'elle pourrait porter » à un chiffre considérable, selon ses besoins ; et, suivant un calcul » fort juste, chaque Suisse vaut trois hommes à la France : le soldat

[1] Celui que portent encore les suisses d'église.

» qu'elle acquiert, celui qu'elle ôte à ses ennemis, et le cultivateur
» qu'elle laisse aux campagnes. Sa population est augmentée de tous
» les Helvétiens qui s'expatrient, ce qui se monte à un total assez considérable ; ses frontières, depuis Brisach jusqu'en Dauphiné, sont
» couvertes par la Suisse, position qui lui épargne des frais immenses
» d'entretien de places et de troupes pour les garder[1]. »

La thèse contraire avait ses partisans et des arguments, que le réformateur Zwingli avait fait entendre dès le commencement du XVIe siècle. Chapelain des bandes suisses à Marignan, enthousiaste de leurs hauts faits, il ne laissait pas de trouver que ce service mercenaire était la ruine de son pays, et on se souvenait encore dans tous les cantons protestants de ses éloquentes paroles :

« Personne ne veut plus gagner sa vie par le travail. Le sol manque
» de bras. Vous livrez à des étrangers la force qui ne devrait servir
» qu'à défendre la patrie. Si un père a élevé un brave garçon, le capitaine vient le séduire, et le jette dans les plus grands périls; et le
» pauvre vieux père, qu'il devait nourrir de son travail, n'a plus qu'à
» mendier son pain, tandis que ces grands messieurs ne manquent de
» rien; car ils reçoivent l'argent et le gardent. En vain disent-ils :
» Nul n'est forcé de nous suivre. Les racoleurs vont aux jeunes gens
» avec leur or et leurs belles paroles, et l'on ne sait que trop ce qui va
» se passer dans ces jeunes têtes. Beaucoup s'indignent qu'on mange
» de la viande le vendredi et le considèrent comme un péché : mais ils
» ne considèrent pas comme un péché de vendre la chair humaine[2]. »

« Le Suisse n'aime que deux choses, disait lui-même M. de Bonnac
» dans une de ses dépêches : d'abord l'honneur et la liberté de sa patrie,
» puis l'argent. » C'est aussi sur son argent que la France avait toujours compté pour fonder, pour entretenir ou raviver son influence. Elle ne songeait point encore à payer sa gloire, mais elle savait payer sans marchander lorsqu'il y allait de ses intérêts. Le prédécesseur de M. de Bonnac, l'ambassadeur d'Avarnay, n'avait pas distribué moins de 837,447 livres entre les cantons confédérés dans la seule année de 1723, et c'était une somme énorme pour le temps. Ce système de corruption datait de loin et devait continuer jusqu'à la fin du siècle.

L'auteur de l'ouvrage d'où sont tirés ces extraits, avait sous les yeux une liasse de papiers trouvés dans une vieille maison de Soleure et dérobés par lui à la dent des rats. Ce sont les doubles des comptes des trésoriers de plusieurs ambassadeurs français de 1712 à 1770.

[1] *Mémoires de M. le baron de Besenval*, tome I, p. 10 et suiv., in-8, Paris, Buisson, 1805.
[2] *Études sur les réformateurs du XVIe siècle*, par V. Chauffour-Kestner, tome I, p. 259 et suiv.

En vertu de ces comptes, les libéralités de la France à la Suisse catholique se répartissaient sous les titres suivants :

1° *Pensions générales de paix et d'alliance*, promises aux villes ou aux cantons.

2° *Pensions par rôles*, payables en exécution d'une ordonnance spéciale du roi, à la Chandeleur, contre une quittance apposée au bas d'un rôle de parchemin.

3° *Pensions particulières et à volonté*, dont plusieurs chefs ou meneurs savaient tirer un revenu prodigieux.

4° *Pensions d'écoliers*. Le roi faisait élever en France les fils des autorités catholiques qui lui avaient rendu des services, ou bien il payait aux parents une subvention pour frais d'études. Les cantons nommaient les écoliers qui devaient profiter de cet honneur.

5° *Gratifications et remboursements* pour services rendus au roi, payables sur ordonnance spéciale, et montant, chaque année, à une somme considérable. Les comptes mentionnent deux espèces de gratifications, les unes *publiques*, les autres *secrètes*. Entre les premières figurent, par exemple, les cadeaux de nouvel an et les récompenses particulières pour services exceptionnels rendus au roi. C'est ainsi qu'une dame de Fribourg touchait annuellement 150 livres à cause de son *affection au service du roi;* une dame de Soleure 1,500 livres. Les mieux partagées sont celles de Soleure, de Fribourg et du Valais. Quoique désignées nominativement, on leur faisait quelquefois la galanterie de les payer, comme porte alors le compte, *sans quittance*. On n'en exigeait jamais pour les gratifications *secrètes*. Les noms même ne paraissent point alors, et il y a simplement au compte, qu'en vertu de l'ordonnance et sur la présentation du bon, il a été payé au porteur, tel ou tel jour, la somme énoncée, *sans quittance*.

Pour nous faire une idée de la pluie d'argent français qui tombait dans certaines localités (nous n'aurons garde d'oublier l'année 1729), citons quelques nombres empruntés aux comptes de la Trésorerie. Avouons d'ailleurs, pour tout dire, que les annuités et les pensions restaient en souffrance pendant des années entières, quand les finances du roi étaient épuisées.

Soleure touche en 1729, à titre de subsides de paix et d'alliance, 3,000 livres ; à titre de pensions par rôle, échéant à la Chandeleur et quittancées sur un rôle de parchemin, 3,000 livres ; à titre de pensions particulières et à volonté qu'il plaît au roi leur payer pour le schultheiss, les conseillers et autres notables bourgeois de Soleure, vérification faite sur quittances individuelles, 10,047 livres; plus, pour sommes qu'il

plaît au roi faire distribuer dans leur conseil ordinaire, 500 livres; plus, en considération des dépenses que messieurs de Soleure ont été contraints de faire pendant la durée des séances tenues dans leur canton, 300 livres; plus, pour pensions d'écoliers, 400 livres, savoir : 200 pour le fils du greffier cantonal Schwaller, et 200 pour celui du conseiller Grimm, tous deux étudiants en France; plus, en gratifications pour services rendus au roi, y compris 1,500 livres annuellement payables à une première dame à cause de son affection au service du roi, et 100 livres à une seconde dame, aussi pour son affection, mais non compris les gratifications secrètes et sans quittances, 9,178 livres.

Les quatre interprètes de Soleure touchaient d'ailleurs en honoraires 4,785 livres; les pauvres 600 livres, par les mains du maître d'hôtel Prévost; les confréries et bas-officiers de la ville, 250 livres.

Ces pensions répandues à Soleure font déjà une somme de 31,860 livres. On n'y fait point entrer les gratifications considérables payées au porteur, sans quittance et qui montent à plusieurs mille livres. On s'abstient également de tenir compte du traitement annuel de 24,000 livres, plus tard de 36,000, que la magnificence des ambassadeurs leur faisait dépenser presqu'en entier à Soleure et auquel s'ajoutait leur fortune personnelle. On néglige les traitements de leurs nombreux employés. En dehors de tout cela, la France payait annuellement à Soleure pour loyer du palais de l'ambassade 2,000 livres, et, plus tard, 3,000; plus 20,000 livres d'intérêts à 5 0/0 d'un capital de 400,000 livres, en vertu d'un traité conclu par l'ancien ambassadeur français Amelot avec le magistrat de la ville, en date du 30 août 1696, et ratifié par le roi le 11 septembre. Ajoutons que les jésuites de Soleure recevaient en 1732, 3,000 livres. Tout compte fait, on peut admettre que pendant la période brillante de la munificence française, cette ville absorbait à elle seule tous les ans plus de 80,000 livres, argent de France.

Lucerne, en vertu des comptes ci-dessus, touchait en subsides annuels de paix et d'alliance, 3,000 livres; en pensions par rôles, 8,440 livres; en pensions particulières et à volonté, faites à des individus, 10,692 livres; en pensions d'écoliers, 400 livres; aux jésuites, 720 livres par an; en gratifications pour services rendus au roi, 7,701 livres. Total 30 à 40,000 livres par an.

Fribourg, en subsides annuels d'alliance, 3,000 livres; en pensions par rôles, 5,000; en pensions particulières et à volonté, 12,000; en pensions d'écoliers, 400; en gratifications et récompenses, environ 3,000. Plus, article à part, pour subside annuel d'alliance à la ville et

au comté de Greyerz, 300 livres. Le roi de France payait en outre à Fribourg, en vertu d'une obligation du 11 août 1659, pour un capital de 180,812 livres, 19 sols, 4 deniers, un intérêt annuel de 9,040 livres, 12 sols, 11 deniers. Total annuel, 32,740 livres.

Uri, en 1720, pour subsides annuels d'alliance, 3,000 livres; plus, pour la garde des fortifications de Bellinzona, 1,000 livres; en pensions par rôles, 6,000; en pensions particulières et à volonté, 8,800; pour messieurs de la commune de l'Infans, 400; pour messieurs de la commune d'Ursern, 200; en pensions d'écoliers, 400; en gratifications pour services rendus au roi, 3,080, dont 80 aux arquebusiers; plus des secours de 30 à 600 livres aux membres de cinq à six familles. Total annuel, environ 22,880 livres.

Schwyz, en subsides annuels de paix et d'alliance, 3,000 livres; pour la garde des châteaux de Bellinzona, 1,000 livres; en pensions par rôles, 8,840; en pensions particulières et à volonté, 6,800; en pensions d'écoliers, 400; en gratifications 4,305 livres. Total annuel, environ 24,345 livres.

Obwalden, en subsides annuels d'alliance, 2,000 livres; en pensions par rôles, 2,666; en pensions particulières et à volonté, 3,155; en pensions d'écoliers, 200; en gratifications, 1,130 livres. Plus à l'abbé d'Engelberg, à titre de pension à volonté, 300 livres par an. Total annuel, 9,251 livres.

Nidwalden, en subsides annuels d'alliance, 2,000 livres, comme Obwalden; en pensions par rôles, la moitié seulement, soit 1,333 livres; en pensions particulières et à volonté, 2,000; en pensions d'écoliers, 200; en gratifications et récompenses, 7,323. Total, 12,856 livres.

Zug, en subsides annuels d'alliance, 3,000 livres; en pensions par rôles, 6,933; en pensions particulières et à volonté, 6,000; en pensions d'écoliers, 400; en gratifications, 200 livres. Total 16,533 livres.

Glaris (pour la moitié catholique du canton) en subsides annuels d'alliance, 600 livres; en pensions par rôles, 1,333 livres, 10 sols; en pensions particulières et à volonté, 3,550; en pension d'écolier, 200; en gratifications et récompenses, 1,525 livres, dont un appoint de 400 livres affecté aux *Patriotes* de la partie catholique du canton, à cause de leur affection au service du roi. Total, 7,008 livres, 10 sols.

Appenzell (Inner-Rhoden), en subsides annuels d'alliance, 1,500 livres; en pensions par rôles, 1,500; en pension d'écolier, 200; en gratifications, 100. Total, 3,400 livres.

Le *Valais*, en subsides annuels d'alliance, 3,000 livres; en pensions par

rôles, 2,700; en pensions particulières et à volonté, 7,488; en pensions pour quatre écoliers, 800; en gratifications et récompenses, 1,370 livres, dont 80 pour le chapitre de Sitten et 90 pour les capucins de Saint-Maurice. Total, 15,385 livres.

Le *prince-abbé de Saint-Gall*, en subside annuel d'alliance, 900 livres; en pension d'écolier, 200; en gratifications, 700 livres.

Les autres villes catholiques suivantes touchaient aussi des subsides annuels d'alliance, savoir : *Baden*, 400 livres; *Rapperschwyl*, 400 livres; *Mellingen*, 300; *Bremgarten*, 300; leurs magistrats recevaient chacun 60 livres de pension précaire; *Landeron* touchait 200 livres.

D'abondants subsides annuels étaient aussi répandus dans les *Grisons*. Le ministre du roi en résidence chez eux, Bernardoni, avait un traitement annuel de 12,000 livres.

Remarquons que dans les cantons catholiques les compagnies d'arquebusiers et les couvents de capucins figurent pour un article à part de largesses annuelles. On voit aussi paraître dans le compte de 1712 l'*évêque de Lausanne*, pour une pension à volonté de 300 livres. Ce système de libéralités était réduit à une bien moindre échelle dans les cantons réformés, où il prenait moins. La France se faisait tirer l'oreille pendant des années, voire même des dix ans, à propos des pensions précaires qu'elle y avait aussi introduites autrefois et des subsides d'alliance qu'elle avait promis. C'est ainsi que la moitié protestante d'*Appenzell* (Ausser-Rhoden) ne toucha que le 21 avril 1713 son subside annuel d'alliance de 1,500 livres, échu dès la Chandeleur de 1705, et sa pension par rôle de 1,500 livres. C'est le même 21 avril 1713 que le landamman et le conseil de Glaris touchent, au profit de la moitié protestante du canton, une somme de 2,400 livres de subside annuel d'alliance, et une autre somme de 3,666 livres, 10 sols de pensions par rôles, échues à la Chandeleur de 1678. *Schaffhouse* attendit jusqu'au 20 juillet 1713 la pension d'alliance de 3,800 livres, échue à la Chandeleur de 1669. On lui solda à la même date des pensions d'écoliers et diverses gratifications. Le subside annuel d'alliance au profit de la ville de *Saint-Gall*, fixé à 1,000 livres, échu à la Chandeleur de 1708, ne fut payé qu'en 1713; celui de la ville de *Bienne*, de 450 livres, échu à la Chandeleur de 1710, le 19 juillet 1713; celui de la ville de *Mulhouse*, de 600 livres, échu en 1708, le 8 février 1714. Il va sans dire qu'à l'expiration des traités conclus avec les cantons réformés, les subsides annuels et pensions demeuraient suspendus. A Zurich et à Berne seulement des pensions annuelles considérables continuaient d'être servies à des personnes affectionnées au service du roi et à des chargés de

dépêches. C'est ainsi qu'une dame de Berne touchait régulièrement et annuellement 500 livres pour son *affection*.

Le total des déboursés de la France monte, pour l'année 1712, à 530,960 livres, 1 sol, 11 deniers; pour l'année 1730, à 418,647 livres, 10 sols, 1 denier; pour l'année 1757, à 341,621 livres, 18 sols, 2 deniers. En 1770 ils s'élevaient déjà à 1,509,464 livres, 1 sol, 11 deniers, c'est-à-dire au delà d'un million et demi. La *façon et écriture* de la minute et du double du compte de 1770 coûtèrent seules 502 livres, 14 sols, 3 deniers.

Tel était, pour ainsi dire, le budget ordinaire des dépenses politiques de l'ambassade française en Suisse. M. de Bonnac, qui connaissait toute la vertu des dépenses extraordinaires, profita d'une occasion pour donner des fêtes brillantes et répandre des gratifications abondantes propres à gagner à ses vues par des arguments irrésistibles les cœurs les plus rebelles.

Un Dauphin [1] était né au roi Louis XV le 4 septembre 1729. Dès le 8 du même mois, la poste de Bâle en apportait la nouvelle à Soleure. Le 9, jour de la foire annuelle de la ville, une fontaine en forme d'obélisque, élevée par les soins de l'ambassade sur la place du *Niedholz*, ornée de festons et de guirlandes, versait à la foule, par la bouche de quatre dauphins, le vin blanc et le vin rouge de la France. Pendant que le peuple buvait à la santé du nouveau-né, M. de Bonnac, ses trois fils, ses deux filles, son premier secrétaire, le chevalier de Bisy et tout le personnel de l'ambassade lui jetaient à l'envi des pièces d'or et d'argent.

Deux mois s'écoulèrent avant la grande cérémonie destinée à célébrer la naissance du prince héréditaire de la couronne de France. Elle eut lieu le 14 novembre. Dès l'aube, quarante canons tonnant sur les remparts l'annoncèrent à la ville et aux environs. M. de Bonnac alla remettre en grande pompe au conseil la lettre de faire part de Sa Majesté. Le conseil s'empressa de lui rendre sa visite, après quoi tout le monde officiel assista à une grand'messe solennelle dans la cathédrale de Saint-Ours.

A une heure, un banquet réunissait au palais de l'ambassade le grand et le petit conseil de Soleure, plus le chapitre entier, en tout cent vingt-huit convives. La table était servie avec toute la recherche de la cuisine française, et les vins étrangers plurent extrêmement aux fortes têtes de l'État et de l'Église. A trois heures commencèrent les

[1] Louis, marié à Marie-Josèphe de Saxe, mort en 1765, père de Louis XVI.

tostes, qui se succédèrent dans un ordre rigoureusement conforme à l'étiquette, et déterminé par les maîtres des cérémonies. Ils étaient accompagnés chacun d'un nombre réglé de coups de canon, qui peuvent nous servir à nous faire une juste idée du rang attribué aux personnes par la courtoisie diplomatique. La santé du roi fut suivie d'une salve de quarante coups. Après un court intervalle, quarante autres coups pour la santé de la reine, puis encore quarante pour celle du nouveau dauphin. A la suite de ces augustes personnages, vient un toste porté avec enthousiasme par un galant patricien de Soleure, *aux très-belles, très-charmantes et très-aimables dames de France*, trente coups ; à la très-illustre maison royale de France, trente coups. Son Excellence M. l'Ambassadeur et la très-louable Confédération ne valent que moitié autant que les dames de France, et n'obtiennent chacun que quinze coups. Même nombre pour le haut canton de Soleure, égalé en cela à la Confédération, sauf à venir après elle. C'est le tour de madame l'Ambassadrice ; mais ayant sans doute été déjà comprise dans le toste des dames, elle dut se contenter de huit coups ; c'était encore autant que l'Église et le haut clergé, le doyen et le chapitre de Saint-Ours. Pour la santé de l'illustre maison de Bonnac, quatre coups ; enfin quatre derniers coups en l'honneur de Sa Grâce le schultheiss en fonctions, Sury de Steinburgg. Total : deux cent quarante-neuf coups pendant le banquet, et quatre cent quatre-vingt-neuf dans le cours de la journée.

Le lendemain, 15 novembre, distribution de comestibles au populaire dans toutes les boutiques élevées à toutes les portes de la ville, et dont les marchands donnaient au lieu de vendre. Quatre fontaines, au lieu d'une, pour verser les rafraîchissements par la bouche d'une douzaine de dauphins. Bandes de musiciens ; argent jeté sur les places et dans les rues, comme une semence qui devait produire des soldats au roi ; boutique ambulante qui représentait un petit temple porté sur des roues, et surmonté d'une statue de la Fortune qui répandait autour d'elle une pluie de friandises et de sucreries. A cinq heures, départ du peuple de la campagne, bourré de provisions et chargé de bouteilles à l'intention de tous ceux qui n'avaient pu venir. Le soir, collation et bal à la cour.

II

La Confédération tout entière devait avoir sa part des libéralités et des magnificences de M. de Bonnac.

Dès le 5 novembre, il avait invité tous les cantons à envoyer leurs députés à Soleure pour le 29, afin d'assister à de nouvelles fêtes qui devaient avoir lieu en l'honneur de l'heureuse naissance du Dauphin.

Il les priait, comme en passant, de leur donner les instructions nécessaires pour procéder au renouvellement d'une alliance générale.

Avant leur arrivée, la garnison de la ville fut renforcée d'un corps de 300 hommes, destiné à leur rendre les honneurs militaires. Un camp volant, établi sur les glacis de la place, reçut des détachements d'artilleurs (*collegium artilleriæ*) et d'artificiers venus de Berne et de Strasbourg. La France servait trois repas chaque jour à toutes ces troupes dans une vaste salle à manger en verdure, dressée au milieu du camp. La bonne chère et le bon vin les mirent en belle humeur, et l'esprit de concorde devint bientôt si parfait qu'on aurait pris tous les soldats et tous les officiers pour les fils d'un seul et même canton.

L'histoire a conservé les noms des députés qui firent successivement leur entrée dans la journée du 29, et que le schultheiss de Soleure, Sury de Steinbrugg, réunit le soir même pour leur offrir le vin d'honneur. Ils appartenaient tous à des familles connues ou même célèbres dans les annales de la Suisse. Afin de donner une idée des *Notices* que leur consacre l'érudition de M. *Amiet,* nous choisissons l'article du partisan le plus dévoué de la France.

C'était le quatrième député de Soleure, le *chevalier Pierre-Joseph de Besenval de Brunnstadt*, trésorier. Le fondateur de sa race, Martin de Besenval, gentilhomme d'Aoste, en Savoie, enrichi par d'heureuses spéculations sur l'argent et le sel, était devenu bourgeois de Soleure en 1629, et avait obtenu la main d'une fille du schultheiss. Il monta rapidement de degré en degré. En 1647, nous le voyons prévôt de Soleure à Lugano. En vrai Crésus qu'il était, il acquit les seigneuries de Byss avec le village de Didenheim, le château de Fleccken et la seigneurie de Brunnstadt avec le village de Riedisheim (près Mulhouse, en Alsace), avec tous les droits de haute et basse justice. Louis XIV lui donna une compagnie de gardes, lui accorda la noblesse française en 1665 et le fit chevalier. Martin de Besenval s'entoura d'un luxe princier. Les services distingués qu'il avait rendus au roi et à son armée furent richement récompensés. Plusieurs de ses fils se signalèrent par leur valeur dans les guerres de la France. L'héroïque *Jean-Martin* obtint, encore jeune, le commandement d'une compagnie de la garde suisse. A la bataille de Sainte-Menehould, où il servait comme volontaire, il avait escaladé

une brèche. A la bataille d'Arras contre les Espagnols (1654), il défendait les tranchées sous les ordres du colonel de son régiment, Henri Sury. Il succomba au champ d'honneur avec Sury. Son frère cadet, *Jean-Victor*, hérita de sa compagnie, et gravit rapidement l'échelle des dignités soleuroises; en 1688, il était à la tête de l'État en qualité de schultheiss. Il assista à plus de cinquante diètes de la Confédération. Le duc Victor-Amédée de Savoie l'éleva au rang de chevalier; l'empereur Léopold Ier, à celui de baron de l'Empire. Il bâtit, en dehors de la ville de Soleure, dans le style pompeux de Versailles, le château de Waldeck dont il assura à ses descendants la jouissance fidéicommissaire. La dernière constitution du patriciat de Soleure était, pour ainsi dire, son œuvre personnelle; car il avait fait passer la résolution de 1682 qui défendait de recevoir de nouveaux bourgeois aptes aux charges. Il montra une activité extraordinaire à servir les intérêts de la France; car Soleure avait alors plus de 3,000 hommes sous les drapeaux français, et ne s'appelait guère que le *Soleure du roi*. Ce n'est donc pas sans raison que le prédécesseur de M. de Bonnac, l'ambassadeur Roger Brullard, marquis de Puyseux, écrivait vers 1709 : « Si le roi pouvait » acheter dans chaque canton un homme comme le schultheiss Besen- » val de Soleure, il pourrait compter sur la Suisse comme sur son » propre royaume. »

Le schultheiss Besenval avait naturellement des rivaux et des ennemis. Son adversaire le plus décidé était le trésorier Louis de Roll, qui cherchait à former à Soleure un parti antifrançais. Michel Amelot, marquis de Gournay, ambassadeur avant Puyseux, jusqu'en 1698, avait déjà éprouvé l'opposition de Roll. « Il y a à Soleure, écrivait-il, un » homme d'État qui affecte une indépendance absolue, et qui prétend » ne se laisser gagner à aucun prix, pour peu que le bien de sa patrie » coure le moindre danger; c'est le trésorier de Roll. Aussi jouit-il » d'une grande considération et tient-il à faire paraître qu'il est ina- » bordable à toutes les faveurs. Il est d'ailleurs fort ambitieux et fait » mine de marcher sur les traces de son grand-père, que l'ambassadeur » Bassompierre appelait (en 1630) *le roi des Suisses*. »

Les fils du schultheiss Besenval se distinguèrent tous. Le chevalier Jean-Victor commanda, en 1706, une brigade à la bataille de Ramillies, puis l'infanterie de la garnison au siége de la forteresse de Menin, et plus tard à celui de Lille. En 1707, Louis XIV l'envoya comme ambassadeur extraordinaire auprès du roi Charles XII de Suède et de Stanislas de Pologne. En 1711, il était ministre plénipotentiaire de France auprès des cours du Nord; en 1713 auprès du roi de Pologne.

Le roi le fit lieutenant-général de ses armées, et, à son retour, colonel d'un régiment de gardes suisses. Pendant son séjour en Pologne, il avait épousé Catherine Biélinska, fille du comte Biélinski, grand-maréchal de la couronne. La comtesse était aussi belle que riche. En 1722, le ministre vint à Paris avec sa jeune femme, et reçut du roi un accueil distingué. C'est que Catherine Biélinska était proche parente de la reine, et la famille de Besenval se trouvait ainsi alliée aux deux maisons royales de Pologne et de France. Jean-Victor de Besenval mourut en 1736. On lui éleva un superbe tombeau dans l'église de Saint-Sulpice. Son fils, Pierre-Victor, aima les arts, et nous a laissé d'intéressants Mémoires sur les mœurs de la cour de Louis XVI.

Charles-Jacques de Besenval, troisième fils du schultheiss, avait été nommé, peu de temps avant notre fête de 1729, colonel d'un régiment à lui, au service de France, où il s'éleva plus tard au rang de lieutenant-général, tandis que le député qui nous occupe, *Pierre-Joseph*, second fils du schultheiss, s'était consacré tout entier au service politique de son gouvernement. Il avait été prévôt provincial de Goesgen, puis greffier de la ville et membre du vieux conseil, et il était trésorier depuis 1728.

Il recevait de la France une pension annuelle de 900 livres. Un autre Besenval, probablement Charles-Jacques, en touchait une de 1,000 livres, et la *gratification* payée jusqu'à sa mort à l'avoyère de Roll, née de Besenval, *à cause de son affection*, allait même à 1,500 livres. Ces douceurs annuelles n'avaient rien d'excessif, eu égard aux solides services que la famille de Besenval rendait à la couronne de France.

Les députés réunis le matin du 30 novembre à l'hôtel de ville, dans la salle de Saint-Ours, la plus belle de la Suisse, où se rassemblent encore aujourd'hui les législateurs du canton, envoyèrent demander à M. de Bonnac une audience qu'il s'empressa de leur accorder. Le bourgmestre de Zurich, M. Escher, était chargé de porter la parole en sa qualité de président du *Vorort*. Voici quelques passages de ce discours, qui est un curieux échantillon du style parlementaire du temps :

« Très-haut et gracieux seigneur, Dieu, dans son amour pour le » genre humain, fait du bien à tous les hommes; mais surtout à ceux » que sa providence divine a désignés pour être ses représentants sur » la terre, d'abord aux têtes couronnées, aux princes souverains, et » parfois même aux républiques souveraines. Aussi est-on tenté de » s'écrier avec admiration : Faut-il que Dieu aime les hommes, puis- » qu'il les établit pour gouverner à sa place, et qu'il imprime sur leur » front le reflet de sa majesté, afin de les faire aimer, honorer et » craindre; afin que les royaumes et les républiques subsistent dans

» la grandeur de leur puissance, persévèrent dans leurs alliances,
» jouissent des bénédictions de la richesse, de la noblesse et de la paix.»

Deux points paraissent à M. Escher les dons les plus précieux de la faveur et de la grâce divine, savoir : dans les royaumes, l'affermissement du trône et la naissance d'un héritier ; dans les républiques, la reconnaissance et la consolidation de leurs libertés. Bien moins aristocrate ici qu'à son exorde, il revient sur *l'heureuse perpétuité des libertés chères à toutes les républiques de l'Helvétie*. Il les oppose par une antithèse en forme *au régime non moins heureux d'hérédité et de succession dans le royaume très-chrétien*, et il voit là les deux signes infaillibles de l'éternelle durée réservée à l'antique amitié de la France et de la Confédération. Il offre des remerciements « pour la très-louable générosité de Son
» Excellence et pour la très-bienveillante et très-amicale invitation à
» venir partager sa joie au sujet de l'heureuse naissance du très-illustre
» prince héréditaire : les républiques de l'Helvétie s'en trouvaient fort
» honorées... Qui pourrait jeter un regard sur le vif éclat qui entoure
» Sa Gracieuse Majesté très-chrétienne, qui pourrait à plus forte raison
» contempler en face le soleil de sa fortune, sans s'écrier avec étonne-
» ment :*Nec pluribus impar !* »

Il parle des succès du roi qui va rétablir la paix chez toutes les puissances de l'Europe, dans la chrétienté entière. Il parle de la jeunesse du roi qu'il compare au lever du soleil. « Et si l'astre illumine ainsi
» l'univers de ses premiers rayons, quel éclat ne jettera point Sa Ma-
» jesté quand elle montera au zénith de sa splendeur ? »

Tous ces rayons de soleil, toutes ces belles fleurs de rhétorique tombent avec la même abondance, sur la reine, sur le dauphin et la maison royale, sur l'ambassadeur, son épouse et sa très-noble postérité. M. de Bonnac a tout comme le roi son *nec pluribus impar*. Il a tous les mérites et toutes les vertus désirables. Il n'a point son pareil ni dans l'Orient ni dans l'Occident, et il est fameux dans le monde entier. L'inévitable *nec pluribus impar* s'applique aussi à la vieille loyauté de la Confédération suisse et à sa joie de la naissance du Dauphin. « Si la
» France entière pousse des cris d'allégresse, tous les honnêtes confé-
» dérés éprouvent aussi les transports les plus vifs, les plus forts, les
» plus sincères du monde. »

M. Escher conclut en se recommandant au nom de la Suisse entière à la bienveillance du roi qui peut toujours compter de sa part sur le même dévouement.

On remarquera qu'il ne dit pas le moindre mot du renouvellement de l'alliance. C'était par excellence la politique de Zurich de se montrer

raide et fière sur ce chapitre tout en prodiguant les démonstrations les plus raffinées du savoir-vivre diplomatique. En paroles, M. Escher louait M. de Bonnac avec effusion et le divinisait presque. En fait, c'était son plus sérieux adversaire.

M. de Bonnac répondit par les compliments de rigueur et fit savoir qu'il soumettrait le lendemain ses propositions à la diète. Il invita pour le soir même tous les députés à vouloir bien honorer de leur présence une illumination et un feu d'artifice.

C'est à une relation d'un témoin oculaire, le chapelain *Jean-Gaspard-Joseph Dürholz*, attaché comme un confident de tragédie à tous les pas du schultheiss Sury de Steinbrugg, que M. *Amiet* continue d'emprunter des détails authentiques sur ces fêtes de Soleure. Nous arrivons à la partie la plus brillante et la plus bruyante du programme, faite pour plaire à une population guerrière et pour éveiller dans plus d'un jeune cœur l'ardeur des batailles et le goût de l'uniforme du roi. On va voir que pour en venir à ses fins M. de Bonnac ne ménageait pas plus la poudre que l'argent. Il n'y a qu'à abréger les notes prolixes du chapelain.

Un temple, celui de la Renommée, s'élève sur la rivière. Il resplendit de mille flammes. Il est décoré de voussures et de colonnes. Une multitude de lampions dessinent en lignes de feu les architraves et les entablements. Cinq pyramides, l'une au centre, les autres aux quatre coins, brillent de toute sorte de couleurs. Un dauphin colossal occupe le milieu de la galerie inférieure. Aux quatre faces du temple reluisent les armes de France, les lis, sur un champ d'azur, entourés de dauphins et des armes des cantons helvétiques.

Sur une seconde galerie se dresse la statue de la Fortune avec un gouvernail, une corne d'abondance et une couronne. L'or de ces attributs étincelle à la lumière que projettent les voussures et les colonnes. Au-dessus du troisième et dernier étage la Renommée avec sa trompette d'or plane dans une atmosphère de feu. Tous ces effets de lumière se reflètent dans les eaux de l'Aar.

Une vaste loge de 140 pieds de longueur, couverte de riches peintures qui représentent des dauphins et des lis, offre place sur ses gradins à un millier de spectateurs. Au premier rang, entre des balustrades déguisées sous des draperies, sont les fauteuils de l'ambassadeur et des députés helvétiques; plus loin ceux des membres du conseil de Soleure; et il y a encore de l'espace de reste pour la bourgeoisie et le peuple. Deux bandes de musiciens, placées sur des estrades jouent alternativement des airs vifs et guerriers.

Au delà de l'Aar, aux deux extrémités du camp, s'élèvent des tourelles dressées par les artificiers de Berne, illuminées aux couleurs de Berne, rouge et noir, avec des transparents et des devises, bourrées de fusées. Un cordon bariolé de trois cents grandes lanternes de papier fait le tour du camp. Une multitude de lanternes chinoises s'accrochent aux baraques et à la grande loge de la *Schutzenmatte* (pré des tireurs). Elles portent les armes de France et de Navarre et celles de la Confédération.

Sept heures ont sonné à la vieille horloge de la ville.

M. de Bonnac vient d'arriver avec sa cour au plus fort de l'illumination. Huit coups de canon partis du bastion de l'Aar saluent son entrée. Tout le monde s'assied. Un profond silence s'établit. Les lumières s'éteignent; les flammes brillantes qui éclairaient le temple de la Renommée, s'évanouissent. Il fait sombre, il fait nuit.

Une détonation retentit du côté de l'Orient. Les éclairs étincellent. Une barque nage vers le temple. Elle contient deux fantômes qui portent une flamme sur la tête. C'est à ce signe qu'on reconnaissait sur le vaisseau des Argonautes les deux Dioscures, Castor et Pollux. Ils entrent sous les sombres galeries du temple. Les mèches s'allument, la poudre parle. Vulcain se montre dans toute sa magnificence. Des dragons de feu s'élancent vers les nues, éclatent et retombent en mugissant dans les eaux. Cent serpents de feu sifflent, s'enroulent autour des colonnes du temple, gagnent rapidement le faîte, se mêlent et se transforment en roues. Ce sont celles du char d'Apollon qui tournent en lançant des rayons.

La Renommée sonne de la trompette et les échos du Jura répètent ses accents. Une source de feu s'échappe de la bouche de sa trompette. La couronne de la Fortune s'enflamme et de sa corne d'abondance jaillissent comme d'un cratère enchanté des milliers d'étoiles. Le dauphin même vomit par les naseaux deux colonnes de feu semblables à des jets d'eau. D'autres dauphins nagent sur l'eau ou sortent de son sein. On voit Vulcain agiter d'un air furieux ses tenailles brûlantes. Les pyramides lancent une pluie de feu qui va s'éteindre dans l'Aar.

Tout à coup une lumière rose environne le temple. C'est le lever de l'Aurore, fille d'Hypérion. Le char du Soleil lance des étoiles de l'azur le plus vif. Voici Iris, la messagère des dieux, au centre de son arc-en-ciel. Voilà Jupiter qui lance sa foudre. Une apparition succède à l'autre. Des torrents de feu, comme ceux qui sortent du Vésuve, montent vers les nuages et retombent en gerbes. Ce sont des éclairs gigantesques comme s'il s'agissait encore d'anéantir les Titans. Puis tout cet

édifice merveilleux s'écroule avec fracas et les voiles de la nuit le dérobent aux regards.

C'était la fin du second acte, qui n'était pas le dernier, qui n'avait pas épuisé la générosité de M. de Bonnac. Il prétendait donner encore au public le spectacle du bombardement de la ville. Des dieux de l'Olympe à l'artillerie moderne, la transition était brusque et violente; mais quoi? elle était dans le goût du siècle.

Prenons quelques instants pour jouir des douceurs d'un armistice. La loge de l'ambassadeur offrait un coup d'œil animé. Il y avait deux grands buffets brillamment illuminés. L'un était garni d'assiettes chargées de toute sorte de victuailles et de pâtisseries; l'autre de bouteilles. Les vins généreux du midi de la France se mêlaient à ceux des coteaux rocheux du Valais, des vignobles du Léman et du Rhin. Le bourgmestre de Zurich, M. Escher, accepta très-volontiers le rôle de Ganymède. Une bouteille d'une main, de l'autre il offre aux dames avec une grâce exquise les friandises de la confiserie. Il est tout admiration et tout exclamations. Il n'a qu'un mot, mais un mot incomparable pour le temple de la Renommée, pour Vulcain, pour l'ensemble du feu d'artifice : *nec pluribus impar*. Ses collègues essayent de renchérir. M. de Bonnac est accablé de compliments. Les députés suisses n'en perdent ni un coup de dent, ni une rasade. Les verres s'entre-choquent. Les vins sont excellents. Les belles dames y trempent leurs lèvres et récompensent d'un coup d'œil les attentions empressées des cavaliers. La musique joue, l'entrain redouble. Des sommeliers et des laquais circulent entre les banquettes avec des plateaux, et il se trouve du vin et des vivres de reste pour tout le monde.

Cependant, tandis que les autres dieux se sont retirés au fond de l'Olympe, celui de la guerre est resté pour payer de sa personne au dernier acte du feu d'artifice. Ce n'est pas le Mars antique monté sur le char de Bellone avec sa cuirasse d'airain et sa pique. C'est un Mars en perruque, en bottes à l'écuyère et en chapeau à plumes. Ses armes sont des bombes et des grenades, des pétards et des fusées.

Écoutez! Le tambour résonne. On discerne des mouvements lointains. Des lumières courent çà et là sur les remparts de la ville. Le drapeau rouge flotte sur le bastion du *chevalier*. Les canons tonnent; le camp s'agite. Les constables et les artificiers de Berne commencent l'attaque. Les grenades volent hors de la bouche des mortiers. C'est le bombardement de Soleure. Les projectiles qui partent du camp décrivent des paraboles lumineuses dans toutes les directions et éclatent en vomissant au loin de jolies étoiles bleues. L'artillerie des remparts

répond avec sa grosse voix sur les deux rives de l'Aar et domine les petillements de la mousqueterie, les fanfares des trompettes et les roulements des tambours.

Des torches soufrées éclairent la ligne du front de bandière. Quand elles tirent à leur fin, elles éclatent bruyamment. Le long de la ligne opposée, une forêt de fusées monte sans cesse dans les airs. Des flammes presque effrayantes sortent de quatre caisses de girandoles. Six mines, creusées en avant du camp, trois de chaque côté, font successivement explosion. C'est un déluge et un tonnerre de grenades qui se croisent dans tous les sens.

Le feu de 30 canons de la place a repoussé cette attaque et forcé la milice strasbourgeoise à reculer. Celle de Berne revient à la charge sur des barques. Elle couvre l'eau de soleil, de gerbes, de plongeons qui serpentent et brûlent vivement avant d'éclater en jetant partout des étoiles. Les batteries des bastions sont réduites au silence. Les Bernois donnent l'assaut final à grand renfort de pétards et de grenades, qui firent la plus belle salve d'adieu du monde.

Victoire ! La ville a capitulé ! On a vu paraître le drapeau blanc. Des lampions à parapet et des torches illuminent le parcours des fortifications. Depuis la *Schützenmatte* jusqu'à l'entrée du palais de l'ambassade, M. de la Sablonnière avait fait allumer des deux côtés de la route et de la rue, de six pas en six pas, de grandes lanternes multicolores représentant toute sorte d'armoiries. L'ambassadeur de France et les députés du corps helvétique rentrent comme en triomphe, dans leurs carrosses ou leurs litières, encombrés de belles dames, éblouis de tout ce qu'ils ont vu, presque assourdis par le bruit, fatigués de plaisir et de ravissement, à travers les rues illuminées et parées de verdure.

Le 1er décembre 1729, la diète était réunie pour une seconde séance dans la salle de Saint-Ours. Le trésorier et le grand appariteur, avec les quatre appariteurs du canton de Soleure, furent dépêchés à la cour pour savoir s'il convenait et quand il conviendrait à Son Excellence de paraître à la séance de la diète. La réponse reçue, on nomma une députation pour conduire à l'hôtel de ville le représentant de la France. Elle se composait des députés en second des cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Obwalden, Zug, Glaris, Bâle et Soleure, escortés des officiers et appariteurs du canton de Soleure. Tous les gentilshommes à la suite de MM. les députés réunis dans la belle antichambre de la salle du conseil, où ils pouvaient admirer les portraits de MM. les schultheiss dans leurs cadres d'or à guirlandes, se joignirent au cortége. M. de Bonnac ne tarda point à paraître en

grande pompe, suivi de tout son personnel de serviteurs et d'employés. Il marchait entre le député de Zurich et celui de Berne. Derrière les autres députés, marchaient en grand uniforme tous les officiers suisses au service de France en résidence à Soleure, et tous les attachés d'ambassade des louables cantons. A gauche du siége du président, sur une haute estrade couverte d'un magnifique tapis, il y avait un fauteuil doré, en damas rouge, où l'ambassadeur, pour lequel les députés s'étaient levés, fut conduit par M. le schultheiss. M. de Bonnac prit la parole :

« Très-puissants seigneurs, de tous les mouvements du cœur de » l'homme, le plus agréable et le plus satisfaisant est la joie que cause » un événement désiré avec ardeur; mais le cœur serait exposé à » perdre son aimable sensibilité s'il n'avait personne à qui la communiquer. » L'orateur expose ensuite « comment la joie éprouvée par le roi à propos de la naissance du Dauphin, si remarquable sous tant de rapports, a pénétré chez tous les peuples, dans tous les royaumes et tous les pays. Il remercie, au nom du roi, les gouvernements suisses de l'empressement de bonne amitié qu'ils ont mis à se rendre à son invitation. Cela prouve que les ravages du temps n'ont rien retranché aux sentiments qu'une indissoluble union des cœurs et des intérêts avait dès longtemps implantés chez les deux nations. L'histoire n'offre point d'exemple d'une union comparable à celle-là pour la durée. Elle peut également devenir incomparable à l'avenir par la garantie de nouveaux traités avec la France. « Il semble » aussi, très-puissants seigneurs, que vous vous souveniez, en cette » occasion, que votre première alliance avec la France a été conclue » par un Dauphin, et que, de là date le constant usage de comprendre » l'héritier de la couronne, à qui appartient ce titre, dans vos traités avec le royaume de France. »

M. de Bonnac faisait allusion à la paix d'Ensisheim, signée deux mois après la sanglante bataille de Saint-Jacques, le 28 octobre 1444, avec les confédérés, par le Dauphin, qui fut plus tard Louis XI, et qu'avait frappé d'admiration le courage héroïque de ses ennemis vaincus.

Plein de confiance en ce souvenir, il avait fait ses invitations pour la fête de réjouissance en l'honneur de la naissance du Dauphin, et il avait prié les gouvernements suisses de donner à leurs députés les instructions nécessaires pour répondre à ses précédentes ouvertures orales ou écrites, au sujet de cette affaire. « J'espère, » continue-t-il, que cette réponse conduira au renouvellement d'une

» alliance générale et s'accordera avec le désir du roi. J'espère que » le penchant de vos cœurs vous portera également à payer de » retour les excellentes intentions de Sa Majesté et à travailler à sa » satisfaction. La joie la plus chère au roi sera de pouvoir vous venir » en aide, grâce à cette alliance, dans tous vos vrais besoins. » Bonnac souhaite ensuite de trouver, chez les très-puissants seigneurs, une ferme prédisposition à la bonne harmonie, d'où il voit sortir « la » sûreté de tous les cantons, leur gloire, leur puissance et l'éternel » établissement de la paix. »

« Sa Majesté, dit l'orateur en concluant, m'ordonne de vous assurer, » très-puissants seigneurs, que le roi a pris cette affaire fort à cœur, » en bon voisin et en fidèle ami, et qu'il souhaite que les plus anciens » alliés de sa couronne soient aussi le plus heureux de tous les peuples. »

Cette harangue terminée, l'ambassadeur en remit une copie au schultheiss en fonctions, M. Sury de Steinbrugg, après quoi il fut complimenté à son tour, puis reconduit à son palais, par la même députation, en grand cérémonial.

A midi, grand dîner à la cour, précédé d'une distribution de cadeaux tirés au sort par MM. les députés. Cinq tables, l'une de soixante-quatorze couverts, deux de cinquante, une de quarante, et enfin, dans un petit salon, un couvert pour dix personnes, qui avaient à s'entretenir de mystères politiques. Le public fut admis à circuler autour des tables avant l'arrivée des convives. Il admirait, entre autres, les candélabres d'argent posés d'avance entre les réchauds, qui semblaient annoncer que le jour ne suffirait pas à la longueur du festin. « Et de » fait,— dit le chapelain dans son manuscrit, après avoir longuement » décrit la richesse de la vaisselle, —le service fut d'une telle magni- » ficence, qu'on vit paraître tout ce qu'on avait pu trouver de gibier » rare, poil ou plume, en Suisse et hors de Suisse. Le troisième service » ou dessert était d'une beauté à défier toutes les descriptions. La » vaisselle d'argent et d'or fut remplacée par des corbeilles de cristal. » On eût dit un parterre avec des berceaux de verdure et des guir- » landes de fleurs. Les plats montés représentaient les plus curieuses » figures du monde, telles que des scènes de chasse, des jets d'eau, » des grottes, sans compter une foule de devises fort ingénieuses. » La transparence du cristal, les vides des arcs et des bouquets, » permettaient à l'œil de ne perdre aucun détail. Devant Son Excel- » lence se dressait un grand et beau surtout, tout rempli de figures » de dieux et de déesses, y compris celle du Dauphin nouveau-né. » Bref, c'était bien le plus beau dessert qu'on eût jamais vu en

» Suisse, et il fit l'admiration de tout le monde, public et convives,
» messieurs et dames. »

La matinée du 2 décembre fut consacrée d'abord aux conférences séparées des cantons catholiques et évangéliques, puis à une séance commune et générale.

Dans la conférence catholique, le député de Lucerne, le schultheiss Durler exposa que « ses seigneurs s'étaient d'abord décidés à lui donner,
» tant à lui qu'à ses collègues, des instructions tendant à réclamer aux
» termes de l'alliance de 1715, la restitution intégrale des terres
» enlevées en 1712, aux cantons catholiques par Zurich et Berne. Mais
» plus tard ses seigneurs avaient été avertis *de ne point insister si*
» *fortement sur la restitution*, et de parler de *réunion* plutôt que de *res-*
» *titution*. Autrement on craignait de voir Zurich et Berne reculer net
» et repousser toute intervention officieuse. » Évidemment ce tour diplomatique était dû à l'habileté de monsieur de Bonnac. Ce terme élastique de *réunion*, par lequel on pouvait entendre dans la suite tout ce qu'on voulait ou encore ne rien entendre du tout, amadoua les députés catholiques. Tous les autres cantons se déclarèrent satisfaits de l'oracle de Durler. Ils résolurent d'envoyer une députation à l'ambassadeur pour lui recommander l'affaire et le prier de faire souvenir le roi des consolations et des espérances prodiguées aux cantons catholiques dans l'alliance de 1715. Néanmoins la députation ne devait partir qu'après qu'on aurait écouté ce que diraient les cantons protestants dans la prochaine séance générale.

Le bourgmestre Escher de Zurich traita les mêmes points dans la conférence évangélique. Quant au renouvellement de l'alliance il conseillait de ne point se hâter et de laisser venir l'ambassadeur. Quant à la soi-disant *réunion* ou *restitution*, Zurich ne voulait point seulement en entendre parler, étant dans la ferme résolution de s'en tenir à la paix d'Aarau, de conserver ce qui appartenait légitimement aux deux cantons (Zurich et Berne), et de ne point acheter l'alliance trop cher. M. Steiger déclara pour Berne, que ce canton dont le territoire confinait à la France sur un parcours assez considérable, était obligé à mille ménagements pour conserver l'amitié de sa voisine. Il était donc prêt à donner les mains à une nouvelle alliance moyennant qu'elle fût honorable et profitable, digne et utile. Quant à la restitution, Berne se rangeait à l'avis de Zurich. Les autres députés évangéliques déclarèrent que leurs cantons penchaient en général pour une nouvelle alliance avec la France dans la persuasion qu'elle serait *glorieuse et honorable*; mais quant aux détails ils devaient les réserver à l'appré-

ciation de leurs gouvernements. La proposition de Zurich passa à l'unanimité.

Dans la séance générale qui s'ouvrit à dix heures, après les conférences particulières, lecture faite pour la seconde fois de la proposition de l'ambassadeur, toutes les députations témoignèrent qu'elles la recevaient avec beaucoup de joie. Zurich seul par l'organe de monsieur Escher s'avisa de trouver que la proposition n'était point assez explicite, que l'antique coutume avait toujours été de se faire prier, qu'il ne fallait point s'écarter du sentier tracé et ne recevoir la proposition que sous bénéfice d'inventaire, *ad reflectendum et referendum*. Cette malice diplomatique parut trop forte aux autres cantons. Ils résolurent de faire sur-le-champ au nom de la Confédération une réponse plus convenable et de se déclarer formellement tous prêts et disposés à renouveler l'alliance. La chancellerie eut ordre d'en rédiger une en ce sens. Sa rédaction, approuvée dans la séance du soir et allongée des réserves particulières des cantons fut portée par une commission à l'ambassadeur.

On voit qu'il restait encore bien des obstacles sur le chemin qui devait conduire la France au but qu'elle poursuivait avec tant d'ardeur, c'est-à-dire au renouvellement de l'alliance.

M. de Bonnac avait invité pour le soir même tout le corps helvétique à un grand bal. Le chapelain Durholz, en sa qualité d'historiographe et de compagnon attitré de Sa Grâce le schultheiss, était au nombre des élus auxquels il fut donné d'entrer, comme il dit, dans les *Champs Élysées*. Nous reproduisons exactement ses notes.

M. de Bonnac surprit entre deux arcs de triomphe qui ornaient l'entrée du palais de l'ambassade, MM. Escher, Puntiner de Brunberg et Tschudi, premiers députés de Zurich, Uri et Glaris, qui se disposaient en diplomates discrets à s'en retourner chez eux.

Nec pluribus impar! s'écria monsieur Escher, en feignant d'admirer l'illumination et en adressant le plus admirable salut du monde à l'ambassadeur dont il songeait à prendre congé. Mais celui-ci prit amicalement par la main le fier bourgmestre de Zurich et, comme parle le manuscrit, il ne voulut absolument point le laisser partir. Voilà nos trois confédérés prisonniers en règle, réduits à se rendre coupables d'un faux-pas diplomatique et d'une inconvenance s'ils prétendaient encore se retirer pour aller travailler à la partie solide de leurs plans. M. de Bonnac les conduisit dans son magnifique salon, orné de quatre beaux lustres en cristal, et dont la tapisserie de riche damas était relevée partout par de hautes glaces. Les danseurs y étaient déjà

réunis dans leurs plus brillants costumes, et de tous les membres du corps helvétique, bien peu manquaient. Notre chapelain s'y trouvait aussi en costume de ville. Il avait laissé sa soutane au logis. Sa tonsure seule le trahissait encore ; mais ce n'était pas de quoi l'empêcher d'examiner les dames tout à son aise. Laissons-lui la parole.

« Vers dix heures, dit-il, les dames arrivèrent en carrosse, et il » fallut passer à travers les illuminations du portique et de l'avenue. » Elles étaient toutes superbement habillées et parées, comme si elles » fussent venues en droite ligne du salon des muses et des Champs » Élysées. Et assurément elles n'avaient rien épargné en ce grand » jour de fête pour paraître avec beaucoup de magnificence devant la » cour et les nombreux seigneurs étrangers et pour se faire honneur. » Le bal fut ouvert par Son Excellence même, M. l'ambassadeur, » qui excita les honorables députés à suivre son exemple. Aussitôt le » menuet fini, il alla présenter la dame avec laquelle il avait ouvert » le bal à M. le bourgmestre Escher de Zurich ; et malgré son âge, » M. le bourgmestre ne laissa point de danser avec une agilité et une » grâce surprenantes. Ensuite vinrent *la ronde* et *le tour*, dansés par » tous les messieurs et toutes les dames à qui le cœur en dit ; puis la » contredanse et enfin l'allemande. C'était merveille de voir les dames » tourner aussi vivement que les soleils du feu d'artifice. »

Le grand salon de la cour (la salle de concert actuelle) ne suffit pas à la foule des danseurs. Il fallut leur céder en outre le petit salon voisin. Dix musiciens sonnaient dans chacun.

Il y eut une pause. Les beautés du bal s'étaient assises à la ronde sur des coussins de velours rouge. On entendait encore les frôlements des robes de soie, on voyait les colliers de perles briller dans la poudre des coiffures, les diamants et les chaînes d'or étinceler sur la poitrine des patriciennes de Soleure et des dames de France, toutes fort décolletées, celles-là plus élancées, celles-ci plus gracieuses, reines jalousées du bal. Les conversations galantes s'étaient engagées pendant qu'on faisait circuler les sucreries. En ce moment M. de Bonnac s'avança au milieu des dames et les invita toutes à le suivre. Elles passèrent dans le salon de l'ambassadrice, fille de Gontaut, duc de Biron, qui n'avait rien perdu de sa beauté. Elle faisait une partie de reversi avec M. le trésorier, baron Pierre-Joseph de Besenval, son favori, avec M. François-Joseph Sury de Bussy du petit conseil, et M. le trésorier du roi, baron de Berville. Les pièces d'or s'entassaient dans les paniers d'argent. Au milieu, une corbeille d'argent pour les marques. La fière ambassadrice était tout à son jeu et n'avait d'yeux que pour la

carte importante, pour le valet de cœur. La partie finit. Madame a gagné. Les compliments arrivent. Elle se lève en souriant. Toutes les dames, guidées par M. de Bonnac, sont debout autour de la table. Elle leur fait l'accueil le plus aimable et les engage à prendre place sur des siéges rangés en un vaste demi-cercle. Sur une table couverte d'un tapis étaient disposés, avec autant d'ordre que de goût, toute sorte de cadeaux numérotés. Le plus bel homme du bal, le colonel Pierre de Curten (dans le Valais), fut choisi par madame l'ambassadrice pour faire tirer les lots aux dames et pour leur offrir les cadeaux qu'elles gagnaient. Il s'acquitta de cette tâche avec une grâce chevaleresque. Beaucoup de danseurs entrèrent pour prendre part à la joie des dames. Ombre inséparable du schultheiss, notre chapelain n'avait garde de manquer ce coup d'œil.

« Ce fut, dit-il, pendant quelque temps un joyeux tumulte dans cette » pièce; car jusqu'au moment même du tirage, les dames ne savaient » rien de cette loterie. Celle-là contemplait son lot, celle-ci le montrait » à une voisine; puis elles allaient encore les faire voir à madame » l'ambassadrice qui, avec la politesse et la bonté naturelles que le » monde entier lui connaît, prenait un très-grand plaisir à la joie des » dames. »

Moins peut-être que le chapelain, qui paraît avoir fort aimé la toilette, car il donne un inventaire détaillé et complet des cadeaux. « Il » y avait, dit-il, vingt-cinq pièces d'étoffes pour camisoles de nuit en » satin à fleurs, en taffetas et en damas, partie uni, partie à fleurs, et » autres jolies et belles étoffes; des boîtes garnies de six paires de » gants blancs, dont deux de soie; de beaux bracelets avec des fer- » moirs d'argent ou d'or; de belles mantilles, des bagnolettes[1], des » palatines, des boîtes à mouches; des toilettes garnies en or; des » corbeilles à ouvrage en filigrane avec des sachets brodés; de très- » précieux éventails; de belles coiffes, toutes montées avec triple gar- » niture de riches rubans, etc. etc. »

Vers la fin de cette scène, au plus fort de la joie des dames qui se confondaient en remerciements, M. de Bonnac rentra et appela d'un signe les officiers et le reste des convives. Ils passèrent dans un autre salon, où ils reçurent aussi des cadeaux. Le plus beau était une épée ornée d'une garde d'or d'un travail magnifique. Elle échut au colonel d'artillerie *Jean-Rodolphe Wustemberger* de Berne, et, par une faveur particulière, M. de Bonnac la lui offrit sans la lui laisser tirer au sort.

[1] Espèce de coiffure de femme. *Académie*, édition de Nîmes de 1777.

C'est qu'en dépit de la politique dissidente de Berne qu'il suivait aussi, il n'y avait pas moyen de méconnaître les services rendus à la France par sa famille. Trois autres officiers de Berne, *Jérôme Engel, Jacques Kienberger* et *Nicolas Wittenbach* reçurent chacun les cadeaux suivants, savoir : un superbe couteau de chasse à pommeau d'argent, des carafons de cristal montés sur un pied d'argent avec la coupe assortie, une gibecière, une poire à poudre et une riche tabatière. Les autres officiers et constables eurent quarante louis d'or à se partager.

Quatre d'entre eux, qui avaient été chargés des fonctions de commissaires de la fête, reçurent chacun deux flacons de cristal garnis d'or, *propres à porter sur soi toute sorte d'eaux de senteur*, plus deux étuis en écaille de tortue garnis d'or. Ne semble-t-il pas que MM. les commissaires eussent été nommés, par surcroît, parfumeurs de la cour? Les adjudants et autres dignitaires de la milice urbaine tirèrent également des numéros qui leur rapportaient tantôt un couteau à pommeau d'argent, une épée damasquinée, tantôt une riche tabatière.

C'était une jubilation générale, et on ne se lassait pas d'admirer la générosité de la France.

« Là-dessus, ajoute le chapelain, on offrit la main aux dames pour » les conduire à table, où les attendait une collation exquise, préparée » avec une extrême recherche, composée de plats fins à leur goût, » sans oublier les pièces de résistance à l'usage des messieurs, plus les » vins des meilleurs crûs, Bourgogne, Champagne et autres, qu'il est » aisé d'imaginer. Quand on eut passé quelque temps à se réconforter » et à s'égayer à table, on s'en retourna dans les deux salons, où on » dansa de plus belle et avec bien plus d'entrain ; et cela dura jusqu'à » cinq heures du matin. A la fin du bal, il y eut une seconde collation, » où ne manquaient ni le thé, ni le chocolat, ni le café, ni rien de ce » qu'on peut souhaiter. Enfin, chacun s'en fut chez soi après s'être fort » réjoui et extrêmement amusé. »

Comme cette brillante assemblée au palais de l'ambassade n'était que pour le grand monde, pour les diplomates, les officiers et mesdames leurs épouses, M. de Bonnac avait donné à la Société de tir de la ville de Soleure une grosse somme d'argent pour subvenir aux frais d'un bal bourgeois, qui eut lieu à la tribu des tireurs, en l'honneur du Dauphin. Personne n'y prit plus de plaisir que le capitaine de la compagnie Gerber, et son lieutenant Degenscher. « Ils voulurent, dit le » chapelain, faire les choses pompeusement. Ils organisèrent un beau » et bon banquet, auquel ils invitèrent toute la Société de tir. Il y eut » aussi une brillante illumination avec des devises assorties ; plus un bal

» nombreux et un tir à la cible aux lanternes, où tout le monde se
» montra gai et alerte.

« Le 3 décembre 1729, à dix heures du matin, il y eut une séance générale de la diète dans la salle de Saint-Ours. M. Escher prit la parole pour dire qu'on n'avait point encore répondu à la proposition faite la veille par Son Excellence. Avec la meilleure volonté du monde, c'eût été difficile au milieu du tumulte de la fête donnée par M. de Bonnac. La diète prit la résolution de faire, en corps, une visite d'adieu à l'ambassadeur.

» Après avoir fait demander audience par le trésorier et le grand appariteur de Soleure, les députés des cantons et des alliés se transportèrent à la cour en procession solennelle, accompagnés de leur suite et des appariteurs. Ils furent reçus à la porte extérieure par les officiers et les secrétaires de l'ambassade. L'ambassadeur lui-même vint au-devant du corps helvétique sur l'escalier. Il les introduisit dans la salle du roi. Les députés et leur suite se rangèrent en demi-cercle, le chapeau sur la tête, et M. Escher déclama le compliment que voici :

« Très-haut et gracieux Seigneur, on a vu de tout temps les plus
» nobles et plus excellents génies s'appliquer, par des actions héroïques,
» par un savoir étonnant, par une grande libéralité, par toute une con-
» duite marquée au coin de la vertu, de la gloire et du mérite, à con-
» quérir un nom immortel, en sorte qu'on n'a pas manqué de leur
» élever des colonnes et des mausolées pour perpétuer à jamais leur
» souvenir. Très-haut et gracieux Seigneur, pendant le cours entier
» de votre inappréciable ambassade, et spécialement tout le long de la
» fête pompeuse de ces derniers jours, à propos de la très-heureuse
» naissance du très-illustre prince héréditaire de Sa Majesté très-
» chrétienne, dont le seul souvenir réjouit tous les cœurs, Votre Excel-
» lence a si justement mérité les plus glorieux éloges, qu'au nom de
» notre république entière, et particulièrement de mes très-honorables
» collègues, je vous offre, ici, dans mon simple, faible et vieux langage,
» sincère à tout le moins, un remerciement qui part du cœur, qui vou-
» drait rendre tous nos sentiments d'obligation, mais qui restera tou-
» jours fort en deçà. C'est pourquoi nous prions Votre Excellence, avec
» tout le respect que nous lui devons, de vouloir nous faire cette grâce
» et cette faveur extrême de s'assurer que son feu d'artifice, que ce
» chef-d'œuvre de l'art, d'une dépense plus que royale, brûlera tou-
» jours dans le cœur des Confédérés, que leurs oreilles ne cesseront
» jamais d'en entendre les explosions et les pétards, à la plus grande

» gloire de Votre Excellence ; que la très-excellente proposition qu'elle
» nous a soumise fera sur nous une impression ineffaçable ; que la
» libéralité, non moins ingénieuse que généreuse, qui a fait notre admi-
» ration et celle des nobles dames, et l'inépuisable abondance des
» prévenances dont nous avons été comblés, ne seront jamais oubliés
» par nous ; que votre merveilleuse illumination brillera toujours à nos
» yeux ; enfin, que les bonds de joie auxquels nous a conviés la gaieté
» de la danse vont se propager rapidement d'un bout à l'autre de la
» Confédération. Très-haut et gracieux Seigneur, ce trop simple, mais
» bien affectueux remerciement ne dit pas tout ce que nous pensons.
» Nous assurons à Votre Excellence que son honneur, ses louanges et
» sa gloire vivront et subsisteront éternellement chez nous ; car de
» même que les sublimes qualités de Votre Excellence ont éclaté dans
» tous les lieux du monde, et, en particulier, au sein de la très-louable
» Confédération, de manière à justifier la devise *nec pluribus impar*, de
» même tous les honnêtes Confédérés s'efforceront de surpasser en
» estime et en reconnaissance les Polonais, les Moscovites et les Turcs,
» afin de mériter la continuation des bonnes grâces de Votre Excellence,
» qu'ils osent vous demander instamment, priant le ciel, du fond de
» leur cœur, de la combler de tous les biens qu'elle mérite, en sorte
» que Votre Excellence en jouisse à jamais et que rien ne manque à ses
» désirs. Sans revenir sur nos précédentes et cordiales félicitations,
» sur les protestations de respect, de loyauté et de dévouement que
» nous avons eu l'occasion d'adresser à Votre Excellence de vive voix
» ou par écrit, nous préférons nous borner à les confirmer de toutes
» nos forces et à nous recommander de notre mieux à sa bien-
» veillance. »

Le bourgmestre de Zurich termina ce compliment d'adieu par une profonde révérence qu'il exécuta en ramenant un pied en arrière. Aux derniers mots il se découvrit, imité en cela par tous les députés des cantons.

M. de Bonnac répondit avec plus d'effusion encore aux puissants seigneurs. Il insista sur la complaisance de Sa Majesté pour la Confédération entière en général et pour chaque canton en particulier. Il remercia les seigneurs de leurs assurances de dévouement et de zèle, et les invita à passer encore un jour à Soleure, sans faire la moindre allusion aux réserves de la déclaration qu'on lui avait remise. Loin de là et quoique son discours ait un certain air de fierté et de froideur, il se répandit en politesses et en compliments. Au fond il pensait à peu près tout le contraire de ce qu'il disait ; car il s'était

attendu à plus de complaisance après les magnificences de ces fêtes. A ses yeux, les nombreuses allusions du bourgmestre Escher au *nec pluribus impar* étaient singulièrement gâtées par le *reflectendum* de Zurich.

La diète, les conférences et les réjouissances étaient arrivées à leur fin. Les députés de la Confédération passèrent encore un jour à Soleure et firent leur visite d'adieu à la cour et dans les maisons des autorités locales. La matinée du 4 décembre offrit un spectacle très-animé. Il y eut revue de la garde urbaine. Les députations, avec leur suite de gentilshommes et leur escorte d'honneur, avec leurs coureurs aux livrées cantonales et leurs litières, sortirent l'une après l'autre de la ville en grande pompe pour s'en retourner chez elles. La plupart en avaient pour un voyage de plusieurs jours, car les routes étaient assez mal entretenues et traversaient des collines et des montagnes. Tout le monde, dit le chapelain, « était content au possible d'avoir reçu tant de trai- » tements honorables de Son Excellence, monsieur l'ambassadeur. » Et il y avait bien de quoi. Outre les dépenses énormes des réjouissances, l'ambassade française avait entretenu, pendant toute la durée de la fête, les députés de la Confédération avec leurs gentilshommes et leur escorte, leurs appariteurs, leurs domestiques et leurs chevaux. Non contente de solder tous les mémoires des aubergistes et des logeurs, elle paya en outre de grosses sommes aux députés pour leurs frais de voyage. Les premiers députés des cantons les plus importants reçurent 300 livres, les seconds 200, ceux des petits cantons 250, 200 ou 100 livres. Nous ne voyons figurer sur la note ni Berne, ni Zurich. Cela doit tenir à la défiance que ces deux cantons protestants affichaient pour la politique française. Le nombre total des députés défrayés par M. de Bonnac, y compris leurs gentilshommes et leurs attachés, montait à 184, celui de leurs domestiques à 192, soit 376 personnes, celui des chevaux à 324. On but à la cour environ 18,000 bouteilles, au camp 12,450, y compris le Bourgogne et le Champagne.

A quatre heures de relevée, le major de la ville fit battre la générale. La garnison se réunit sur la place, où elle fut rejointe par les postes conduits par les officiers de la ville. Le commandant en chef licencia les soldats et leur fit payer leur solde. Outre l'argent de leur gouvernement, ils en reçurent aussi de l'ambassade française *pour boire à la santé du Dauphin*. Ceux du camp furent les mieux partagés. Ils avaient vécu comme Sancho aux noces de Gamache, et ils eurent, outre leur solde, chaque homme 4 livres, chaque tambour 4 1/2, chaque vaguemestre 6 livres, en bel argent de France.

L'ouvrage de M. *Amiet* a bien des qualités qui n'ont point passé dans ce résumé. Le chapelain Dürholz, réduit ici au rôle de témoin, est chez lui un personnage qui relie gaiement toutes les scènes, qui reparaît avec tout l'à-propos d'un *deus ex machina,* pour réparer les omissions ou fournir les transitions. Il a des comparses pour lui donner la réplique, entre autres un caporal de la garnison qui représente l'élément et l'opposition démocratique. L'auteur passe et repasse, avec plus d'abondance et de variété, de l'histoire anecdotique à l'histoire sérieuse. Écrivant pour le peuple plutôt que pour les lettrés, il se permet des familiarités de langage et de ton qui délassent de l'aridité des recherches. Il fait sentir combien l'esprit public de la Suisse différait au dernier siècle de ce qu'il est aujourd'hui. C'est une de ces démonstrations indirectes qui ont d'autant plus de portée qu'elles ne prétendent point s'imposer.

On se défierait d'un abréviateur qui paraîtrait confit en éloges. Nous ferons donc un reproche à M. *Amiet.* Il écrit dans une langue qui possède un des plus riches vocabulaires connus, qui est plus capable qu'aucune autre de tirer de ses propres entrailles toutes les ressources dont elle a besoin. Pourquoi recourir sans nécessité à des termes étrangers ? Qu'est-ce que viennent faire au milieu des plus pures racines germaniques ces mots d'origine française ou latine : *Toast*, *Excellenz*, *Ambassador, Damen*, *Ambassadorin*, *Damentoast* (toste en l'honneur des dames), *Cleriseï* (clergé), *Banket, Canonen, Illuminirt*, *Festivitäten*, *Fest* (fêtes), *Rarität ?* Tout cela en vingt-cinq lignes. Sur quelle rive du Rhin sommes-nous? N'est-ce pas là ce qu'on appelle parler français en allemand? Cessons bien vite de nous en plaindre. Si on nous prend aujourd'hui nos mots, demain on nous empruntera nos idées, et nous ne demandons pas mieux que de les voir parcourir le monde.

CH. N. PISCHON.

SCÈNES DE FAUST

TRADUITES EN VERS FRANÇAIS

DÉDICACE

Flottantes visions, est-ce vous que je vois
Devant mes yeux voilés passer comme autrefois?
Dois-je vous retenir ? et mon âme flétrie
Est-elle faite encor pour cette rêverie?
Vous le voulez? Eh bien, je ne résiste plus ;
Venez, spectres légers, fils des brouillards confus;
Votre souffle enchanteur sur mon sein qui palpite
Glisse comme un vent frais qui doucement m'agite.

Ah! vous me reportez au temps des heureux jours ;
Je vois autour de moi mainte image chérie,
Et, comme une légende effacée et vieillie,
M'apparaît le roman de mes jeunes amours.
Mon chagrin assoupi renaît et se réveille,
Et, du passé profond redescendant le cours,
Ma mémoire en pleurant murmure à mon oreille
Le nom des êtres chers, trompés par le destin,
Que j'ai vus s'éclipser, hélas! avant la fin.

De mes chants commencés ils n'ont pas eu la suite,
Eux pour qui je m'appris à chanter autrefois;
Leur troupe affectueuse est pour jamais en fuite,
Les échos du passé sont maintenant sans voix.
Je chante désormais pour la foule étrangère
Dont l'applaudissement n'a pour moi qu'un vain prix.
Tous ceux à qui ma muse était douce naguère,
S'ils survivent encor, sont errants sur la terre;
Dans ses flots orageux le monde les a pris.

Et je sens que l'antique et renaissant délire
Me ramène vers vous, calmes et purs esprits!
En sons entrecoupés je sens frémir ma lyre,
Comme au toucher du vent la harpe qui soupire.
Un frisson me saisit; des pleurs silencieux
Ont mouillé malgré moi ma paupière attendrie;
Le présent m'apparaît comme un rêve sans vie,
Et c'est ce qui n'est plus qui vit devant mes yeux.

PROLOGUE DANS LE CIEL

LE SEIGNEUR, LES ANGES ET ARCHANGES, MÉPHISTOPHÉLÈS

RAPHAEL.

Le soleil au milieu des sphères fraternelles
Chante comme toujours sa part des saints concerts,
Et, suivant sans écart ses routes éternelles,
De son roulement sourd fait retentir les airs.
L'éclat de son regard donne la force aux anges
Qui n'en peuvent sonder l'auguste profondeur;
Comme à leur premier jour, tes merveilles étranges,
Tes œuvres, ô mon Dieu, rayonnent de splendeur.

GABRIEL.

Et la terre d'un pas rapide
Autour du globe d'or tourne, tourne toujours,
Et du jour la clarté limpide
Avec la sombre nuit alterne dans son cours.
Et la mer aux vagues profondes
Écume sans repos sur son lit rocailleux,
Et dans le tourbillon des mondes
Mer, vagues et rochers roulent avec les cieux.

MICHEL.

Et les vents soufflent avec rage
De l'Océan sur le rivage
Et du rivage sur les eaux,
Comme une chaîne de colère
Qui s'agite autour de la terre
Et l'embrasse dans ses anneaux.
L'éclair sinistre qui flamboie
En traits de feu trace la voie
Au tonnerre retentissant;
Et cependant, toujours sans crainte,
Nous adorons la clarté sainte
De ta lumière, ô Dieu puissant!

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Ton regard glorieux donne la force aux anges
Qui n'en peuvent sonder l'auguste profondeur.
Comme à leur premier jour, tes merveilles étranges,
Tes œuvres, ô mon Dieu, rayonnent de splendeur.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Puisque encore une fois tu t'approches, ô Maître,
Et que tu veux savoir comment tout marche en bas,
Parmi tes familiers tu me vois reparaître :
Ma présence jadis ne te déplaisait pas.
Mes sacrés auditeurs vont me railler peut-être :
J'ignore l'éloquence et les grands mots pompeux;
Pardonne-moi, Seigneur! mon style ambitieux,

Si tu peux rire encor, te prêterait à rire;
Des mondes, du soleil, je ne saurais rien dire;
Moi je ne vois que l'homme et son sort malheureux.
Ce pauvre petit dieu de la machine ronde,
Hélas! il va toujours de la même façon.
Peut-être il goûterait plus de bonheur au monde,
S'il n'avait pas du ciel ce sublime rayon,
La raison, comme il dit, qu'il reçut en partage,
Et dont je lui vois faire un si méchant usage
Que les bêtes cent fois sont moins bêtes que lui.
Excusez, Majesté, mon langage hardi,
Mais il me fait l'effet de la cigale folle,
La cigale aux longs pieds qui sautille et qui vole,
Toujours courant dans l'herbe et chantant sa chanson.
Encor s'il demeurait le nez dans le gazon!
Il le fourre partout sans rime ni raison!

LE SEIGNEUR.

Est-ce tout? n'as-tu donc que des plaintes à faire?
Trouveras-tu jamais rien de bon sur la terre?

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Non Seigneur, tout y va tristement, sur ma foi.
L'homme me fait pitié dans ses jours de souffrance,
Et de le tourmenter je me fais conscience,
Ce pauvre genre humain!

LE SEIGNEUR.

Connais-tu Faust, dis-moi?

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Qui, Faust? le docteur Faust?

LE SEIGNEUR.

Mon serviteur fidèle.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

En effet, il vous sert d'une façon modèle!
C'est un fou. L'horizon terrestre est trop petit

Pour suffire aux besoins de son vaste appétit.
Une fiévreuse ardeur, dont il a conscience,
Dans l'espace infini le pousse aveuglément.
Les étoiles du ciel, l'éclat du firmament,
Sur terre les plaisirs de la plus pure essence,
Rien, de près ni de loin, n'a jamais contenté
Ce cœur toujours avide et toujours agité.

LE SEIGNEUR.

Il me sert aujourd'hui dans le trouble et la peine,
Mais je le conduirai dans la clarté sereine.
Quand l'arbuste au printemps commence de verdir,
Le jardinier sait bien qu'il le verra fleurir.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Que gagez-vous, Seigneur, que cette âme si chère
Vous la perdrez encore? Laissez-moi seulement
Sur ma pente avec moi l'attirer doucement.

LE SEIGNEUR.

Oui, pendant tout le temps qu'il vivra sur la terre.
L'existence pour l'homme est une lutte austère,
Une épreuve : il peut bien y faillir un moment.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Merci donc, car des morts je ne m'occupe guère.
Ce que j'aime, ce sont les visages remplis;
Quant aux cadavres, fi! ce n'est point mon affaire;
Je suis comme le chat avecque la souris.

LE SEIGNEUR.

Eh bien soit, à ton gré! je te laisse le maître.
De son premier chemin détourne ce pauvre être;
Mène-le, si tu peux, à la perdition ;
Et demeure confus s'il te faut reconnaître
Qu'un noble cœur parfois cède à la passion,
Mais, jusque dans le trouble où son âme est en proie,
Garde le sentiment de la meilleure voie.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Bravo! c'est un peu court, mais cela m'est égal.
Je parie à coup sûr. Si j'obtiens la victoire,
Vous me laissez, Seigneur, triompher avec gloire.
Ah! nous vous préparons, cher docteur, un régal!
On vous fera bientôt manger de la poussière,
Tout comme le serpent, mon très-illustre frère!

LE SEIGNEUR.

Va! tu peux vers ton but t'avancer hardiment!
Jamais pour tes pareils je n'ai montré de haine;
Et de tous les esprits du doute, assurément,
C'est le Railleur qui fait à Dieu le moins de peine.
L'homme dans ses efforts se relâche aisément,
Aux charmes du repos il s'abandonne vite :
J'aime qu'un compagnon marchant à son côté,
Fût-ce un diable, le pousse au travail et l'excite. —
Mais vous, fils glorieux de la Divinité,
Nourrissez-vous ici de la pure beauté!
Que l'Être, que la vie ardente, intarissable,
Dans ses liens d'amour vous retienne enchaînés!
Saisissez dans son vol l'idée insaisissable,
Fixez-la dans votre âme et la déterminez!

(Les anges se dispersent. Les cieux se ferment. Méphistophélès reste seul).

MÉPHISTOPHÉLÈS.

J'aime à revoir parfois ce maître vénérable.
Il faut rester amis. Pour un si grand seigneur,
Il est vraiment bon prince avec le tentateur!

SCÈNE I

FAUST à son pupitre. Chambre gothique, étroite et obscure. Il fait nuit.

Ainsi la médecine et la philosophie
Et la jurisprudence et la théologie,

J'ai tout approfondi, tout fouillé, tout appris
Hélas! et me voilà, pauvre fou que je suis,
Toujours au même point! Je m'intitule maître,
Docteur, que sais-je? Eh bien, depuis tantôt dix ans,
Avec mes écoliers que je traîne en tous sens,
Et de droite et de gauche, autour d'un grand peut-être,
Qu'ai-je appris, si ce n'est qu'on ne peut rien connaître?
Ah! c'est un vide affreux qui consume le cœur.
Certes j'en sais plus long que la foule imbécile
De tous les sots, qu'un clerc, qu'un moine, qu'un docteur;
Je n'ai ni vain souci, ni terreur puérile,
Le diable ni l'enfer ne me font pas de peur;
Mais aussi toute joie à mon âme est ravie:
De posséder le vrai la douce illusion,
Le bonheur d'enseigner et cette passion
De ramener au bien la foule pervertie,
Tout m'a fui, tout me manque. Aussi je n'ai ni bien,
Ni gloire, ni crédit, ni rien au monde. Un chien
Ne s'accommoderait d'une pareille vie!
C'est pourquoi je me donne à la sorcellerie.
Je veux que les Esprits, rassasiant ma faim,
Me livrent les secrets qui m'échappent encore;
Je veux cesser de dire et de redire en vain,
La sueur sur le front, des choses que j'ignore;
Je veux fouiller le globe et lire dans son sein,
Interroger de près les semences du monde,
Surprendre à son foyer la force qui féconde;
D'être marchand de mots je suis las à la fin!

O lune aux doux rayons qui blanchissent l'espace,
Si c'était aujourd'hui pour la dernière fois
Que tu fusses témoin du trouble où tu me vois!
Que tu m'as vu souvent, à cette même place,
Veiller jusqu'au matin laborieusement!
C'était sur ces cahiers, ces livres que j'entasse,
Que tes rayons amis m'éclairaient tristement.
Ah! que ne puis-je, au sein de ta clarté limpide,
Sur le sommet des monts errer en liberté,
Suivre les esprits purs en quelque antre écarté,

Tourbillonner comme eux sur la prairie humide,
Et, libre, déchargé du poids de mes douleurs,
Me baigner avec eux dans ta rosée en pleurs!

Malheur! dans ce cachot ma vie est prisonnière.
Maudit trou de muraille! à peine la lumière
Par ces vitraux plombés descend dans ma prison.
Par les vers dévorés, rongés par la poussière,
Ces livres en monceau sont tout mon horizon.
Ces papiers enfumés qui montent jusqu'au faîte,
Ces boîtes, ces bocaux au-dessus de ma tête,
Cet amas d'instruments, de meubles vermoulus,...
C'est un monde! Voilà ce qu'on appelle un monde!

Et tu cherches d'où vient ta tristesse profonde,
Pourquoi ton cœur se serre et ne palpite plus?
Quoi! le ciel te fait naître au sein de la nature,
La vie autour de toi s'y répand à pleins bords,
Et toi dans la fumée et dans la moisissure
Tu vis entre un squelette et des têtes de morts!

Courage! allons! debout! fuis dans le libre espace!
Ce livre merveilleux, qu'écrivit de sa main
Nostradamus, suffit pour t'ouvrir le chemin.
Des astres dans les cieux alors tu suis la trace;
La nature te prend pour disciple et t'instruit;
L'âme de l'univers t'apparaît face à face
Comme un esprit qui parle avec un autre esprit.
Vainement la pensée aride et solitaire
De ces signes muets veut sonder le mystère:
Esprits du merveilleux, c'est en vous que j'ai foi;
Ah! si vous m'entendez, Esprits, répondez-moi!

(Il ouvre le livre et aperçoit le signe du *Macrocosme*).

Dieux! comme en tous mes sens, à cette seule vue,
Se répand tout à coup une joie inconnue!
Dans mon sang rajeuni je sens couler à flots
Je ne sais quelle ardeur divine qui m'enivre!

Est-ce un Dieu dont la main a tracé sur ce livre
Ces signes où mon cœur retrouve le repos,
Qui changent ma tristesse en un bonheur extrême,
Et du monde secret où j'aspirais en vain
Comme avec un ressort me découvrent le sein?
Que tout me devient clair! Serais-je dieu moi-même?
Rien qu'à considérer ces traits mystérieux,
La nature en travail opère sous mes yeux.
Je comprends maintenant ce qu'un sage a pu dire :
« Non, il n'est pas fermé, le monde des esprits ;
» Non, il n'est pas fermé, si vous saviez y lire ;
» C'est vos sens qui sont morts, vos cœurs qui sont flétris !
» Debout ! et dans les flots empourprés de l'aurore,
» Écoliers, baignez-vous et baignez-vous encore ! »

(Il contemple le signe).

Comme on voit tout marcher vers l'ordre universel !
Comme tout se confond ! comme tout se pénètre !
Comme, à travers les airs, les puissances du ciel
Se passent les seaux d'or de la chaîne de l'être !
Sur leurs ailes, d'où tombe un doux parfum d'amour,
Comme on les voit monter, descendre tour à tour
Et remplir l'univers de torrents d'harmonie !

Quel spectacle !... Un spectacle, hélas ! et rien de plus !
Mais où donc vous saisir, ô nature infinie,
O mamelles du monde, ô sources de la vie,
Vous qui tenez la terre et le ciel suspendus?
Vers vous se tourne en vain ma lèvre inassouvie;
Vous, vous coulez à flots, vous coulez sans tarir,
Moi je suis consumé d'un éternel désir.

(Il tourne le feuillet avec dépit, et aperçoit le signe de la terre).

Ah! qu'autrement ce signe agit sur ma pensée !
C'est l'Esprit de la terre, il est à ma hauteur :
Mon courage renaît dans mon âme glacée,
Un vin jeune et nouveau me réchauffe le cœur.
Oui je peux sans danger me risquer sur la terre,
Y porter mon fardeau de joie et de misère,

Lutter avec l'orage et me lancer sur l'eau,
Voir d'un œil impassible au fort de la tempête
Sur l'abîme en râlant se tordre mon vaisseau.
Qu'est-ce? le ciel se couvre au-dessus de ma tête...
La lune pâlissante a voilé son flambeau...
Ma lampe qui s'éteint... cette vapeur qui passe...
Ces rougeâtres rayons... un frisson qui me glace
Du haut de ce plafond tombe et s'abat sur moi.
Je sens flotter une ombre à mes côtés... C'est toi,
Esprit tant désiré! découvre-moi ta face!
Ah! quel déchirement impossible à souffrir!
Quels transports inconnus subjuguent tout mon être!
Mon âme est toute à toi, je n'en suis plus le maître.
Viens donc, esprit vainqueur! Viens, dussé-je en mourir!

(Il saisit le livre et prononce mystérieusement le signe de l'Esprit. L'Esprit apparaît dans une flamme rougeâtre et tremblotante.)

L'ESPRIT.

Me voici, qui m'appelle?

FAUST détournant la tête.

O vision terrible!

L'ESPRIT.

C'est toi qui, m'évoquant dans ma sphère invisible,
Au seuil de mon empire ardemment soupirais :
Eh bien?

FAUST.

Malheur à moi! ta présence m'accable!

L'ESPRIT.

Ta voix à m'implorer semblait infatigable;
Tu brûlais de m'ouïr, de contempler mes traits;
A ton appel pressant je réponds, j'apparais...
Où donc est ce beau feu? quelle terreur soudaine
A glacé jusqu'au fond cette âme plus qu'humaine?
Où donc ce sein puissant qui mit un monde au jour,
Qui le portait en soi, qui l'entourait d'amour?

Ce Faust au cœur gonflé d'une orgueilleuse ivresse
Jusqu'à vouloir monter au niveau des Esprits,
Qui vers moi se haussant, m'assiégeait de ses cris?
C'est ce chétif? mon souffle à peine le caresse,
Et le voilà saisi d'un invincible effroi,
Rampant et se tordant, ce ver de terre!...

FAUST.

Quoi!
Ce fantôme de feu confondrait ma faiblesse!
Non!... c'est moi qui suis Faust, Faust est autant que toi.

L'ESPRIT.

Sur les flots de la vie immense
Dans l'orage de l'action,
Je vais, je flotte, je m'élance
A travers la création.
Tombe et berceau, mort et naissance,
Océan toujours agité,
Tissu changeant, ardente flamme,
Sur le métier du Temps c'est moi qui fais la trame
Et tisse le manteau de la Divinité.

FAUST.

Esprit qui cours le monde, Esprit infatigable,
Reconnais avec moi que Faust est ton semblable.

L'ESPRIT.

Non; semblable à l'Esprit que tu peux concevoir,
Pas à moi.

FAUST.

Pas à toi? moi qui suis le miroir
De Dieu, pas même à toi!...

(L'Esprit disparaît. On frappe à la porte).

Fatalité! qui frappe?
Mon famulus! voilà mon bonheur qui m'échappe.
Mes belles visions! Faut-il que tout à coup
Ce lourdaud vous disperse et me renverse tout!

A. HUBERT.

ANTAR, FILS DE CHEDDAD[1]

ROMAN ARABE

XIX

Les Béni-Abs accablés de fatigue, les Béni-Thay lassés de carnage, se reposent à peu de distance les uns des autres et donnent quelques instants de répit à leurs chevaux, lorsque Selma, la mère de Nakid, qui a suivi sa tribu, paraît debout entre les deux troupes.

— Honte sur les Béni-Thay ! s'écrie-t-elle. Le nègre d'Abs triomphe et ma tribu est avilie. O Arabes, ne trouverai-je point parmi vous un guerrier assez brave pour me venger ? Ah ! qui me servira à boire une gorgée du sang d'Antar, ou à manger une bouchée de sa chair ?

Emportée par la rage elle veut se jeter sur les Béni-Abs. Moufridj s'élance vers elle, la retient et lui dit :

— Reviens, ô tante. Ne crains rien. Nous avons aujourd'hui bien d'autres morts à venger que celle de Nakid, et le massacre de tous les Béni-Ziad et de tous les Absiens suffira à peine à nous satisfaire.

En achevant ces mots, il bondit entre les deux troupes, court de long en large dans l'intervalle qui les sépare et s'écrie :

— Absiens, vous avez sauvé vos prisonniers par la surprise et la ruse. Vous ne nous avez pas été inférieurs, cette nuit. Mais c'est au grand jour que se manifestent les actions vraiment glorieuses ; c'est au grand jour que les héros acquièrent leur renommée. Avant tout, les Arabes aiment l'équité ; c'est pourquoi nous ne vous accablerons pas par le nombre. Venez au combat cavalier contre cavalier, brave contre

[1] Voir les numéros du 1er janvier et du 1er mai 1862.

brave. Pour moi, je ne veux combattre qu'avec un guerrier égal à moi par la renommée et la naissance; et, quand nous aurons tiré vengeance des nobles seigneurs, nous tomberons sur les esclaves.

Puis il improvise ces vers :

« Lorsque le soin de mon honneur n'exige pas que je tire le sabre et pointe ma lance de Semher,

» Je n'interromps pas mes causeries du soir, ou je ne chasse pas le sommeil de mes paupières;

» Mais, ô Béni-Adnan, vous avez honteusement agi envers nous, comme des gens sans honneur;

» Et si je ne tire de vous une prompte vengeance, qu'on ne dise plus que je suis noble de père et de mère!

» Je m'élance au combat, la main armée d'un lourd sabre à deux tranchants;

» C'est avec lui que je mettrai vos cavaliers en pièces à la face du soleil, tandis que le lâche se mordra les poings de rage. »

En ce moment, Antar était auprès d'Abla, et s'informait de son état; car il ne l'avait point vue depuis la veille. Et Abla lui répondait :

— Par ta vie! fils de l'oncle, qu'ai-je à craindre, tant que tu vivras?

C'est alors qu'il entendit Moufridj prononcer ses paroles de défi. Monté sur son cheval Abjer, Antar courut aussitôt en face du chef Thayyite :

— Tais-toi, fils de l'infâme! lui dit-il. Ta mère et les tiens auront bientôt à pleurer ta perte. Tu te vantes de ta noblesse, tu demandes pour adversaires les nobles seigneurs. Moi, je ne suis que le moindre des esclaves des illustres Béni-Abs; et pourtant, prends garde à toi sur le champ de bataille. J'effacerai jusqu'aux derniers vestiges de toi et de ta race. Crois-tu que j'oublie comment tu as traité la fille de mon oncle, ta captive? As-tu pensé que ma vengeance serait satisfaite du sang que j'ai versé les nuits dernières, et que je te laisserais fuir, vivant, vers les collines? Non, par le maître du jour et de la nuit! Je ne sortirai point de ce pays que je ne vous aie vus tous étendus à mes pieds, privés de souffle.

Puis, répondant aux vers de Moufridj, il ajouta :

« Quand l'ennemi me cherche querelle, j'ai recours à ma lance de Semher.

» Le tranchant du sabre est mon juge; c'est lui qui prononce entre mon adversaire et moi.

» Ah! vous ne me connaissez point! Ma gloire pourtant s'est répandue jusqu'aux deux horizons.

» Mon glaive a porté mon nom jusqu'aux points du ciel où brillent d'un côté Canope et de l'autre les étoiles de l'Ourse.

» Combien de guerriers n'ai-je pas laissés gisants, les membres sanglants, la face souillée de poussière.

» Combien, que la seule terreur de ma personne a mis en fuite! et que de larmes j'ai fait couler des yeux des mères et des épouses !

» Aujourd'hui c'est vous tous que je veux détruire, afin d'éteindre le feu qui me brûle et de rendre la fraîcheur à mes yeux. »

Il achève : En un clin-d'œil les deux guerriers sont aux prises et accomplissent mille prodiges de valeur.

XX

Cependant Moufridj sent la lassitude envahir ses membres et paralyser sa vigueur. Il commence à redouter l'issue du combat, et veut donner à sa troupe le signal d'une attaque générale. Mais Antar ne lui en laisse pas le temps; il pousse un cri à la face du thayyite, fond sur lui, et d'un terrible coup de sabre lui fend la tête jusqu'à la mâchoire. Moufridj tombe. Antar le laisse se débattre dans les convulsions de l'agonie, fait bondir son cheval sur l'arène et appelle à grands cris un nouveau champion.

Les Béni-Abs triomphent, les Béni-Thay frémissent de rage et veulent engager la bataille. Djabir les retient :

— Attendez, leur dit-il. Tant que vivra ce démon de nègre, n'espérez rien. Mais je l'ai observé pendant sa lutte avec le fils d'Hemmam, j'ai reconnu ses côtés faibles, et j'ai vu comment on peut le vaincre. Laissez-moi combattre avec lui, sa vie est à nous.

Djabir s'élance donc au-devant d'Antar, cuirassé de fer, monté sur un cheval aux jambes solides comme des piliers, armé d'un sabre dont un seul coup fendrait en deux un éléphant. Il fait de rapides évolutions et improvise ces vers :

« A toi, fils des lâches ! C'est moi qui serai ton adversaire. Laisse-là tes vaines fanfaronnades.

» Périsse la tribu qui s'est déshonorée à tous les yeux en recevant un esclave bâtard parmi ses nobles ! »

A cette injure, le fils de Cheddad bondit de courroux, et répond par ces vers :

« Que je sois esclave ou que je prétende à la noblesse, c'est à mon sabre que je demande la gloire et l'honneur.

» Quand je le tire du fourreau, au jour de la colère, les nobles seigneurs frissonnent et baissent leurs cous devant lui. »

Antar et Djabir se choquent alors comme deux montagnes. Tous deux pointent leur lance. Le coup de Djabir n'atteint que l'air, celui d'Antar frappe au but. Car Antar, ô chers auditeurs, était le cavalier de l'époque et le dompteur des braves. La pointe de sa lance pénètre dans la poitrine de Djabir et sort étincelante par le dos.

Le chef des Béni-Nebhan, Mouhelhel, voyant tomber son cavalier, fait un signe et crie :

— Sus à ce démon!

L'armée entière s'ébranle et fond de tous côtés sur le fils de Cheddad.

Le prince Malic a deviné le mouvement. Il vole, les Absiens le suivent et repoussent l'attaque. Le tumulte est au comble, la poussière obscurcit l'air, le sabre fouille dans les poitrines, et les âmes désespèrent de revoir leurs demeures. Antar tue sans relâche, jeunes et vieux tombent autour de lui; il s'attaque de préférence à ceux qui portent sur la tête les insignes du commandement. Mouhelhel a peur, il craint de rejoindre Djabir et Moufridj dans le tombeau; il fuit avec sa troupe en désordre, serrée de près par les Absiens rapides comme des aigles. Enfin l'obscurité dérobe les fuyards aux yeux de leurs vainqueurs, qui reviennent sur leurs pas, ivres de joie et célébrant leur triomphe.

Antar, couvert de sang comme d'un manteau de pourpre, se présente devant Abla et lui dit :

« O Abla, si la noire poussière t'a caché mes actions durant le combat,

» Interroge mon cheval, demande-lui si je ne l'ai point lâché au milieu des bataillons épais comme la nuit.

» Demande à mon sabre si je n'ai point frappé avec sa lame la tête des chefs.

» Demande à ma lance si de sa pointe je n'ai pas atteint les braves entre la gorge et le gosier.

» J'ai désaltéré tour à tour ma lance et mon sabre; et j'ai massacré les héros, sans redouter les conséquences.

» Et n'était celui dont la toute-puissance a élevé le firmament, je ferais de la coupole des cieux le dos de mon coursier. »

Il dit. Abla répond par un sourire, et le remercie de sa noble conduite. Le prince Malic le serre dans ses bras. Le père d'Abla et les Béni-Ziad, malgré le fiel qui remplit leurs cœurs, lui rendent grâces aussi et font des vœux pour son bonheur.

XXI

Les Béni-Abs peuvent maintenant se reposer en toute sécurité et réparer par la nourriture et le sommeil les rudes fatigues du jour.

Mais les envieux d'Antar ne sauraient dormir. Un feu intérieur les dévore ; ils se tiennent ensemble à l'écart, ils essayent de tromper les ardeurs de leur haine par des malédictions et des imprécations.

— Ah ! cousin, dit Malec, père d'Abla, comme Dieu l'a favorisé, ce vil esclave. Chaque fois que je jette les yeux sur lui, il me semble que mon corps se liquéfie comme du plomb. Dans mes vaines machinations, j'ai toujours été la victime de mes propres ruses, et lui, il est sorti glorieux de mes embûches, manifestant plus clairement à chaque fois et sa bravoure et son éloquence poétique.

— Bah ! dit Amara, sa bravoure et sa vigueur n'ont rien de surhumain ; et quant à son éloquence, qu'est-ce autre chose que du bruit et des flons-flons ?

— Tu as beau dire, interrompit Aroua, tu seras seul de ton avis. Il n'y a pas un seul homme d'Abs ou de Rhatafan qui pût aujourd'hui lutter avec Antar ni en vaillance, ni en verve poétique. Et ce que j'en dis, ce n'est certes point par affection ; car je le hais. Mais la vérité est la vérité. N'avez-vous pas entendu ces vers qu'il improvisait en revenant du combat :

« Et n'était celui dont la toute-puissance a élevé le firmament, je ferais de la coupole des cieux le dos de mon coursier. »

Non, par la foi des Arabes, nul ne l'a surpassé ni en paroles ni en actions. Ah ! quelle gloire est la sienne ! Que Dieu maudisse le ventre qui l'a porté !

Malec reprit :

— Pour moi, je ne puis plus supporter sa vue ni habiter les lieux qu'il habite. Dès que nous serons sortis de ces déserts rocailleux, je m'échapperai avec ma fille à la faveur des ténèbres, et j'irai chercher quelque protecteur assez puissant pour me défendre de ses entreprises. Car je ne saurais vivre dans une telle honte, au milieu de ma famille et de mes proches.

— Cousin, dit Rabi, tu ne nous quitteras pas. Je veux t'enseigner un moyen de n'avoir plus à t'inquiéter ni d'Antar, ni de personne.

— Quel est-il ? demanda Malec.

— Attends que nous soyons de retour sur notre terre. Alors entre

chez l'émir Chas, fils du roi Zohéir, saisis le pan de sa tunique, demande-lui sa sauvegarde, confie-lui ta fille et dis-lui : « Voici Abla qui est ta servante, prends-la, je te la livre entièrement, marie-la suivant ta fantaisie, pourvu qu'Antar, le plus vil des esclaves, soit forcé de renoncer à ses prétentions. » Sache, en effet, cousin, qu'il n'y a pas d'homme au monde que Chas haïsse plus qu'Antar. Et dès qu'Abla sera sous son égide, tu pourras être en paix au sujet de ta fille. Nous n'aurons plus à nous occuper alors que de ce démon, à qui nous ne laisserons point de repos que nous n'en ayons purgé la terre.

XXII

Le roi des Béni-Thay, Mouldjem, fils de Hanzhala, et son frère Yézid le Buveur-de-Sang, avaient à peine reçu la nouvelle de la captivité des Béni-Ziad, qu'ils apprirent celle de leur délivrance.

— Laisserons-nous une telle audace impunie ! s'écria Mouldjem. Non, par le ciel ! La tribu d'Abs s'en glorifierait trop aux dépens de notre gloire.

C'est pourquoi les deux frères, réunissant tous les cavaliers qui leur obéissaient, se mirent à la poursuite des Absiens. Ils rencontrèrent en chemin les troupes de Mouhelhel. On se rallia, et tous les guerriers réunis formèrent une armée de dix mille hommes, qui couvrait l'étendue du désert. Après de courts instants de repos, on se remit en marche, et le jour brillait à peine, quand la petite troupe de Malic aperçut cette armée effroyable. Grande fut la stupeur des Béni-Abs.

— Allons ! allons ! dit Antar. Qu'importe le nombre des ennemis ? Ceux-là seuls périront, que le destin a d'avance dévoués à la mort.

Aroua tremblant dit au père d'Abla :

— Nous voilà tous perdus sans ressource. Antar seul peut-être échappera à la mort. Quant à nous, plus d'espoir.

Malec, aussi peu rassuré qu'Aroua, répliqua :

— Tu as raison. Il ne nous reste qu'un moyen de salut, la fuite.

— Mais si nous fuyons, reprit le fils de Ouerd, ta fille sera tout d'abord la proie des Thayyites.

— Eh ! dit Malec, j'aime mieux la voir captive que mariée à cet esclave.

— Cousins, interrompit Rabi, nous aurions raison de fuir, si le prince Malic n'était avec nous. Mais, après avoir échappé aux coups de l'ennemi, échapperions-nous à la vengeance du roi Zohéir, qui nous

accuserait d'avoir abandonné son fils par haine pour Antar? Restons ici jusqu'à ce que les escadrons nous environnent et que la lutte s'engage. Alors, sauve qui peut, et tant pis pour les entêtés. Quant au nègre, il ne fuira jamais, et combattra jusqu'à la mort, plutôt que d'abandonner sa cousine.

En effet, dès que les Thayyites eurent atteint sa troupe, Antar s'élança à la charge suivi de son père Cheddad et de son oncle Zakhmet-el-Djouad. Rabi et ses compagnons feignirent aussi de se mêler à la bataille, mais ce ne fut qu'un instant. Bientôt ils tournèrent bride et s'échappèrent dans la plaine.

Antar, le fils de Zohéir et leurs cavaliers restèrent seuls à combattre avec énergie. Abla tremblante poussait des cris de frayeur. A chacun de ces cris, Antar bondissait comme un lion et faisait le vide autour d'elle. Chéiboub la défendait aussi avec ses flèches.

Pendant ce temps, les Béni-Ziad, Malec et Aroua fuyaient loin du danger. Tout à coup, en face d'eux, un nuage de poussière soulevée leur annonce la rencontre d'un nouvel escadron.

— Eh quoi ! dit Aroua, chaque point de l'horizon va-t-il vomir contre nous des ennemis.

Incertains, ils s'arrêtent ; mais voici que retentit à leurs oreilles une clameur rassurante :

— Ia lé-Abs ! ia-lé Adnan !

Ce sont deux mille cavaliers commandés par Chas et Caïs, tous deux fils de Zohéir. Le roi les envoie pour secourir son autre fils Malic, dont il a appris le départ en revenant du festin des Béni-Fézara. En quelques mots la nouvelle troupe est au courant des événements.

— Au combat ! au combat ! s'écrient les braves.

Et tous volent au secours de Malic et d'Antar. En ce moment, le héros désespérait d'échapper à la mort. Trois fois il avait arraché Abla des mains de l'ennemi, cinq fois il avait dégagé Malic, enveloppé par la foule. Mais maintenant, atteint par la pointe d'une lance, sa blessure lui enlevait une partie de sa vigueur.

Mais, au cri des Absiens conduits par Chas et Caïs, le combat change de face, et les Thayyites, en proie à une terreur panique, s'échappent en désordre dans toutes les directions.

Du haut d'une colline, le roi Mouldjem et son frère observaient le combat et ne doutaient plus de la victoire, quand ils virent soudain leurs propres escadrons s'ébranler, s'enfuir, et se disperser, laissant derrière eux une large trace de sang. Les deux princes s'élancent, ramènent les fuyards et recommencent la bataille.

Un cri épouvantable retentit derrière Mouldjem; il se retourne et se trouve face à face avec Antar, terrible, l'œil en feu, l'écume aux lèvres. Ce cri, semblable au fracas du tonnerre, vibre encore dans les oreilles du roi des Thayyites, quand la lance d'Antar l'atteint à la cuisse et le renverse. Heureusement pour sa vie, Mouldjem se retient au col de son cheval et trouve son salut dans la fuite. Antar s'est déjà rué sur le Buveur-de-Sang; mais lui aussi s'enfuit sur les pas de son frère, suivi de toute l'armée en déroute, le sabre et la lance des Béni-Abs dans les reins.

L'émir Malic est blessé, mais il rassure son ami Antar, qui va saluer les princes. Caïs l'accueille avec un visage souriant. Chas le traite d'une façon hautaine et lui répond séchement :

— Salut, fils de Zébiba.

Le soir, on campa non loin du champ de bataille, et le lendemain, on reprit le chemin de la terre de Chérebba.

XXIII

Trois jours après, quand Malec, père d'Abla, vit qu'on approchait des habitations, il profita de la halte de midi, pour agir suivant le conseil de Rabi fils de Ziad.

Il entra, avec son fils Amr, sous la tente du prince Chas et lui dit :

— Seigneur, nous devons déjà à ta bonté plus de bienfaits que la langue n'en saurait énumérer, et je viens aujourd'hui te supplier, ô généreux Émir, d'y mettre le comble en me recevant sous ta sauvegarde et en défendant ma fille contre les entreprises de ce nègre impudent. Consens à la prendre auprès de toi; qu'elle te serve comme tes autres servantes, et qu'elle soit à l'abri des prétentions de ce maudit dont l'audace s'est accrue encore de ses derniers triomphes. Quel malheur plus affreux peut-il m'arriver que de voir ma fille mariée à un pâtre, à un gardeur de chameaux qui était son esclave? Me voici à ta discrétion. Je m'abandonne à toi. Si tu ne peux m'accorder ton secours et défendre ma fille, parle, afin que je me réfugie chez quelque prince des Arabes, renonçant à ma famille, vivant dans l'exil, mais du moins à l'abri du déshonneur.

— Malec, dit Chas compatissant à ses peines, rassure-toi. Le mariage d'Antar avec Abla serait une honte pour nous tous. Cette union, elle

ne s'accomplira jamais, Antar eût-il autant d'auxiliaires qu'il y a de grains de sable dans le désert.

Après avoir congédié Malec, Chas fit appeler Antar.

— Fils de Zébiba, lui dit-il, sache que l'orgueil est bien près de l'abaissement. Quiconque prétend à ce qui ne lui est point dû, viole les lois de la justice. Ton oncle Malec vient de me quitter. Il s'est mis sous ma protection et m'a confié sa fille Abla. Maintenant elle fait partie de ma famille. Sache donc que tout ennemi de Malec est mon ennemi. C'est pourquoi je te conseille de ne plus prétendre à la main de cette jeune fille, et de t'abstenir désormais de tous propos sur elle, soit en public, soit en secret; sinon, par le maître des cieux! je me déclare d'avance ton adversaire envers et contre tous. Nous-mêmes, vois-tu? nous qui sommes les fils du roi Zohéir, avec tout l'éclat de la naissance et du pouvoir, si nous allions demander en mariage la fille du plus misérable des Arabes du désert et qu'il nous la refusât, nous ne pourrions aller contre sa volonté, ni l'épouser malgré lui. Et toi, tu as affaire à un oncle, et cet oncle m'a dit qu'il ne te voulait point, et qu'il t'avait en haine. Ne t'entête donc pas après sa fille. Je t'ai cent fois ouï dire que tu ne savais point supporter la honte ni accepter le mépris. Pourquoi t'abaisserais-tu pour une vile passion, et rechercherais-tu l'alliance de qui ne veut de toi en aucune manière?

— Émir, répondit Antar, à qui ces paroles brisaient le cœur, tu dis que, pour une passion honteuse, je me résigne à l'humiliation. Mais l'amour n'humilie-t-il pas les plus fiers? Et d'ailleurs, n'est-ce pas cet homme lui-même qui m'a poussé à désirer sa fille, quand il fallait l'arracher aux mains de l'ennemi? Ne m'a-t-il pas mille fois jeté dans des périls mortels? Ne lui ai-je pas amené les mille chamelles Açafir, chargées de joyaux et de richesses? et n'ai-je point accompli, pour satisfaire tous ses désirs, des exploits qui eussent fait reculer les plus braves? Tu le sais assez, toi-même. Et, après avoir ainsi joué ma vie pour l'amour de sa fille, ce sera là ma récompense! Oh! je sais bien qui est l'auteur de ce nouvel artifice. C'est Rabi, fils de Ziad, qui voudrait ainsi jeter Abla dans les bras de son frère Amara. Mon oncle me hait à cause de la noirceur de ma figure; Amara lui plaît parce qu'il est beau. Mais, je le jure par la blanche Câba, si Amara épouse ma cousine, ou seulement s'il s'avise de parler d'elle, je le tue, fût-il réfugié au milieu de l'enceinte sacrée du Temple. Je consens à ne la point avoir, mais à condition qu'il ne l'ait pas non plus, lui. Et cela, je le fais par égard pour toi, Émir Chas, afin de ne pas ébranler le crédit de ta parole parmi les Arabes.

L'esprit troublé, l'âme en feu, Antar s'éloigne. Il va trouver son ami Malic et lui répète les dures paroles de Chas.

— Père des Cavaliers, dit le prince attristé, ne t'afflige pas, c'est moi qui te promets satisfaction.

Antar lui rend grâce et se retire.

XXIV

Quand la nuit vint, Antar dit à son frère Chéiboub :

—Allons, fils de la négresse, prends mon cheval Abjer et promène-le dans la plaine, pour alléger par la marche la douleur de ses blessures.

Chéiboub obéit et emmena Abjer. Antar ne tarda pas à le rejoindre, monté sur un de ses chevaux de main.

— Partons, lui dit-il, et gagnons la Mekke. Il n'y a plus de séjour possible pour moi parmi les Béni-Abs.

— Comment cela, mon frère? répliqua Chéiboub. Qu'est-il donc arrivé?

Antar lui rapporta son entretien avec Chas. Puis il ajouta :

—Sache bien que le prince Malic ne renoncera pas à me protéger, que Chas persistera dans son inimitié et que, si je n'y prenais garde, cette affaire jetterait le trouble dans la tribu et la diviserait en deux partis opposés. Je ne veux point donner de tels embarras à Malic qui a été pour moi un ami, un frère, dans la mauvaise aussi bien que dans la bonne fortune. Je guérirai mon mal de ma propre main. Je vais donc à la Mekke; j'y ferai mes dévotions en visitant le Temple sacré, j'implorerai le Souverain Seigneur des divinités et des idoles, et j'attendrai les occasions; j'y demeurerai jusqu'à ce que la mort m'atteigne ou les destins me soient favorables.

— Eh quoi ! mon frère, dit Chéiboub, peux-tu te résoudre à quitter Abla !

— Oui, tant qu'elle restera dans la demeure de son père, mon cœur ne se plaindra pas. Mais si j'apprends que Malec l'ait mariée à quelque mortel, je l'anéantirai, cet époux, fut-ce César ou Cosroës lui-même.

Ils marchèrent. Antar adoucissait sa douleur en récitant des vers. Leur voyage durait depuis sept jours, et ils approchaient du territoire de la Mekke, quand, au milieu de la nuit, des cris désespérés vinrent frapper leurs oreilles :

— Arabes! au secours! N'y a-t-il pas dans ce désert quelqu'un qui nous entende, qui nous protége en cette extrémité, qui sauve des filles vierges du déshonneur? ô regrets! ô mon époux! ô mes fils morts!

— Par le ciel! dit Antar ému, c'est la voix d'une femme, dont les fils ont été massacrés et dont les filles sont captives. Je veux, à partir d'aujourd'hui, secourir l'opprimé. Peut-être le Maître des étoiles me vengera-t-il à mon tour des injustices qui me poursuivent.

Aussitôt il court du côté des cris.

— Qu'as-tu, dit-il, ô femme qui te lamentes! me voici prêt à te défendre. La fortune t'a donc traitée en ennemie?

— Sois le bienvenu, toi qui réponds à mon appel, dit la femme. Oui, la fortune m'a traitée en ennemie. Elle m'a privée de mes enfants, elle a rendu mes filles esclaves et m'a laissée sans secours, noyée dans les larmes. Au nom de Dieu, je t'en conjure, noble arabe, si tu es brave et généreux, sauve-nous. Nous sommes une famille de la tribu des Béni-Kenda. Cette année, notre terre a manqué de pluie. Le Chéikh El-Achàth, fils d'Abad, mon époux, a voulu nous conduire chez les Béni'l-Harith, pour nous établir près d'eux et achever l'année dans leur voisinage. Nous étions en chemin quand nous avons été rencontrés par un démon nommé El-Saddam, qui commandait dix cavaliers. Ils nous ont tué trois fils semblables à des lions; ils ont blessé mon Chéikh et se sont rendus maîtres de moi et de mes filles. Maintenant ils marchent dernière nous et nous conduisent vers les montagnes des Béni-Thay, pour nous y vendre comme esclaves.

Ces paroles touchèrent le cœur d'Antar, qui dit à Chéiboub :

— Occupe-toi de cette femme et de ses filles, fais-les descendre de leurs chameaux, tandis que je vais m'avancer à la rencontre de ces misérables.

XXV

L'aube commençait à poindre. Antar s'était à peine éloigné de son frère qu'il aperçut les dix cavaliers précédés par un guerrier robuste qui chantait ces vers :

« Je suis El-Saddam, celui qui écrase les hommes. J'ai un cœur plus solide que les montagnes.

» A ma voix le lion du désert a peur et se tait, caché au fond des ravins et des cavernes. »

Antar pointe sa lance entre les oreilles d'Abjer et fond sur la troupe en criant :

— Où allez-vous, gens sans honneur ? Ne voyez-vous pas que vous courez à la mort et au châtiment de vos infamies?

Aux cris d'Antar, les cavaliers s'arrêtent et brandissent leurs lances.

— Qu'un homme s'avance seul vers ce téméraire, dit le chef, lui demande ce qu'il fait, qui il est, et nous l'amène, lui, son cheval et ses armes.

Un cavalier s'élance donc vers le fils de Cheddad, et lui dit :

— Malheur à toi ! quelle est ta tribu? Peut-être cela te sauvera-t-il. Livre tes armes et ton cheval, ou tremble pour ta vie.

Antar, sans daigner répondre à cet insolent discours, frappe le cavalier à la poitrine, lui perce le foie et le jette mort sur le sol. Aussitôt les autres cavaliers se ruent tous ensemble sur Antar, tandis qu'El-Saddam s'arrête à distance et suit de l'œil le combat. Il était trop fier pour vouloir se mêler à cette lutte de neuf guerriers contre un seul; mais quand il vit cet inconnu massacrer un à un tous ses braves, il bondit de rage et tomba sur lui comme un torrent. El-Saddam était habile et vigoureux. Mais la lance d'Antar l'atteignit au flanc et le renversa dans la poussière.

Le vainqueur retourne alors vers Chéiboub et les captives. Les jeunes filles se présentent devant lui : elles sont trois, semblables à des gazelles. Pleurant de joie, elles le remercient et baisent ses étriers. La vieille mère, transportée, éperdue, cherche en vain un moyen de montrer sa reconnaissance au sauveur de la famille. Elle n'imagine rien qui vaille mieux que la perle de la parole et lui dit ces deux vers :

« Que ton Seigneur t'accorde l'objet de tes espérances et que ton pays reçoive sans cesse une pluie abondante,

» O cavalier qui n'as point d'égal au milieu du choc des lances. »

Antar répond par un sourire bienveillant et fait reprendre la marche.

On se détourna vers l'endroit où le chéikh gisait blessé et gémissant. Antar mit pied à terre, banda lui-même les blessures du vieillard et le réconforta. Le vieillard pleurait et lui baisait les mains. La vieille femme mit quelques provisions devant son libérateur, elle et ses filles demeurant debout pour le servir.

Depuis qu'il avait quitté Abla, Antar goûtait à peine aux aliments et ne pouvait dormir. Mais ce jour-là il mangea comme en ses jours de bonheur, de peur de blesser le chéikh et sa famille. La joie de sa belle action soulageait un peu ses peines.

— Où voulez-vous aller? dit-il ensuite au chéikh. Je vous accompagnerai jusqu'à ce que vous n'ayiez plus rien à redouter.

— Seigneur, répondit le vieillard, nous nous rendons chez les Béni'l-Harith, parce que j'ai là une fille mariée à un de mes proches; et nous voulons nous établir auprès d'elle. C'était là le but de notre voyage, lorsque nous avons fait cette terrible rencontre.

— Pour ceux que vous avez perdus, reprit Antar, il n'y a point de remède; mais, pour ce qui est de vous, soyez sans crainte. Je vous suivrai jusqu'au voisinage des habitations, à cause des droits de l'hospitalité que vous avez sur moi maintenant, puisque j'ai mangé de vos provisions, et parce que vous êtes sans défense après la mort de vos fils.

Puis il les fait remonter sur leurs chameaux. Trois esclaves les accompagnaient.

Pendant le voyage, El-Achàth questionna Antar qui ne fit point difficulté de lui conter toute son histoire et tout ce qu'il avait eu à souffrir de la part du père d'Abla.

— C'est pourquoi, ajouta-t-il, je vais m'établir à la Mekke, et je ne retournerai jamais dans ma tribu.

— Seigneur, dit le chéikh, ton récit m'a touché; il m'a fait oublier la douloureuse perte de mes fils. Tu as agi envers nous comme un ami envers son ami; et moi je n'ai, pour reconnaître ta généreuse conduite, rien autre que ces trois filles. Vois s'il te plairait de te contenter de l'une d'elles et de t'établir avec nous, afin que nous te servions jusqu'à la fin de nos jours, la vieille femme et moi.

— J'accepterais avec joie, répondit Antar, si l'amour ne m'enchaînait à la fille de mon oncle. L'amour est une chaîne solide, une force invincible, une mer sans fond.

En disant ces mots, il soupira, et ses yeux se remplirent de larmes.

Lorsqu'on arriva en vue du campement des Béni'l-Harith, Antar prit congé du chéikh.

— Eh quoi! dit le vieillard, ne veux-tu pas emmener ces chevaux et ces armes, dépouille des brigands que tu as tués? Cela te serait utile, loin des tiens, en pays étranger.

— Non, répondit le jeune guerrier, ces biens-là sont à vous. La fortune vous a privés de vos hommes, vous êtes pauvres et réduits au dénùment. Prenez tout cela. Et adieu.

En achevant, il lâche la bride à Abjer et reprend avec Chéiboub le chemin de la Mekke, accablé par les peines de l'amour, les regrets et les insomnies.

XXVI

Après le départ d'Antar, dès le matin, les Béni-Abs, prêts à se remettre en marche, le cherchèrent vainement et ne purent découvrir quel chemin il avait pris. Ses amis s'affligèrent de sa disparition, ses envieux s'en réjouirent.

Chas dit à Amara :

— Tout marche à ton gré. Te voilà maintenant délivré de ce maudit. Personne ne te dispute plus la main d'Abla. En arrivant au camp, empresse-toi de faire conduire à son père les présents nuptiaux, et compte sur ma protection.

Malec, que le prince fit appeler, se déclara très-satisfait d'une alliance avec les Béni-Ziad.

— Je ne souhaite qu'une chose, dit-il, c'est qu'Abla ait de lui dix enfants mâles.

En même temps il tendit la main à son futur gendre, l'embrassa et lui engagea sa parole.

Aroua, qui assistait à l'entretien, murmura :

— Je n'attends rien de bon de tous ces pourparlers. Et j'ai toujours vu que ceux qui ont prétendu épouser Abla se sont trouvés un beau matin des corps sans tête.

L'émir Caïs entendit ce propos et se mit à rire, car il aimait Antar et désapprouvait toutes ces traîtrises.

Le prince Malic était à l'autre extrémité de l'armée. On lui redit ce qui venait de se passer.

— Ah! dit-il à Cheddad, j'ai bien peur que l'injustice de mon frère Chas ne retombe sur sa propre tête. Et ton frère Malec, comment ose-t-il donner sa fille au fils de Ziad, après avoir accepté les présents d'Antar, les chamelles de Mounzir et les richesses du roi de Perse?

— Laisse, laisse, répliqua Cheddad, nous verrons ce qu'en pensera ton père le roi Zohéir.

Le soir, la troupe fit halte auprès d'un étang dont le voisinage était renommé pour l'abondance du gibier. Le fils aîné de Zohéir, qui avait un goût particulier pour la chasse, voulut consacrer la journée du lendemain à en goûter les plaisirs. Il confia à ses frères Caïs et Malic le soin de ramener les Absiens au camp de la tribu, et ne garda que dix cavaliers pour chasser avec lui.

Il s'écarta avec cette petite escorte et s'enfonça dans un vallon où il

découvrit des troupeaux d'antilopes et de gazelles. La chasse dura jusqu'au milieu du jour et fut des plus abondantes. Au moment où Chas et ses compagnons, accablés de fatigue et de chaleur, se disposaient au retour, ils virent fondre sur eux un groupe de cavaliers, au nombre de trente environ, qui arrivaient du côté de la terre des Béni-Fézara. En un clin d'œil, Chas vit sa petite troupe enveloppée, massacrée tout entière, et lui-même prisonnier après une résistance inutile.

Les assaillants avaient perdu trois des leurs, parmi lesquels le frère de leur chef. Ce chef, qui s'était emparé de Chas, se nommait Méissour de la tribu des Béni'l-Harith. Il était venu depuis le territoire de Cahtan jusque sur les terres d'Adnan ; durant trois jours il avait parcouru celles des Béni-Fézara sans trouver une occasion de butin, et s'était avancé jusqu'à ce vallon, où les chasseurs étaient devenus sa proie.

Voyant son prisonnier richement vêtu, beau de jeunesse et monté, avant sa défaite, sur un cheval de race, il lui demanda :

— Qui es-tu?

Le prince répondit :

— Je suis l'émir Chas, fils du roi Zohéir, seigneur d'Abs, de Dhobian, de Fézara et de Rhatafan. Si tu en veux à mes biens, fixe ma rançon ; si c'est à ma vie, songe aux braves qui restent pour me venger.

— Il m'importe peu, repartit Méissour. Tu ne reverras jamais ta famille, car tu as tué mon frère Chéiban dont la mort ne cessera jamais de faire couler mes larmes.

XXVII

Cependant Caïs, Malic et leurs cavaliers sont arrivés au camp et se présentent au roi Zohéir. Après avoir entendu le récit de leur expédition :

— Où est Antar? dit le roi.

On lui apprend comment la haine des Béni-Ziad a motivé son départ.

— Et mon fils Chas, où est-il?

— Il fait provision de gibier et reviendra ce soir.

— Et toi, mon enfant? dit le roi à Malic, qui souffrait beaucoup de ses blessures.

— Oh! moi, comme un homme qui vient d'échapper aux plus terribles dangers, répond le jeune prince.

Il fait ensuite à son père le récit du dévouement avec lequel Antar a

sauvé les Béni-Ziad, et le roi apprend tout, comme s'il en eût été témoin. Alors, profondément affligé de l'absence du fils de Cheddad :

— Quoi ! dit-il à Amara, est-ce là comme vous récompensez votre bienfaiteur ?

— Qu'ai-je fait de blâmable ? répond Amara.

— Misérable ! s'écrie Zohéir ; il vaudrait mieux être mort que de vivre après une telle infamie. A-t-on jamais ouï dire qu'un Arabe ait enlevé une jeune fille de sa tribu pour l'emmener loin de sa patrie ? C'est donc ainsi que tu reconnaissais la noble conduite de celui qui t'avait sauvé des mains de Tharicat-ez-Zéman ? Qu'on prenne ce maudit, qu'on le jette à terre, et qu'il soit châtié suivant ses mérites. »

Les esclaves obéissent. Amara, la face étendue contre terre, reçoit les coups les plus rudes de dix esclaves armés de bâtons. Son frère Rabi, témoin de la scène, n'ose intercéder pour le malheureux, tant il voit le roi irrité de l'absence d'Antar et des blessures de son fils Malic.

Aroua regardait aussi et riait.

— Voilà, dit-il, le commencement des fêtes de son mariage avec Abla.

Après avoir longtemps frappé Amara, les serviteurs du roi le lient de cordes et le déposent, gémissant, dans une des tentes destinées aux esclaves.

Pendant qu'on l'emporte, Cheddad s'avance vers le souverain, loue sa justice et dit :

— O roi, je viens devant toi réclamer de mon frère Malec les biens qu'il a reçus d'Antar. Il n'y a plus aucun droit, puisqu'il marie sa fille au fils de Ziad.

Amara entend ces paroles.

— Ah ! Cheddad, s'écrie-t-il, si c'est ainsi que tu entends le mariage ! l'amour remplacé par des coups de bâton !...

Zohéir se mit à rire au milieu de sa colère. Puis s'adressant à Malec :

— Toi, lui dit-il, qui es un des chéikhs de la tribu, comment peux-tu justifier une semblable conduite ? Tu exposes ton neveu à la mort pour conquérir le don nuptial ; tu acceptes ce don, et puis tu maries ta fille à un autre ! Explique-toi. N'est-ce pas là la conduite d'un traître ?

— Glorieux seigneur, répond Malec, je n'ai pas trompé Antar ; mon naturel n'est pas la traîtrise. Mais voici ce qui est arrivé. En butte aux inimitiés de tous, j'ai pris le parti de confier ma fille au prince Chas, comme étant, lui seul, maître de nos fortunes avec toi. — Je la marierai au frère de Rabi, m'a dit le prince. — Et comme je lui objectais qu'elle était promise au fils de mon frère, lequel est ton ami et l'ami de ton fils

Malic, Chas m'a répondu : — Ne t'inquiète pas de cela, c'est moi qui m'en charge. — Et moi, seigneur, pouvais-je résister aux désirs du prince Chas?

— C'est bien, dit Zohéir. Pour éclaircir cette affaire, nous avons besoin d'entendre Chas et Antar. Après cela, nous verrons au fond de ta conduite, et sache que le châtiment ne manque jamais aux perfides.

Là-dessus on se sépara.

Cependant, la nuit vint et s'écoula sans que Chas eût reparu. Le roi, inquiet, envoya des cavaliers et des serviteurs dans toutes les directions. Mais, le soir, chacun d'eux revint sans nouvelles, et le roi pleura beaucoup; car Chas était son aîné et son successeur désigné.

— Il a péri sans doute, dit-il, et la cause de sa mort est l'injustice commise envers Antar. Mais, par la foi des Arabes, si j'acquiers la certitude de son trépas, je jure que je couperai la tête au misérable Amara et que je crucifierai le traître Malec.

L. M. Devic.

(Traduit de l'arabe.)

(La suite à un prochain numéro.)

LES FILLES ROMANESQUES

TROISIÈME PARTIE [1]

A Madame Jane de Meslay

Paris, 18 juin 1858.

Jane, pourquoi ne me répondez-vous pas? Je suis inquiet. Pardonnez-moi ce mensonge : ce n'était pas pour vous parler de vous, chère sœur, que je vous écrivais l'autre jour; mais afin que vous me parliez d'elle. Dans la solitude où je m'étais réfugié, pour n'être distrait par rien de sa chère image, cette image ne me suffisait déjà plus. J'avais peur d'avoir rêvé tant de bonheur. J'avais besoin qu'il me fût confirmé. Je regrettais d'être revenu et d'avoir volontairement ajourné ce qui pouvait se faire de suite, si elle m'aimait autant que je l'aime. Puis, ce doute affreux se dressait devant moi : M'aime-t-elle? N'y pouvant tenir, je suis revenu à Paris, et, pour savoir quelque chose d'elle, je suis allé faire, à M. de Gury, une visite dont je m'étais jusque-là dispensé, ne voulant pas perdre dans les relations du monde une seule des minutes que je réservais toutes à la réalisation du but que je me suis marqué. Je n'ai trouvé personne. Mais mon ami Raoul Saunier, —

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er et 16 juillet 1862. — Droits de reproduction et de traduction réservés.

celui dont je vous parlais l'autre jour, — vient de m'annoncer une étrange nouvelle : c'est que Mlle Marcelle, qu'il a rencontrée ces derniers temps je ne sais où et pour laquelle il avait déjà, me semble-t-il, un peu d'inclination, épouse... le général Bonnet ! ! !

Quoi ! cette belle jeune fille que j'ai vue, voilà un mois à peine, courir avec votre sœur les bois de Garlan, et qui — j'ai quelque raison de le croire — lui confiait alors un petit roman d'amour assez semblable au nôtre, à Renée et à moi ; quoi cette enfant qui semblait si heureuse de ses dix-sept ans, si fière de sa beauté, et, aussi, je le soupçonne, si vaine de son nom, — elle serait jetée, par quelque motif d'ambition de son père, à ce soldat vulgaire et presque valétudinaire ! Le croyez-vous Jane? Si cela est, vous devez en être informée. Mlle de Gury l'aura écrit à Renée. Combien celle-ci doit être triste de voir son amie faire un pareil mariage, et qui sait avec quelles larmes elle a dû recevoir la confidence déjà. Répondez-moi sur tout cela, Jane, et surtout parlez-moi de Renée. Dites-moi, répétez-moi qu'elle m'aime ; prouvez-le-moi ; j'ai beau croire à son amour, j'ai plus peur encore d'y avoir cru trop facilement. Dites-moi ce qu'elle fait, ce qu'elle dit, ce qu'elle pense, et forcez-la à penser à moi. Mais ne lui parlez pas de mes défaillances et de mes craintes. Elle m'en voudrait avec raison de ne pas me contenter d'une espérance qu'elle ne peut tromper, après m'avoir permis d'en vivre. Ne me trahissez pas. Assurez-la seulement que je l'aime, que je suis heureux et que je travaille — pour être plus heureux encore ! — C'est la vérité ; mais écrivez-moi, Jane, écrivez-moi, je vous en supplie.

OLIVIER MALET.

A MADEMOISELLE RENÉE DE KERAVEN

Paris, 18 juin 1858.

J'avoue humblement que j'aurais dû t'écrire, voilà trois jours déjà, c'est-dire dès que mon sort a été fixé ; mais juge toi-même si je l'ai pu, ma chère Renée.

Jeudi, vers deux heures de l'après-midi, mon père arrive tout effaré de son bureau me communiquer une dépêche qu'il vient de recevoir, par une estafette, et par laquelle le général Bonnet se décide, après sept jours d'exil et de réflexions, à mettre à mes pieds, si je veux l'é-

pouser de suite, — tu n'as pas de temps à perdre pour te mettre en route, et j'écris à ta mère à ce sujet, par ce courrier, — ses soixante ans, sa gloire, et deux cent mille francs qui me seront constitués en dot au contrat. M. Bonnet demandait une prompte réponse. Je m'empressai d'accepter, et mon père étant allé de suite lui apporter la nouvelle de son bonheur, mon fiancé revint avec lui m'en remercier. Il était une heure du matin quand il s'en alla, et il me sembla, ma lettre ne pouvant, dans tous les cas, partir que par le courrier du soir, que j'aurais bien le temps de t'écrire à mon réveil. Je rêvai beaucoup à ma corbeille, un peu aux embellissements à faire au logement du général, au cas où nous le garderions, et pas du tout audit général.

Le vendredi, jour néfaste! M. Bonnet, sous prétexte de me faire sa cour, arriva pour déjeuner, nous emmena, mon père et moi, dîner au cabaret, et ne nous quitta qu'à minuit. C'est long, quatorze heures de tête-à-tête! et je suis bien pressée d'être mariée, car, trop prolongées, de telles amours tourneraient au cauchemar. Ah! ma chère enfant, que l'amour rend bêtes les hommes les plus raisonnables, et surtout ceux-là. Enfin, passons!

Hier! enfin, par compensation, j'ai reçu la visite de madame la colonelle M... à qui M. Bonnet a confié trente mille francs pour la corbeille, et qui venait me prendre afin de ne faire ses achats que d'après mon goût. Nous avons couru toute la journée de magasin en magasin, et nous n'avons pas fini! Je suis encore tout éblouie des merveilles que nous avons vues, et quand je pense qu'une partie de tout cela sera bientôt à moi, il me semble que je rêve!

Aujourd'hui, dimanche, nous ne pouvons poursuivre notre razzia et c'est ce qui fait que je trouve un moment pour t'écrire. Je ne te dirai pourtant rien de ma corbeille jusqu'à ce que je la voie tout entière, et que je sois bien sûre qu'elle ne m'échappera pas. Je veux seulement te répéter mon refrain : Épouse le marquis! épouse le marquis. Je n'ai jamais plus compris que depuis hier la nécessité d'être riche, et il faut que tu le sois. Je suis assez contente de ta petite expédition aquatique à Coathuel. Poursuis donc et tâche, avant de quitter Garlan, d'acquérir une certitude. C'est le plus agréable cadeau de noce que tu puisses m'apporter.

MARCELLE DE GURY.

A MADAME ALINE BERNARD

Garlan, 20 juin 1858.

Tu me diras, ma chère Aline, que je mens ou que je rêve, — j'ai peine moi-même à me figurer que je suis éveillée! — Tu trouveras que c'est monstrueux, impossible, incroyable, — et je le trouve comme toi! — et pourtant je ne puis plus en douter; le fait est là, évident, avoué, palpable et navrant, hélas! pour qui voudrait qu'il en fût autrement, afin de n'être pas forcé de prendre en pitié, sinon en haine, ce que l'on désirerait aimer. Il faut que nous soyons bien vieilles, Aline, pour que les choses se soient tellement transformées depuis nous. Toi, tu as épousé, malgré tout, celui que ton cœur avait choisi; moi — et j'avais la naïveté de me croire un peu déchue pour cela! — moi « je me suis laissé » marier, avec plus de tristesse que de joie, je puis le dire, à un homme qui, jusqu'au dernier jour, ne réclamait de moi qu'une affection filiale... Eh bien! aujourd'hui, toi et moi, ma chère enfant, sous peine de n'être pas de notre époque, nous trahirions des amants jeunes, beaux, excellents et célèbres, et nous ferions des folies pour épouser des vieillards! Oui, tandis que ma mère, craignant pour ma sœur les entraînements romanesques que pouvait, croyait-elle, provoquer la présence d'Olivier à Garlan, m'y rappelait en toute hâte; tandis que, pour mon compte, je l'avoue, autant que pour le sien, je cherchais à détourner ces jeunes filles des enivrants mirages que je déplorais de ne pouvoir plus moi-même poursuivre; tandis que je te confiais le douloureux poëme de ma vie à jamais perdue, grâce à l'odieux lien que je m'étais laissé imposer au début; il y avait deux enfants qui, au milieu de cette riante nature, et vivant avec un noble et charmant héros de roman que l'on aurait pu craindre de leur voir aimer toutes deux, n'en rêvaient, n'en méditaient, n'en projetaient pas moins froidement de séduire — car ils ne songeaient pas à elles — l'une, un héros de caserne, aussi inintelligent et aussi brutal que les canons dont il s'occupe; l'autre, une espèce de Don Quichotte, ayant tous les ridicules du pauvre chevalier de la Triste-Figure, sans aucune de ses qualités héroïques et généreuses. Le premier a soixante ans, le second cinquante passés. Mais tous deux sont riches! Aussi Mlle Marcelle de Gury épouse-t-elle dans quinze jours le général Bonnet; et ma pauvre sœur Renée est-elle en train de se compromettre pour atteindre le même but, avec le marquis de Coathuel, notre voisin.

Ne ris pas, Aline, car c'est triste; ne nie pas, car Mlle de Gury nous a fait elle-même part de son mariage, en insistant pour que Marcelle y allât avec ma mère, le chevalier ou moi; et j'ai eu avec Renée une explication tardive, mais décisive, où cette double et incroyable intrigue m'a été à peu près révélée par elle-même, avec une audace de perversité naïve vraiment effrayante. Que ceci reste entre nous; mais je dois te le dire, afin que tu m'aides par tes conseils à ramener à la raison cette pauvre enfant égarée, je veux le croire, par une dangereuse amitié. Oui, je veux le croire; car, si je pouvais penser le contraire, je n'aurais jamais, je le sens, assez de haine pour celle qui, m'ayant frustrée d'un amour dont je puis, sans orgueil, me dire plus digne (j'aurais su au moins le comprendre et ne l'aurais pas trahi), l'a, comme elle, froidement foulé aux pieds pour lui préférer le ridicule hochet qu'ambitionne sa vanité. Ah! comme elle me venge de ses dédains, à lui! et comme je pourrais être fière de ces cruelles représailles, si le bourreau ne me faisait honte, et la victime, pitié. Certes, Olivier m'a fait bien souffrir! Non content de dédaigner un amour qu'il a dû deviner, tant j'étais impuissante à le cacher comme à le vaincre, il m'a depuis imposé, avec des raffinements d'égoïsme que n'aurait pas inventés le plus mortel ennemi, un rôle de confidente, où des larmes brûlantes coulent incessamment sous mon masque; comme si ce n'était pas assez, il me demande aujourd'hui de me faire son avocat près de ma rivale, et il m'accusera peut-être d'avoir mal plaidé sa cause, dans l'espoir qu'il revienne un jour à moi, désespéré... Eh bien! je te le dis avec fierté, quand je songe qu'il va me falloir le réveiller brusquement du rêve qui le berce, le soutient, l'enivre; lui montrer la vanité de son but, et la stérilité de ses efforts pour y atteindre, alors je m'oublie moi-même pour ne voir que lui, et je cherche à trouver en mon cœur des baumes salutaires capables d'amortir au moins le coup que je ne puis me dispenser de lui porter. Car, il ne sait rien encore. Il voit dans Mlle de Gury une malheureuse enfant sacrifiée à l'ambition paternelle, et se représente Renée inconsolable du sacrifice de son amie. Quand il saura que la première a très-gaiement prémédité et recherché son martyre, et que la seconde ne se désespère que de ne pas cueillir assez vite des palmes semblables!... Oh! c'est affreux. Être trahi par son idole, soit! la voir briser, passe encore; on la pleure! Mais s'apercevoir qu'elle est de fange et être forcé de la mépriser... Mon Dieu! mon Dieu! et c'est ma sœur! Comment faire pour l'accuser? Et si je le fais, il ne me croira pas, lui! Il a si bien foi en elle!... Et pourquoi pas? J'y ai cru moi-même bien longtemps, malgré de graves indices, et il a fallu qu'elle le proclamât

elle-même, pour que je soupçonnasse sous ces charmants et candides dehors, je ne veux pas dire une âme vulgaire, mais tout au moins un esprit déplorablement fourvoyé, et très-délibérément obstiné dans son erreur.

Mes premiers soupçons remontent à une visite que nous fit, voilà dix jours, le marquis de Coathuel. Renée était sortie avec notre oncle Hector; ma mère, à qui l'on n'avait pas nommé le visiteur, s'obstina à ne pas descendre. Le marquis me tint une heure au moins à me faire du madrigal, moitié élégiaque, moitié anacréontique, entremêlé d'allusions à des lettres anonymes, auxquelles je ne compris rien, et ne cherchai à rien comprendre. Ce pauvre marquis se croit toujours l'homme à bonnes fortunes qu'il a, dit-on, été autrefois. Enfin, il m'avait débarrassée de lui depuis cinq quarts d'heure environ, lorsqu'un de ses domestiques arriva en voiture, porteur d'un billet de Renée, qui me disait que, s'étant mouillée dans l'étang de Coathuel, elle ne pouvait s'en revenir si je ne lui envoyais de quoi changer. Craignant qu'elle ne dissimulât un accident grave, d'autant plus qu'elle me recommandait de ne rien dire à ma mère, je me décidai à aller lui porter moi-même ce qu'elle demandait. Je la trouvai couchée dans une des chambres du château, en compagnie de la femme de charge, mais seulement pour ne pas garder ses vêtements mouillés, car elle n'avait été dans l'eau que jusqu'aux genoux. Une fois assurée qu'il n'y avait rien à craindre pour sa santé, je me sentis prise d'une vive impatience à propos de cette aventure. Quoiqu'il soit, à mon avis et de l'avis général, je crois, peu dangereux aujourd'hui, le marquis a une réputation assez bien établie de Don Juan de province, pour qu'il ne soit pas convenable à une jeune fille de l'âge de Renée d'aller se promener dans son voisinage, sous l'escorte peu imposante et peu rassurante du chevalier. De plus, Renée me parut beaucoup trop expansive dans sa reconnaissance, pour le bain de pieds qu'avait pris M. de Coathuel, afin de la retirer de l'eau. Le lendemain, le marquis étant venu s'informer de la santé de ma sœur, celle-ci le transforma en sauveur aux yeux de ma mère qui, déjà fort entichée de la noblesse authentique et des cinquante mille francs de rente de M. de Coathuel, se prêta naïvement à une petite comédie où Renée se montrait beaucoup moins ingénue que je ne l'eusse voulu. Elle était d'ailleurs avec ce vieux Lovelace émérite, d'une coquetterie, qu'en une autre circonstance, j'avais prise pour une plaisanterie, un peu déplacée, mais innocente; mais qui ne me paraissait pas compatible désormais avec l'amour dont elle devait compte à un absent. A partir de ce jour, le marquis rapprocha beau-

coup plus qu'il ne l'avait fait jusque-là ses visites. Ce n'était pas évidemment pour moi qui, du vivant de M. de Meslay, n'ai jamais daigné m'apercevoir de roulements d'yeux et de poses mélancoliques dont je n'avais que faire. C'était donc pour Renée, mais dans quel but? Et pourquoi, de son côté, Renée l'encourageait-elle? Quelles que fussent les intentions de M. de Coathuel, mariage ou séduction, et les mobiles de ma sœur, trahison ou jeu d'enfant, il était de mon devoir de m'en inquiéter, puisque ma mère laissait sa fille sans défense, et qu'Olivier m'avait confié la garde de son bonheur.

J'attendais, pour répondre à celui-ci, que Renée, en me faisant sa confidence, me donnât une occasion de la sonder sur ses sentiments et ses projets pour l'avenir. Il me semblait tellement impossible qu'elle ne partageât pas un amour qui m'eût rendue, moi, si follement heureuse, que je n'avais pour Olivier aucune inquiétude, et que la réserve de ma sœur à mon égard me semblait le naturel et jaloux égoïsme du bonheur. Lui-même m'exprimait, dans sa première lettre, tant de confiance dans l'avenir et si peu d'impatience de le réaliser, que je ne croyais pas plus nécessaire d'encourager une passion aussi exempte de défaillances, que de l'inquiéter sans sérieux motifs. Il m'eût d'ailleurs été impossible de m'associer, même de loin et en paroles, aux beaux et cruels châteaux en Espagne qu'il fait pour nous trois, et même pour nous quatre; car, non content de vouloir que j'habite avec Renée et lui, il prétend me marier plus tard à un de ses amis... On parle des cruautés des femmes! je doute qu'une femme soit jamais aussi féroce sans s'en douter. Pourtant, cet optimisme, déjà un peu ébranlé par mon silence, a reçu une rude atteinte à l'annonce du mariage de Mlle de Gury. Tout en considérant celle-ci comme une victime, Olivier laisse entrevoir une certaine inquiétude sur les sentiments de Renée, son amie et sa confidente. Dans sa seconde lettre, il m'avoue brutalement que ce n'est pas pour me parler de moi qu'il m'a écrit la première, mais afin que je lui parle d'elle dans ma réponse. C'est humiliant pour mon amour-propre; mais mon cœur est trop endolori pour ressentir les piqûres faites à mon orgueil. Cette lettre me décida à sortir de mon attitude d'observation. J'en avais assez vu et deviné pour être sûre que Renée, tout en aimant peut-être Olivier « à sa manière, » ne respectait pas assez les devoirs qu'impose un véritable amour. Je voulus, en provoquant une explication, arriver à une certitude, afin de ramener ma sœur, si, comme je le pensais, elle n'était coupable que d'étourderie, et d'avertir celui qui l'aimait, si son rêve était sérieusement compromis. En même temps que celle d'Olivier à moi, était arrivée la

lettre où Mlle de Gury nous annonçait à tous son mariage et nous invitait à y assister. Le peu de surprise que témoigna Renée à cette étrange nouvelle me confirma dans l'opinion qu'elle y était depuis longtemps préparée. Je la guettai donc, et l'ayant, une heure après, aperçue seule dans le parc, j'allai la rejoindre et lui demandai ce qu'elle pensait du mariage de son amie?

« Elle est bien heureuse! me répondit-elle, d'un ton de conviction qui m'atterra.

— Heureuse! m'écriai-je, quand je recouvrai enfin la parole. Tu crois qu'une jeune fille peut contracter une pareille union avec bonheur?

— Pourquoi pas? Il me semble qu'elle réunit toutes les conditions de fortune, de position et de convenances désirab'es. Si M. Bonnet n'est pas noble, Marcelle n'est pas riche, et elle ne pouvait guère espérer mieux.

— J'aurais cru pourtant qu'un homme qu'elle pourrait aimer...

— Je ne vois pas ce qui l'empêche d'aimer M. Bonnet.

— Ce qui l'en empêche, ma chère Renée? l'énorme différence d'âge qui existe entre elle et le général.

— Mais la même différence, à peu près, existait entre toi et M. de Meslay, et cependant tu l'as aimé, Jane.

— Non, ma pauvre enfant, jamais!

— Je croyais pourtant qu'une femme bien élevée, devait toujours aimer son mari.

— Autant vaudrait dire à une femme laide qu'elle « doit » être belle et à un sot qu'il « doit » avoir de l'esprit. Mais l'amour ne se commande pas plus que la beauté et l'esprit.

— L'amour? Je n'ai jamais lu de romans, moi, et il n'est pas question d'amour, mais du mariage de Marcelle. Or l'on en voit tous les jours de semblables, et qui n'en sont pas moins heureux.

— Ou plutôt qui le paraissent. Tu m'as parlé du mien tout à l'heure, ma chère Renée. Eh bien! laisse-moi t'en parler à mon tour. Lorsque tu venais chez moi, à Rennes, passer tes jours de congé, tu me voyais entourée de luxe, au milieu d'un monde brillant et empressé. Tu voyais M. de Meslay très-bon pour moi, et moi toujours souriante avec lui. Tu n'as jamais surpris entre nous une parole vive ou amère — et aucune n'a jamais été échangée en ton absence. Et tu t'es dit peut-être, dans ta naïveté d'enfant, ce que les personnes, qui s'en rapportent à la surface des choses, se disaient aussi sans doute: « Voilà un heureux ménage! » Et moi je pensais souvent que, si je haïssais une de ces femmes qui me portaient envie, je ne lui aurais souhaité rien de pire que mon bonheur! »

— Mais enfin, pourquoi ?

— Parce que je ne « pouvais » aimer mon mari ! »

Je lui racontai alors cette existence de quatre années dont tu connais depuis peu seulement, Aline, les amères angoisses. Je lui en montrai au moins, sans nommer celui que j'aimais, les luttes, les dangers, les remords, en regrettant de ne pouvoir insister sur certains points intimes qu'une femme peut, d'ailleurs, seule comprendre. Ces souvenirs sont toujours pour moi si douloureux, que les cris qu'ils m'arrachent doivent être — tu me l'as dit toi-même — éloquents. Eh bien ! sais-tu ce que ma sœur m'a répondu, après m'avoir attentivement écoutée ?

« On a bien raison de nous détourner de l'amour, s'il rend aussi malheureuse que cela. Mais, comme Marcelle n'est pas du tout romanesque, Dieu merci ! je me réjouis pour elle, et je la féliciterai bien sincèrement de ce mariage.

— Et pourtant, tu n'en voudrais pas pour toi-même, Renée, puisque tu aimes..., répondis-je, sans croire beaucoup désormais à mes paroles.

— Moi? Dieu m'en préserve ! Ce que tu viens de me dire, Jane, m'en donne moins d'envie que jamais.

— Mais... Olivier ?...

— Eh bien ! Olivier ?

— Tu n'es pas engagée avec lui ?...

— Non certes !

— Il t'a dit cependant qu'il t'aimait...

— Oui ; mais comme, ainsi que tu le disais toi-même tout à l'heure, l'amour ne se commande pas, il ne peut pas non plus, j'imagine, se défendre.

— Mais tu lui as laissé espérer...

— Tout ce qu'il a voulu.

— Oh ! c'est mal, Renée.

— Pourquoi donc ? Il m'a dit que son amour pour moi le rendait heureux et lui ferait créer des chefs-d'œuvre. Je ne veux ni détruire son bonheur ni entraver son avenir, à notre excellent cousin. Quant à de l'amour, il ne m'en a même pas demandé.

— Il croit pourtant au tien et travaille pour arriver à t'épouser.

— Oh ! qu'il travaille ; il en restera toujours quelque chose, et il ne sera pas le premier cousin qui se soit consolé, et peut-être même félicité, de n'avoir pas épousé sa cousine, » dit-elle en riant.

J'étais stupéfaite de cette perversité, naïve au point de n'avoir pas

conscience d'elle-même, et indignée de voir traiter avec ce froid dédain un amour qui est, à moi, mon ambition la plus inaccessible. Cela me paraissait tellement étrange que, soupçonnant quelque dissimulation, j'insistai :

« Mais, ma chère Renée, puisque tu admets — ce que je nie — que l'on puisse trouver le bonheur dans un mariage sans amour, pourquoi n'épouserais-tu pas Olivier aussi bien qu'un autre?

— Parce que je ne tiens pas à m'appeler Mme Malet et à vivre dans la misère, quand je puis...

— Devenir marquise et riche, n'est-ce pas là ta pensée?... ajoutai-je, en voyant qu'elle s'arrêtait. »

Elle ne répondit que par un geste, mais un geste plus significatif que toutes les paroles.

« Pauvre enfant! C'est donc vrai? repris-je, en lui saisissant la main. Voilà quelque temps que je m'en doutais, et je ne voulais cependant pas y croire.

— Qu'y a-t-il donc là de si extraordinaire? répliqua-t-elle d'un ton un peu piqué.

— Cela me paraît non-seulement extraordinaire, mais encore si triste que, ne pouvant te supposer capable d'avoir fait toi-même ce calcul, je suis sûre maintenant qu'il t'a été suggéré par ton amie Marcelle, à qui nous avons fait, je le crains, trop d'honneur, ma mère et moi, en la croyant romanesque et susceptible de favoriser ton penchant pour Olivier ou d'en éprouver un elle-même.

— Pourquoi dis-tu « trop d'honneur, » Jane? Ne serait-elle pas plus blâmable en ce cas, de m'avoir, ainsi que tu le supposes, poussée à faire un mariage aussi avantageux que le sien.

— A mes yeux, certes, non. Si l'amour a des dangers, — et ils ne seront jamais aussi grands que ceux dont son absence est la source dans le mariage, — il est du moins exempt des mesquines questions d'argent et de vanité qui percent sous vos prétentions raisonnables, à Mlle de Gury et à toi, ma chère enfant.

— Que croire? » dit Renée, se parlant à elle-même, et en s'asseyant sur un banc où je pris place à côté d'elle. « Que croire? Les personnes à qui l'âge a donné de l'expérience répètent à satiété que l'amour est la cause de tous les malheurs...

— As-tu oublié la fable du *Renard et les raisins?* » répondis-je en riant, malgré que j'en eusse peu d'envie.

— Qu'il s'use vite...

— Quand il est de mauvaise qualité.

— Et que la gêne dans le ménage le fait mourir…

— Le fait grandir! Quand on lutte l'un pour l'autre, on est invincible; tandis qu'on se déchire en luttant l'un contre l'autre! »

Je lui racontai alors ton histoire, Aline; votre inaltérable confiance en l'avenir et en vous-mêmes, à ton mari et à toi; vos intimes bonheurs au milieu de vos premières épreuves, et ceux qui vous restent aujourd'hui, que, grâce à votre tendresse mutuelle, vous avez enfin triomphé des obstacles. Je mis en regard de la vôtre mon existence, brillante à la surface et si affreusement tourmentée au fond. J'essayai d'ailleurs de faire comprendre à Renée qu'Olivier était dès aujourd'hui plus riche que vous ne l'êtes devenus, et que le mérite personnel est la seule noblesse réelle et respectable. Elle m'écouta sans rien répondre, et elle paraissait émue quand je la quittai.

Que faire pourtant? Est-ce rendre bien réellement service à Olivier que de ramener vers lui une femme que de pareilles considérations ont pu un instant préoccuper? Voudrait-il de cet amour, s'il en soupçonnait la nature? Moi, qui le connais bien, je réponds en toute conscience: Non! Et pourtant, j'ai peur, en l'engageant à renoncer à son erreur, d'être à mon insu guidée par une lointaine espérance personnelle, que je ne pourrais, hélas! sans folie concevoir. S'il épouse Renée, nous serons certainement malheureux l'un et l'autre; s'il ne l'épousait pas, nous pourrions être tous deux heureux peut-être… Oh! il est cruel d'avoir à choisir entre sa conscience et son cœur! Conseille-moi.

JANE.

21 juin.

Je veux aller jusqu'au bout de mon sacrifice, Aline. Il ne sera pas dit que j'aurai laissé cette enfant courir à l'abîme dont je suis sortie brisée, sans avoir fait tous mes efforts pour l'en détourner. En lui apprenant l'amour, Olivier la sauvera peut-être, tandis qu'ayant à lutter contre des influences contraires, je serais probablement toujours impuissante à l'arrêter sur la pente où elle chemine. Qui sait? en aimant, elle deviendra digne aussi d'être aimée, et, pour les faire heureux tous deux, il ne m'en aura coûté que mon propre bonheur, — en supposant qu'il eût encore été possible.

Puisqu'elle croit que l'argent est nécessaire pour s'aimer, j'ai offert à Renée de joindre à sa dot, si elle épousait Olivier, ces cent mille francs de mon propre douaire auxquels je me suis juré de ne jamais toucher pour mon compte. Que ce prix de mon martyre rachète ma

sœur d'une destinée semblable à la mienne, et je me pardonnerai presque de l'avoir possédé. En supposant que les revenus d'Olivier n'augmentent pas d'ici quelques années, ils auront environ douze mille francs par an à dépenser. O Aline! il ne nous en faudrait pas autant, n'est-ce pas? pour être les plus heureuses femmes de la terre avec ceux que nous aimons! Que nous aimons? Il ne me sera même plus permis de l'aimer, hélas! et c'est là mon seul vrai sacrifice.

« Moi qui te croyais un peu avare, ma pauvre Jane, » m'a dit Renée, quand je lui ai expliqué, autant que je le pouvais, pourquoi je ne voulais pas garder cet argent ; « et voilà que je suis forcée d'avouer que tu n'es que folle — et excellente, » a-t-elle ajouté de suite, en m'embrassant. « Mais je ne comprends pas pourquoi tu n'épouses pas toi-même le cousin, au lieu de me le faire épouser, puisque tu le trouves si charmant.

— C'est que... je ne l'aime pas, moi, ai-je répondu avec un affreux serrement de cœur.

— Ni moi non plus, tu le sais bien.

— Mais tu l'aimeras, puisqu'il t'aime.

— Dieu le veuille! car l'augmentation de ma dot ne m'empêchera pas de m'appeler Mme Malet, et j'espérais ne jamais regretter notre particule contestée.

— Que dois-je répondre à Olivier? lui ai-je demandé, pour couper court à ces objections impatientantes.

— Rien encore, sinon qu'il continue à travailler, jusqu'à ce que j'aie assez réfléchi à ta proposition. »

N'est-ce pas désolant de voir une fille de dix-sept ans hésiter devant une pareille alternative? Je ne veux rien dire encore à Olivier, jusqu'à ce que je puisse lui donner une certitude bonne ou mauvaise; mais pourquoi faut-il que je l'aime... trop, pour l'avertir et l'éclairer?

A Mademoiselle Marcelle de Gury

Château de Garlan, 22 juin, 1858.

La joie que m'a fait éprouver ta dernière lettre n'a pas été de longue durée, ma chère Marcelle. Elle a provoqué entre Jane et moi deux

explications qui m'ont tellement troublée, que c'est à peine si je sais où j'en suis pour te répondre aujourd'hui. Ah ! que tu es heureuse, toi, d'avoir atteint le but que tu ambitionnais, et de n'avoir plus à hésiter ni à t'en dédire. J'ai eu la maladresse de me laisser confesser par ma sœur sur mes petits secrets, et, je l'avoue humblement, un peu sur les tiens. Là-dessus, elle s'est récriée sur la monstruosité — c'est sinon son expression, du moins sa pensée — de ton mariage et de mes projets. Elle m'a raconté son histoire tout entière, et à moitié celle d'une de ses amies, et m'a prouvé clairement que celle-ci a été très-heureuse dans la misère, parce qu'elle adore son mari, et elle-même excessivement à plaindre dans l'opulence, parce qu'elle ne pouvait souffrir le sien. Je ne sais plus trop comment cela s'est fait, mais j'ai été un peu ébranlée dans « nos » convictions, et je ne puis plus me remettre entièrement de cet assaut.

C'est la faute de M. de Coathuel aussi. Si, au lieu de chercher à me fasciner par des toilettes extravagantes, des airs de saule pleureur et des vers moins rococos, mais aussi ennuyeux que ceux de mon pauvre oncle, il avait voulu se décider à demander tout simplement à ma mère une main, que nous lui aurions, elle et moi, accordée avec empressement, il ne serait pas menacé de me voir le traiter comme tu as traité le chevalier. Pour être marquise de Coathuel, on peut supporter bien des choses ; mais, s'il ne s'agit que de faire un roman d'amour, franchement j'aimerais beaucoup mieux Olivier. Je les ai vus tous les deux à l'œuvre, et je dois convenir que la noblesse et la fortune du gentilhomme sont singulièrement éclipsées par la jeunesse et la beauté de l'artiste. Je t'avoue même que, s'ils étaient tous deux également titrés et également riches, je n'hésiterais pas une minute entre eux. Le marquis doit venir demain, et, s'il ne s'exécute pas, en me prouvant que « ses vues sont honnêtes, » je le plante là comme un simple manant.

Toi qui as toujours été la forte tête de notre association amicale, pourrais-tu me dire, ma chère Marcelle, pourquoi ma sœur tient autant à me faire aimer Olivier ? Qu'elle me détourne d'épouser le marquis, si elle a été malheureuse par un mariage à peu près analogue, si peu concluante que soit une expérience, je l'admets encore. Mais qu'elle aille, comme elle l'a fait, jusqu'à m'offrir les cent mille francs qui lui viennent de son mari — et auxquels, je ne sais par quels scrupules incompréhensibles, elle ne veut pas toucher, — et cela pour faciliter mon mariage immédiat avec le cousin, voilà ce qui m'étonne, me confond, et m'inquiète un peu même. Elle a plaidé sa cause à mon tribu-

nal, avec une chaleur, une verve, une éloquence passionnée que je comprendrais à peine si elle était amoureuse de lui — ce qui ne peut être, puisqu'elle se dépouille pour qu'il puisse en épouser une autre. Il est vrai qu'ils ont été élevés ensemble ; mais, à leur attitude vis-à-vis l'un de l'autre pendant qu'Olivier était ici, je n'aurais pas soupçonné que Jane eût gardé pour lui une affection aussi dévouée. Elle a si bien démoli pièce à pièce mon petit échafaudage d'objections contre les dangers de l'amour et les inconvénients de la médiocrité, que je ne sais réellement plus que lui répondre ; et si, comme je le crains, le marquis, en sa qualité de conquérant, n'est pas aussi facile à amener à merci que ton général, je me vois forcée de me résigner à faire le bonheur de mon cousin, sous le nom de Mme Malet tout court, et avec un millier de francs par mois, jusqu'à ce que ses chefs-d'œuvre augmentent ce modeste budget.

Eh bien ! c'est surprenant, Marcelle, comme je m'habitue déjà à cette idée. Je n'ai pas un besoin absolu de luxe, moi, et il me semble que l'on peut faire encore bien des choses, même à Paris, avec douze mille francs par an. Puis, tu l'as entendu dire toi-même, et par un de ses confrères encore ! Olivier a du talent... S'il allait un jour me faire plus riche que toi ? Reste donc la question de nom qui me tracasse, je l'avoue, plus que celle de fortune... Est-ce que, s'il devenait très-célèbre, il ne pourrait pas obtenir l'autorisation de joindre à son nom celui de notre aïeul commun ? Malet de Garlan ! Cela résonnerait encore assez bien, n'est-ce pas ? Informe-toi donc si la chose est possible. Dis-moi également si l'on n'est pas trop misérable avec la somme ci-dessus mentionnée, et s'il est vrai que les artistes soient mieux vus là-bas qu'ils ne le sont ici, où il est passé en article de foi qu'ils vivent tous à la prison pour dettes, en attendant qu'ils meurent à l'hôpital. Il n'est pas très-flatteur d'entendre compter trop scrupuleusement l'argenterie dans les maisons où l'on a dîné avec son mari.

De la table où je t'écris, dans ma chambre, je vois les cimes des grands bois de Coathuel. Combien de fois ne les ai-je pas regardés en songeant qu'ils seraient bientôt à moi, par droit de conquête ! Quel beau parc anglais j'avais médité d'en faire, et quelles triomphantes calvalcades j'y projetais en compagnie des nombreux et élégants adorateurs que nous aurions, toi et moi, amenés à notre suite, de Paris ! Les belles fêtes de nuit, l'été, et les charmantes promenades en bateau sur les étangs ; les écrasantes toilettes à faire jaunir d'envie les nobles dames fanées et les petites bourgeoises endimanchées du département... O Perrette ! Perrette ! Adieu mon marquisat de Carrabas et mon

beau château en Espagne... De tout cela, il me reste « la chaumière et le cœur » dont nous nous sommes tant et si souvent moquées ensemble. Bah ! Jane prétend que c'est là qu'est le bonheur.

RENÉE DE KERAVEN.

P. S. — J'allais oublier de te dire qu'il est peu probable que j'aille à ton mariage, ma mère ne pouvant quitter sa maison, Jane ne le voulant pas, et le chevalier étant furieux de la trahison, aujourd'hui évidente de sa « belle Iris. » Pourquoi n'est-il pas millionnaire, aussi ? Tu serais peut-être ma tante !...

A MADAME JANE DE MESLAY

Paris, 24 juin 1858.

O Jane ! combien vous avez été cruelle ; mais comme je vous pardonne. Que de fois je vous ai maudite, et que je vous bénis aujourd'hui. Votre silence obstiné, qui m'a fait tant souffrir, me sauve. Il me devait bien cela. Je touche au but, chère Jane ! je suis presque célèbre déjà, et je serai riche demain, si je veux, ou plutôt si elle y tient, elle ; car, pour moi, pourvu que je l'aime et qu'elle m'aime, le reste m'est bien égal. Mais je tiens déjà notre joli nid, nos livres, nos soirées au théâtre ; et nos amis n'y manqueront pas. J'ai une commande de 15,000 francs, et c'est à vous, Jane, que je la dois !

Si peu gaie que fût ma dernière lettre, elle n'a pu vous donner qu'une faible idée du degré d'inquiétude auquel m'avait réduit le manque de nouvelles de Garlan. J'étais retourné chez M. de Gury, et, au lieu de la victime résignée que je me figurais, j'avais trouvé Mlle Marcelle entourée de couturières et de douairières, celles-ci venant saluer sa fortune, tandis que les autres essayaient, avec assez de succès, je crois, d'en tirer parti. C'est à peine si « l'heureuse » fiancée du général Bonnet avait trouvé le temps de m'exaspérer encore davantage par ses réponses logogryphiques et railleuses aux questions que je lui adressais sur Renée. Comment votre sœur peut-elle être intimement liée avec une pareille créature ? Heureusement que les extrêmes se rapprochent plus volontiers que les semblables ; mais je compte bien, « plus tard, »

faire mon possible pour modérer une amitié qui pourrait, je crois, devenir dangereuse.

Après avoir fait les suppositions les plus tristes et formé les résolutions les plus folles, j'en étais revenu au grand et infaillible remède contre l'impatience — le travail. Le tout, c'est de s'y mettre ; mais une fois qu'on y est, il n'est pas de douleur, vraie ou fausse, ancienne ou récente, qui ne se calme ou n'arrive au moins à devenir supportable. Je travaillai donc avec fureur, avec acharnement, et la fièvre dont j'étais dévoré aidant, j'ai créé une ébauche... admirable, — ce n'est pas moi qui le dis, c'est tout Paris, c'est-à-dire une centaine de personnes qui s'intéressent à l'art et qui s'y connaissent. Le premier ami qui vit mon œuvre en fut tellement content qu'il en parla à un second; celui-ci à un troisième, lequel à un autre ; si bien que, de proche en proche et, l'admiration allant toujours grossissant, comme la boule de neige qui roule, tout le public artiste de Paris a passé par mon atelier depuis quatre jours, et que lord H..., le plus riche amateur de France, — c'est un Anglais, — après avoir vu mon ébauche, m'a commandé, pour son hôtel, quatre panneaux qu'il me payera 15,000 francs. Par le bruit alléchés, MM. les marchands, qui me recevaient, voilà huit jours à peine, du haut de leur grandeur, viennent me faire la cour aujourd'hui ; et je m'amuse un peu à leur rendre la monnaie des dédains qu'ils m'ont jadis prodigués, moins pourtant à moi qu'à quelques-uns de mes confrères encore moins lancés, quoiqu'ils aient peut-être plus de talent.

Jane, est-ce que vous ne croyez pas qu'avec ces 15,000 francs... et des espérances aussi brillantes, je pourrais essayer de faire agréer par votre mère mes prétentions sur Renée? Si elle pouvait voir les égards que témoignent déjà à M. Olivier Malet les plus grands personnages du monde parisien, je suis sûr qu'elle rougirait beaucoup moins de son neveu, en s'assurant qu'il n'est pas un seul des Garlan qui ait jamais été plus compté et plus flagorné. Si, sous le rapport financier elle exigeait encore plus de certitudes, si elle ne croyait pas ma position assez assurée pour me donner de suite Renée, elle nous permettrait au moins de nous écrire peut-être, — et vous relèverait ainsi d'une tâche dont vous vous acquittez bien mal, soit dit sans vous offenser, chère sœur. Vous avez le droit de me demander de quoi je me plains, puisque, si vous aviez été plus exacte, j'en serais probablement encore à chercher les moyens d'atteindre le but où je suis arrivé aujourd'hui. Pardonnez-moi donc mes injustes reproches, comme je vous ai pardonné depuis longtemps de les avoir justement provoqués.

Mais maintenant que je ne puis plus craindre la douce paresse du bonheur, ne m'en sevrez plus, ma chère Jane. Songez donc que, depuis un mois que j'ai quitté Garlan, je n'ai rien appris de ce qui s'y passe. Mon cœur, qui y vole sans cesse, ne sait déjà plus où vous prendre, votre mère, le chevalier, vous et elle ! Il est pourtant certains lieux vers lesquels je me hasarde et où je m'attarde plus volontiers : ce pavillon où j'ai fait de si mauvaises peintures, mais où j'ai reçu de si charmantes visites ; les bois de Coathuel, où Renée m'a, pour la première fois, laissé lire en son âme, et enfin, et surtout, cette berge du biez du moulin du Bois-de-la-Roche, où l'ombre des peupliers tremblait sur le gazon et sur les cheveux de Renée, où l'eau s'écoulait de ses jolis doigts en cascades de diamants, où les oiseaux chantaient si gais dans un ciel si pur, et où son candide regard s'illuminait des éclairs jaillissant d'un cœur où tombaient mes paroles d'amour.

Que vous disaient, Jane, les pâquerettes que vous cueilliez pendant ce temps-là ? Vous disaient-elles que vous êtes jeune, belle, intelligente et bonne ; que l'amour est le soleil de la vie, et que... mon ami Saunier... Nous en reparlerons, Jane. Je ne serais pas tout à fait heureux si vous n'étiez heureuse aussi, vous. Mais répondez-moi.

Olivier Malet.

A Mademoiselle Renée de Keraven

Paris, 26 juin 1858.

Que tu es simple, va ! ma pauvre enfant. Ta sœur te fait épouser l'artiste, pour ne plus avoir à craindre ta concurrence près du marquis ; et, avec une petite générosité de cent mille francs, elle t'enlève un bel et bon million au moins. Total : neuf cent mille francs de bénéfice. Elle est forte en arithmétique, Mme de Meslay !

Je suis trop occupée pour t'en écrire bien long aujourd'hui. Puis à quoi bon ? un proverbe latin que je me suis fait traduire l'autre jour prétend que « le bon Dieu fait extravaguer ceux qu'il veut perdre ; » et, s'il n'était pas trop tard, je t'engagerais à en faire ton profit. Qu'avais-tu besoin, d'abord, d'aller faire tes confidences et surtout les miennes à madame veuve de Meslay ? Je n'ai jamais été folle de ta

mélancolique sœur; mais je m'explique aujourd'hui une antipathie instinctive que je me suis pourtant quelquefois reprochée, quand je n'en comprenais pas les motifs. Un mentor bien respectable en vérité pour une jeune fille qu'une femme incomprise, qui a fait mourir son mari d'ennui peut-être, et qui, n'ayant pas su se conformer à la position librement acceptée par elle, essaye de te faire faire des folies, afin, sans doute, d'y trouver une excuse des siennes! Si encore c'était conviction chez elle, sans trouver la chose moins inconvenante, je la comprendrais jusqu'à un certain point. Mais, sous de beaux semblants de générosité, spéculer en famille, et placer son affection fraternelle à mille pour cent d'intérêt, voilà ce que je me permets de trouver un peu bien positif chez une aussi poétique personne!

Pourquoi aussi veux-tu que le marquis de Coathuel morde au premier hameçon matrimonial que tu lui présentes? Te crois-tu donc tellement irrésistible, et qu'avec son titre et sa fortune, il soit, lui, affamé au point de ne pas choisir? Il est probable, ma chère, que tu n'es pas la seule qui se soit aperçue des qualités sérieuses de ce gentilhomme bas-breton, et tu devrais alors être plus patiente et plus modeste, et ne pas t'exposer à manquer le but en essayant d'y atteindre du premier coup. Cela te regarde d'ailleurs. Libre à toi de te contenter de la gloire et de l'amour de ton cousin, car il ne faut guère compter sur tes douze mille francs pour faire figure dans le monde. Douze mille francs par an, c'est juste de quoi ne pas mourir de faim ici, voir des femmes de chefs de bureau, briller aux douzièmes représentations des pièces à succès, et aller au bois le dimanche en petite voiture numérotée. Douze mille francs! certes, avec cela, on a une bonne pour tout faire; on reçoit une fois par semaine, en dissimulant sous une conversation vive et animée la rareté des babas et l'absence des glaces. On peut se donner une robe par saison, ne porter ses gants que quinze jours et suivre les modes... à une distance respectueuse. Douze mille francs! comment donc! mais c'est encore un fort joli denier! — à peu près la moitié de ce que coûte ma corbeille de mariage!

Quand je pense qu'il y a une créature qui n'aurait qu'à tendre la main, ou à prendre un peu patience, au pire, pour saisir toutes les merveilles dont je suis entourée en ce moment, et qu'elle ne veut pas, je suis furieuse, et je la méprise, comme une infirme, indigne d'une chance pareille. Ah! si tu voyais mon cachemire long des Indes, et les quatre autres, rayé, carré, français, qui lui servent de cortége; si tu voyais mes douze robes de soie et mes deux robes de velours! si tu touchais mes volants de point de Hongrie et mes voilettes de Chantilly!

Si tu soupçonnais les merveilleux tissus de toile d'araignée dessinés par Chapron, sous prétexte de mouchoirs. Si tu avais devant toi douze douzaines de paires de gants glacés de toutes les nuances; un assortiment de fourrures à faire adorer le froid; un écrin de rubis : collier, boutons, broche, bague, et les flacons et les éventails, et la montre et la chaîne, et... tout le reste... Oh! comme tu rirais de toi, ma pauvre Renée, et de ta sœur, et de ton cousin, et de vos douze mille francs; et, comme, au risque de t'y noyer, tu te jetterais encore dans l'étang de Coathuel, plutôt que de n'en pas être un jour la châtelaine.

Et je n'aimerais pas, et je n'adorerais pas celui qui me donne tout cela? Il faudrait que je fusse bien ingrate. Dis donc au bel Olivier, comme je l'ai fait entendre au beau Raoul qui continue, je ne sais trop pourquoi, à me faire une cour aussi empressée qu'infructueuse, dis-leur donc, que, s'il y a au monde de la soie et du velours, des rubans et des dentelles, des fourrures et des bijoux, c'est apparemment parce qu'il y a aussi des femmes pour les porter, et que le tout est de pouvoir nous les donner. Mais pourquoi vais-je te parler de tout cela, à toi qui, par la grâce de tes goûts modestes, et aussi par celle de madame ta sœur, es destinée à ignorer désormais les « vaines splendeurs, » comme disent ces va-nu-pieds de poëtes. Je ferais mieux de te laisser méditer à l'avance le bonheur de la médiocrité... Ruolz à laquelle tu souris en espérance déjà. Douze mille francs! ah! ah! ah! Madame Malet! Quelle splendide et illustre maison cela fera! Pauvre Renée! rappelle-toi au moins qu'il y aura toujours une place pour toi dans ma loge aux Italiens, ou au coin de mon feu, quand le charbon de terre menacera de te donner la migraine! Dame! avec mille francs par mois! et le bois est si cher!

Adieu, chère enfant! pardonne-moi ma gaieté, en songeant que la mélancolie de Mme de Meslay résisterait seule à ses... à tes douze mille francs. Heureusement que, si elle devient marquise à ta place, elle pourra t'aider un peu — à moins qu'elle s'obstine à rester économe, pour doter encore quelqu'un — à gros intérêts.

MARCELLE DE GURY.

P. S. — Je me marie décidément le 12 juillet, et je serais inconsolable de le faire sans toi, si je ne sentais que, dans les circonstances actuelles, la vue de mon bonheur te serait plus pénible qu'agréable; mais tu l'as voulu!

A Monsieur Olivier Malet

Garlan, 29 juin 1858.

Eh bien! venez, venez vite! Ne désespérez pas, mais n'espérez pas trop non plus! Venez! et soyez prêt à tout!

Jane.

A Madame Aline Bernard

Garlan, 29 juin 1858.

Ah! c'est odieux, Aline, et je suis indignée! et plus navrée encore qu'indignée. Moi, être soupçonnée de ce calcul ignoble! moi! et par elle! par cette enfant cruelle et ingrate dont j'aurais voulu faire le bonheur, même au prix du mien? Mais comment ont-ils donc l'âme faite, ceux qui croient aussi vile celle des autres? Ne sont-ils donc capables d'aucun sentiment généreux, pour chercher une arrière-pensée égoïste derrière nos plus purs dévouements et nos plus complets sacrifices? Oh! c'est odieux et désolant!

Depuis la proposition que je lui ai faite de lui donner, pour faciliter son mariage avec Olivier, les cent mille francs que m'avait constitués, par notre contrat de mariage, M. de Meslay, Renée, qui n'avait ni accepté ni refusé, évitait de se trouver seule avec moi, comme si elle craignait d'être forcée de me faire une réponse définitive. De son côté, Olivier m'écrivait qu'il venait d'obtenir un succès de réputation et d'argent, et me demandait si je ne croyais pas le moment favorable pour faire valoir près de ma mère ses prétentions sur Renée, du consentement de laquelle il se dit assuré. Je communiquai sa lettre à ma sœur. Elle la lut avec nonchalance, et, me la rendant froidement, elle me quitta en me disant de féliciter de sa part Olivier... quand je lui écrirais. Que pouvais-je dire à celui-ci, en face d'une pareille indifférence de celle dont il s'imagine être aimé?

J'en étais là de mes perplexités, lorsque le marquis de Coathuel est venu nous prier — mais surtout Renée — de vouloir bien faire

les honneurs d'une grande fête qu'il donne dans quelques jours à la société du pays. Le sourire et le peu de surprise avec lesquels ma sœur accueillit cette nouvelle me firent supposer qu'elle s'y attendait, et j'en fus certaine en voyant le regard qu'elle échangea avec le marquis, lorsque ma mère accepta. Cela prenait de la gravité, et je crus devoir, à dîner, faire remarquer à ma mère combien notre présence à Coathuel, dans des conditions pareilles, soulèverait de commentaires.

« Quels commentaires? demanda-t-elle.

— Ne supposera-t-on pas, poursuivis-je, sans tenir compte du regard presque menaçant que Renée fixait sur moi, ne supposera-t-on pas, et avec quelque apparence de raison, que si, après les relations jusqu'ici fort éloignées que nous avons eues, le marquis nous choisit, au lieu de personnes de sa famille ou de sa plus grande intimité, il faut que les relations aient changé ou doivent changer de nature entre lui et nous?

— Je ne vous comprends pas, ma fille.

— Eh bien! ma mère, je vais m'expliquer plus clairement. Je sais que le marquis de Coathuel s'occupe de Renée.

— En voilà la première nouvelle. Mais, en supposant que cela fût, la chose serait, il me semble, pour votre sœur, très-heureuse; un homme du rang de M. de Coathuel ne pouvant avoir que des vues honorables...

— C'est ce dont il faudrait, je crois, s'assurer, avant de laisser compromettre votre fille par un homme que...

— Que ma prudente sœur voudrait peut-être garder pour elle, fallût-il pour cela me faire faire un sot mariage avec notre cher cousin, interrompit Renée avec un accent de colère haineuse qui m'effraya.

— Moi? m'écriai-je, révoltée. Tu ne peux pas le penser, ma pauvre enfant; et, comme je devine qui t'a suggéré cette calomnie, je te la pardonne.

— Mais sur quoi repose toute cette histoire? » demanda ma mère.

Je lui racontai tout ce que j'avais remarqué à dater de l'accident de Renée à Coathuel, et depuis, en évitant autant que possible de dévoiler la complicité, aujourd'hui pour moi très-évidente, de celle-ci. Ma mère écouta, haussa les épaules, me reprocha de « mettre du roman partout, » et finit par conclure qu'il était désormais impossible, le voulût-on, de se dégager de la parole donnée au marquis. Pour elle, la position de M. de Coathuel innocente tout ce

qui eût été de la dernière gravité de la part d'Olivier. Je renonçai à la convaincre, mais je viens d'écrire à Olivier de venir. Il ne me croirait pas si je lui racontais cela, et il me soupçonnerait peut-être aussi, lui, de duplicité. Il vaut donc mieux qu'il vienne et essaye lui-même un dernier effort. Le marquis a probablement le projet de se prononcer le jour de la fête, et je suis sûre que Renée et ma mère trouveront au besoin moyen de l'y forcer. En arrivant avant, Olivier pourrait peut-être encore, par son éloquence, ramener à lui le cœur bien hésitant, hélas! de ma pauvre sœur, et arracher, en faisant valoir ses récents succès, le consentement de ma mère. Je ne sais si je dois le lui souhaiter; mais je ne puis pas non plus le détourner de sa destinée. Je m'abstiens donc, et reste prête à le consoler, de quelque côté que lui vienne le malheur.

JANE.

A MADEMOISELLE MARCELLE DE GURY

Château de Garlan, 4 juillet 1858.

Victoire! je tiens mon marquisat, et nous partons tous demain pour Paris, où nous arriverons encore à temps pour assister à ton mariage. Je « pourrais » bien attendre jusque-là pour te raconter de vive voix mon triomphe; mais je ne « puis » pas. La joie m'étoufferait, et je ne veux pas, d'ailleurs, rester, fût-ce quelques heures seulement de plus, sous le poids de ton dédain aussi superbe que prématuré. Aussi, quoique je sois harassée de fatigue, étant sortie du bal à trois heures ce matin, m'étant levée à six, et n'ayant fait depuis que remplir des malles et des cartons, j'abandonne un moment, sous prétexte de me reposer, ma mère et Jane qui s'en occupent encore, et je viens, avant le passage du facteur, causer avec toi du dénoûment, plus heureux que je n'osais désormais l'espérer, de mon petit roman.

Je te disais dans ma dernière lettre que M. de Coathuel devait venir le lendemain, et que j'étais décidée à brusquer une solution quelconque de nos très-poétiques, mais trop peu concluantes amours. Il est venu, il m'a vue et il a été vaincu! Sans vanité, je crois bien que tous les César du monde eussent été forcés de faire cette variante au mot de leur

patron, si, au lieu de soldats barbares, ils avaient été en présence d'une « beauté » aussi affligée et, par conséquent, aussi peu farouche que j'avais jugé convenable de l'être, ou plutôt de le paraître, pour cette circonstance décisive. En me surprenant dans cet état lamentable, le marquis, qui était entré au salon où je l'attendais, tandis que Jane et ma mère, non averties de sa visite, étaient occupées ailleurs, le marquis donc me demanda naturellement le sujet de mes « belles larmes. » Moi, qui m'étais levée, toute effrayée et toute honteuse à sa vue, de moi pourtant très-prévue, je fis mine de m'échapper, en couvrant mes yeux de mon mouchoir. Il m'arrêta, comme il le devait, et insista, comme je le voulais. J'éclatai un peu plus en sanglots et me laissai retomber sur mon fauteuil; mais, comme il m'avait pris les mains très-respectueusement, et que je n'avais eu garde de les lui retirer, il se trouva entraîné dans ma chute et tomba à genoux devant moi.

Or, que peut-on faire, dans cette classique posture, devant une personne qui n'est point laide, et qui se désole? quoi? sinon une déclaration. Le marquis ne fit pas autre chose. La déclaration fut complète: il prit à témoin le ciel et la terre qu'il m'adorait; qu'il mourrait de chagrin ou d'un coup de pistolet, si je ne voulais pas répondre à son amour, et qu'il me consacrerait sa vie entière si je l'acceptais. C'est alors que je crus nécessaire de m'apercevoir de l'inconvenance d'une situation et de paroles que j'avais jusque-là tolérées et écoutées avec une confusion modeste, mais nullement décourageante. Je reculai vivement mon siége — si vivement que je fus sur le point de perdre le sérieux dont j'avais besoin, en voyant le marquis forcé de chercher pour ses mains sur le plancher un appui que ne leur prêtaient plus les miennes; — je me levai d'une façon très-tragique, et m'écriai d'un ton où j'eus l'art de mettre moins de courroux que de désespoir:

« Vous oubliez, monsieur le marquis, que je ne suis plus libre de disposer de ma main.

— Mais votre cœur? objecta-t-il avec une perspicacité sur laquelle j'avais bien compté non sans raison.

— Ah! le cœur se trompe, il se laisse surprendre, et se promet même, sans s'être assez interrogé; et c'est toujours trop tard qu'il entrevoit combien il eût été doux de se donner. »

Au point où nous en étions, le marquis et moi, depuis sa déclaration, je ne vis aucun inconvénient à accompagner ces dernières paroles, un peu trop générales, d'un regard qui leur servît d'adresse. La fatuité très-robuste de mon amoureux ne lui permit pas de se demander si, au lieu d'argent comptant pour lui, le message ne renfermait pas par

hasard une traite à vue sur lui. Il l'accepta sans hésiter et en paya le port sans marchander, en me jurant qu'avec l'espoir de me plaire, il se faisait fort de vaincre tous les obstacles. « Me plaire » me sembla bien vague et je vis bien qu'il fallait frapper les grands coups. Je me repris donc à pleurer de plus belle. Ce pauvre marquis n'y comprenait plus rien, ce que je comprenais, moi, très-facilement, attendu qu'il ne savait rien. Il m'arracha à force de prières des explications que je fis à dessein aussi peu claires que possible, car je sentais que l'idée de supplanter un rival ayant beaucoup attiré vers moi le romanesque gentilhomme, c'était un mauvais moyen de le retenir que de lui laisser soupçonner qu'il lui suffisait, pour triompher, de faire à ma mère une prosaïque demande en mariage. Il fallait qu'il crût à des obstacles, et la situation était, grâce à la bonne volonté de tout le monde, d'une simplicité si désespérante, que j'étais à bout d'imagination pour la compliquer, lorsque l'arrivée de ma mère vint rendre un peu d'intérêt aux choses, en les ajournant. Je posai le doigt sur mes lèvres en regardant le marquis, et il s'en alla au bout d'un quart d'heure, persuadé, comme je le voulais, qu'il se trouvait en face d'une entreprise assez digne de lui pour valoir la peine qu'il y songeât. Il est probable qu'il s'y consacra sérieusement, car il revint, dès le lendemain, avec les allures tout à fait conquérantes d'un homme qui a trouvé ce qu'il cherchait, nous prier, ma mère, ma sœur et moi, de vouloir bien faire les honneurs de sa maison de célibataire, pour une grande fête de nuit qu'il désirait depuis longtemps donner à la société du pays, de laquelle il avait reçu beaucoup de politesses qu'il croyait convenable de rendre. Le regard que nous échangeâmes, sans me rien apprendre de ses projets, me fit comprendre que je n'y étais pas étrangère. Ma mère accepta pour elle et pour nous; mais Jane fit, à dîner, des objections puis des insinuations qui amenèrent entre elle et moi un éclat. Pressée de s'expliquer par ma mère, elle accusa le marquis de projets suspects sur moi; je lui répondis en la soupçonnant de projets très-clairs sur lui. Ma mère, très-flattée d'être choisie par M. de Coathuel pour une mission dont les femmes de l'aristocratie, ses parentes ou ses amies plus intimes, seraient jalouses, traita de chimères les craintes de Jane, les intentions du marquis, s'il en avait, ne pouvant être qu'honorables, et conclut qu'il était d'ailleurs trop tard pour refuser, en laissant Jane libre de s'abstenir, si elle le jugeait convenable.

Quoique nous nous soyons vus très-souvent dans l'intervalle, le jour de la fête arriva sans qu'il me fût possible de connaître les

savantes combinaisons de mon amoureux, et c'est là encore pour moi un mystère. Chaque fois que je l'interrogeais sur ce point, M. de Coathuel se renfermait dans un silence qui, avec la prétention d'être éloquent, n'arrivait qu'à être agaçant. « Fiez-vous à moi, adorable fille! » me répondait-il invariablement et avec un air d'assurance qui finit par me convaincre, bien décidée que j'étais d'ailleurs à ne me prêter qu'à ce qui aurait un rapport direct et précis à mes petits projets... Hier soir, nous étions donc sous les armes, ma mère et moi, Jane n'ayant pas voulu venir; tu verras tout à l'heure pourquoi. N'ayant pas à ménager les mêmes susceptibilités militaires que toi, je m'étais faite aussi belle, aussi vaporeuse, aussi éthérée que mes moyens me le permettent. Je ne serai pas assez naïve pour te décrire ma toilette. Du milieu de tes splendeurs actuelles, tu mépriserais probablement mes modestes atours...; mais nous verrons quand je serai marquise! Qu'il te suffise de savoir que mon marquis me trouva ravissante, et qu'il ne fut pas le seul de son avis... sans me compter. Ainsi que l'avait prévu ma sœur, notre présence à Coathuel, ou plutôt la situation où nous nous y trouvions, fit sensation sur la plupart des fières invitées. On s'étonna, on chuchota, on fit des commentaires... et on finit par en prendre son parti et danser. Mais, comme il faisait une chaleur étouffante dans les appartements, on les désertait volontiers, pendant les entr'actes des quadrilles et des valses, pour les bords des étangs dont les arbres étaient splendidement illuminés. Profitant de la liberté générale, le marquis m'offrit son bras pour une promenade, et, comme j'hésitais devant les objections qu'en temps ordinaire les convenances eussent élevées contre un pareil tête-à-tête, il insista, en me disant d'un ton et d'un air très-significatifs : « Venez, je vous en prie. » Comme c'était ma bataille décisive, je crus que je ne pouvais faire autrement que d'y risquer quelque chose, et je cédai. Tant que nous restâmes dans les endroits fréquentés, ce fut très-bien; mais je commençai, je l'avoue, à réfléchir, lorsque je m'aperçus que M. de Coathuel, tout en faisant beaucoup de rhétorique amoureuse, ne précisait pas ses vues et m'entraînait vers des allées où l'absence des lampions aggravait celle des promeneurs. Je voulais bien faire quelques folies, puisqu'elles étaient nécessaires; mais je tenais à savoir « où » nous allions, et il ne me le disait pas. Je refusai donc d'avancer; il insista et supplia; je fus inflexible, et nous allions, je crois, nous séparer brouillés, lorsque nous nous trouvâmes tout à coup en face de... Jane, qui ne devait pas venir... donnant le bras

à... Olivier que je croyais à Paris. Sans chercher à m'expliquer comment ils se trouvaient là, mais comprenant très-bien pourquoi, je serrai le bras au marquis, et, les lui désignant du regard, je lui dis d'un ton aussi désespéré que possible :

« Monsieur de Coathuel, voici mon fiancé qui vient me rappeler mes promesses. S'il parle avant vous à ma mère, ou s'il lui a déjà parlé, vous me voyez, ce soir, pour la dernière fois! »

Nous avons été rejoints par nos deux ennemis... — Mais il m'est impossible de t'en dire plus long. On m'appelle pour clore les malles et le facteur va passer. Je vais au-devant de lui. Nous partons demain, et serons le 7 à Paris. A bientôt, et de vive voix, la fin de mon histoire.

RENÉE DE KERAVEN.

P. S. — Je voudrais bien savoir ce qu'est devenu Olivier. Jane, à qui j'ai fait cette question, m'a tourné le dos sans me répondre. — Il est sorti du bal en courant comme un fou, à la suite de la *catastrophe* — heureuse! — et c'est le petit scandale qu'il a causé qui a décidé ma mère à ce voyage dont elle ne voulait pas, avant, entendre parler. Mais où peut-il être?

A MONSIEUR RAOUL SAUNIER

Manoir de Kervézec (par Morlaix), 7 juillet 1858.

Si je t'avais écrit il y a trois jours, j'aurais certainement émaillé mon style de malédictions et ma phrase de points d'exclamation, malgré notre commune antipathie pour ces ficelles de l'infortune. Ce n'est pourtant pas la question d'art qui m'a jusqu'ici fait garder le silence. Mais, forcé de reconnaître que tu ne pouvais me faire qu'une seule réponse : « Je te l'avais bien dit! » et connaissant assez ton cœur pour être certain que tu ne voudrais pas te servir de cette formule, aussi banale que commode, j'ai préféré me renfermer dans l'humilité, résignée ou non, mais au moins inoffensive, qui convient à celui dont les plus sages conseils n'ont pû arrêter la chute. Car, et tu l'as sans doute déjà compris, je suis tombé, mon cher Raoul; tombé de haut et à plat! tombé sans la compensation d'Icare qui, en expirant sur son rocher,

voyait toujours resplendir le but qu'il n'avait pu atteindre, et avait la consolation de se dire que, pour avoir été insensée, son entreprise n'en restait pas moins sublime; tandis que moi!... Tu me diras que je ne suis pas Icare. C'est vrai; mais il n'en est pas moins humiliant et cruel de s'apercevoir que l'on a admiré et convoité un ciel de papier peint, à travers lequel la tête a passé dès le premier élan. Si le ridicule tuait encore son homme, ainsi qu'il le faisait, dit-on, autrefois, ce serait bien. Un mort, quel qu'il soit, n'est jamais bien grotesque à contempler. Mais souffrir d'une douleur qui vous donne envie de lui éclater de rire au nez, Dieu t'en préserve, mon cher ami! Cela, en laissant vivre et souvent engraisser le corps, quand on est philosophe, amoindrit l'âme et en a quelquefois raison en peu de temps. Ne crains rien désormais, pourtant. Après m'être quelque temps laissé attirer par le tourbillon, j'ai enfin triomphé du vertige, et c'est pourquoi je t'écris aujourd'hui.

D'après le billet de Mme de Meslay, que nous avons tant et si vainement commenté ensemble, tu peux te figurer dans quel état d'inquiétude j'arrivais à Morlaix. Je trouvai, à la descente de la diligence, la femme de chambre de Jane. Elle me dit que sa maîtresse m'attendait dans le petit appartement que ma tante conserve à la ville, afin que la famille ne se trouve pas absolument sur le pavé quand la fantaisie lui prend d'y venir. Comme il était huit heures du soir, cet empressement à me voir ne me parut pas de bon augure. Aussi, tu comprendras mon étonnement, lorsque je trouvai Mme de Meslay en grande toilette. Quoiqu'elle semblât fort émue en serrant la main que je lui avais tendue, elle ne répondit aux questions que je lui adressai coup sur coup que par cette autre question qui me dérouta tout à fait :

« Avez-vous tout ce qu'il vous faut pour me conduire au bal ce soir ?

— Je pense que oui, répondis-je; mais m'expliquerez-vous?...

— Rien maintenant. Nous n'avons pas une minute à perdre. Allez vous habiller et revenez me prendre. Une voiture nous attendra à la porte, et, en route, je vous dirai sommairement ce que vous avez besoin de savoir.

— Avouez, chère Jane, dis-je en souriant, que vous abusez un peu de la permission d'être mystérieuse. Mais, puisque nous allons danser, je ne puis croire qu'il soit rien arrivé de bien funèbre.

— Qui sait sur quoi l'on danse! dit-elle d'un accent peu rassurant; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Allez et revenez vite. »

Je retournai au bureau des messageries où j'avais laissé mes bagages. Je me fis donner une chambre à l'*Hôtel de l'Europe* et une demi-heure

après, Jane, assise près de moi dans une voiture de louage menée en poste, me parlait ainsi :

« Si je n'ai pas répondu à vos lettres, c'est que je ne partageais pas assez vos espérances pour vous y affermir, et que, d'un autre côté, je n'avais pas de motifs suffisants pour vous les enlever.

— Est-ce que maintenant, Jane? m'écriai-je...

— Maintenant, je suis sûre que Renée vous est disputée.

— Par qui?

— Par le marquis de Coathuel... Ne riez pas... il aura pour lui ma mère.

— Mais si j'ai pour moi Renée... votre mère ne la contraindra pas, je l'espère.

— Personne ne m'a contrainte, moi; M. de Meslay n'était ni marquis ni millionnaire, et cependant je l'ai épousé, répondit ma cousine d'un ton d'impatience qui me frappa.

— Et vous croyez que Renée serait disposée à me trahir pour le marquis de... la Manche? demandai-je, après avoir à temps arrêté une sottise qui me courait sur les lèvres. Mais sur quels indices, Jane?

— Que vous importent mes raisons? Si elles ne sont pas fondées, vous n'avez nul besoin de les savoir à l'avance; si elles le sont, vous les connaîtrez toujours assez tôt. Qu'il vous suffise d'apprendre que je vous ai écrit le jour même où nous avons été invitées à ce bal où nous allons, lequel est donné, j'ai lieu de le croire, par le marquis à l'intention de ma sœur, qui en fait les honneurs avec ma mère. Vous attendant, j'ai refusé d'y aller, et je serai sensée n'y venir que pour vous y présenter, par suite de votre arrivée imprévue. A tort ou à raison, je pense que M. de Coathuel se prononcera ce soir; et, afin de ne pas exposer Renée à la tentation d'accepter ses offres, je vous engage à lui rappeler ses promesses et à en réclamer d'autres, ou plutôt la solution immédiate que vos succès récents vous mettent à même de réaliser. Mais hâtez-vous, car il serait peut-être trop tard demain. »

Tout cela me semblait tellement impossible à admettre, que j'avais été sur le point d'interrompre dix fois Mme de Meslay et que, ne me tenant pas pour battu, j'allais lui présenter mes objections, lorsque la voiture s'arrêta dans la cour de Coathuel. La fête était dans toute l'animation du début; mais la chaleur était si grande que les invités désertaient les salons, dans les intervalles des danses, pour aller chercher un peu d'air respirable dans les allées du parc ou aux abords des étangs, promenades d'autant plus engageantes que tous les alentours du château étaient splendidement illuminés. Après avoir quelque temps

cherché le maître de la maison dans les appartements, sans l'y rencontrer, pas plus que Renée ni sa mère, nous nous décidâmes, Jane et moi, à explorer le dehors. Il semblait que nous eussions également hâte, elle de se débarrasser d'une tâche pénible, moi de me trouver en face du danger annoncé, pour le braver, s'il était réel, ou plutôt, je l'espérais, pour constater qu'il n'avait jamais existé. Nous ne songions donc, ni l'un ni l'autre, à jouir du charme étrange que recélaient cette belle soirée d'été et cette nature fantastiquement transformée. Et pourtant, Jane, rompant la première le silence, formula une pensée qui était en moi, lorsque, me montrant du geste le ciel constellé, les eaux tranquilles de l'étang et les grands arbres où couraient des traînées lumineuses, elle me dit d'un accent ému :

« On ne devrait pas pourtant chercher ni trouver le malheur ici ! »

Je ne répondis pas, car je venais de reconnaître Renée, qui venait au-devant de nous, au bras d'un homme dans lequel un instinct de jalousie me fit deviner le marquis, quoique je ne le visse pas assez bien pour m'en rapporter au témoignage de mes yeux. Renée m'aperçut la première. Elle tressaillit légèrement, et se pencha vers M. de Coathuel. Celui-ci leva les yeux vivement et fit un geste qui semblait répondre aux paroles que venait de lui murmurer sa compagne ; puis tous deux s'avancèrent vers Mme de Meslay et moi. Tandis que le marquis accueillait Jane, qui me présentait à lui, par des banalités complimenteuses sur « la charmante surprise qu'elle lui causait en venant embellir la fête de sa présence, » et m'adressait quelques paroles trop rigoureusement polies pour être bien sincères, Renée, en acceptant avec un peu d'hésitation la main que je lui tendais, me dit d'un ton assez énigmatique :

« Nous n'espérions pas vous revoir sitôt, mon cher cousin. » Puis, se retournant vers M. de Coathuel, elle ajouta : « Maintenant que je suis en famille, je vous prie de ne pas oublier plus longtemps, pour moi, monsieur le marquis, les soins de toute nature qui vous réclament ailleurs. »

J'eus la naïveté de savoir gré à Renée de nous débarrasser ainsi d'un témoin incommode, et à celui-ci de l'empressement discret qu'il mit à nous quitter, après quelques excuses ; et je trouvai même que Jane poussait trop loin la complaisance, en réclamant le bras du marquis, sous prétexte de retourner au château ; mais, en réalité, je le croyais, afin de nous ménager, à Renée et à moi, un tête-à-tête, auquel il me semblait qu'elle pouvait très-bien assister. Un mouvement d'impatience de celle-ci me donna à penser qu'elle était de mon avis. Mais dans la

hâte que j'éprouvais de profiter de la liberté qui nous était laissée, je ne m'arrêtai pas plus à ce détail que je ne m'inquiétai de l'insistance avec laquelle Renée suivit des yeux, tant qu'il fut en vue, le couple qui venait de s'éloigner.

« Avez-vous vu ma mère? me demanda-t-elle d'un air préoccupé, tandis que je cherchais encore une entrée en matière.

— Non, lui répondis-je naïvement, et je m'en félicite, puisque cela me permet de vous parler d'abord à vous-même.

— De quel ton sérieux vous me dites cela ! mais je vous préviens que je prétends m'amuser ce soir, et vous supplie, en conséquence, de remettre à demain les choses graves, s'il y en a par hasard.

— Je ne plaisante pas, chère Renée.

— Raison de plus pour ne pas vous écouter, pendant une soirée consacrée au plaisir. Tenez, voilà le prélude d'une schottisch qui nous vient à travers les fenêtres des salons; je suis sûre que mon danseur me cherche... »

Elle essaya de me quitter, mais je lui retins le bras avec un peu de mauvaise humeur. Elle avait débité tout cela d'un ton de si naïve sincérité, que je l'avais pris d'abord pour une boutade d'enfant gâtée, que cette atmosphère de fête enivrait malgré elle; mais, en croyant deviner une intention d'éviter un retour de ma part vers le passé, j'allais, je crois, me fâcher sérieusement, lorsqu'un jeune homme vint réclamer la main de Renée pour la danse promise. Malgré mon envie d'envoyer au diable cet importun, force me fut bien de reconnaître qu'une maladroite insistance en ce moment me mettrait dans mon tort, et je dus me résigner à suivre celle que je ne pouvais retenir, décidé que j'étais à la reprendre au passage, aussitôt qu'elle serait redevenue libre. Je te laisse à penser si, dans les dispositions où je la regardais, cette danse me parut longue, bête et inconvenante. Je ne perdais pas de vue Renée, et, probablement, pour ne pas donner accès à la pensée d'un grief plus grave, je lui en voulais d'oublier, dans un stupide amusement, le bonheur que devait, à mon avis, lui causer mon retour. Ce fut donc, je l'avoue, d'une manière fort peu aimable que je repris son bras qu'avait à peine abandonné son danseur, et que je l'entraînai à l'écart, pour lui montrer plus à l'aise mon mécontentement. Mais j'avais compté sans la dernière des Garlan qui se dressa tout à coup devant moi dans le petit boudoir, désert en ce moment, où nous nous trouvions. Elle était au moins aussi pourpre qu'en me voyant embrasser Renée, dans le pavillon, voilà deux mois. Deux mois ! En revanche, M. de Coathuel, qui lui donnait le bras, semblait radieux, tandis que

Jane, venant un peu en arrière, avait une attitude découragée que ne confirmait que trop son regard.

« Fort bien, monsieur, s'écria Mme de Keraven ; votre retour sera donc toujours accompagné de quelque inconvenance ? Je croyais pourtant ne pas vous avoir caché combien vos façons d'agir me déplaisaient.

— En quoi donc ai-je eu le malheur de vous mécontenter, belle tante ! répliquai-je en baisant malgré elle une main que j'avais plus d'envie de mordre.

— Si vous manquez assez d'usage pour ne pas le comprendre, il est absolument inutile de vous le dire, reprit-elle en haussant légèrement les épaules. Venez, Renée, ajouta-t-elle, j'ai à vous parler, ou plutôt, puisque M. Malet est de la famille — et je dois confesser qu'elle n'avait pas l'air bien fière de la parenté, ma redoutable tante, — il peut, si cela lui convient, entendre ce que je vais vous dire. M. le marquis de Coathuel vient de nous faire l'honneur de me demander votre main, et je la lui ai accordée, persuadée que vous êtes trop bien élevée pour me forcer de manquer à ma parole. »

Cette scène à effet, au milieu d'une fête, montrait chez ma tante une telle intention de casser les vitres à mon égard, que l'idée ne me vint pas même de lui présenter à mon tour ma requête, repoussée à l'avance. J'attendis donc la réponse de Renée. Mais elle ne se hâtait pas de rompre le silence, et sa mère dut lui dire :

« Répondez, ma fille.

— Répondez, mademoiselle, répéta le marquis.

— Réponds donc ! » dit Jane à son tour, avec un accent marqué de mécontentement.

Renée, qui, jusque-là, avait tenu les yeux baissés, les releva vivement sur sa sœur, avec une expression, incompréhensible pour moi, de haine et de défi ; et, après m'avoir adressé un regard de résignation, auquel je fus sur le point de me laisser prendre, elle répondit :

« Ma volonté et mon devoir sont de vous obéir, ma mère. »

En voyant M. de Coathuel se précipiter, à ces mots, sur la main de Renée et la baiser avec transport, un premier mouvement de fureur me donna l'envie d'empoigner ce gentilhomme de Nuremberg et de le casser sur mon genou. Mais il avait une attitude de paladin abricot si grotesquement sentimentale, que saisi, si peu qu'il fût en situation, d'un rire nerveux qui me causa une douleur atroce, je tombai dans un fauteuil placé heureusement derrière moi, et restai là quelques minutes, promenant des yeux hébétés sur le groupe stupéfait et un peu effrayé qui me croyait évidemment devenu fou. Jane s'avança vers

moi et voulut me prendre la main ; mais mon regard s'étant en ce moment arrêté sur Renée, je me levai, j'écartai Mme de Meslay, et, me plantant devant sa sœur, je lui dis d'un ton de conviction dont elle ne fut probablement pas dupe :

« Je tiens, ma chère cousine, à être le premier à vous faire mon bien sincère compliment. »

Et l'écrasant d'un regard où je sentis s'amasser tout ce que mon cœur contenait de dédain et de compassion ironique, je toisai avec hauteur le marquis, j'éclatai de rire au nez de la dernière des Garlan, et, m'élançant hors du boudoir, je traversai les salons, en bousculant et effrayant un peu tout le monde ; et, quand je me trouvai enfin hors du château, je pris ma course au hasard à travers les bois...

Après une heure au moins de vagabondage, je m'arrêtai haletant, je m'assis et essayai de réfléchir. Il me fut absolument impossible de me formuler à moi-même une idée. Tout flottait dans ma cervelle et rien ne s'y fixait. Je me levai de nouveau et me mis à suivre le premier chemin qui se trouva devant moi, sans savoir et sans me demander où il allait. Le soleil se leva, monta dans le ciel et s'abaissa vers l'horizon. Je marchais toujours, sans avancer beaucoup probablement et en revenant certainement sur mes pas ; car, à la nuit, je me trouvai avec étonnement à la porte d'un joli petit manoir dont les tourelles en poivrières s'élèvent à un quart de lieu de Garlan, à deux cents pas de la grande route. Je me souvins qu'à une visite faite pendant mon séjour chez ma tante, les fermiers qui l'occupent m'avaient dit qu'une chambre habitée l'été précédent par des amateurs de villégiature de Morlaix, et encore garnie de ses meubles, était à louer. Me sentant harassé, je frappai et, mettant un louis dans la main du paysan stupéfait et défiant qui m'ouvrait la porte, je me fis conduire dans cette chambre, je m'y barricadai, et je dormis douze heures de suite et tout habillé sur le lit.

Ah ! mon cher ami, on ne devrait jamais se réveiller après des chutes pareilles, car la moindre des douleurs que l'on éprouve c'est de voir clairement pourquoi on est tombé, et comment on aurait pu et dû ne pas le faire. En rapprochant le mariage de Mlle de Gury de la manière d'être de Renée vis-à-vis du marquis, le jour où nous étions allés à Coathuel ensemble, je compris que j'avais été dupe dès le premier jour, et que, contrairement à l'usage, c'était Léandre qui avait, cette fois, servi de paravent à Cassandre. Si humiliante que fût au premier moment cette tardive découverte, elle ne manquait pas d'un côté consolant. Être dédaigné et trahi pour un rival plus beau, plus jeune, plus intelligent que soi, c'est cruel; mais quand on succombe en concur-

rence avec un château, des équipages et des diamants, surtout offerts par un marquis de Coathuel, à force de rire de celle qui vous les préfère, on ne tarde pas à rire de soi-même ; et, comme la colère, le désespoir qui a ri est désarmé. Je rejetai donc bien vite toute idée de vengeance. Provoquer le marquis parce qu'il me supplantait — sans y avoir songé peut-être — eût été bête ; et, quant à M[lle] Renée, j'étais plus tenté de lui dire : « Tant pis pour vous ! » que de lui donner la satisfaction de me savoir désespéré.

Je faisais ces réflexions en me promenant dans la chambre très-simple, mais suffisamment propre, où le hasard m'avait conduit. Je me décidai à y rester quelque temps, tenant à me trouver à la disposition de M. de Coathuel, au cas où ma sortie de chez lui ne lui aurait pas semblé convenable. Ce motif qui, je te le jure, était le seul d'abord, a été remplacé par un autre dès le lendemain, lorsque le fermier de Kervézec, auquel je donnais mes instructions pour qu'il ramenât de Morlaix les bagages que j'avais laissés à l'hôtel, me dit par hasard, car il ne me reconnaissait pas, que toute la famille de Keraven était partie de Garlan dans la nuit. Cela me rassurait vis-à-vis des tentations que j'aurais pu avoir de ne pas me tenir pour battu. Dès que je le pus, je me hâtai d'envoyer à Coathuel ma carte portant au crayon l'indication de mon étrange domicile. Mon messager m'apprit, en revenant, que le marquis était parti aussi.

« Fort bien ! me dis-je ; qu'ils aillent roucouler où bon leur semblera, ces charmants amoureux. Ce ne sera certes pas moi qui aurai l'idée de troubler leurs enivrantes extases. »

Je me félicite tous les jours du parti que j'ai pris. Si j'étais retourné de suite à Paris, je me serais peut-être obstiné à emporter des illusions qu'ici, sur le théâtre même de la réalité, je vois déménager une à une sans grand désespoir. — Ce n'est pas d'un amour trahi, mais toujours vivant et saignant que je souffre en effet, non ; quoique je ne le sente plus remuer, le mien m'oppresse encore le cœur comme un germe mort au sein d'une femme ; mais fallût-il employer les remèdes héroïques, je l'en arracherai ! Je pourrais dès aujourd'hui me retrouver sans danger en face de la fiancée du marquis de Coathuel ; — je ne la reconnaîtrais même pas. Ce n'est pas elle que j'ai aimée. La beauté et la jeunesse du visage m'avaient fait naturellement supposer la jeunesse et la beauté de l'âme. Mon désir avait, comme Pygmalion, cru voir frémir le beau marbre... Hélas ! ce n'était qu'une charmante statue, que je pourrai encore admirer avec les yeux peut-être, mais lui rien laisser reprendre de mon cœur — jamais ! Quelle ne se fasse donc

pas de remords à mon sujet. Je n'en mourrai pas. Tout bien considéré, elle m'a peut-être moins trompé que je me suis trompé moi-même. C'est donc à moi seul d'expier l'erreur.

Je suis affreusement triste pourtant — et ce n'est pas l'amour qui cause ma tristesse la plus amère. Mais c'est dans des circonstances pareilles que l'amitié est surtout douce et nécessaire; or, il en est une sur laquelle j'avais cru pouvoir compter et qui, hélas! me fait aussi défaut. Quoi! pas un mot de sympathie de Mme de Meslay? Elle ne me savait pas ici, il est vrai; mais comment son cœur ne lui a-t-il pas fait songer, qu'une lettre déposée à mon hôtel me parviendrait toujours? Me serais-je aussi trompé sur elle? En y réfléchissant depuis, je me suis rappelé avec combien peu d'enthousiasme, ou plutôt avec quelle répugnance elle m'a servi près de sa sœur. Ayant fait elle-même un mariage dit de raison, elle trouvait probablement « le nôtre » bien romanesque, et le rôle de duègne farouche que lui avait imposé la dernière des Garlan ne lui aura pas été aussi pénible que j'avais la naïveté de le supposer. C'est décidément toujours moi qui suis dans mon tort en cherchant un peu d'idéal dans ce monde et par ce temps prosaïques.

Ma vie ici est très-active, quoique je ne travaille pas du tout. Sans approcher jamais de Garlan, j'explore tout le pays environnant, et surtout les bords de la mer. Je pars dès le matin et ne reviens qu'à la nuit. La nature est si belle, si douce et si apaisante, que je me sens rentrer peu à peu dans la vérité de l'humanité qui n'est pas, après tout, responsable de la laideur des individus.

Je suis d'ailleurs très-bien dans mon vieux manoir. Une fillette de la maison, très-gentille et très-propre, fait mon ménage et me prépare mes repas, mieux, ma foi! que je n'aurais osé l'espérer — si cela ne m'était profondément indifférent. Elle s'ingénie toute la journée à embellir mon taudis, et je ne sais vraiment où elle va chercher les choses qu'elle m'apporte. Une fois, c'est un bon fauteuil, une autre fois un tapis. Hier elle a rempli de mousse naturelle une immense cheminée dont l'aspect enfumé était réellement attristant. Où diable est-elle allée deviner ce raffinement? Ce soir enfin, en rentrant, j'ai trouvé sur ma table un peu boiteuse un attirail complet d'homme de lettres, encrier, papier, plumes, etc., grâce auquel tu recevras cette lettre. A mes questions, la petite Maharite répond en riant :

« C'est les *gentilshommes* qui ont oublié tout ça l'an dernier. »

Et moi je me laisse faire et ne me presse pas d'aller reprendre à Paris les aises moins incomplètes de la civilisation — et toutes les

misères par lesquelles on doit les acheter. — Bonsoir. Je me sens un peu de migraine que j'ai probablement gagnée en restant aujourd'hui pendant deux heures immobile, sous un soleil ardent, à regarder la mer. Mais c'était si splendide !

OLIVIER MALET.

A MONSIEUR OLIVIER MALET

Paris, 10 juillet 1858.

Tout cela est bel et bon; mais, si tu étais réellement aussi bien guéri que tu le prétends, au lieu de rester à faire le Werther bas-breton, au fond des bois et au bord des grèves, tu reviendrais ici reprendre, comme un garçon bien sage, les travaux que tu n'aurais pas dû quitter. Lord H... t'a fait l'honneur de venir deux fois à ton atelier, et tu avoueras que le peu de zèle que tu mets à exécuter sa première et très-libérale commande n'est pas fait pour l'encourager beaucoup à protéger les arts et les artistes à l'avenir. Que diable ! mon cher ami, puisque rien n'a pu t'empêcher de faire cette école, tâche au moins d'en profiter, et souviens-toi, enfin, que ce n'est pas pour le semer devant les filles d'Ève que le ciel t'a donné du talent. Le moindre grain de strass bien taillé, ou le plus vulgaire bouchon de carafe fera toujours mieux leur affaire que le diamant de la plus belle eau, avant sa mise en œuvre. Je n'ai pas la prétention d'en être un — diamant, moi; mais je ne saurais non plus me résigner à me transformer en miroir à quatre sous, — pour prendre ces alouettes. Il y a des petits messieurs, — et surtout des vieux — pour ça. Mon opinion est donc que, quand un amour, tel que l'entendent les trois quarts des femmes, est mort, on n'a rien de mieux à faire que de l'enterrer bien proprement quelque part; de planter des fleurs sur sa tombe, en les arrosant de ses larmes, si l'on a le pleur facile, et... de penser aux choses sérieuses. — Est-ce fait ? Oui? Eh bien ! alors, à bientôt, n'est-ce pas? Tu vas ficeler tes malles, revenir dans mes bras, ingrat ! et nous allons rudement piocher, hein? pour rattrapper le temps perdu..., et à te rendre malheureux, encore ! Bête, va ! à ton âge !...

RAOUL SAUNIER.

A MONSIEUR OLIVIER MALET

Paris, 12 juillet 1858.

N'aie pas peur ! Si je reprends sitôt la plume, ce n'est pas pour recommencer le rôle ennuyeux et cuistral de marchand de morale où, crois-le bien, je n'ai jamais mis d'amour-propre — oh non ! Ce rôle me conviendrait d'ailleurs moins que jamais, au moment où je vais moi-même entreprendre une petite campagne qui ne me donnera, je le crains, aucun droit au prix Monthyon. — Devine si tu peux ; mais je ne t'en dirai rien maintenant, car ce n'est pas de cela qu'il s'agit. — J'ai réfléchi que, puisque tu te trouves bien dans ton manoir, et que tu as pu déjà te procurer dans le pays de quoi travailler, tu ferais peut-être mieux de rester à exécuter là-bas, et en pleine nature, les tableaux de lord H... Paris n'est déjà pas si charmant, au mois qu'il *fait*, et si je n'y étais retenu par des *affaires importantes*, j'irais bien te rejoindre de suite. Ce n'est peut-être, d'ailleurs, que chose ajournée ; car si lesdites affaires ne tournent pas bien d'ici à quelques jours, tu vas me voir arriver... par le prochain navire... Qu'en dis-tu ? Mais sérieusement tu devrais rester. Je te dirai pourquoi — plus tard.

RAOUL SAUNIER.

JULES KERGOMARD.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CORRESPONDANCE DE LONDRES

21 juillet 1862.

Mon cher directeur,

Jamais une ville n'a vu autant d'Expositions ou d'Exhibitions en même temps que la ville de Londres en ce moment. Outre la grande Exposition internationale, on a eu l'Exposition d'Agriculture de Battersea Park, l'Exposition d'Horticulture, l'Exposition des objets d'art dans le Musée de Kensington, enfin l'Exposition des chiens, le *Dog Show* à Islington. L'Angleterre a voulu montrer ses machines, ses animaux, ses fleurs, ses tableaux, tout enfin, à cette foule innombrable d'étrangers qui inonde en ce moment la capitale de la Grande-Bretagne. Il y en a eu pour tous les goûts; pour l'artiste, l'Exposition de Kensington était assurément bien digne d'intérêt; elle était formée d'objets prêtés, pour l'occasion, par les grandes familles aristocratiques et réunis momentanément en musée. Les grands dressoirs s'étaient vidés de leur vieille et somptueuse argenterie; les faïences, les majoliques, les armures antiques avaient pour quelques jours été envoyées à l'administration intelligente du South-Kensington Museum, et tous ces beaux objets bien rangés, bien classés, avaient été présentés à l'admiration des étrangers et des Anglais eux-mêmes qui ne les connaissaient point.

L'hospitalité anglaise a multiplié les fêtes internationales; quelques-unes des habitations les plus voisines de Londres se sont ouvertes à des flots de visiteurs, qu'amenaient des trains spéciaux de chemin de fer; à Chiswick, lord Granville, dont les exposants français louent avec tant de raison la courtoisie, avait appelé beaucoup d'étrangers en même temps que toute la société anglaise. Lord Selisburg les a invités à son antique manoir de Hatfield, un vrai modèle d'architecture gothique, dans le style que les Anglais nomment le style d'Élisabeth; lord Taunton a donné une fête du même genre à Hoke Park. C'est dans ces réunions

de jour que, mieux que partout ailleurs, on peut observer la société anglaise: on se promène dans un beau parc. Les toilettes les plus légères et les plus fraîches bravent le froid et quelquefois la pluie. On voit des groupes à l'italienne se former sur les terrasses, sur les marches d'escalier; des musiques militaires égayent de leurs fanfares ces réunions paisibles, dont la promenade et la conversation forment le principal agrément; et, en regardant tous ces visages, ces jeunes filles calmes dont le sourire s'arrête aux confins du rêve, ces jeunes gens dont la tenue correcte ne subit jamais le moindre dérangement, on se rappelle involontairement le mot de Brantôme : « Et les Anglais, comme d'habitude, s'amusaient moult tristement. »

Il n'est pas étonnant que les Français et les étrangers en général éprouvent tant de peine à porter un jugement sur la société anglaise. On s'est beaucoup indigné ici des appréciations téméraires portées par certains journalistes fraîchement débarqués, et qui, après avoir parcouru Regent Street et les environs de Leicester Square ont envoyé aux journaux français des lettres où l'Angleterre n'était pas très-ménagée. C'est un peu, cependant, il faut l'avouer, la faute des Anglais, si leur pays n'est pas mieux connu. J'ai dit que quelques personnes avaient très-généreusement pratiqué l'hospitalité envers les étrangers venus à Londres pendant l'époque de l'Exposition; mais, dans cette hospitalité somptueuse même, il y a quelque chose de pompeux et de factice qui dérobe aux regards la véritable apparence des choses. Pouvez-vous vous flatter de connaître un homme qui vous a, un soir, ouvert ses salons en même temps qu'à mille autres personnes? Une conversation intelligente peut-elle s'établir dans ces raouts où l'on se foule, où l'on se presse, où l'échange des poignées de main à l'anglaise tient lieu de l'échange d'idées? Que dire enfin de ces banquets, où le bruit de votre propre voix vous échappe dans le fracas des valets qui vont et viennent, dans le cliquetis de l'argenterie, dans une rumeur fatigante et monotone? Il y a dans les plaisirs de l'Angleterre, comme dans les affaires, comme dans le mouvement industriel, quelque chose de fiévreux et d'excessif. Passez dans les rues de Londres, et cette foule affairée qui marche avec une sombre détermination semble comme frappée par un destin qui la condamne à l'action dans le monde, il y a quelque chose de laborieux dans le plaisir. Tel homme d'État qui entre et échange quelques mots avec ceux qu'il rencontre sera parti dans cinq minutes; celui-ci arrive du parlement et va courir à l'opéra — demain, tel autre ira au bout de l'Angleterre présider une réunion dans son comté et reviendra dîner dans la capitale. La politique se mêle aux frivolités mondaines et s'en fait une arme et un moyen. A côté des ministres responsables, il y a leurs femmes qui ne le sont point, mais qui ont aussi leur influence. Voyez-vous d'ici un jeune ambitieux, voguant sur cette mer toujours agitée, obligé de ménager toutes les puissances, le monde, les hommes de la presse, puissance formidable en ce pays de publicité libre, les habitants de son comté, les membres des clubs auxquels il appartient. Il ne refusera aucune invitation, il mettra son nom sur toutes les listes de souscription qu'on lui enverra; sa voiture sillonnera Londres depuis le matin jusqu'au milieu de la nuit; il écrira trente lettres par jour, il aura un sou-

rire pour tout le monde, et, au bout de tant d'efforts, il se croira assez récompensé, si un journal influent le nomme un jour sans le critiquer d'une manière trop acerbe, ou si, dans la coterie des puissants du jour, on parle de lui comme d'un *rising young man* : c'est le mot employé pour les apprentis ministres : Un jeune homme qui monte! on l'appellera ainsi pendant quelques années, qui seront la crise de sa vie. S'il en sort victorieux, il peut aspirer à tout, aux sous-secrétaireries, aux ministères, à la Jarretière : s'il ne monte pas plus haut, il faudra au contraire descendre, et rentrer dans l'obscure mêlée des impuissants, des incompris, des malhabiles, *væ victis*.

On peut aisément comprendre que des passions fermentent sous la brillante surface d'une *saison* de Londres : aux passions mondaines ordinaires, aux vanités qui se font la guerre, aux jalousies qui se surveillent, aux cupidités qui recherchent des satisfactions matrimoniales, il faut ajouter l'intérêt et la passion politique, et ce dernier élément donne à la société anglaise un caractère qui l'élève au-dessus de celles dont le plaisir est l'unique mobile. Mais il faut une longue initiation pour trouver son chemin dans ce pays qui commence à Westminster Hall et qui finit à Belgravia : ce n'est pas à Londres que je conseillerai à un nouveau venu d'étudier la vie anglaise ; il sera plus heureux s'il peut pénétrer dans la vie rurale, entrer dans ces maisons isolées où tout respire le calme, la solitude, le repos. Si vous voulez connaître tel homme d'État, ne le cherchez point dans son ministère ou ses salons; promenez-vous avec lui dans les allées de son jardin, suivez-le à cheval dans les avenues qui conduisent à ses fermes, voyez-le parmi ses enfants, avec quelques visiteurs admis dans son hospitalière intimité. Là, vous verrez un autre homme : l'orateur acerbe, incisif, se change en patriarche; l'ambitieux a déposé le masque et vous laisse voir le bon père de famille, le maître indulgent, l'homme enfin. C'est là, dans ces belles résidences, dans le silence des grands parcs, qu'on vit réellement; c'est là qu'on peut lire, et qu'on cause, et qu'on remonte le fleuve des souvenirs. C'est là enfin, dans les rapports du propriétaire avec ses voisins, avec la paroisse, avec le comté, qu'on peut étudier ces institutions anglaises, qui ont fourni dernièrement le sujet d'un petit volume plein d'intérêt à l'auteur de la *Vie de Channing*.

La grande émotion, la grande préoccupation de l'Angleterre continue à être la guerre civile des États-Unis. Le 18 juillet, M. Lindsay, un membre du parlement connu par ses sympathies pour les sécessionnistes, a fait une motion pour demander au gouvernement d'opérer une médiation entre les belligérants. La discussion qui s'est élevée à ce sujet à la chambre des communes a révélé une fois de plus toutes les passions que soulèvent, dans les cœurs britanniques, les grands événements dont l'Amérique est le théâtre; elle a montré également que, sur cette question, le cabinet est plus modéré, plus sage que le pays, car lord Palmerston a repoussé, comme inopportune, la motion de M. Lindsay. A part la presse radicale, inspirée par Cobden, Bright et leurs amis, la presse anglaise montre, dans la question américaine, des sentiments de plus en plus hostiles à la cause fédérale. Rien de ce que fait le Nord ne peut la satisfaire. Ses censures portent sur tout indifféremment. On a commencé par dire qu'il était ridicule, pour une république, de faire la guerre, et

qu'un gouvernement fédératif ne pouvait opérer une concentration de forces assez grande pour frapper de grands coups avec succès; mais, quand le Nord a montré qu'il ne voulait point pactiser avec les factions, quand l'opinion publique y a investi le président d'un pouvoir assez grand pour lutter contre la rébellion, on a trouvé ce pouvoir despotique et dictatorial. Un jour, on écrit que le Nord ne pourra continuer la guerre parce qu'il manque d'argent; le lendemain, que son extravagance financière dépasse toutes les bornes. On l'a dénoncé, parce qu'il n'établissait pas des taxes nouvelles dans le but de se créer un revenu, et, quand ces taxes sont votées, quand les tarifs sont relevés, on critique leur politique financière et leur ignorance économique. On accuse les fédéraux d'hypocrisie quand ils identifient leur cause avec celle de l'émancipation; mais, aussitôt qu'ils ont montré la sincérité de leurs vœux abolitionnistes en abolissant l'esclavage dans le district de Columbia, on leur a objecté qu'ils violaient les droits des États.

Mais la mauvaise humeur de la presse et de la société anglaise s'évapore en vaines paroles; on n'est pas encore prêt à passer à l'action. L'attitude des classes populaires donne d'ailleurs à réfléchir aux hommes politiques. Les ouvriers des manufactures qui, dans le district de Lancashire, éprouvent en ce moment de grandes souffrances par suite de la diminution du travail, sont contraires à l'intervention. Ils donnent une admirable preuve de patience et d'intelligence, et, il y a peu de jours encore, dans un meeting de Blackburn, la ville où la crise sévit le plus fortement, les ouvriers ont unanimement protesté contre une motion favorable à la médiation, et ont voté une motion toute contraire. Jusqu'à présent toutes les charges de l'assistance publique sont retombées sur les comtés cotonniers eux-mêmes; les ouvriers sont hostiles à l'idée d'un secours national voté par le parlement. On se contente donc d'appliquer la *loi des pauvres* ordinaire, en simplifiant seulement quelques formalités et en supprimant celles qui ont un caractère humiliant.

On fait des efforts extraordinaires pour doubler ou tripler l'exportation du coton de l'Inde, et la crise actuelle ramène l'attention générale sur cette vaste colonie anglaise. Sir Alexander Grant vient d'écrire à ce sujet un pamphlet éloquent sur les colonisations comparées de l'ancienne Rome et de la Grande-Bretagne (*How the ancient Romans governed their provinces.* — Comment les anciens Romains gouvernaient leurs provinces.). Il montre qu'un gouvernement anglais, au XIXe siècle, ne doit point se conduire comme un proconsul romain du Ier siècle, et qu'il y a tout avantage, pour l'Angleterre comme pour l'Inde, à ne point suivre les traditions du despotisme romain. Le général Briggs, raconte-t-il, vit un jour, dans la tente du général Elphinstone, une pile de livres imprimés à Marathi, et lui demanda à quoi ils servaient : « A instruire les natifs, mais ces livres nous ramèneront en Europe. » Un gouverneur romain n'aurait pas connu ce sentiment. Sir Alexander Grant le développe et montre qu'à mesure que l'autorité politique de l'Angleterre se détendra son patronage commercial et économique ira en grandissant. Puissent ces vues larges et philanthropiques devenir celles de toute la nation anglaise!

PHILLIPS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE

Louis XIV et le duc de Bourgogne, par M. MICHELET. — 1 vol. Chamerot.

On a tout dit sur M. Michelet, sur sa prétention de deviner et de refaire l'histoire, sur ses préoccupations de moraliste, sur ses écarts de pensée et de style, aussi bien que sur l'originalité incisive et sur le singulier accent de sa manière. On a tout dit, et il semble, pourtant, qu'il y aurait beaucoup à dire encore. Ses défauts, qu'on ne saurait nier et qui sont des plus évidents, tiennent à ses qualités; et quant à celles-ci, non moins évidentes que ses défauts, elles sont de nature à faire lire avec empressement, curiosité et intérêt tout ce qui sortira de sa plume.

Nous sommes loin aujourd'hui, et je ne m'en plains pas, de l'antique pruderie de l'histoire classique. Clio ne dédaigne plus d'enregistrer sur ses tablettes bien des détails de vie et de mœurs qu'elle laissait jadis aux mémoires particuliers. Rien de ce qui peut nous initier à l'esprit et au caractère des temps passés ne nous paraît plus indigne de l'attention du nôtre. Des historiens tels que Macaulay, qui ont su exposer avec grandeur et d'une manière complète les faits de l'histoire politique, se sont plu à y rattacher, comme un appendice intéressant, l'histoire morale. C'est la queue du manteau royal, qui, loin d'ôter de la dignité à la marche de l'histoire, lui donne au contraire une majesté nouvelle.

Mais ce qui n'est ailleurs que l'accessoire devient chez M. Michelet le principal. Il est, par excellence, un historien moraliste. Avec lui, le point de vue change complétement. Au lieu de regarder du dehors les événements dans leur ensemble et leur large développement, puis d'en rechercher ensuite les causes plus ou moins secrètes, il prétend entrer du premier coup au cœur des choses pour les juger. Ce cœur de l'histoire, c'est le cœur humain. M. Michelet s'y installe comme dans un centre d'observation. De là, il regarde et écoute ce qui se passe, devinant ce qu'il ne sait pas, comme si ce cœur de l'homme était pour lui le

trépied de la sibylle. Plaies cachées, hontes secrètes, obscures intrigues, faiblesses, passions, haine, amour, tout vient se révéler, et, pour ainsi dire, se confesser à lui. Avec M. Michelet, le tribunal de l'histoire devient un confessionnal.

Cette méthode, outre le piquant, a un grand avantage, c'est de donner à l'histoire une singulière vie et une grande nouveauté. Lorsqu'on passe des anciens historiens de la France à M. Michelet, on est étonné de l'intérêt tout nouveau qui s'attache à des événements qu'on croyait assez connaître et qui se présentent à nous sous un autre aspect. Vu sous ce nouveau point de vue, ce qui semblait grand parait quelquefois petit, et ce qui semblait petit parait grand. La proportion des choses change ainsi souvent du tout au tout. L'effet produit ne consiste pas seulement dans la surprise; il y a dans ce renversement une part probable de justice et de vérité, mais il y a aussi une part non moins probable d'erreur et de passion. Hélas! qui pourra jamais se flatter de tenir au bout de sa lorgnette la vérité historique? On tourne et retourne l'instrument, et chaque siècle, chaque homme regarde avec un autre œil dans le domaine infini de l'âme et de la vie humaines.

Ce qu'il fait pour les événements, M. Michelet le fait aussi pour les individus; ses portraits ont une réalité incomparable. C'est qu'il ne les a pas lentement recomposés de détails glanés çà et là, qui souvent ne sont pas d'accord; mais, sans rien ignorer de ce qui a été écrit d'important sur les personnages dont il s'occupe, l'historien a saisi dans chacun d'eux, homme ou femme, comme par une sorte d'intuition, le point vital; il a regardé au cœur. Aussi ses portraits sont des figures vivantes, non des figures de rhéthorique. Je ne prétends pas qu'il ne se trompe jamais; mais je ne sais s'il se trompe plus que d'autres qui n'ont pas comme lui le secret de faire vivre, sinon revivre.

Il serait superflu d'insister sur les défauts et les inconvénients d'un tel système; tout le monde les comprend. Quelle que soit la science de M. Michelet, de quelque sûreté de coup d'œil, de quelque pénétration et de quelque sagacité que la nature l'ait doué, et quand même il aurait le don de seconde vue, il se livre avec trop d'abandon à sa faculté divinatoire pour qu'il n'en résulte pas des illusions et des méprises. Mais, s'il n'est pas un historien complet, faute de tenir un compte suffisant de tous les éléments divers qui composent l'histoire, il est du moins, au triple point de vue de l'historien, du moraliste et de l'écrivain, une des individualités les plus curieuses, les plus originales et les plus intéressantes de ce temps-ci.

Une qualité, qui appartient à l'homme autant qu'à l'écrivain, domine chez lui toutes les autres : l'amour de la justice et la haine de l'oppression. Rien de moins impassible que l'histoire telle que M. Michelet la comprend. Au contraire, sa sensibilité a parfois quelque chose d'excessif, de maladif même, tant elle est vive, ardente, passionnée pour le bien et contre le mal. Il semble vivre, au milieu des événements du passé, dans une sorte d'irritabilité fiévreuse qui parfois lui donne des choses comme une vue surnaturelle, parfois semble, au contraire, troubler un peu son jugement. Quoi qu'il en soit, les erreurs même dues à une telle cause ne méritent-elles pas sympathie et respect? Pour moi, M. Michelet m'est

apparu quelquefois comme le martyr de l'histoire, tant il m'a semblé souffrir des maux qu'il racontait et que son rôle d'historien l'avait condamné à voir de près. Avec quelle piété il s'incline sur les traces sanglantes de l'humanité dans sa route à travers les âges ! Si je voulais résumer en deux mots mon sentiment sur cet historien si original et si sympathique, je dirais : M. Michelet a vu l'histoire dans le cœur et il a donné un cœur à l'histoire.

Le nouveau volume de M. Michelet commence à la mort de Louvois et se termine à la mort de Louis XIV. Il embrasse les vingt-cinq dernières années de ce grand règne, qui fut du moins un long règne. M. Michelet, dans une note placée à la fin du volume, définit ainsi le caractère de cette nouvelle phase de l'histoire de France au XVII[e] siècle, en la comparant à celle qui a fait le sujet de sa précédente publication : « Le volume précédent, c'est la mutilation, et celui-ci, c'est la dissolution. La mutilation de la France, la révocation de l'édit de Nantes ; et maintenant, la dissolution de la vieille société: royauté, clergé et noblesse aboutissent d'ensemble à la débâcle. Tout s'en va à vau-l'eau, mœurs, idées, dogmes et fortune. »

Après la mort de Louvois, toute virilité semble disparaître du gouvernement. Le roi, vieillissant, attristé, ennuyé, se laisse gouverner d'abord par des femmes, et ensuite par ceux que M. Michelet appelle *les saints*. Les femmes, c'est d'abord M[me] de Maintenon, l'épouse au cœur sec, dévote, maussade, d'une prudence égoïste : telle du moins la dépeint M. Michelet, dont elle n'a pas les sympathies ; puis, en face d'elle, posant son influence rivale, c'est la spirituelle et gracieuse duchesse de Bourgogne, cette fille de Savoie qui ménage, à travers les intrigues de la cour de France, les intérêts de la politique parternelle ; tantôt l'alliée et tantôt l'adversaire de M[me] de Maintenon, très-calculée dans ses espiègleries d'enfant gâté, dont le maître s'amuse. Les saints, c'étaient les amis de Fénelon, « MM. de Beauvilliers et de Chevreuse, qui, avec le jeune duc de Bourgogne, n'étaient qu'une âme en trois personnes et formaient comme un petit couvent au milieu de la cour. » M. Michelet n'est favorable ni aux idées politiques de l'auteur de Télémaque, qu'il trouve trop aristocratiques, ni beaucoup à sa personne; il l'accuse de sécheresse et d'ambition, et ne prend du portait tracé de lui par Saint-Simon que les traits les moins agréables. Quant au duc de Bourgogne, il dit : « Pardonnons-lui et comptons-lui sa droite intention, sa vie pure, l'amour du devoir, le désir du bonheur des hommes. Il fit peu, mais *voulut*... l'histoire est désarmée. » Mais il ne peut pas regretter un règne qui eût été celui de l'intolérance.

Fidèle à sa méthode, M. Michelet place son centre d'observation, d'abord dans la chambre de M[me] de Maintenon, puis dans l'oratoire du duc de Bourgogne. C'est de ces deux points qu'il regarde se dérouler les événements de ce règne déclinant ; c'est de là qu'il assiste aux intrigues et à la guerre de la succession d'Espagne, à la guerre des Cévennes. Ce qui restait à la France de généraux habiles, expérimentés, Villars, Catinat, est écarté par le caprice du gouvernement féminin. Le gouvernement dévot n'est pas plus favorable aux vues sérieuses de réformateurs tels que Vauban et Boisguilbert. L'historien peint de sombres et

tristes couleurs la détresse de la France pendant cette lamentable fin de règne, au milieu des désastres qui l'accablaient de toutes parts. Le terrible hiver de 1709, qui produisit une si épouvantable mortalité, ne fut pas plus rigoureux que d'autres auparavant et depuis, celui de 1829 par exemple, mais, s'il fut si meurtrier, c'est, dit M. Michelet, qu'il sévissait sur un peuple en chemise.

M. Michelet fait des mœurs de cette époque un fort vilain tableau. Cela le rend, par comparaison, favorable à la Régence. Suivant lui, cette époque, tant de fois signalée pour sa corruption, ne fit qu'enlever le voile dont l'hypocrisie recouvrait auparavant des turpitudes plus grandes encore que celles qui parurent alors au soleil. Son portrait du duc d'Orléans complète celui de Saint-Simon; il est tracé d'une plume fine, spirituelle et brillante. Mais j'ai quelque peine, je l'avoue, à voir l'historien produire au grand jour de l'histoire certains faits monstrueux, qu'il eût fallu peut-être indiquer seulement du doigt, en les marquant au passage d'une rapide flétrissure, et les laisser pour le détail au demi-jour des mémoires. J'en dirai autant de certains détails ridicules, par exemple, du moyen assez singulier trouvé par la duchesse de Bourgogne pour amuser le roi et accroître son crédit aux dépens de Mme de Maintenon. L'instrument qui provoque tant d'hilarité dans la farce de Pourceaugnac a fait, grâce à M. Michelet, son apparition sur le théâtre de l'histoire.

En somme, le nouveau volume de l'illustre historien reproduit, avec plus de verve encore, d'éclat et d'excentricité que les précédents, les qualités et les défauts de la manière adoptée par lui depuis quelques années : manière heurtée, bizarre, fiévreuse, où abondent les obscurités et les lacunes, les inégalités et les disproportions, mais où brillent aussi des lueurs et des éclairs, où se détachent, sur le fond sombre, des figures toutes palpitantes d'individualité. Tels sont, dans le présent volume, les portraits de Mme Guyon, de Jean Bart, de Vendôme, de Villars, de Villeroy, du duc et de la duchesse de Bourgogne, du duc d'Orléans, de la duchesse de Berry, etc. Le regard vivant de ces portraits vous suit dans votre lecture, et les figures semblent sortir des pages de l'historien comme de toiles animées par un grand peintre.

Çà et là, une esquisse, vigoureuse dans sa manière inachevée, offre l'empreinte de la main d'un maître. Tel est le tableau que l'historien trace de la destruction d'Heidelberg ; les lignes en sont brisées, mais pas un trait ne manque à la peinture de « l'horrible événement, » et chaque trait est fortement ressenti ; la couleur est sombre, morne et crue, comme il convient à la ruine et au massacre; toutes les horreurs de la guerre sont présentées comme en raccourci dans ce récit dont voici la dernière page :

« Le narrateur, fort modéré, et qui recueille ce qu'il y a de plus favorable aux Français, dit qu'un de nos officiers le sauva avec sa famille, les mena au château. Tout y allait. Le feu étant mis le soir aux quatre coins de la ville, pour n'être pas brûlées, les victimes réfugiées dans les églises durent en sortir, se traîner au château. Cette grande foule désespérée, sans vivres, sans autre abri que le ciel, resta la nuit dans les cours. Masse compacte à ne pas remuer. Quelle fut encore leur épouvante quand on sut que, pour brusquer la reddition de la place, on allait y

jeter des bombes! Une seule qui eût éclaté, dans une foule si serrée, aurait emporté par centaines des membres et des têtes. On se rendit. La nuit du 23, tous partirent. Ils étaient quinze mille. Désordre immense; effroi. Les maraudeurs pouvaient les suivre, en faire ce qu'ils voudraient. Ils étaient dispersés, éperdus, ne pouvaient même se rejoindre. On n'entendait que les cris de douleur du mari qui cherchait sa femme ou ses enfants perdus. Mais personne ne s'arrêtait. On allait dans la boue, à travers les ténèbres. Nulle nourriture. Des femmes grosses succombèrent, accouchèrent délaissées, et les nouveau-nés furent mangés par les chiens! »

L. de Ronchaud.

MÉDECINE

Traité de dynamoscopie, ou appréciation de la nature et de la gravité des maladies par l'auscultation des doigts, par L. Collongues, docteur en médecine. — Paris, chez P. Asselin, place de l'École-de-Médecine, 1862. Grand in-8 de xvi-375 p.

L'auteur de ce traité, tant soit peu singulier, appartient à la grande secte des médecins explorateurs, la seule qui représente quelque chose par le nombre de ses adhérents, les autres sectes ne représentant que des doctrines surannées et intempestivement rajeunies.

Faute d'un principe solide et de doctrines fondées dessus, la médecine, en général, se réduit à la méthode d'observation empirique, ou mieux, à des procédés d'exploration, dont la multiplicité croissante révèle les tendances de l'art et la pénurie de ses ressources.

Hippocrate avait dit, en son troisième livre des *Épidémies*, que la faculté d'explorer ou d'examiner est un point essentiel. Laënnec n'a pas manqué d'inscrire la réflexion du vieux médecin grec en tête de son traité de l'*auscultation médiate*, et ceux qui sont venus à sa suite, prenant à la lettre le précepte hippocratique, ont mis toute leur conscience à observer scrupuleusement, à se transformer, pour ainsi dire, en instruments d'observation, faisant abnégation des autres facultés, et oubliant qu'Hippocrate avait jeté en passant cette pensée profonde: « En toutes choses, il me plait d'appliquer l'intelligence. » Cette réflexion n'est pas moins bonne que la première, et il faut ajouter que celle-ci ne vaut que par celle-là; car observer est un grand point, sans doute, mais réfléchir est encore mieux.

Les observateurs ne manquent pas en médecine, il y en a autant, peut-être plus qu'il n'en faut; mais les médecins où sont-ils, j'entends les médecins de fait, les *hommes de l'art?* La Faculté n'en compte pas un très-grand nombre, et la preuve qu'ils manquent, c'est l'état précaire de cette partie de l'art qu'on appelle thérapeutique.

Ce qu'on sait le mieux, ce qui s'apprend et s'enseigne dans les écoles, dans les

hôpitaux, au pied de la chaire et dans l'amphithéâtre, ce n'est point le traitement des maladies, sans lequel l'art médical reste un vain mot, ni l'étude des causes, sans laquelle le traitement se fait à l'aveugle. Les maîtres instruisent les étudiants dans la mnémonique des symptômes, avec prédilection et non sans succès, puisque la constatation, l'énumération, la classification et la distinction des phénomènes morbides, étudiées exclusivement, poussent les jeunes médecins à surpasser les maîtres par des tours de force prodigieux ou par des tentatives extraordinaires.

Aussi le diagnostic des maladies a-t-il fait des progrès tellement rapides, qu'il sera bientôt malaisé de le perfectionner. Peut-être veut-on qu'il ne laisse plus rien à désirer, et conséquemment plus rien à faire aux ingénieux investigateurs qui se vouent à son perfectionnement, avant d'entreprendre l'amélioration des autres parties de la médecine. En attendant, on fait un dictionnaire de diagnostic médical, on range les symptômes par ordre alphabétique, et l'on se croit un grand homme pour avoir mis en pièces la séméiologie, c'est-à-dire la connaissance des signes ou des symptômes expliqués. Cela ne s'était jamais vu, mais nous en verrons bien d'autres, comme on dit; car, à mesure que le sens de l'art s'altère et que la grande tradition se perd, les manœuvres remplacent les artistes, et ce qu'il y a de plus difficile au monde, se fait par mnémotechnie et comme par mécanique.

La clinique, ou la leçon médicale au lit du malade (car tel est le sens du mot *clinique*), se réduit maintenant à l'exploration sous toutes les formes : percussion, auscultation, mensuration et autres procédés qu'on qualifie ridiculement scientifiques, et qu'on met volontiers en relief et en grande vénération auprès de la sotte majorité, en les affublant de noms étranges, bizarres, hybrides, le plus souvent absurdes, surtout quand ils sont empruntés à la langue grecque, en dépit de la logique et de l'étymologie. — En fait de nomenclature, la médecine contemporaine a dépassé de bien loin toutes les folles tentatives des temps passés; Galien, qui se moquait de son prédécesseur Archigène, comme d'un nomenclateur extravagant, que penserait-il du galimatias et du charabia qui ont envahi de nos jours et corrompu sans remède le langage médical ?

Cette corruption n'est point fortuite; elle coïncide avec la déplorable décadence des études médicales, qui se meurent et tournent misérablement au formalisme, de même que la pratique tourne à l'empirisme le plus étroit. Ces tendances détestables expliquent suffisamment l'introduction de ces termes nouveaux, étranges, barbares, qui rendent bien la confusion et l'anarchie de la médecine contemporaine. Autant de néologismes, autant de barbarismes. Le vrai sens des mots s'est perdu, et il n'en pouvait être autrement, puisque l'observation pure et simple a remplacé toute tradition historique.

La méthode, — si l'on peut donner pareil nom à un ensemble de procédés explorateurs, — la méthode a fait table rase des principes et supplanté la philosophie médicale. Ce n'est pas tout. A mesure qu'on éliminait l'essentiel pour simplifier, l'arithmétique intervenant sans nécessité, les observations, qui doivent être pesées avant tout, ont simplement été comptées, et la statistique

triomphante s'est assise sur le trône, sceptre en main et couronne en tête. Cet autre procédé de vérification est devenu, désormais, une *science* considérable par les services qu'elle rend à ceux qui la cultivent avec ferveur et persévérance. Les académies de haut parage ouvrent aux statisticiens leurs portes à deux battants.

Faut-il s'étonner que de pareilles aberrations aient eu pour effet d'égarer le grand nombre, et que la plupart de nos médecins, persuadés, bien à tort, que la médecine est une science, quoiqu'elle n'en ait nullement les caractères et les allures, veuillent à toute force en faire une science exacte ? La confusion ne peut aller plus loin ; le plus mince observateur, avec un procédé ou un instrument de son invention, s'en vient hardiment proclamer une science nouvelle. Écoutons l'auteur de ce traité de dynamoscopie :

« Si la dynamoscopie était une science bien établie, et que nous ne fussions pas les premiers à en jeter les fondements, il serait inutile de longer le difficile sentier que nous allons parcourir. Rien n'est plus fatigant pour le lecteur qu'une longue série d'observations dont les conclusions sont arides et sans attrait. Mais une science ne se fonde pas sur l'imagination, ni sans preuves, et la dynamoscopie ne serait pas une science, si elle n'était démontrée comme les sciences physiques, et si ses lois ne reposaient, comme elles, sur l'induction. »

Que le grand inventeur ne soit pas modeste, on le conçoit sans peine, car la force véritable est comme la vérité, elle se montre volontiers nue, c'est-à-dire en toute sa beauté. Mais ce qui est moins concevable, c'est le ton magistral d'un médecin annonçant en de pareils termes un procédé d'auscultation dont le résultat doit être d'apprécier l'état des forces dans les maladies. Tel est le sens du mot dynamoscopie.

Les faits répondent-ils aux promesses contenues dans ce titre tout grec et très-pompeux ? L'auteur en est convaincu ; mais tous les lecteurs de son traité le seront-ils de même ? Et nos praticiens iront-ils fourrer dans leurs oreilles les doigts des malades, pour distinguer le pétillement du bourdonnement, afin de préciser mathématiquement, d'après les lois de l'acoustique et les règles de l'harmonie, les variations et l'intensité croissante ou décroissante de ce dernier bruit? Etait-ce bien la peine d'écrire un gros traité qui aura une suite, d'inventer un nouveau mot d'un sens vague et parfaitement équivoque, pour nous apprendre, en somme, que des deux sensations que perçoit l'oreille, quand elle est appliquée à la surface du corps et plus particulièrement à l'extrémité des doigts, soit immédiatement et sans intermédiaire, soit au moyen d'un instrument appelé dynamoscope, pour nous apprendre que, de ces deux sensations, l'une, le pétillement, est intermittente, irrégulière, tandis que l'autre, le bourdonnement, peut être soumise à des règles?

Tel est le résultat le plus net des recherches de l'observateur. Quant à ses observations pathologiques, plus nombreuses que concluantes, elles n'éclairent que très-confusément le diagnostic, c'est-à-dire qu'elles peuvent l'obscurcir au lieu de l'éclairer, n'offrent que des données très-vagues pour le pronostic et sont absolument nulles, d'une nullité complète, pour l'étiologie, de même que pour la

thérapeutique. Conséquemment, la dynamoscopie parait être un auxiliaire plus que problématique pour l'appréciation des symptômes, et n'offrir aucune espèce de secours pour l'étude des causes, non plus que pour l'indication du traitement.

Nous avons lu tout le traité, depuis la préface jusqu'à la table des matières, et, à notre très-grand déplaisir, nous n'y avons pu découvrir aucune de ces idées simples et nettes qui éclairent le champ si vaste de la pathologie générale, ni aucune application vraiment féconde à la pratique.

Qu'importent toutes ces observations de maladies aiguës, d'affections chroniques, de fièvres éruptives, continues, épidémiques, d'opérations chirurgicales, d'anesthésies, de névroses, de tout le reste, si l'on n'arrive point logiquement et par induction à des conclusions générales? Or, ces conclusions manquent absolument, et les résultats de l'exploration par l'acoustique digitale varient selon les cas individuels. Les plus fins se perdraient dans ces subtilités infinies qui dépassent de beaucoup les minutieuses arguties des sphygmologistes, c'est-à-dire des médecins qui ont écrit sur les variétés et les variations du pouls, avec beaucoup de sagacité sans doute, mais sans nul profit pour l'art médical; car c'est plus particulièrement en médecine que se justifie la sentence du fabuliste :

« Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria. »

L'unique passage de quelque intérêt, dans le traité de dynamoscopie, est celui qui traite des signes de la mort. De ces signes, il n'y en a aucun de certain, de démonstratif, si l'on peut ainsi dire; nous ne sommes guère plus avancés de nos jours qu'on ne l'était du temps de Démocrite, lequel, au dire de Celse, ne reconnaissait point de signes certains de la mort naturelle, en dehors, bien entendu, de la putréfaction. La cessation apparente des battements du cœur n'est point suffisante pour établir l'absence de vitalité; des recherches récentes ont établi l'inanité de cette opinion.

Quant à la dynamoscopie, elle prétend avoir découvert le signe infaillible; mais, outre que trois observations assez défectueuses ne permettent pas raisonablement de conclure, il y aurait de nombreuses et fortes objections contre les résultats qu'on prétend en déduire; et il serait, avant tout, essentiel que l'auteur du traité de dynamoscopie, démontrât sans réplique, ce qu'il n'a point fait, que les bruits que perçoit l'oreille par l'auscultation digitale émanent positivement du systéme nerveux, et en émanent uniquement. Les preuves physiologiques doivent être démonstratives, en pareil cas; et, si elles l'étaient, on pourrait à la rigueur accorder quelque confiance aux résultats des observations pathologiques.

En attendant une démonstration plus évidente, nous estimons que la dynamoscopie, si elle prenait rang dans les procédés diagnostiques, rendrait des services minimes, et aurait ce désavantage énorme d'introduire une spécialité nouvelle dans un art que le trop grand nombre de spécialités a compromis, déconsidéré, amoindri, détourné du vrai chemin. Nous conseillons donc à M. le docteur Collongues, qui a beaucoup des qualités de l'observateur, de préciser

davantage le résultat de ses recherches, ou de chercher une direction meilleure. Rien n'est à négliger en médecine, mais il faut se garder soigneusement de négliger l'essentiel et le plus important, pour se préoccuper de minuties futiles ou purement accessoires. L'exploration n'est qu'une des ressources de l'art : donc il convient de n'accorder à un procédé d'exploration que l'importance qu'il mérite et se bien garder d'en faire, je ne dirai pas une science, mais une simple méthode.

J. M. Guardia.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

HISTOIRE

Dr Th. Keim. *La conversion de Constantin le Grand au christianisme.* Discours académique prononcé, le 12 décembre 1861, dans la salle du grand conseil à Zurich; suivi des preuves historiques. (En allemand.) Zurich, 1862, in-8° de 106 pages.

Ce n'est pas la première fois que M. Keim s'occupe de l'importante époque de Constantin. Déjà, en 1852, il publiait, dans les *Annales de théologie* de Tubingue, une étude pleine de vues aussi neuves que justes sur *les édits de tolérance en faveur du christianisme* (311-313) *et leur sens historique*. Partant de ce travail préparatoire, le résumant en quelque sorte, il étend aujourd'hui ses recherches et élargit son horizon. Ce ne sont plus seulement les lois et leurs causes intimes, mais l'époque tout entière et, en particulier, l'homme qui la représente, qu'il entreprend de pénétrer et de nous faire connaître succinctement.

Jusqu'au dernier moment, la vie de Constantin a présenté, selon son propre aveu[1] et malgré son baptême *in extremis*, un tel caractère de duplicité, qu'elle est encore de nos jours une énigme très-imparfaitement déchiffrée. Exalté outre mesure par les uns, célébré par les évêques de son entourage presqu'à l'égal d'une divinité, honoré des titres de restaurateur de l'Empire et de libérateur de l'univers, béni dans la suite par la papauté comme le fondateur de son pouvoir temporel, mis enfin au nombre des saints les plus puissants, il ne semble aux autres qu'un politique aveugle et astucieux, qu'un païen couvert du masque du christianisme, qu'un monstre chargé des crimes les plus odieux, qu'un corrupteur de l'Église, qu'un despote. Se plaçant entre ces opinions extrêmes et également erronées, M. Keim s'efforce de prouver que Constantin ne mérita

« Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. »

[1] Baptisé à son lit de mort, il s'écria : « Maintenant s'évanouira toute équivoque. » Ce vœu de Constantin ne s'est point réalisé; l'incertitude au sujet de ses véritables sentiments plane encore sur sa mémoire.

Sans dissimuler ses tergiversations et ses inconséquences, sans nier les cruautés qui souillèrent sa maison et son règne, sans méconnaître la part qui revient à la politique dans ses actions les plus généreuses, il montre que, homme de son époque, Constantin en partagea les luttes et les faiblesses; mais aussi que, supérieur à elle sous plusieurs rapports, il eut l'incontestable mérite d'en comprendre les tendances et d'en prévenir les besoins. « La religion et la politique, dit l'auteur, pour se faire jour, devaient s'unir dans la personne de Constantin; telle est la nécessité historique qui le suscita et le conduisit. Mais, comme il sut se plier à sa destinée et l'accomplir librement, il fut digne du nom de *Grand* que lui conféra non pas seulement la flatterie ou la vanité, mais l'impartiale histoire... Les vues qui le guidèrent furent des plus nobles et des plus sérieuses. Il crut sauver l'État, et le sauva en effet, en lui donnant pour âme le christianisme. » (page 38.)

Au commencement du IVe siècle, la société chrétienne était devenue la puissance réelle, quoique encore cachée, de l'Empire. Depuis longtemps Tertullien avait dit: « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons vos cités, vos îles, vos forteresses, vos bourgades, vos conseils, les camps, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, la place publique; nous ne vous laissons que vos temples... que cette immense multitude vînt à vous quitter brusquement pour se retirer dans quelque contrée lointaine, la perte de si nombreux citoyens de toute condition eût décrié votre gouvernement et vous eût assez punis. Nul doute qu'épouvantés de votre solitude, à l'aspect de ce silence universel, devant cette immobilité d'un monde frappé de mort, vous auriez cherché à qui commander: il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens. » Ces paroles, pure exagération dans la bouche de l'ardent apologiste, se trouvaient être enfin une vérité. L'Église étreignait de toutes parts le paganisme expirant; il était urgent de compter avec elle, et de chercher à diriger ce qu'on ne pouvait plus étouffer. Telle est la raison de l'édit de Galère, de 311, dont M. Keim a si heureusement rétabli le sens. Constantin ne s'arrêta pas à cette demi-mesure. Sentant que le christianisme renfermait toutes les forces vives de l'avenir, qu'il avait seul des chances de conservation et de durée, il lui demanda ce principe d'unité que le polythéisme ne fournissait plus, et le salut de l'Empire qui se détraquait. Son règne tout entier n'est en quelque sorte que la réalisation de cette idée: la transition du paganisme au christianisme comme religion d'État, la substitution progressive d'une domination à l'autre, voilà son œuvre propre et l'événement qui le résume. Dans ses mesures en faveur des chrétiens, Constantin n'obéit point à des sentiments de tolérance; il appelle à lui une puissance fortement organisée et armée d'une foi solide; aussi, ce qu'il recherche dans le christianisme, c'est la hiérarchie ecclésiastique, l'unité de la croyance et de la discipline, le *corpus christianorum*. De là notamment ses sévérités envers les sectes dissidentes et son zèle pour la réussite du concile de Nicée.

En faisant asseoir avec lui le christianisme sur le trône, Constantin servit l'Empire; il ne donna pas moins satisfaction, c'est bien à tort qu'on le conteste, aux vœux les plus légitimes de l'Église. Et comment celle-ci n'eût-elle pas aspiré à un pareil triomphe? Toute institution, toute société quelconque tend nécessairement à s'étendre sur le monde et à s'en emparer. Plus cette société se croira

assurée de la possession de la vérité, plus elle aura confiance dans son infaillibilité, plus aussi elle s'efforcera de faire passer ses principes dans les faits et dans les lois; et, en agissant de la sorte, elle aura à juste titre la conscience de travailler au bonheur de l'humanité et d'accomplir son devoir. Défendre au christianisme de se manifester dans l'ordre temporel, c'est ne pas vouloir qu'il se développe, qu'il progresse et qu'il arrive à régner sur les âmes. M. Keim, tout en approuvant l'union qui s'établit entre l'Église et l'Empire sous Constantin, ne la considère pourtant, il est vrai, que comme une nécessité purement temporaire. Mais cet avis n'est point le nôtre. Le principe moderne de la séparation de l'État et de la religion nous paraît aussi peu rationnel que la distinction subtile, irréalisable, de l'homme religieux et du citoyen. On ne sépare point ainsi à coups d'abstractions des choses qui, dans la vie, sont et doivent demeurer inséparables. Si la religion répond à quelque vérité, si elle a sa raison d'être, elle est tout aussi nécessaire à la société qu'un régime politique et social; et, pour notre part, nous sommes persuadé que l'État marcherait plutôt sans législation que sans Dieu. Sans doute, la tolérance est nécessaire; mais nous ne saurions admettre, comme on le veut aujourd'hui, qu'elle corresponde à un droit absolu, inaliénable : l'erreur n'a par elle-même aucun droit à l'existence. La tolérance se fonde sur notre imperfection et notre faillibilité; mais elle a ses limites, qui varient selon les temps et les différentes phases de l'esprit humain. L'idéal, c'est l'unité; et les majorités travaillent toujours invinciblement à s'en rapprocher. L'Église, infaillible comme elle se flatte de l'être, n'a pas tort de se dire la lumière du monde et le vrai pasteur des peuples, de déclarer, par l'organe de Grégoire XVI, la liberté de conscience et d'opinions une maxime absurde et erronée, ***absurda ac erronea sententia, seu potius deliramentum.*** Si elle n'est plus le législateur universel, c'est que les masses ont cessé de croire à son infaillibilité, c'est qu'elle a perdu son prestige. Pour nous, qui ne voyons plus nulle part d'institution surnaturelle, nous ne connaissons qu'une société humaine, à la fois politique et religieuse, armée du droit de décider sur tous les points ce qu'elle juge nécessaire à son existence, à son bien-être, à son salut[1].

Ce que nous avons dit jusqu'ici pourrait donner à croire que Constantin, en favorisant l'Église, ne fut guidé que par des vues purement politiques. Ce serait une grave méprise. La révolution qui s'opérait au sein de la société emportait aussi son âme. L'une comme l'autre, se trouvaient invinciblement entraînées vers le christianisme, dont la supériorité éclatait à tous les yeux. Mais, placées à une époque de transition, elles ne pouvaient pas ne point en subir aussi les inconvénients : c'était le combat entre le vieil homme et l'homme nouveau. De là, ces défaillances, ces contradictions, ces disparates étranges, ces bizarres amalgames, une grande partie de ces faits enfin qui semblent inexplicables dans la vie du premier empereur chrétien. M. Keim nous fournit à ce sujet plus d'une donnée utile et intéressante. — Parmi les pages relatives à la conversion de Constantin, nous

[1] L'opinion émise dans ce passage est personnelle à l'auteur, et n'engage en rien celle de la *Revue*. (*Note de la Rédaction.*)

signalerons particulièrement celles qui traitent de l'événement auquel on l'attribue, de la vision miraculeuse dont le *labarum* aurait retracé la figure. Notre auteur lui refuse toute réalité objective, même celle que lui accordaient d'ordinaire les historiens rationalistes; et il le fait pour de si bons motifs, qu'il serait difficile de ne pas être de son avis. (Cp. pages 20-34.)

Pour conclure, la monographie de M. Keim, constitue une étude d'histoire générale tout à fait remarquable et d'une très-haute portée. S'il fallait émettre quelque critique, nous lui reprocherions peut-être de flatter un peu son héros; encore est-il possible que ce soit là plutôt une apparence résultant du cadre choisi qu'une faute réelle : le but n'était point d'être complet.

A. STAP.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

NOUVELLES ANNALES DE PHILOLOGIE CLASSIQUE. Vol. LXXXIII et LXXXIV, cah. 9. *A. Michaelis* fait connaître une nouvelle collation d'une inscription grecque trouvée à Piáli, en Arcadie, en 1859, et qui fut publiée, d'abord dans le journal Ἀρκαδία, et en dernier lieu par M. Th. Bergk, dans le programme de l'Université de Halle pour l'hiver 1860-61. Cette inscription, qui compte cinquante lignes chacune de quarante lettres environ, est remarquable d'abord à cause des formes du dialecte arcadique qu'elle nous fait connaître, puis aussi à cause de son contenu. C'est une ordonnance concernant les règles à observer dans l'allocation de bâtisses publiques. M. Michaelis en donne l'explication et en discute les formes grammaticales. — *Th. Bergk* : Études critiques sur Ennius. — *L. Müller* : « Pervigilium Veneris, adnotabat et emendabat *Fr. Bücheler*. Lipsiæ 1860. » Il blâme les hardiesses de l'éditeur qui, au moyen de transpositions arbitraires et qui ne sont point justifiées par l'état des sources manuscrites, a essayé de faire paraître, dans cet opuscule médiocre du IVe siècle, une composition savante dont son auteur ne se souciait guère.

Cah. 10. *F. Bücheler :* Sur *les Nuées* d'Aristophane. Cette pièce, dans sa forme actuelle, n'a jamais été jouée. Elle fourmille de contradictions et d'impossibités scéniques qui proviennent d'une refonte partielle et incomplète que le poëte lui a fait subir après la première représentation. C'est ce que M. Bücheler démontre dans une analyse très-détaillée de cette comédie.

Cah. 11 et 12. *H. Düntzer*, fait remarquer que la colère de Poséidon ne figure comme cause des malheurs d'Ulysse qu'au commencement du Ier et dans le Ve livre de l'Odyssée, de sorte qu'il n'y a pas lieu de baser sur cette donnée la prétendue unité du poëme.

Vol. LXXXV et LXXXVI, cah. 1. *G. F. Schömann* discute les conjectures proposées par M. Sauppe (Commentatio de inscriptione Eleusinia, dans le programme

de l'Université de Gœttingue, hiver 1861-62) pour compléter les fragments d'une inscription grecque (Corpus Inscript. Græco. n°. 71), contenant des indications sur la durée de la trêve de Dieu pendant la célébration des mystères. — *E. Hübner :* Sur la situation géographique de la ville de *Munda*, où César, lors de sa deuxième campagne en Espagne, livra la bataille décisive à Sextus Pompée. — *H. Hertz* annonce : Iurisprudentiæ anteiustinianæ quæ supersunt. Recensuit *Ph. E. Huschke.* Lipsiæ 1861. Ce recueil de traités et fragments de jurisconsultes romains, d'une époque antérieure à celle de Justinien, présente un double intérêt au point de vue historique et philologique. C'est surtout sous ce dernier rapport que la publication de M. Huschke possède de grands mérites.

Cah. 2. *A. v. Gutschmid :* « De ratione quæ inter Iordanem et Cassiodorium intercedat commentatio, scripsit *C. Schirren.* Dorpati, 1858. » L'auteur de cette dissertation se propose de montrer que Jordanès, dans son histoire des Goths, n'a presque fait que compiler les écrits de Cassiodore, et que celui-ci, à son tour, pour les événements antérieurs au règne de Théodorique, a puisé presqu'exclusivement à des sources grecques et romaines. M. Gutschmid tombe d'accord avec l'auteur sur le premier point; quant au second, il y trouve de l'exagération.

IVe vol. du supplément, cah. 2., H. Brunn défend, contre M. K. Friederichs, l'authenticité des tableaux décrits par les deux Philostrate, c'est-à-dire qu'il soutient que ces rhéteurs ont fait la description de tableaux réels, tandis que M. Friederichs pense que ces tableaux n'ont existé que dans leur imagination.

J. H.

CHRONIQUE POLITIQUE

Quand le Gouvernement provisoire eut proclamé l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, il en résulta une grande émotion parmi les colons qui habitaient Paris. Nous nous souvenons d'avoir assisté à une réunion d'habitants de l'île Bourbon, convoqués pour délibérer sur la rédaction *d'une adresse de remerciement* au Gouvernement provisoire. A vrai dire, la majorité de la réunion n'était pas disposée à de vifs remerciements, et les sentiments secrets qui l'animaient étaient plutôt de nature à lui inspirer une adresse de remontrance. Mais elle céda devant l'ardeur et l'enthousiasme de la minorité, composée de la plus jeune partie de l'assemblée, et aussi sous la pression des événements du jour. Les adversaires du décret d'affranchissement ne firent donc qu'une opposition timide, à part un beau vieillard, qui s'éleva à l'éloquence et à l'indignation, et qui jura, avec un accent pathétique, de subir tous les maux plutôt que de rendre grâces au gouvernement « qui venait de porter le coup de mort à cette belle société coloniale ! » Nous nous rappelons très-bien son expression, parce que nous fûmes frappé d'étonnement en voyant tant d'enthousiasme, de sincérité, d'émotion, dépensés à la défense d'une cause aussi inique. Un instant nous fûmes ému nous-même sous l'action de cet orateur majestueux, digne, couronné de cheveux blancs, doué d'une attitude de patriarche !

Quelle supériorité n'aurait pas le beau vieillard de l'île Bourbon, s'il est toujours dans les mêmes sentiments, sur les défenseurs actuels de la cause du Sud. Il aurait le courage de célébrer son principe, et d'en faire un instrument de civilisation, et la source de la splendeur, de l'éclat, de la richesse qui rendent la société des états du Sud non moins belle que la société coloniale française d'autrefois. Il ne chercherait pas à tromper l'opinion en lui faisant croire qu'il ne s'agit point ici de l'esclavage, mais, au contraire, d'un noble principe, d'un principe de nationalité, d'indépendance, de liberté ! Certainement, quel que soit le scandale qui résulte de l'apologie d'une mauvaise cause, il est moindre que le spectacle donné par ceux qui travaillent indirectement, sans franchise, au triomphe même de la cause qu'ils condamnent publiquement et qu'ils n'oseraient défendre. N'est-ce pas un spectacle triste que de voir, avec quelle joie, quel empressement, quel art, les derniers événements de la guerre d'Amérique sont dénaturés au profit des États du Sud, et au détriment des États du Nord ? Il faut le

reconnaître, le télégraphe électrique, quand il est bien rédigé, est capable de s'entendre avec l'esprit de parti et propre à lui rendre des services d'amis.

Tous ces faits sont groupés en vue de populariser l'idée de la *médiation*, sur laquelle on revient avec une insistance extraordinaire. Or, il ne faut pas se le dissimuler, le mot de médiation ne peut être dans l'état des choses qu'un synonyme d'intervention. Pour qu'il y ait médiation, il faudrait qu'il y eût deux puissances, et rien ne paraît jusqu'à présent indiquer que les États du Nord soient disposés à la reconnaissance d'une nouvelle république. Mais, dit-on, on reconnaît les États du Sud comme on a reconnu le roi d'Italie ; lors même que la situation serait la même, en principe et constitutionnellement, il y aurait, en fait, on en conviendra quelque différence. Puisque nous sommes si accommodants sur les principes, sur la morale, sur le fond de la question ; puisque nous subordonnons tout cela à l'utilité, à l'intérêt matériel, nous devons aussi compter avec la force. A ce point de vue, ce n'est pas faiblesse, mais prudence que de s'interroger sur les difficultés que peut susciter une médiation. Ceux qui en célèbrent d'avance les bienfaits futurs connaissent sans doute quelques-unes de ces difficultés, à en juger par l'importance qu'ils attachent à trouver des partisans au delà des frontières, par la facilité avec laquelle ils trouvent des espérances dans les discours des ministres anglais. Pourquoi donc sont-ils si discrets sur ce point? pourquoi n'analysent-ils pas ce côté de la question avec autant de passion, de zèle et d'obéissance qu'ils en déploient dans un sens contraire? S'ils voulaient éclairer l'opinion, ils lui montreraient combien de conflits et de dangers imprévus soulèvent les médiations et les interventions qui ne sont pas bien définies, qui ne reposent pas sur des conventions bien nettes ; les exemples ne leur manqueraient pas. Pour ne parler que de l'Angleterre, rien ne leur serait plus facile que de prouver qu'elle ne s'engage qu'avec beaucoup de sagesse dans ces sortes d'affaires. Ils pourraient mettre en opposition, en ce qui touche l'Italie, son langage révolutionnaire et sa politique inactive, ils pourraient même citer des faits récents, à propos d'une médiation plus vite interrompue que conclue.

Qu'est-ce, d'ailleurs, qu'une intervention? où commence-t-elle, où finit-elle? Il nous semble que ce serait le moment de traiter cette question si controversée. Rarement publiciste n'a eu plus d'enseignements sous les yeux ; il peut assister, du fond de son cabinet, à des interventions de toute nature, propres à lui donner matière à soulever des principes très-compliqués, et à établir les comparaisons les plus variées. En quel lieu de la terre, en effet, n'intervenons-nous pas? En Cochinchine, nous venons d'obtenir, à la suite de notre médiation armée, plusieurs provinces, les plus belles du royaume, dit-on ; en Chine, nous allons rétablir l'ordre et sauver la civilisation la plus ancienne du monde, en protégeant, contre les rebelles, cet empereur avec lequel nous étions en guerre, il n'y a pas longtemps, et dont nous avons été forcés de piller le palais céleste. Quel rôle devons-nous jouer dans l'extrême Orient? Quelle influence commerciale, et, par conséquent politique, sommes-nous appelés à y jouer? Dans quelle proportion devons-nous y porter nos sacrifices? Voilà des questions sur lesquelles il serait bon de s'entendre : on nous parle trop de la question religieuse et pas assez de celles-ci ;

on dirait, à entendre certains publicistes, que nous n'y allons que pour consacrer la gloire et l'influence des missionnaires! Il y a là de quoi satisfaire les fidèles, mais non les commerçants, les navigateurs, les armateurs et les contribuables.

Ce n'est pas des interventions françaises en Chine et en Cochinchine que l'opinion se préoccupe maintenant; il en est d'autres plus compliquées qui touchent à des intérêts plus importants, plus pressants, à des questions plus complexes, d'un ordre plus élevé, au sujet desquelles l'opinion commence à s'agiter davantage, et à manifester une inquiétude dont elle semblait avoir perdu l'habitude. Il faut l'avouer, l'opinion, dans la politique extérieure, a été optimiste jusqu'à présent; elle s'est laissé diriger par son gouvernement, contrairement aux paroles si raisonnables du chef de l'État : « en définitive, c'est l'opinion qui gouverne. » Elle n'a gouverné que par approbation et non par direction, et elle n'a rien mérité du reproche que M. Guizot, dans ses *Mémoires*, adresse à l'opinion publique anglaise qui, selon lui, pèse despotiquement sur le gouvernement, lequel se laisse diriger par elle plutôt que de la diriger lui-même. Elle n'a eu l'occasion de se prononcer que sur le passé et sur les faits accomplis. Mais ces faits, en se compliquant et en se multipliant, lui ont donné le désir de se prononcer sur le présent et sur l'avenir. Quant à l'intervention au Mexique, elle n'y voit plus qu'une question d'honneur national, et s'en remet volontiers, sous ce rapport, à son gouvernement, sans se montrer susceptible sur le point politique et diplomatique, comme elle a paru, au début, avoir l'intention de l'être; elle se borne à faire des vœux pour un dénoûment rapide. C'est à propos de l'intervention italienne qu'elle manifeste avec plus de vivacité son anxiété et son trouble. Elle a appris avec plaisir la reconnaissance du royaume italien par la Prusse et la Russie; mais ces heureuses péripéties ne l'ont pas pleinement satisfaite, parce que, de part et d'autre, il y a des réserves et des conditions qui, somme toute, sont une concession du droit des nationalités au droit de 1815. Elle assiste avec une tristesse croissante à la polémique que suscite notre présence à Rome. Elle s'irrite de l'adresse ironique et habile avec laquelle l'Angleterre en profite pour se populariser et nous dépopulariser en Italie par ses belles paroles. Elle voit avec un regret profond que les Italiens et l'opinion libérale de l'Europe nous rendent responsables des désordres qui affligent encore l'Italie méridionale, et n'attendent la paix, la prospérité, que de notre départ. Elle est fatiguée de la discussion théologique, qui, devenant plus ardente, est une nouvelle source de discussion, de désordres et de passions factices. Elle redoute surtout que nous soyons une occasion de mésintelligence et de discorde entre le gouvernement italien, qui a besoin de popularité, et le parti d'action, qui a besoin de direction et de modération. Elle redoute encore plus un conflit entre l'honneur militaire français et la susceptibilité du patriotisme italien. Tout cela l'inquiète, l'effraye même; elle y entrevoit des complications nombreuses, dont elle ne connaît pas l'étendue, mais dont elle craint la responsabilité.

La question romaine résolue, ce ne sera pas seulement une garantie de paix pour l'Europe, ce sera un soulagement pour l'Italie; le parti de l'action se modérera de lui-même; il donnera à ses sentiments et à ses idées plus de poids et de mesure, et le style garibaldien et patriotique se modifiera avec la politique.

Sans doute nous ne devons pas céder à des déclamations ou à des menaces, mais nous ne devons pas plus nous en irriter; il faut faire la part de l'enthousiasme patriotique, et ne pas s'étonner s'il s'exalte et dépasse les bornes. Nous pensons de même en ce qui touche les prétentions de quelques patriotes et les paroles du ministre Durando, relatives à l'annexion du canton suisse, le Tessin. Nous croyons que la Suisse y a attaché trop d'importance : ce sont là de ces espérances, de ces ambitions chimériques et vagues dont se bercent les peuples en travail de révolution, et auxquelles ne sont pas étrangers même les hommes d'État. Nous avions déjà remarqué cette tendance des Italiens à s'annexer nombre de provinces, telles que l'Illyrie, la Dalmatie, une partie du Tyrol et le Tessin. Ils se livrent, dans leurs revues et leurs journaux, à des études approfondies sur ces questions ; déjà ils se préoccupent de leur influence maritime dans la Méditerranée, et ils conseillent au gouvernement de s'emparer de l'île de Pantallaria, en position de pouvoir faire rivalité à Malte, à Corfou, à Gibraltar, à l'Algérie, à Marseille, etc. Il y a dans ces ambitions qui se produisent sans motif quelque chose d'enfantin, analogue aux aspirations, plus désinterressées, il est vrai, qui naissaient dans le trouble de notre grande révolution. Que l'Italie soit rendue à elle-même, et elle modérera ses désirs. Elle se gardera bien en tout cas de les porter du côté de la Suisse, qui ne serait point d'humeur à se laisser faire. Quand cette solution aura-t-elle lieu? Quand l'opinion aura trouvé les moyens de gouverner, suivant le conseil qui lui a été donné, c'est-à-dire de manifester clairement son vœu avant son approbation.

La politique intérieure ne nous offre rien de nouveau. Sur la crise commerciale il y a toujours la même incertitude. Les uns se plaignent, les autres espèrent. Parmi les mesures gouvernementales, on a remarqué une circulaire du ministre de la Justice interdisant aux chambres disciplinaires des officiers ministériels de signer des pétitions collectives. De son côté, le ministre de l'Intérieur a supprimé l'*Orléanais*, et M. le préfet de Lyon qui, en matière de presse, fait fonction de ministre, a averti pour la deuxième fois le *Progrés de Lyon!* A Paris nous avons eu un procès de société secrète; en province un journal vient d'être saisi à cette occasion ; voilà à peu près tout ce que nous avons à dire.

EUGÈNE MARON.

ERRATUM. — Les *Sermons modernes du Docteur Schwartz*. — Par suite d'un accident, un passage essentiel a été omis dans le second des deux sermons du Docteur Schwartz, publiés dans la dernière livraison de la *Revue*. Pour établir l'identité de la vraie culture et du vrai christianisme, M. Schwartz définissait d'abord la vraie culture, et puis le vrai christianisme, et c'est cette deuxième définition qui a été omise. Nous la rétablissons ici. Elle se place à la page 260, avant le dernier alinéa. A. N.

Et d'abord pénétrons-nous bien de cette vérité : le christianisme n'est point une doctrine; il est une vie, un esprit; il est une force, une confiance, une joie, une consolation, une paix. Il est la force de Dieu pour le salut, la force de son esprit d'amour, incarné en Christ, et qui, par le Christ, a rempli le monde. C'est pourquoi les meilleures définitions du christianisme sont : la religion de l'amour, ou de l'enfance, ou de l'esprit, trois choses qui sont une. Et comment arriverons-nous à cet esprit, comment deviendrons-nous des membres vivants de la communauté chrétienne? Le chemin est sombre, il passe à travers la mort et la tombe, et sur la tombe est la croix, signe immuable des chrétiens. Et des ténèbres, nous ressuscitons à la lumière; de la mort, nous surgissons à une vie nouvelle. Quel est donc le mystère intime du christianisme? La mort et la régénération. Quiconque a franchi le chemin sombre et la porte étroite, quiconque a vaincu en lui, par l'esprit, la vieille vie de la chair, quiconque vit en cet esprit vivant, libre, émancipateur et rempli d'amour, est chrétien.

Et n'est-ce point là ce que disent les paroles de notre texte : « Nous prêchons » le Christ crucifié, la force divine et la sagesse divine! » N'est-ce point là la pensée fondamentale de toute la doctrine paulinienne? L'excellence de la croix, la force purificatrice de la mort, de la mort à la croix, que le Christ a soufferte pour nous, dans laquelle il a révélé la plénitude de sa vie sainte et de son amour divin, et par laquelle la vie s'est épanchée de nouveau sur le monde aliéné de Dieu; de la mort qu'à l'exemple du Christ, nous souffrons nous-mêmes en nous, en crucifiant la chair avec ses passions et ses désirs? Voilà l'excellence de la mort, le chemin de la vie par la mort : Et n'est-ce point là la condition absolue que le Christ impose à ceux qui veulent entrer dans son royaume? N'a-t-il pas dit à Nicodème : « A moins que tu ne sois de nouveau mis au monde, tu n'entreras point dans le royaume de Dieu? » Ainsi parla-t-il au sage d'Israël, et ainsi parle-t-il à la sagesse de tous les temps.

Or donc, mes amis, maintenant nous sommes en état de résoudre la grande question. La vraie culture a son chemin par le cœur, elle descend dans la profondeur de l'âme, purifie la volonté, transforme l'homme tout entier, élève sa vie des bas-fonds de la chair aux sérénités de l'esprit. Et de même, le vrai christianisme est la religion du cœur, familière avec nos luttes intérieures, avec le glaive qui fend l'âme; il connaît la haute mission de la vie, et ses devoirs sacrés; la foi n'est point attachée à des doctrines mystérieuses et incompréhensibles, ni aux miracles, ni à la lettre. Non, il est la vérité des âmes enfantines, une profonde expérience intime, une vie de l'esprit.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

LA PEINE DE MORT

MITTERMAIER, *Die Todesstrafe nach den Ergebnissen der wissenschaftlichen Forschungen, der Fortschritte der Gesetzgebung und der Erfahrung.* — La peine de mort, d'après les résultats des travaux scientifiques, des progrès de la législation et de l'expérience.

La question de la peine de mort, après avoir longtemps passionné les esprits, après avoir été vivement, éloquemment débattue dans les livres, dans les journaux, dans les assemblées, semble, depuis quelques années, négligée par l'opinion, au moins en France. Des condamnations nombreuses, de fréquentes exécutions soulèvent à peine, dans le secret des âmes, quelques protestations muettes. Les populations se pressent, plus nombreuses que jamais, autour de l'échafaud et recueillent avidement les émotions violentes du plus horrible des spectacles.

Est-ce à dire que la question soit définitivement résolue? La conscience publique, troublée depuis un siècle par les écrits des adversaires de la peine de mort, se serait-elle complétement rassurée? Aurait-elle reconnu que cette peine est nécessaire à la sécurité des citoyens paisibles, et aurait-elle puisé, dans l'argument redoutable du salut public, la conviction de sa légitimité? Ou plutôt n'aurait-elle pas pour cette question la lâche indifférence qu'elle montre pour les questions les plus graves de l'ordre moral?

Quel qu'en soit le motif, il est bon, il est nécessaire que ce silence soit rompu. Il ne faut pas laisser la conscience publique s'habituer à certaines indifférences. Il faut la forcer à s'interroger sur la légitimité des faits qu'elle accepte ou qu'elle tolère. S'ils sont justes, qu'elle ait le

courage d'en reconnaître la justice; s'ils sont injustes, qu'elle n'ait pas l'excuse d'en avoir ignoré l'injustice. Rien ne serait plus préjudiciable, au point de vue moral, que de laisser le mal se continuer, uniquement parce qu'il existe.

Parmi nos contemporains, nul homme, mieux que M. Mittermaier, n'était autorisé à renouer la tradition des grands et généreux esprits qui, après avoir conquis l'abolition de la torture, de la mutilation, et la limitation progressive des cas où s'applique la peine de mort, veulent faire un pas de plus et renverser définitivement l'échafaud. M. Mittermaier appartient à la forte génération qui, née vers la fin du XVIIIe siècle, travaille sans relâche à élever dans les esprits et à réaliser dans les institutions les plus hautes notions du droit. Comme cet ancien, il a avancé dans la vie, c'est lui-même qui l'avoue, en apprenant chaque jour quelque chose. Il a recueilli le fécond enseignement des révolutions et l'enseignement plus instructif encore des réactions momentanément triomphantes. Il en est sorti plus fort, plus animé dans sa lutte contre le mal, plus convaincu de la nécessité de continuer le saint combat du droit contre les préjugés et contre les égoïsmes. A un âge où la plupart des hommes ne pensent plus qu'au repos, il rentre dans la lice avec une nouvelle ardeur. Il élève le monument de sa longue et glorieuse carrière, et il y inscrit d'une main généreuse le grand principe dont les conquêtes honorent ce siècle : la vie humaine est inviolable.

Son livre n'est pas la déduction plus ou moins habile d'une idée préconçue. Sa méthode est purement expérimentale; frappé, comme tous les bons esprits, des progrès que les sciences naturelles ont dus à des expériences bien faites et à des observations consciencieusement rassemblées, il voudrait appliquer la même méthode au droit pénal, et déterminer expérimentalement si la peine de mort convient ou ne convient pas au but qu'elle doit atteindre. Profondément versé dans la connaissance des travaux et des institutions juridiques de tous les peuples, et pénétré de l'unité de la civilisation chrétienne, il ouvre une vaste enquête dans laquelle il fait comparaître les écrivains, les législateurs, les philosophes de l'Europe et de l'Amérique; il interroge tour à tour l'histoire, la théorie du droit pénal, la statistique criminelle de tous les pays, les résultats de l'abolition, soit partielle, soit totale, de la peine de mort, l'influence exercée par les condamnations et par les exécutions, et enfin les résultats obtenus par un bon système pénitentiaire. Tels sont les principaux points de vue de l'étude que je me propose d'analyser.

I

Un premier point par lequel ce livre se distingue de la plupart de ceux qui ont été écrits sur la peine de mort, c'est qu'il omet presque complétement ce que j'appellerai l'argument sentimental. Il se prive par là, volontairement, d'un puissant moyen de propagande, puisque les hommes sont généralement touchés par les sentiments plutôt que par les arguments ; mais il y gagne l'avantage inappréciable de ne point paraître chercher à séduire des lecteurs qu'il peut convaincre. L'esprit n'étant pas troublé par un appel fait à ses passions, même généreuses, suit avec plus de confiance une argumentation sévère, nourrie de faits, dépouillée de tout ornement oratoire et plus chargée de chiffres que de mots.

L'argument sentimental, toutefois, développé avec tant d'éclat par quelques-uns de nos principaux écrivains, ne manque pas d'autorité, assurément. Les répugnances du cœur sont souvent des avertissements pour la conscience, et c'est toujours une chose grave que de les méconnaître. Si l'on pouvait inspirer aux populations l'horreur de l'échafaud; si, comme à Florence, on pouvait leur élever assez le cœur pour qu'un jour d'exécution fût un jour de deuil, pour que les rues fussent désertes, les fenêtres fermées sur le passage du condamné, comme dans une grande calamité publique, et que le bourreau accomplit seul, sans spectateurs, sur une place vide, son effroyable office, la cause de l'humanité serait gagnée, comme elle l'a été en Toscane, plus sûrement et plus vite qu'elle ne peut l'être par les écrits des philosophes. Il faut donc désirer que les hommes d'imagination continuent cette propagande qui, seule, peut conquérir des adhésions nombreuses et actives ; mais, pour que leur action soit légitime, il faut que les hommes de science et de réflexion examinent froidement si les entraînements instinctifs des sentiments sont, en cette matière, approuvés par la raison.

Nous ne le savons que trop; le Beau dans les arts n'est pas toujours, suivant une définition fameuse, la splendeur du Vrai. Que d'erreurs funestes ont été éloquemment défendues et propagées !

C'est par l'effort assidu de la réflexion, que le vrai se découvre et s'affirme. La mission de la poésie et des arts restera assez grande, s'ils bornent leurs prétentions à emprunter à la science ses vérités démontrées et à leur conquérir les âmes par l'irrésistible séduction du beau.

Réservons donc aux poëtes, à ceux qui ont reçu l'heureux don d'instruire les masses, cet argument plus brillant que décisif, et résignons-nous à demander à l'histoire et à l'expérience les données positives qu'elles ne refusent pas à ceux qui les interrogent consciencieusement.

II

L'histoire du droit pénal nous donne un résultat imprévu. Les institutions du droit pénal ne sont pas, comme on pourrait le croire, dans un rapport nécessaire avec l'état des mœurs, humaines là où les mœurs sont douces, implacables là où les mœurs sont barbares. Bien au contraire, on trouve chez des peuples, et dans des temps très-policés, des peines atroces, et des peines beaucoup plus douces chez des peuples relativement barbares.

Le droit pénal est moins dans la dépendance des mœurs générales que dans celle des idées politiques et religieuses. A toutes les époques où le principe d'autorité a dominé dans l'Église et dans l'État, quelle que fût d'ailleurs leur culture intellectuelle et artistique, le droit pénal a été d'une rigueur extrême. Ne reconnaissant pas les droits et les aptitudes de la conscience individuelle et se croyant ou se prétendant investi d'une délégation divine, le pouvoir social ne savait maintenir que par la terreur les lois nécessaires à sa conservation. Comme il ne pouvait compter sur l'adhésion libre des esprits, il imposait aux hommes, par la contrainte, le respect extérieur d'un droit indiscutable. Il n'avait aucune répugnance à les pousser violemment dans l'Église, ni à chercher, dans l'appareil horrible des supplices, le moyen de les détourner de crimes réels ou imaginaires. Le siècle d'Auguste et le siècle de Louis XIV, sous ce rapport, égalent ou surpassent en cruauté les âges les plus barbares. Ils restent entièrement comprimés sous le joug des idées antiques.

Ces idées, qui ont déterminé la législation pénale de tous les peuples et qui n'ont pu être encore complétement rayées de nos codes, sont au nombre de trois principales.

La première et la plus ancienne est celle du talion, cette application barbare d'une justice toute matérielle. Dent pour dent, œil pour œil, vie pour vie, tel est le mot que balbutia d'abord la conscience humaine, en présence du crime qui la trouble plutôt comme un mal physique que comme une infraction à l'ordre général.

Mais bientôt l'idée du talion se combine avec celle de l'expiation, où commence à poindre une notion vague de justice. Sous l'empire de préjugés religieux très-persistants, les peuples primitifs et la plupart même des peuples modernes, entraînés par une interprétation littérale de leurs livres sacrés, se sont représenté la divinité comme irritée contre le crime et comme altérée d'une soif de vengeance. Pour détourner d'eux-mêmes les effets de la colère céleste, ils ont cru devoir lui immoler le coupable. Le supplice, son nom l'indique, est avant tout un acte religieux, un sacrifice expiatoire.

Enfin, dès les temps les plus reculés, on retrouve plus ou moins nettement conçue, plus ou moins brutalement réalisée, l'idée de l'intimidation. Dans ces âges où la conscience, encore voilée, n'était excitée au bien, détournée du mal, que par la terreur, où, comme le dit l'Écriture, la crainte du Seigneur était considérée comme le commencement de la sagesse, et où le pouvoir social ne marchait qu'entouré de licteurs, c'est dans la peur qu'on cherchait le plus énergique moyen d'éducation morale, pour les peuples comme pour les enfants. De là, le système des peines corporelles, le fouet, les mutilations, la mort, et dans la mort, pour la rendre plus intimidante, d'horribles raffinements de barbarie.

Ces idées, combinées ou isolées, ne dominent pas seulement toutes les législations des peuples barbares ; mais, chose digne de remarque, elles se sont continuées jusque dans les temps modernes chez les peuples les plus civilisés. En plein XVII[e] siècle, sous les yeux de Fénelon et de Racine, qui ne protestaient pas, on torturait, écartelait, rouait, brûlait, souvent pour des crimes qui aujourd'hui sont punis de quelques années de réclusion. Le XVIII[e] siècle encore fut, en tout pays, affligé de la vue de ces affreux spectacles ; mais lui, du moins, protesta par la bouche de ses grands hommes, et la Révolution, recueillant sa protestation, arracha à l'échafaud son luxe d'atrocités.

Mais si, à cette époque, des principes plus humains se sont fait jour dans des livres immortels et ont conquis une place de plus en plus grande dans les lois, ils n'ont pu encore affranchir toutes les consciences du joug des anciennes idées. Quiconque voudra aller au fond des choses se convaincra aisément que les défenseurs de la peine de mort fondent sa légitimité soit sur l'idée du talion, soit sur celle de l'expiation, soit sur celle de l'intimidation. Seulement, par un procédé familier aux époques de civilisation lettrée, on a cherché des noms nouveaux pour de vieilles erreurs. L'antique talion a dû s'appeler le système de la compensation ; l'expiation a fait place à la théorie de la justice absolue,

où la société, se substituant à la divinité des anciens temps, demande comme elle vengeance. L'Allemagne surtout s'est ingéniée à couvrir de mots sonores la protestation persistante de la conscience. Mais, en France et partout, le système de l'intimidation, adouci dans quelques-unes de ses conséquences par les progrès des mœurs générales, reste encore le plus populaire des arguments en faveur de la peine de mort.

III

Les vieilles idées de répression n'ont pu être efficacement combattues que par une philosophie fondée sur la croyance à la perfectibilité humaine. Sur ce terrain, comme sur tous les autres, le principe de liberté lutte contre le principe d'autorité. Partout où la liberté prend racine, elle donne, comme sa fleur la plus belle, le respect de la vie et de la dignité de l'homme. Une certaine douceur de mœurs, quand elle n'est pas soutenue par une forte doctrine morale, n'exclut pas le goût des émotions violentes et n'inspire pas le respect de la vie humaine. On peut voir, dans les mémoires du XVII[e] siècle, l'empressement avec lequel les plus grandes dames, les héroïnes des histoires galantes, assistaient au supplice des criminels célèbres. Il est même vrai de dire que, faute de principes, les époques de civilisation raffinée peuvent se laisser facilement entraîner à des lois barbares. Plus elles ont entouré la vie de jouissances de choix, plus elles prennent peur de tout ce qui vient la troubler. Au moindre bruit qui se fait entendre, elles s'effrayent et cherchent un sauveur.

Aussi ne voit-on dans l'histoire qu'un seul pays, la Toscane, où l'échafaud ait été renversé par le seul adoucissement des mœurs. Mais, au contraire, tout progrès dans la liberté, partout et toujours, amène un progrès correspondant dans la loi pénale. Ce fait, confirmé par l'histoire de tous les peuples et de tous les temps, n'avait pas échappé à l'œil perçant de Montesquieu. Il prouve, par l'exemple de Rome, les rapports étroits, nécessaires, qui s'établissent entre les lois pénales et les lois politiques.

M. Mittermaier reprend cet argument avec beaucoup de force. Quand un peuple, dit-il en substance, arrive à comprendre la valeur de la liberté et, par conséquent, à estimer, comme il le doit, la nature morale de l'homme, c'est sur le sentiment de l'honneur et de la dignité civique qu'il fonde le respect du droit. Alors il repousse les peines corporelles,

et, avec les autres, la peine de mort. Il introduit dans l'éducation des citoyens, par les lois, les libérales et généreuses méthodes qu'il applique à l'éducation des enfants. La tyrannie, au contraire, ne s'est jamais crue en sûreté, si elle ne s'appuyait sur le bourreau. Ne pouvant faire appel aux sentiments élevés qui la condamnent, elle agit sur les populations par les mobiles les plus bas, par la peur et par l'amour surexcité du bien-être matériel. Cette action et cette réaction se montrent clairement à Rome. Après l'établissement de la République, les peines corporelles sont abolies et les lois Porciæ défendent de mettre à mort un citoyen. Mais, à mesure que s'abaissèrent le noble idéal de la république et l'antique vertu romaine, la peine de mort reparut. Sous l'Empire, elle fut de règle pour tous les crimes graves, et surtout pour tous ces cas de lèse-majesté que multipliaient le zèle des délateurs, la rapacité du fisc et la peur incurable d'un pouvoir tyrannique. « Avec le sentiment de la liberté, le despotisme avait détruit dans les citoyens la vertu civique, et, dans le gouvernement, le respect pour la dignité humaine. »

Ce qui rend cet exemple très-frappant, c'est que les mœurs de l'Empire furent au commencement beaucoup moins rudes que celles des beaux temps de la République. Il fallut tout un siècle pour arracher des âmes le sentiment de la pitié et pour les faire descendre de l'abandon des droits civiques à l'abdication de la conscience tout entière. Si donc Auguste et Tibère restaurèrent la peine de mort, c'est qu'il existe un rapport naturel entre cette peine et le despotisme.

La suppression de l'échafaud est la conséquence d'un principe moral et non d'un sentiment, et, ce qu'elle constate, c'est moins l'horreur du sang que le respect pour la dignité humaine. Ainsi, à Rome même, pendant la République, la peine de mort et la torture, abolies pour les citoyens, furent conservées pour ceux qui, suivant l'orgueil farouche de la cité antique, étaient considérés comme ayant une nature morale inférieure, pour les étrangers et pour les esclaves. De même, dans l'Europe du moyen âge, on a pu constater en divers pays que la peine de mort, prodiguée contre la plèbe, était supprimée pour les membres de l'aristocratie dominante [1].

Tant que dura le règne incontesté du principe d'autorité, la peine de mort ne fut pas attaquée. Le christianisme lui-même, dans ses Églises constituées, l'accepta et même la déclara d'institution divine. Quelques

[1] Ainsi en Aragon, les *ricos hombres* ne pouvaient être condamnés à mort. Dès 1325, la torture fut interdite en Aragon « comme indigne d'hommes libres. » — V. *Prescott,* Histoire du règne de Ferdinand et d'Isabelle. Trad. franç., t. I, p. 66 et 75.

Pères, quelques Docteurs, quelques sectes dissidentes formulèrent, il est vrai, une protestation fondée sur l'idée chrétienne et humaine de l'expiation par le repentir; mais leur voix se perdit au milieu des doctrines orthodoxes qui, dans les différentes confessions, conservaient uniformément l'idée d'un Dieu vengeur, du Dieu implacable de l'ancienne Loi. Aujourd'hui encore, dans les pays où domine le respect aveugle de l'Ancien Testament ou de la tradition ecclésiastique, la peine de mort est considérée comme indiscutable et sacrée. M. Mittermaier en cite de curieux exemples empruntés aux républiques piétistes d'Amérique aussi bien qu'aux monarchies catholiques.

IV

L'attaque contre la peine de mort commença, vers le milieu du XVIIIe siècle, en même temps que l'attaque générale contre le principe d'autorité imposée, dont cette peine est la conséquence extrême. A ce moment solennel une révolution complète se fit dans les esprits. Le centre de gravité du monde moral fut renversé : au lieu d'être posé dans une autorité extérieure, il fut cherché dans la nature même de l'homme, dont la raison est l'organe éminent. La loi ne fut plus le décret d'une volonté arbitraire; elle fut, selon l'expression de Montesquieu, un rapport nécessaire dérivant de la nature des choses. Au lieu que tous les théologiens, et, à vrai dire, presque tous les hommes de l'époque antérieure, disaient : « Telle chose est juste parce que Dieu le veut; » les croyants de cet âge retournèrent la formule, et dirent : « Dieu veut telle chose parce qu'elle est juste. » La recherche ardente, passionnée de la loi, tel est le caractère propre de cette grande époque.

Par des influences diverses, la théorie politique en était arrivée à poser en face du droit monarchique le dogme de la souveraineté du peuple. Ce dogme, solidement établi en Angleterre par une révolution, adopté presque unanimement dès la fin du XVIIe siècle par la Réforme française, fut admis également par la plupart des philosophes. Avant qu'il pût être réalisé dans les faits, il fut étudié, théoriquement, dans son principe et dans ses conséquences.

Le principe de la souveraineté du peuple n'est autre chose que le droit individuel qui se définit, se complète à la fois et se limite par

l'association. De là, on conclut que la société sort, logiquement, sinon historiquement, d'un contrat.

La thèse du contrat social a dominé tous les écrits des publicistes et toutes les révolutions de la seconde moitié du XVIIIe siècle. C'est aussi de là que partit la première protestation théorique contre la peine de mort. Beccaria, dans un livre immortel écrit sous l'influence généreuse de la philosophie et de la société françaises, avec la chaleur d'âme d'un Italien, démontre que nul n'a pu engager dans le contrat social sa conscience ni sa vie, et il en tire la conséquence que la société n'a pas le droit de punir de mort. Ici, comme ailleurs, l'argument est faux, quoique la thèse soit vraie. Il est certain que l'individu, dans beaucoup de cas, doit sa vie à la société. Il est également certain, historiquement, que la société n'a pas été instituée par contrat, et, théoriquement, qu'elle est le milieu nécessaire à l'entier développement de la vie individuelle elle-même. Mais ces concessions faites, les vérités que les publicistes indépendants cherchaient à établir par l'hypothèse du contrat social ne s'en trouvent nullement ébranlées. Car, si la société est un fait nécessaire et non une institution délibérée, il est incontestable, d'un autre côté, que, composée d'hommes libres, elle ne peut se concevoir que comme régie par des lois librement consenties. Aussi les partisans du droit individuel s'accordent, dans la plupart des cas, avec les partisans du contrat social. La principale divergence vient de ce que ces derniers, ne définissant pas avec assez de soin les droits essentiels et, par conséquent, inaliénables de l'individu, ont été conduits à exagérer le droit des majorités, à leur accorder jusqu'au pouvoir d'enchaîner l'avenir et à limiter la liberté des citoyens plus que ne l'exige l'institution sociale. Sauf cette divergence, qui a eu des conséquences graves dans notre histoire contemporaine, les deux théories se rencontrent, je le répète, dans la plupart de leurs déductions. Ainsi, pour nous restreindre dans notre sujet, M. Mittermaier, tout en repoussant la thèse et l'hypothèse du contrat social, refuse, comme elle et par des raisons analogues, à la société le droit d'édicter la peine de mort. La société, dit-il, instituée pour protéger les droits sociaux, a épuisé tous ses pouvoirs quand elle prive le criminel de sa protection. Retirer de la tête du coupable sa main tutélaire et l'abandonner à tous les hasards de la vie sauvage, c'est donc tout ce qu'elle pourrait faire, si elle ne trouvait dans son but même une attribution plus haute, qui est de le relever de sa chute et de l'initier à la vie morale.

Après Beccaria, la plupart des grands initiateurs du XVIIIe siècle ont protesté au moins contre l'horrible profusion des supplices et

contre les atrocités dont on entourait la peine de mort. Montesquieu, Voltaire, tout en admettant la peine de mort pour l'assassinat et les crimes politiques, la repoussent énergiquement quand il ne s'agit que d'une perte matérielle, et s'élèvent, au nom de l'humanité, contre la torture et contre les raffinements des exécutions. Le XIXe siècle a, presque partout, ratifié leurs arrêts.

Mais la grande protestation de Beccaria, si elle n'a pu conquérir également, même de nos jours, l'assentiment général, n'en produisit pas moins, en tous pays, un mouvement considérable dans l'opinion publique. Depuis ce moment, la peine de mort, admise jusqu'alors par l'assentiment universel, n'a plus cessé d'être en discussion. Chaque fois que la conscience publique a pris un nouvel essor, son abolition totale ou partielle a été réclamée, et le siècle même qui entendit la voix de Beccaria ne se ferma pas sans avoir entièrement réalisé, dans plusieurs pays, sa généreuse pensée.

Dans cet immense et fécond travail du XVIIIe siècle, où les écrivains, les parlements, les grands seigneurs, les souverains eux-mêmes préparaient à l'envi la Révolution, l'opinion exerça un empire qu'elle n'eut au même degré à aucune autre époque. L'Europe entière fut prise d'une fièvre de réformes, et les écrits des initiateurs trouvèrent non-seulement un public pour les applaudir, mais des hommes résolus pour accomplir les innovations qu'ils réclamaient. La thèse de Beccaria, vivement adoptée par l'opinion, commentée par Voltaire, détermina, dans la plupart des pays, l'abolition de la torture, dont l'Angleterre avait déjà pris l'initiative.

En Toscane, la peine de mort, supprimée de fait dès 1774, fut abolie officiellement en 1786 par Léopold, « parce que, dit le législateur, l'expérience a démontré que les peines cruelles n'ont que des inconvénients, et que la répression pénale doit se proposer comme but, outre la sécurité publique et l'exemple, *l'amélioration du coupable dont on ne doit jamais désespérer.* » Les mêmes motifs déterminèrent l'autre souverain réformateur du XVIIIe siècle, Joseph II, à abroger la peine de mort en Autriche (1787).

Mais les premiers orages de la Révolution et la résistance qu'elle provoqua arrêtèrent ce mouvement. Léopold lui-même rétablit, en 1790, la peine de mort pour les crimes politiques; et les lois de 1795, en Toscane, de 1796 et 1803, en Autriche, consacrèrent le triomphe de la réaction en restaurant l'échafaud pour un grand nombre de crimes.

Je regrette de ne pouvoir suivre M. Mittermaier dans tous les

détails de l'instructive enquête qu'il a ouverte sur les législations modernes d'Europe et d'Amérique. On verrait que, partout, l'adoucissement des lois pénales et l'abolition partielle ou totale de la peine de mort, aussi bien que les perfectionnements de l'instruction criminelle, suivent les progrès des institutions politiques. Je dirai seulement qu'en tout pays, et surtout dans les pays libres, en Angleterre, en Suisse, aux États-Unis, le XIX[e] siècle a considérablement diminué le nombre des cas où les codes antérieurs édictaient la peine de mort, et l'a restreinte successivement, selon les vœux de Montesquieu, aux crimes par lesquels la vie elle-même est menacée.

Forcé de faire un choix dans l'immense quantité de faits que M. Mittermaier a recueillis avec un soin scrupuleux, je me restreins à la France, où la thèse que j'expose trouve sa plus éclatante démonstration.

V

Jusqu'à la Révolution, la loi pénale n'avait rien perdu de sa rigueur. Sous la pression de l'opinion, tenue constamment en éveil par l'infatigable initiative de Voltaire [1], Louis XVI avait supprimé la question préparatoire (1780) et les tortures (1788); mais la répression elle-même avait conservé toute sa barbarie. La Révolution posa de suite en cette matière, comme en tant d'autres, le haut idéal de la raison émancipée. Non-seulement, elle abolit tous les raffinements des supplices, mais elle aborda résolûment la question même de la peine de mort que les publicistes français du XVIII[e] siècle avaient presque tous réservée.

Ce fut au milieu de la discussion de la Constitution que Lepelletier de Saint-Fargeau ouvrit ce débat mémorable par un rapport, adopté à l'unanimité par les comités de constitution et de législation réunis, et qui concluait à l'abolition complète de la peine de mort. Seulement il proposait de la maintenir pour les chefs de faction. Cette exception malheureuse, qui était une dernière concession à l'esprit de l'ancien régime, fut vivement combattue par les organes les plus importants du

[1] En 1777 encore, Voltaire mourant avait renouvelé sa vive attaque contre les absurdités barbares des lois criminelles, et l'avait terminée par un touchant appel à Louis XVI contre la torture.

parti populaire [1]. Le rapport de Lepelletier de Saint-Fargeau épuise la plupart des arguments qui peuvent être invoqués contre la peine de mort, et, même aujourd'hui, on ne le lirait pas sans profit. Il discute tour à tour le droit et l'intérêt de la société et démontre que cette peine n'excède pas seulement le droit de la société, mais qu'elle lui est plutôt nuisible qu'utile. Vivement soutenue par Robespierre, par Pétion et surtout par Adrien Duport, dans un discours qui est un chef-d'œuvre, passionnément adoptée par l'opinion publique [2], l'abolition de la peine de mort, combattue par le parti aristocratique, par le clergé [3] et par les modérés du tiers-état, fut rejetée à une immense majorité. La Constituante crut avoir assez fait pour l'humanité, en posant en principe que la peine de mort ne serait plus applicable qu'aux crimes politiques et aux attentats les plus graves contre les personnes, et en dépouillant l'échafaud de son luxe d'atrocités.

Une expérience lamentable démontra bientôt combien elle avait eu tort de ne pas s'élever à la magnanimité que montrait le peuple à ce moment sacré. Quand, après les premières joies et les premiers éblouissements de son aurore, la Révolution entra dans sa crise décisive; quand la justice, en face de la coalition de tous les abus, s'emporta et opposa à une coupable résistance une défense désespérée, l'arme que la Constituante avait si malheureusement laissée à la passion fut saisie avec fureur et frappa, avec une rigueur inexorable et souvent aveugle, non-seulement les conspirateurs avérés, mais tous ceux qui étaient momentanément une gêne ou un obstacle.

Au milieu de ce déchaînement de colère, il est touchant de voir quelques hommes intrépides réclamer incessamment l'abolition de la peine de mort. Le lendemain de la condamnation de Louis XVI, Condorcet [4], un peu plus tard Fonfrède [5], puis une série de citoyens obscurs [6], enfin Lanjuinais [7], sollicitèrent de la Convention la suppression de l'échafaud.

L'Assemblée qui avait prodigué la mort malgré elle, par une conces-

[1] V. *Révolutions de Paris*, n° 98, 21 au 28 mai 1791.

[2] *Ferrinis*, cité par L. Blanc, tome V, p. 293.

[3] Dans la discussion, un ecclésiastique de *la gauche* s'écrie : « Ne trouvons-nous pas dans la Sainte-Bible l'usage de la peine de mort? » Duport répond : Ne sait-on pas que dans la Bible Dieu dit : « Que Caïn ne soit pas tué. » — *Les Révolutions de Paris*, n° 99, affirment que « les prêtres se sont montrés les partisans les plus fougueux de la peine de mort dans l'Assemblée nationale. »

[4] Séance du 19 janvier 1793.

[5] Séance du 17 juin 1793.

[6] Séances du 30 niv. an III; 16 germinal an III (avril 1795); 3 fructidor, etc.

[7] 9 vendémiaire an IV (octobre 1795).

sion malheureuse, à ce qu'elle considérait comme une nécessité temporaire de la Révolution, sentait cependant, comme le lui dit Baudin à la séance du 4 brumaire an IV, « que la raison publique demandait l'abolition de la peine de mort comme celle de la royauté ! [1] » Elle voulut terminer sa carrière par un hommage éclatant au principe que la Révolution fera consacrer. Dans le dernier décret que rendit la grande Convention, elle proclama l'abolition de la peine de mort « à dater du jour de la publication de la paix générale. »

Cette restriction, accordée à des terreurs vraies ou simulées, ne paraissait pas alors ajourner longtemps le triomphe de l'humanité. La coalition était brisée par la retraite de la Prusse et de l'Espagne; l'Autriche ne paraissait pas éloignée de déposer les armes, et l'Angleterre n'avait pas encore fait preuve de cette haine inexplicable que lui inspira plus tard l'agrandissement démesuré de la France. On pouvait, on devait espérer qu'un gouvernement énergique dans ses armements militaires, modéré dans ses prétentions, ne tarderait pas à acquérir la paix.

Quoiqu'il en soit, l'heure arriva où la paix devait amener en France, avec ses fruits ordinaires, comme une bénédiction exceptionnelle, la suppression de l'échafaud. Au lendemain de la paix de Lunéville, à la veille de la paix d'Amiens, la République française était mise en demeure de tenir à l'humanité la parole que la Convention avait engagée en son nom.

Mais le gouvernement de la France n'était plus animé du même esprit. Une fureur de réaction avait remplacé la passion des réformes ; les principes les plus sacrés avaient perdu la vertu d'enthousiasmer les masses. Sous prétexte de clore la Révolution, on retournait rapidement vers l'ancien régime. Ce qui est le fond même de la Révolution, la revendication de la personnalité humaine, la proclamation des droits de l'homme et des citoyens, c'est là que le consulat porta la sape. Quelques mois avant de rétablir l'esclavage dans les colonies, il rétablit aussi la peine de mort [2] ; seulement, par un dernier hommage à la foi révolutionnaire qui n'était pas encore éteinte dans toutes les âmes, la loi déclarait que « la peine de mort continuerait d'être appliquée, *jusqu'à ce qu'il en fut autrement ordonné.* »

Le code pénal de l'Empire, comme on devait s'y attendre, prodigua la peine de mort. Tous les criminalistes sont d'accord pour signaler et pour condamner son excessive rigueur.

[1] 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Dernière séance de la Convention.

[2] Le décret qui rétablit la peine de mort est du 8 ventôse an X (29 déc. 1801), celui qui rétablit l'esclavage, du 28 floréal an X (15 mai 1802).

Pendant la Restauration, le parti libéral, par quelques-uns de ses organes les plus éminents, réclama vivement la destruction de l'échafaud, surtout en matière politique. Mais la réaction, à la fois religieuse et politique, qui dominait alors maintint la thèse de la légitimité absolue de la peine de mort. L'échafaud fut du nombre des choses antiques que cet âge tenta de ramener, et le bourreau reçut, lui aussi, la consécration d'une sorte de droit divin. On sait quelle grandeur tragique l'esprit théocratique de J. de Maistre essaya de lui donner.

La conscience publique, courbée, mais non convaincue par ces théories violentes, réagit énergiquement au moment même où elle frappait, dans le roi légitime, l'incarnation du dogme du droit divin. Elle réclama, elle obtint de la Chambre des députés l'abolition de la peine de mort. On put croire un moment que la Révolution de Juillet s'honorerait par cette grande satisfaction donnée à l'humanité. Mais la résistance organisée dès le premier jour et cantonnée dans la Chambre des pairs ne lui permit pas de recueillir cette gloire.

Une fois les ministres de Charles X hors de cause, l'oligarchie dominante se trouva en quelque sorte désintéressée. Soulevée pendant quelques jours par le flot révolutionnaire, la haute bourgeoisie qui gouvernait seule retomba bientôt dans son égoïsme de classe et dans son aveugle esprit de conservation. Elle abandonna peu à peu les hautes visées qu'elle avait poursuivies dans la lutte ; tous les principes qui lui avaient servi de drapeau furent successivement abaissés et amoindris. Elle crut pouvoir ruser avec eux et les satisfaire, en les réalisant à moitié. C'est ainsi qu'elle donna d'une main et retint de l'autre la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté religieuse.

Pour la question de la peine de mort, malgré les réclamations de quelques survivants et de quelques héritiers de la grande époque, elle chercha également moins à la résoudre qu'à s'en débarrasser par un faux fuyant.

Appelé à réformer le code pénal de l'Empire, le législateur de 1832 commença par supprimer un tiers des cas où cette loi du despotisme prononçait la peine de mort. Mais, sur le principe lui-même, il hésita. N'osant le trancher lui-même, il en abandonna la solution aux hésitations, aux incertitudes de l'opinion. C'est ce qu'on appelle le système des circonstances, système d'après lequel le législateur, désirant l'abolition graduelle de la peine de mort, remettrait au jury le soin de constater par ses verdicts si l'opinion était ou non contraire à cette peine.

Comme on a souvent contesté au jury la faculté souveraineque lui

conférait la loi de 1832, il importe de reproduire quelques unes des déclarations que renferment, à cet égard, l'exposé des motifs, le rapport à la Chambre des députés et la discussion.

Dans son exposé des motifs, lu à la Chambre des députés dans la séance du 31 août 1832, après avoir expliqué pourquoi le législateur, quoique pénétré de la nécessité d'adoucir une loi pénale beaucoup trop rigoureuse, n'avait pas pu procéder à une refonte complète du code pénal et s'était contenté de fournir à l'opinion, par la faculté donnée au jury de prononcer les circonstances atténuantes, le moyen de mettre la répression en harmonie avec des sentiments plus humains, le garde des sceaux, M. Barthe, ajoute :

« Sans doute l'opinion du jury se trouvera entraînée quelquefois par la considération de la rigueur de la peine ; mais l'influence de cette considération ne saurait être entièrement évitée, et *il vaut mieux lui faire une juste part que de s'exposer à l'impunité* et que de laisser accréditer la doctrine dangereuse de l'omnipotence. »

Le rapporteur, M. Dumon, est plus explicite encore :

« La commission, dit-il [1], n'a point soulevé la question de la légitimité de la peine de mort, question grave qui trouble la conscience et qui embarrasse la raison, mais que résoud, contre les doutes de la philosophie et les scrupules de l'humanité, la pratique de tant de peuples et de tant de siècles. *Votre commission s'est associée de tous ses vœux aux efforts philanthropiques qui poursuivent l'abolition de cette peine; mais l'intérêt même de cette cause sacrée que le mauvais succès d'une tentative hasardée pourrait compromettre,* l'intérêt de la société qu'on ne peut désarmer de sa protection la plus efficace, sans lui en avoir assuré une autre non moins énergique, quoique moins sanglante, l'état du pays et des opinions, tout nous a déterminés à penser qu'*une abolition graduelle était seule raisonnable et possible*, et nous avons cru marcher assez avant dans cette voie par l'admission des circonstances atténuantes, par une incrimination plus équitable du complot et par la suppression de la peine de mort dans le cas où la vie des personnes ne peut pas être compromise. »

Enfin, dans la discussion, un magistrat justement estimé, M. Faure des Hautes-Alpes, dédaignant les demi-aveux et les réticences des documents officiels, exprime dans quelques paroles énergiques, la pensée vraie de la loi :

« Jusqu'à ce jour, on disait au jury qu'il ne devait pas s'inquiéter

[1] Rapport lu à la Chambre des députés, séance du 11 novembre 1831.

des résultats de sa décision, que la matérialité et la moralité du fait incriminé étaient seules de son domaine. On voulait qu'il oubliât pour un moment ce qu'il avait su toute sa vie, ce qu'une inexorable expérience lui démontrait chaque jour, on voulait que l'homme s'effaçât complétement devant le jury; on exigeait l'impossible. De là des luttes pénibles entre la raison et la loi, le cœur et la conscience, la justice et l'humanité; de là les regrets amers d'une condamnation trop sévère ou le spectacle affligeant d'un acquittement immérité, quelquefois scandaleux... Témoin depuis quinze ans de ces déplorables résultats, hésiterais-je à adopter une mesure qui doit les faire cesser [1]. »

Il est donc certain que, dans l'intention des auteurs de la loi, la faculté d'admettre des circonstances atténuantes impliquait, pour le jury, la faculté de repousser la peine de mort. Investi par la loi elle-même d'un pouvoir souverain, le droit du juré, disons mieux, son devoir est de peser dans sa conscience si la peine de mort est ou non légitime.

Le système des circonstances atténuantes, souvent critiqué, a triomphé de toutes les critiques. Il a un avantage inappréciable, celui de permettre de tenir compte des circonstances que la loi n'a pu prévoir, et qui, sans changer la qualification légale d'un crime, en diminuent la gravité morale et doivent, par conséquent, influer sur la peine. Aussi a-t-il eu tout d'abord pour résultat d'augmenter, dans une proportion notable, le nombre des acquittements, et, par conséquent, de fortifier la répression pénale.

Mais, en confiant au jury le droit de déterminer, en quelque sorte, par son verdict, la gravité de la peine, la loi de 1832 lui remettait une attribution dangereuse pour l'institution du jury, et plus dangereuse encore pour la question sur laquelle on l'interrogeait indirectement.

L'on avait voulu ouvrir une enquête perpétuelle sur l'état de l'opinion en ce qui concerne la peine de mort; mais cette enquête n'était pas instituée dans de bonnes conditions. En face de crimes horribles, le jury n'a pas une pleine liberté de jugement. Il est facilement entraîné à des verdicts impitoyables, d'autant plus que l'accusation, cherchant à lui inspirer des doutes sur l'étendue de ses droits, diminue par cela même à ses yeux sa part de responsabilité dans les conséquences de son verdict. Aussi l'expérience qui, dans la pensée du législateur, devait être prompte et décisive, n'a pas donné les résultats qu'il espérait. Les circonstances atténuantes, souvent admises, souvent rejetées, n'ont été prononcées systématiquement dans les affaires capitales que

[1] Séance du 7 décembre 1831.

par un petit nombre d'hommes énergiques, incapables de plier leur conscience sous la pression de l'horreur, ou de la laisser séduire par l'éloquence. Il en est résulté que la peine de mort s'est conservée, et que le système imaginé dans le but d'en amener la suppression graduelle n'a guère eu d'autre effet que de créer une inégalité fâcheuse dans la répression pénale, le crime moindre étant souvent puni de mort, et le plus horrible des travaux forcés.

Une circonstance particulière aux conditions des sociétés modernes a sans doute contribué pour beaucoup à arrêter, sur ce point, les progrès de l'opinion. Les statistiques démontrent que le nombre des crimes graves, des assassinats, diminue dans une proportion notable; mais il semble que la terreur qu'ils inspirent augmente. Cela ne tient pas uniquement à l'adoucissement général des masses qui fait que ces crimes, de plus en plus exceptionnels, paraissent de plus en plus monstrueux. J'en trouve une autre cause dans l'immense publicité des journaux. Par les journaux, tous les points du territoire sont rapprochés et deviennent, pour ainsi dire, contigus. Un crime commis à l'une des extrémités du pays est immédiatement connu de tous les lecteurs de journaux, et les émeut comme s'il s'était commis dans le voisinage. De là, pour les citoyens, un sentiment excessif d'insécurité. Quoique le danger soit moindre, la peur augmente : chacun se sent beaucoup plus menacé qu'il ne l'est réellement, et la terreur le dispose à ne pas trop approfondir la légitimité du moyen de salut qui lui est offert.

Quand le crime prend certaines proportions, quand il s'agit d'un Lacenaire ou d'un Dumollard, il obsède pendant des semaines et des mois entiers l'imagination de la nation tout entière. Privée de sujets plus dignes de l'occuper, l'opinion s'attache avec un intérêt passionné au récit des crimes atroces, aux péripéties des grands drames judiciaires, et se montre facile sur l'application de la peine de mort. Le jury lui-même, que l'accusation ne manque pas d'émouvoir par le récit des crimes les plus récents, se laisse entraîner à des verdicts impitoyables par la crainte de compromettre la sécurité publique.

Quoiqu'il en soit, le système des circonstances atténuantes n'a pas amené l'abolition de la peine de mort. C'est que les grands principes où la personnalité humaine est engagée, la liberté personnelle, l'inviolabilité de la vie, la liberté de conscience, ne peuvent être conquis que par un mouvement magnanime de la conscience populaire. Les tâtonnements, les demi-moyens, ici n'aboutissent pas; maniés par des préjugés ou des intérêts tenaces, ils échouent presque toujours. L'histoire de l'abo-

lition de l'esclavage, comme l'histoire de la peine de mort, le prouve suffisamment.

VI

Les événements contemporains confirment, une fois de plus, l'étroite connexion qui existe entre le respect de la vie humaine par la loi pénale, et le respect de la dignité civique par la loi politique. Au moment où la démocratie victorieuse cherchait à exprimer son idéal dans des constitutions librement délibérées par des assemblées populaires, la France abolit la peine de mort en matière politique, et l'Allemagne, cette fois plus hardie et plus conséquente, l'abolit en toute matière. M. Mittermaier, qui fut un des promoteurs de ce vote mémorable de l'assemblée de Francfort, a le droit de s'en faire honneur, et de repousser avec un fier dédain l'indigne parole d'un ennemi qui a osé dire « que la peine de mort avait été abolie par ceux qui l'avaient méritée. » Ce mot est une date : il exprime brutalement, mais sincèrement, l'esprit de la réaction, et, à ce titre, il mérite d'être recueilli[1].

En France même, dans l'Assemblée constituante, une minorité considérable réclama et vota l'abolition complète de la peine de mort; mais elle ne put l'obtenir.

La réaction triomphante se hâta de rétablir la peine de mort dans les codes de tous les états allemands. Elle ne s'arrêta pas, et l'on devait s'y attendre, à la distinction entre les crimes politiques et les autres; dans les pays où, comme en France, le principe de cette distinction ne fut pas abrogé explicitement, il subit de nombreuses et importantes exceptions. Il faut ajouter, pour compléter l'enseignement que renferment ces faits, que la restauration de la peine de mort trouva en Allemagne, même au plus fort de la réaction, de nombreux contradicteurs dans les Chambres de députés, tandis que, presque partout, les Chambres hautes l'adoptaient à l'unanimité. M. Mittermaier, qui constate ce fait, le trouve à bon droit caractéristique. Il achève de démontrer que la controverse, au sujet de la peine de mort, est une lutte entre le passé et l'avenir, entre la Révolution et l'ancien régime, entre le droit populaire et le droit divin.

[1] Le mot est de M. H. Bekker, *Théorie des heutigen deutschen Strafrechts.*

Les doctrines, en effet, sont liées dans toutes leurs parties par un lien que les passions peuvent rompre momentanément, mais que la raison, rendue au calme et à l'impartialité de son jugement, renoue toujours. Le culte de la liberté, qui n'est qu'un hommage rendu à la personnalité humaine, implique, comme une conséquence nécessaire, le respect de la vie et de la dignité des hommes. Comme le principe de l'autorité imposée ou du droit divin entraînait l'asservissement des consciences dans l'Église et dans l'État, des méthodes brutales et violentes dans l'École, et dans la répression pénale des supplices raffinés, le principe de liberté affranchit les consciences, substitue, dans l'État et dans l'École, la persuasion à la contrainte, et poursuit, dans la loi pénale, l'amélioration du coupable et non son anéantissement.

Au moment où j'écris, la peine de mort est abolie dans les pays suivants : Oldenbourg et Nassau en Allemagne, les états de Michigan, de Rhode - Island et de Wisconsin en Amérique, la république de Saint-Marin et la Toscane en Italie, les cantons de Fribourg et de Neufchâtel en Suisse. Ces états sont parmi les plus petits de l'Europe et de l'Amérique; mais, par leur initiative généreuse, ils méritent une place d'honneur dans le livre d'or de l'humanité.

Dans cette glorieuse phalange, la Toscane a droit à une mention toute particulière par la constance et la grandeur de sa lutte contre une peine barbare. L'on a vu que la Toscane avait, la première, aboli la peine de mort; mais la réaction triomphante se hâta de la rétablir. Restaurée dès 1795, elle fut prodiguée en 1803. Vint ensuite, dit M. Mittermaier, le Code français de l'Empire, où la peine de mort est tellement multipliée. L'opinion, habituée à des lois plus humaines, l'accueillit avec un mécontentement général. Après la chute de la domination française, la dynastie restaurée crut également devoir appuyer le trône sur l'échafaud. La loi du 22 juillet 1816 rétablit celle de 1795 et ajouta encore à sa rigueur ; mais les tribunaux toscans s'efforcèrent d'appliquer humainement ces lois impitoyables.

En 1830, après une longue suspension de la peine de mort, deux exécutions eurent lieu et fournirent au peuple toscan l'occasion de la plus glorieuse manifestation. A Florence, le jour de l'exécution, toutes les boutiques, toutes les maisons furent fermées; les rues étaient désertes sur le passage du cortége; les citoyens étaient en prières dans les églises; l'échafaud se dressait sur une place presque complétement vide. Cette manifestation solennelle de l'opinion fit une

profonde impression sur le grand duc Léopold. Comme il le dit lui-même à M. Mittermaier, il y vit une grande leçon que le peuple lui donnait, et il en profita. Depuis 1831, aucune exécution n'eut plus lieu en Toscane; la loi du 2 août 1838 ordonna que la peine de mort ne pourrait être prononcée qu'à l'unanimité, et, en 1847, la loi du 11 octobre l'abolit complétement.

La réaction européenne de 1849 produisit ses malheureux effets en Toscane comme ailleurs. On crut qu'un redoublement de rigueurs était nécessaire, et la peine de mort fut rétablie avec le système français des circonstances atténuantes. Cette loi rétrograde fut repoussée à la fois par les magistrats et par le peuple, et la peine de mort, prononcée une fois, ne put pas être exécutée. En 1859, enfin, l'une des premières requêtes de la Révolution au gouvernement piémontais fut l'abolition complète et immédiate de la peine de mort. Le futur roi d'Italie, qui n'osa ou ne voulut pas consacrer la renaissance d'un grand peuple par la proclamation d'un grand principe d'humanité, fut obligé d'accorder aux Toscans, par décret du 10 Janvier 1860, le glorieux privilége de n'avoir plus ni bourreau, ni échafaud.

Dans un prochain article, nous étudierons, à la suite de M. Mittermaier, les résultats produits par la peine de mort, et ceux de son abolition, soit totale, soit partielle. Après avoir interrogé l'histoire, nous interrogerons l'expérience.

V. Chauffour-Kestner.

AÉROLITHES ET ÉTOILES FILANTES

I

Au moment où la Révolution française allait éclater, l'Académie des sciences de Paris excommuniait encore les gens assez crédules pour supposer que les pierres peuvent tomber du ciel. La docte assemblée déclarait solennellement, après avoir entendu le rapport d'une commission spéciale, qu'un aérolithe, ramassé près de Lucé, était un rocher ordinaire qui n'avait de remarquable qu'une forme étrange. C'est en vain que des témoins dignes de foi avaient failli être atteints par les éclats que la masse avait lancés dans tous les sens, au moment où elle était venue se briser contre le sol. Quelques paysans sans crédit, sans autorité morale, ne pouvaient faire renoncer la plus haute autorité scientifique de la capitale du monde civilisé à ses traditions séculaires de prudence. Ce fut bien pis encore, lorsqu'on vit les rêveurs revenir à la charge un an après cette communication, et se présenter de nouveau, armés de fragments de bolide. Cette fois, on mit en caricature les ignorants qui se donnaient le ridicule d'avoir confiance dans le témoignage de leurs yeux, les rêveurs ayant l'audace de prétendre, malgré l'Académie, que les pierres qui avaient troué les toits de leurs maisons étaient bien réellement venues des profondeurs du firmament.

Cependant une révolution radicale était à la veille de transformer cette partie importante de la météorologie ; un physicien allemand, nommé Chladni, révélait aux véritables amis de la nature un des plus intéressants mystères de la constitution des mondes. Du reste, le ciel sembla se piquer au jeu, et une nouvelle pluie de pierres météoriques

vint avertir les physiciens qu'il fallait faire attention à ce qui se passait au-dessus de leur têtes, et qu'il ne suffisait pas de regarder à leurs pieds.

Lorsqu'en 1803, les journaux publièrent le récit d'une *averse météorique* qui venait de tomber à Laigle, l'Académie des sciences de Paris ne se crut pas autorisée à donner une troisième fois raison aux rieurs. Elle chargea un de ses plus jeunes membres d'examiner l'affaire avec tout le soin possible, et elle ne tarda pas à être convaincue que plus de trois mille pierres, d'une nature toute spéciale, avaient été miraculeusement projetées dans un seul instant et dans le même canton.

Depuis la mémorable excursion du célèbre auteur de l'*Astronomie physique*, aucun savant français n'a osé mettre en doute l'existence du singulier phénomène contre lequel les anciens physiciens avaient lancé tant de sophismes.

La transformation de l'opinion astronomique a été si complète, que les derniers contemporains de l'homme, dont trois académies ont eu à déplorer la perte, paraissent avoir oublié jusqu'à l'existence du préjugé contre lequel il a porté ses premières armes.

Aucun de ses nombreux panégyristes n'a songé à lui faire honneur d'avoir débuté dans sa longue carrière par montrer, non-seulement de la sagacité, mais, ce qui est beaucoup plus rare, une véritable indépendance d'esprit. Combien d'années n'aurait pas duré encore le règne de l'erreur, si M. Biot avait cru devoir ménager les opinions dominantes! que de gens nieraient aujourd'hui l'existence des aérolithes, si le délégué de l'Académie n'eût ramassé aucun des 3,000 cailloux qu'il avait devant les yeux!

Nous ne laissons plus à la science barbare des Chinois le privilége d'enregistrer des phénomènes que notre philosophie dédaignait, plusieurs milliers d'années après le jour où leurs astronomes ont commencé la rédaction de leurs premiers catalogues. Un globe de feu ne peut sillonner l'horizon d'un pays civilisé sans que les feuilles politiques elles-mêmes s'empressent de raconter les circonstances de l'apparition, avec un soin minutieux dont les sectateurs de Confucius seraient jaloux. Le palais du Sénat français abrite un observateur qui s'est donné la mission de surveiller les mouvements de la démocratie sidérale, dont les légions désordonnées viennent souvent heurter notre planète. Des sociétés savantes publient des tableaux annuels de l'apparition des lueurs qui auraient éclairé, il y a soixante ans, une indifférence absolue, quand elles n'auraient pas excité les scrupules de la superstition, toujours trop disposée à croire ce qui est absurde pour ne pas se défier de ce qui est raisonnable.

Mille collectionneurs se disputent les moindres fragments de pierres météoriques dont le ciel fait largesse à la terre. Les bolides qui errent dans nos parages laisseraient tomber de l'or, qu'on ne s'arracherait pas leurs débris avec un plus grand acharnement.

On commence à comprendre que ces infiniment petits habitants de l'espace infiniment grand doivent jouer un rôle important dans l'ensemble du Cosmos, parce que leur petitesse est compensée par leur effroyable multitude.

M. Leverrier, auquel nous venons de faire allusion, complète la théorie de Laplace, qui n'admettait pas sans répugnance l'existence de ces infusoires planétaires, en introduisant dans la mécanique céleste un nouvel élément, celui de la masse de leur collectivité. Il se demande si les géants des cieux ne se trouvent pas détournés de leur route par les légions de ces pygmées de la création, qui paraissent graviter dans plusieurs zones différentes de notre système planétaire.

Toutefois, quoique les météores aient acquis droit de cité dans le monde scientifique, la science des aérolithes est bien loin d'être réellement constituée. Précisément, parce qu'ils appartiennent à la fois à deux mondes différents, ces astres déclassés ne sont véritablement à leur place nulle part.

Les astronomes prétendent que des corps trouvés à la surface du globe doivent être analysés en même temps que les substances telluriques ordinaires, et catalogués à la suite des roches de formation aqueuse et ignée. Les géologues soutiennent avec la même logique que l'étude approfondie d'objets célestes est un appendice naturel de la science des cieux d'où ils proviennent. Aussi nos galeries de minéralogie renferment-elles à peine quelques modestes vitrines devant lesquelles le public circule sans se douter qu'il peut contempler de véritables reliques de l'éternité. D'autre part, aucun des observateurs qui enregistrent minutieusement les mouvements des étoiles vivantes n'a compris qu'il devait compléter son œuvre en réunissant un musée dans lequel il recueillerait les débris des étoiles éteintes.

Le baron Reichenbach, célèbre physicien d'Allemagne, s'est proposé de combler cette regrettable lacune. L'inventeur de l'*Od* et de la *Paraffine* devait montrer aux philosophes qui étudient les secrets de la nature qu'il y a plus de choses dans les cieux que ne le croit la philosophie vulgaire.

La science naissante qu'il a fondée paraîtra encore bien modeste; car ses investigations n'ont porté que sur quelques centaines de pierres. Mais qui oserait dire qu'un jour ne viendra pas où elle sera

considérée comme une des branches les plus essentielles du savoir humain; car son objet est infini comme celui de l'astronomie elle-même. Chaque journée augmente le nombre des documents qu'elle recueille, puisque le ciel lui envoie à chaque instant son contingent d'échantillons.

Les *Annales de Poggendorf* renferment une série de longues et pénibles recherches, entreprises avec une ardeur toute juvénile par ce vétéran de la science qui a eu le courage de compléter l'œuvre inachevée de Chladni. Lorsque le baron Reichenbach a mis la main à cette tâche immense, personne n'avait encore essayé de ranger systématiquement les collections d'aérolithes. Les pierres les plus curieuses gisaient abandonnées sur le théâtre de leur chute, sans qu'un savant eût pris la peine de les cataloguer. Il fallait poursuivre ces précieux fragments dans tous les coins du monde connu, errer d'Einsisheim à Lucé, de Lontalax à Agram, pour contrôler les traditions confuses que d'obscures chroniques avaient conservées.

Mais, si l'inventeur de l'*Od* a eu la peine de lutter contre les difficultés d'une véritable création scientifique, il a recueilli tous les avantages des pionniers qui ont le courage de s'attaquer à des forêts vierges au lieu de rester à l'ombre du clocher de leur village.

A l'aide de ses seules ressources, il est arrivé à réunir une collection qui ferait envie à plus d'un gouvernement, et qui ne le cède en richesse qu'au Musée impérial de Vienne, la plus importante de toutes les collections connues.

Ses théories n'ont pas tardé à conquérir de l'autre côté du Rhin la même popularité que celles dont M. Boscowitz a donné un si remarquable résumé dans le recueil où nous écrivons ces lignes. En effet, elles possèdent également cette éloquente simplicité qui peut être presque toujours considérée comme la marque que portent au front les théories fécondes.

Aucune branche de la science de la nature n'est aussi admirablement disposée à recevoir le concours de tous les hommes de bonne volonté; car l'astronomie des météores en est encore à la période de la première enfance, au point où se trouvait réduite l'astronomie des grands astres lorsque les prédécesseurs des Ptolémée et des Hipparque erraient encore dans les plaines de Chaldée.

La plupart des observations dont nos savants sont obligés de se contenter sont faites à la vue simple; les prolétaires de la science peuvent aller à la chasse des bolides sans autre arme que la connaissance des constellations qui parent la voûte étoilée. Quoique notre

ciel ne soit pas aussi riche que celui de Bokhara, qui, suivant Alexandre Burns, étincelle toutes les nuits d'une multitude d'étoiles de toutes couleurs, il n'est pas assez déshérité pour que les amis de la nature aient à craindre d'user inutilement leurs veilles. Du reste, nous approchons du jubilé des étoiles filantes, car bientôt le cours des ans va ramener les brillants phénomènes de 1848 dont Olbers a découvert la périodicité. Dans quelques mois, quelques années au plus, nous aurons à admirer ces bolides errants qui semblent être les fulgurants acteurs d'une immense révolution céleste. Nous verrons encore une fois les larmes de Saint-Laurent tomber drues et serrées comme les flocons de neige que fouette un vent d'hiver.

II

Si la science moderne a longtemps péché par scepticisme, c'est, il faut l'avouer, que la science antique avait singulièrement abusé de la crédulité. Ni les Grecs ni les Romains n'étaient arrivés à comprendre que l'humanité vit, pour ainsi dire, isolée sur la terre, comme l'équipage d'un navire lancé sur un océan toujours inexploré. Ils supposaient que des rapports mystérieux existent entre les sphères éthérées et nos régions inférieures. Ils recevaient, sans la moindre surprise, des pluies de pierre, des averses de sang, des jets d'étoiles enflammées. Le ciel avait fait descendre bien d'autres merveilles : ne leur avait-il pas envoyé des dieux, des demi-dieux, des héros, des oracles pour leur apprendre à parler, à écrire, à compter; les lois, les arts, les pestes, la religion, la philosophie elle-même, n'étaient-ils pas tombés d'en haut? Tout ce qui offrait un caractère étrange, inexplicable, s'expliquait naturellement par une chute qui dispensait d'explications. Les cristaux naturels, les fossiles qu'on découvrait en fouillant les entrailles de la terre, les haches de silex elles-mêmes, n'étaient ni le produit de l'action régulière des forces de la nature, ni les traces de l'organisation d'êtres anciens, ni les restes de l'activité guerrière de nos premiers parents mais des présents d'un monde incompréhensible.

L'exagération superstitieuse vint naturellement compléter l'œuvre de l'ignorance. Des théoriciens prétendaient gravement que jamais le tonnerre n'éclate sans être accompagné par une projection de rochers; des empiriques ajoutaient que toutes les pierres de foudre possèdent invariablement quelque propriété miraculeuse. Que d'ignorants se sont précipités inutilement sur les traces du feu céleste

pour ramasser les objets dont les dieux faisaient présent aux pauvres humains!

On finit par reconnaître que les bélemnites et autres pétrifications singulières proviennent simplement de la dépouille d'animaux éteints; mais, pendant bien des siècles, le vulgaire persista à croire que la foudre peut affiler le tranchant de ces objets embarrassants. Plutôt que d'admettre l'existence de l'homme fossile, certaines gens ne refuseraient peut-être pas encore à l'électricité atmosphérique la puissance de façonner les rochers, le pouvoir de leur donner la forme d'outils fabriqués par des mains intelligentes!

Une opinion, à peine moins étrange que toutes ces rêveries enfantines, a persisté, pour ainsi dire, jusqu'à nos jours. Des observateurs ont été s'imaginer que les pierres de foudre proviennent de matières ténues enlevées par les ouragans et miraculeusement soulevées jusque dans la région des nuages. Amollis par une chaleur étrange, venant à point nommé les liquéfier, ces débris, arrachés à toutes les cimes du monde, se réuniraient en masse solide, et retomberaient sur la terre dès qu'ils auraient atteint un poids suffisant.

Qu'on se figure l'énergie qu'il faudrait attribuer aux attractions électriques, magnétiques, pour soustraire à l'action de la pesanteur des masses aussi grosses que de véritables montagnes! Comment qualifier la crédulité des physiciens qui transformaient les nuées orageuses en mystérieux laboratoire où la nature fabriquerait les merveilleux aérolithes dont la chute a si souvent épouvanté les hommes.

Si le monde savant ne s'était trouvé sous l'impression de la découverte encore récente des propriétés de l'électricité, on n'eût pas écouté si longtemps ces contes; on n'eût pas admiré les préceptes de Muschenbrœk, conseillant d'électriser de l'air pour produire un résidu solide analogue à celui que laissent tomber ordinairement les météores.

Le Dr Izarn, auteur de la *Lithologie atmosphérique*, n'aurait pas longuement et savamment exposé cette théorie dans un livre qui parut, (autre contradiction des choses humaines), l'année même où les trois mille aérolithes de Laigle venaient faire ouvrir les yeux aux savants les plus timorés.

Que dirait-on, aujourd'hui, si l'on entendait l'illustre Fréret, après avoir doctement discuté devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres les prodiges cités par les historiens de l'antiquité sacrée et profane, soutenir que toutes les substances tombées de l'atmosphère ont été projetées par des éruptions volcaniques?

Quelque singulière que puisse paraître cette dernière conception, elle devait cependant subir une foule de modifications successives avant d'être reléguée au nombre des hypothèses usées qu'aucun rêveur n'oserait ressusciter.

Les derniers commentateurs de ces théories bizarres se sont imaginé que des laves, lancées avec une violence épouvantable lors des grandes éruptions volcaniques, circulent dans les espaces planétaires comme autant de petits satellites ayant quitté notre globe sans cesser de lui appartenir, et le suivant encore fidèlement dans toutes ses évolutions. De temps en temps, la terre ramènerait à elle quelques-uns de ces enfants perdus, qui retomberaient en effrayant les hommes par de terribles phénomènes de déflagration, par des sifflements aigus, par toutes les manifestations d'une puissance surhumaine.

Cependant, s'il est vrai que les aérolithes aient été vomis par des volcans, c'est bien plus probablement par les cratères innombrables qui couvrent la surface de la lune, notre satellite, que par le Vésuve, l'Hécla ou le Cotopaxi; car les corps qui font partie de la lune sont enchaînés à sa surface par une attraction cinq ou six fois moins considérable que celle qui règne à la surface de la terre.

Laplace, Poisson et Biot, étudiant simultanément ce problème, arrivèrent à conclure que des laves, lancées dans la direction de la terre par les cratères lunaires d'Huyghens, de Newton ou de Copernic, entreraient dans notre sphère d'attraction si elles étaient animées d'une vitesse de 2,500 mètres par seconde. On trouva mille raisons sérieuses pour conclure à la réalité d'une opinion qui avait eu l'honneur d'occuper un instant de si grands esprits. Des géologues, déterminant la force explosive des soupapes de sûreté de notre planète, découvrirent que des quartiers de rochers terrestres avaient été lancés avec une force supérieure à celle dont les projectiles lunaires auraient dû être animés pour parvenir jusqu'à nous. Des chimistes prétendirent que cette projection ne dépassait pas la limite des efforts que nos artificiers pourraient produire, s'ils avaient à leur disposition des canons capables de résister à la force expansive du fulminate de mercure. Il ne se trouva, pour ainsi dire, personne qui s'opposât à ce que l'on transformât un astre inoffensif en un voisin impertinent qui nous jette des pierres.

Cependant, à moins de supposer que les volcans lunaires réservent leurs laves pour faire feu lorsque la terre passe dans le prolongement de l'axe de leurs cratères, il n'est pas difficile de comprendre que Phébé perdrait la majeure partie de ses peines. Pour un aérolithe qui nous atteindrait, que de milliers devraient retomber à la surface du globe qui les aurait lancés dans les espaces planétaires !

Les savants qui s'aperçurent de l'improbabilité de l'explication précédente ne purent se résoudre à y renoncer franchement, et voulurent en sauver au moins quelque chose. On vit bien que la majorité des projectiles lancés par la lune ne saurait nous atteindre. Mais ils crurent pouvoir supposer que ces corps, soustraits à l'action de la pesanteur lunaire, viendraient décrire des orbites autour de notre centre de gravité, comme autant de petits satellites. Aussitôt on assigna à ces astres hypothétiques le rôle que les premiers théoriciens attribuaient aux laves des volcans terrestres ; on supposa qu'ils faisaient concurrence au globe qui les a vomis. La planète qui nous accompagne s'épuiserait en efforts pour enrichir notre cortége, et viderait ses flancs pour ajouter quelques diamants aux feux qui brillent dans les nuits de la Saint-Laurent !

L'honneur d'avoir affranchi la science des *aérolithes et des étoiles filantes* de cette série d'hypothèses contradictoires appartient exclusivement, comme nous l'avons déjà dit, au célèbre physicien Chladni. En effet, ce savant fit un véritable coup d'État contre les doctrines ridicules qui encombraient la science des météores, en publiant, en 1794, un petit pamphlet d'une soixantaine de pages, programme complet d'études, dans lequel se trouvent admirablement résumés tous les principes de la sidérologie moderne.

Par un effort de génie, dont l'histoire des sciences offre bien peu d'exemples, un philosophe habitué à se servir de la puissance investigatrice de la raison humaine, n'eut même pas besoin d'observer la nature pour lui arracher un de ses secrets les plus importants.

A l'époque où Chladni publia les lois qui régissent le monde un peu fantastique des météores, ses mains n'avaient point encore touché la substance d'un seul aérolithe ; ses yeux n'avaient jamais suivi le sillon lumineux d'une étoile filante, et cependant il vit ce que personne n'avait vu avant lui, ou ce que l'on avait oublié depuis des siècles !

L'étude et la réflexion l'ont conduit, après quelques jours de méditation, à comprendre un phénomène dont des millions de spectateurs avaient inutilement admiré les effets pendant des milliers d'années. La science des météores, que tant de rêveurs avaient deshonorée, sortit tout armée du cerveau de son révélateur.

L'illustre professeur ne se borna pas à reconnaître expressément que les bolides sont des aérolithes qui traversent les régions supérieures de l'atmosphère, à enseigner que les aérolithes sont des bolides arrachés à leur orbite par l'attraction dominante du sphéroïde terrestre. Il donna des préceptes qui n'ont même pas été suivis à l'heure où nous

écrivons ces lignes, et qui auraient encore la vertu de révolutionner la science après 70 ans de progrès continu.

« Il serait à désirer, dit-il avec une admirable sagacité, que les astronomes, habitant des pays situés à une certaine distance l'un de l'autre, observassent en même temps les étoiles tombantes, dans la même partie du ciel, et qu'ils eussent la précaution de remarquer leur direction apparente, afin que l'on puisse déterminer leur hauteur et leur véritable route par le calcul et par la parallaxe [1]. »

Il est vrai de dire, pour l'honneur de l'intelligence humaine, que deux jeunes enthousiastes répondirent immédiatement à l'appel de Chladni, auquel les savants en renom demeurèrent insensibles.

Chaque soir, après avoir suivi les cours de l'université, deux humbles étudiants sortaient régulièrement de Gœtingue, une lanterne à la main et une carte céleste sous le bras, puis se rendaient aux deux extrémités d'une base de 12,000 mètres, qu'ils étaient parvenus à mesurer approximativement en comptant le nombre de leurs pas.

Infatigables dans leur ardeur studieuse, ces enfants passaient leurs nuits à observer silencieusement la voûte étoilée, heureux quand, de temps en temps, une lueur douteuse venait se détacher sur le fond d'un ciel du Nord, plus heureux encore lorsqu'ils acquéraient la certitude que leurs regards s'étaient attachés sur le même objet lumineux.

C'est avec de si misérables moyens d'observation, que Brandt et Benzenberg sont parvenus à constater que les météores lumineux se meuvent à une distance de la terre de 40,000 mètres, et qu'ils sont animés d'une vitesse comparable à celle du globe dans son orbite. C'est probablement à ces deux pauvres associés que revient la gloire d'avoir démontré complétement la nature planétaire de ces corpuscules lumineux. Cependant leur succès n'a pas été suffisant pour faire imiter leur exemple.

Aujourd'hui, comme à la fin du siècle dernier, les observations simultanées sont encore à organiser. Chaque astronome reste isolé derrière son télescope et ne se préoccupe pas des objets que ses concurrents peuvent avoir signalés avant lui. Chacun paraît redouter une espèce de communisme qui permettrait aux amis de la nature, d'être, pour ainsi dire, présents partout et de conquérir, par conséquent, un des plus beaux apanages de la divinité. Aussi les bolides disparaissent sans que leur distance de la terre soit déterminée par des observations précises ; ils se déplacent inutilement aux yeux surpris du vulgaire. Ils montrent

[1] Un demi-siècle après Chladni, Alexandre de Humboldt a exprimé le même vœu. (*Note de la rédaction.*)

leur sillon lumineux à l'horizon de nos villes savantes, sans que nous parvenions à découvrir de quel point ils sortent, vers quelle région ils vont s'éteindre!

Cependant, si on réunissait, par un fil électrique, deux observatoires aussi voisins que peuvent l'être ceux de Greenwich et de Kensington, on pourrait saisir au passage la trace fulminante de ces hôtes égarés du firmament..

En effet, quelque rapide que soit la course des météores, l'électricité sait marcher plus rapidement encore, et les observateurs, situés aux extrémités d'une base mesurée à l'avance, parviendraient à échanger un nombre suffisant de signaux pour se communiquer leurs impressions avant que le bolide ait cessé de briller à l'horizon.

Malheureusement, aucun Brandt, aucun Benzenberg n'a songé à répondre de nouveau à l'appel de Chladni ; depuis le jour où le télégraphe électrique a été inventé, personne ne s'est proposé d'employer à l'investigation des mystères du ciel le magnifique réseau qui possède déjà une longueur supérieure à celle de la circonférence de la terre.

III

On raconte que le baron Reichenbach, ayant vu briller dans le ciel la trace d'une étoile filante tombant près du château qu'il habite, se mit immédiatement en campagne à la tête de ses domestiques. Quelques heures lui suffirent pour explorer le district et découvrir un fragment météorique dont il enrichit triomphalement sa précieuse collection.

Mais l'on se tromperait grossièrement si l'on allait conclure de cet exemple que tous les débris de bolides sont faciles à retrouver. Il y a quelques années, un météore éclata près de Vienne, en Autriche, au dessus d'un camp où se trouvaient réunis à la fois près de 40,000 hommes. Chaque soldat entendit le fracas épouvantable que fit l'aérolithe en approchant du sol ; chacun vit la traînée lumineuse qu'il laissa derrière lui ; des milliers de curieux se répandirent immédiatement dans les champs. Vains efforts; on ne put retrouver la trace du globe qui avait annoncé sa présence par de si bruyantes détonations.

Il est rare qu'un navire se rencontre à point nommé, comme le *John Bates* qui fut couvert d'une pluie de poussière ferrugineuse, véritables cendres provenant de la combustion d'une masse métallique

qui brûlait quelque part dans les régions supérieures[1]. Les trois quarts des corps dont le ciel nous asperge sont fatalement engloutis par les flots qui recouvrent les trois quarts du globe ; une faible fraction du quart qui vient se briser à la surface de la terre solide tombe dans des circonstances permettant de constater l'arrivée d'un nouveau messager des plages éthérées. Une multitude sont précipités dans des régions où n'existeront encore de longtemps ni observatoires, ni cabinets d'histoire naturelle, ni collectionneurs. Tantôt la lumière du jour cache les traînées de lumière qui décèlent la chute d'un corps étranger ; tantôt les ténèbres de la nuit empêchent de reconnaître l'endroit où la pierre météorique est venue frapper le sol.

S'il était vrai que chacun des bolides qu'on voit briller dans le ciel nous envoie quelques morceaux de sa substance, le professeur Newton *Yale college*, aux États-Unis, ne se tromperait peut-être pas en supposant que dix millions de météores entrent quotidiennement dans notre atmosphère ; au moins ne serait-il pas au-dessous de la vérité pour les nuits, dont Humboldt et Bompland nous ont heureusement laissé une poétique et fidèle description.

Lorsque les deux savants s'aperçurent qu'un phénomène étrange se passait au-dessus de leur tête, il y avait déjà plus d'une heure et demie que les habitants de Cumana admiraient le magnifique feu d'artifice naturel qui éclatait dans les régions supérieures. Cependant les deux voyageurs, éveillés en sursaut, virent étoiles filantes et bolides de toutes couleurs couvrir le ciel de leurs trajectoires enflammées et se succéder sans interruption pendant quatre longues heures.

Toutes ces fusées célestes suivaient des routes à peu près parallèles, comme des pièces d'artifice qu'aurait lancées une batterie de mortiers invisibles. L'horizon scintillait d'une multitude de points brillants ; l'on n'aurait pas pu trouver un espace grand comme le disque de la lune qui ne fût sillonné de lignes lumineuses. Un grand nombre de bolides possédaient un diamètre apparent comparable à celui de Jupiter, et laissaient derrière eux une traînée lumineuse qui lançait, sur une longueur de 8 à 10°, de très-vives étincelles, et ne s'éteignait qu'après avoir fulguré pendant un temps très-appréciable. Enfin, les plus gros de ces globes flamboyants disparaissaient après avoir éclaté, comme s'ils eussent été brisés par une explosion intérieure.

De temps en temps reparaissent ces fêtes qui révèlent aux amis de

[1] Une petite quantité de cette poudre ayant été remise à M. de Reichenbach, celui-ci examina au microscope les grains de la poussière céleste et il leur trouva une structure identique à celle des grands aérolithes. (*Note de la rédaction.*)

la nature la puissance de la création cosmique, la richesse de ces régions planétaires qu'une astronomie vulgaire considérait comme radicalement dépourvues de matière et de mouvement.

A mesure que l'esprit humain continue ses investigations, le règne de la vie s'élargit progressivement. C'est ainsi que le désert se montre parsemé d'oasis qui viennent en rompre la monotonie.

Qui sait si notre monde ne se complète pas en ravageant les espaces peuplés d'une foule de corps célestes, doués de vitesse égale à la nôtre, constitués de substances identiques à celle de notre écorce? Qui sait si ces débris d'astéroïdes ne servent pas à donner raison aux plus utopistes de tous les réformateurs, en redressant progressivement l'axe de rotation de la planète à laquelle sont réservées de brillantes destinées?

Ce qui est incontestable, sans entrer dans la discussion de ces rêves, c'est que des milliers de tonnes ne peuvent tomber pendant une série de millions d'années à la surface de la terre, sans modifier son poids de la manière la plus notable. Aucun phénomène ne nous autorise à supposer que nous éprouvions une perte de matière, équivalente à ce gain annuel qui arrive avec la régularité des saisons elles-mêmes. Notre globe est comme un avare qui thésauriserait toujours, mais ne dépenserait jamais rien de ce qu'il aurait ramassé.

En y mettant un nombre d'années suffisant, notre poids pourrait doubler, tripler même, si la matière cosmique répandue dans nos parages était en quantité suffisante à la portée de notre attraction. M. Leverrier suppose que la masse totale de nos petits voisins ne dépasse pas la dixième partie de notre sphère. Nous aurions le droit de conquérir la monnaie de deux ou trois lunes seulement. La grenouille terrestre n'aurait donc pas l'espérance de devenir aussi grosse que Jupiter ou Saturne, même en y mettant l'éternité. L'augmentation de diamètre apparent serait à peine sensible pour les astronomes du soleil, en supposant qu'elle finisse par absorber tous les bolides qui hantent encore ses parages. Mais ce serait suffisant pour changer prodigieusement le relief des continents. Qui sait combien de milliards de tonnes n'ont pas déjà grossi notre matériel social, depuis le jour où les premiers organismes ont commencè à apparaître sur l'écorce refroidie où la nature nous a appelés.

Ce n'est pas seulement notre sphère qui semble jouir de la propriété de s'engraisser des débris de mondes atomiques, de bénéficier des cadavres de planètes incomparablement plus faibles. Le soleil lui-même qui ne se trouve point assez gros, ne paraît pas dédaigner ce mode d'annexion.

S'il faut en croire les calculs du physicien Helmholtz, l'incandescence du flambeau du monde serait due exclusivement à la chute d'une innombrable quantité de météores que l'astre absorberait nuit et jour comme une baleine dévore des myriades d'infusoires.

L'attraction entretiendrait la combustion du centre lumineux autour duquel nous sommes enchaînés; elle nourrirait la vie du monde planétaire jusqu'au jour où le soleil absorberait le monde planétaire lui-même, et anéantirait ainsi les merveilles qu'il a si longtemps réchauffées. Car le foyer solaire, étendant ses appétits à mesure qu'il se repaît de la poussière des mondes, finirait par attirer les planètes elles-mêmes, dont l'orbe irait progressivement en se retrécissant. Après avoir lutté pendant des millions d'années, elles tomberaient à la surface de l'astre insatiable, comme le papillon qui alimente la flamme autour de laquelle il a tourbillonné pendant quelques instants.

En étudiant comparativement la composition de pierres tombées, à une distance de plusieurs centaines de lieues et de plusieurs dizaines d'années les unes des autres, comme à Juvenas et à Constantinople, les chimistes ont reconnu avec la plus vive surprise qu'ils analysaient des fragments dont la composition très-complexe était identique. Il était donc impossible de ne pas supposer qu'ils provenaient d'une même masse cosmique, laquelle aurait perdu, à plusieurs reprises différentes, une portion de sa substance, comme si elle était venue autant de fois se heurter contre l'enveloppe élastique et résistante qui entretient notre respiration.

On est donc conduit par une logique invincible à supposer que ces débris appartiennent en réalité à un astre assez voisin pour effleurer périodiquement notre atmosphère ; assez éloigné cependant pour échapper à la puissance de notre attraction ; assez petit pour que la lumière réfléchie à sa surface ne le mette pas en évidence dans les circonstances ordinaires ; assez gros pour fournir successivement plusieurs fragments d'un volume notable. Nous voilà donc disposés à nous demander, comme les physiciens du siècle dernier, si nous ne sommes pas escortés, à notre insu, par plusieurs humbles collègues de notre satellite, globes modestes ne brillant que dans les circonstances où, pour leur malheur, ils nous approchent de trop près, et payant toujours par quelque sacrifice leur gloire éphémère ! Certes, nous n'irons pas supposer avec Benzenberg que ces astéroïdes sont vomis par les volcans lunaires ; mais pourquoi ne pas admettre qu'ils doivent leur existence aux forces génératrices auxquelles la lune elle-même doit l'honneur d'orner nos cieux ?

Autant de fragments, autant d'astres différents, telle doit être la règle qui ne doit pas souffrir un grand nombre d'exceptions.

Si, comme l'a fait le baron Reichenbach, on compare les étoiles filantes aux comètes, on tirera de cette étude des contrastes curieux et des ressemblances également instructives. Comment, dira-t-on, voulez-vous mettre en parallèle des points à peine visibles et des astres chevelus qui, comme la comète de Donati ou celle de 1861, remplissent l'horizon visible de leur gloire. Que sont ces traînées éphémères, ces modestes lignes lumineuses qui ne valent pas le moindre éclair, en comparaison de ces torrents de matière incandescente trônant parfois depuis la grande Ourse jusqu'aux constellations zodiacales?

Cependant, il n'y a pas entre ces deux catégories d'astres une différence aussi immense qu'on pourrait se le figurer. Toutes les comètes sont loin d'atteindre les dimensions de celle de Donati. Les bolides qui circulent dans l'espace ne sont pas réduits à la grosseur des petits fragments aérolithiques qu'on ramasse à la surface de la terre.

En étudiant les perturbations produites par le passage des comètes les plus brillantes dans le voisinage des corps célestes dont la course est connue, on arrive facilement à se convaincre que la quantité de matière contenue dans ces sphères gazeuses, n'est pas supérieure à celle qui se trouve réunie dans les masses de fer ou de pierre que le ciel nous envoie.

Les calculs des astronomes prouvent que la matière gazéiforme qui constitue les nébulosités cométaires est dans un état de raréfaction comparable à l'état de l'air dans les régions supérieures de l'atmosphère, de sorte que M. Babinet a pu appeler ces astres orgueilleux des riens visibles. Si toute la masse de ces grandes boules de gaz, dont le diamètre surpasse beaucoup celui de la terre, était concentrée par suite d'un refroidissement progressif, d'une précipitation lente, on n'obtiendrait pas comme résidu solide une masse dont le poids dépasserait sensiblement celui de la petite montagne de fer météorique qui est tombée dans le Sénégal.

Keppler, Herschell, Laplace et leurs successeurs n'ont pas supposé que ces fleurs des cieux dussent conserver une éternelle jeunesse; ils n'ont pas hésité à reconnaître qu'elles doivent se flétrir comme les roses et les jasmins qui décorent nos jardins.

Une comète brillante, accompagnée d'une chevelure dont rien n'égale la splendeur, sert à l'ornement des sphères éthérées avant que la vie ait pu prendre naissance, s'épanouir à sa surface. Peu à peu cette phase brillante de son existence fait place à une période plus sombre;

cette matière diaphane se concrétionne ; on voit se former une nébulosité centrale, un noyau d'un diamètre moins considérable, plus nettement défini, plus opaque de jour en jour, quoiqu'il laisse encore passer la lumière des étoiles. Ce noyau lui-même se contracte, s'épaissit de plus en plus jusqu'à ce qu'il ait perdu la faculté de concentrer les rayons comme une lentille cosmique. Alors, privée de sa splendeur, la comète continue obscurément sa route dans les espaces infinis.

Elle ne jettera de nouveau des étincelles que lorsqu'elle rencontrera l'atmosphère de quelque astre plus stable parcourant paisiblement sa course régulière. Le frottement contre les molécules d'air, ce tampon naturel qui amortit les chocs, produira une incandescence, une déflagration, une détonation [1].

Astre obscur et ignoré, le corps brillant qui attirait l'attention de tous les mondes dans le voisinage desquels il passait, continue honteusement à errer jusqu'au jour où, attiré par une sphère plus puissante, il viendra faire partie de quelque astre assez important pour être noté dans nos éphémérides. Qui sait si les *géologues* de cette terre ne le confondront pas avec les pierres qu'ont vomies leurs volcans.

Peut-être la comète de Charles Quint, qu'attend inutilement un spirituel académicien, est-elle ensevelie au fond de quelque océan, sans que personne ait pu noter sa chute. Peut-être son cadavre repose-t-il au fond de quelque collection, et M. Babinet la cherche encore dans l'infini des cieux !

IV

L'analyse à laquelle Vauquelin, Dufrenoy, Berzelius, Rammelsberg, Bergman, Boussingault, Rose et Reichenbach ont successivement soumis plus de soixante météorites n'a enrichi la chimie d'aucune substance nouvelle. Les éléments qui forment plus des trois quarts du poids de ces masses (84 pour 100) sont la silice, le fer, la magnésie, trois corps qu'on trouve en abondance dans la nature tellurique. Le reste se compose de soufre, d'alumine, de nickel, de calcium et d'oxygène auxquels viennent s'ajouter de très-petites quantités de chrome, de manganèse, de sodium, de potassium, de charbon, de

[1] D'après la théorie établie par M. de Reichenbach, et que notre savant collaborateur expose ici, les comètes sont des aérolithes naissants, et les aérolithes des comètes expirantes. (*Note de la rédaction.*)

cobalt, de plomb, de cuivre, d'étain, de chlore, de phosphore, enfin de traces d'arsenic et d'antimoine.

Des filons jaillissant des profondeurs de la terre paraissent seuls chargés du soin de nous apporter l'or, l'argent et le platine qui manquent complétement dans les régions supérieures. Tandis que la pesanteur récolte constamment des masses de fer, elle ne glane jamais un atome des métaux précieux dont les hommes sont si avides et qui ne parviennent à la surface de la terre que lorsqu'ils ont été momentanément projetés par une force explosive.

Les corps abondant dans la masse incandescente que la terre renferme dans son sein sont précisément ceux qu'on ne rencontre jamais dans les espaces célestes; ce n'est point le ciel, mais l'enfer, dirait un moraliste, qui a créé l'or.

Les aérolithes revêtent en tombant une espèce de livrée, qui empêche de les confondre avec les objets analogues de la nature ordinaire.

Généralement cette enveloppe se montre teinte en noir par de l'oxyde de fer; quelquefois ce silicate vitrifié est d'un blanc marbré par quelques taches brunes. On a même recueilli des échantillons qui portaient quelques cristaux brillants enchâssés dans leur écorce. D'autres fois la surface est couverte d'une couche de matière noirâtre qui tache les doigts comme le ferait une masse de charbon de terre; mais, dans tous les cas, l'extérieur est invariablement recouvert par une matière que l'action d'une chaleur violente a vitrifiée. Même dans le cas où la masse est presque exclusivement composée de fer allié à des métaux analogues, on retrouve encore des traces indélébiles d'une chute rapide, terrible, impitoyable. Les protubérances qui ont dû recouvrir la surface, lorsqu'elle errait dans les espaces célestes, ont été enlevées, projetées, réduites en poussière, en cendres.

Quelquefois des morceaux de métal spongieux se rassemblent dans les trous, dans les cavités voisines. On dirait un peu de métal, provenant d'une coulée qui n'a pas réussi, et égaré dans le sable d'une fonderie. Le météore s'est précipité avec tant de fureur à travers les molécules de l'atmosphère, qu'il a passé au rouge-blanc pendant son fantastique passage.

Lorsqu'on pénètre au-dessous de cette pellicule, dont l'épaisseur dépasse à peine celle d'une feuille de papier, on retrouve partout une substance dont la texture ne peut se confondre avec la scorification des laves, la stratification des terrains de sédiment, ou l'aggrégation des roches métamorphiques.

Cependant le Muséum d'histoire naturelle de Paris renferme deux magnifiques échantillons, montrant que la communauté d'origine est loin d'indiquer l'identité de composition, et qu'il y a au moins autant de variétés dans la composition des rochers d'en haut que dans celle des rochers d'en bas.

Le premier de ces curieux objets, pesant encore plus d'un quintal, a pourtant été affreusement mutilé, car les ouvriers chargés de l'extraire du trou qu'il avait creusé dans le sol, en ont sacrifié la majeure partie. On l'a soigneusement placé sur une table de marbre, en prenant la précaution de le garantir par un vitrage contre toute action extérieure.

Une inscription, rédigée avec un soin plus qu'ordinaire, apprend au public que ce bloc est tombé à Juvenas, département de l'Ardèche, en présence d'un grand nombre de spectateurs. Que de gens, sans cette pancarte officielle, s'imagineraient que les conservateurs ont eu la fantaisie de mettre sous cloche un morceau de granit barbouillé partiellement de bitume par quelques mauvais plaisants.

Si nous faisons quelques pas, nous arrivons en face d'une masse noirâtre cinq ou six fois plus pesante, et que l'on n'a pas craint d'abandonner sans défiance à la curiosité souvent indiscrète des visiteurs.

Moins heureux que le bloc de Juvenas, cet aérolithe du Gard n'a pas d'extrait de naissance ; l'histoire n'a gardé aucun souvenir de l'époque nécessairement fort ancienne de sa chute.

On dirait un gigantesque lopin de fer arraché au marteau-pilon de quelque haut fourneau; et triomphalement placé sur une colonne pour témoigner de la puissance de nos enclumes; mais, pour peu qu'on regarde ce lingot avec une attention suffisante, on voit bien vite que les marteaux des hommes n'ont jamais forgé de métal ainsi constitué.

Qu'on étudie ces entailles triangulaires d'un centimètre carré environ de surface qu'un expérimentateur a pratiquées à la lime sur les arêtes de cette espèce de pyramide irrégulière ; au lieu de trouver une texture fibreuse comme du fer, cristalline comme de la fonte, soyeuse comme de l'acier, on verra avec étonnement des dessins bizarres, véritables hiéroglyphes naturels, orner ces singulières cicatrices, qu'un savant autrichien, Widmanstatten, a eu l'heureuse idée d'analyser.

Supposons qu'on commence par polir avec soin un morceau de fer météorique, comme ceux qu'on peut voir dans la vitrine de l'école des Mines, et qu'on frotte légèrement la surface avec un pinceau humecté d'acide chlorhydrique ou nitrique, l'homogénéité apparente du métal ne tardera pas à s'évanouir comme par enchantement. Il surgira, pour ainsi dire, de dessous cette surface brillante des lignes parallèles de

teinte variable, et offrant une ressemblance frappante avec des fortifications régulières. On verra des bastions, des fossés, des courtines se dessiner avec une netteté surprenante, comme si un dessinateur invisible venait les tracer. Qu'on examine patiemment ce travail quasi-magique, et l'on verra ces traits merveilleux se dédoubler à leur tour ; ils finiront par offrir des hachures aussi fines, aussi serrées que celles dont les plus habiles graveurs en taille-douce se servent pour figurer les ombres.

La scène change lorsque l'on s'adresse aux aérolithes pierreux, qui ne sont pas moins curieux à étudier. Ils renferment, enchâssées dans leur masse, de petites sphères enchevêtrées les unes à côté des autres de la manière la plus étrange, toutes teintes de couleurs bien distinctes et qui tranchent sur le reste de la masse à laquelle elles appartiennent. Quelquefois elles sont grises sur un fond sombre ; souvent elles ressortent comme autant de taches marbrant un bloc de couleur foncée ; enfin d'autres se détachent comme des graines blanches fixées dans une substance tout à fait noire.

L'extérieur de chacun de ces petits éléments simples des aérolithes complexes semble indiquer que chacun d'eux a, pour ainsi dire, son histoire particulière. On dirait que le moindre de ces atomes a été l'objet d'un regard du créateur, comme s'il s'agissait de Neptune ou de Jupiter ; car, quoique sa grosseur ne dépasse pas celle d'un grain de mil, il n'en constitue pas moins un individu cristallin complet, parfait, auquel il n'y a rien ni à ajouter, ni à retrancher.

Pour bien saisir ce que cette aggrégation offre de véritablement remarquable, il faudrait prendre une de ces pierres merveilleuses dont le baron Reichenbach parle avec un véritable enthousiasme, étudier cette trame brillante composée par un alliage de fer, sur lequel se détachent gracieusement des cristaux d'olivine.

Que l'on regarde avec attention les fortifications tracées autour des cailloux enchâssés dans la masse, on verra que les circonvallations de Widmanstatten suivent, avec une fidélité extraordinaire, tous les détours des noyaux pierreux. Autour de ces masses a été précipité un alliage gris-sombre qu'on peut considérer comme formant la trame, la charpente de l'édifice. Le long de cette première assise est venu, ultérieurement, sans doute bien des siècles plus tard, se coller une seconde couche, à laquelle l'action de l'acide donne une teinte toute particulière, que les botanistes désignent sous le nom d'Isabelle. Suivant Reichenbach, ce corps, d'origine plus récente, servirait à consolider l'édifice déjà ébauché par la précipitation de l'alliage gris-sombre. Enfin, les vides

que laisse ce doublage naturel ont été remplis par un troisième composé, distinct par sa nuance claire, espèce de mortier métallique destiné à compléter la solidification du bloc.

Quoiqu'elles ne diffèrent pas substantiellement des roches ordinaires, les pierres aériennes portent, pour ainsi dire, dans chacune de leurs parties, les traces de leur origine céleste. Un poëte arabe les comparerait, non sans raison, au Koran, qui dit fièrement « Si l'on doute de ma divinité, que l'on présente un livre semblable à moi. »

Grâce à la savante analyse de Reichenbach, on connaît assez complétement la nature entière des véritables météorites pour rejeter dans la classe des roches vulgaires celles qui, comme le trône où s'assoient les rois d'Angleterre dans la cérémonie de leur couronnement, appartiennent aux formations terrestres. Nos savants ne sont plus obligés d'accepter aveuglément une foule de légendes, ou de rejeter en bloc des récits authentiques, oscillant entre une trop grande crédulité et un scepticisme non moins blâmable.

S'il est permis de douter qu'une pluie de cailloux ait assommé les Amalécites poursuivis par Josué, il est nécessaire de croire qu'un éclat d'aérolithe tua un père capucin dans les rues de Milan; on peut admettre, sans se compromettre, la chute d'une masse noirâtre tombée à Einsisheim, pendant le séjour qu'y fit, au commencement du XVe siècle, Maximilien premier, roi des Romains.

Les amateurs de coïncidences extraordinaires pourraient reconnaître des éclats d'un même bolide ayant successivement lancé le dieu qu'Héliogabale imposa à l'adoration des Romains; la statue de Notre-Dame de Lorette, que les généraux républicains amenèrent triomphalement à la fin du siècle dernier; enfin la pierre noire d'Abraham, sur laquelle les dévots musulmans viennent imprimer leurs lèvres dans la Casbah. Rien n'empêche de croire que ces trois fétiches proviennent d'un obscur satellite, chargé de fournir à la superstition des populations barbares la matière de leur adoration.

V

Le naturaliste Boitard a-t-il tout à fait tort de raconter, au début de son dernier ouvrage, qu'il a reçu les confidences d'un diable de communicative humeur, pendant qu'à cheval sur un aérolithe, il parcourait les espaces célestes avec son étrange compagnon. Car, si le malin esprit

s'avisait de faire des confidences à quelqu'un de nous, sur les mystères de la création, il ne pourrait choisir un lieu plus propre à tenir un pareil entretien.

Qui donc toucherait les cadavres de millions de petits mondes agglutinés avec autant d'indifférence que s'il tenait un morceau de vulgaire moellon! Des myriades de petits astres, qui jadis gravitaient librement autour du soleil, sont aujourd'hui réunis pour former un caillou qui ne pèse pas 500 grammes et que je peux serrer entre mes doigts!

Que de catastrophes sont résumées dans cette livre de pierre, dont chaque grain peut-être a été habité pendant sa période de gloire! En effet, chaque globe a été enchaîné à son tour, et chacun de ces petits mondes déchus est venu successivement perdre l'individualité dont il avait joui pendant des millions de siècles. Pourquoi n'aurait-il pas été le théâtre infime, mais actif d'une série de métamorphoses, Qui empêche de croire, que, rival imperceptible de notre terre, il a été couvert lui aussi de végétaux et d'animaux en rapport avec son microscopique diamètre.

L'esprit humain n'a pas besoin de fouiller les lointaines nébuleuses pour rencontrer l'infini; car l'infini lui-même vient, pour ainsi dire, se briser contre nous. Une poignée de la poussière remuée par Reichenbach suffirait à un nouveau Fontenelle pour concevoir une nouvelle pluralité des mondes.

Nous ne pouvons nous empêcher de contempler une époque épouvantablement éloignée, où des millions, des billions de sphères isolées les unes des autres, naviguaient de conserve dans les espaces célestes, sans autre lien commun qu'une commune destinée. Comment la matière impalpable, à peine capable de réfléchir la lumière du soleil, s'est-elle changée en masse pesante, que notre attraction vient saisir!

Il faudrait le génie d'un Lucrèce pour retracer l'histoire, non pas seulement de la terre, mais du plus modeste de tous les bolides que Humboldt et Bompland ont vu briller pendant la nuit de 1794.

La série des transformations que la nature a subies restera éternellement cachée, car la surface de la petite planète, où tant d'autres plus petites s'étaient donné rendez-vous, a été vitrifiée lors de la catastrophe finale qui l'a enchaînée à notre globe.

Cependant il est facile de comprendre que deux points, rapprochés par le hasard ou par une cause divine, peuvent suffire pour former le premier foyer d'attraction destiné à faire régner l'ordre dans des essaims de poussière, matière de mondes futurs. On peut dire que le chaos a été condamné à périr du jour où deux atomes se sont enten-

dus pour unir indissolublement leur fortune, en se fixant définitivement l'un à l'autre. Deux *riens* ont fondé un soleil qui brillera lorsque son heure sonnera à l'horloge de l'éternité.

En effet, toujours fidèle à sa tâche, jamais l'attraction ne s'endort, jamais elle ne se lasse, jamais elle ne s'épuise, comme le font trop souvent les forces ordinaires. Par une conséquence logique de sa nature, elle se multiplie précisément parce qu'elle travaille, elle devient pour ainsi dire inépuisable, à force de dépenser de l'énergie; c'est d'elle qu'il est permis de dire en toute rigueur : *Vires acquirit eundo.*

Les points qui se sont coalisés ne laisseront pas circuler autour d'eux un atome qui eût paisiblement continué sa route, si les autres fussent demeurés dans leur isolement primitif. D'annexion en annexion, le noyau grossira progressivement, faisant la boule de neige pendant des milliards de siècles, s'engraissant d'autant plus vite, qu'il se sera engraissé déjà pendant plus de temps,

Il serait évidemment impossible de supposer que la concentration doit s'accomplir dans un centre unique, chargé par la Providence du soin d'appeler à lui les éléments de tout un univers ; car, pour atteindre ce point prédestiné, la poussière cosmique devrait traverser la nébulosité où sont dispersés les éléments de ce futur soleil.

Les molécules travaillent dans le vide planétaire, comme les polypes qui arrivent à tirer des océans la substance des continents, non pas parce que chacun des animalcules possède une grande puissance, mais parce que leur nombre se nomme légion de légion, parce que chaque point d'une surface, dont le développement total se conçoit et ne se mesure pas, est garni d'ouvriers. Des millions de milliards de foyers se forment simultanément, de sorte que chaque atome de poussière cosmique se trouve cerné par mille centres d'absorption.

La chute des aérolithes, qu'on a longtemps révoquée en doute, n'est pas seulement un accident exceptionnel, comme tant de gens le croient encore, mais peut-être une loi générale de la formation des mondes, la création elle-même qui se continue sous nos yeux. En effet, les corpuscules formés par une lente agglomération se sont soudés, agglutinés, comme les molécules isolées ont commencé par le faire. Les éléments des pierres météoriques sont tombés les uns sur les autres, comme les météores eux-mêmes tombent à la surface du grand météore que nous habitons. En recueillant les débris des étoiles filantes, nous pouvons nous convaincre que les forces génératrices ne sont pas éteintes. Chaque fois qu'un bolide sillonne

le ciel, nous voyons briller un épisode de la genèse des mondes. Nous surprenons l'éternité en travail d'enfantement.

Un atome cristallisé de chlorure de sodium, ou de chlorhydrate d'ammoniaque, peut être comparé à un temple de la nature composé d'une infinité de pierres, que les ouvriers placent une à une dans l'endroit qui est désigné à l'avance. En effet, les molécules suspendues librement dans un milieu liquide ou gazeux ont docilement obéi à l'attraction des forces polaires, invisibles architectes de ces constructions merveilleuses.

Mais à quel monument éternel ne devrons-nous pas comparer les bolides eux-mêmes; car ces corps ne se sont pas précipités du sein d'une masse liquide dont le volume ne dépasse pas quelques litres; les molécules ont trouvé leur place au moyen de groupements successifs, et, d'étapes en étapes, ont parcouru tout le diamètre du tourbillon prodigieux où se trouvait disjointe la substance de notre système planétaire.

Comme l'alchimie divine fait pâlir les réactions de nos laboratoires! Que sont les arbres de Saturne et de Diane auprès de la pierre de Pallas, ces œuvres de nos loisirs auprès des fruits d'une patience éternelle !

Les siècles ont pu s'écouler sans que le but soit manqué. Il restera toujours une durée disponible pour les évolutions de l'avenir. Jamais la nature n'est réduite à brusquer ses dénoûments, et la formation d'un grain de poussière peut consommer autant de myriades d'années que la création d'un soleil, sans compromettre la destinée des mondes futurs.

W. de Fonvielle.

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE AU XVIII[e] SIÈCLE

TROISIÈME ARTICLE[1]

LES PROPHÈTES

I

Comme toutes les choses qui vivent et qui agissent, les idées ont des phases d'existence bien distinctes. Elles passent par une série de métamorphoses dont la régularité indique une loi immuable. Elles prennent naissance on ne sait comment ; elles grandissent avec lenteur et en silence, puis, tout à coup, on les voit s'élancer bruyamment dans le monde et remuer la société humaine jusque dans ses profondeurs. Peu à peu, elles s'usent, elles dépérissent et finissent par céder leur empire sur les âmes à d'autres puissances qui vivront, vieilliront et passeront comme elles.

Quand une idée nouvelle est dans l'air, la société sur laquelle elle doit agir présente une suite de phénomènes des plus curieux. Les esprits sont tendus et tourmentés sans que l'on puisse découvrir la

[1] Voir la *Revue germanique* des 15 mars et 1[er] mai 1862.

cause réelle de cette agitation; on est dans l'attente d'une chose inconnue, que l'on semble craindre et désirer en même temps; on a vaguement conscience que quelque chose de grand va s'accomplir dans le monde, et, au moindre bruit qui se fait sur la terre, on s'interroge et l'on se demande si c'est là l'événement mystérieux qui s'annonce et qui naît enfin à la lumière.

Il arrive parfois que l'idée naissante, après avoir ainsi sourdement travaillé la société, ne rencontre pas, au moment où elle se fait verbe, une âme humaine qui soit propre à lui servir de véhicule. Dans ce cas, l'idée nouvelle prend possession d'une âme primitivement destinée à vivre dans l'ombre et le silence. On voit alors le prophète s'agiter et gémir sous l'action d'une puissance étrangère qui habite en lui, qui le pousse en avant malgré lui, qui le précipite dans la lutte et les combats, tandis que ses goûts et ses penchants lui font constamment rechercher la paix et le repos. Mal servie par son indolent apôtre, l'idée nouvelle périclite et disparaît, après avoir agité les couches superficielles de la société. C'est comme la brise qui court sur l'océan, dont elle bouleverse la surface sans avoir la puissance d'en remuer les régions plus profondes.

Or, quel a été le sujet que, dans notre précédente étude, nous avons offert à la méditation de nos lecteurs? Nous leur avons montré l'homme le plus pacifique de l'Allemagne, aux prises avec une idée nouvelle qui le subjugue et lui suscite, sans trève ni merci, des luttes qui répugnent à sa nature.

On a vu Spener marcher sous l'impulsion d'une main étrangère; on l'a vu agiter les esprits et rester lui-même sans passion, sans haine, comme sans enthousiasme. Il ne connut point cette exaltation tenace, ardente, contenue, qui fait que le prophète redit chaque jour les mêmes choses avec la même véhémence et la même conviction.

L'idée qui vivait en Spener aurait péri avec lui, si elle n'était passée tout entière dans l'âme, autrement forte et puissante, de Hermann Franke. Le contraste qui existait entre ces deux hommes frappera le lecteur qui va maintenant se trouver en présence de Franke.

Le voici : C'est un homme de trente ans. Ses yeux ont de l'éclat; ses traits expriment la force, le courage, la volonté. C'est à peine si l'attitude trop penchée de sa tête atténue ce qu'il y a de mâle fierté dans l'ensemble de sa physionomie.

Il se trouve en ce moment dans la petite ville impériale de Lunébourg, dont les rues étroites et tortueuses sont désertes; car la nuit est déjà avancée. Les plus infatigables buveurs ont déjà quitté la bras-

serie et, d'un pas chancelant, ont regagné leur logis à la clarté des lanternes, dont la flamme vacille sous le souffle de la bise d'automne. Seul, le garde de nuit se promène de rue en rue, une immense crécelle à la main. L'horloge de la cathédrale résonne, le garde agite sa crécelle et crie l'heure en chantant son refrain habituel :

Bourgeois, bourgmestre et nobles.
Maris et chastes femmes,
Il est grand temps que cessent
Querelles et caresses.
Minuit sonne à l'horloge!
Fermez vos yeux sans crainte :
Sur Lunébourg, je veille [1].

Mais, plongés dans le sommeil, les paisibles habitants n'entendent pas le chant du fidèle gardien. Partout règnent le silence et les ténèbres. Toutefois, deux lumières brillent encore dans la ville. Un des rayons part du clocher de la cathédrale. C'est le sonneur qui veille. Du haut de la tour où il demeure avec sa famille, son regard domine la ville et les communes environnantes. Qu'une flamme s'élève, qu'une lueur suspecte illumine le ciel, et il sonnera le tocsin. En face de l'église s'élève une antique maison au pignon pointu. C'est ici, dans la chambre de Franke, que brille la seconde lumière.

Assis devant une table sur laquelle se trouvent des livres et des papiers, Franke semble absorbé dans la méditation d'un problème redoutable. Son regard est fixé sur la Bible ouverte devant lui, et sa main froisse convulsivement le papier sur lequel il vient d'écrire. Soudain il se lève et jette sa plume loin de lui. De secrètes souffrances l'agitent. Des larmes brillent dans ses yeux. Quelle est la cause de ses souffrances? Est-ce sa fiancée qui le trahit ? est-ce un parent ou un ami qu'il pleure ? est-ce la recherche de l'absolu qui l'agite ? ou bien serait-ce le doute qui s'est dressé devant son esprit ? Mais, le voici qui s'agenouille, qui se prosterne et qui frappe son front contre le plancher. Il prie, il gémit et des sanglots s'échappent de sa poitrine. Il se relève. Maintenant ses yeux rayonnent ; un sourire de satisfaction erre sur ses lèvres, et toute sa personne respire la joie, la paix, la félicité. Ce n'est plus le même homme. Mais laissons-le expliquer lui-même le miracle qui vient de s'opérer en lui.

« Quelque temps après mon arrivée à Lunébourg, dit-il, je résolus » d'y prêcher pour faire saisir aux fidèles combien il leur importait de

[1] *Deutsche Volkslieder : Ihr Herren in der Stadt, etc.*

» croire en Jésus-Christ, s'ils voulaient s'assurer une vie éternelle.
» Pendant que je méditais mon sermon, je reconnus tout à coup que
» j'étais loin de posséder moi-même la foi que je me proposais de
» réveiller dans le cœur de mon prochain. Je sentis le doute s'élever
» dans mon esprit, et, lorsque je fis un effort pour l'écarter violem-
» ment, une angoisse indicible s'empara de tout mon être. — Est-ce
» dans la Bible que je trouverai la vérité, m'écriai-je dans ma détresse?
» Mais qui oserait m'assurer que la Bible contient réellement la parole
» de Dieu ?... Les Turcs disent que c'est le Coran qui la révèle; les
» Juifs la trouvent dans le Talmud, et les chrétiens la cherchent dans
» l'Évangile. Hélas! qui me dira où est la vérité? — Toutes les choses
» que l'on m'avait enseignées me semblèrent autant de fables puéri-
» les, et je ne croyais plus qu'il y eût un Dieu dans le ciel.

» Tous les actes, tous les détails de ma vie, se présentèrent inopi-
» nément à mon esprit, et mon existence entière se déroula devant
» moi, comme la ville s'étendait sous les yeux du sonneur qui veillait
» dans la tour. La vie m'apparut comme un songe épouvantable. Mon
» âme gémissait; elle ressentait la puissance de celui-là même dont elle
» niait l'existence. Et moi, qui suis si peu enclin aux larmes, je me
» mis à pleurer abondamment. Tantôt, je me promenais dans ma
» chambre; tantôt, je restais immobile et sanglotais. J'étais ferme-
» ment décidé à m'abstenir de prêcher, si, avant le lever du soleil,
» un changement ne s'était pas opéré dans mon esprit; car il me
» répugnait d'enseigner à autrui ce qui me semblait absurde, et de
» tromper ainsi ceux qui avaient confiance en moi. Dans mon angoisse,
» je m'agenouillai une dernière fois et priai Dieu d'avoir pitié de moi,
» si, toutefois, ce Dieu auquel je m'adressais existait réellement. J'étais
» encore prosterné devant lui, quand le Seigneur exauça ma prière, le
» Seigneur qui est et qui vit. Il ne se borna pas à me débarrasser len-
» tement, et petit à petit, du doute qui avait envahi mon âme; non, il
» me guérit sur-le-champ, afin que sa puissance et sa bonté me
» fussent révélées dans toute leur étendue. Comme on tourne la main,
» ainsi disparut ma peine. Je m'étais agenouillé le cœur plein d'an-
» goisse; quand je me relevai, mon cœur débordait d'une foi ardente.
» Tout à l'heure, j'avais renié Dieu; maintenant, j'eusse gaiement versé
» mon sang pour Celui que je n'ai plus cessé d'appeler mon Père. La
» joie pénétra dans mon âme comme un torrent impétueux, et je passai
» tout le reste de la nuit à louer le Seigneur. Il me semblait que tout ce
» qui était dans le ciel et sur la terre devait partager mon bonheur,
» et, dans l'excès de ma joie, je répétais : « Vous, anges, qui vivez

» dans le ciel, louez avec moi le Seigneur, notre Père. » — A partir » de cette nuit, ma foi est restée inébranlable. »

Lorsque le jour parut, Franke était radieux. Hier encore, il avait craint de mentir à sa conscience en prêchant la croyance en Dieu; aujourd'hui, il est impatient d'aller répandre dans le cœur de son prochain la foi qui déborde en lui. Il monte en chaire, et la joie intérieure qu'il ressent éclate aussitôt en paroles chaleureuses, en images lumineuses. Son éloquence est simple et persuasive; elle réchauffe les cœurs; elle charme les esprits et les élève insensiblement vers le ciel.

Dans la ville on ne parle que du jeune prédicateur; on le complimente, on l'engage à se fixer au milieu des fidèles dont il vient de ranimer la foi.

Veiller au salut des bourgeois querelleurs de Lunébourg; conduire en paradis les enfants de la bonne petite ville, certes, c'eût été faire œuvre méritoire! Mais il fallait une scène plus vaste à l'activité de Franke. Avant toute chose, il fallait qu'il épanchât son âme dans le sein de Spener, vers lequel il se sentait irrésistiblement attiré, maintenant qu'il avait éprouvé cette régénération intérieure dont le vieux Spener avait si souvent proclamé les effets merveilleux.

Franke se mit donc en route pour Dresde, où Spener prêchait l'Évangile à l'Électeur de Saxe. Dès leur première entrevue, le vieillard et le jeune prêtre se sentirent unis l'un à l'autre. Spener ne voulut pas que son ami restât à l'auberge; il le reçut dans le presbytère, afin de l'avoir constamment près de lui. Une fois sous le même toit, les deux prophètes ne se quittent plus. Assis en face l'un de l'autre, dans la petite pièce qui sert de bibliothèque à Spener, ils parlent du ciel et de la vie éternelle, tandis que, dans les chambres voisines, s'agite la nombreuse famille de Spener. Ni la vieille mère qui piétine et frappe les portes, ni les jeunes filles qui rient et qui fredonnent, ni les petits enfants qui crient et qui pleurent, — rien ne peut troubler l'austère entretien des deux amis. Le plus âgé raconte à son hôte la merveilleuse métamorphose qu'il avait subie autrefois sous l'incitation de Van Helmont. Le vieillard se complaît dans les détails, et il relate ce fait mémorable avec cette quiétude que l'on observe vis-à-vis des choses du temps passé. De son côté, Franke redit à son ami les circonstances qui ont fait éclater en son âme la vie nouvelle qui l'a régénérée. La chose est toute récente; Franke en parle avec chaleur, et les deux amis bénissent ensemble le nom du Dieu tout-puissant. Les semaines et les mois s'écoulent rapidement, et, chaque

jour, on trouve de part et d'autre quelque nouveau prétexte pour remettre au lendemain la séparation que l'on redoute. Toutefois, le repos se transforme chez Franke en un besoin de mouvement qui va l'entraîner loin du foyer hospitalier de son ami.

On est à la veille du départ; la journée est terminée. Spener a prêché la vertu à la cour électorale; il a tenu son cours de piété, il a expédié sa volumineuse correspondance; maintenant, il passera la soirée dans le sein de sa famille, en compagnie de son hôte. L'heure du souper a réuni tous les membres de la pieuse communauté. Dès qu'on entre dans la salle, on reconnaît que la femme du pasteur a voulu consacrer, par un véritable festin, la dernière soirée que Franke doit passer au presbytère. Elle a jeté sur le plancher du sable bien fin; elle a recouvert la table d'une nappe de damas toute blanche, et la vaisselle d'étain brille d'un éclat éblouissant. En face du patriarche est placée sa vieille compagne; à sa droite, se trouve l'hôte bien-aimé, et, pêle-mêle autour de la table, sont assis les onze enfants du pasteur. Tout piétiste que l'on est, on saura apprécier les mets succulents qu'a préparés la maîtresse du logis, et l'on dégustera sans sourciller ce bon vin de Meissen, dont le bouquet embaume la salle chaque fois qu'une des filles de Spener verse à boire en faisant le tour de la table. Un jour viendra où des disciples moroses proscriront l'usage du vin; quant à présent, Spener et son hôte se souviennent à propos que la vigne a été plantée par Noé, l'homme juste que le Seigneur aimait. En commençant le repas, on avait rendu grâces à Celui qui donne aux hommes le pain quotidien. Maintenant, on peut laisser le champ libre à de modestes et joyeux propos, qui provoquent le rire de la femme du pasteur, ce rire facile, franc et sonore des enfants de l'Alsace. On s'est levé de table; la vieille mère se met à son rouet; les jeunes filles prennent leur aiguille, et, debout devant la croisée, les deux amis s'étendent une dernière fois sur la régénération de l'Église, sur les grands travaux qu'ils doivent mener à bonne fin, sur les obstacles et les embûches que Satan fait naître sous leurs pas.

Dans la pensée de ces deux hommes, Satan n'est pas une abstraction, une conception vague et indécise; c'est un personnage aux contours accentués; il vit, il agit, et sa puissance est à peine inférieure à celle de Dieu, son magnanime adversaire, dont sans cesse il contrarie les desseins. Pendant que les deux piétistes s'entretiennent à voix basse, ils ont le regard fixé sur le palais électoral qui s'élève à peu de distance du presbytère. Des croisées du château s'échappent des flots de lumière; le chef d'orchestre a donné le signal,

et, au bruit de fanfares éclatantes, dames et cavaliers se sont élancés à la danse. C'est un bal costumé, et les deux piétistes voient Satan en personne qui circule clopin-clopant dans la foule des danseurs, Satan avec ses cornes et son pied-bot.

Les traits de Spener et de Franke s'assombrissent. Le vieillard énumère avec émotion les tribulations qu'il subit dans cette cour futile, et légère, à laquelle, ce jour-là même, il avait prêché les plus saines doctrines. En même temps, il fait connaître à Franke les sourdes ménées des théologiens de Leipzick qui, par leurs calomnies, rendent plus difficile encore la mission déjà si ardue qu'il s'est imposée. Franke s'indigne à ce récit. Il prend son parti sur-le-champ : il se rendra à Leipzick pour y combattre l'ennemi dans son propre camp.

Lorsque Franke, ayant pris congé de ses amis, va se retirer, une des filles du pasteur s'approche, et lui présente le flambeau. En ce moment, les regards des deux jeunes gens se rencontrent. Une subite rougeur s'étend sur le visage de la jeune fille. La mère, qui a interrompu un moment son travail, voit le trouble de sa fille et se remet à filer en silence. Mais, lorsque Franke et les enfants se seront retirés et que les deux époux, restés seuls, pourront se communiquer leurs plus secrètes pensées, elle parlera, comme d'une chose désirable, d'unir un jour Franke à leur fille; et le vieillard sourira en pensant à la nombreuse couvée de petits piétistes qui résulterait d'une union si bien assortie.

Longtemps avant l'aube, Franke est déjà debout. Si les yeux bleus de la jeune fille lui ont apparu pendant son sommeil, maintenant qu'il est réveillé, il éloignera de son esprit cette douce vision, pour se livrer tout entier au projet qu'il médite. Il se dirige vers l'Elbe et prend passage à bord du bateau qui fait régulièrement le trajet de Dresde à Meissen.

On a hissé la voile, et le bateau descend le fleuve, emporté par le courant et la brise fraîche du matin. Les nuages se colorent en rouge et flottent autour de la cime du Winterberg. Le soleil se lève et répand sur le pays une vivifiante lumière que l'Elbe reflète en rayons étincelants. On passe, tantôt devant une large vallée qui s'ouvre sur le rivage, tantôt devant un ravin dans le sein duquel se meuvent, en masses chaotiques, les brouillards que n'ont point encore atteints les rayons du soleil. Plus loin, d'énormes rochers, aux formes fantastiques, surplombent le fleuve, et, sur leur flanc, s'élèvent çà et là des sapins dont les racines étreignent le roc comme des bras gigantesques. De

lointaines montagnes se dessinent vaguement dans le ciel; des chaumières apparaissent sous l'abri des grands arbres; les cloches sonnent dans le lointain; l'alouette chante dans l'air; l'eau clapote sous la barque. Franke subit la pénétrante influence que la nature exerce sur l'âme humaine. Pendant quelques instants, il se laisse aller à l'émotion que lui cause le tableau qui se déroule devant lui. Il se recueille, il adore l'auteur de ces splendeurs qui le subjuguent. Mais bientôt un scrupule étrange, et que nous avons de la peine à comprendre, vient arrêter l'essor de sa pensée. Est-il juste, est-il permis de s'émouvoir devant les beautés de la nature au point de voir en celle-ci une révélation divine? N'est-ce pas accorder à la nature une importance égale à celle de l'Écriture sainte, qui, seule, possède la vertu de nous élever jusqu'à Dieu? Dès lors, ne vient-il pas de commettre un sacrilége? — Ces réflexions qui, en ce moment, traversent son esprit, le conduiront un jour à condamner, comme chose dangereuse, les plaisirs que donne la contemplation de la nature.

Mais les autres voyageurs sentent leur âme se dilater devant les grandes choses qu'elle perçoit, et, au moment où Franke va s'absorber dans ses austères méditations, un homme, qu'à son costume l'on reconnaît pour un habitant de la forêt de Thuringe, entonne de sa voix puissante la légende du bon Tanhauser, lequel « voulant con-
» naître comment on vivait dans la montagne qu'habite Vénus, la noble
» dame, passa dans ses bras toute une année, etc. »

Le prophète frémit à ces accents; mais il n'a pas le temps de s'abandonner aux réflexions qu'ils lui suggèrent; car, à son tour, le nautonier chante les exploits de la belle Loreley « qui, debout sur le
» rocher, peigne ses longs cheveux avec son peigne d'or, et rend fou
» le marin qui a vu son beau corps. »

On a bientôt fait la première étape du voyage, et le bateau s'est arrêté devant un de ces grands et beaux villages qui ornent les bords de l'Elbe.

Il y a kermesse dans le village; les marchands forains ont élevé leurs frêles baraques. Sur un tertre se tient le virtuose ambulant. Il a parcouru les cercles de l'Empire; il a traversé villes et villages; ici il a fait danser les paysans en plein air sous le chêne, ailleurs il a ravi les bourgeois qui l'ont entendu dans la taverne sombre et enfumée. Sa chaumière est là-bas dans quelque vallée de la Bohême, seul pays où naissent les artistes de sa trempe. Il est né musicien, il ne l'est pas devenu. Son violon a été son premier et son unique bonheur. De tout temps il a possédé la hardiesse, la sûreté, l'entrain d'un maître, et

il connaît tous les secrets de son art, quoique personne ne les lui ait révélés. Voyez comme son archet est animé! Son violon vaut tout un orchestre. Il en tire des sons imprévus, fantastiques, merveilleux : c'est un tourbillon de notes plaintives, gaies, passionnées, frémissantes.

La folle musique a mis en branle jeunes et vieux, grands et petits. Emportés par la danse vertigineuse, hommes et femmes tournoient et passent devant Franke. On voit les vêtements flotter au hasard, on entend le cri des valseuses que soulèvent leurs robustes cavaliers. Plus loin, c'est un groupe de buveurs qui appelle le regard de Franke. En ce moment, le paysan oublie corvée, dîme et seigneur. D'une main il attire sur ses genoux la vaillante compagne de son existence misérable, de l'autre il lève son verre et chante en chœur avec ses amis. On rit, on plaisante, on trinque, et, au milieu de la foule joyeuse, se promène le pasteur de l'endroit, qui, en vrai disciple de Luther, pense qu'il est bon que l'homme chante, aime et boive parfois [1].

Franke contemple avec stupeur ces scènes diverses. Son âme en est navrée. Il constate combien est grande encore l'action que Satan exerce sur la terre et même sur l'Église du Christ, puisque voilà un pasteur, un ministre de Dieu, qui laisse les fidèles s'amuser, sans les prémunir contre les dangers qu'il y a pour leurs âmes. Eh bien! lui, Franke, se sent de force à lutter contre Satan, dont il brisera la formidable puissance en dévoilant aux hommes que ces chants, ces danses et tous ces bruyants plaisirs ont été inventés par le tentateur, uniquement dans le but de séduire les âmes et de les détacher de Dieu.

Franke était plein de ces pensées guerrières, quand il arriva à Leipzick, où il entra en lice sans perdre un seul instant. Mais, pour mieux mesurer la portée de son entreprise, jetons, en passant, un rapide coup d'œil sur la constitution des universités allemandes à l'époque que nous étudions.

Les villes qui possèdaient une université avaient une physionomie caractéristique qui les distinguait nettement des autres villes de l'Empire. L'université, avec ses professeurs et ses étudiants, y formait une république indépendante, une cité dans la cité. Elle possédait des terres, des fermes et des propriétés urbaines. Elle vendait et achetait, gérait et administrait comme bon lui semblait. En outre, elle avait des immunités et des priviléges tout particuliers. Les étudiants, quel que fût leur âge ou leur naissance, étaient soustraits à la police municipale. Le *Rector Magnificus*, c'est-à-dire le professeur, que ses collègues

[1] Luther avait dit : *Wer nicht liebt Wein, Weib, Gesang, bleibt ein Narr sein Leben lang.*

avaient placé à la tête de l'université, était un grand dignitaire de l'Empire, et lorsqu'il paraissait à la cour du souverain, il y avait le pas sur de très-nobles seigneurs. Le gouvernement consultait la Faculté sur tout problème difficile; questions politiques, juridiques et religieuses, étaient indistinctement soumises à son approbation. En somme, les universités allemandes étaient des forces vives dont la sphère d'action embrassait non-seulement la vie intellectuelle, mais encore la vie civile et politique des provinces germaniques.

On comprend dès lors pourquoi Franke souhaitait si ardemment de gagner à sa cause l'université de Leipzick, dont l'influence s'étendait au delà des frontières de la Saxe. Dès cette époque, il s'y faisait un commerce de librairie très-considérable. Nulle part ailleurs on n'achetait et ne vendait des livres en si grande quantité. C'était là que se trouvaient les plus riches libraires et les plus hardis éditeurs. Aussi les savants et les écrivains s'y rendaient-ils volontiers pendant les vacances, soit pour y acheter des livres, soit pour y placer leurs propres ouvrages. Les foires y faisaient affluer un nombre considérable d'étrangers. En même temps que les marchands, on y voyait arriver la noblesse et les princes du Saint-Empire, qui venaient y chercher des distractions nouvelles. Tous ces hommes, savants et marchands, nobles et roturiers, prenaient une part plus ou moins grande aux controverses qui agitaient la Faculté, et, rentrés dans leurs foyers, ils en causaient encore. Les idées qui régnaient dans la Faculté, se propageaient ainsi facilement dans tous les cercles de l'Empire.

Cependant les étudiants de Leipzick fuyaient les cours de professeurs qui parlaient latin et n'étaient pas toujours intelligibles. On préférait nouer des intrigues avec les filles des *philistins*, et battre ceux-ci, quand ils prenaient la chose en mauvaise part; on aimait encore mieux s'installer dans la cave d'Auerbach. C'était là que Méphistophélès avait nargué ces bons étudiants. De grands fûts, rangés le long du mur, montraient que l'on y sablait encore le vin avec le même entrain que du temps de Faust. On y passait une bonne partie de la journée ; puis la rapière au côté, la casquette sur l'oreille, on se mettait en route. Peu nombreux étaient ceux qui se détachaient de la troupe pour se rendre dans la salle où le professeur attendait son auditoire. Les autres s'en allaient au *Rosenthal*, verte forêt qui s'étend jusqu'aux portes de la ville, et que Leibnitz proclamait la plus belle promenade du monde. Là on flânait et l'on cherchait aux promeneurs des querelles d'Allemand. Puis on se rendait à la brasserie ; l'on y chantait de gais refrains, on y vidait d'innombrables pots de bière, on s'y adressait des injures pendant toute

la nuit, et, le matin, on en sortait pour mettre flamberge au vent.

C'était sur cette jeunesse indisciplinée, turbulente et querelleuse, aussi bien que sur les professeurs, que Franke se proposait d'agir. Il ouvrit des cours auxquels il convia professeurs et étudiants, afin de leur faire connaître son propre sentiment sur les choses divines. De bruyantes railleries accueillirent d'abord la tentative de Franke, mais il ne tarda pas à dominer son auditoire. Chacune de ses paroles témoigne d'une conviction profonde ; il a la persuasion sur les lèvres, et — chose inouïe à cette époque, — il ne pérore pas en latin.

Ce qui, la veille encore, eût semblé impossible, s'opère maintenant avec une promptitude merveilleuse. Les étudiants abandonnent la cave d'Auerbach pour aller assister au cours du prophète. Plus de chansons dans la rue, plus de canons bachiques à la brasserie. On murmure des prières, on chante des cantiques. On ôte les bottes à l'écuyère, on chausse le modeste escarpin ; on met bas la casaque bleu-ciel, on endosse la longue redingote brune ; la casquette provoquante tombe aussi, et un large chapeau ombrage le cerveau dans lequel s'est opérée une si étrange révolution. Au dehors comme au dedans, la métamorphose est complète. Chaque jour, à l'heure où Franke va parler, on voit la foule accourir ; aux étudiants se joignent des femmes et même des enfants. Alors les professeurs orthodoxes jettent le cri d'alarme, et, se sentant impuissants à vaincre l'agitateur par les armes spirituelles, ils invoquent à grands cris le secours du bras séculier.

Le gouvernement nomme des commissaires pour juger sans appel la cause en litige. C'est en vain que Thomasius, le célèbre jurisconsulte, l'ami et l'émule de Leibnitz démontre l'illégalité d'une semblable mesure. On l'accuse lui-même de faire cause commune avec l'agitateur, le démagogue ; on trouve même son langage irrespectueux envers le souverain ; et on l'eût arrêté lui-même s'il n'était parvenu à fuir précipitamment.

Les commissaires s'assemblent. Ils étaient pleins de préjugés contre le novateur et ses disciples. Franke expose ses principes et ses mobiles ; il plaide sa cause et celle de ses amis. Les juges délibèrent. Des transports éclatent dans la ville : Franke est libre, il est absous, il est acquitté.

Aussitôt, on se remet à l'œuvre. Mais la plupart des professeurs qui s'étaient rangés sous la bannière de Franke, ne pouvant souffrir plus longtemps les calomnies et les ennuis dont on les abreuve, se taisent ou quittent la ville. Franke reste sur la brèche, à la tête de quelques vigoureux combattants. Il les exhorte à persévérer, il les con-

duit avec une ardeur invincible. Sa parole, douce, persuasive et vivifiante quand elle s'adresse aux amis, devient mordante, incisive et désastreuse quand elle va frapper l'ennemi. Pour celui-ci Franke ne connaît ni merci ni ménagement.

Quand sa doctrine aura jeté dans le sein de la Faculté des racines assez profondes pour qu'elle puisse résister aux tentatives de ses adversaires, Franke fera ce que le maître avait recommandé à ses premiers disciples : il secouera la poussière de ses semelles, et, en apôtre, en prophète, il ira prêcher l'Évangile au loin.

On ne saurait se figurer tout ce qu'il fallait de résolution à l'homme qui, au commencement du XVIIIe siècle, entreprenait un long voyage à travers les provinces de l'Empire : les voies de communication étaient très-restreintes, et celles qui existaient étaient boueuses et entrecoupées de fondrières. Les coches qui transportaient les voyageurs n'étaient pas suspendus et n'avaient pas de portières; on y entrait en rampant sous la capote; dans l'intérieur du coche, et pêle-mêle avec les voyageurs, étaient entassés des colis de toute espèce : des bourriches et des fûts, des jambons et des paniers. En outre, le lourd véhicule se mouvait avec une lenteur telle, que l'on s'extasiait quand, parfois, l'on avait fait une huitaine de lieues dans les vingt-quatre heures. Arrivé à destination, le voyageur avait les membres rompus et comme brisés par les cahots formidables qui l'avaient secoué. Aussi, les voyageurs prenaient-ils volontiers passage à bord des gros bateaux qui, sur l'Elbe, sur le Rhin et sur le Mein, portaient des provisions d'une ville riveraine à l'autre. C'est ainsi que l'on vient de voir Franke s'embarquer à bord d'une de ces barques pour se rendre de Dresde à Meissen.

De tous les modes de locomotion, le plus rapide, le moins coûteux, le moins fatigant, et, pour tous ces motifs, le moins usité, c'était de voyager à pied. Alors la scène changeait; plus de cahots, plus de tortures, plus de dangers. On suivait des sentiers qui couraient entre les champs, à travers les prairies, au milieu de vastes forêts de chênes ou de sapins, et qui débouchaient tantôt aux portes d'une ville opulente, tantôt devant les ruines d'un antique manoir.

De nos jours, on rencontre sur ces sentiers le touriste élégant, le romancier en vacances et le savant voyageur ; mais, pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle, ces chemins capricieux et charmants n'étaient hantés que par les artisans, par ces bons compagnons qui faisaient le tour du Saint-Empire, et mêlaient leurs incessantes chansons au bruissement des forêts et au gazouillement des oiseaux.

Jadis les premiers messagers de l'Évangile avaient, eux aussi. suivi

ces sentiers, et parcouru à pied ces mêmes forêts où les lecteurs voient en ce moment cheminer l'apôtre infatigable dont nous esquissons le portrait. Il s'arrête dans la maison du riche et dans la chaumière du pauvre. Assis, tantôt à la table du châtelain, tantôt au foyer du laboureur, il prédit la venue du Messie, et il enseigne la doctrine nouvelle à la famille du serf comme à celle du seigneur.

Pendant qu'il s'en allait ainsi, semant à pleines mains ses idées le long des chemins, il reçut de la ville d'Erfurt l'invitation de venir y remplir les fonctions de premier prédicateur.

A peine eut-il pris possession de sa cure, que ses sermons commencèrent à émouvoir les esprits. Protestants et catholiques se précipitaient en foule à l'église chaque fois qu'il y prêchait. Si bien qu'on insinua à l'électeur de Mayence, dont Erfurt relevait, que Franke travaillait à corrompre la conscience des fidèles. Après une résistance opiniâtre, Franke se vit forcé de quitter la ville, mais les regrets de la population le suivirent dans son exil.

Peu de temps après, il fut nommé pasteur à Halle, en même temps que professeur de théologie à la Faculté que l'on venait d'y fonder.

On se rappelle qu'au moment où Spener entreprenait son œuvre de rénovation religieuse, Van Helmont lui avait recommandé de soigner l'éducation des enfants. Spener ne put réaliser en entier le vœu de Van Helmont ; mais il transmit à Franke, comme un legs sacré, la pensée du vieux mage. Et maintenant que celui-ci dort déjà dans sa tombe, et que Spener lui-même est sur le point de terminer sa carrière, on voit cette pensée revivre en Franke et se faire jour avec une force irrésistible; car, du moment que Franke aura pris possession de ses deux chaires, à l'église et à la Faculté de Halle, la réorganisation des écoles deviendra le but principal de sa vie.

Il ne se borne pas à préconiser l'idée de fonder des écoles; il voudrait faire mieux, il voudrait les fonder lui-même.

Pour fonder des écoles, il faut de l'argent. Or, le bon prêtre vient de donner aux pauvres jusqu'à son dernier écu, jusqu'à son dernier denier. Mais quand l'âme est pleine d'une grande et noble pensée, elle se trouve dans un état de lucidité qui lui permet de discerner les moyens les plus propres à réaliser son idée. Or, comme un grand nombre de personnes riches venaient le voir dans sa maison, Francke plaça dans le vestibule un tronc destiné à recevoir les offrandes des visiteurs. Ce tronc resta vide bien longtemps; mais un jour on y trouva quatre thalers. « Voici un petit capital, s'écria Franke tout

joyeux, je vais établir mon école. » Le jour même il achète des livres qu'il distribue à des petits enfants, et il transforme en asile une partie du presbytère.

Peu à peu les offrandes deviennent plus nombreuses, et Franke achète une maison qui lui permet de recevoir un plus grand nombre d'enfants. Il engage des professeurs pour les instruire, et il sait si bien administrer, qu'il trouve moyen, non-seulement de donner l'instruction aux enfants, mais encore de secourir efficacement leurs parents pauvres.

Un projet plus vaste occupe maintenant l'esprit de Franke. Il s'agit de fonder un orphelinat. Franke reçoit chez lui un orphelin; puis, plusieurs autres s'étant présentés, il les accepte tous. « Puisque Dieu a voulu que j'accueille en son nom les pauvres petits enfants, il faudra bien qu'il me fournisse les moyens de les abriter, » disait-il à ses amis étonnés de sa témérité. Plein d'une foi ardente, il concentre ses dernières ressources et achète un grand terrain. A peine a-t-on creusé le sol, que Franke reçoit un gage de l'assistance divine. On trouve une médaille très-ancienne avec cette inscription: *Jehovah, conditor, condita coronide, coronet*: « Dieu, l'architecte, couronnera l'édifice. » Franke est sûr maintenant que son entreprise, quelque téméraire qu'elle paraisse, aura un plein succès, puisque Dieu lui-même le lui promet. Et, sans argent, sans crédit, il pose hardiment la première pierre de son immense orphelinat.

Plus d'une fois, au moment où les travaux allaient cesser, faute d'argent pour payer les ouvriers, arrivaient des secours considérables. Tantôt c'était le courrier qui rapportait, de lointaines contrées, un sac rempli d'or, sans que l'on sût qui l'expédiait; tantôt c'étaient des legs ou des donations dont souvent les auteurs restaient inconnus. Franke acceptait joyeusement ces secours miraculeux. Maçons et charpentiers recevaient leur salaire; l'œuvre se continuait, s'achevait, et plus de cent trente orphelins trouvaient un asile.

On leur donne un grand et beau jardin pour prendre leurs ébats; ils reçoivent l'instruction élémentaire dans des salles bien aérées; et les plus âgés ont de grands ateliers où des maîtres-artisans leur apprennent des métiers utiles.

A peine cet établissement est-il achevé, que Franke réorganise la première école qu'il avait fondée. Il recrute un grand nombre de professeurs qui pensent comme lui, et, à côté de l'orphelinat, il érige un vaste édifice où quinze cents enfants pauvres reçoivent gratuitement l'enseignement à côté des enfants du riche qui paye.

Mais il ne suffit pas à Franke de donner directement aux enfants le pain de l'âme et du corps, il veut aussi former des professeurs et des prédicateurs qui transmettent aux générations futures les mêmes idées religieuses que celles qui l'animent, et qui élèvent les enfants de la même manière qu'on les a élevés eux-mêmes. Franke n'écoute que son zèle; il a confiance en son Dieu; il reste sourd aux conseils de ses amis qui lui recommandent la prudence. Aux deux grands établissements qu'il a créés, il ajoute un troisième édifice, aussi grand, aussi bien organisé que les deux autres. C'est un séminaire, ou plutôt une école normale.

A cette époque, Franke prononça un sermon dans lequel il exposa si clairement les devoirs du riche envers le pauvre, que ses amis l'engagèrent à faire imprimer ce discours. La vente de la brochure fut fructueuse, et les éditions se succédèrent avec rapidité. Puisque cet opuscule avait rapporté de si jolis bénéfices, pourquoi ne pas doter les établissements d'une nouvelle source de revenus? Poser la question, c'était la résoudre. Franke, avec sa résolution accoutumée, établit aussitôt une imprimerie et une maison de librairie. Ces deux établissements ne tardèrent pas à acquérir une importance immense. Imprimerie et librairie restèrent longtemps les deux plus grands établissements de ce genre qu'il y eût dans l'Empire, et la *librairie de l'Orphelinat* est encore aujourd'hui une des plus importantes maisons de l'Allemagne.

Néanmoins, il y eut un moment de vive angoisse dans la vie de Franke: l'argent vint à manquer d'une manière absolue. Mais Dieu n'abandonna pas son fidèle ouvrier. Il le prit par la main et le conduisit au chevet d'un alchimiste appelé Burgstaller. C'était une de ces natures mystérieuses comme on en voyait alors beaucoup en Allemagne; personnages étranges et singuliers dont nous exposerons un jour à nos lecteurs les curieuses recherches, et la vie excentrique.

Quelques instants avant de mourir, Burgstaller, touché des soins et des consolations que lui prodiguait le bon prêtre, remit à celui-ci un manuscrit qui, disait-il, révélerait à Franke des choses importantes. Il lui recommanda surtout de préparer le spécifique dont il y trouverait la formule; spécifique merveilleux qui guérissait tous les maux. Par une inconcevable incurie, Burgstaller n'avait pas préparé son précieux élixir; et il mourut sans en avoir éprouvé sur lui-même les effets salutaires.

Franke, qui voyait la main de Dieu en toute chose, s'adresse à deux amis sur la discrétion desquels il pouvait compter. Ce sont les frères

Richter. L'un est un célèbre médecin, l'autre un chimiste non moins habile, et tous deux sont secrètement voués à la philosophie hermétique de Van Helmont. Pour bien suivre les instructions de l'alchimiste, il faut se procurer des appareils coûteux, de l'or en nature et des substances exotiques. Franke, persuadé qu'il agissait en ceci sous l'inspiration divine, commande les appareils, entreprend de nouvelles constructions, et, à tous ses établissements, il ajoute encore un vaste laboratoire de chimie. C'est là que les frères Richter travaillent en secret, la nuit comme le jour, à la préparation du merveilleux élixir. Mais c'est en vain que les deux adeptes ont choisi avec soin les éléments indiqués; c'est en vain qu'ils fondent et refondent des lingots du précieux métal et qu'ils entretiennent le feu de leurs grands fourneaux : l'elixir qu'ils obtiennent n'a pas ce reflet vert-jaune de l'or, ni cette saveur aromatique, ni ce parfum pénétrant que lui reconnaît le manuscrit de l'alchimiste. Les deux opérateurs, désappointés, exténués par un travail incessant, se laissent aller au découragement. Mais Franke relève leurs esprits. Il leur reproche le peu de foi qu'ils ont en Dieu, il les exhorte à de nouveaux efforts; et les expériences recommencent sous les yeux du maître. Les adeptes tirent le soufflet, se penchent sur les fourneaux, mélangent les substances, distillent les parfums, et Franke, les mains levées vers le ciel, appelle, par de ferventes prières, la bénédiction divine sur le grand œuvre qui se prépare. Cette fois encore, Dieu exauce sa prière. L'élixir est fait, et l'on se convainc qu'il possède les plus grandes vertus : il apaise les agitations de l'âme, il cicatrise les blessures, il donne le sommeil, il purifie le sang, il embaume l'air et en chasse les miasmes délétères.

En vue des grands projets qu'il veut réaliser, et convaincu des vertus de sa teinture, Franke annonce au monde entier les propriétés merveilleuses de l'élixir qu'il a composé, et que l'on peut acheter à la pharmacie de l'Orphelinat. A cet effet, il fait battre la caisse dans les carrefours des villes et dans les communes de l'Empire. De toutes parts on accourt, et bientôt il n'y a pas de ménage, pas de cabane qui ne possède une fiole de la *teinture d'or de Halle*.

Le succès de l'entreprise fut satisfaisant de tout point, et, dès les premiers temps, la pharmacie rapportait, bon an mal an, cinquante mille écus à son pieux fondateur.

Ne soyons pas trop sévère à l'égard de ce bon prêtre qui, déjà professeur se fait maintenant apothicaire, ou, comme disaient ses ennemis, marchand d'orviétan. Franke restait dans ses attributions, et d'une pierre il faisait deux coups. Il vendait la liqueur qui donnait aux hommes la

santé du corps, et, avec le produit de la vente, il fondait des écoles qui leur donnaient la santé de l'âme.

En même temps que la pharmacie piétiste prospère, les subsides des fidèles arrivent aussi en abondance, et Franke peut maintenant se livrer sans entraves à la réalisation de ses projets. A côté de l'Orphelinat s'élèvent de nouvelles constructions : ce sont encore des écoles. Plus de mille jeunes filles y sont initiées à la doctrine piétiste, afin que, devenues mères, elles la transmettent intacte à leurs enfants.

On construit aussi une grande église ; mais, quelque spacieuse qu'elle soit, elle peut à peine contenir les milliers d'enfants qui s'y pressent le jour où Franke l'inaugure.

De toutes parts le bruit du marteau et de la truelle se mêle au son de l'orgue et aux cantiques des élus. On agrandit l'Orphelinat, on construit des maisons pour les professeurs, on crée une fabrique de papier pour alimenter l'imprimerie. On fait plus : au milieu d'un beau jardin, on érige un hôpital où l'on soigne les élèves et leurs parents.

Franke entoure ses écoles d'un jardin botanique; il établit un musée, il construit un amphithéâtre d'anatomie, et dote ses établissements d'une magnifique bibliothèque.

Tout cela n'empêchait pas Franke de s'acquitter avec un zèle irréprochable des devoirs qui lui incombaient comme membre de la Faculté et comme prédicateur.

Nommé recteur de l'université de Halle, il se voue avec une activité incessante aux grands intérêts qui lui sont confiés ; il s'attache des professeurs très-instruits et très-éminents, mais il choisit de préférence ceux qui partagent ses opinions religieuses et travaillent avec lui à les propager.

Pendant trente années, il vit les générations se succéder autour de sa chaire, et, sous son action prolongée, l'université de Halle était devenue une inépuisable pépinière de piétistes ardents et enthousiastes.

Toutefois, comme cette activité continue usait les forces de Franke, ses amis lui proposèrent de voyager, et Franke se rendit à leur désir.

Les routes étaient aussi mauvaises, les coches aussi pesants, les barques aussi lentes qu'à l'époque où, trente ans auparavant, Franke avait fait le tour de l'Empire ; mais la génération actuelle ressemblait peu à celle qui l'avait précédée. Le vieux Franke n'entendit plus de ces chants populaires qui l'avaient fait frémir autrefois, lorsqu'au début de son apostolat, il avait descendu l'Elbe et voyagé par ces mêmes contrées. Le nautonier n'exaltait plus le beau corps de Loreley, les hommes

de la forêt de Thuringe ne chantaient plus les amours de Vénus et du bon Tanhauser; dans les villages devant lesquels passait la barque, on ne voyait plus ni danseurs, ni musiciens, ni gais buveurs. Le nautonier priait à voix basse, l'enfant de la Thuringe chantait des cantiques, et dans les villages on prêchait, on psalmodiait.

Franke est content. Il voit l'œuvre de Satan brisée, il voit la contrée peuplée de piétistes; il la voit rendue aux Enfants de Dieu. Et quel est l'auteur de ces grandes choses? C'est Franke!

Partout, sur son chemin, la voix sympathique des populations couvrait les sourds murmures et les éclats de colère des prélats orthodoxes.

Il y eut cependant à Ulm un pasteur qui osa braver l'enthousiasme populaire. Franke était assis en face de la chaire, entouré des autorités de la ville, lorsque le prédicateur, étendant les bras vers lui, l'accable d'imprécations. « C'est cet homme, s'écria-t-il, qui sème la discorde au sein de l'Église : qu'il soit maudit! » Par un mouvement involontaire Franke se lève et s'élance vers la chaire; mais il se maîtrise.

Toutefois, cet incident ayant mis la ville en émoi, le conseil municipal décide que les notables se rendront en corps auprès de Franke, pour le supplier de ne point laisser sans réplique la formidable apostrophe du pasteur. Franke consent à répondre, et cette nouvelle est reçue par de sympathiques acclamations.

Le laboureur laisse là sa charrue pour se rendre en ville avec sa femme et ses enfants; le vieux gentilhomme sort de son château et monte en carrosse avec sa nombreuse famille pour aller se joindre à la foule qui encombre l'église. Tous, bourgeois, nobles et manants, sont impatients d'entendre le grand prophète dont l'Allemagne exalte la vertu et le courage. Franke monte en chaire. C'est un vieillard à la physionomie douce, au regard bienveillant; son corps est voûté, sa tête est inclinée, son visage exprime la souffrance et la fatigue. Vous diriez que la voix va lui manquer, que ses forces vont le trahir. Mais, à peine cet homme, courbé sous le faix des années, a-t-il invoqué le nom du Seigneur, qu'on voit son corps se redresser. Sa physionomie rayonne d'une lumière intérieure. Sa voix est forte, sonore, soutenue, et sa pensée se détache sans effort de son esprit. Elle agite, émeut les fidèles, et, lorsque le prédicateur descend de sa chaire, les mères lui présentent leurs petits enfants pour qu'il les bénisse. On se presse sur ses pas; on baise ses vêtements; on tend les bras vers lui, et le bon Franke a pour chacun une parole qui réconforte et que n'oublie plus celui à qui elle s'adresse.

Mais ni le changement de climat, ni la satisfaction que lui causaient

toutes ces marques de sympathie, ne purent enrayer le progrès de sa maladie. Il eut hâte de retourner à Halle, afin de pouvoir mettre à profit le temps qu'il avait encore devant lui. On le vit déployer, dans la dernière période de son existence, une activité tellement prodigieuse, une charité si véritablement chrétienne, que sa longue et bienfaisante carrière devint un sujet d'admiration pour ses adversaires aussi bien que pour ses amis.

Il eut encore le temps de mettre la dernière main aux grands ouvrages qu'il avait entrepris ; il perfectionna l'organisation intérieure des écoles qu'il avait établies ; il acheta des fermes, des champs, des carrières, des mines et des forêts pour en doter ses magnifiques fondations et leur assurer une longue existence.

Lorsque Franke sentit que son heure était proche, il se rendit dans la grande salle de l'université, et, y ayant appelé ses collègues et les étudiants qui suivaient ses cours, il leur donna à tous sa bénédiction, en les engageant à persévérer dans la voie qu'il leur avait tracée. Puis, avant de mourir, Franke entra dans le jardin qui entoure l'Orphelinat ; quelques vieux amis l'y accompagnaient. C'était par une chaude soirée de printemps. Les rayons du soleil couchant entouraient d'une auréole resplendissante les cimes des grands arbres que Franke avait vu planter et qui ombrageaient maintenant le front du vieillard. Franke, s'étant assis sur un banc, se mit à parler de son existence passée, de celle qu'il espérait continuer là-haut, et, d'une voix inspirée, il annonça que le règne de Jésus-Christ était proche.

Ses amis contemplaient en silence cet être qui leur semblait une apparition céleste, car une sérénité angélique transfigurait toute sa personne. Et ses traits exprimaient encore cette même quiétude, lorsque, quelques jours plus tard, il était étendu dans son cercueil.

La vie de Hermann Franke a été un des exemples les plus frappants des prodiges que peut opérer une âme forte, dans laquelle habite une foi sans bornes en Dieu.

Les grands et beaux établissements qu'il a fondés, il y a plus d'un siècle, existent encore aujourd'hui, et nous croyons qu'une longue existence leur est réservée. A la vue de ces vastes et superbes édifices, nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de profonde vénération pour l'homme simple et modeste qui, sans fortune et par la seule action de sa bonté et de sa foi, a su créer des institutions qui eussent absorbé les trésors d'un prince riche et puissant.

Lorsque, en 1827, la ville de Halle proposa d'ériger une statue à la mémoire de Franke, on vit combien le souvenir de cet homme excel-

lent était resté vivace dans toutes les classes de la société allemande. La proposition fut accueillie avec sympathie par la population des communes et des villes, et, en peu de jours, on se trouva en possession de la somme réclamée par les experts.

La statue de Franke, que Rauch a élevée devant l'Orphelinat de Halle, est une des plus belles conceptions de ce grand artiste. Il y a de l'ampleur, du caractère et aussi une indéfinissable douceur dans l'ensemble de cette œuvre. Pour mieux détacher la figure de Franke, l'artiste a placé à ses côtés deux petits enfants, dont le plus âgé tient un livre à la main et l'autre embrasse les genoux de Franke. Ils semblent le remercier des bienfaits qu'il leur prodigue. Franke, la tête légèrement inclinée, contemple en souriant ces êtres gracieux ; sa main gauche repose sur l'une des petites têtes, et, de sa main droite, il montre le ciel comme pour indiquer aux deux enfants que c'est à Dieu seul qu'ils doivent adresser leurs actions de grâces.

II

En traçant le portrait de Hermann Franke, nous n'avons pu faire autrement que de montrer la sincérité de ses convictions, l'inépuisable bonté de son cœur et la pureté de ses mobiles. Avant toute chose, nous avons voulu mettre en relief la personne même de l'apôtre dont la vie agissante nous a paru digne d'être racontée.

On ne saurait nier que Franke n'ait exercé tout d'abord une influence bienfaisante sur la société allemande du XVIII[e] siècle. En s'élevant contre l'orthodoxie, et considérés par celle-ci comme des hérétiques, les piétistes ont été, dès le début, dans la nécessité de prêcher la tolérance envers les dissidents. Jamais l'anthropomorphisme n'a été poussé plus loin que chez les piétistes. Pour eux, Dieu était un père, un vrai père, avec lequel ils conversaient constamment et auquel ils adressaient les plus tendres paroles. Cette doctrine sentimentale pénétrait facilement dans le cœur des femmes, et exerçait ainsi une action décisive sur les destinées d'un très-grand nombre de familles. Elle devenait le refuge de toutes les âmes pieuses qui souffraient de la rigidité de l'Église orthodoxe.

On pourrait conclure de ce qui précède, que la doctrine de Franke a été, non pas une amélioration passagère, mais une réforme sérieuse dans le sein de l'église luthérienne, et, par suite, un progrès dans la marche générale des idées. On commettrait néanmoins une erreur si l'on s'arrêtait à cette conclusion.

Pour qu'une doctrine nouvelle reste vivante dans le sein de l'humanité, il ne suffit point qu'elle réponde à une nécessité du temps et à une aspiration particulière au peuple qui l'a vue naître. Il faut, de plus, qu'elle mette en jeu toutes les facultés essentielles de l'âme, qu'elle puise son principe dans le cœur même de l'humanité; il faut qu'elle soit assez élastique pour se plier aux évolutions de la société, assez robuste pour s'assimiler les mœurs des différents peuples; en un mot, il faut que, dans son essence, elle soit cosmopolite.

Or, comme prêtre, comme professeur, comme écrivain, Franke avait enseigné que le spectacle, la danse, la musique et autres distractions mondaines avaient été imaginés par Satan, dans le but de neutraliser l'action que Dieu exerçait sur la terre. Par conséquent, on devait fuir ces tentations, mener une vie paisible, faire de bonnes œuvres dans l'ombre et sans bruit, afin de ne point éveiller l'attention de l'esprit malin toujours aux aguets. En un mot, l'homme devait travailler doucement, prier sans cesse et tenir son âme toujours prête à recevoir la visite du Seigneur, lequel, pour parler le langage même des piétistes, viendrait la transformer et la régénérer.

On découvre déjà l'erreur ou l'abus qui fera péricliter la nouvelle doctrine; on prévoit déjà qu'elle va étouffer les grandes aspirations de l'esprit; on pressent qu'elle formera des faux dévots et favorisera l'éclosion de tous ces vices hideux qui forment l'inévitable cortége de l'hypocrisie.

L'action que Franke avait exercée sur l'Allemagne ne s'éteignit pas à sa mort. On eût dit, au contraire, qu'au delà de sa tombe, le prophète continuait encore à passionner les âmes. Ses idées se propageaient, et son influence sur les populations allemandes devenait chaque jour plus intense. Mais, à mesure que le nombre des disciples augmentait, on voyait aussi se développer le germe de mal que renfermait la doctrine des piétistes.

Elle rendait les hommes indifférents aux événements de ce monde. On s'isolait, on était casanier. Pendant que les autres mortels travaillaient à la sueur de leur front, les élus, les régénérés, les Enfants de Dieu, s'enfermaient dans leurs chambres et passaient des heures entières à s'entretenir avec le Très-Haut et son Fils Jésus-Christ. Chacun était préoccupé, avant toute chose, du soin d'assurer le salut éternel de sa propre âme. Quant à la chose publique, au salut de l'État ou de la Cité, on s'en inquiétait fort peu. L'égoïsme régnait en souverain sur ces âmes stériles en toutes choses grandes, mais fécondes en prières et en actes de dévotion.

On ne montrait de la vigueur et de la passion que lorsqu'il s'agissait de prêcher la nouvelle doctrine. Alors, sous l'impulsion du Saint-Esprit, l'on abandonnait gaiement son foyer pour parcourir en apôtre les cercles de l'Empire.

Au nord comme au midi, on voyait surgir prophètes et prophétesses. Sur les bords de l'Elbe, c'est la belle Éva de Buttlar qui a des visions et qui met en émoi toute la contrée. Puis, trouvant que le Holstein n'est pas un champ assez vaste pour son ambition, elle parcourt en prophétesse le saint-empire, et, dans son extase religieuse, se livre à des débauches que je m'abstiens de décrire. Au reste, elle est accompagnée de deux autres prophètes, et tous trois se laissent adorer par la foule qui voit en eux Marie, Joseph et Jésus.

Ailleurs, nous nous trouvons en face de Petersen et d'Éléonore. Rien de plus intéressant que ce couple de piétistes qui s'aimaient d'amour tendre. Petersen se sent attiré vers Éléonore parce que, toute jeune encore, elle a déjà eu de nombreuses visions; et lui, il est aimé d'Éléonore parce qu'elle voit en lui un élu du Seigneur. A peine les deux amants ont-ils reçu la bénédiction nuptiale, qu'ils se sentent embrasés d'un feu intérieur qui ne leur laisse ni répit, ni repos. D'un amour égal ils s'aiment l'un l'autre et aiment Dieu. Le mari exalte en vers magnifiques, tantôt sa sainte femme, tantôt les félicités de la Jérusalem céleste; et tandis qu'il dévoile les mystères de l'Apocalypse, sa femme exhorte les fidèles à se recueillir, parce que la fin du monde est arrivée. Ils quittent souvent leur château, parcourent la contrée, prient, prêchent et prophétisent. Puis, rentrés dans leur manoir, ils chantent de nouveau leurs singulières amours. Entre deux baisers, ils plaçaient une prière.

Au midi de l'Empire, siégeait en son château-fort le prince Casimir de Berlenbourg. Prophète lui-même, ce digne souverain ouvrait les portes de sa bonne petite ville à tous les inspirés. La cité et le castel du prince étaient peuplés de saints personnages.

On y voit surgir des hommes à peine vêtus, à longue chevelure et à barbe inculte. Ils appellent à eux les paysans des environs et les bourgeois de Berlenbourg, pour leur révéler comment on vit dans le ciel; car ils ont vu Dieu, ils ont vu Jésus-Christ, et c'est le Saint-Esprit qui parle par leur bouche.

C'est là que Rock apparaît; Rock, le prophète inspiré. Fils d'un prêtre, mais ivre de liberté et d'indépendance, il a dédaigné de revêtir les habits pontificaux. Toutefois, le Saint-Esprit est venu le visiter, et maintenant ses prophéties agitent les populations de l'Allemagne.

On voit aussi Edelmann, arriver dans ces parages. Il vit dans la forêt;

tantôt il traduit la Bible sous l'inspiration divine, tantôt aussi il se fait artisan; il est tour à tour prophète et passementier. Plus tard, vers le milieu du siècle, il sera un des plus rudes adversaires du piétisme, et sa pensée, devenue libre, sera parfois robuste et forte comme celle de Lessing.

Il ne faut pas croire que ce sont là des phénomènes isolés, et que les prophètes, quelque ardents qu'ils soient, n'ont pas d'action durable sur les populations. Pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle, on voit toute une moitié de la société allemande, livrée aux inspirations du Saint-Esprit. La fièvre religieuse se répand partout; elle agite l'enfant et le vieillard; elle mine le laboureur occupé à sa charrue; elle envahit le palais du prince; elle consume les forces du savant; elle exalte l'espoir de l'alchimiste qui cherche la pierre philosophale.

Dans une partie de l'Empire, on voit de jeunes enfants s'assembler, puis, poussés par la fièvre, voyager par bandes, s'agenouiller fréquemment et entonner des cantiques.

Dippel, le philosophe hermétique, l'inventeur du bleu de Berlin et de l'huile animale, prophétise pendant qu'il transmute les métaux.

Haller, le poëte, le physiologiste, le médecin, le botaniste, bref, Haller le Grand, ferme ses livres, jette loin de lui son scalpel, et se met à prophétiser.

Euler lui-même, le patient mathématicien, le célèbre astronome, après avoir remué un monde de chiffres et de formules, laisse là son compas et sa lunette, pour mieux écouter l'esprit qui parle en lui et dont il transmet à ses amis les incessantes révélations.

Enfin voici Lavater, le prêtre impétueux, le père de la science physiognomonique. Il a des visions étranges, et, quand il parcourt l'Allemagne, on vient de toutes parts saluer le mystérieux prophète.

Franke avait fait de louables efforts pour empêcher ses disciples de sortir du giron de l'Église protestante. Mais, quand il ne fut plus là pour imposer sa volonté aux Enfants de Dieu, ceux-ci se laissèrent aller à leurs tendances séparatistes. L'esprit de secte souffla librement sur l'Allemagne protestante, et l'Église-mère se divisa en une infinité de petites fractions.

L'honnête et riche bourgeois, après avoir arrêté les comptes de la journée et s'être assuré que les rentrées dépassaient les sorties, voyait le ciel s'ouvrir devant lui. Il causait avec les anges, prenait note de leurs révélations, les communiquait à sa femme et à ses enfants. Ses serviteurs l'écoutaient; son tailleur, son cordonnier, ses fournisseurs enfin, venaient se grouper autour de lui — et la nouvelle Église était fondée.

Les campagnes offraient le même spectacle. Le paysan qui avait réussi a interpréter quelque verset de la Bible autrement que le pasteur de son village, loin de voir se dresser devant lui le bûcher réservé aux hérétiques, était proclamé prophète par tout le canton. Mais le seigneur, jaloux de la gloire de son métayer, avait, lui aussi, ses visions, et recevait de son côté la visite des messagers célestes. Alors les vassaux, pensant avec raison que les anges que fréquentait leur seigneur devaient être de plus noble lignée, délaissaient l'autre prophète, leur camarade, pour venir se ranger sous la bannière de leur suzerain, et chanter avec lui des cantiques qu'il avait composés pour la circonstance.

III

De toutes les Églises qui prirent naissance en Allemagne pendant le XVIIIe siècle, celle que fonda le comte de Zinzendorf a été la plus durable. Dès son enfance, Zinzendorf fut voué aux idées mystiques. Il avait à peine dix ans lorsqu'il fut appelé auprès de son aïeule, la pieuse baronne de Gersdorf, qui le fit bénir par Spener. Lorsque le vieillard eut posé ses mains sur la tête de l'enfant, celui-ci sentit un grand travail s'opérer en son âme. A partir de ce jour, il fuit les jeux bruyants, il cherche la solitude, il s'entretient avec Dieu et écrit de longues lettres à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Plus tard il se rend à Halle où il puise la bonne doctrine aux sources les plus pures. Aussi, devenu homme, et en pleine possession de sa fortune, reste-t-il fidèle aux principes qui lui ont été inculqués.

Le comte de Zinzendorf était d'une taille très-élevée. Il avait la physionomie mobile, le nez aquilin, les yeux noirs et grands. Son élocution facile et ses manières distinguées rendaient son commerce agréable. Il n'était pas simplement piétiste, il était gentilhomme et gentilhomme allemand du XVIIIe siècle; c'est dire qu'il parlait français, qu'il dansait à merveille et qu'il savait manier l'épée. Reçu à la cour de Saxe, ce beau cavalier devint l'idole des grandes dames au cœur sensible, à la philosophie douce et facile.

C'est alors que l'on voit Satan mettre en jeu toutes ses ressources pour faire dévier de la bonne route celui qui avait donné son âme à Jésus-Christ. Mais le malin dépensait en vain ses plus redoutables séductions; car chaque fois que Zinzendorf contemple une femme, ou qu'il répond en souriant aux agaceries d'une belle dame, il prie dans son for intérieur

pour que le Sauveur ait pitié de son âme et lui vienne en aide. C'est ainsi qu'il triompha de toutes les embûches, alors même que, pendant un longs éjour qu'il fit en France, il se trouva en fréquents rapports avec nos plus séduisantes Parisiennes. La force exubérante qui circule dans ses veines l'expose à de continuelles tentations; mais une constante et secrète communion avec Jésus-Christ le préserve de tout mal. Son rang et sa fortune le mettent en contact avec les choses de ce monde, mais son âme en est détachée.

Une pensée unique l'occupe le jour comme la nuit; elle le suit dans ses longs voyages, dans ses promenades solitaires, dans les fêtes bruyantes de la cour et jusqu'à l'autel, où il met sa main dans celle de la belle comtesse d'Eberstein.

La pensée qu'il médite, le projet qu'il nourrit, c'est de réunir en un seul faisceau les vrais enfants de Dieu épars dans les diverses Églises chrétiennes. Si le Très-Haut seconde son entreprise, on aura fondé sur terre cette Jérusalem que les autres prophètes s'obstinent encore à placer dans le ciel.

Or, en ces temps-là, vivaient dans les provinces autrichiennes, et surtout en Moravie, des milliers de familles unies entre elles par un lien puissant, mais invisible. Elles avaient les mêmes souvenirs et les mêmes espérances; elles subissaient les mêmes persécutions et vénéraient le même martyr. Mais elles n'avaient ni temple, ni église, ni autel, ni formule pour symboliser leur commune croyance et leur union avec Dieu. On les appellait les *Frères moraves*. C'étaient les descendants de Jean Huss, les derniers débris de son Église. Quoique dispersées sur un vaste territoire et entourées de toutes parts d'une population hostile, ces familles se connaissaient entre elles et s'aimaient les unes les autres. De loin en loin surgissait quelque prophète qui parcourait secrètement le pays, visitait les familles, racontait ses visions, et ranimait la foi dans les cœurs attiédis. Toutefois, quand le réveil des âmes se traduisait au dehors par des chants d'allégresse, par des réunions nocturnes, ou simplement par des prières trop fréquentes, la chancellerie de Vienne intervenait aussitôt avec ses rigueurs accoutumées.

On avait brûlé vif Jean Huss, on avait mis à mort ses plus proches disciples, on semblait encore tout disposé à faire mourir les nouveaux prophètes qui venaient parler en son nom. Mais les fidèles les tenaient cachés. Alors, dans son dépit, le gouvernement frappait toute la famille hussite. Il incarcérait les uns, et transportait les autres en de lointaines provinces. Ces actes cruels se renouvelaient périodiquement, et, parfois, sans autre motif que celui d'intimider les Frères.

Ce fut sous la pression d'une semblable mesure qu'en 1722 des Frères moraves pénétrèrent en Saxe. Expulsés de leur pays, traqués comme des bêtes fauves, ils se présentèrent devant Zinzendorf dont les domaines s'étendaient jusqu'aux frontières de la Bohême. Au premier groupe de fugitifs que l'on accueille avec bonté, succèdent de nouvelles bandes ; Zinzendorf, qui voit en eux des Enfants de Dieu, les reçoit avec transport. Il leur donne des terres, il transforme ses domaines en un lieu de refuge et il y appelle tous les élus. Ceux-ci entendent la voix du prophète, ils se lèvent, se ceignent les reins, et les voici qui arrivent des quatre coins du Saint-Empire.

Enfin Zinzendorf peut fonder la Cité des élus. On abat des arbres, on charroie des pierres, on arpente le terrain. Plus de mille personnes, hommes, femmes et enfants remuent la terre en chantant les louanges du Seigneur, sous la sainte garde duquel on place la colonie [1].

La protection divine ne fut point implorée en vain. Bientôt on vit s'élever la ville de Herrnhout, avec ses rues spacieuses, ses frais jardins et sa belle église. Elle fut construite avec une rapidité étonnante, et, du haut de la colline, elle domine le paysage.

D'une part, Zinzendorf s'assimile la pensée des Frères moraves, d'autre part, il leur enseigne sa propre doctrine. Il est parmi eux, il dirige leurs travaux, il ne vit désormais que pour eux. Il est leur père, leur prophète et leur législateur. Il transforme leurs idées religieuses, en même temps qu'il s'occupe de l'organisation sociale de son peuple.

Dans la Cité des élus, ce ne sera pas tant Dieu le Père, que Jésus-Christ son Fils, qui sera adoré et qui règnera sur les âmes. Je me trompe, son empire n'y sera pas purement spirituel ; il s'étendra sur tous les actes de la vie sociale. « J'assiste à l'intronisation de l'Agneau divin, s'écrie » Zinzendorf, et je le proclame Créateur, Ordonnateur, Rédempteur et » Sauveur du monde. Dans sa Passion est le salut de l'humanité, et » maintenant je vais mettre en pratique toutes les grandes choses que » renferme cette doctrine. » Jamais, depuis saint Paul, l'amour du Christ n'avait été prêché avec une énergie égale à celle que déploie Zinzendorf, afin d'établir dans le cœur de ses frères le culte du Rédempteur.

Les lois qu'il promulgue et les institutions qu'il crée tendent toutes à un but unique, celui d'établir une communion intime entre les hommes et le Sauveur du monde.

Quand je contemple attentivement la société que Zinzendorf fonda et

[1] Zinzendorf avait dit, en posant la première pierre de la cité, que celle-ci était confiée à la garde du Seigneur, *in des Herrn Hut.*

organisa, je me convaincs que j'ai devant moi une des choses les plus étranges qu'ait enfantées le XVIII[e] siècle, si fécond en événements extraordinaires.

Dès les débuts de cette société, on voit s'y produire des faits, des tendances et des usages inconnus jusque-là.

Sur le conseil de Zinzendorf, on fractionne toute la population en autant de groupes qu'il y a d'individus du même âge ; puis on sépare les deux sexes. Deux grands établissements s'élèvent dans le centre de la Cité. Ce ne sont, ni des couvents, ni des écoles : ce sont des créations nouvelles, et que Zinzendorf appelle des *Chœurs*.

Dans l'un s'assemblent les hommes, c'est le *Chœur des frères;* dans l'autre établissement se réunissent les femmes, c'est le *Chœur des sœurs*.

Indépendamment de ces réunions, il y a aussi le *Chœur* des veufs et celui des jeunes gens; d'autre part, on y voit le *Chœur* des veuves, le *Chœur* des vierges et celui des petits enfants.

Le gouvernement du Chœur des frères est confié aux *anciens*, auxquels l'on adjoint des *ouvriers* et des *apprentis*. Le Chœur des sœurs a, lui aussi, ses *matrones*, ses *ouvrières* et ses *aides*. Les anciens et leurs adjoints, les matrones et leurs aides, ont pour mission de veiller au maintien des bonnes mœurs, d'instruire la jeunesse, et, avant toute chose, de développer dans la commune le culte de Jésus-Christ.

Zinzendorf engage aussi les membres des différents Chœurs à s'unir en petits groupes de trois ou quatre personnes, dans le but d'honorer leur Rédempteur par de saints et intimes entretiens.

On décide aussi que vingt-quatre frères et vingt-quatre sœurs seront voués à de perpétuelles prières, de telle sorte que, chaque frère et chaque sœur s'étant engagé à prier tous les jours pendant une heure déterminée, les prières ne cesseront point dans la Cité, ni le jour, ni la nuit.

Le prophète ayant recommandé à son peuple de se vêtir toujours très-simplement, les femmes adoptèrent un costume uniforme. Eventails, ombrelles et bijoux sont exclus de leur toilette. Elles se coiffent d'un joli bonnet fait de cette toile fine et légère qu'elles tissent de leurs propres mains, et elles l'attachent avec un ruban de soie dont la couleur indique le Chœur auquel l'on appartient. Les fillettes ont un ruban rouge; dans le Chœur des vierges on porte le ruban rose ; il est bleu dans le Chœur des femmes mariées, et blanc dans celui des veuves. Quant aux hommes, ils portent de longues redingotes de drap gris ou brun.

Comme on est persuadé que Jésus-Christ, quoique invisible, habite dans la Cité, on l'interrogera chaque fois que, dans la vie journalière, il se présentera des cas que ni la Bible, ni les statuts de Zinzendorf n'auront prévus. Mais, pour connaître la volonté de Notre-Seigneur, reviendra-t-on aux pratiques des païens ? Consultera-t-on les entrailles des bêtes ou le vol des oiseaux ? Nullement : On tirera au sort. On se servira, par exemple, de boules de deux couleurs différentes, et Jésus-Christ aura manifesté sa volonté par la boule qui sortira de l'urne.

C'est encore le sort, et, par conséquent, Jésus-Christ en personne, qui préside aux mariages. Cette fois, on peut dire, en toute vérité, que le mariage est une loterie. A des époques fixes, le Chœur des jeunes gens et le chœur des vierges se rapprochent. On met dans une urne des tablettes dont chacune porte le nom d'une jeune fille. Les hommes tirent au sort, et chacun aura pour femme celle dont le nom se trouve inscrit sur sa tablette. En attendant la bénédiction nuptiale, un des *anciens* se lève, et, au nom de Jésus qui a parlé, il fiance les jeunes gens et les jeunes filles.

Personne dans la cité sainte ne déployait une activité comparable à celle du prophète, qui faisait les lois organiques, concevait et exécutait de grandes entreprises, perfectionnait tous les ressorts de la machine sociale, et trouvait encore le temps d'enflammer l'âme de son peuple par des hymnes qu'il composait en grand nombre.

Son exemple entraîne les frères et les sœurs. La veine des élus s'ouvre et laisse échapper des flots d'harmonie. Dans le Chœur des frères et dans celui des femmes, on se laisse aller au bonheur de chanter cet amour mystérieux qui remplit toutes les âmes et les entraîne vers le Rédempteur.

Rien ne décèle mieux les sentiments intimes de Zinzendorf que ces hymnes et ces chants que nous avons maintes fois entendus dans les Chœurs de Herrnhout. Ils mettent en pleine lumière la familiarité, tantôt puérile, tantôt enfantine, parfois suspecte, avec laquelle la pensée des frères et des sœurs se portait vers Celui qu'ils adoraient. Ils ont les yeux constamment fixés sur la Passion du Christ, non pas à cause de la grandeur et de la portée de ce sacrifice sublime, mais simplement à cause des douleurs et des souffrances que le divin martyr a éprouvées. Leur religion est une religion toute de compassion, et leur morale, le mobile de leurs actes, réside, en dernière analyse, dans la commisération qu'ils éprouvent à la vue de l'Agneau sanglant. Aussi voyez avec quelle tendresse ils aiment Celui qui a tant souffert pour

eux; avec quel empressement ils suivent les volontés et les recommandations qu'il leur a transmises; avec quelle extase surtout ils contemplent la plaie de Jésus ! Devant ce spectacle touchant, ils laissent leur cœur s'épancher en des cantiques étranges. Je trouve, par exemple, les paroles suivantes dans un cantique qu'on chante dans tous les Chœurs : « O plaie de Jésus! tu me charmes, tu me transportes ; battez des mains, applaudissez; le voici qui entre avec sa fiancée dans le lit nuptial, et ils ne veulent pas qu'on dise ce qu'ils y font, etc. » Il s'agit ici de l'amour mystique entre Jésus et l'âme humaine. Passons.

La population de Herrnhout augmentait de jour en jour, et les Frères moraves, continuant leur émigration, venaient s'établir dans la Jérusalem nouvelle. C'étaient, après tout, des hommes intelligents, des artisans, des manufacturiers. Ils exportaient à l'étranger leur industrie et leurs épargnes souvent considérables. La chancellerie autrichienne s'en émut, et l'orage gronda sur la Cité. L'empereur demanda à l'électeur de Saxe l'expulsion des transfuges, et ordre fut donné à Zinzendorf de renvoyer de ses domaines les étrangers qui s'y étaient établis. Pour toute réponse, Zinzendorf montra aux commissaires du prince la ville déjà florissante de Herrnhout, autour de laquelle s'élevaient déjà de nouveaux faubourgs. Ce n'est pas une tribu errante qu'on aura à chasser; il faudra démolir des églises et des maisons, renverser des jardins, et, en un mot, détruire toute une cité organisée. On recula devant ce désastre, et l'électeur, charmé d'avoir dans ses États une ville nouvelle à imposer, laissa faire Zinzendorf qui venait de se montrer si bon diplomate.

La Cité était vivante. L'avenir de Herrnhout ne causait plus d'inquiétude à son fondateur. Mais, dans la pensée du prophète, Herrnhout n'est que le premier-né de ses enfants. Il créera d'autres communes; il donnera naissance à d'autres cités. Et le voici déjà qui parcourt la Silésie, la Saxe, le Brandebourg, prêchant, prophétisant et rassemblant autour de lui les élus qui habitent ces contrées. Ceux-ci se groupent en petites communautés. Quelques-unes disparaissent avec le temps, les autres grandissent et deviennent des communes importantes.

Zinzendorf franchit la frontière du Saint-Empire. Il est maintenant à Copenhague, à la cour du roi de Danemark. En ce moment, il redevient le cavalier irrésistible et charmant que nous avons déjà vu à Paris et à la cour de Saxe.

Il y a grand bal au palais : on célèbre le sacre du roi. Zinzendorf se promène dans les salles resplendissantes, et adresse de gracieuses paroles aux dames si belles et si blanches. Mais, quand

les fanfares éclatent, quand les danses commencent, le comte s'esquive et regagne ses appartements, où l'attend un étrange personnage.

C'est un vieux nègre aux cheveux crépus et grisonnants. Ce noir, ancien esclave de l'île de Saint-Thomas, est au service d'un grand personnage de la cour. Mais un des Frères moraves qui accompagnent Zinzendorf a appris de la bouche du vieillard des choses tellement importantes, qu'il a voulu ménager une entrevue entre le nègre et le prophète.

L'entretien se prolonge bien avant dans la nuit entre ces deux êtres, dont l'un est né sur les plages brûlantes de l'Afrique, et l'autre sur les rives de l'Elbe. Le vieux noir raconte que, encore esclave à Saint-Thomas, il s'était souvent assis au bord de la mer, et que, regardant les grands navires qui cinglaient autour de l'île, il avait prié Dieu d'envoyer sur un de ces bâtiments le prophète blanc que les noirs attendaient, et qui devait les délivrer. Puis il ajoute en gémissant que, tandis qu'il jouissait des bienfaits du baptême et de la liberté, sa femme et ses enfants étaient encore des esclaves et des païens. Zinzendorf l'écoute avec une sorte de stupeur. C'est là toute une révélation; c'est Dieu qui, par la bouche de ce noir, lui indique la voie nouvelle dans laquelle il faut entrer. Oui, les noirs sont également ses frères. Il le sent par la sympathie que lui inspire le nègre qui est assis en face de lui. Il est le prophète qu'ils attendent; sa voix retentira parmi eux; et aux élus blancs se mêleront bientôt de noirs enfants de Dieu.

Plein de cette pensée, le prophète retourne en toute hâte à Herrnhout. Il assemble les Chœurs et il propose à son peuple d'envoyer des missionnaires aux Antilles. La proposition est accueillie avec faveur. Il y eut dans toute la ruche un bruit, un bourdonnement inusité; et des Chœurs de Herrnhout, la plus jeune des villes germaniques, sortirent les premiers missionnaires que l'Allemagne ait envoyés au delà des mers. Ceci est déjà digne de remarque. Mais ce qui nous frappe surtout, c'est que, parmi ces missionnaires, se trouvent aussi des femmes. Zinzendorf avait prédit à son peuple assemblé que les femmes-missionnaires se montreraient égales aux hommes en dévouement, et que, par leurs efforts, on gagnerait les âmes des noirs.

Il ne s'était pas trompé.

La mort moissonne les premières sœurs-missionnaires qui débarquent à Saint-Thomas; mais d'autres viennent aussitôt les remplacer. Et voici les Frères et les Sœurs qui prêchent aux noirs. Nègres,

négresses et négrillons se sentent bientôt embrasés d'un saint amour pour Jésus-Christ. On les instruit, on les baptise. De nombreuses familles moraves arrivent à Saint-Thomas. On y achète de vastes terrains ; et, après bien des vicissitudes, on y voit enfin fleurir la *Nouvelle-Herrnhout* et le beau village de *Niesky*.

D'autres petites communes moraves s'élèvent dans les îles voisines. On y fait comme on avait fait à Herrnhout : on groupe en Chœurs les frères et les sœurs noirs, et l'on chante à Niesky les mêmes hymnes qu'en Allemagne.

Pendant ce temps, le prophète ne reste pas inactif dans la mère-patrie. Il s'est fait nommer évêque. Il a fondé de nouvelles cités dans l'Empire. Et le voilà maintenant qui traverse l'Océan pour aller voir ses enfants noirs.

A son arrivée, il est accueilli par des cantiques et des acclamations. Tous les élus, jaunes, noirs et blancs, s'agenouillent autour de l'évêque dont ils baisent les pieds et les mains. Le prophète, ému jusqu'aux larmes, embrasse et bénit ses enfants.

Les communes que Zinzendorf a fondées aux Antilles florissent encore de nos jours. Nous y avons séjourné souvent, et nous ne saurions exprimer l'étonnement que l'on éprouve lorsque, sous les palmiers, au sein de cette nature exubérante, retentissent tout à coup ces mêmes hymnes tendres, langoureux et plaintifs que l'on avait déjà entendus dans les montagnes de la Saxe.

Des Antilles Zinzendorf se rend en Pensylvanie, et parvient à y fonder les deux cités de Nazareth et de Béthléem, qui sont aujourd'hui des plus prospères.

De retour à Herrnhout, il organise de nouvelles bandes de missionnaires qu'il envoie en Orient, au Groenland et chez les Lapons ; tandis que d'autres Frères parcourent l'Europe et rassemblent en communautés les élus qu'ils rencontrent sur leur chemin.

Zinzendorf voyage lui-même en Angleterre, en Hollande et en Russie. Puis il vient faire sa dernière tournée en Allemagne. Pendant que le vieux Fritz verse des flots de sang pour arrondir ses États, Zinzendorf circule sans bruit dans les provinces du héros, et lui enlève des milliers d'âmes qu'il offre à Jésus-Christ.

Avant de mourir, le prophète contempla son œuvre, et le prophète fut satisfait. Il promena ses regards sur le globe et il compta ses disciples par milliers. Il compta des cités florissantes en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Hollande, aux Antilles, au nord et au sud de l'A-

mérique. On bénissait son nom en Asie, en Afrique, et il entendit des louanges s'élever de tous les coins de la terre.

Quatre mille personnes suivirent son cercueil, lequel fut alternativement porté par trente-deux missionnaires qui se trouvaient en ce moment à Herrnhout, les uns venant de l'Asie ou de l'Afrique, les autres du Groenland ou des Grandes-Indes.

La cité que Zinzendorf a fondée est devenue une des plus florissantes de la Saxe. Le voyageur qui arrive aujourd'hui à Herrnhout sera frappé du rapport qui existe entre l'aspect calme et tranquille de la contrée et les idées religieuses des hommes qu'elle nourrit. Si la doctrine de Zinzendorf devait se fixer en quelque lieu de l'Allemagne, ce ne pouvait être qu'ici, loin du bruit de la capitale, sur ces paisibles coteaux et dans ces vallons étroits et mystérieux. Vous sentez de suite que les fortes passions qui agitent les contrées voisines ne viennent pas troubler la conscience de cette population. Un œil exercé y découvrira, il est vrai, plus d'une plaie secrète et bien des visages hypocrites; mais, somme toute, une paix profonde, une satisfaction intime rayonne de toutes ces physionomies si douces et si tranquilles. Les habitants s'appellent entre eux frères et sœurs; ils tutoient l'étranger qui les visite, et les femmes appellent le Christ le « doux fiancé de leur âme. » Ils sont hospitaliers, ils sont rangés, économes et d'une probité proverbiale. Mais ne demandez pas quels penseurs, quels artistes, quels savants sont sortis du sein de cette société. Elle prie, elle chante des cantiques; elle n'enfante pas de grands hommes. Mais, enfin, direz-vous, les hommes de Herrnhout se marient; ils vendent, ils achètent, ils travaillent? Eh bien! oui; il y a de nombreuses boutiques; les ouvriers de Herrnhout sont recherchés, et la toile qu'on y fait est célèbre dans toute l'Allemagne. A Herrnhout chacun fait ce que faisait Candide: chacun soigne son jardin.

De tous les arts, un seul fleurit dans la cité : c'est la musique. Elle suit l'homme dans toutes les phases de son existence. Après avoir célébré sa naissance, son baptême, son mariage, elle assiste encore à sa mort. — Entendez-vous les fanfares qui résonnent au haut du clocher? C'est un frère ou une sœur qui vient de mourir. Le cortége se forme au bruit des hautbois et s'achemine vers le cimetière qui est un grand et frais jardin. Le cercueil, peint des plus vives couleurs, est déposé dans la tombe; le prêtre prononce une parole d'adieu, et les fanfares éclatent de nouveau. Ce n'est pas une complainte, c'est un hymne de triomphe que l'on chante: on célèbre la félicité de l'âme immortelle qui s'est dégagée de son enveloppe terrestre pour s'élancer dans les bras de Jésus-Christ.

A celui qui voudrait étudier les idées dont furent animés les prophètes du XVIII[e] siècle, je conseillerais d'aller visiter Herrnhout. On y trouvera intact, et comme embaumé, ce quiétisme qui rendait les âmes étrangères aux émotions vraies de la terre, et les faisait flotter au gré des visions. On trouvera Herrnhout encore telle qu'elle était lorsqu'elle sortit des mains de Zinzendorf.

ARNOLD BOSCOWITZ.

LA CAMPAGNE DE 1860

SOUVENIRS DE L'ITALIE MÉRIDIONALE[1]

XXI

Nos brigades avaient de nouveau reçu des ordres directs de l'état-major général, sans même qu'ils eussent été communiqués au commandant de la division. Mes représentations à ce sujet étant restées sans réponse de Cosenz et de Sirtori, je me résolus à en parler enfin au dictateur qui se trouvait à San-Angelo. Je me rendis près de lui, et je le trouvai, comme toujours, entouré d'une nuée de solliciteurs.

Je lui exposai mes griefs ; il en reconnut la justesse, et me promit de faire tous ses efforts pour qu'on me donnât satisfaction à l'avenir; mais il me pria en même temps d'avoir égard à l'ignorance, en matière de service, de ceux dont j'avais à me plaindre. Il ajouta qu'il se proposait de passer le Volturne avec les troupes disponibles de la 15e division, la division Bixio et la légion anglaise pour se porter au-devant des Piémontais qui arrivaient d'Isernia, en assurant, par ce mouvement, leur ligne d'opérations sur le Garigliano.

Le 25 octobre, j'étais à cheval, ainsi que mes officiers, avant trois heures du matin. Mais les ponts n'étaient pas terminés; on y travaillait encore. Enfin, Bixio et sa division se mirent en mouvement vers cinq heures. Sitôt qu'ils eurent franchi le Volturne, nous passâmes

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er et 16 mai, 1er et 16 juin et 1er juillet 1862.

immédiatement après. Il était grand jour quand nous trouvâmes les ponts établis à la Scafa di Formicola. Je ne pus m'empêcher d'être surpris de la construction défectueuse de ces ponts, pour l'établissement desquels on n'avait ménagé ni le temps ni les peines, et pour lesquels les matériaux n'avaient pas manqué.

Les troupes que Garibaldi prenait avec lui comprenaient : la faible division Bixio, forte d'environ 2,000 hommes ; (brigade Dezza, — brigade Spinozzi ;) la partie disponible de la 15e division, 2,300 hommes environ ; (brigade Eber, — brigade de Georgis ;) et enfin la légion anglaise, de 600 hommes ; ainsi 5,000 hommes, tout compris.

Sitôt que nous eûmes atteint le côté est des hauteurs de Jérusalem, nous nous trouvâmes engagés dans un système de chemins creux, très-fréquents dans le pays. Ils étaient encaissés de huit à dix pieds ; de sorte que, même à cheval, il était impossible de rien apercevoir de l'horizon, d'autant plus que l'escarpement de ces chemins était encore couronné de haies et d'arbustes. Si l'ennemi avait été prévenu de notre marche, une poignée d'hommes aurait suffi pour anéantir toute notre colonne.

La division Bixio aurait pu avoir avec elle sa petite pièce d'artillerie de campagne ; mais les ponts du Volturne avaient été si bien construits, qu'on n'avait pas jugé prudent de leur faire supporter cette épreuve. Nos canons étaient restés en batterie à Santa-Maria, et nous avions, en fait de cavalerie, une centaine de hussards appartenant à la 15e division.

Garibaldi, qui nous précédait, avait reconnu lui-même les chemins à suivre. Des guides étaient placés en éclaireurs aux croisières des routes, où des obstacles, empruntés aux débris du matériel napolitain qui jonchait les campagnes, fermaient les voies dans lesquelles nous ne pouvions nous engager.

Nous atteignîmes successivement Bellona, Vitolaccio, Partignano et Calvi.

En arrivant à Bellona, je trouvai Bixio étendu à terre, entouré de plusieurs officiers et de médecins. On me raconta que, s'étant laissé aller au plus haut paroxysme de la colère, il n'avait pas pris garde que le pavé était très-glissant ; son cheval avait manqué, il était tombé et s'était cassé la jambe et blessé grièvement à la tête. On fut obligé de le ramener, et le colonel Dezza prit le commandement de la division.

Un nouveau malheur arriva à Bellona.

Deux officiers des carabiniers génois de la division Bixio avaient été blessés par la maladresse de leurs hommes. Ils étaient couchés mou-

rants dans une cour de ferme. Il semblait qu'en l'absence d'une attaque des Napolitains, nous voulussions nous faire à nous-mêmes tout le mal possible.

Nous fûmes rejoints à Partignano par la contessa. Elle marchait bravement à pied, et m'apprit qu'aucune voiture ne pouvait passer sur les ponts, parce que leur construction ne le permettait pas. En dépit de ces précautions, il y avait, toutes les heures, un accident après lequel il fallait travailler pendant des heures pour y porter remède.

La contessa portait le costume d'hiver des guides de Garibaldi, en drap gris, orné de tresses à la hussarde; seulement elle avait remplacé le dolman par une jaquette qui lui descendait plus bas que le genou, et elle portait sur ses manches les insignes d'officier supérieur, insignes qui, plus tard, à Caserte, devaient m'amuser beaucoup.

Nous arrivâmes, vers neuf heures et demie, à un ruisseau profondément encaissé, que nous traversâmes sur un pont en pierres, et nous nous trouvâmes sur la grande route de Venafro. Il me parut opportun, comme nous devions faire séjour à Calvi, de laisser sur ce point un poste pour surveiller Capoue, et j'y établis un petit détachement de bersaglieri milanais.

Nous arrivâmes bientôt après au vieux château de Calvi, ancienne construction flanquée de tours. Une église et quelques maisons forment toute la ville de Calvi.

La division Bixio campa entre Li Martini et Visciano; ma division et la légion anglaise à Zuni. J'établis mon quartier général dans l'auberge de Calvi, bâtiment isolé, à la croisière de Venafro et de Sparanise. Un hôpital napolitain y avait été établi, et nous en retrouvâmes toutes les odeurs pestilentielles.

Je désignai, comme compagnie de garde, une compagnie de la légion anglaise, afin de voir de près ces gens dont on avait tant parlé.

La contessa vint camper aussi à l'auberge. Des Napolitains malades s'y trouvaient encore, et l'hôtesse, que nous retrouvâmes par hasard, voulut bien nous immoler quelques poules qui lui restaient.

Le major Czudafy me demanda la permission de battre un peu la campagne; j'y consentis, mais nous eûmes encore une alerte avant même qu'il se fût mis en route. Les troupes royales arrivaient, disait-on, par la grande route de Capoue. Un bataillon de la brigade Milano prit les armes et descendit vers le point où j'avais laissé le poste de bersaglieri; mais les Napolitains s'évanouirent sans combat. C'étaient probablement des fourrageurs de Capoue.

Czudafy se mit en rapport, à Sparanise, (célèbre par sa fabrique

d'armes) avec la fille de l'apothicaire de l'endroit, qui était à la tête du mouvement libéral, et elle promit d'envoyer des vivres pour le souper de l'état-major. Il revint avec cette bonne nouvelle; mais, au même moment, arriva de Garibaldi l'ordre de nous porter en avant sur la route de Venafro. Je fis replier tous nos postes (et nous nous disposions à nous mettre en marche sans attendre le souper), lorsque des hussards ramenèrent une voiture qu'ils venaient d'arrêter. C'était la malle-poste royale, qui faisait le service de Sora à Capoue et qui, continuant sa route sans méfiance aucune, avait été arrêtée. Il n'y avait que le conducteur et le postillon. La voiture resta sous bonne garde dans la cour, et le conducteur fut amené dans la grande salle de l'auberge, pour y subir un interrogatoire. Il nia avoir des dépêches secrètes ou de l'argent. On le fouilla, et l'on ne trouva sur lui que quelques piécettes de cuivre, qui paraissaient être la seule monnaie courante du pays. La voiture avait été fouillée également. On n'y trouva rien que les dépêches de la poste et un gros paquet de café, qui fut de bonne prise et qui nous rendit grand service.

Il n'était pas facile de lire toutes les lettres que nous avions trouvées. Outre les lettres particulières, il y en avait beaucoup d'adressées au général Scotti, l'*alter ego* du roi, à San-Germano. Cette adresse avait été biffée par la poste, le général ne se trouvant plus à San-Germano. D'autres lettres émanant des ministres; l'une des dépêches du ministre de la guerre, Casella, contenait une forte promotion. Les missives des autorités provinciales, adressées à Scotti et aux ministres de Gaëte, se plaignaient, quoique leurs doléances fussent enveloppées de toutes les circonlocutions possibles, du manque d'argent, du désordre général qui régnait dans les quelques provinces restées fidèles à François II, désordre suscité par l'un des plus fervents partisans du roi, le colonel de Lagrange. Les lettres particulières étaient très-intéressantes, et montraient avec quelle effronterie on trompait ce pauvre peuple, qui croyait François II rentré dans sa capitale et l'armée de Garibaldi anéantie. Des plaintes touchantes sur la misère générale et sur la non-exécution des promesses faites aux volontaires de distribuer des secours à leurs familles.

Enfin nous nous disposâmes à partir. La malle-poste devait nous précéder : Vigo, qui était très-souffrant, devait occuper le coupé avec la contessa; le vieux conducteur et un soldat de la brigade Milano, l'intérieur; le postillon et un soldat, le siége du conducteur. Au moment où nous allions nous mettre en route, nous entendîmes deux détonations. C'étaient deux soldats anglais qui, dans une rixe, venaient de

se blesser mortellement. La contessa, dans un bel accès de zèle, voulait aller les soigner; au même moment arrivait le docteur Ziliani avec notre ambulance. Je le priai d'aller s'assurer de l'état de ces stupides blessés ; il s'y rendit, et fut reçu avec toute la grossièreté possible par un autre batteur d'estrade anglais, dont la contessa s'était faite l'alliée. Ziliani répondit sur le même ton, en s'adressant surtout à la contessa qui vint se plaindre à moi ; mais je déclinai toute intervention dans leurs débats, et refusai de me mêler à ces sottes histoires.

Je fis dire au capitaine anglais qu'il eût à se mettre en marche avec sa compagnie. A mon grand étonnement, cet homme refusa d'obéir, disant que le grand Peard (leur colonel), lui avait ordonné de défendre l'auberge de Calvi jusqu'à la dernière goutte de son sang. J'avais donné à Peard l'ordre de placer là une de ses compagnies, mais rien de plus. Excédé de tout ceci, je répondis au capitaine d'y rester jusqu'à ce que le diable vînt l'y chercher, et je partis avec mes hommes.

Je fus rejoint peu après par la malle-poste.

Vigo m'apprit que le souper annoncé était arrivé de Sparanise, ainsi qu'une dame-jeanne d'excellent vin.

Nous rejoignîmes le dictateur à Cajanello; des feux de bivouac en bois résineux éclairaient, la nuit, à droite et à gauche ; le dictateur dormait sur une meule de paille, la tête appuyée sur sa selle.

Mes officiers disposèrent pour moi une espèce de lit dans l'intérieur de la malle, car j'étais assez souffrant ; et, après avoir fait honneur aux bonnes choses qui nous avaient été envoyées, je pus goûter quelques heures de repos.

Je me rendis près de Garibaldi dès que la diane se fit entendre. L'obscurité était complète. Le dictateur me dit que nous continuerions à suivre la route de Venafro, et, me demandant si nous avions de la cavalerie, sur ma réponse affirmative que nos cent hussards étaient disponibles, il m'ordonna d'envoyer un détachement en reconnaissance, sous les ordres d'un officier d'état-major, dans la direction de Teano, afin de bien nous assurer si le pays était libre. Déjà, la veille, j'avais pu me convaincre qu'il n'y avait d'autres troupes que de malheureux soldats napolitains, mourant de faim, qui erraient dans la campagne par centaines, et nous rendaient leurs armes sans résistance.

Je fis part à Garibaldi de l'incident de la malle-poste et de la capture que nous avions faite. Je remarquai soudain une forme que je ne pouvais définir s'agiter dans la paille près de nous. Lorsque je revins près de la berline, miss White (la signora Mario), m'aborda et me demanda une place dans la voiture. (C'était elle qui avait passé la nuit sur la meule,

près de Garibaldi, et que je n'avais pu reconnaître.) Je l'autorisai à monter dans l'intérieur de la berline, lui faisant observer toutefois qu'elle se trouverait à côté du vieux conducteur et d'un soldat de garde.

Je m'éloignais pour donner quelques ordres, lorsque je fus appelé, d'une manière impérative, par une voix qui partait du coupé de la voiture. C'était la contessa qui voulait absolument que je fisse descendre miss White de la berline. Je savais bien qu'une amitié très-tendre n'existait pas entre ces deux dames, aussi avais-je placé miss Withe dans l'intérieur, et l'on pense bien qu'elle y resta en dépit de toutes les réclamations de la contessa. Afin d'éviter tout appel ultérieur, je m'éloignai prudemment de la voiture, et, lorsque mon service m'appelait dans ces parages redoutables, j'avais bien soin de faire un long détour afin d'éviter la berline orageuse.

Toutes les troupes étaient sous les armes; le soleil s'était levé; sitôt que Garibaldi eut terminé ses ablutions à une source voisine, toute la colonne se mit en mouvement.

La route de Venafro s'élève et s'abaisse alternativement, en sorte qu'il m'était possible de voir devant moi la division Bixio, la légion anglaise et, en me retournant, ma 15e division. Les troupes formaient une longue spirale rouge, et le cœur nous manquait en songeant que cette rouge bande de flibustiers était près de sa fin et opérait peut-être son dernier mouvement! Que n'aurait-elle pu faire, si, hélas! les favoris de Garibaldi n'avaient été en même temps les amis damnés de Cavour! — En expulsant de l'armée quelques mauvais drôles, se posant en braves parce qu'ils avaient entendu siffler queques balles à Calatafimi, le Volturne eût été franchi depuis un mois, et nous n'aurions pas à parader aujourd'hui pour nous rendre au-devant des Piémontais.

Pauvre Garibaldi! que de faux amis, que de gens, pensionnés par Cavour et par d'autres, l'assiégeaient jusque dans son camp!

Nous avions passé le Rivo de Plonati, et nous étions engagés dans un chemin étroit qui conduit à Vairano et à Marzanello, lorsque Missori, arrivant avec quelques hommes d'escorte, me demanda où il pourrait trouver Garibaldi et ajouta : « Le roi est à peine à 2,000 mètres d'ici, » puis il alla porter cette nouvelle à Garibaldi, qui se trouvait en tête de la colonne, et qui revint immédiatement sur ses pas.

Le dictateur me dit qu'il se rendait près du roi, et me délégua le commandement de toutes les troupes qui se trouvaient sur la rive droite du Volturne. Il ajouta que j'allais trouver sur la hauteur l'emplacement nécessaire pour établir nos bivouacs, et qu'il me priait d'y rester jusqu'à que j'eusse reçu de ses nouvelles.

Puis il nous quitta pour se rendre auprès du roi.

Nos bivouacs furent bientôt établis, et tout eût été parfait si nous avions eu de quoi manger. Mais tout le pays avait été ravagé par les troupes royales; le mauvais état de nos ponts n'avait pas permis qu'on nous envoyât des provisions, et nos pauvres soldats n'avaient que le peu de pain dont ils s'étaient munis. Quelques petits porcs trouvés à Marzanello et à Vairano furent mis à la broche tout aussitôt.

L'un de mes guides [1] me donna un morceau de pain, et ils furent assez heureux pour trouver à amener, dans une ferme des environs, à manger pour tout l'état-major. Dans ces moments difficiles, la sobriété extrême des Italiens était rendue plus évidente encore. Un petit morceau de pain, un peu de fromage, une gorgée de vin, lorsqu'il y en a, ou un peu d'eau pure, leur suffit pour toute une journée, lorsqu'il fait chaud, et, avec cela, ils sont joyeux et contents.

Il faut aussi rendre à nos soldats la justice qui leur est due pour le respect qu'ils conservèrent, en toute circonstance, pour les propriétés particulières; et jamais ils n'eurent un acte de vandalisme à se reprocher.

On ne peut en dire autant de la légion anglaise. Gourmands, — un seul homme mangeait plus que dix Italiens, — ivrognes, incapables de supporter le joug de leurs officiers, ils battaient la campagne, volant des porcs, du pain, et brûlant ou détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter, paille, tables et chaises, etc.

Tandis que nous étions à nous reposer dans nos bivouacs, les colonnes piémontaises arrivèrent par la route de Venafro pour redescendre vers Teano.

Bientôt après, je reconnus Garibaldi à cheval à côté du roi.

La reconnaissance avait déjà eu lieu.

D'après ce qu'on m'en a raconté, Garibaldi, en s'approchant de Victor-Emmanuel, aurait dit :

— « Roi d'Italie, je vous salue! »

Le roi aurait répondu :

« Je vous remercie. » — On m'assura, en outre, que deux officiers, qui se trouvaient à cheval derrière le roi et Garibaldi, auraient dit entre eux que Garibaldi allait se retirer à Caprera. Le roi se serait retourné moitié vers eux, moitié vers Garibaldi en disant : « Et pourquoi? » Garibaldi n'aurait rien répondu, et se serait contenté de sourire.

[1] Guides de l'état-major ou guides de Garibaldi, troupe à cheval. (*Note du traducteur.*)

Nos hussards revinrent vers midi de Teano. Ils avaient eu un petit engagement avec la cavalerie napolitaine et avaient même fait quelques prisonniers.

En revenant, ils furent sur le point de charger l'avant-garde de la cavalerie piémontaise, la prenant pour des troupes napolitaines, et ne croyant pas à l'arrivée si prompte de l'armée de Victor-Emmanuel.

Ronchetti reconnut heureusement les uniformes de l'armée piémontaise assez à temps pour éviter cette méprise.

Bientôt après nous arriva de Garibaldi l'ordre de retourner sur nos pas; je m'empressai d'y obtempérer.

Nous rencontrâmes, chemin faisant, des gens du pays conduisant des ânes chargés de châtaignes bouillies. J'en achetai pour quelques baïoques, et je crois bien que tout le chargement fut vendu avant d'avoir pu atteindre la queue de la colonne. Enfin nous vîmes arriver une voiture de pains que nous envoyait l'intendant de l'armée, pour faire face à nos premiers besoins.

Je retrouvai aussi le vieux conducteur de la malle-poste, auquel on avait négligé de donner un sauf-conduit, et qui avait été arrêté par une de nos patrouilles de hussards. Je le fis mettre en liberté, en lui donnant un passe-port bien en règle.

Un de nos médecins, qui avait suivi la colonne avec une voiture d'ambulance et six hommes d'escorte, avait fait soixante prisonniers qu'il me montra avec un sentiment de vanité satisfaite. La plupart appartenaient aux régiments étrangers, dits : Bavaresi. Garibaldi arriva sur ces entrefaites, et me pria de veiller à ce que la colonne marchât en bon ordre, et produisît une impression favorable sur les Piémontais. Il se rendait à Calvi, et devait s'occuper de nos cantonnements.

Nous y arrivâmes peu après. Garibaldi avait établi son quartier général près de l'église ; je repris possession de l'auberge de Calvi, misérable *locanda* d'une saleté incroyable.

Nos chevaux étaient mieux logés que nous.

Nous occupions, au 1er étage, deux chambres qui avaient servi de dépôt à une fabrique de papiers.

Pour unique mobilier une mauvaise table, une lampe fumeuse pour nous éclairer, et, comme siéges, des ballots de papier.

Le foin, heureusement, était très-abondant. Nos guides nous en arrangèrent des lits; nous occupâmes, la contessa, Vigo et moi, la plus petite pièce, et mes autres officiers passèrent la nuit dans la plus grande.

Le jour se leva, le 27 octobre, froid et pluvieux.

Garibaldi arriva à mon logement vers 7 heures du matin, à cheval, et me dit qu'il se rendait à Sparanise par la voie romaine, me priant d'envoyer au rapport, au quartier général du roi, et d'y faire prendre le mot d'ordre.

Mon chapelain m'apporta du café excellent, qu'il avait réussi à se procurer chez le curé de Visciano, et avec lui arriva une pauvre femme qui se plaignait que nos soldats lui avaient volé sa chèvre. Le délit était prouvé; mais il était bien difficile de trouver les délinquants. Je lui donnai un mandat sur l'intendance de la somme très-minime qu'elle réclamait, et, lorsqu'elle l'eut reçue en bon argent comptant, ne pouvant croire à un tel bonheur, elle me fatigua longtemps de ses remercîments.

Tandis que j'étais occupé à écrire mes rapports pour Fanti, ce qui était fort difficile par la pénûrie où nous nous trouvions des objets les plus nécessaires, j'entendis soudain des cris formidables, qui partaient des bataillons campés dans l'auberge de Calvi, composés en grande partie de Siciliens qui présentaient les armes au Roï. Victor-Emmanuel traversait Calvi pour se rendre sur le Volturne. Involontairement, je me pris à penser que Garibaldi n'était parti pour Sparanise que pour éviter de rencontrer le roi.

Mon chapelain, qui dansait en avant des bataillons, comme David devant l'arche, et qui était équipé comme vous savez, attira tout particulièrement l'attention du roi, qui demanda quel était ce singulier personnage. Et mon abbé répondit, avec le sentiment de sa valeur personnelle : « *Il cappellano del colonello Rustow.* »

Très-satisfait de cette explication, le roi passa outre.

Une demi-heure s'était à peine écoulée, que j'entendis les mêmes cris sous mes fenêtres. Présumant que le roi n'était allé que jusqu'au quartier général de Garibaldi et qu'il revenait, ne l'ayant pas trouvé, je me disposais à monter à cheval pour accompagner le roi, lorsque j'appris que ces vivats ne s'adressaient pas à Victor-Emmanuel, mais qu'ils avaient salué l'arrivée d'un petit porc noir, venu je ne sais d'où, et qui allait figurer au repas du bataillon.

Vers midi, un aide de camp de Garibaldi m'apporta la nouvelle que le dictateur reviendrait par la route de Capoue, et que je pourrais lui parler. Je quittai immédiatement Calvi, pour me porter au-devant de lui.

Chemin faisant, arriva une plainte de Dezza (division Bixio) sur la pitoyable conduite des Anglais, qui parcouraient le pays par petits détachements armés, dépouillant les campagnards, et allant brave-

ment à la chasse du bétail. Ayant quelques moments d'avance, je me rendis au camp des Anglais, je fis appeler *master* Peard, lui prescrivis de retirer les capsules à ses hommes, et lui ordonnai d'assembler un conseil de guerre pour juger tous leurs méfaits. Peard parla des lois anglaises, de l'impossibilité de maintenir la discipline, des craintes que lui inspiraient une mutinerie probable de ses hommes, etc. Je n'en maintins pas moins les ordres donnés, et me rendis sur la route de Capoue.

Je ne tardai pas à rencontrer Garibaldi et son état-major. Je ne lui dis rien de toutes les violences commises par les Anglais, pour ne pas le tourmenter de toutes ces misères. Je ne lui dis rien non plus du fait suivant. Un détachement de troupes anglaises, qui vagabondait dans la campagne à la chasse aux porcs, tira, pour changer, sur le roi Victor-Emmanuel, tandis qu'il se rendait à cheval à Partignano. Cette soldatesque, qui errait à l'aveugle en Italie, sans comprendre un mot de la langue de ses habitants, que ses officiers ne maintenaient d'aucune manière, ne savait pas le premier mot de l'arrivée du roi de Piémont et d'une partie de ses troupes dans le royaume de Naples. Tous les ordres du jour de l'armée méridionale qui en faisaient mention étaient lettre morte pour les Anglais, qui ne comprenaient pas un mot d'italien. Lorsque ces maraudeurs anglais aperçurent des uniformes piémontais sur la route de Calvi à Partignano, ils se mirent à exécuter un feu violent de tirailleurs. Par bonheur, aucun de leurs coups ne porta.

Il était hors de doute que Garibaldi, en apprenant ce qui s'était passé, en serait exaspéré au plus haut point; c'est pourquoi je ne lui en dis rien, et nous rentrâmes paisiblement à Calvi, à son quartier général.

Mais le dictateur apprit bientôt toute la vérité. — Un paysan vint se plaindre qu'un soldat de la légion anglaise lui avait volé son cheval, qui fut effectivement retrouvé, — Un autre raconta qu'on venait de tirer sur le roi, à Partignano. Il me fallut dire ce que je savais. — Garibaldi écumait de colère.

Au même moment, arrivaient quatre coquins de la même « légion, » chargés de pièces de toile et d'ustensiles de ménage qu'ils venaient de voler.

Garibaldi fit appeler master Peard, et ce dernier eut un mauvais quart d'heure à passer.

Le conseil de guerre, dont j'avais ordonné la convocation, fut maintenu.

Peard, craignant une mutinerie de ses hommes, demanda des secours. Quelques batailleurs de la brigade Dezza prirent les armes, et je dois avouer que j'aurais bien souhaité que la légion anglaise se mutinât. Je l'aurais fait massacrer sur place, sans autre forme de procès, et nos soldats étaient dans les meilleures dispositions pour rendre ce petit service aux fils d'Albion. Mais tout se passa fort paisiblement. — Deux drôles furent condamnés à être fusillés..... et ce fut encore Garibaldi qui les gracia, quoique, dans l'intérêt même de l'armée méridionale, ils eussent mérité dix fois la mort. Garibaldi savait que l'Italie avait de grandes obligations à l'Angleterre. Il confondit l'Angleterre avec de mauvais drôles qui, de garçons brasseurs qu'ils étaient, arrivaient affublés du titre de : Légion anglaise, et il fut magnanime envers des coquins reniés par leur propre pays.

Jamais la légion hongroise ne donna lieu à des plaintes semblables, parce qu'au lieu d'être formée de Hongrois, c'étaient des Allemands. Il n'y avait de Hongrois que quelques chefs qui brillaient au premier rang.

Je reçus le même soir un ordre écrit de Garibaldi, que j'ai soigneusement gardé parce que c'est le seul qui me soit parvenu.

Calvi, 27 octobre 1860.

« Sig. Brigadiere,

» Demain, à cinq heures, nous retournons à San-Angelo, en suivant la même route que celle par laquelle nous sommes venus.

» Donnez à toutes nos troupes l'ordre de se trouver sur la grand'-route à la même heure, afin de pouvoir partir en même temps.

» L'ordre de marche sera réglé d'après la position que les corps occuperont sur la route, en la rejoignant, s'ils en avaient été éloignés.

» G. Garibaldi.

» *Sig. Brigadiere,*

» Rustow. »

Des ordres furent expédiés en conséquence à nos diverses brigades.

Le même soir, je reçus plusieurs dépêches ministérielles fort importantes, qui étaient arrivées en mon absence à Caserte.

Cosenz prescrivait, par l'une de ces dépêches, de former, dans chaque division, une commission composée du commandant de la division, de deux officiers d'état-major et de deux capitaines, pour procé-

der au classement de tous les officiers. Il prescrivait, en outre, que ce rapport lui fût adressé pour le 31 octobre.

Les officiers étaient divisés en trois catégories. Dans la première, devaient figurer tous ceux qui possédaient les capacités exigées par leur grade. Dans la deuxième, ceux auxquels manquait telle ou telle condition. Dans la troisième, ceux qui ne pouvaient figurer dans un corps d'officiers.

Il était certain que l'armée méridionale avait besoin d'une épuration, et qu'il était nécessaire de séparer l'ivraie du bon grain.

Je prescrivis à tous mes commandants de brigade et mes chefs de service de dresser un état de leurs officiers, en les classant par ordre de mérite; puis je convoquai la commission pour le 30, au palais de Caserte, afin de procéder à la révision des listes adressées par les différents chefs de corps.

Le soir, Vigo prit congé de moi. — Il était bien souffrant, et la vie que nous menions n'était guère propre à lui faire recouvrer la santé.

L'espoir de se distinguer l'avait soutenu jusque-là; mais je l'engageai vivement à retourner à Milan, afin de se faire soigner, ce qui me valut de vifs reproches de certaines personnes.

Vigo avait encore d'autres adieux à faire, et j'entendis bien des soupirs s'exhaler de la petite chambre où se trouvait la contessa.

Le 28 au matin, nous nous mîmes en route. La contessa, très-abattue et très-souffrante, prétendit que le mouvement du cheval lui ferait du bien, et on lui accommoda une selle, tant bien que mal, avec une paire de fontes et des couvertures.

Le commandant du bataillon que j'avais envoyé à Sparanise en revint enchanté.

Le parti libéral n'est pas très-nombreux dans cette ville, et l'arrivée de nos hommes lui avait été d'autant plus agréable. La fille de l'apothicaire avait composé une pièce de vers en l'honneur du commandant qu'elle appelait « Le libérateur de Sparanise. » Des armes rares, provenant de la célèbre fabrique de la ville, lui avaient été offertes. Il me pria d'en choisir parmi elles, et je pris, pour ma part, un ancien couteau de chasse, d'une facture élégante et simple, que j'ai rapporté chez moi et dont j'espère bien me servir à l'occasion.

Les habitants de Sparanise étaient si enchantés des garibaldiens, qu'ils adressèrent une pétition pour avoir une garnison de nos troupes; mais déjà nous n'étions plus les maîtres, et je ne sais si les bonnes gens auraient eu à se louer beaucoup de voir leurs vœux exaucés.

Nous traversâmes Santa-Maria au bruit des fanfares, et nous n'arrivâmes à Caserte qu'à la nuit tombante.

Nos brigades retrouvèrent leurs casernes; je repris mon appartement, un excellent dîner nous attendait, grâce aux bons soins de Ronchetti et aux efforts combinés de Giovanni et de notre cuisinier. Quand on a été privé pendant quelque temps des douceurs de la vie, on apprécie mieux tout le prix d'un bon repas, servi d'une manière élégante dans de beaux appartements, tel philosophe qu'on puisse être.

XXII

J'avais quitté Naples depuis le 9 septembre.

Bien des jeunes gens, qui étaient partis pleins de courage et d'ardeur, reposaient maintenant dans de froides tombes, sur les bords du Volturne, et n'avaient pas revu Naples.

Vidi Napoli e dopo mori.

Moi-même, j'avais souvent désiré y retourner, ne fût-ce que pour quelques heures, et jamais je n'avais pu y réussir, tandis que d'autres, en y restant *toujours*, trouvaient encore des bardes pour chanter leurs exploits, et les faire connaître au monde entier.

Mais comme, à mon avis, le rôle de l'armée méridionale était fini, je me crus en droit de prendre quelques moments de vacances, et je partis pour Naples, le 28 au soir, avec l'autorisation de Sirtori, Garibaldi n'étant pas à Caserte.

Toute la ville était encombrée par des fainéants qui se faisaient héberger par la municipalité, sous le fallacieux prétexte qu'ils faisaient partie de l'armée de Garibaldi. Ils n'y avaient paru que lorsqu'il n'y avait pas eu l'ombre d'un danger à craindre, et se reposaient de leurs fatigues, tandis que les vrais soldats étaient aux avant-postes.

Enfin Catenacci obtint pour nous un billet de logement dans la rue de Tolède, et l'on nous donna un appartement composé d'un salon, trois chambres à coucher et quatre lits, ce qui me permit d'offrir l'hospitalité à Vigo et au capitaine Tessera, de la compagnie du génie de Milan.

Naples se faisait belle pour recevoir dignement le roi d'Italie; de toutes parts s'élevaient des arcs de triomphe et des portiques, des statues de Victor-Emmanuel, de Garibaldi et une foule d'autres statues se dressaient sur leurs piédestaux. Mais tout était inachevé et le

peu d'empressement qu'on mettait à y travailler me faisait craindre que rien ne fût prêt pour l'entrée du roi.

Mon attention fut surtout attirée par un grand nombre de statues de femmes, de grandeur colossale, érigées de vingt pas en vingt pas dans la rue de Tolède. Toutes avaient la même pose, le bras droit tendu et l'index levé.

Probablement, me dis-je, les Napolitains, connaissant la prédilection du roi pour le beau sexe, et surtout pour les beautés *solides*, ont voulu lui montrer en effigie, dans la rue de Tolède, les charmes des plus robustes filles de Naples. Catenacci ne voulut pas admettre mon explication et me répondit que les mœurs publiques étaient devenues beaucoup trop pudibondes, pour qu'on songeât à recevoir un roi d'une façon si agréable. Il demanda le mot de l'énigme, et j'aurais dû l'avoir depuis longtemps.

J'avais souvent remarqué ce même geste, en Sicile, en Calabre, en Campanie, lorsque la foule électrisée criait : *Italia una !*

Les statues de la rue de Tolède représentaient les cent villes d'Italie. — le *cento città* — et toutes voulaient dire : *Italia una, et Victorio Emmanuele !*

La soirée et une partie de la nuit furent très-agréablement employées, et j'appris à connaître Naples par l'un de ses côtés les plus agréables.

Je puis aussi, en toute connaissance de cause, recommander aux dames une invention fort ingénieuse : le corset Garibaldi. C'est une chemise en tricot rouge, très-étroite, très-élastique, dans laquelle se glisse une jeune femme. Le tissu de la chemise, en se modelant sur des formes charmantes, les fait ressortir d'une manière très-avantageuse.

Le lendemain matin, je retournai à Caserte, ayant convoqué pour ce même jour la commission chargée de statuer sur nos officiers.

Catenacci m'exprima le désir de rester à Naples ; j'y consentis volontiers, et lui laissai tout le temps de poursuivre ses examens de gaie science.

Il continua à occuper l'appartement de la rue de Tolède, et je le chargeai de plusieurs menus achats d'objets que je voulais rapporter de Naples.

Il m'avait fallu trois heures pour venir à Naples par le chemin de fer : il ne me fallut que deux heures et demie pour retourner en voiture à Caserte :

La commission se rassembla chez moi à midi, et nous nous mîmes bravement à l'œuvre.

Il était rare que, parmi les cinq officiers qui la composaient, il n'y en

eût pas *un* au moins qui ne connût personnellement l'homme dont nous avions à nous occuper, et nous tombâmes toujours d'accord sur les points principaux.

La bravoure, les capacités, l'instruction, étaient les qualités que nous mettions en première ligne ; mais il fallait aussi que les qualités morales de l'officier répondissent à ses qualités militaires. Des grecs, des chevaliers d'industrie, et pire encore, ne devaient pas être en droit de s'honorer du titre de garibaldiens, si noblement porté par leurs camarades. Quant aux antécédents politiques proprement dits, il me parut que la concorde et la conciliation étaient ce qui devait le plus nous occuper, et ce dont l'Italie avait grand besoin.

Les listes furent arrêtées et expédiées au ministre de la guerre, Cosenz, le 31 octobre.

Beaucoup de nos braves officiers n'étant pas pourvus de leurs brevets, j'en fis la remarque, et j'eus bien soin de les signaler. On me répondit du ministère qu'on avait trop à faire pour s'en occuper ; que ces officiers, étant immatriculés, cela était bien suffisant pour sauvegarder leurs droits.

J'appris plus tard que, par de misérables chicanes piémontaises, on avait dénié à de braves officiers leur titre d'officiers de l'armée méridionale, parce qu'il leur manquait cette vaine formalité du brevet.

La classification de nos officiers m'attira plus tard une lettre de Türr, qui se plaignait de ne pas même avoir été averti et appelé au conseil, alors qu'il était le commandant de la division. Je lui répondis que je l'ignorais, puisqu'il était chargé d'autres fonctions ; qu'il arrivait bien, dans les États monarchiques, que des princes, tout en étant revêtus d'un grand commandement, eussent encore celui d'une division ; qu'il me semblait très-peu nécessaire d'introduire un semblable régime dans notre armée, et de faire des « princes » de tels ou tels. Que du reste, s'il était encore commandant de notre division, malgré ses fonctions de gouverneur de Naples — comme le pape aurait pu être président de la confédération italienne — cela ne changeait rien aux choses, puisque la lettre ministérielle portait que la commission serait présidée, ou par le commandant de la division, ou par le plus ancien brigadier.

Ma réponse ne lui parvint pas ; mais j'ai tout lieu de croire, cependant, qu'elle lui fut communiquée par l'officier qui avait été chargé de la lui remettre, et qui, plus tard, se lia intimement avec Türr.

XXIII

Les incidents de notre vie journalière, depuis l'arrivée des Piémontais, la situation à laquelle on voulait réduire Garibaldi et dont son patriotisme ne lui permettait pas de s'affranchir, tout me confirmait dans la pensée de mon prochain départ.

Je n'avais pas à me plaindre personnellement de mes rapports journaliers avec les officiers piémontais. Bien au contraire. Mais j'entendais parler sans cesse de frottements désagréables survenus à Naples entre les officiers piémontais et les officiers de l'armée méridionale.

Il n'était pas difficile de voir que tout ceci aboutirait à un fâcheux dénoûment, sitôt que Garibaldi se serait éloigné.

En dépit de la politesse des formules officielles, il n'était pas douteux pour moi que l'armée piémontaise ne fût animée d'un très-mauvais esprit à l'égard de l'armée méridionale.

Parmi nos officiers il en était beaucoup qui cherchaient à s'assimiler le plus possible à l'armée piémontaise, même aux dépens de leurs camarades. Or, s'il était bon que les deux armées vécussent en bonne intelligence, il me semblait de la dignité de chacune d'elles de conserver sa physionomie particulière; et, si j'avais été officier piémontais, une telle façon d'agir n'aurait pas relevé à mes yeux l'armée méridionale.

Il était de mode aussi de dénigrer Garibaldi; et des fragments de conversation recueillis çà et là m'apprenaient combien il avait perdu subitement dans l'estime de ceux qui ne pensaient qu'à saluer la fortune nouvelle du Piémont.

Chaque lieutenant piémontais, disait-on, hausse les épaules en parlant de Garibaldi, de ses talents militaires, de ses capacités. « Garibaldi n'est que l'instrument des mazziniens, » etc., etc.

Je ne restais pas muet, et j'ajoutais à mon tour que jamais je n'avais entendu d'officier piémontais s'exprimer ainsi sur Garibaldi. Que, s'il y en avait qui eussent réellement parlé ainsi, c'est qu'ils n'y entendaient rien, ou qu'ils appartenaient à l'école de Cavour. J'ajoutais que, pour ma part, je ne souffrirais pas qu'on me parlât ainsi de Garibaldi, et que des officiers de l'armée méridionale, ayant quelque notion du point d'honneur, ne devaient pas permettre qu'on traitât ainsi leur général.

J'avais souvent déploré, pendant les mois de septembre et d'octobre. d'être si complétement sevré de la politique européenne. Je recevais bien de temps à autre un journal, mais c'était insuffisant. J'en demandai à Zurich; ils me furent expédiés immédiatement, et ne me parvinrent jamais.

La reddition de Capoue eut lieu le 3 novembre; 2,500 hommes de l'armée méridionale furent commandés pour recevoir les prisonniers de guerre.

La 15e division fournit 500 hommes, sous le commandement de Spangaro.

Il me raconta que la place renfermait plus de 10,000 hommes. Jamais nous n'avions cru la garnison si considérable.

Nos évaluations lui attribuaient au plus 2 à 3,000 hommes.

Comme le défilé des troupes napolitaines ne cessait pas, hors de la forteresse, avec armes et bagages, et plus de munitions que n'en avaient les garibaldiens, Spangaro se demanda involontairement ce qui adviendrait si les troupes royales faisaient soudain usage de leurs armes.

Sitôt la reddition de la forteresse, un véritable pèlerinage de curieux y afflua, et l'on croira sans peine que ceux qui s'en étaient tenus le plus loin à l'heure du péril furent les premiers à en approcher dès que le danger fut passé.

Je n'avais pas grande envie, pour ma part, de voir ce repaire.

Je parcourus une fois encore, avec Commendu, le 4 novembre, notre champ de bataille du 19 septembre, sans pouvoir me décider à visiter Capoue.

J'y allai enfin le 8 novembre, avec la contessa, pour lui être agréable.

La pauvre contessa était revenue malade de Calvi, et gardait le lit depuis notre retour. Ses idées étaient assez mélancoliques; j'allais la voir souvent, et je réussissais à la distraire. Quelquefois nous nous réunissions chez elle, quelques intimes, mes officiers et moi, pour souper. On approchait la table de son lit, et, lorsqu'elle voulait nous donner la comédie, elle faisait venir son cuisinier sicilien, et discutait avec lui le menu du lendemain. Elle put se lever le 4 mars, et je fis avec elle une promenade en voiture dans le parc de San-Luccio, que je ne devais plus revoir qu'une fois.

Le 6 novembre, au matin, je me rendis près de Garibaldi, qui se trouvait en ce moment à Caserte, pour prendre congé de lui.

Je voulais quitter l'armée en même temps que lui, et j'étais parfaitement sûr qu'il ne resterait pas.

Garibaldi ne voulut pas entendre parler de séparation.

Il espérait, dit-il, que nous continuerions à vivre tous réunis.

Les Autrichiens devaient franchir ou avoir franchi le Pô et le Mincio; il avait besoin de tous ses amis, et je ne pouvais songer à l'abandonner ainsi.

Tout en évitant avec le plus grand soin de le blesser, je lui fis connaître cependant ma manière de penser.

Tandis que nous étions à causer, des troupes arrivaient sur l'esplanade du château.

Türr, qui se trouvait, ainsi que Médici, dans la même pièce que le dictateur, me demanda si j'avais eu connaissance des ordres donnés pour la revue.

Ayant quitté mon appartement depuis plusieurs heures, il était possible que les ordres fussent arrivés en mon absence. Pour moi, je ne savais rien.

Garibaldi m'apprit qu'il allait se rendre à Santa-Maria, pour y recevoir le roi Victor-Emmanuel, et qu'il reviendrait à midi, avec lui, passer la revue de toutes les troupes qui se trouvaient à Caserte et aux environs.

Je me rendis chez moi, afin de m'assurer si les ordres avaient été expédiés en mon absence, à la 15ᵉ division, par Sirtori.

Ils étaient réellement arrivés; mes officiers les avaient transmis aux diverses brigades de la division, la brigade Corrao exceptée, qui était campée à San-Prisco.

J'y envoyai un officier, et je fis prier le colonel La Porta de ranger sa brigade sur la grande route de Santa-Maria à Caserte, afin que le roi pût la voir en passant.

Vers midi, les troupes arrivèrent et se rangèrent en bataille sur l'esplanade, la droite appuyée au château.

Bientôt après parut Garibaldi. — Il était seul — le roi n'était pas avec lui. — Garibaldi parcourut le front des troupes, et le défilé eut lieu immédiatement après.

Je pris une dernière fois le commandement des brigades Eber, Georgis et Spangaro, pour défiler à leur tête devant le dictateur, qui s'était placé en avant du grand portail du palais.

Le défilé de la 15ᵉ division fut magnifique. Les troupes marchaient beaucoup mieux que si elles s'étaient exercées à le faire pendant des mois entiers.

Les autres divisions eurent bien çà et là quelques petits accrocs. — Somme toute, ce défilé présentait un superbe spectacle.

Près de 14 à 15,000 hommes, — plus des trois quarts de l'armée de Garibaldi ; — 300 hommes de cavalerie ; — 32 pièces de canon.

Ces troupes, qui avaient fait leurs preuves au feu, avaient un aspect bien plus martial que ne l'ont d'ordinaire les troupes qui défilent à la parade dans les armées régulières.

C'étaient de jeunes vétérans, comme les appelait Garibaldi.

Lorsque le défilé fut terminé, Garibaldi annonça aux officiers généraux qui s'étaient réunis à lui que le roi passerait le lendemain matin, 7 novembre, la revue de l'armée, et qu'il fallait que les troupes prissent les armes à 6 heures du matin.

Il faisait à peine jour à cette époque de l'année, et, pour les troupes établies dans des cantonnements éloignés, c'était les obliger à être sous les armes à cinq heures du matin.

Je communiquai sans tarder à la 15e division les ordres que je venais de recevoir, et j'ordonnai à La Porta, de se joindre à nous avec sa brigade, afin que la division fût au complet.

Vers le soir, éclata un de ces orages comme on n'en voit que dans le Midi. Des torrents d'eau tombaient littéralement du ciel.

J'étais à songer avec chagrin à la figure que feraient nos troupes devant le roi, après avoir été exposées, pendant deux heures, à une pluie semblable, lorsque Sirtori m'annonça que la revue n'aurait pas lieu, le roi partant directement de Santa-Maria, le 7 au matin, pour faire son entrée à Naples.

On remarquera que la revue ne fut pas décommandée à cause de l'orage. La détermination prise par le roi était antérieure.

Non, — le roi ne voulait pas *voir* l'armée méridionale, afin de ne pas avoir à remplir les engagements qu'il aurait contractés vis-à-vis d'elle. Fanti triomphait de Garibaldi.

L'orage continuait avec une violence extrême. Des éclairs illuminaient coup sur coup ma chambre à coucher. Ils étaient si fréquents qu'on aurait pu lire sans lumière, et le tonnerre ne cessait d'ébranler de ses roulements prolongés les murs du palais de Caserte.

Malgré ce conflit des éléments, j'envoyai mes officiers et mes guides, au milieu de la nuit, prévenir nos troupes que la revue n'aurait pas lieu, afin que nos pauvres soldats ne fussent pas mouillés pour rien.

Pour moi, je ne pouvais dormir. — L'orage dura toute la nuit, et la pluie ne cessa pas un instant de tomber pendant toute la journée du lendemain.

J'écrivis le matin ma lettre de démission, et je dus la recommencer parce qu'elle n'était pas rédigée selon la formule piémontaise.

Je ne voulais laisser aucun doute sur ma détermination. J'ajoutai cependant que j'étais prêt à rester au service jusqu'à la fin du mois, le licenciement de l'armée méridionale ne pouvant tarder, et désirant être utile jusqu'au dernier moment à la 15e division à laquelle j'étais tout dévoué.

Tandis que j'écrivais ma démission, Victor-Emmanuel et Garibaldi faisaient leur entrée à Naples par une pluie battante, sous des arcs de triomphe inachevés, entourés d'une foule compacte, armée de parapluies.

Les vivats ne manquaient pas; mais Garibaldi s'embarquait le 9 novembre, à trois heures et demie du matin, et, après un court entretien avec l'amiral anglais Mundy, se dirigeait vers Caprera.

Garibaldi *devait* se retirer, du moment où Victor-Emmanuel ne le nommait pas, ne fût-ce que pour une année, Gouverneur-général de Naples et de Sicile, avec des pouvoirs discrétionnaires.

A quoi bon le nommer général d'armée (Generalo d'Armata), pour le mettre sur la même ligne qu'un Fanti — *et tutti quanti*.

Garibaldi ne savait-il pas que Victor-Emmanuel avait désigné depuis longtemps au futur gouvernement de Naples l'ami Farini et Montegemolo pour la Sicile?

Garibaldi s'éloigna, laissant au général Sirtori le commandement de l'armée méridionale.

Il adressa à son armée un bel ordre du jour, par lequel il recommandait à ses troupes de rester *unies*.

Mais il devait bien savoir que, sans lui, elles ne pouvaient rien, et que le gouvernement piémontais leur était hostile.

J'avais parlé à Garibaldi, pour la dernière fois, le 6 novembre au matin. Je ne le revis plus depuis la revue du même jour.

Un de mes amis, qui y assistait, me disait que tous les officiers de l'armée méridionale avaient l'air rayonnant, et qu'il n'avait remarqué de tristesse que sur le visage du dictateur et sur le mien.

Seuls, nous avions au cœur l'amour du soldat, et le pressentiment que ce jour était le dernier de l'armée méridionale, et que c'était la revue de ses funérailles. Seuls, nous avions compris tout ce que cette armée aurait pu faire pour le salut de l'Italie et même de l'Europe.

Peut-être les Napolitains, dans quelques centaines d'années d'ici, feront-ils des demi-dieux des garibaldiens, qui, pour la partie vraiment active et militaire de leur armée, n'ont laissé que de bons souvenirs dans le pays, quoiqu'on ait cherché à les calomnier beaucoup aux yeux des populations.

Quant aux Piémontais, il est fort douteux qu'ils puissent prendre pied dans l'Italie méridionale.

Leurs gendarmes ont été ce que les Napolitains en ont vu tout d'abord.

Les Lazzarones s'en allaient par les rues, disant que le roi du Piémont avait apporté avec lui le temps de son pays : Il pleuvait continuellement.

Lorsque Victor-Emmanuel parcourut les rues de Naples, escorté d'un escadron de cavalerie, on cria de toutes parts que jamais les Bourbons n'en avaient fait autant.

Toute personne de bonne foi en politique conviendra qu'en dépit de l'unité de l'Italie, de la reconnaissance du royaume d'Italie, *rien* ne sera fait, tant que Rome ne sera pas la capitale du nouvel État, tant que le roi d'Italie résidera à Turin, son petit Paris piémontais.

L'histoire du monde est perdue pour ceux qui ne comprendraient pas la valeur de ces paroles.

CHARLES DE ROBERTSAU.

(*Traduit de l'allemand.*) (*La suite à un prochain numéro.*)

LES FILLES ROMANESQUES

QUATRIÈME PARTIE [1]

A MADAME ALINE BERNARD

Garlan, 10 août 1858.

Il est sauvé, Aline! et je puis enfin revenir à toi, après ce long mois d'inquiétudes et d'angoisses. Tu as dû trouver mon silence bien inexplicable. Ma dernière lettre [2] t'annonçait notre départ précipité à tous pour Paris, à la suite du dénoûment déplorable, mais trop prévu, hélas! de ce roman auquel je me suis trouvée fatalement, et bien malgré moi, mêlée. Or, je ne suis pas partie — heureusement! car, si rien de ce que j'avais redouté pour Olivier, après la rude épreuve qu'il a subie, n'est arrivé immédiatement, il n'a pas tardé à tomber dangereusement malade. Il l'est depuis, et c'est moi qui seule l'ai soigné, Dieu sait avec quel bonheur! Enfin il vient de sortir, sauvé, de la crise décisive, et je trouve une heure de calme, — la première depuis bien longtemps, — à te consacrer, ou plutôt à demander à ton amitié, puisque ce n'est

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er, 16 juillet et 1er août 1862. —

[2] Cette lettre de Mme de Meslay, qui contenait le récit des événements de la fête de Coathuel, a été supprimée, comme faisant double emploi avec celle d'Olivier sur le même sujet.

jamais que de moi que je te parle. Mais je connais assez ton cœur pour n'avoir pas même l'idée de m'excuser.

Tu sais quelle répugnance m'inspirait ce voyage de Paris, que ma mère avait décidé, en revenant de la fête de Coathuel, — sous prétexte de soustraire Renée à l'atmosphère « romanesque » de Garlan, et de l'éloigner d'Olivier; mais, en réalité, pour couper court au petit scandale causé dans la société du pays par ce qui avait transpiré relativement à Olivier, à Renée et au marquis. Tout m'en déplaisait : le but, puisqu'en rapprochant ma sœur de Mlle de Gury, dont l'influence lui avait été si pernicieuse, et en la lançant dans un monde de luxe, il devait la faire incliner de plus en plus vers ce mariage, dans tous les cas déplorable; et les compagnons, puisque, indépendamment de l'hostilité désormais déclarée de Renée à mon égard, j'allais me trouver forcément en contact avec M. de Coathuel, qui ne pouvait manquer de nous suivre, et par conséquent, quoi que je fisse, toujours suspecte de vouloir l'accaparer à mon profit. — Pourtant l'espoir d'être de quelque utilité à Olivier, qui avait dû, me semblait-il, repartir pour Paris, m'aurait fait passer sur ces inconvénients, si l'inquiétude où m'avait laissée sa sortie du bal n'était venue, à chaque instant, me replonger dans mes incertitudes sur le parti qui me présentait le plus de chances de ne pas lui faire défaut, s'il avait besoin de moi. Pendant que nous faisions tous nos préparatifs de départ à Garlan, j'avais envoyé à l'hôtel où il était descendu la veille à Morlaix. Mon messager, qui avait ordre de me rapporter une réponse immédiate, me dit qu'on n'avait pas revu celui qu'il cherchait. Qu'était-il donc devenu? Dans l'état d'exaltation où il nous avait quittés à Coathuel, qui pouvait prévoir à quelle résolution funeste le désespoir l'avait peut-être porté? C'est en me débattant entre ces irrésolutions et ces angoisses que j'arrivai à Morlaix avec ma mère, Renée et l'oncle Hector; car il avait fallu que tout le monde fût du voyage, et moi, qui seule aurais osé m'y refuser, ne sachant à quoi me résoudre, je me laissais aller au courant, faute de motifs plausibles vis-à-vis de moi-même pour y résister. Mais une rencontre que je fis dans la cour des Messageries, où nous étions venues, ma mère et moi, arrêter nos places pour le lendemain, me décida tout à fait. J'y trouvai le fermier de Kervézec, chargeant des malles sur sa charrette. Un peu surprise, mais sans me douter encore de la vérité, je jetai les yeux sur les adresses : c'étaient les bagages d'Olivier. J'interrogeai le paysan, pendant que ma mère était dans le bureau. Il me dit qu'un « monsieur » était arrivé chez lui la veille, et avait loué, pour un mois, la chambre que des habitants de Morlaix

avaient fait réparer l'année dernière. J'étais fixée. Cette résolution de retraite ne me rassurait pas assez, pour que je me crusse inutile à celui auquel j'aurais voulu consacrer ma vie. Le soir même, je me dis donc indisposée; le lendemain, trop souffrante décidément pour partir, et, ayant mis les voyageurs en voiture, je repris en toute hâte la route de Garlan. Françoise poussa des exclamations et me fit des questions sans fin sur mon retour. Je la satisfis en lui racontant mes inquiétudes sur Olivier, qu'elle aime beaucoup, l'ayant connu enfant comme moi; j'exigeai d'elle la promesse de cacher ma présence à tout le monde, et, dès le soir même, je me mis en campagne.

Puisque je savais où était Olivier, et que j'avais des intelligences dans la maison, la difficulté n'était pas d'avoir des renseignements sur lui, mais bien de lui laisser ignorer provisoirement, et même toujours, s'il n'avait pas besoin de moi, que quelqu'un s'occupât de lui. Depuis qu'il m'a fait la cruelle confidence de son amour pour Renée, je me suis interdit absolument toute démarche qui pourrait avoir l'air d'une tentative, même détournée, pour le ramener à moi; et le triste dénoûment de cet amour, pouvant n'être pas définitif, n'a rien changé à ma résolution. Tant que ma sœur ne sera pas mariée, je lui dois, je dois à Olivier de ne rien faire qui puisse empêcher un rapprochement entre eux, si peu probable et si peu désirable même qu'il soit pour l'un et pour l'autre; et après... eh bien! après, je me devrai à moi-même de garder la dignité muette qui convient à un cœur dédaigné. Je fis donc dire, par Françoise, à la petite Maharite, la fille du fermier de Kervézec, de venir me parler. Cette enfant, qui est ma filleule, m'est entièrement dévouée, ainsi que ses parents. J'appris par elle que le « monsieur, » qu'elle se souvenait bien, elle, d'avoir vu venir visiter le manoir avec nous, y était arrivé sans chapeau et les habits tout en désordre; qu'il était resté un jour entier enfermé; que, depuis, il sortait le matin et ne rentrait qu'à la nuit, qu'il était enfin bien doux et bien tranquille; mais qu'il ne parlait presque jamais et avait l'air bien triste. Tenant à m'assurer par moi-même que ce pauvre garçon ne manquait pas trop absolument des choses nécessaires, dont son état moral ne lui permettrait même pas probablement de s'inquiéter, je dis à Maharite de venir m'avertir le lendemain, dès que l'hôte de Kervézec serait sorti. J'y allai en effet. Pour expliquer la retraite d'Olivier à un quart de lieue de Garlan, où l'on savait qu'il avait demeuré précédemment, j'inventai, ou plutôt je motivai autrement une brouille avec ma mère; j'exigeai le secret le plus absolu sur ma visite actuelle et sur celles que je pourrais faire par la suite, et je montai au logement du solitaire.

Le premier venu eût deviné d'un seul regard, au désordre qui y régnait, les préoccupations de celui qui l'habitait, ou plutôt y campait. Cette indifférence chez un jeune homme dont j'avais remarqué le goût d'arrangement artistique à Garlan, dans sa chambre et dans son atelier improvisé du pavillon, m'attrista, en ce qu'elle révélait un trouble moral dont je connaissais trop bien la cause. Je rangeai un peu, et expédiai le fermier à Françoise, avec ordre de rapporter des rideaux blancs, un fauteuil et quelques autres objets de première nécessité. Quand tout cela fut en place, la chambre, assez proprement tapissée d'ailleurs, avait déjà un tout autre aspect. Le lendemain, j'expédiai un tapis pour recouvrir les briques du parquet, moins froides encore aux pieds en cette saison, qu'attristantes au regard. Une autre fois, je fis remplir de mousse naturelle l'immense cheminée sculptée et enfumée. Maharite m'aidait dans tous ces « embellissements, » et c'était bien le moins, puisqu'elle en recueillait seule, hélas! le profit. Je lui avais ordonné, en effet, de s'en attribuer tout l'honneur auprès d'Olivier. Mais, si désintéressés que fussent, et si peu payés que puissent être jamais les soins dont j'entourais ainsi en secret celui qu'il ne me sera jamais donné de servir autrement, croirais-tu que j'étais presque jalouse de la part qu'y prenait cette enfant? Si je n'avais eu une aussi ferme résolution de ne jamais me trahir, j'aurais été effrayée de moi en me voyant chaque jour emporter, pour les garder à mon tour, les fleurs dont j'avais, la veille, rempli les deux vases communs placés sur la table d'Olivier, et que je venais de remplacer par des fleurs nouvelles, apportées par moi. Dans cet amour ignoré et sans espoir, je me livrais spontanément à toutes ces puérilités charmantes des jeunes amours, que l'on ne m'a pas, hélas! laissé connaître. Avec quelle anxiété j'interrogeais ma filleule sur l'effet qu'avaient produit nos attentions mystérieuses! combien je m'attristais quand il ne les avait pas remarquées; mais avec quelle joie enfantine je prenais pour moi le moindre remerciement qu'il avait adressé à une autre. Une fois, Maharite me dit :

« Monsieur Olivier était si content des fleurs que vous aviez mises dans sa chambre, qu'il m'a embrassée devant mon père et ma mère, ce qui est bien aimable de la part d'un joli monsieur comme ça. »

Je ris de l'humilité de cette petite, qui est réellement fort gentille, et, chose rare ici, très-propre et très-avenante; mais, avant de partir, je trouvai moi-même un prétexte pour l'embrasser. Je me donnais quelquefois l'innocent plaisir de me cacher derrière une haie, dans les environs du manoir, pour voir passer Olivier au retour de ses courses. Il marchait lentement, peut-être par fatigue, mais d'un air de distrac-

tion et d'indifférence complètes à l'égard de ce qui l'entourait. Sauf un peu de pâleur, il ne semblait pas souffrir physiquement, mais, pour qui savait le mot de cette morne apathie, l'aspect n'en était que plus inquiétant, et je ne me fiais qu'à moitié à la prétendue gaieté, qu'au dire de Maharite et de ses parents, leur pensionnaire manifestait quelquefois. J'avais raison; l'orage n'était qu'ajourné.

Les sorties d'Olivier étaient si régulières, que j'avais pris l'habitude d'aller chaque matin à Kervézec voir par moi-même s'il ne manquait de rien, et m'occuper un peu de sa cuisine dont, malgré le peu de luxe que j'y mettais, il a daigné quelquefois se trouver satisfait. De crainte de surprise, il était seulement convenu entre Maharite et moi que, si, par hasard, notre pensionnaire restait au manoir, elle mettrait à la dernière fenêtre de l'une des tourelles une branche de fougère qui m'avertirait de sa présence. Or, un jour, au moment de pénétrer dans l'ancien préau, transformé aujourd'hui en aire à battre, je levai machinalement les yeux vers le point où rien encore ne m'était apparu, et j'y vis le signal qui m'interdisait d'aller plus loin. La chaleur étant très-forte depuis quelques jours, je pensai qu'Olivier n'avait pas eu le courage de la braver, et, sans attacher d'autre importance à un fait probablement très-simple, je m'en retournais, lorsque je fus rejointe par la petite Maharite, qui m'avait guettée et qui courait après moi.

« Il est malade, me dit-elle à voix basse, quoique nous fussions trop éloignées du manoir pour craindre d'être entendues.

— Malade! m'écriai-je avec un affreux serrement de cœur; depuis quand? qu'a-t-il? que lui as-tu donné?

— Il ne veut rien et dit que ce n'est qu'un peu de fièvre qu'il a prise hier, pour être resté assis au soleil, et qui s'en ira bien toute seule. Ne vous tourmentez donc pas, ma marraine; il sera bien soigné chez nous, s'il en a besoin. Ma mère est à la maison, prête à monter s'il frappe, et moi, je vais au bourg jeter dans la boîte cette lettre qu'il a écrite hier soir, quoiqu'il eût déjà mal à la tête en rentrant. C'est peut-être cette écriture-là qui est cause de tout.

— Eh bien! donne-moi cette lettre; je la mettrai à la poste, et retourne là-bas. Je viendrai ce soir jusqu'ici savoir de ses nouvelles. Mais, s'il était plus malade, envoie ou viens toi-même m'avertir. Surtout soigne-le bien, n'est-ce pas?

— Oh! soyez tranquille, ma marraine; ce sera comme si c'était vous. »

Je n'étais pas tranquille du tout. Le soir, Olivier n'était ni plus mal ni mieux; mais, à cinq heures du matin, Maharite vint m'avertir que la

nuit avait été très-mauvaise, et qu'on avait entendu le malade parler haut. Je me rendis immédiatement à Kervézec, j'expédiai à Morlaix Jean, le père de Maharite, pour y chercher un médecin, et présidai, de la chambre voisine, à l'administration des soins provisoires nécessaires. Ne voulant pas trahir encore mon incognito, tout en me réservant de m'en dépouiller si les choses devenaient graves, je n'assistai pas à la visite du médecin, m'en rapportant à l'intelligence de Maharite, qui avait pour instruction d'ailleurs de demander une ordonnance détaillée. Le docteur déclara, comme à l'ordinaire, qu'il ne pouvait rien préciser encore, et qu'il fallait que les symptômes fussent plus accusés pour aviser. Il ordonna du repos, la diète, fit quelques autres prescriptions aussi peu compromettantes, promit de revenir le lendemain, et s'en alla. Ce fut seulement le troisième jour que la maladie prit un caractère cérébral impossible à méconnaître, et, dès lors, je passai les nuits à Kervézec, me reposant à peine de temps en temps sur un fauteuil, dans la chambre voisine, et accourant près du pauvre patient, chaque fois que le délire le reprenait. Quelles enivrantes et cruelles paroles j'ai entendues là, ma chère Aline ! Il ne me reconnaissait pas, et il me remerciait, avec des effusions enfantines, de n'être pas aussi mauvaise que « cette Renée qui l'avait trahi » et que « cette Jane qui l'abandonnait au moment où son amitié lui était le plus nécessaire. » Une fois, s'adressant à cette dernière, sans pourtant avoir l'air de se douter que ce fût moi, il lui criait : « Ah ! pourquoi n'as-tu pas voulu comprendre que je t'aimais lorsque, trop timide encore, je n'osais te le dire? C'est toi seule que j'ai aimée ; car Renée c'était toi, avant ce mariage que l'ambition t'a fait contracter. C'est en te cherchant en elle que je me suis laissé prendre à cet amour qui m'a perdu ; car elle te ressemblait au point de se vendre, comme toi-même tu t'es vendue ! »

Une autre fois, dans une de ces crises violentes où je croyais à chaque instant le voir succomber dans mes bras, comme il s'emportait en imprécations contre « les femmes sans cœur et sans pudeur qui épousent le premier venu, pourvu qu'il leur offre de quoi satisfaire leurs instincts frivoles, avides et vaniteux, » je me sentis tellement atteinte par ces reproches, que je savais bien pourtant ne pas mériter, que, sans songer au peu de chances que j'avais d'être comprise, je me laissai aller à plaider ma propre cause en essayant d'excuser Renée. Je ne te redirai pas ici des arguments que tu connais... trop, pour en avoir reçu bien souvent de moi la confidence. Après avoir insisté sur l'éducation déplorable qui laisse forcément une jeune fille à la merci des ambitions, plus ou moins déguisées ou inavouées, qui la poussent à ces unions où le bon-

heur n'est pas moins compromis que la pudeur, je décrivis, avec une expérience bien chèrement achetée, hélas! l'expiation de la femme, n'apprenant ce que pourrait être le mariage avec l'amour que par la lamentable épreuve du mariage sans l'amour... En rappelant ces souffrances que je connais si bien, je m'exaltai... puis, craignant de m'être trahie, je finis en réclamant pour Renée l'indulgence à laquelle ont droit « ceux qui ne savent ce qu'ils font... » Olivier m'écoutait les yeux fixes, et tenait une de mes mains dans sa main brûlante, et, quand je m'arrêtai, sans me reconnaître encore, mais, comme s'il me devinait, il murmura :

« Pauvre Jane! Elle a dû bien souffrir! » et il retomba sur l'oreiller, en répétant avec cette insistance puérile des malades : « Bien souffrir! bien souffrir!..... »

La nuit fut encore bien orageuse; mais la crise cessa vers le matin, et le médecin, à son arrivée, déclara que le malade était sauvé!... Je te le jure, Aline, ma joie fut bien sincère et bien désintéressée en ce moment; mais je dois te confesser pourtant que je vis presque de suite avec une angoisse amère m'apparaître la nécessité où j'allais me trouver de reprendre l'anonyme dans mon rôle de Providence. Olivier, ne m'ayant vue que pendant ses accès violents, ne pouvait savoir au juste s'il avait ou non rêvé une garde-malade autre que Maharite ou sa mère. Il a cependant interrogé une fois ma filleule à cet sujet. Elle lui a assuré, d'après mon ordre, qu'il n'était venu personne que le médecin, et, comme il insistait, elle s'est « rappelé » avec beaucoup de présence d'esprit, qu'une sœur de charité, qui était par hasard au bourg, était, en effet, montée une fois dans sa chambre :

« Vous la preniez même pour notre jeune dame de Garlan, ajouta-t-elle, et vous l'appeliez Jane; mais vous savez bien, monsieur, que ma marraine est à Paris.

— C'est vrai, a-t-il répondu en soupirant; tout le monde m'a abandonné, excepté toi, ma chère enfant. »

Il m'est, je l'avoue, bien cruel de lui laisser croire à cet oubli de ma part; mais je ne suis pas assez sûre de moi pour ne pas craindre, autant que je le désire, un rapprochement trop prompt entre nous, où je ne saurais peut-être pas interdire à mon visage de laisser deviner ce qui me remplit le cœur. Olivier apprendra bien, tôt ou tard, la vérité sur ma présence ici pendant sa maladie. Mais, alors, il me sera toujours facile de trouver une explication qui « innocente » à ses yeux cette présence. Puis, quand il sera reparti, que lui importera? Car, *hélas!* chaque heure de sa convalescence rapproche le jour de son départ. Il retournera reprendre la carrière que Renée a failli briser, au lieu d'ac-

cepter de la partager. Il « nous » oubliera, comme il l'avait fait déjà, jusqu'à ce que des affaires de famille l'eussent ramené à Morlaix. Il n'y reviendra probablement plus..... et moi? Ah! laisse-moi éloigner cette affreuse pensée. Depuis qu'il était malheureux et souffrant, j'avais réussi à me figurer que je lui étais nécessaire, et maintenant!... Adieu!

JANE

P. S. — Ma mère m'écrit qu'elle est « forcée » de prolonger son séjour à Paris jusqu'à la fin du mois, au moins, Renée ne pouvant se dispenser d'assister aux fêtes que donnent pour elle les nobles parents du marquis. Malgré ses doléances sur le besoin qu'elle aurait d'être chez elle, en ce moment, ma mère laisse percer, dans l'énumération des illustres maisons où son futur gendre l'a fait admettre, une satisfaction trop naïve pour que ses regrets me touchent beaucoup. Peut-être est-ce même plus pour elle que pour sa fille qu'elle se résigne à ces fêtes aristocratiques; car, d'après ce qu'elle m'en dit, Renée ne s'amuse ni plus ni moins là que dans le monde plus mêlé où la conduit son amie Marcelle — aujourd'hui Mme Bonnet. Ma sœur semble, en effet, beaucoup plus préoccupée de bals et de promenades aux courses, que de son extravagant prétendu amour pour le marquis; car elle hésite beaucoup, à ce qu'il paraît, à fixer l'époque du mariage, malgré les supplications de M. de Coathuel, qui est, lui, beaucoup plus impatient — ce que je comprends sans peine. Sûre maintenant de sa conquête, elle en voit peut-être, au moment d'en prendre possession, les inconvénients, et, si elle ne veut pas y renoncer, — ce que, dans la donnée de son caractère, je n'espère pas pour elle, — elle retarde autant que possible un dénoûment plus agréable de loin que de près. Elle ne m'écrit pas, et, tout en déplorant l'injuste défiance qu'elle me montre, je préfère son silence. Que pourrais-je lui répondre? Il est trop tard pour l'arrêter désormais, et je ne saurais, non plus, feindre d'approuver ce que je voudrais à tout prix empêcher. Avec les préventions qu'elle a contre moi, elle ne croirait d'ailleurs pas à ma sincérité. Que sa destinée s'accomplisse donc, puisqu'elle le veut. Où l'amour a échoué que pourrait faire l'amitié? L'amour lui-même y échouerait probablement encore, s'il essayait un nouvel effort. Mais le voudrait-il? Dans les reproches qu'Olivier adressait à Renée pendant son délire, il y avait moins de regret « d'elle » que d'amertume de s'être trompé « sur elle » et, dans ce désespoir, on trouverait peut-être plus de dédain que d'amour. Qui sait,

pourtant? Je ne suis pas bon juge en cela, car, j'ai beau faire, j'y suis, malgré moi, partie intéressée.

A MONSIEUR RAOUL SAUNIER

Manoir de Kervézec 20 août 1858.

J'ai lu seulement avant-hier les deux billets des 10 et 12 juillet, qui sont cependant arrivés ici depuis plus d'un mois, et ce n'est qu'aujourd'hui que l'*on* m'accorde la permission d'y répondre. Il ne m'aurait d'ailleurs guère été possible de le faire plus tôt; car, pendant qu'avec une habileté diplomatique dont je ne suis pas dupe, tu m'écrivais à deux jours d'intervalle : « Reviens » et « Reste, » il m'était déjà absolument impossible de discuter ces deux conseils, aussi sages que contradictoires, et de suivre l'un ou l'autre. Si donc je suis resté, ne m'en sache pas gré, car ce n'a pas été pour travailler. L'aurais-je voulu, dans l'état de prostration morale où m'avait laissé la crise que je venais de traverser, la chose m'eût été impossible, lors même que les forces physiques ne m'eussent pas presque de suite fait défaut. Il est, j'en conviens, des organisations merveilleuses, — ou infirmes, je ne sais, — que rien ne peut détourner, fût-ce un instant, de leur œuvre. Goëthe écrivait sa *Théorie des couleurs* au bruit du canon de la bataille d'Iéna, au résultat de laquelle était attaché le sort de sa patrie, et il faisait des vers admirables sur ses plus grandes et plus récentes douleurs. C'est fort beau, et, comme artiste, je l'admire; mais il m'est impossible, comme homme, de lui porter envie. Si solennellement qu'elle se drape, la force d'âme, arrivée à ce point, change pour moi de nom; car les facultés de l'esprit n'y gagnent, en définitive, que ce qu'y perdent les qualités du cœur.

Mais, récemment sorti brisé de l'atmosphère d'hypocrisie et de trahisons du monde, je respirais à l'aise au sein de cette nature si splendide dans son austère aridité, et dont la beauté se révélait bien plus complétement à moi depuis que, ne l'étudiant plus avec mes yeux, ainsi que nous faisons toujours, je la sentais seulement avec mon âme, tourmentée comme elle par l'épreuve. Je me trouvais aussi, sinon en contact d'idées, au moins, ce qui vaut peut-être mieux, en communauté de sentiments, avec cette humble famille de paysans au foyer

de laquelle m'avait conduit le hasard. Je rencontrais, dans cette nature sauvage et chez ces campagnards incultes, la poésie que j'avais vainement, et à mon grand dommage, cherchée ailleurs. Non pas, il est vrai, la poésie poseuse qui se vend en volume ou se détaille dans les salons, entre une valse et une tasse de thé; mais la naïve, vraie et saine poésie sans le savoir, qui éclot naturellement dans l'âme des simples, et qui s'en échappe goutte à goutte et sans fracas de réclame, comme l'eau filtre du rocher. Sans se soucier de ma douleur, les bois, les rochers, la mer, semblaient se mettre en harmonie avec elle, comme, sans la comprendre, mes hôtes s'efforçaient de l'adoucir par leurs soins excellents. Le père, aux champs toute la journée, y participait plus, il est vrai, d'intention que de fait; mais de quel ton de sincère intérêt il me disait le soir, lorsque je rentrais avant qu'il fût couché : « Vous devez vous trouver bien mal chez nous, monsieur; nous ne savons pas comment traiter les gens de la ville; mais les femmes font de leur mieux, et c'est de bon cœur. » La mère serait morte plutôt que de traire ses vaches et de « baratter » son beurre sans m'offrir les prémices de ses produits. Si je l'avais laissée faire, elle aurait bientôt mis pour moi sa maison au pillage, mobilier et provisions.

Quant à la petite Maharite, celle à qui j'avais le plus souvent affaire, parce qu'elle sait mieux le français, et que, de plus, elle me plaisait davantage, — elle est ravissante, tout bonnement. Elle a quatorze ans et demi. Ce n'est pas encore une femme, mais ce n'est plus un enfant. Elle a les formes un peu vagues et la grâce un peu gauche de l'adolescence; ses traits, d'un dessin très-pur, sont frustes encore : c'est une ébauche, mais une ébauche de maître; ou plutôt c'est une admirable statuette d'éphèbe, enfouie sous des coiffes et des cotillons de paysanne bretonne. Elle a de beaux yeux bruns, caressants et intelligents, et des cheveux d'or, souples, fins et abondants, que la mode du pays l'empêche malheureusement de laisser voir. Tout, dans ce jeune corps, respire la force et la santé, et le cœur est à l'avenant. Ce que cette fillette trouvait et inventait pour m'être agréable est vraiment prodigieux. Si, après la triste expérience que je venais de faire des anges, je ne m'étais beaucoup défié aussi des fées, j'aurais cru que Maharite n'était que la soubrette rustique de l'une d'elles, qui daignait s'intéresser à moi et qui s'en cachait, mais qui ne pouvait manquer de m'apparaître un jour ou l'autre. Ma seule crainte était que, selon l'usage de ces dames, elle ne me demandât ma main pour prix de ses bienfaits. Si belle qu'elle eût été, j'avoue que toute proposition de mariage, même morganatique, m'eût médiocrement charmé en ce moment.

Quoiqu'il en soit, et eu égard au peu de splendeur des choses, j'étais traité comme un vrai prince-charmant. La chair était peu recherchée : des légumes, des fruits, du laitage et quelquefois une volaille, mais servis avec un luxe de propreté qui vaut, à mon avis, tous les raffinements culinaires; du linge grossier, mais d'une blancheur éblouissante; des couverts de fer, mais nets et brillants comme de l'acier; des plats de faïence commune, mais garnis de feuilles de figuier ou de vigne, qui rendaient les choses appétissantes au regard comme au goût. Je ne suis ni gourmand ni gourmet, et alors moins que jamais; mais j'aime mieux des pommes de terre sur de la porcelaine bien blanche et du petit vin dans un verre de Bohême, que des truffes sur du ruolz détamé et du champagne dans une tasse ébréchée, et je défie Chevet lui-même de me faire faire un bon dîner sur une nappe sale. Sans que je lui en eusse rien dit, Maharite semblait avoir deviné cela, comme elle devinait d'ailleurs bien d'autres choses. Il n'était pas de jour où, en rentrant, je ne trouvasse dans mon domicile un objet qui m'y manquait, sans que je songeasse à m'en apercevoir. Mais ce qui me charmait surtout, et bien plus que le nécessaire, c'était le superflu non dispendieux qui est le luxe des pauvres. Ainsi, deux vases de grès d'une assez jolie forme, placés sur ma table, étaient constamment remplis de magnifiques gerbes de fleurs et de graminées sauvages, bien plus élégantes dans leur légèreté et plus suaves avec leur parfum agreste, que toutes les plantes de parterre et de serre. Mais je ne saurais te faire comprendre avec quel goût charmant ces bouquets, — renouvelés chaque jour, — étaient composés! Maharite n'avait pas l'air de se douter qu'elle fût une grande artiste, et elle n'avait rien compris à mon enthousiasme de « confrère, » quand je l'avais embrassée un jour, pour la remercier, — en présence de ses parents toutefois; car j'ai pour règle de ne jamais laisser prise au mystère dans mes rapports avec les petites filles. Les qualités civilisées de Maharite m'avaient paru moins inexplicables pourtant, quand je sus qu'elle est filleule de Mme de Meslay, qu'elle adore autant que la madone. Comme j'interrogeais mes hôtes sur la famille de Garlan, Maharite me dit :

« Ils sont tous bien bons et bien charitables; quoique la vieille dame et Mlle Renée soient un peu fières, et que M. le chevalier parle si bien que je ne le comprends pas; mais ma marraine est, bien sûr, une sainte qui est revenue sur la terre; car les pauvres et les malades du pays oublient leurs douleurs et leurs misères rien qu'en la voyant entrer chez eux. »

Plus j'avais été heureux et peu surpris d'entendre faire cet éloge évidemment sincère de ma cousine, moins j'avais pu me défendre d'un sentiment d'amertume à l'idée de son oubli. Eh bien! au moment où je calomniais son amitié, elle était ici, veillant, comme une sœur attentive et dévouée, sur celui-là même qui la méconnaissait. C'était elle, en effet, qui, tout en respectant ma solitude, venait chaque jour, pendant mon absence, présider aux améliorations et aux embellissements dont je savais tant de gré à Maharite; c'était elle dont la main invisible préservait mon pauvre cœur malade du contact irritant des réalités vulgaires; c'était elle enfin qui, lorsque mon corps s'est révolté contre les absurdes tyrannies que lui imposait mon âme affolée par une petite fille étourdie et cruelle, s'est interposée, douce messagère de paix, entre des adversaires très-disposés à s'entre-détruire, et les a apaisés et réconciliés. C'est elle la fée qui, après avoir cédé avec indulgence, aux fantaisies de l'enfant dont elle s'était imposé la garde, l'a secouru avec dévouement et sans lui adresser un reproche, au jour de l'inévitable catastrophe. Car j'ai été malade, mon cher Raoul, très-malade même. La migraine dont je me plaignais, je crois, dans ma dernière lettre s'est transformée, dès le lendemain, en une belle et bonne fièvre cérébrale, qui a fait tout ce qu'elle a pu pour m'emporter, mais sans y réussir, comme tu le vois, puisque me voici, depuis quelques jours, en pleine convalescence; mangeant peu encore, mais avec appétit; dormant comme un petit enfant; trouvant, de ma fenêtre, la nature adorable, et, dans mon cœur, comme autrefois, l'amitié toujours plus précieuse, — ainsi que cette lettre te le prouvera, je l'espère, au moins d'intention.

Tu ne t'attends pas, probablement, à ce que je te raconte ma maladie; — le chaos ne se raconte pas. Le seul souvenir distinct qui m'en restât, d'ailleurs, quand j'ai retrouvé mes esprits, — ces mêmes esprits qui m'avaient absolument faussé compagnie pendant près d'un mois, — c'est celui d'une femme, — réelle ou imaginaire? je ne savais, — qui s'était constamment tenue près de moi, et dont la main et la voix avaient le don de me rafraîchir et de m'apaiser au milieu de mes plus furieux accès de délire. Cette femme, qui n'était ni Mme de Meslay ni Renée, leur ressemblait pourtant comme la Vénus antique doit ressembler à toutes les créatures humaines qui ont servi de modèles à l'artiste inconnu; c'est-à-dire qu'elle résumait les perfections matérielles et morales de mes deux cousines; mais sans aucune des taches qui se trouvent en elles, comme dans le soleil, comme en tout, hélas! Ainsi, sans avoir fait le mariage un peu trop vulgaire qui avait pour moi

dépoétisé Jane, elle possédait ces qualités sérieuses et ces beautés achevées que, je suis forcé d'en convenir, j'ai toujours plutôt rêvées que trouvées dans sa sœur.

Pourtant, ainsi faite, à la fois sœur par le dévouement, sans cesser d'être amante par la beauté idéale, je reconnaissais en cette femme celle que j'ai aimée; je me plaignais à elle des deux fantômes menteurs qui m'avaient tour à tour fait souffrir sous son apparence. Elle m'écoutait divaguer, en silence, et ne repoussait mes accusations et mes reproches que par un sourire où il y avait autant de pitié pour moi que de fierté personnelle. Une nuit, pourtant, où je redoublais d'imprécations insensées contre les femmes qui vendent par ambition leur beauté et leur jeunesse à des vieillards, elle s'écria tout à coup :

« Au lieu de toujours condamner, pourquoi ne pas chercher s'il n'y aurait pas souvent lieu d'excuser et de plaindre. Parce qu'une enfant, élevée dans les idées du monde, en accepte les pratiques, est-elle donc si coupable? Savez-vous ce qu'il faut, pour la décider, de pression morale de la part de ceux en qui elle doit et veut croire? Savez-vous ce que l'on fait d'appels aux vulgaires et mesquines défaillances de son âme, élevée peut-être ? Savez-vous combien on l'effraye par la fantasmagorie des malheurs que peut entraîner la passion? Croyez-vous enfin qu'ainsi assaillie de conseils et de menaces, il lui soit possible de résister, lorsque, surtout, elle n'a pas, pour s'encourager à la lutte, l'amour qui donne toute force et tout courage? Et celle qui a cédé à l'affection, à la prudence, à la crainte, savez-vous par quel supplice elle expiera, peut-être pendant toute sa vie, la faiblesse d'une heure? Vous la figurez-vous, n'apprenant à connaître l'amour que dans un mariage où l'amour ne saurait être? Décidée à rester fidèle à son devoir et y manquant chaque jour, malgré elle, par la pensée? Et ne pensez-vous pas que, malheureuse et résignée, révoltée et coupable, elle aurait toujours le droit de faire valoir, pour son excuse ou pour sa plainte, qu'elle n'est pas plus responsable de son malheur que de sa faute, parce qu'elle n'a fait qu'obéir à ceux à qui était confié son sort. »

Elle parla longtemps ainsi, avec une éloquence tour à tour attendrie, amère ou ironique; et je l'écoutais avidement, et, sans en connaître le but, saisissant, avec la singulière lucidité de la fièvre, ses paroles et ses arguments. Seulement, je ne saurais comprendre comment il se fit que, quand la première partie de son plaidoyer m'avait rendu indulgent pour Renée, la seconde m'avait ému sur Jane, et je me rendormis en murmurant le nom de celle-ci. En y pensant plus tard, cette même impression s'est présentée à moi de nouveau, et, tout en me confirmant dans

l'absolution un peu dédaigneuse que j'avais depuis longtemps déjà accordée à Renée qui, si peu éloquente que fût ma parole, avait délibérément préféré à mon amour les splendeurs un peu grotesques, mais très-palpables du marquis de Coathuel, je me sentais d'autant plus porté à l'indulgence pour Jane, que mon silence d'autrefois avait peut-être été la seule cause de son mariage, qu'un mot de moi eût pu empêcher. Je m'en voulais d'avoir été pour elle si sévère, et son abandon actuel ne pouvait me faire entièrement oublier l'affection solide qu'elle m'avait en tout temps témoignée.

C'est qu'en réalité, depuis que j'avais repris ma connaissance, je doutais même de cet abandon. La petite Maharite avait beau prendre à témoin tous les saints du paradis, que sa mère et elle, seules, et tout au plus une sœur de charité, étaient entrées dans ma chambre durant mon délire, je me souvenais de certains détails qui, même en faisant la part de mes hallucinations possibles, ne concordaient pas avec ces assertions. Ne pouvant obtenir aucun aveu à ce sujet, je me décidai donc à ruser, et, me rappelant que la mystérieuse dame qui m'avait abandonné depuis ma convalescence ne manquait jamais d'accourir m'assister dans mes crises, j'en ai feint une ce matin pour la ramener, et, une demi-heure après, j'ai vu entrer Mme de Meslay en personne. Je la laissai approcher, en feignant de ne pas la reconnaître, mais en la regardant avec assez d'attention pour m'apercevoir des traces de fatigue et d'inquiétude qu'elle ne songeait pas à dissimuler ; et, lorsque je fus bien sûr que c'était bien là ma Providence anonyme, je lui saisis la main, et, la retenant, malgré l'effroi qu'elle témoigna tout à coup en se trouvant en face d'un homme très-raisonnable au lieu du pauvre fou qu'elle s'attendait à voir, je lui dis :

« Tu veux donc, ma vaillante sœur, me faire regretter d'avoir retrouvé ma raison, puisque je dois, en même temps, renoncer à ta douce présence. Orgueilleuse ! qui veut se dévouer toujours, et ne permet pas qu'on l'en remercie.

— Me remercier de quoi, Olivier? dit-elle enfin après un assez long silence. J'arrive hier de voyage, j'apprends ce matin que vous êtes ici, malade, et j'accourais, au contraire, m'excuser de ne m'être pas trouvée là quand je pouvais vous être utile...

— Ne mens pas, Jane; tu ne le sais pas faire, d'ailleurs. Je comprends maintenant tout ce que je te dois, et je n'ai pas attendu à aujourd'hui à t'en savoir gré—en la personne de Maharite. Demande-le lui. Pardonne-moi donc de t'avoir d'abord accusée d'oubli ; laisse-moi ta

main encore, et promets-moi de rester pour moi, guéri, ce que tu as été pendant que je souffrais.

— Vous ne le méritez guère, dit-elle en souriant ; car vous avez une singulière façon de prouver votre reconnaissance à ceux à qui vous ne devez rien, en employant des ruses pareilles... pour les effrayer.

— Aimerais-tu mieux que cette rechute fût réelle, Jane ?

— Oh ! non ; Dieu nous en préserve !

— Eh bien ! ne me contrarie pas encore, en ce cas. La Faculté recommande l'indulgence pour les convalescents; aussi tu vas commencer par me tutoyer comme autrefois. Ah ! c'était le bon temps, n'est-ce pas, Jane?

— C'est vrai; mais il a bien peu duré, » a-t-elle dit en soupirant d'un air de préoccupation étrange.

Elle s'est assise, et nous avons causé vivement, gaiement, franchement, ainsi que cela ne nous était pas arrivé depuis des années, c'est-à-dire, sans arrière-pensée de part ni d'autre. Pourtant, comme, en la voyant se lever pour partir, je lui disais que je lui devais mon salut, non-seulement physique, mais moral, elle s'est écriée :

« Cependant... » puis elle s'est arrêtée; mais j'avais compris sa pensée, et j'ai repris :

— Cependant... Renée, n'est-ce pas? Eh bien! Jane, je ne lui en veux plus du tout. Est-elle mariée?

— Pas encore.

— Vous n'oublierez pas au moins de me faire inviter à son mariage? ai-je dit en riant.

— Comme les hommes oublient!...

— Oui, celles qui ne les aiment pas; mais les autres, jamais, Jane! »

Elle m'a quitté ; mais en me promettant de revenir causer avec moi ce soir. Je l'attends, assis près de ma fenêtre. Les champs sont verts, le ciel bleu ; les oiseaux chantent ; la santé est une bonne chose; l'avenir sourit. Ah ! mon cher ami, je me sens encore plein de courage et d'espoir ; j'aime tout le monde... Fais-toi, dans cette affection universelle, la part aussi large que tu voudras.

Olivier Malet.

A MADAME ALINE BERNARD

Garlan, 1er septembre 1858.

Ah ! ma chère Aline, que la conscience des malheureux est lâche, et que leur cœur est faible en face du moindre rayon de bonheur qui traverse leur ciel ! A peine m'étais-je promis de ne jamais trahir ni laisser trahir l'incognito que j'avais réussi à garder vis-à-vis d'Olivier durant sa maladie, que le piége le plus vulgaire m'a forcée d'y renoncer — et que je n'ai pas le courage de regretter d'y être tombée.— Depuis qu'il n'avait plus besoin d'être veillé la nuit, je n'allais plus à Kervézec que le matin, de très-bonne heure, pour préparer tout ce qui pouvait lui être nécessaire dans la journée, et dès qu'en s'éveillant, il frappait au plancher pour appeler, je me sauvais avec d'autant plus d'empressement que je craignais de céder à la tentation de rester. Il me semblait cruel — pour lui ou pour moi ? — de laisser ce pauvre garçon s'ennuyer seul, ou, pis encore, en compagnie de souvenirs dangereux, dans l'état de faiblesse où il était, lorsque rien, si ce n'est un scrupule peut-être exagéré, ne m'empêchait de lui tenir compagnie pendant ses longues journées de convalescence. Mais Olivier, qui — il me l'a avoué — n'ajoutait pas une foi absolue aux assertions et même aux serments de Maharite relativement à cette dame de charité qui était censée lui avoir fait une visite, a feint une rechute à laquelle je me suis laissée prendre. Comment me fâcher de cette ruse en écoutant les douces paroles par lesquelles il me témoignait sa reconnaissance ? Comment ne pas céder à ses prières, lorsqu'il me suppliait de ne pas le traiter plus mal, bien portant, que je ne l'avais fait quand il était trop malade pour profiter de ma présence? J'ai donc repris, sans trop de peine, l'habitude de rester toute la journée à Kervézec près de lui. Nous déjeunons et dînons ensemble, sur une petite table, auprès de la fenêtre ouverte. C'est moi qui fais la cuisine, et il m'aide à mettre le couvert. Je le sers, et je ne permets pas à Maharite de me prévenir dans ces soins dont je suis jalouse. Nous rions comme deux enfants en nous rappelant nos « dînettes » d'autrefois ; et, en vérité, Aline, je me sens redevenir enfant, c'est-à-dire heureuse. J'oublie des jours entiers le passé, et ferme les yeux pour ne pas être forcée de regarder l'avenir ; j'oublie le monde, qui calomnierait ces innocentes ivresses ; j'oublie cette rivale aimée encore peut-être, que je n'ai même pas le droit de haïr ; je t'oublie, toi... Pardonne-moi ! j'ai des bouffées de folles joies

qui m'enivrent, à sa moindre parole, à son geste le plus insignifiant. Quand il me serre la main, en nous revoyant et en nous quittant, cette étreinte, où il ne met, lui, que de l'amitié, me brûle et me fait tressaillir de la tête aux pieds. Il s'est remis à me tutoyer comme autrefois; il a exigé que je reprisse aussi avec lui cette habitude; et cette manière d'être dont il ne voit que le côté fraternel, j'en savoure, moi, le sens plus intime. Tu me diras que c'est absurde, que c'est insensé, que c'est imprudent!... je te l'accorde; mais qu'y faire? J'ai beau me raisonner chaque soir, quand je me retrouve seule, j'y retourne chaque matin, et je me laisse aller à vivre un jour de plus encore, sans pouvoir m'arrêter à songer au réveil, terrible peut-être, du lendemain.

Depuis qu'il peut sortir, nous faisons ensemble de longues promenades au soleil, dans l'allée de chênes et dans le verger du manoir. J'emporte une broderie et lui un livre. Nous nous asseyons à l'ombre et il me fait la lecture, tandis que je travaille. On m'embarrasserait beaucoup en me demandant de quoi il est question dans ces pages dont j'entends les mots sans en pouvoir saisir le sens. Je n'écoute, il est vrai, que le son de sa voix qui me berce et m'enivre; je ne comprends qu'une chose, c'est qu'il est là près de moi, que je l'aime et que je suis heureuse pour la première fois de ma vie. Je ne veux rien prévoir ni redouter au delà. Je ne désire même pas savoir si son amour pourra jamais répondre au mien, et il me semble que, si c'était possible, je ne souhaiterais rien de plus que de voir durer toujours ce rêve du ciel. Vivre ainsi, près de lui, au sein de cette tranquille nature, écoutant sa voix et interrogeant son silence, surprenant à toute heure un nouvel accord, connu de moi seule peut-être, entre mon âme et la sienne, espérant, doutant tour à tour... ah! ce serait plus de bonheur que je n'en osais espérer depuis longtemps. — Parfois, il s'arrête et se tait, et, lorsque mes yeux se lèvent, ils trouvent les siens fixés sur moi avec une insistance inquiétante. Il me semble qu'il doit lire clairement en mon cœur, et alors, pour ne pas me trahir, pour reprendre possession de moi-même et me soustraire à la fascination qui pourrait, si je n'y prenais garde, me faire tomber dans ses bras, je me lève et m'éloigne, ou bien j'ai le cruel courage de prononcer le nom de Renée.

— Ne me parlez pas d'elle, Jane, je vous en supplie! s'écrie-t-il alors vivement. Je ne veux ni l'accuser ni la maudire, n'étant pas bien sûr d'en avoir le droit; ce que je puis faire de mieux pour elle et pour moi, c'est de l'oublier. »

Et moi, au lieu de voir là un amour qui se sent trop mal éteint

pour n'avoir pas peur de renaître, je ne songe qu'à ceci : « Il l'excuse, donc il doit m'excuser aussi... » Ah! que la conscience est lâche! J'ai beau repousser avec horreur l'idée de supplanter ma sœur, je ne puis chasser loin de moi l'idée que, quand elle sera mariée... peut-être!...

Quand le soleil baisse, je ramène mon malade au manoir. Pour partir, il me tend en riant ses deux mains, afin que je l'aide à se lever. Il s'appuie sur mon bras et s'excuse, avec un triste et affectueux sourire, d'accepter de moi ces secours que l'homme doit d'ordinaire à la femme. Nous revenons lentement, causant avec plus d'intimité au moment de la séparation, ralentissant le pas pour la retarder, et nous nous quittons enfin en nous disant : « A demain! » Oh! jours de délices! il me semble parfois que je suis sa femme! Sa femme? Aline! Je ne me rappelle plus avoir jamais appartenu à un autre; non! je ne lui ai jamais appartenu, en effet, à celui-là qui ne m'a obtenue que par surprise et à qui nul n'avait le droit de me donner; il n'a possédé en moi qu'une esclave, car il n'a jamais eu mon consentement, c'est-à-dire mon amour, qui était alors, comme il est aujourd'hui et sera toujours, à un autre.... qui ne m'aimera peut-être jamais!

Eh bien! non! cet arrêt je ne saurais l'accepter, parce que je ne puis le comprendre. Il n'est pas possible qu'un cœur, n'ayant eu qu'un amour unique, exclusif, éternel, soit condamné à rester « éternellement » stérile, dans l'isolement et le désespoir! Non! non! il pourra être méconnu — mais seulement en ce monde où tant de choses ne restent incomplètes que parce que c'est ailleurs que tout doit se poursuivre et s'achever. Mais au delà et au-dessus de ces ombres de la terre où les âmes destinées l'une à l'autre s'égarent à la recherche de fantômes menteurs, il est des sphères plus pures où, venant à se rencontrer tôt ou tard en pleine lumière, elle se reconnaîtront enfin, et s'embrasseront dans une indissoluble étreinte, contre laquelle la mort restera désormais impuissante comme la trahison. — Ah! que ceux qui ne sont sûrs ni de l'objet de leur choix ni d'eux-mêmes hésitent et perdent courage, c'est qu'ils se trompent! mais moi, je me sens une foi absolue en mon amour ; — il sera partagé!.....

Mais voici l'heure d'aller le rejoindre; je ne puis résister à la force cachée qui m'entraîne vers lui. Quelle belle matinée, Aline! Que ce ciel du premier jour de septembre est bleu, doux et paisible! Les hirondelles s'y poursuivent avec des cris joyeux, et les « fils de la Vierge » y flottent par milliers comme des vêtements de fées en voyage. Où vont-ils? Où vont les hirondelles? Où vais-je moi-même? A l'orage, à la

mort, au désespoir? Eh qu'importe? Une voix mystérieuse et suave nous attire et nous entraîne,... et nous lui obéissons! Adieu.

JANE.

A MONSIEUR OLIVIER MALET,

Paris, 3 septembre 1858.

Et « Vive la joie et les pommes de terre! » Te voilà tout à fait guéri de ton amour et de ta fièvre — si toutefois ces deux maladies n'en étaient pas une seule; — tu as retrouvé l'amitié de Mme de Meslay, qui me fait l'effet d'être une femme ayant le cœur planté du bon côté, et à qui je te prie d'offrir de ma part une poignée de main... respectueuse; — tu vas revenir, puisque tu n'as plus rien à faire là-bas, et moi, je suis, en t'attendant, le plus heureux coquin de France et d'Algérie! « L'espoir le plus doux » est, sinon promis, au moins permis à ma flamme. Je me sens le cœur débordant de vers de mirliton, et je serais capable de disputer la palme des « Jeux floraux » ou du « Fidèle berger » au « Mé- » nestrel » lui-même. Pauvre chevalier! c'est lui seul qui me cause des remords dans tout cela; car, pour « l'autre, » cela m'est bien égal! Tu ne comprends pas?... Je m'étais promis de ne te rien dire jusqu'à ton retour; mais, décidément, mon triomphe prochain « inonde mon âme de beaucoup trop d'émotions folâtres qui ne demandent qu'à s'épancher dans une autre âme, » et tu dois avoir toi-même besoin de rire un peu, après tant de... régime matériel et moral.

Te rappelles-tu que je t'annonçais dans ma dernière lettre que j'allais entreprendre une campagne dont le récit n'avait aucune prétention à figurer dans la *Morale en action*? En voyant où t'avait conduit l'amour sérieux — ou du moins ce que tu croyais tel, — je pensais ne pouvoir mieux faire, pour éviter ton sort... funeste, que de poursuivre le cours de mes expériences féminines *in anima vili*, c'est-à-dire sur des sujets avec lesquels l'illusion, et, par suite, le désenchantement fussent impossibles. C'est pourquoi, la jeune Aglaé, m'ayant un jour, comme je m'y attendais, quitté pour... une salade d'ananas, j'avais tourné mes vues sur une petite dame de ta connaissance — Mme Marcelle Bonnet, née de Gury. Si je ne t'ai pas plus tôt parlé d'elle, c'est que cela m'eût conduit à te rappeler une autre personne que je

trouvais plus sain de te laisser oublier. Puis, auprès de l'amour très-sincère, sinon très-clairvoyant dans son choix, qui t'a rempli le cœur ces derniers temps, je comprenais, si sceptique que je me fasse, que le mien ferait un peu dissonnance. Ce n'est pas qu'il n'eût, au début, la meilleure volonté du monde d'être honnête. La première fois que je vis Mlle de Gury, sa beauté, son esprit, sa désinvolture m'avaient empoigné au point que j'allais, Dieu me pardonne! tourner, comme un simple mortel, à la pastorale, si je ne m'étais aperçu à temps que l'on me faisait « poser, » comme le premier bourgeois venu, et que je servais tout bonnement à activer la flamme, trop lente à flamber, de l'héroïque général. Cette découverte était, tu l'avoueras, trop peu flatteuse pour que l'idée me vînt de m'en vanter. Je gardai donc le silence, avec toi comme avec tout le monde; mais, en se concentrant, mon dépit contre celle qui m'avait imposé cette humiliation ne fit que gagner en intensité ce qu'il perdait en expansion, et je roulai dès ce jour en mon cœur « des projets ténébreux. »

Préméditer froidement de mettre à mal une honnête fille ou une honnête femme m'a toujours semblé une assez piètre besogne. Chaque fois qu'il m'est, sans le chercher, arrivé d'être à même de le faire, j'ai commencé par m'interroger le cœur sérieusement; et, chaque fois que je ne me suis pas senti assez épris pour consacrer ma vie, au besoin, à celle dont j'allais compromettre la situation brillante ou non, je me suis abstenu. Mais je n'avais pas été longtemps à m'apercevoir que, si Mlle de Gury ne valait pas tant de sacrifices, elle ne méritait pas non plus tant de scrupules. Elle appartient en effet à cette catégorie de femmes répandues dans toutes les classes de la société, pour qui les dons naturels sont un capital toujours exploitable au profit, non de leur cœur, mais de leur vanité et de leurs appétits. Nobles, bourgeoises ou vilaines, ces femmes-là naissent lorettes, c'est-à-dire prédestinées, par vocation plus encore que par nécessité, à « l'amour lucratif » légitime ou non. Le monde qui affecte beaucoup de mépris pour celui-ci, non-seulement accepte, mais honore et encourage celui-là, dont il partage indirectement les bénéfices. Mais moi, qui ne suis pas du monde, je me sens plus d'indulgence pour les femmes qui, mettant une certaine honnêteté dans un métier malhonnête, n'extorquent pas au moins la considération, et ne prennent pas de garanties légales et religieuses; sans compter qu'elles ont bien souvent une excuse que ne peuvent réclamer leurs orgueilleuses rivales — la faim ou l'absence d'enseignements moraux. Or, Mlle de Gury n'avait, à mes yeux, nulle excuse, pas même l'ignorance qui a entraîné Mme de Meslay

et qui a failli égarer aussi Mlle Renée, laquelle n'a été en tout cela, je le crois, que l'élève, heureusement révoltée, de son amie. Celle-ci avait parfaitement compris et pesé tous les avantages et tous les inconvénients d'un mariage avec le général Bonnet, — et je n'affirmerais même pas que je ne fusse pas au nombre des dérivatifs entrevus dans l'avenir par cette habile et prévoyante petite personne. Il eût donc été d'un don quichottisme par trop exagéré de ne pas me prêter à d'aussi bienveillantes intentions. Puis il est bon que la jeunesse prenne aussi quelquefois sa revanche des nombreuses défaites qu'elle essuie en ce temps-ci. Ce brave général me traitait trop en pékin, et je n'étais pas fâché, tout en lui laissant ses lauriers, de lui couper un peu... les myrthes sous les pieds. Ces vieux « toutous, » échauffés par leur flanelle, prendraient trop au sérieux les conquêtes de leur portefeuille, si une petite mésaventure conjugale ne venait de temps à autre infliger à leur fatuité quelque douche salutaire.

Décidé à tenter l'aventure, je n'eus pas la maladresse ni l'humilité de me poser en amant sacrifié et désespéré. Au contraire. Dès que le mariage de Mlle de Gury fut officiellement connu, je le pris avec elle sur un ton de raillerie tout à fait désintéressée, que mon attitude antérieure avec elle ne pouvait en rien l'autoriser à transformer en dépit, et qui nous amena vite à une espèce d'intimité, enjouée dans la forme, mais assez malveillante au fond, qui nous faisait nous rechercher constamment — pour nous dire des choses aussi désagréables que le permet la politesse. Je la félicitais, avec une impertinence du plus haut goût, d'avoir su enlever le général à toutes les drôlesses du demi-monde, qui lorgnaient, sans oser en approcher, cette riche proie. Elle m'engageait, de son côté, si j'allais à Bade, ainsi que j'en témoignais vaguement le désir un soir, à risquer quelqu'argent à la roulette, prétendant être sûre que je devais être heureux au jeu. Alors, je lui développais, sur les femmes et sur l'amour, des théories bien connues de toi, qui se résument ainsi : L'amour tel que je le comprends est à peu près impossible, et je n'ai pas la folie de le chercher, tout en étant décidé à lui tout sacrifier si je le rencontre un jour par hasard. Quant à l'amour tel qu'il existe, trouvant que c'est la chose du monde la moins sérieuse, je ne lui permets de prendre dans ma vie que la place d'un divertissement quelconque, qui ne doit « jamais » arrêter ou retarder, dans leur marche, que des sots ou des enfants.

« Pourquoi donc m'avez-vous fait la cour ? s'écriait-elle alors.

— Eh ! mon Dieu, parce que les femmes en général nous trouvent mal élevés quand nous nous en dispensons. Puis, tant que je ne vous

connaissais pas, je pouvais espérer que vous étiez peut-être mon idéal.

— Et vous vous êtes déjà aperçu que je ne l'étais pas? Mais, quoiqu'il soit trop tard, je voudrais bien savoir ce qui m'a manqué pour cela? N'est-ce pas de vous avoir aimé, un peu, beaucoup, passionnément?

— Peut-être. Et pourtant il est bien possible que, dans ce cas même, je n'eusse pas pu vous payer de retour.

— Cruel! voyez pourtant à quoi vous m'exposiez, et avouez que j'ai été bien plus sage de ne pas aspirer à un bonheur aussi inaccessible.

— J'en conviens. En me préférant le général, vous avez eu de la raison pour vous et pour moi, et, loin de m'en plaindre, je vous en remercie. »

Ces escarmouches aigres-douces se renouvelaient chaque fois que nous nous rencontrions dans le monde, c'est-à-dire assez souvent. Dès qu'elle fut mariée, ce fut bien mieux. Quoique M[lle] de Gury, par sa position de fille sans mère, et surtout par nature, fût de ces demoiselles tacitement émancipées, auxquelles on peut dire bien des choses, j'étais pourtant plus à l'aise avec M[me] Bonnet, d'autant plus à l'aise que le général avait eu la triomphante idée, en me faisant faire le portrait de sa jeune femme, de m'admettre chez lui, malgré ma répugnance, je te le jure, sur le pied de l'intimité. Les maris ont de ces idées-là, les vieux surtout. J'avais trouvé, à l'usage de la belle Marcelle, le genre de « scie » qui pouvait lui être le plus désagréable. C'était de prendre au mot la gaieté qu'elle affectait, et d'avoir l'air de croire au bonheur qu'elle avait prétendu devoir trouver dans cette union monstrueuse. Pour elle, qui connaissait mon opinion sur le peu de valeur morale des femmes en général, cette attitude était le meilleur moyen de lui prouver que je ne croyais pas avoir à faire d'exception en sa faveur. Elle avait essayé plusieurs fois de surprendre quelque ironie en moi, quand je la félicitais au sujet de l'heureuse insouciance et de l'inaltérable égalité de caractère qui devaient éloigner toujours de son ciel serein le moindre nuage; mais j'y mettais, à dessein, tant de sérieux et de bonhomie, et le besoin d'estime est si impérieux chez les femmes, surtout chez celles qui en sont le moins dignes, et surtout de la part des hommes qui n'ont ou qui affectent de n'avoir aucune prétention sur elles, qu'un jour, exaspérée, elle s'écria :

« J'espère que vous ne me faites pas l'injure de penser un mot de ce que vous me dites là ?

— En quoi donc serait-il injurieux pour vous de penser que vous êtes heureuse de ce qui fait le bonheur de toutes les femmes : le luxe, le bruit, les fêtes, les hommages?.....

— C'est-à-dire que vous me confondez avec celles qui se contentent de cela.

— Je croyais vous avoir entendu dire bien souvent que vous n'aviez nul besoin d'autre chose.

— Oui, on le dit et on le croit, et il faut bien qu'on accepte ce que l'on a voulu. Mais savez-vous ce que l'on ferait plus tard, si c'était à recommencer, et faut-il donc être éternellement responsable de l'erreur d'un moment?

— Je vous avoue que je ne comprends pas... me hasardai-je à dire, un peu inquiet et défiant de la vivacité presque émue qu'elle y mettait.

— Eh bien! tant pis pour vous, si vous ne comprenez pas que vous jouez un jeu cruel et peut-être odieux. Parce que je n'ai pas deviné jadis un amour que vous ne m'avez pas avoué, et que vous n'osiez pas trop, tant vous en étiez peu convaincu, vous avouer à vous-même, sommes-nous donc condamnés à nous traiter en ennemis, lorsque des convenances d'esprit, à défaut de celles du cœur, puisque vous semblez croire celles-ci impossibles entre nous, devraient nous faire amis? Quoi! quand vous trouvez un malheureux, avant de le plaindre, il vous faut être sûr qu'il ne l'est pas par sa faute? Je vous avais cru moins raisonnable que cela. »

Il y avait plus de colère que d'émotion réelle dans le ton dont elle débita ce petit discours, et, pourtant, mon cher ami, tout en me défiant d'elle et de moi-même, je m'y laissai prendre. Une femme qui se dit malheureuse n'a jamais beaucoup de peine à gagner sa cause, surtout quand elle est jeune et belle, et que la vanité d'avoir été choisi pour confident dispose déjà beaucoup à l'indulgence celui que séduisait le plus le rôle de juge inexorable. J'ai d'ailleurs pour principe qu'il vaut mieux donner à vingt faux mendiants, que de s'exposer à ne pas secourir une misère réelle. Je me sentis donc désarmé, je le confesse, par cette femme charmante et brillante, qui écartait devant moi son masque et me laissait entrevoir ses larmes secrètes. Je lui tendis vivement la main, et, à partir de ce jour, nous fûmes amis.

Amis! — te rappelles-tu dans *Robert Macaire*, cette fameuse partie d'écarté, où les deux partenaires se trichent mutuellement, sans pourtant être dupes l'un de l'autre. Eh bien! c'est exactement là l'amitié qui existe entre Mme Bonnet et moi. Je ne crois pas plus à ses chagrins qu'elle ne croit à l'intérêt que j'y prends; chacun de nous sait très-bien que l'autre le déteste, et, pourtant, nous serons probablement amants dans un avenir très-prochain. Elle n'en a pas plus d'envie que

moi ; mais un instinct fatal nous fait cependant avancer d'un pas, chaque jour, vers ce dénoûment qu'aucun de nous ne désire. Le seul motif qui le retarde désormais, c'est qu'il s'agit de savoir lequel de nous n'avouera pas le premier sa défaite, afin de ne pas perdre le droit d'humilier son adversaire. Mais nous n'en sommes pas moins lancés tous deux sur une pente où je crains bien que rien ne puisse nous arrêter.

Tu me diras que tout cela est absurde, et je n'aurai garde de te contredire. Mais je suis plus que je ne voudrais, je te l'avoue, engagé dans ce déplorable jeu. Ce n'est pas seulement ma vanité d'homme qui y est en cause; c'est plutôt et surtout un désir grossier et brutal, je te l'accorde, mais très-impérieux de posséder, pour la traiter comme elle le mérite, cette créature dont tous mes instincts intelligents et délicats m'éloignent, et pour venger sur elle tous les nobles sentiments dont elle et ses pareilles font aujourd'hui litière à leur insolente et honteuse splendeur. Si peu flatteur pour moi que cela fût, je craindrais d'être fat en disant qu'il en est à peu près de même pour elle; mais, bien certainement, le besoin de l'absolution que suppose l'amour n'est pas le seul mobile qui la pousse à rechercher, comme elle le fait, le mien. Les femmes froides de cœur sont rarement chastes ; le général était déjà soldat en 1815, et — je suis plus sous la main que n'importe qui.....

Tout ce roman se déroule, bien entendu, sous le couvert de la plus honnête et inoffensive amitié. Pas un mot d'amour n'a été — et pour cause — prononcé entre nous. Mais je suis le confident des chagrins domestiques de la belle Marcelle qui, tout en profitant des avantages de sa brillante position, en trouve les charges déjà bien lourdes, pour ne pas dire insupportables. « Ah ! si j'avais su ! » dit-elle d'un ton désolé. Moi, je suis bien intimement convaincu que, si c'était à refaire, elle le referait, parce qu'elle trahit à chaque instant combien les besoins matériels dominent en elle les aspirations morales ; mais je n'en fais pas moins semblant de la trouver très à plaindre, et nous nous serrons la main plus souvent, plus fort et plus dicrètement que cela ne serait convenable et même prudent. Elle m'écrit que mon « affection » est la seule consolation qui lui reste dans sa vie perdue, et je lui réponds que cette « affection » ne lui manquera jamais. J'ai remarqué qu'elle n'a pas une seule fois dit ni écrit « amitié, » et je n'ai garde de m'engager plus qu'elle ne le veut faire elle-même. Comme elle se plaignait l'autre jour de ce que nous ne pouvions causer intimement aussi souvent que cela serait nécessaire dans son affreux isolement de cœur, nous nous sommes persuadés qu'il n'y aurait pas grand mal à nous rencontrer, « par hasard » dans les parties les plus désertes du bois de Boulogne. Elle n'a pas encore

voulu venir chez moi; mais la saison des pluies qui approche l'y amènera forcément. En attendant, nous nous promenons bras dessus, bras dessous sous les arbres, et..... ma foi! « tout vient à point à qui sait attendre. »

RAOUL SAUNIER.

A MADAME JANE DE MESLAY

Paris, 10 septembre 1858.

Jane, veux-tu me pardonner? Oui, n'est-ce pas? Je suis bien coupable envers toi; j'ai méconnu tes meilleures intentions, je t'ai attribué des calculs odieux, je t'ai blessée dans ta fierté, et plus encore dans l'affection que tu me portes; j'ai été injuste, ingrate et cruelle; je le reconnais, je te l'avoue, et ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'en repens. Alors même que mes lèvres t'accusaient tout haut, je me sentais troublée, plus que je n'en voulais convenir avec moi-même, par les reproches que m'adressait tout bas ma conscience. Ah! si tu savais comme je m'en voulais de t'en vouloir, et comme j'ai besoin de me réconcilier avec toi, pour être tout à fait en paix avec moi-même. Une mauvaise honte m'en a seule jusqu'ici empêchée. Mais nous partons demain et je ne veux pas que nous ne puissions pas nous embrasser de bon cœur en nous revoyant. Eh bien! je suis tellement sûre de toi que c'est sans aucune défiance que je te demande ton absolution, avant même de te confesser en détail des torts dont la liste serait trop longue et trop pénible. Je le ferai plus tard; mais il faut, en attendant, que tu me promettes de les oublier. Est-ce fait? Oui? Ah! je savais bien que ma Jeanneton était la meilleure des grandes sœurs! Aussi tu verras comme je vais te r'aimer pour rattraper le temps perdu, ces derniers mois, par ma faute, ah! oui! par ma très-grande faute.

D'abord, tu sauras la grande nouvelle! Si, après cela, tu doutais de ma conversion, je ne sais pas ce qu'il faudrait pour te convaincre. Mais tu ne douteras pas. Sache donc que j'ai absolument rompu avec le marquis!... Si tu me demandes pourquoi, je te répondrai : Parce qu'il m'ennuyait. J'avais cherché longtemps à me le dissimuler; mais il m'a lui-même forcée à me rendre à l'évidence. Je me disais les premiers temps que je finirais par m'y habituer; mais c'est le contraire qui est arrivé. Dieu sait pourtant, et moi aussi, quelle patience j'y ai mise, et

quelle bonne volonté ! Plus mon amoureux redoublait d'attentions, de galanterie, d'essences et de cosmétiques, plus il m'apparaissait vieux, laid, grotesque et insupportable. Je n'y tenais plus. Si bien que, d'autres motifs plus sérieux, mais que je ne puis ni ne veux dire, aidant, j'avais fini par voir approcher avec terreur le moment où je ne pourrais plus ajourner la solution tant souhaitée pourtant par moi, jadis, je l'avoue humblement. Le marquis m'a, par bonheur, fourni de lui-même un moyen de salut dont je lui ai été trop reconnaissante pour qu'il me soit possible de lui garder rancune de la petite leçon d'humilité qui y était jointe.

Ma chère Jane, ayant dix-sept ans et n'étant pas trop laide, — on m'a toujours dit que je te ressemble, et tu es une des plus jolies femmes que j'aie vues, même ici, — j'avais la présomption de croire qu'un cœur qui s'offrait à moi devait m'appartenir tout entier. J'avoue même que, malgré le titre et la fortune de M. de Coathuel, je ne pensais pas être en reste avec lui, en acceptant les débris plus ou moins bien conservés du sien. Eh bien ! je me trompais ! Ce précieux cœur que je croyais à moi seule, je le partageais avec une rivale — et quelle rivale ! Écoute cette histoire ; elle en vaut la peine. — Il y a huit jours environ, nous étions parties avec Marcelle pour la campagne d'une dame de la connaissance du général, qui passe l'été aux environs de Mantes, et qui nous avait souvent invitées à l'y aller voir. Notre intention étant d'y rester la nuit et la journée du lendemain, un mot de maman avait prévenu le marquis de cette absence de deux jours. Malheureusement, — ou plutôt heureusement pour moi — la personne que nous allions visiter, n'étant pas prévenue, n'était pas chez elle, et n'y devait revenir qu'à la fin de la semaine. Nous reprîmes donc le chemin de fer, et rentrâmes à Paris le soir même. Marcelle nous garda à dîner, et M. Saunier, un ami d'Olivier, qui est très-intime chez le général depuis qu'il a fait le portrait de Marcelle, ayant apporté une loge pour le *Gymnase*, où il y avait une représentation extraordinaire, nous y allâmes dans l'espérance d'oublier la contrariété de la journée. Le spectacle était en effet fort joli ; mais ce ne fut pourtant pas lui qui m'amusa le plus. Dans la loge à droite de la nôtre, j'avais reconnu une de ces dames beaucoup trop élégantes, dont maman prétend que je ne dois pas savoir le nom, mais que je ne pus m'empêcher de regarder plusieurs fois, parce que je me souvenais très-bien de l'avoir vue dans le corps de ballet de l'Opéra, et d'avoir même fait remarquer au marquis l'insistance avec laquelle ses yeux, fort beaux d'ailleurs, se dirigeaient vers l'avant-scène où il se trouvait ce soir-là avec nous. Quoique cette belle personne me fût seule

visible, elle n'était pas seule ; car je la voyais souvent se retourner pour causer, vers quelqu'un qui, avec ou sans intention, se tenait beaucoup en arrière d'elle. Je n'y fis pas autrement attention, et ne me serais probablement doutée de rien, si, au moment de partir, à la fin du spectacle, je n'avais entendu cette dame, déjà sortie elle-même de la loge, dire assez haut à quelqu'un qui y était encore : « Eh bien ! viens-tu, marquis ? » Ce « marquis » m'intrigua, je ne sais trop pourquoi. Je rentrai brusquement près de maman et de Marcelle qui se disposaient à partir, et je vis, par la lucarne de la porte, passer bras dessus, bras dessous, la belle ballerine..... et le marquis de Coathuel en personne !

Je ne dis rien ; je ne m'évanouis pas ; — mais, en rentrant, je racontai la chose à maman, en feignant beaucoup plus d'indignation que je n'en éprouvais, et je déclarai que je ne voulais plus entendre parler de ce mariage. Maman m'objecta que j'avais peut-être mal vu et mal entendu ; que, d'ailleurs, c'était là, en la supposant réelle, une peccadille tout au plus dans le monde du marquis, et que les choses étaient bien avancées déjà pour les rompre. Le lendemain, M. de Coathuel se présenta, sans se douter de rien. Je refusai de le voir, chargeant maman de lui expliquer mon refus. Il ne nia pas ; mais prétendit que cela était bien plus innocent que je ne le croyais ; « qu'il avait rencontré cette dame par hasard, et que, la connaissant pour avoir été aimée de l'un de ses amis, il n'avait pas cru commettre un grand crime en allant causer dans sa loge ; que le tutoiement ne prouvait rien, ces dames ayant des habitudes dont il serait injuste de le rendre responsable, etc. » Tout cela pouvait être vrai, et maman, en me le rapportant, plaidait toujours les circonstances atténuantes. Je fus inflexible. Le marquis se désola et me fit dire qu'il se tuerait. Je lui fis répondre que je me désintéressais entièrement dans ce trépas, ne voulant pas empiéter sur les droits d'une autre. Enfin, après deux ou trois jours de supplications et de menaces — à distance, car je ne voulus pas le revoir et m'abstins même de sortir pour ne pas m'exposer à le rencontrer, — il m'a fait dire qu'il partait et que je ne le reverrais plus ! C'est ce que je voulais.

Maman est furieuse contre moi qui, pour une niaiserie, ai rompu une aussi belle alliance. Pour moi, chère Jane, je n'aurais jamais été plus contente, si je n'avais des remords au sujet de quelqu'un, que tu connais, et avec qui j'ai été plus mauvaise encore qu'avec toi. Ah ! si c'était à recommencer !... Qu'est-*il* devenu ? Le sais-tu, toi ? Je n'ai jamais osé m'informer de lui à son ami, M. Raoul Saunier, que je vois souvent ici. Ce jeune homme qui, j'en suis certaine, me connaît beau-

coup plus qu'il ne veut en avoir l'air, a toujours été à mon égard d'une politesse froide et un peu ironique, je crois, qui n'avait rien d'encourageant. Et pourtant, depuis que j'ai ouvert les yeux, et que j'ai reconnu combien tu devais avoir raison dans les conseils que tu me donnais, je suis réellement malheureuse quand je pense, — et j'y pense souvent, — que quelqu'un a souffert ou souffre peut-être à cause de moi. Le marquis, cela m'est égal. Quelle que soit sa culpabilité, il ne devait pas, à la veille de m'épouser, s'afficher avec une femme connue et mal connue de tout Paris. Mais *lui?* Son seul tort est d'avoir aimé qui n'en était guère digne — alors, — car maintenant, peut-être... Ah! non, c'est impossible, je le sens; je l'ai trop offensé, pour qu'il puisse accepter ma justification, lors même que je songerais à l'essayer. Aussi, tout ce que je désire c'est, non pas qu'il me pardonne ma trahison, mais qu'il n'en porte pas au moins la peine.

Si, comme je le pense, tu es toujours en correspondance avec lui, dis-lui cela, Jane, je t'en prie, mais sans qu'il sache pourtant que je t'en ai chargée. Ah! que ne t'ai-je écoutée quand il n'était pas trop tard encore, et pourquoi, aujourd'hui, ne puis-je tout dire? Toi, au moins, tu me resteras, n'est-ce pas? et, lors même que ta raison ne serait pas convaincue, ton cœur absoudra toujours ta

RENÉE.

11 septembre.

P. S. — Je t'ai quittée hier soir, pour aller passer la soirée dans une maison de l'intimité de Marcelle, où le marquis ne va jamais, et je r'ouvre ma lettre ce matin, pour te raconter une conversion bien plus étonnante que la mienne : celle de maman sur le compte d'Olivier! Il y avait là un Anglais, lord H..., qui est puissamment riche et amateur forcené de peinture. En rencontrant M. Raoul Saunier, il s'est écrié :

« Parbleu! mon cher monsieur, donnez-moi donc des nouvelles de votre ami Malet, et des tableaux qu'il m'a promis.

— Mon ami a été forcé de faire un voyage, a répondu M. Saunier, et il vient de faire une grave maladie. — Ah! Jane, il a donc été malade? — Mais, a repris M. Saunier, il est à peu près rétabli, et il m'a chargé, milord, de vous présenter ses excuses et la promesse qu'il va se mettre immédiatement au travail que vous avez bien voulu lui demander.

— Ma foi! je suis doublement heureux, a repris lord H..., d'abord

qu'il ne soit plus malade, ce charmant garçon, et que, par suite, je ne perde pas l'occasion de lui être utile, tout en m'étant à moi-même fort agréable. Si vous lui écrivez, dites-lui combien j'ai hâte de le revoir, et surtout qu'il réalise promptement les grandes espérances que donne déjà son talent. »

J'avais envie, je te l'avoue, de crier à milord : « Mais celui dont vous dites tant de bien est mon cousin ! » Puis, en songeant que je ne m'avisais d'être fière de lui que quand les autres m'en donnaient l'exemple, j'ai baissé la tête en rougissant. Je ne sais si M. Saunier s'est aperçu de mon trouble; mais il a répliqué presque aussitôt, en nous désignant, maman et moi, à lord H... :

« Mon ami serait fier, milord, de l'approbation d'un juge aussi compétent que vous; mais il est ici deux personnes qui n'y peuvent être indifférentes, Mme et Mlle de Keraven, sa tante et sa cousine.

— Eh bien ! a repris l'Anglais en s'approchant de nous, je vous félicite bien sincèrement, mesdames, de compter dans votre famille un jeune homme dont les plus illustres seraient fières. »

Et il s'est mis à nous parler d'Olivier dans les termes les plus sympathiques et les plus enthousiastes. Il sera, sans tarder, prétend-il, l'un des premiers peintres de paysage de France, et la seule chose qu'il craigne, c'est de n'être plus assez riche pour lui payer les œuvres que l'on s'arrachera dans quelques années. Aussi se félicite-t-il d'avoir obtenu de lui, pour quinze mille francs « seulement », quatre tableaux qui, il en est sûr, en vaudront cent mille sans tarder.

Tandis que je me réjouissais de cet éloge de l'homme, maman ouvrait de grands yeux à l'énonciation du prix de ses œuvres. En rentrant, elle a dit à l'oncle Hector :

« Comprenez-vous, chevalier, l'engouement de cet Aglais pour la peinture de notre neveu? Il paraît qu'il faut décidément aujourd'hui se faire artiste pour être compté dans le monde. Parmi les choses étranges de ce temps-ci, ce n'est certes pas là la moins étonnante. Allons, tant mieux pour Olivier, qui est un bon garçon après tout, et qui est appelé, à ce qu'il paraît, à relever notre maison. Je regrette seulement que ce soit sous un autre nom. Mais je vous demande un peu pourquoi il ne nous a pas dit lui-même qu'il était en train de faire fortune? »

Moi, je suis bien heureuse pour Olivier, et toi aussi, n'est-ce pas, Jane?

A Monsieur Raoul Saunier.

Manoir de Kervézec, 13 septembre 1858.

Tu as raison, mon cher ami, quand tu me presses de retourner à Paris; — mais ne compte pas sur moi encore. Tu as raison quand tu me félicites d'être « guéri de ma fièvre et de mon amour, » et je ne t'en veux pas quand tu ajoutes : « si toutefois ces deux choses n'en étaient pas une seule. » J'accepte tes sarcasmes avec la bonne grâce qui convient à qui n'est pas d'aujourd'hui à s'apercevoir qu'il les a un peu mérités ; — mais tu te tromperais grandement en t'imaginant m'avoir, pour cela, converti à ton scepticisme. La trahison d'une femme ne me fait pas plus renier l'amour, que la méchanceté d'un ou de plusieurs hommes ne me fera jamais douter de l'humanité. — Oui, j'ai été fou, aveugle, absurde ; — non pas en cherchant l'idéal dans la vie, comme nous le cherchons tous dans l'art ; mais en m'obstinant à en encenser l'idole, quand j'avais devant moi le vrai dieu ! Ah ! que je pardonnerais avec joie à la première d'avoir accepté mon culte et de ne m'avoir donné en échange que... ce qu'elle pouvait donner, si, en me tenant éloigné trop longtemps du second, elle ne nous avait peut-être rendus à jamais impossibles : à moi le retour, à lui le pardon ! Je suis, en effet, d'autant plus coupable qu'élevé dans le sanctuaire, j'avais depuis longtemps et bien des fois éprouvé ce que ce visage divin avait de beauté, cette main de douceur, et ce cœur de bonté, d'indulgence et de tendresse. Et, parce qu'une ombre avait passé sur l'image splendide, j'ai cru qu'elle était pour toujours ternie, et je m'en suis détourné quand, avec plus de foi, j'aurais pu me convaincre, dès lors, que l'essence en était trop pure pour que rien en altérât jamais l'éclat ni les vertus. — Que cherchais-je, en effet? Était-ce donc cette virginité matérielle et grossière dont les blasés sont si avides? Non ; je voulais cette sainte virginité de l'âme, — la seule vraie — parce que rien, ni l'erreur, ni la violence, ne la peut ternir. Eh bien ! ce n'est pas dans la vierge que je l'ai trouvée : l'atmosphère malsaine d'une société corrompue et hypocrite avait déjà flétri dans son germe la fleur précieuse — que la femme, engagée par surprise, par ignorance, par faiblesse, dans une union contre nature, a su conserver intacte et toujours suave — plus suave même, car les larmes en ont fécondé le parfum !

« Est-ce que?... » t'entends-je t'écrier de ton accent le plus sceptique.

Eh bien! oui, c'est ainsi, et je ne veux ni te le cacher ni m'en excuser. C'est au sortir de ténèbres où l'on s'est égaré à la poursuite des feux follets, que la lumière de l'étoile apparaît plus splendide et plus sereine au bord du ciel. S'il a fallu toute la cécité morale à laquelle me condamnaient mes sublimes et... niaises théories sur ce sujet, pour que j'aie été si longtemps à reconnaître la vérité qui m'éblouissait, sans que j'y voulusse prendre garde, je n'aurai pas, au moins, la puérilité d'en détourner les yeux pour n'être pas forcé de la proclamer et de m'incliner devant elle. Je trouve, ou plutôt je retrouve en Mme de Meslay toutes les réalités dont j'encensais l'apparence dans sa sœur : la foi, l'enthousiasme, le dévouement — ou, pour tout exprimer en un mot, la jeunesse du cœur, et je l'aime, ma première, ma seule bien-aimée! et je lui voue à jamais ma vie—si toutefois elle ne trouve pas mon retour vers elle trop tardif — ou trop prompt — pour l'accepter!

Si peu qu'elle ait les travers des femmes telles que les fait leur éducation déplorable, Jane pourra-t-elle oublier, non-seulement que je l'ai si longtemps méconnue, mais surtout que je lui ai fait la confidence de mon prétendu amour pour une autre? Autant, lorsque ma fantaisie absurde m'entraînait ailleurs, il me semblait niaisement possible qu'en me détournant de Renée, Mme de Meslay agît plus pour elle que d'après les ordres de sa mère, autant, depuis que je me suis avoué la nature de mes sentiments pour elle, je me prends à craindre de ne pouvoir jamais les lui faire partager. Elle m'a, il est vrai, toujours témoigné, et surtout ces derniers temps, une affection que rien n'a pu altérer ni effrayer; mais elle est de ces nobles âmes pour qui le dévouement est un besoin, et, à l'entendre parler de son amie Mme Bernard, et même de Renée — malgré les défauts qu'elle reconnaît à celle-ci — et à voir l'inépuisable trésor de bonté et d'indulgence qu'elle épanche sur tous ceux qui l'approchent, j'ai peur de n'avoir qu'une part égale à celle de tous dans ce cœur que je voudrais aujourd'hui posséder seul et tout entier. Si, tandis que notre amitié redevenait chez moi de l'amour, elle était restée chez elle de l'amitié!...

Pendant ces jours de convalescence que nous venons de passer ensemble, dans un tête-à-tête presque continuel, j'ai vainement essayé de sortir de ce terrible doute. Comprenant combien elle a le droit de se défier d'un cœur qui, après lui avoir préféré une rivale bien inférieure, ne se retourne peut-être vers elle — ne peut-elle pas le croire? — que parce qu'il a été trahi ailleurs, je crains, en voulant hâter trop la solution, de la rendre forcément déplorable pour moi, lorsque, en attendant, peut-être... L'insistance et même l'éloquence qu'elle met

à plaider la cause de Renée, sans que j'accuse celle-ci, chaque fois que, par son abandon avec moi, elle m'a elle-même inspiré assez de confiance pour lui ouvrir mon cœur, ne prouvent-elles pas qu'elle veut me fermer toutes les voies pouvant m'amener à un aveu dont elle serait offensée? Je la connais assez maintenant pour être certain qu'aucune considération sociale ou personnelle ne pourrait l'empêcher d'accepter mon amour, si elle le partageait. Elle ne le partage donc pas... Et pourtant, il y a des moments où, à la langueur de son regard, à l'émotion de sa voix, à l'abandon confiant de son attitude avec moi, je me sens le cœur inondé d'espérance.

J'éprouve une chose toute nouvelle. Malgré l'espèce d'aimant qui m'attire constamment vers elle, je la quitte pourtant volontiers; car je sens que, pour en être loin, mon cœur n'en est jamais absent. Voilà quelques jours, nous étions seuls dans ma chambre qui est assez grande. La nuit venait, et Jane avait laissé glisser sur ses genoux la broderie à laquelle elle venait de travailler. Elle était assise auprès de la fenêtre, moi au fond, près de la porte. Après avoir causé gaiement, nous étions insensiblement retombés dans un complet silence. Je ne savais comment le rompre, ne pouvant me décider à prononcer de banales paroles, lorsque mon cœur était gonflé à se briser. Mon regard errant, ne sachant où s'arrêter, rencontrait, sans le chercher, le sien, dirigé de mon côté; — l'obscurité ne me permettait pas d'affirmer, et je n'osais pas croire que ce fût vers moi. L'émotion me gagnait; je me levai et me mis à marcher dans la chambre. Chaque fois que je revenais du côté où elle était, je la voyais, accoudée au bras de son fauteuil, le menton dans la main, ses cheveux roulant en longs repentirs sur sa poitrine et les yeux fixés dans le vague. Une fois, ils rencontrèrent les miens et s'y arrêtèrent avec une expression indéfinissable ou plutôt complexe, où il y avait à la fois de la tendresse, de l'indifférence et de la sévérité. — Comprend-elle que je l'aime et m'en voudrait-elle? — Plus le silence se prolongeait, moins je me sentais capable d'en sortir le premier. J'ouvrais les lèvres et les refermais aussitôt, comprenant que ma première parole serait un aveu, et mon premier mouvement, de tomber à genoux. — Maharite entra nous apportant de la lumière, et Jane se leva pour partir. J'allai la reconduire jusqu'à l'entrée du village. Mais le charme était rompu, et je la quittai avec empressement pour échapper à une conversation indifférente, qui m'était aussi pénible que le silence passionné qui l'avait précédée m'avait été douloureusement délicieux.

Hier, dans une promenade qui nous avait conduits jusqu'aux bois

de T..., nous nous étions égarés... Elle marchait devant moi, appuyant fortement son petit pied sur le gazon, avec une grâce un peu théâtrale, et sans avoir l'air de se préoccuper du chemin qu'elle nous faisait suivre. Je lui en fis la remarque :

— Si nous allions nous perdre tout à fait ? lui dis-je.

— Ah! ne craignez rien. Dans ces petits bois, et dans ce triste monde, on se retrouve toujours! s'écria-t-elle d'une voix vibrante et altérée, et en me lançant un regard dont l'éclat presque fiévreux m'éblouit.

Elle était si splendidement belle, en ce moment, et il y avait dans tout son être un tel rayonnement de passion et de désespoir, que, croyant à une provocation involontaire, je m'avançai vers elle et voulus lui prendre la main. Elle se recula, et, changeant brusquement de direction, elle s'élança hors du bois, sans courir, mais avec une rapidité telle que j'avais peine à la suivre...

Même jour, le soir.

J'ai été interrompu, ce matin, par l'arrivée de Jane. Après avoir passé toute la matinée avec moi, elle m'avait quitté, vers trois heures, pour aller voir à Garlan s'il y était arrivé une lettre de sa mère pour elle, et en me promettant de revenir dîner ici. Elle est arrivée, en effet, une heure après; mais l'altération de son visage me frappa d'autant plus, qu'elle avait été aujourd'hui d'un enjouement plein d'abandon qui m'avait inspiré un peu plus de confiance.

— Qu'avez-vous donc, Jane? lui demandai-je, alarmé au point de quitter le tutoiement que nous avions repris ces derniers temps.

— Ma mère, le chevalier et Renée arrivent demain » me répondit-elle, en me regardant avec une fixité scrutatrice à laquelle ma propre émotion ne me permit pourtant pas de m'arrêter.

Cette émotion, que Jane attribua, je crois, à un reste d'amour pour sa sœur ou de ressentiment peut-être, avait un tout autre motif. Le retour de la famille de Keraven me ramenait à la réalité que j'avais assez bien réussi à oublier depuis quelques jours, et me faisait comprendre ce que j'aurais dû comprendre plus tôt, c'est-à-dire la situation extra-mondaine dans laquelle ma présence à Kervézec plaçait Jane. Elle n'y avait pas plus pensé que moi, ou, y ayant pensé, son dévouement avait passé outre. Mais pouvais-je accepter plus longtemps cet oubli d'elle-même dont j'avais déjà trop abusé? Non, certainement. Il fallait partir, et c'était cette idée de la séparation qui, en me faisant

sentir combien mon amour était déjà fort, m'atterrait sans me donner le courage de parler.

« A quoi pensez-vous donc? me demanda-t-elle enfin, probablement pour rompre un silence qui menaçait de se prolonger.

— Je pense, répondis-je, en promenant un regard attristé autour de moi, qu'il va falloir quitter ce pauvre nid où, grâce à vous, Jane, la trahison et la maladie étaient devenues pour moi du bonheur.

— Pourquoi donc? Ma pauvre Renée vous est-elle si odieuse ou si... dangereuse que vous n'osiez affronter sa présence?

— Odieuse? non certes. Peut-être a-t-elle été plus clairvoyante que moi-même, en n'acceptant pas un amour qui, pour avoir été très-sincère, n'en était peut-être pas plus profond, puisqu'il n'a pu résister à une première épreuve. Quant à dangereuse..... la fiancée du marquis de Coathuel.....

— Mais..... Jane hésita un moment; puis, se remettant, elle reprit : Mais Renée lui a rendu sa parole et a repris la sienne.

— Ah!... Eh bien! j'en suis heureux pour elle... et pour vous.

— Et cela vous est tout à fait indifférent pour vous-même?

— Absolument. »

Elle tressaillit imperceptiblement; son regard s'abaissa devant le mien qui l'observait avec anxiété, et elle murmura d'un accent étrangement ému :

« Pauvre Renée! »

— Je crois, ma chère Jane, qu'elle en prend son parti plus philosophiquement que vous ne le pensez, et que je ne suis pour rien dans les infortunes du marquis de Coathuel.

— Qui sait? Si cela était pourtant, seriez-vous inexorable au point de ne pas pardonner?

— Pardonner, oui, mais revenir au passé me serait impossible!

— Et pourtant vous n'êtes pas assez sûr de vous pour ne pas fuir.

— Ce n'est pas à cause de Renée que je dois m'éloigner.

— Pourquoi donc?

— Parce que ma présence, ici, pourrait, étant connue, compromettre une personne qui n'accepterait probablement pas la seule réparation possible du tort que je lui aurais fait. »

Je lui pris la main, et, pour la première fois, je sentis que son étreinte était de la même nature que la mienne. J'y reconnus de l'amour. Ivre de joie, j'attirai Jane vers moi. Elle ne résista pas. Je l'entourai de mon bras et la serrai contre ma poitrine. Elle s'y abandonna, et sa tête s'inclina sur mon épaule. Je posai mes lèvres sur ses beaux che

veux blonds, et, la sentant à moi, j'allais parler, quoique les paroles me semblassent désormais inutiles, lorsque, se dégageant brusquement, Jane se recula de quelques pas, et me demanda d'un ton tout à fait décourageant pour le moment d'illusion auquel je venais de m'abandonner :

« Vous retournez probablement à Paris?

— Non! oui! je ne sais! répondis-je, ne sachant plus que penser ni que dire. Je resterai peut-être à Morlaix. Car nous ne pouvons pas nous quitter ainsi, Jane. Tu sais bien que c'est impossible.....

— Oui, oui, dit-elle vivement, en m'interrompant au moment où j'allais éclater, en évitant le regard suppliant que je fixais sur elle, et en se dirigeant vers la porte; et elle ajouta en l'ouvrant : Nous nous reverrons, Olivier, et je me chargerai de toutes les négociations de paix entre Renée et vous. »

Et, prétextant des préparatifs à faire à Garlan pour l'arrivée des voyageurs, elle refusa de rester à dîner, et partit avec un empressement qui équivalait à une invitation de ne pas l'accompagner. — Depuis qu'elle m'a quitté, j'ai été vingt fois sur le point d'aller la rejoindre à Garlan, afin de la forcer à s'expliquer en m'expliquant moi-même. La crainte de la compromettre me retient seule. Mais il est impossible que j'abandonne ainsi mon bonheur, sans être sûr au moins qu'il n'est pas réalisable. Je ne puis rester ici non plus. Je partirai demain, et j'écrirai de Morlaix à Jane, si je ne la revois pas avant mon départ. Je l'aime comme je n'ai jamais aimé : complétement, avec mon cœur, mes sens, mon esprit et mon âme. Ce soir, en la tenant tremblante sur ma poitrine, j'ai senti qu'elle m'aime aussi. Qu'y a-t-il donc entre nous?

OLIVIER MALET.

JULES KERGOMARD.

(La fin à un prochain numéro.)

CORRESPONDANCE DE LONDRES

11 août 1862.

Mon cher directeur,

Le rideau vient de tomber sur la scène politique de l'Angleterre : la session du Parlement est close, lords et *commoners* sont partis pour leurs comtés : il reste encore à Londres le modeste chiffre de deux millions d'habitants, mais ce qu'on appelle *tout Londres*, comme à Paris on dit *tout Paris*, a fui pour quelques mois.

Jamais session parlementaire ne fut moins agitée que celle qui vient de s'écouler. Le sort du ministère n'a pas été une seule fois sérieusement en jeu : on avait pu le prévoir dès le commencement de la session, quand lord Derby déclara qu'il n'entraverait pas la politique des whigs, à moins d'une nécessité pressante, par égard pour la reine, plongée dans le deuil et livrée à une douleur que rien ne semble pouvoir calmer. Cette déclaration respectueuse n'aurait toutefois point empêché le chef du parti tory de livrer bataille à ses adversaires, si une question d'importance l'avait tiré de son inertie. Mais les débats de la Chambre restèrent renfermés dans la discussion laborieuse de questions secondaires, sur lesquelles whigs et torys ne sont séparés que par des nuances. Le caractère et la situation personnelle de lord Derby expliquent d'ailleurs pourquoi il n'est point impatient de rompre la trêve tacite et momentanée qu'il a conclue avec lord Palmerston. Lord Derby est avant tout un grand seigneur : possesseur d'une immense fortune, ami des arts, de la littérature, écrivant des vers que quelques amis seulement ont le privilège de lire, passionné pour la chasse, les chevaux, les courses, placé si haut que le pouvoir ne peut lui donner aucune satisfaction nouvelle, il ne connaît point le stimulant de l'ambition. Son seul, son grand chagrin est de n'avoir jamais gagné le prix du Derby, qui porte son nom : ses amis l'accusent de s'intéresser autant au résultat d'une course qu'à une *division* dans le Parlement; des accès violents de goutte l'enlèvent quelquefois pendant des semaines entières à la vie publique. Sa santé ébranlée ne pourrait résister longtemps aux fatigues du ministère, qui, dans ce pays, sont faites pour user les plus fortes constitutions. Lord Derby n'est donc point pressé de revenir au pouvoir : mais sa philosophie condamne au supplice de Tantale tous les ambitieux du parti conservateur. M. Disraéli, qui joue à la Chambre des communes le rôle de *Leader*, rempli par lord Derby à la Chambre des lords, donne quelque-

fois satisfaction aux impatients par des passes d'armes où les deux partis essayent leurs forces. Mais si le parti conservateur a lieu de se plaindre quelquefois de l'inaction de lord Derby, son respect, sa confiance en ce chef, son admiration pour son éloquence, ne sont mêlés d'aucune réserve: il n'en est pas tout à fait de même avec M. Disraéli. Il y a bien des conservateurs qui ne supportent qu'impatiemment la direction de ce *Leader*, qui n'a réussi qu'à force de souplesse et de talent à imposer et à maintenir son autorité.

Il déplaît aux uns, parce qu'il accepte, à l'occasion, le concours momentané des radicaux; aux autres, parce qu'il suit les mouvements de l'opinion avec une facilité qui le place souvent en avant de son parti; à quelques-uns, parce que leur orgueil souffre de s'abaisser devant celui qu'ils considèrent comme un parvenu politique. M. Disraéli est peut-être le type le plus curieux et le plus complexe de l'Angleterre politique actuelle: un étranger, qui ne le connaîtrait point, serait certainement frappé à la Chambre des communes par cette tête si peu anglaise, toute juive, par ces longs cheveux noirs et frisés, cet œil perçant, cette bouche toujours plissée par un étrange sourire. M. Disraéli a conservé quelque chose de ces allures de *dandy*, qui l'avaient tant fait remarquer dans sa jeunesse; mais, quand il parle, on ne regarde plus à ces dehors, on admire cette éloquence insinuante, subtile, cette ironie qui s'arrête avec art devant l'invective, mais qui blesse d'autant plus sûrement, cette fécondité de ressources que rien n'embarrasse et n'arrête. Il faut donner à certains orateurs une bonne cause pour que tout leur talent s'y développe: à M. Disraéli, je dirais volontiers qu'il lui en faut une mauvaise. C'est quand tout semble perdu qu'il arrive, jette le trouble parmi ses adversaires, recherche dans leur passé tous les souvenirs qu'il peut leur opposer, les met en contradiction avec eux-mêmes, flatte les uns pour les détacher des autres, et, s'il ne peut leur arracher la victoire, les laisse du moins inquiets et convaincus qu'avec un adversaire tel que lui, le triomphe n'est jamais définitif.

A plusieurs reprises, M. Disraéli a, dans cette dernière session, cherché à ébranler, sinon à renverser le ministère Palmerston, et il a eu la satisfaction, dans les derniers jours de la session, d'assister à la rupture éclatante entre le gouvernement et M. Cobden, qui jusqu'ici, avec ses amis, avait appuyé le cabinet. Les choses en sont arrivées à ce point en Angleterre, qu'on ne peut plus constituer un vrai cabinet tory ou un vrai cabinet whig: outre que ces noms ont perdu quelque chose de leur ancienne précision, les partis qui les conservent encore sont tellement équilibrés que la petite minorité du parti de Manchester, celle des catholiques irlandais, celle des membres qui se nomment les *indépendants* peut, en se portant d'un côté ou d'un autre, faire osciller la balance politique. Ce qui rend le jeu naturel des partis encore plus difficile en ce moment, c'est que les questions de politique extérieure ont sur la formation et la chute des cabinets une influence bien plus grande que les questions de politique intérieure. Pendant les âges d'or de la paix, quand le monde entier semble revenir aux rêves de l'abbé de Saint-Pierre (et nous avons connu de semblables périodes), les partis se constituent pour donner satisfaction les uns aux intérêts conservateurs, les autres aux intérêts libéraux. L'éducation publique, les lois, les rapports de l'Église et

de l'État, les finances de la nation, sont des objets précis qui mettent ses intérêts aux prises : la politique étrangère s'y mêle, sans doute, mais comme élément plutôt secondaire qu'essentiel.

Aujourd'hui, c'est tout le contraire : les whigs ne paraissent pas plus pressés que les torys d'obtenir un bill de réforme électorale; on s'entend à peu près sur la solution de toutes les questions intérieures, ou plutôt on les subordonne aux nécessités de la politique extérieure. C'est là ce qui explique la situation vraiment exceptionnelle de lord Palmerston. Ce qu'il représente en ce moment au pouvoir, ce n'est pas un parti, c'est le patriotisme anglais, je dirais presque le chauvinisme anglais, faute d'un mot plus convenable pour exprimer un sentiment qu'on reproche souvent à la France, mais qui existe en ce pays avec un caractère encore plus marqué d'intolérance et d'âpreté. Pourquoi la bouche de tout Anglais s'épanouit-elle avec satisfaction quand il parle du vieux *Pam* (c'est l'abréviation familière de Palmerston)? Pourquoi la foule s'amasse-t-elle aux portes de *Cambridge-House*, dans *Piccadilly*, quand le premier ministre, malgré son grand âge, monte à cheval pour faire sa promenade habituelle? pourquoi la Chambre applaudit-elle à ses discours, quand, dédaigneux de ses ennemis, il répond à leurs attaques par des attaques plus impétueuses, et surtout quand il proclame la grandeur de l'Angleterre et se montre jaloux de la gloire, de l'influence de son pays? Lord Palmerston n'a jamais été un véritable orateur ; mais sa parole, toujours simple, ferme et précise, a acquis une merveilleuse autorité, car presque chacune de ses paroles est un acte. Que peut l'admirable éloquence d'un Bright? que peuvent les sarcasmes de Disraéli, les calculs de M. Cobden, contre le représentant des passions qui fermentent en ce moment le plus vivement dans la nation anglaise tout entière ? L'histoire dira quelque jour si lord Palmerston a choisi toujours les moyens les plus propres à garantir la sûreté et les véritables intérêts de son pays, mais elle n'accusera jamais la sincérité ni l'ardeur de son patriotisme. Devant sa figure, toutes les autres figures du cabinet pâlissent aujourd'hui. Le comte Russell se repose à la Chambre des sords des fatigues de la Chambre des communes. M. Gladstone n'a pas trouvé occasion une seule fois, pendant la session, de déployer son merveilleux talent oratoire, et son ardeur reste sans aliment. Heureux ceux qui, dans un pays libre, concentrent autour de leur nom, à un jour donné, toutes les forces, toutes les espérances de leur nation ! Leur autorité n'est pas de celles qui s'imposent ; ils ne sont les maîtres de leur nation que parce qu'ils en sont les plus fidèles serviteurs. Plus grands encore sont ceux qui mettent leur intelligence et leur activité au service d'une cause qui dépasse les limites de notre géographie politique et qui intéresse l'humanité tout entière; mais de ceux-là le nombre est petit et leur nom ne retentit pas parmi ceux dont s'enivrent les multitudes.

PHILLIPS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Mélanges d'économie politique, d'histoire et de philosophie, par P. Rossi, publiés par ses fils. — Paris, Guillaumin, 2 vol.

L'une des tâches les plus ingrates que le critique puisse s'imposer, c'est de rendre compte d'un recueil. L'espace lui étant assez généralement mesuré avec économie, il se trouve entre la nécessité de faire une aride énumération, s'il veut être complet, ou de passer sous silence une partie du livre, s'il désire intéresser le lecteur.

Cette alternative est doublement fâcheuse lorsqu'on a devant soi l'œuvre d'un homme éminent, qui a illustré son nom par des travaux variés. Le recueil représentera naturellement cette diversité et imposera au critique le devoir de parcourir des domaines étrangers les uns aux autres. Comment alors approfondir une question, comment pénétrer dans la pensée de l'auteur, comment l'analyser et en faire saisir le mérite?

Heureusement, il reste encore un terme moyen, c'est de tout mentionner et de n'insister que sur un seul ordre d'idées. De cette manière, on signale au lecteur l'ensemble des travaux de l'auteur, et on lui épargne la fatigue de parcourir un terrain qui lui est peut-être inconnu.

Aussi nous bornerons-nous à dire, du premier volume des *Mélanges*, qu'il renferme divers fragments très-étendus d'histoire de l'économie politique (surtout chez les Grecs et les Romains), un mémoire sur la méthode en économie politique, un essai sur la doctrine de Malthus (population) et deux rapports à la Chambre des pairs, l'un sur la Banque de France et l'autre sur un projet de loi relatif aux sucres. Tous ces travaux sont marqués au cachet d'un esprit droit et modéré, appuyé sur une érudition aussi vaste que de bon aloi.

C'est le tome second qui occupera plus particulièrement notre attention.

Dans les observations sur le droit civil français qui se trouvent en tête du vo-

lume, nous avons été heureux de retrouver le développement et l'application d'une pensée déjà exprimée par nous, que le droit représente les idées économiques d'une nation à une époque déterminée. Il y a naturellement un lien étroit entre les lois civiles et les intérêts, réels ou imaginaires, qu'elles sont destinées à sauvegarder. Ces intérêts agissent sur le législateur au moment où il exerce ses hautes fonctions; son œuvre sert plus tard de guide à l'historien ou au publiciste pour retrouver les opinions ou les circonstances qui l'ont influencé.

Une série de chapitres sur le droit constitutionnel français qui suivent ces observations nous font regretter que ce travail soit resté à l'état de fragment. Tel qu'il nous est présenté, c'est une introduction philosophique au droit public en général. On y examine les notions générales de l'État, les éléments qui le constituent, les principes qui président à sa formation, etc. etc. Voici comment Rossi définit l'État;

« L'État est une association de familles, dans le but de se procurer les moyens d'accomplir la destinée humaine dans ce monde. » Il continue ainsi : « Tout pousse l'homme à la vie sociale, ses instincts, ses affections naturelles, ses besoins, et le profond sentiment de la faiblesse de l'individu isolé dans la lutte de l'humanité avec la matière. »

Il ressort des développements qu'il ajoute, que Rossi considérait la société comme le principal élément de la destinée humaine, et la justice comme la base ou le lien de la société. Il se range ainsi parmi les partisans de ce que les Allemands appellent le *Rechtsstaat* en opposition avec le *Polizeistaat*. Pour faire comprendre ces deux mots, une paraphrase vaudra mieux qu'une traduction.

Dans le *Rechtsstaat* (État basé sur le droit), les droits et les devoirs de chacun sont bien définis; chacun est libre dans ses actions puisqu'il en est responsable devant la loi. Dans un tel État on n'abuse pas de la prévention, parce que la répression judiciaire suffit pour les besoins de la société.

Dans le *Polizeistaat* (État où règne la police), c'est l'arbitraire qui gouverne. Ici la répression est considérée comme incapable de protéger la société; on lui adjoint donc un système préventif sous la forme de règlements de police. Seulement, l'homme, qui se sent enveloppé d'un réseau de prescriptions, éprouve à chaque instant la tentation d'en desserrer — adroitement ou violemment — les mailles. Il en résulte, dans la pratique, que plus la prévention est développée, plus la répression doit être active.

Rossi était donc pour le droit ou pour la justice, et nous ne pouvons qu'être de son avis.

Nous partageons également les vues qu'il exprime dans le second chapitre. Nous aussi nous croyons que, « intelligent, actif, responsable, l'homme ne doit pas laisser enfouies sous le poids de la vie matérielle les nobles facultés que la Providence lui a départies. » Rossi ajoute : « La société lui (à l'homme) est un moyen nécessaire de développement et de progrès : le bien social est donc obligatoire pour l'homme. L'individu qui cherche à briser ce lien blesse la loi morale et manque aux conditions de sa propre nature. »

Rossi n'est donc pas partisan du contrat social, si cette expression veut dire

que la société a été fondée par un accord plus ou moins explicite des individus ; mais il n'aurait probablement pas eu d'objection à faire contre la théorie d'un contrat conclu entre le gouvernement et les citoyens d'un État. Qu'est-ce, en effet, qu'une *constitution*, sinon un contrat synallagmatique ?

Ce que l'auteur dit des rapports entre l'ordre et la liberté ne laisse rien à désirer, et fait regretter qu'il n'ait pas pu compléter son œuvre. Nous en dirons autant des opinions de Rossi sur la population d'un État, au point de vue de la race, du nombre, de la langue, de la religion et de la civilisation. Il n'y a là encore que des aphorismes dont la plupart sont vrais, mais dont quelques-uns sont au moins douteux ; on trouve même des contradictions, au moins en apparence, dans les pages consacrées à la réunion, dans les mêmes pays, de populations de races différentes. A la rigueur, cependant, on peut croire à la fois à l'inégalité des aptitudes et à leur perfectibilité. Il n'y a rien d'illogique à croire que le nègre, par exemple, soit moins bien doué que le blanc, et à admettre en même temps que lui aussi soit susceptible d'atteindre un degré plus élevé de civilisation. Mais cette infériorité morale et intellectuelle du noir existe-t-elle ? C'est ce que nous ne discuterons pas en ce moment.

Nous nous bornerons à mentionner en passant un travail de circonstance, qui n'a pas complétement perdu son intérêt, puisqu'il existe encore des esclaves. Il s'agit de l'extradition d'esclaves qui ont tué leur maître pour recouvrer la liberté et se sont sauvés en pays étranger. Doit-on les considérer comme assassins et les livrer à leur pays, conformément aux traités d'extradition ? Rossi conclut en faveur de la négative. On se rappelle qu'un cas semblable a récemment ému le public anglais et américain, et a donné lieu à un échange de notes diplomatiques.

Dans un autre mémoire, l'auteur examine (en 1822) la question de la division du Parlement en deux Chambres. Rossi se prononce en faveur de la dualité. Il y aurait bien des passages à citer dans ce travail. Ainsi, on y lit : « Par sa composition, l'Assemblée législative doit représenter la nation tout entière ; offrir l'ensemble de tous les éléments sociaux. » Et plus loin : « C'est à tort qu'on envisage les divers pouvoirs politiques comme des forces existantes par elles-mêmes, indépendantes, pouvant s'attaquer et se subjuguer l'une l'autre. Il n'y a au fond qu'une seule puissance, la puissance de la nation, résultant de la volonté et de la force générale. » Et plus loin encore : « Il y a des séducteurs, des corrupteurs, des vices politiques, même sous le régime représentatif. Mais qu'ils sont moins pernicieux, moins hideux que ceux que le pouvoir absolu engendre et nourrit ! Ils ne marchent pas la tête levée, car le reproche irait au devant d'eux ; il existe un tribunal actif, sans appel, et inévitable : celui de l'opinion publique... »

Les citations que nous avons faites ne sont même pas les plus libérales ; mais nous avons dû omettre les opinions les *plus avancées*, parce qu'elles auraient perdu de leur force en les détachant de leurs développements.

Nous n'analyserons ni la note sur l'exécution du jugement prononcé par les tribunaux étrangers, ni les articles, assez longs d'ailleurs, sur le soulèvement des Pays-Bas, par Schiller, et sur l'Histoire de Napoléon, par M. Bignon, ni le rapport sur le projet d'acte fédéral délibéré à Lucerne, en 1832, ni enfin le mémoire sur

les principes dirigeants des lois. Nous consacrerons seulement quelques lignes à l'Essai sur l'étude du droit dans ses rapports avec la civilisation, etc.

La première partie de ce travail est un exposé très-intéressant des doctrines représentées par deux grandes écoles: l'école historique et l'école philosophique. Rossi raconte l'origine, les développements, les vicissitudes de l'une et de l'autre, rapproche et compare leurs opinions, et fait la part de chacune. Nous ne citerons qu'un passage :

« Le droit, suivant l'école historique, dans l'enfance des nations, n'existe que dans la conscience et dans les sentiments de la masse du peuple: l'élément *populaire* y règne presque exclusivement; peu à peu le droit s'incorpore, pour ainsi dire, dans la langue nationale; ensuite il prend peu à peu une forme scientifique; l'élément *technique* commence à y prévaloir; jusqu'à ce qu'enfin la science du droit échoie en partage exclusivement aux jurisconsultes, qui deviennent pour cela les véritables représentants du peuple.

« L'école analytique (ou philosophique) ne saurait applaudir à ce système. Pour elle, il n'est pas seulement question d'avoir des savants, mais de faire en sorte que chaque père de famille, chaque citoyen doué d'une intelligence moyenne, puisse comprendre par lui-même ce qu'il lui est permis ou défendu de faire; elle ne saurait admettre qu'on doive nécessairement avoir des représentants, même pour ses affaires privées; elle ne voit d'autre moyen pour prévenir ces inconvénients que d'avoir des lois écrites, simples, claires et mises à la portée de tout le monde. »

Si nous avions à formuler l'impression que la lecture des *Mélanges* a faite sur nous, nous dirions que Rossi y paraît plutôt un homme de talent qu'un génie, un esprit plutôt droit et juste qu'élevé, ou, si l'on veut, un homme plein de bon sens plutôt que doué d'un esprit — spéculatif : d'où il suit qu'il doit être classé parmi les éclectiques. Un homme ainsi constitué ne fera pas école, mais il aura une grande aptitude pour les affaires; il sera plutôt vulgarisateur que créateur. Il n'en laissera pas moins souvent une trace lumineuse de son passage, et, si ses fondations ne se distinguent pas par l'originalité, elles se feront généralement remarquer par leur utilité et leur durée.

MAURICE BLOCK.

PHILOLOGIE

Dictionnaire d'Étymologie française, d'après les résultats de la science moderne, par AUGUSTE SCHELER. Un vol. in-8, Paris, Didot, 1862.

En Allemagne, la seconde moitié du titre de ce livre paraîtrait au moins superflue. En France, cette information préalable : « *d'après les résultats de la science moderne,* » était, je le reconnais volontiers, de tout point indispensable. Au seul mot d'*Étymologie*, les hommes graves, chez nous, répondent depuis longtemps

par un léger sourire. De ce sourire malin, l'interprétation la plus bénigne peut se résumer en ces termes : Encore un jeu de l'esprit, quelque ingénieuse conjecture, quelque folle hypothèse à ajouter à tant d'autres; quels grands enfants que ces étymologistes avec leur divination *quand même!*

Le malheur est que, malgré une foule de renseignements utiles et de judicieux aperçus, les travaux des Nicot, des Ménage, des Caseneuve, des du Cange et de leurs disciples, sont bien faits pour créer des incrédules parmi ceux que leurs études n'ont pas initiés aux grandes découvertes de la philologie comparée.

La linguistique ou la science positive de la formation et des variations des langues est de création toute récente. La philologie romane ou néo-latine, en particulier, ne compte guère plus de vingt-cinq ans, et l'étymologie française, comme l'entend M. Scheler, est une des branches de la philologie romane. L'ouvrage qui a révélé à la France les lois de la formation de la langue française a été écrit en allemand par M. Frédéric Diez, professeur à Bonn, et n'a pas encore été traduit. Il a pour titre : *Grammatik der romanischen Sprachen* (Grammaire des langues romanes)[1]. C'est un magnifique code des lois physiologiques et pathologiques d'après lesquelles les vocables se forment et se déforment sur le vaste terrain de la romanisation.

Oui, en dehors de toute fantaisie et de tout arbitraire individuel, nous pouvons dire aujourd'hui : Tel mot latin a dû *devenir* en France tel mot français, tandis qu'il a dû revêtir telle forme en Espagne, en Provence, en Italie. C'est la science positive du *devenu* par la connaissance parfaite des lois du *devenir.*

Les principes d'étymologie qu'il avait établis dans sa *Grammaire,* M. Diez les appliqua lui-même à la composition d'un *Dictionnaire étymologique des langues romanes* (1853, en allemand), et c'est ce grand et solide ouvrage qui a servi de base au travail de M. Scheler. Non pas que le livre du savant bibliothécaire du roi des Belges ne soit qu'une traduction, un développement ou un résumé de l'œuvre du célèbre philologue prussien ; mais M. Scheler, alors même qu'il apporte des découvertes ou des vues nouvelles, suit de point en point les procédés rigoureux du fondateur de la science étymologique française. Un seul flambeau les éclaire; seulement, ce flambeau, c'est M. Diez qui l'a allumé.

Ce qui a conduit M. Scheler à mettre beaucoup du sien dans son excellent livre, c'est le besoin de diminuer ou de dissiper l'obscurité dont l'histoire de certains mots restait encore entourée. Bien qu'il reste encore plus d'un doute et quelques inconnues en ce qui regarde ces vocables difficiles, il est juste de constater ici que, sans s'éloigner jamais des règles de la prudence, M. Scheler, quand il n'a pas résolu le problème abandonné par son maître, a proposé des conjectures personnelles où se manifeste une singulière habileté d'analyse lexique, jointe à une vaste et solide érudition.

C'est donc un fait accompli : nous possédons en français un dictionnaire d'Étymologie française, fondée sur une phonologie savante des langues romanes. Mais,

[1] Bonn, 1836-44, 3 vol. in-8. Il y a une seconde édition de cet important ouvrage : Bonn, Weber, 1856-61, 3 vol. in-8.

avons-nous bien, dans ce livre éminemment utile, tout ce que nous pourrions désirer « *de la science moderne,* » tout ce que pouvait et devait nous donner M. Scheler. Voyons.

Dès la première ligne de sa préface, M. Diez, dit que « l'objet de l'Étymologie est de ramener à son origine un mot donné. » Or, savez-vous ce que M. Diez entend par « origine » (Ursprung) d'un mot français? Rien autre chose que la forme sous laquelle vivait ce même mot à l'époque de sa vie romaine ou latine proprement dite[1]. Ainsi, pour le savant romaniste, *nomen* est l'origine de *nom*;—*fœmina,* l'origine de *femme;* — *homo*, l'origine de *on* (autrefois *hom* et *om*); — *hominem* (*homnem*, *homne*), l'origine de *homme*; — *herba*, l'origine de *herbe*; — *diurnum*, l'origine de *jour* (*diorn*, *jorn*), etc., etc. Fort bien, il est sûr et scientifiquement démontrable que les formes latines *nomen*, *fœmina*, *homo*, *hominem*, *herba* et *diurnum* sont *devenus* dans le principal patois latin du nord de la Loire : *nom*, *femme*, *on*, *homme*, *herbe* et *jour*. Par cela seul qu'elles les ont précédées, les premières formes peuvent-elles être considérées comme étant les *origines* des secondes ? Franchement, je ne le crois pas. Certes, le mot *nomen* me représente un âge moins avancé du mot *nom*, quelque chose comme la verte vieillesse en présence de la décrépitude; mais les Latins ont dit *gnomen*, comme le prouve co-GNO-men, avant de dire *nomen*, ce qui signifie qu'ils eurent le mot intégral et bien portant avant de n'avoir plus que le mot mutilé. Et maintenant, puisque la « science moderne, » c'est-à-dire ici la science positive des langues indo-européennes, sait, à ne pouvoir en douter, que GNOMEN, GNOMIN-is est issu du verbe GNO, distinguer, connaître (coGNOISTRE) par le suffixe *men* (Cf. *ag-men*, *lu-men*, *teg-men*), et représente de droit et de fait l'appellation *distinctive*, ce qui fait connaître ou distinguer; pourquoi la « science moderne » ne le dirait-elle pas dans un dictionnaire des « origines » des mots de notre langue ? Si elle le peut, elle le doit. Que MM. Diez et Scheler se contentent de nous donner « les résultats » des travaux des Bopp, des Pott, des Benfey, des Kuhn, des Schleicher, etc., rien de mieux; mais, au moins, qu'ils nous les indiquent aussi souvent que ces « résultats » sont positifs et capables de projeter les plus vives lumières sur le sens vrai de nos vocables.

En résumé, ce que nous donnent MM. Diez et Scheler n'est que le premier degré de l'Étymologie française. Ils nous font connaître notre langue maternelle à deux états et comme sous deux modes de devenir, en ayant soin de nous indiquer, aussi souvent que cela est utile, les phases intermédiaires de vie entre ces deux extrêmes. Mais la « science moderne » ne saurait arrêter la biographie des mots français à l'époque de leur vie romaine. Il y a là un fait de perpétuelle mobilité. Force est au savant de remonter le fleuve du pélasgisme, de comparer les plus anciens monuments de la langue latine avec tout ce que nous possédons des dialectes ombrique, sabellien, osque, etc. ; de rapprocher en même temps chaque forme orale italique des formes grecques, bactriennes, sanscrites, slavon-

[1] Le français EST un patois latin qui A 700 mots germaniques et quelques mots celtiques romanisés, sans compter d'autres emprunts de moindre importance.

nes et germaniques correspondantes, afin de pouvoir reconstituer la forme commune, organique, primordiale, la forme ariaque en un mot. Les mots latins, et principalement tous ceux qui commencent par F ou par H, par L ou par N, ne sauraient se passer de ce parallèle général pour être rétablis dans leur forme organique[1]. Or, on ne peut faire de bonne anatomie et de bonne physiologie lexiques sur des mots malades ou gravement mutilés. Sans Étymologie indo-européenne générale, sans Lexicologie arienne universelle, nulle Étymologie latine ou ario-latine possible, et, sans Étymologie latine, point d'Étymologie française de second degré, car le français, encore un coup, n'est que du latin gâté, comme le latin lui-même n'est que de l'ariaque ou de l'indo-européen primitif altéré.

Ainsi que son aînée, l'œuvre de M. Scheler constitue donc la première moitié du dictionnaire étymologique de la langue française, tel que nous sommes en droit de l'attendre des progrès récents de la philologie indo-européenne. Cette moitié, je le reconnais, était la plus difficile à établir, bien qu'elle ne soit pas la plus intéressante. Ce qu'il y aura toujours de plus intéressant en Étymologie, ce sera la genèse, la dérivation et la composition des vocables, c'est-à-dire la naissance, les assimilations et les individualisations successives des idées en tant qu'elles s'incarnent dans une syllabe ou dans des appareils syllabiques. *Comment* et *pourquoi* ce que je prononce exprime-t-il ce que je veux dire ? Voilà les questions auxquelles doit répondre l'Étymologie. Impossible de faire le premier pas vers leur solution sans un travail semblable à celui de M. Scheler.

H. Chavée.

POÉSIE

Poésies barbares; par M. Leconte de Lisle. (Poulet-Malassis, éditeur).

La plupart des reproches que les critiques adressent aux poëtes sont fondés; mais les réponses que les poëtes font aux critiques sont la plupart, aussi, dignes d'attention. Il en est une surtout qui paraît devoir être prise en considération, dont nous tenons grand compte, et que nous avons toujours présente à l'esprit, quand nous avons nous-même à faire œuvre de critique. Les poëtes s'étonnent qu'on les invite à changer, pour ainsi dire, la nature de leur talent, et à donner à leur inspiration un autre caractère et une autre direction. Ils répondent avec juste raison selon nous, qu'ils en sont incapables, que la nature de leur talent ne dépend pas d'eux, et qu'en voulant réagir contre elle, ils n'aboutiraient qu'à supprimer en eux toute originalité.

Ces réflexions nous viennent tout naturellement à propos des *Poésies barbares* de M. Leconte de Lisle. On reproche à M. Leconte de Lisle de ne pas assez

[1] J'ai longuement démontré ce point dans la *Revue germanique*, tome X, nº du 31 mai 1860, p. 402 et suiv.

s'intéresser aux choses modernes, de se complaire trop aux légendes du passé, d'y apporter une préoccupation de l'archaïsme qui donne à sa poésie un caractère trop exclusivement littéraire et historique; d'où il résulte qu'elle n'a pas, sur le public, l'action quelle pourrait avoir, si le vigoureux talent du poëte s'appliquait à des choses plus près de nous et plus susceptibles de nous émouvoir et de nous passionner. Ceux qui font ce reproche obéissent à un instinct tout naturel. L'homme éprouve le besoin, en effet, d'être ému et passionné, il veut retrouver, dans la poésie et l'art, l'écho et le reflet de ses sensations et de ses sentiments; il veut, en un mot, qu'on lui parle de lui. Au fond, il obéit, là comme ailleurs, à un mouvement d'égoïsme; seulement, comme il ne veut pas se l'avouer à lui-même, il revêt son sentiment secret de belles apparences, il invoque le progrès, l'intérêt de l'humanité et il désire que le poëte soit ou un apôtre qui prêche, ou un philanthrope qui console, ou un malade qui gémit, un homme enfin qui s'intéresse à nos joies, à nos douleurs, à nos croyances!

Il y a du bon dans ces exigences du critique envers le poëte; mais elles ne répondent pas à toutes les conditions de la poésie, et, en paraissant agrandir son rôle, elles le rapetissent sur quelques points. Le rôle de l'art n'est pas de se préoccuper seulement de notre personne actuelle, il a aussi pour mission de nous arracher à nous-mêmes, à nos soucis, à nos réalités souvent vulgaires, à nos aspirations généreuses et souvent maladives. Il accomplit cette mission en transportant nos imaginations dans un monde idéal : que ce monde soit loin de nous, qu'il n'ait plus rien de commun avec le nôtre, qu'importe! les émotions que nous y trouverons seront plus impersonnelles, plus désintéressées, nous y vivrons, non plus de la vie présente, mais de la vie de l'art, d'une vie heureuse, calme et sereine, semblable à celle dont Virgile et Fénelon font jouir les habitants de leurs champs Élysées.

Voilà pourquoi nous ne mêlons qu'une voix timide à celle des critiques qui invitent M. de Lisle à pénétrer plus avant dans la vie moderne. Certes, si M. de Lisle suivait leurs conseils et réussissait, nous n'en serions pas attristé; mais, puisqu'il réussit dans le genre que la nature de son talent lui a imposé, pourquoi le troubler et le déranger? Ce qu'il nous donne est bon, contentons-nous-en; si nous avons besoin d'autre chose demandons-le à ceux qui ne nous donnent rien.

D'ailleurs, si on a pu reprocher aux *Poésies antiques* de M. Leconte de Lisle leur caractère trop archaïque, on ne saurait rigoureusement faire le même reproche aux *Poésies barbares*. Là aussi, le poëte s'inspire aux légendes du passé; mais ces légendes sont plus près de nous, elles répondent mieux aux habitudes de l'imagination moderne, qui préfère au monde païen et classique le monde que M. de Lisle appelle barbare, et qui comprend, au grand scandale de certaines gens, le moyen âge catholique. En effet, à part quelques pièces, les sujets de M. de Lisle sont empruntés aux légendes de la vieille Europe, aux traditions scandinaves, germaniques et celtiques, et surtout aux souvenirs du moyen âge. M. de Lisle a donné en traitant ces différents sujets une preuve de la souplesse de son talent. Dans ceux qui touchent à l'épopée, comme *la légende des Nornes, le barde de*

Temrah, le massacre de Mona, il a conservé l'élégance, la gravité et l'harmonie qui distinguent le style des *poésies antiques*. Dans ceux qui sont empruntés au moyen âge, il a su assouplir la solennité habituelle de son langage, et donner à son style une vivacité d'allures, une simplicité, une hardiesse d'expression et une franchise de ton qu'il n'avait pas eu encore l'occasion de manifester; par exemple, le *Corbeau* est, sous le rapport du style, de l'invention et de la composition, un vrai chef-d'œuvre. Nous ne croyons pas qu'on puisse exiger un accord plus complet entre le fond et la forme. Nous appelons également l'attention du lecteur sur *les deux Glaives, l'agonie d'un Saint et les Paraboles de dom Gui*. Ces pièces sont conçues dans un esprit et renferment une moralité propres à satisfaire ceux qui cherchent dans le passé des leçons pour le présent.

Les *Poésies barbares* sont-elles, en somme, supérieures aux *Poésies antiques*? C'est ce qu'on se demandera certainement. Nous pensons qu'elles se distinguent par des qualités diverses qui échappent à la comparaison. Les *Poésies antiques* ont peut-être une plus grande élégance, une plus grande pureté de style, les *Poésies barbares* ont plus d'énergie et de vigueur; mais, quoi qu'il en soit, les unes et les autres s'inspirent d'un idéal élevé; et, si l'on regrette que M. Leconte de Lisle n'y ait pas introduit des passions plus actives, on le félicitera de maintenir son art dans de hautes régions. Ce n'est pas au moment où un réalisme vulgaire tend à envahir littérature, peinture et poésie qu'il faut reprocher aux poëtes de trop se complaire dans leur solitude. Quand tout se précipite au succès, l'isolement, fût-il quelque peu dédaigneux, n'est pas d'un mauvais exemple.

EUGÈNE MARON.

VOYAGES

L'Espagne à cinquante ans d'intervalle, 1809-1859, par A. L. A. FÉE, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, Paris; Michel Lévy frères, 1851, 1 vol. in-18 de VII-334 pages.

Ce que la curiosité recherche dans un récit de voyage, c'est le plaisir qui naît de la variété des accidents, des tableaux et des impressions. Le lecteur veut être dépaysé, amusé, à tout prix et n'importe comment, par le voyageur qui raconte ses excursions en pays étranger. Le public est généralement servi selon son goût : on l'amuse le plus que l'on peut, et le plus souvent, aux dépens de sa crédulité. La plupart des relations de voyage, telles qu'on les fait de nos jours, sont d'agréables histoires, des fictions romanesques, en un mot, des contes, soit que le narrateur n'ait rien vu de ce qu'il décrit, rien éprouvé de ce qu'il raconte, soit qu'il ait vu les choses à rebours, soit qu'il travestisse de bonnne foi la réalité. Quant à la véracité, elle est rare, si bien que tout est pour l'agrément et rien pour l'instruction. La même manie, qui a faussé l'histoire par l'introduction

impertinente du dramatique, a mis hors de mode ces naïves et véridiques façons des anciens voyageurs, qui avaient le double avantage de plaire sans le savoir et d'instruire sans prétention. Et, ce qu'il y a de pire, c'est l'usage de courir hors la frontière pour rapporter un livre au retour. Quand un auteur est à court de prose, il s'en va faire un tour de promenade et s'en revient au logis avec un lourd paquet de notes qu'il élabore bien ou mal jusqu'à consistance d'un volume. On les compte par centaines, ceux qui procèdent de la sorte, et le bien qu'ils font est visible : à force de débiter tant d'historiettes sur toute sorte de pays, lointains ou voisins, le public français ne sait que très-médiocrement ce qui se passe hors de chez lui, ou ignore ce qu'il croit savoir, et les étrangers se moquent, non sans raison, de l'ignorance française.

Le public a été tellement abusé par des rapports mensongers, qu'il serait temps vraiment de le désabuser en l'instruisant de ce qu'il ignore, sans le frustrer de l'agrément qu'il recherche. Facile entreprise pour un écrivain qui, en recueillant ses souvenirs, n'a point l'ambition, un peu ridicule et passablement vulgaire, d'inventer, d'imaginer des récits sans fondement.

M. Fée n'a pas eu à vaincre pareille tentation : accoutumé aux choses sévères de la science, il n'a dit que la vérité, telle qu'il l'a pu saisir, d'après une expérience que l'on peut dire consommée ; car ses impressions récentes et toutes fraiches, s'avivent encore de ses souvenirs de jeunesse, et grâce à la comparairaison qu'il lui a été donné de faire entre notre Espagne contemporaine et celle qu'il avait visitée cinquante ans auparavant, son récit, très-simple, vaut doublement comme appréciation judicieuse de ce qui était autrefois et de ce qui est à présent.

C'est une grande satisfaction pour un esprit éclairé de constater des améliorations importantes, des réformes utiles, et ces transformations salutaires qui attestent l'active vitalité d'un peuple. M. Fée avait visité l'Espagne à la suite des armées françaises, quand il était jeune homme ; il a raconté lui-même ses souvenirs d'une guerre désastreuse, dans un volume qu'on a lu avec intérêt [1]. Pendant cette longue marche militaire, interrompue par cent combats, l'attention s'attachait moins à observer qu'à suivre la succession des événements. Dans ce nouveau volume, le voyageur pacifique est tout entier à l'observation, et toutefois il trouve un charme mêlé de peine à parcourir ces champs de bataille où lui-même a couru danger de mort. Il se détourne volontiers de son chemin pour explorer ces lieux tristement célèbres, dont les habitants, vivant dans le repos de la paix, ignorent le plus souvent la glorieuse histoire. Un demi-siècle est un grand espace dans la vie humaine, et la guerre de l'indépendance apparait comme un souvenir lointain. La haine nationale s'est éteinte, et les Espagnols se sont si bien vengés de l'invasion, qu'ils ne la reprochent plus aux envahisseurs. M. Fée pense, d'après certains monuments commémoratifs qu'il a vus à Madrid, que la mémoire de ces temps néfastes aurait dû entièrement disparaitre, et il lui

[1] *Souvenirs de la guerre d'Espagne*, dite de l'Indépendance (1809-1813), 1 vol. in-18 avec une carte, chez Michel Lévy.

semble que ces monuments attestent un reste d'animosité contre la France. C'est une erreur : l'animosité n'existe pas, mais le souvenir de l'invasion française est vivant en Espagne, de même qu'en France se perpétue le souvenir de l'invasion de 1815.

Il est bon que les peuples se souviennent de pareils événements, non pour entretenir des rancunes internationales, mais pour mettre à profit les dures leçons que leur ont infligées l'ambition effrénée ou la coupable ineptie des souverains. La France a été envahie de même que l'Espagne, et l'une et l'autre savent très-bien sur qui retombe la responsabilité des invasions. Tout en nous associant aux vœux pacifiques de M. Fée, nous estimons que, dans les passages de son livre qui évoquent le passé, il n'a pu se défendre, malgré tous les efforts visibles de sa bonne volonté, contre ce prestige de la gloire qui généralement en France fait tourner les têtes les plus solides. Il y a telle page où l'on sent, pour ainsi dire, un arrière-goût de l'ancien métier. Tous les hommes qui ont suivi les armées sur les champs de bataille, pour distribuer aux malades et aux blessés les secours de la médecine, gardent, dans leurs allures aussi bien que dans leurs écrits, je ne sais quoi de martial. Broussais, ce vaillant athlète, était né pour la lutte; mais, s'il excella dans la lutte, ce fut en partie à cause de son ancienne profession. Lui aussi avait vécu dans les camps, ayant pris une part très-active à cette même guerre d'Espagne, dont le souvenir poursuit M. Fée au milieu de ses méditations les plus pacifiques.

Les Espagnols qui liront son récit, très-contents de lui, sauf en certains endroits qui les atteignent, le trouveront un peu bien indulgent pour ses anciens compagnons d'armes, sauf peut-être en ce qui touche le maréchal Suchet, grand militaire et parfaitement honnête homme. Mais ils lui accorderont pleinement qu'il a raison en tout ce qu'il dit des Anglais, dont l'intervention en Espagne a toujours été désastreuse, même alors qu'ils sont intervenus à titre d'auxiliaires. Les Anglais, peu aimés partout, le sont moins encore en Espagne, et ne le seront jamais, tant qu'ils auront ce roc imprenable de Gibraltar, d'où ils commandent l'étroit passage qui met en communication l'Océan et la Méditerranée.

Nous ne pouvons pas suivre, dans une simple note bibliographique, les pérégrinations du savant voyageur : rien n'est plus simple que le récit qu'il en a fait. On sera particulièrement heureux de n'y pas trouver ces descriptions feuillues qui n'ont point de fin, ni ces peintures fortement colorées de paysages, faites pour mettre en relief la richesse de la palette et la souplesse du pinceau. M. Fée ne s'arrête pas à peindre : il dit bonnement ce qu'il a vu, sans tours adroits ni périphrases, et il le dit si bien qu'on le voit. La configuration, la nature, les productions du sol, les variétés du climat, la topographie sont exposées de telle sorte qu'on retient sans effort bien des renseignements précieux, qui sont arides et rebutants dans un traité didactique. L'auteur n'est pas de l'école des narrateurs, ni de celle des peintres; mais il a un solide bon sens, un talent non médiocre d'observation, et il enseigne le mieux du monde, comme s'il n'était point professeur. On se doute à peine qu'on lit un ouvrage fait par un savant, tant la science y est ménagée avec discrétion et bon goût. Il faut dire aussi que l'auteur était

en vacance, et que ses confrères et collègues d'Espagne y étaient, comme lui, lors de son voyage. Aussi n'a-t-il pu donner que des aperçus incomplets sur les grands établissements d'instruction publique; et on le regrette, à cause de sa compétence et de la franchise de jugement dont il a fait preuve dans son appréciation de quelques institutions consacrées à l'enseignement supérieur; tels sont les jardins botaniques et les musées d'histoire naturelle.

A la suite du voyage, des études spéciales, en matière d'appendice, renferment des données précieuses et d'excellentes idées. M. Fée aime l'Espagne, il s'attache à ses progrès, il s'y intéresse; et les critiques qu'il mêle à ses éloges témoignent de ses bons désirs pour la prospérité espagnole. La plupart de ces critiques sont parfaitement fondées en raison, et, pour notre part, nous approuvons avec une très-grande satisfaction et sans nulle réserve, celle qu'il a faite des jeux de taureaux, divertissements barbares que les mœurs et la civilisation repoussent, et qui ne servent qu'à développer les instincts féroces. M. Fée insiste tellement sur les conséquences funestes de ces fêtes sanglantes, qu'il ne nous reste rien à dire après lui, d'autant que nous croyons avec lui qu'il y a beaucoup de dureté de cœur et même de férocité sauvage dans la race espagnole. En Espagne, on fait trop bon marché de la vie humaine; on y distribue quantité de coups de couteau, et la plupart des querelles finissent par des rixes qui font couler le sang. On y traite aussi les animaux domestiques sans pitié et, en cela, l'Espagne n'a rien à reprocher à la France, où la loi Grammont et les sociétés protectrices ont tant de peine à réprimer les excès de la brutalité populaire, ou de la vieille cruauté gauloise, pour dire comme Chateaubriand.

Disons, en terminant, que le livre de M. Fée, dont la lecture nous a charmé, est de ceux qui instruisent et plaisent par la substance qu'ils renferment et par ce ton d'excellente bonhomie qui rend un auteur aimable et intéressant. Souhaitons que beaucoup de voyageurs ressemblent au nôtre, et nous aurons enfin des récits de voyages, agréables à lire et utiles à consulter.

J. M. Guardia.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

THÉOLOGIE

H. Ewald. *Les écrits johanniques traduits et expliqués.* Tome II : *L'Apocalypse de Jean*, avec un appendice : *Des jésuites dans l'Allemagne actuelle.* (En allemand.) Gœttingue, 1862. In-8 de XII et 439 pages.

Nous avons rendu compte, dans une précédente livraison (*Revue germanique*, t. XXI, p. 301 sqq.), de la première partie de l'ouvrage dont nous annonçons ici

la continuation et la fin. Nous ne dirons plus que quelques mots au sujet de ce dernier volume. Les mérites de M. Ewald, comme interprète de l'Apocalypse, sont connus. Son commentaire de 1828 est le travail qui a peut-être le plus contribué à fixer le sens historique et la date de la composition de ce livre. L'auteur est demeuré, en général, fidèle aux vues qu'il avait émises précédemment. C'est assez dire que sa nouvelle production a une valeur réelle. Nous ne saurions ajouter, cependant, qu'elle augmentera d'une manière notable la somme des vérités acquises à la critique exégétique. M. Ewald fait beaucoup d'état, il est vrai, du travail d'analyse au moyen duquel il prétend avoir retrouvé la belle et savante économie des visions apocalyptiques, et en avoir marqué de la façon la plus précise les divisions et subdivisions nombreuses. Mais nous avouons, pour notre part, ne pas être très-sensible à cette « découverte »; la lumière qui en rejaillit ne nous frappe que médiocrement. En somme, ce nouveau commentaire, malgré ses incontestables qualités et son étendue, se présente sous une forme si indigeste, laisse dans l'ombre tant de points intéressants, s'appesantit sur un si grand nombre d'autres d'une importance secondaire, qu'il nous semble moins propre à donner une idée juste et nette de l'Apocalypse que de simples articles, comme ceux de M. Schnitzer et de M. Zeller, dans les *Annales de théologie* de Tubingue; de M. Réville, dans la *Revue de théologie et de philosophie chrétiennes*; de M. Reuss, dans son *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*; de M. Nefftzer, dans la *Revue germanique*, etc. Telle est, du moins, l'impression que nous a laissée, à tort ou à raison, notre peu récréative lecture.

Touchant la question d'origine, M. Ewald continue à penser qu'un même auteur n'a pu donner à la fois le jour au quatrième Évangile et à l'Apocalypse. Nous ne rechercherons point si certaines concessions, exigées par l'ensemble de ses vues au sujet des livres du Nouveau Testament, n'ont pas plutôt affaibli que fortifié sa démonstration à cet égard. Nous nous bornons à constater une opinion de la solidité de laquelle il paraît profondément convaincu, et que nous partageons. Partant de ce principe, M. Ewald, qui revendique pour l'apôtre Jean la paternité de l'Évangile[1], est obligé de lui dénier celle de l'Apocalyse. Ici, nous cessons d'être de son avis. Sans entamer pour le moment une discussion approfondie sur ce point, on nous permettra cependant de faire remarquer que, si l'un des deux écrits en question convient au caractère de l'apôtre, c'est bien incontestablement le second. C'est le fils de Zébédée, en effet, que Jésus surnomme, par allusion sans doute à sa nature ardente et emportée, le « fils du tonnerre[2] »; c'est lui qui veut faire descendre le feu du ciel sur un bourg de la Samarie où on a refusé de le recevoir[3], qui prétend n'accorder qu'aux seuls compagnons du Christ le droit d'opérer des miracles en son nom[4], qui est considéré enfin plus tard, avec Pierre et Jacques, comme une des colonnes du judéo-christianisme[5]. Ce fut Jean encore, à en croire la tradition, qui introduisit dans l'Asie Mineure l'observance de la pâque juive[6], et qui devint, au sein de l'Église, le père du millénarisme[7]. Tout

[1] V. notre notice citée plus haut. — [2] *Marc*, III, 17. — [3] *Luc*, IX, 52-56. — [4] *Marc*, IX, 38-39. — [5] *Galates*, II, 9. — [6] V. Polycrate d'Ephèse, *apud* Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 24.

[7] Justin Martyr, *Dialog. cum Tryph.*, 81; Irenée, *Contra hæreses*, 33, 3, 4; Tertullien, *Adv. Marcion*, III, 24. — Comp. *Apocalypse*, XX.

cela est aussi radicalement contraire à l'esprit du quatrième Évangile, qu'en parfait rapport avec l'Apocalypse. Au surplus, quoi que fasse M. Ewald, ce dernier des écrits johanniques n'en restera pas moins un des livres du Nouveau Testament dont l'authenticité est le plus fortement attestée. Aucun autre, à l'exception peut-être d'une partie des Épîtres de Paul, n'a pour lui un témoignage extrinsèque aussi formel, aussi ancien et aussi considérable que celui de Justin Martyr, qui attribue, en toutes lettres, l'Apocalypse à Jean, l'apôtre du Christ : ἀνήρ τις, ᾧ ὄνομα Ἰωάννης, εἷς τῶν ἀποστόλων τοῦ Χριστοῦ. (*Dial. cum Tryph.*, 81) Sous ce rapport encore, le quatrième Évangile se trouve placé dans des conditions incomparablement inférieures.

Le commentaire proprement dit ne nous arrêtera plus qu'un instant. On sait que le nom de la bête, exprimé dans l'Apocalypse (XIII, 18) par le nombre 666, est aujourd'hui irréfragablement déchiffré, et qu'il signifie : César Néron (נרון קסר), dont les lettres additionnées donnent en effet le chiffre proposé. Avant que cette solution ne fût connue, M. Ewald, préférant la leçon 616, avait cru trouver le mot de l'énigme dans : César de Rome (קיסר רום). Depuis lors, il a accepté l'interprétation véritable, et il la suit dans son récent commentaire. Cependant, pour ne pas abandonner tout à fait sa propre traduction, il se refuse à reconnaître, contre toute évidence, que la variante 616 provient de la suppression d'un *N* (= 50) dans Néron, que les Latins écrivaient *Nero*, et en infère que son opinion primitive, loin d'être dénuée de fondement, eut de nombreux partisans dès la plus haute antiquité. (Page 263.) D'aucuns pourraient voir là une petitesse peu digne d'un savant ; pour nous, nous savons déjà bien assez gré à l'auteur de ce qu'il ait consenti à admettre cette fois une explication qu'il n'a pas trouvée lui-même. Il est vrai, pour tout dire, qu'il affirme l'avoir eue en main longtemps avant tout autre, et qu'un doute, dissipé depuis, l'a seul empêché de la publier le premier (*ibid.*) ; mais, comme les assertions gratuites de ce genre lui sont très-familières, nous nous permettrons sans trop de scrupule de n'en pas tenir compte. — Quant à la seconde bête, qui sert d'auxiliaire à l'autre (*Apoc.* XIII, 11-17), M. Ewald y reconnaît tout spécialement Simon le Magicien. Mais, pour que telle eût pu être l'intention de l'écrivain apocalyptique, il aurait fallu que la légende du Magicien présentât déjà alors le développement qu'elle n'avait pas encore à l'époque incontestablement postérieure de la rédaction des Actes des Apôtres[1], et auquel elle ne parvint que vers le milieu du IIe siècle. Nous pensons donc, pour ce qui nous concerne, que la figure de l'Apocalypse se rapporte en général aux séductions religieuses de l'ère impériale, et que le faux prophète par excellence, qui était attendu en même temps que Néron[2], n'avait point encore revêtu un nom d'homme.

Reste l'appendice relatif aux jésuites, qui fait tache à tous égards dans ce volume, et sur lequel l'intérêt même de l'auteur nous sollicite à passer rapidement. C'est une de ces élucubrations déplaisantes dont M. Ewald s'accorde chaque année le

[1] Les Actes (VIII, 9-24), qui nous disent très-probablement tout ce qu'ils savent de Simon, ne le font pas encore sortir des confins de la Samarie, et sont loin de nous en donner une idée aussi noire (Comp. le verset 24) qu'il le faudrait d'après l'Apocalypse.

[2] *Apocalypse*, XVI, 13 ; XIX, 20, XX, 10.

triste plaisir, et qui ne se trouve sans doute ici que parce que les *Annales de la science biblique,* où elle aurait dû figurer de droit, auront cessé de paraître.

A. STAP.

ARCHÉOLOGIE

Recueil de monuments égyptiens, dessinés sur lieux (sic), *et publiés sous les auspices de S. A. le vice-roi d'Égypte, Mohammed Saïd-Pacha,* par le Dr HENRI BRUGSCH · Première partie. Leipzig, 1862, in-4, de IV-60 pages, avec 50 planches d'inscriptions. (Paris, Franck.)

Nous avons fait connaître déjà, dans la *Revue,* les travaux antérieurs du Dr Brugsch de Berlin, sur la langue et l'archéologie de l'ancienne Égypte; celui-ci est le résultat du dernier voyage de l'auteur, en 1858, dans la contrée des Pharaons, et aussi des communications que M. Brugsch a reçues de notre savant compatriote, M. Mariette, aujourd'hui conservateur du Musée d'antiquités égyptiennes fondé au Caire par les ordres du vice-roi actuel. Le Dr Brugsch, dans ses recherches, s'est toujours attaché avec prédilection aux côtés historique et géographique des études égyptiennes; il suffit de se rappeler son précieux recueil d'inscriptions géographiques, et son histoire de l'Égypte ancienne d'après les monuments. L'ouvrage actuel a le même caractère. « Les textes hiéroglyphiques et démotiques, ainsi que les peintures qui sont réunies dans cette collection, se rapportent indifféremment (c'est l'auteur qui parle, dans son avertissement préliminaire), à toutes les branches de l'archéologie égyptienne. Il faut remarquer, cependant, qu'on a préféré tous les matériaux que les monuments fournissent aux études historiques, mythologiques, astronomiques et géographiques. »

Il faut toutefois faire observer que la publication actuelle diffère essentiellement des deux grands ouvrages antérieurs que nous venons de rappeler, en ceci qu'elle ne se compose que de la reproduction des textes, seulement accompagnés pour chaque planche, non d'une traduction intégrale avec commentaires, mais d'une simple notice analytique. C'est donc principalement aux égyptologues que cette publication s'adresse. Nous devons cependant signaler trois exceptions. La première, se rapporte au grand tableau géographique d'Abydos, découvert par M. Mariette, où soixante-quinze figures symboliques forment un double cortége accompagné d'inscriptions dans la langue sacrée, donnant d'un côté la liste des nomes ou provinces de l'Égypte, et de l'autre celle des villes principales. Nous avons ici la traduction des quarante-cinq légendes (sur les soixante-quinze) qui subsistent encore. Cette carte symbolique de la vieille Égypte appartient à Ramsès II (le grand Sésostris d'Hérodote), dont le règne, d'après les données approximatives, se place entre les années 1407-1341 avant l'ère chrétienne. Une autre inscription retrouvée à Karnac, dans la partie de l'ancienne

Thèbes, située sur la rive droite du fleuve, est du règne du même prince; c'est un traité de paix et d'alliance conclu entre le grand conquérant et le roi des Khéta (les Hétim de la Bible), chef de la confédération chananéenne. M. Brugsch avait déjà traduit ce monument dans son Histoire d'Égypte; la version est ici reproduite avec d'assez nombreuses corrections de détail, dues aux progrès qui ont été faits depuis trois ans dans le déchiffrement de plusieurs groupes hiéroglyphiques. Enfin, M. Brugsch donne, pour la première fois, la traduction d'une longue inscription de Tothmosis, qu'il a copiée dans une des chambres récemment déblayées de Karnac, et qui forme un des chapitres de l'histoire monumentale de ce conquérant illustre de la dix-huitième dynastie.

V. S. M.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

Gœttinger gelehrte Anzeigen.

4 septembre 1861. — *M. Uhlemann :* « Sur les noms de l'Égypte au temps des Pharaons, et sur la détermination chronologique de l'ère du roi Neilos, » par *S. L. Reinisch*, Vienne. 1861. C'est la continuation et le supplément d'un traité sur les noms de l'Égypte, chez les Sémites et chez les Grecs, publié par le même auteur en 1859. M. Uhlemann conteste les résultats de cette dissertation. — *R. Dozy :* « Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne, par Al-Makkari, » publiés par MM. *R. Dozy*, *G. Dugat*, *L. Krehl* et *W. Wright*, 2 vol., Leyde, 1850-1861. — *Th. Benfey*; « Ping-Chan-Ling-Yen ; les deux jeunes filles lettrées, » roman chinois, traduit par *Stanislas Julien*, Paris, 1860.

23 octobre. — *Th. Benfey* ; « Panini : his place in Sanskrit Literature. An investigation of sóme literary and chronological questions which may be settled by a study of his work. A separate impression of the preface to the fac-simile of MS. no, 17 in the library of her Majesty's home government for India, which contains a portion of the Mânava-Kalpa-sûtra with the commentary of Kumárila-Swámin. By *Theodor Goldstücker*. Londres et Berlin, 1861. » M. Benfey signale cet ouvrage comme étant destiné, par sa critique pénétrante, à faire époque dans l'histoire des études sanscrites. Cette critique est d'abord contre la supposition adoptée par MM. Max Müller et Weber, d'après laquelle l'art d'écrire n'aurait été introduit dans l'Inde que vers le milieu du ɪvᵉ siècle avant notre ère, et que, particulièrement, il aurait été inconnu à Panini. L'auteur essaye ensuite d'établir l'époque où a vécu ce célèbre grammairien indien, ainsi que Patanjali. Quelques observations générales sur la valeur historique des commentaires indiens et un aperçu critique sur l'état actuel de la philologie sanscrite terminent cet ouvrage.

13 novembre. — *Th. Benfey* : « Neriosengh's Sanskrit-Uebersetzung des Yaçna, traduction sanscrite du Yaçna par Neriosengh, publiée et commentée par M. *Fr. Spiegel*. Leipzig, 1861. » Cette traduction sanscrite, quoique faite

elle-même d'après une traduction en pelvi, est pourtant, et par cette raison même, de la plus haute importance pour l'intelligence d'abord du pelvi, et en second encore du zend. D'après les recherches d'Anquétil du Perron, elle date du xiv[e] siècle. M. Spiegel, en publiant ce texte, ajoute un nouveau mérite à ceux qu'il possédait déjà pour avoir fait connaitre d'une manière plus complète les livres sacrés de l'Avesta.

20 novembre. — *H. Sauppe* : « Dionysii Halicarnasensis antiquitatum romanarum quæ supersunt recensuit *A. Kiessling*, vol. I. Lipsiæ 1860. » Il est vraiment étonnant d'apprendre que c'est la première édition critique qui paraisse de cet auteur important. Robert Étienne le premier en avait publié le texte d'après un mauvais manuscrit de Paris. Sylburg y corrigea quelques passages seulement d'après un manuscrit de Venise qui ne valait guère mieux. Hudson, à la vérité, possédait une collation de l'excellent codex *Vaticanus* ou *Urbinus*; mais il n'en profita point. Reiske, dans l'édition de Leipzig de l'an 1774, ne fit autre chose, comme il le dit lui-même, que de corriger les fautes d'impression de l'édition de Hudson, et d'y insérer, outre quelques conjectures, les meilleures variantes du codex *Vaticanus*. Depuis 1774, il n'a paru qu'une réimpression chez Tauchnitz.

1[er] Janvier 1862. — *H. Ewald :* « Monumenta sacra et profana ex codicibus præsertim Bibliothecæ Ambrosianæ, opera collegii doctorum ejusdem. Tom I, Fasc. I. Fragmenta latina Evangelii S. Lucæ, Parvæ Genesis et Assumptionis Mosis, Baruch, Threni et Epistola Jeremiæ versionis syriacæ Pauli Telensis cum notis et initio Prologomenôn in integram ejusdem versionis editionem. Edidit Sac. Obl. *Art. Maria Ceriani*, Mediolani, 1861. » M. Ewald signale surtout les trois fragments d'une ancienne version latine, du ii[e] siècle, de l'Évangile selon saint Luc, et de deux autres livres bibliques, fragments qui se sont trouvés parmi les palimpsestes de la bibliothèque de Milan et qui y paraissent pour la première fois. La *Petite Genèse*, appelée aussi le *Livre des Jubilés*, et l'*Assomption de Moïse*, appartiennent à ce genre littéraire, fort en vogue parmi les Hébreux dans les temps qui précèdent immédiatement la destruction de Jérusalem. Les aspirations d'un patriotisme ardent y sont comme voilées par les souvenirs du passé. Une version éthiopienne de la *Petite Genèse* a été publiée en 1860, par M. Dillmann. La traduction allemande l'avait précédée. Quant à l'*Assomption de Moïse*, on n'en connaissait que le titre et quelques souvenirs vagues, conservés dans des écrits rabbiniques. M. Ewald en place la date immédiatement après l'occupation de la Judée par les Romains, en l'an 6 de notre ère.

29 Janvier. — *Th. Benfey :* « Lectures on the science of language delivered at the Royal Institution of Great Britain in April, May, and June 1861. By *Max Müller*. London, 1861. » M. Max Müller, dans une série de 9 leçons faites devant un auditoire mixte, s'est proposé de rendre accessibles à l'intelligence et à l'intérêt tous les principaux problèmes qui s'agitent au sein de la science linguistique. Dans la première leçon, il développe la thèse que la science linguistique est du nombre des sciences naturelles. Cette thèse, dans la deuxième leçon, s'appuie sur cette autre qu'il ne saurait être question d'une histoire du langage, mais seulement de sa croissance, attendu que les éléments, ou ce qu'on

appelle les racines des langues, restant toujours les mêmes, il n'y a que leurs combinaisons toutes spontanées qui constituent les changements du langage, sans que l'action individuelle s'y fasse sentir de la même manière que dans l'art, la science, la philosophie, etc. M. Benfey répond qu'il y a impossibilité absolue de tracer une ligne de démarcation exacte entre les manifestations spontanées et sociales et les manifestations conscientes et individuelles de l'esprit humain; qu'il n'y a que des nuances fondues ensemble, et que, par conséquent, tout ce qui émane de l'esprit humain est du domaine des sciences historiques, ce qui n'empêche pas que celles-ci, prises dans leur ensemble, ne constituent une branche des sciences naturelles. La troisième leçon traite de l'état empirique de la science linguistique; la quatrième, des différents essais de classification rationnelle des langues; la cinquième, de leur classification généalogique; la sixième, des principaux résultats des études de grammaire comparée; la septième, des racines prédicatives et démonstratives des langues ariennes et sémitiques; la huitième, de la division des langues selon le triple principe de *monosyllabilité*, de l'agglutination et de la flexion; enfin la dernière, de l'origine du langage, question qui, dans l'état actuel de la science et pour les langues indo-européennes, se réduit à savoir si l'on doit regarder les racines comme représentant les éléments primitifs du langage ou non. Sur ce point les opinions diffèrent. M. Max Müller pense que les 400 à 500 racines que nous constatons aujourd'hui dans différentes familles de langues ne sont que le dernier reste d'un nombre presqu'infini de racines qui ont existé primitivement; M. Benfey, au contraire, ne voudrait pas affirmer que les racines, que nous appelons ainsi parce que nous ne pouvons plus les résoudre par l'analyse, soient pour cela des unités primitives et insolubles.

5 février. — *L. Meyer* annonce son « Précis comparé de la déclinaison grecque et latine (Gedrængte Vergleichung der griechischen und lateinischen Declination). Berlin, 1862. » Nous en parlerons à une autre occasion.

12 février. — *Th. Benfey* : « Ueber Chinesische und Tibetische Lautverhältnisse und über die Umschrift jener Sprachen (Sur les systèmes phonétiques des langues chinoise et thibétaine et sur la transcription de ces langues), par *R. Lepsius*. Berlin, 1861. » Cette dissertation se rattache aux travaux bien connus de ce savant sur la constitution d'un alphabet universel. Ces recherches offrent, à côté de leur utilité immédiate, un intérêt particulier pour l'histoire du langage. Cette fois encore la transcription du thibétain a suggéré à l'auteur une observation des plus ingénieuses. Une grande partie des lettres écrites de cet idiome ne se prononçant plus aujourd'hui, et cette orthographe ayant été fixée par des prêtres indiens, il y a 1200 ans, il s'ensuit que ces lettres, nulles aujourd'hui, se prononçaient encore à cette époque. Un mot tel que *brdzun* était donc composé originairement de plusieurs syllabes, mais dont les accents d'abord, puis les voyelles, et enfin les consonnes elles-mêmes ont été absorbés par la prépondérance de plus en plus sensible de l'accent tonique de la voyelle radicale. Ainsi, la langue thibétaine, de polysyllabique qu'elle aurait été dans l'origine, ne serait devenue monosyllabique que par une mutilation poussée aux dernières limites, mais

d'après un principe qui, quoique doué d'un moindre degré d'intensité, s'observe également dans plusieurs langues de l'Europe moderne: par exemple, dans le français, dans l'allemand et surtout dans l'anglais, où, d'après un relevé fait dans l'Ossian, il y a 4 à 5 mots monosyllabes sur 1 de plusieurs syllabes. M. Lepsius incline à croire que c'est un principe pareil qui a produit le type particulier des langues monosyllabiques de l'Asie orientale et surtout du chinois. Inutile de dire que cette supposition, si elle pouvait se vérifier, dévoilerait un fait linguistique d'une portée immense.

26 Février. — *Th. Benfey*: « Five Jatakas containing a fairy tale, a comical story and three fables. In the original Páli Text accompagnied with a translation and notes by *V. Fausbœll.* Copenhagen, Leipsic and London, 1861. » Les Jatakas, ou, d'après une autre transcription, Dschâtaka's, forment un recueil de contes et de fables attribués au fondateur de la religion boudhique, et qui paraît être la première rédaction écrite qui ait été faite, dans l'Inde, des contes indiens et des fables d'Ésope. L'on sait que, par cette partie même de sa littérature, le boudhisme a étendu son influence sur l'ancien monde presque tout entier. M. Benfey fait des vœux pour que cette publication se continue.

5 Mars. — *F. Liebrecht*: « Das Mutterrecht. Eine Untersuchung über die Gynaikokratie der alten Welt nach ihrer religiœsen und rechtlichen Natur (Le droit de maternité. Recherches sur la *gynécocratie* du monde ancien selon sa nature religieuse et juridique). Par *J. J. Bachofen*, Stuttgard, 1861. » Ce livre se propose de montrer que, partout dans l'antiquité, à une époque antéhistorique, il a existé des *gynécocraties* basées sur le droit de maternité. M. Liebrecht ne nous dit pas si les preuves apportées par l'auteur lui ont paru bien concluantes; mais il cite la lettre d'un correspondant français qui s'exprime comme il suit: « Je connais un peu le nouveau livre de M. Bachofen, c'est-à-dire, que je l'ai pesé et soupesé dans mes mains et que j'en ai feuilleté quelques pages du bout des doigts; cela m'a paru un vrai puits de science, aussi profond, mais, si j'ose le dire, aussi mal éclairé. Je suis persuadé que, si l'on avait le temps d'y faire un voyage de découvertes à ses risques et périls, on y apprendrait immensément; mais j'ai un peu engagé mon temps, etc. »

J. H.

CHRONIQUE POLITIQUE

Nous devons saluer avec empressement les deux brillants volumes que viennent de publier, dans la même quinzaine, deux écrivains célèbres à des titres divers, et dont les œuvres ont le privilége de préoccuper l'opinion dans tous les partis, quoiqu'ils appartiennent eux-mêmes à des partis opposés. Par une singulière coïncidence, MM. Thiers et Louis Blanc publient presque le même jour les derniers volumes des deux grandes histoires qu'ils ont entreprises il y a de longues années. Ils les ont conduites à bonne fin, à travers les vicissitudes de la politique, avec une ardeur soutenue et un talent toujours égal à lui-même. L'*Histoire de l'Empire*, de M. Thiers, l'*Histoire de la Révolution*, de M. Louis Blanc, sont terminées toutes deux; elles pourront être désormais jugées dans leur ensemble, on pourra en faire ressortir l'unité, que les admirateurs des deux auteurs y reconnaissent. On pourra en faire ressortir les contradictions et les variations dont leurs adversaires les accusent.

A coup sûr, ce n'est pas ici le lieu d'aborder ce redoutable examen. Ce qui nous intéresse aujourd'hui dans ces deux livres, c'est tout simplement leur dénoûment, leur conclusion; car nous sommes de l'avis de Montaigne : « On connaît le bon cheval au bon arrêt. » Eh! bien, nous trouvons que MM. Thiers et Louis Blanc ont eu chacun un bon arrêt; leurs conclusions doivent être les bienvenues, non-seulement parce qu'elles se rattachent à des principes éternellement justes, mais encore parce qu'elles touchent l'une et l'autre à des questions de moralité politique d'un intérêt particulier et actuel.

Que lisons-nous, en effet, dans un manifeste solennel auquel on a voulu donner l'importance d'un événement politique? Qu'il y a tendance à créer un parti sur les principes du césarisme et de la Révolution, et qu'il faut s'opposer à cette fâcheuse tendance? Il nous semble que les deux éminents historiens ont, chacun à leur point vue, devancé le désir de l'auteur du manifeste. M. Louis Blanc s'est élevé contre la Terreur, qui au fond n'est que le despotisme, avec une éloquence et une énergie qui ont rarement été égalées; il prouve qu'elle a compromis la Révolution, qui, désormais, ne peut se développer et ne demande à se développer que par la liberté; et que, partout où il n'y a pas liberté, il n'y a plus rien

de la Révolution. Justice et liberté, tel est, selon lui, le résumé de la Révolution ; et où est le despotisme, terroriste ou césariste, la justice et la liberté sont en exil. Ainsi l'auteur du manifeste peut, à cet égard, se rassurer, il aura un éloquent auxiliaire contre ceux qu'il accuse de vouloir réaliser les principes révolutionnaires au moyen du césarisme et du despotisme.

Quant au despotisme césariste dont il a peur et qu'il signale à la réprobation, dans lequel il voit pour l'avenir une cause de maux et une source de ruines, quant au gouvernement personnel en un mot, (car c'est le vrai nom du despotisme, soit qu'il se décore du nom de terrorisme ou de césarisme pour se grandir et se donner plus de majesté), l'auteur du manifeste trouvera dans les dernières pages de M. Thiers des arguments qui ne lui laisseront rien à désirer. On a reproché souvent à M. Thiers d'avoir reporté sur les institutions de l'Empire trop de l'admiration qu'il professait pour l'Empereur, et de n'avoir pas condamné assez sévèrement certains actes, par sympathie et par indulgence pour l'homme. On le lui a même reproché quelquefois avec une violence qui étonne, et dernièrement encore, nous étions fort surpris de lire, à son adresse et sur ce sujet, une apostrophe de plusieurs pages. Sans doute dans les premiers volumes l'enthousiasme déborde avec trop d'abondance, et ne laisse pas assez de place à la critique, les principes n'y sont pas assez sauvegardés, la grandeur des faits paraît éblouir l'historien, qui d'ailleurs écrivait dans un temps où les institutions semblaient garantir les esprits et l'opinion du danger de se laisser séduire au prestige de ces souvenirs. Mais, à partir de la guerre d'Espagne, M. Thiers ne mérite plus, selon nous, de reproches de même nature ; s'il se laisse aller encore quelquefois à l'indulgence par habitude, le ton des derniers volumes n'en est pas moins la sévérité. Les grandes fautes sont signalées sans ménagement, elles y sont énumérées à plusieurs reprises, et la moralité qui ressort du récit est la condamnation du despotisme dans tous les temps. L'enseignement qu'en tire M. Thiers est que le gouvernement personnel doit aboutir à de semblables résultats, et que les nations qui s'en remettraient à l'autorité d'un seul homme, et lui laisseraient envahir et usurper, soit par la ruse, soit par la force, leurs droits ou leurs garanties, seraient menacées des mêmes dangers et des mêmes châtiments. Aussi M. Thiers adjure-t-il, en finissant, les nations de ne jamais abdiquer leurs libertés, de ne se laisser ni effrayer par les dangers intérieurs, ni séduire par la gloire extérieure. « Qui donc eût pu prévoir que le sage [1] de 1800 serait l'insensé de 1812 et de 1813?... oui, on aurait pu le prévoir, en se rappelant que la toute-puissance porte en soi une folie incurable, la tentation de tout faire quand on peut tout faire, même le mal après le bien. Ainsi, dans cette grande vie où il y a tant à apprendre pour les militaires, les administrateurs, les politiques, que les citoyens viennent à leur tour apprendre une chose, c'est qu'il ne faut jamais livrer la patrie à un homme, n'importe l'homme, n'importent les cir-

[1] Le mot sage est ici peut-être exagéré, car ce jeune sage de 1800 sut prendre ses précautions. Il n'eut qu'à suivre les voies qu'il s'était ouvertes dans la Constitution de l'an VIII, la plus cauteleuse des constitutions.

constances. » Certes, voilà de belles paroles et qui protestent contre le gouvernement personnel avec non moins d'énergie que l'auteur du manifeste.

Mais arrivons au manifeste lui-même : c'est le programme du journal *la France*, nouveau journal dirigé par M. le vicomte de la Guéronnière, sous la rédaction en chef de M. le comte de Saint-Poncy. Il a été fondé par des sénateurs et d'autres personnages considérables, au nombre de quatre-vingt-dix, qui ont chacun souscrit pour dix mille francs, ainsi que nous l'ont appris les affiches. Quel est le véritable but de ce journal? C'est de s'opposer *au grand effort*, dit M. de La Guéronnière, des hommes *du passé et de l'avenir*, qui, quoique de partis opposés, s'entendent pour formuler ainsi la politique de l'Empire : « Alliance du despotisme et de la Révolution dans une monarchie militaire et populaire. » A ce grand effort des hommes du passé et de l'avenir, et à cette formule fausse et inconciliable avec la société moderne, M. de la Guéronnière oppose énergiquement un effort contraire et une autre formule, qui est celle-ci : « Alliance des prérogatives de l'autorité souveraine et des garanties d'un pays libre dans un pouvoir qui tire tout à la fois de son origine, de sa popularité et de sa gloire, sa force d'impulsion pour le progrès et pour le bien, et sa puissance de mesure et de retenue contre les excès de toute nature. » Cependant, M. de la Guéronnière, pensant que cette formule, quelqu'énergique qu'elle fût, manquait de concision et de clarté, la résume dans une expression plus facile à retenir, et écrit sur son drapeau : *Empire conservateur et libéral*. Tel sera le symbole et le mot d'ordre du nouveau journal.

Cependant, ces quelques mots n'expliquent pas suffisamment quelle doit être la politique du nouveau journal, nous pourrions dire du nouvel Empire, puisque la *France* déclare faire une œuvre originale et combler une lacune. M. de la Guéronnière s'est donc efforcé de nous dire ce qu'il entendait par « conservateur et libéral; » mais c'est une tâche qu'il n'est pas si facile d'accomplir que de rédiger une formule énergique. Son programme, il faut bien l'avouer, manque de précision, et il ne fait guère que répéter, dans un style vague, ce qu'ont dit de tout temps les prétendus défenseurs de l'ordre et d'une sage liberté. Sans doute, l'écrivain est resté fatalement dans ce vague, parce qu'il s'est cru forcé d'écrire son manifeste dans un style oratoire et de n'aborder que des généralités! Cela ne l'empêchait pas de serrer les choses de plus près. Ainsi, il avance que les classes éclairées, les hautes classes, sont menacées d'être séparées du gouvernement, et qu'il n'y aurait rien de plus funeste à la société que de gouverner avec un seul élément, la démocratie. Il faut, selon lui, que les hautes classes aient une influence dirigeante au moyen de leur union avec le gouvernement. Mais d'abord, il aurait dû s'appuyer sur des faits, et nous montrer, d'une part, l'élément démocratique au pouvoir; et, de l'autre, les hautes classes hors des fonctions et des assemblées. Peut-être nous eût-il révélé un monde inconnu, qui s'agite à côté de nous sans que nous nous en doutions. Il aurait dû nous indiquer par quels moyens l'union des hautes classes et du gouvernement pouvait se maintenir; si c'était par des garanties spéciales pour elles, ou par des garanties générales destinées à toute la nation. Il se serait épargné le soupçon d'oligarchie, soupçon qui se répand si vite quand il s'agit de

la démocratie et des classes élevées. Pour effacer la défiance entre le gouvernement et les hautes classes, le manifeste veut qu'ils se *donnent des gages mutuels*. Voilà un mot malheureux! Quels gages mutuels ont-ils à se donner, dans une démocratie gouvernée par le suffrage universel? Ils ne pourraient se les donner qu'en se séparant du peuple, le plus grand de tous les dangers, ainsi que notre histoire nous l'a prouvé. Il nous semble que c'était l'occasion de demander, non pas des gages mutuels, comme dans le commerce, mais des garanties s'appliquant à tout le monde, aussi bien à la démocratie qu'aux classes élevées, et se résumant en un seul droit, le seul qui, en ce moment, n'effraye personne: la liberté. Ce n'était pas du côté conservateur que M. de la Guéronnière devait pencher, mais du côté libéral; car, si les intérêts conservateurs dont il se fait le champion sont menacés, ils ne pourront être défendus efficacement que par la liberté et surtout par la liberté de la presse. M. de La Guéronnière le sait bien, lui qui a été à même de voir, mieux que personne, sous des régimes différents, ce qu'elle peut ou ne peut pas. On ne comprend pas pourquoi, au moment où M. de la Guéronière s'élève avec tant de vigueur, pour la première fois depuis dix ans, contre les dangers du gouvernement personnel, il ne s'élève pas avec autant d'enthousiasme en faveur des bienfaits de cette liberté de la presse, qu'il a pratiquée avec éclat et succès. Peut-être croit-il que, parce que les idées qu'il défendait il y a dix ans avec la presse libre n'avaient pas réussi, celles qu'il défend aujourd'hui réussiront mieux avec la presse restreinte. Si ce sont là ses espérances, elles seront déçues, nous lui donnons cet avertissement.

Quant aux questions extérieures, le nouveau journal est plus abondant que sur les affaires intérieures; seulement, à part l'Italie et Rome, il ne fait que répéter ce que disaient à satiété les journaux. Il n'éclaircit aucun des points douteux que ces affaires difficiles soulèvent. Jusqu'à quel point devons-nous intervenir en Chine, où les rebelles deviennent de plus en plus redoutables et exigeront de plus grands efforts que les Chinois fidèles? Quelle sera la solution de l'intervention mexicaine? Se terminera-t-elle seulement par un règlement d'intérêts ou par la fondation d'une dynastie? La *France* nous laisse dans une obscurité propre à surprendre de la part d'un journal qui compte parmi ses actionnaires, ses fondateurs et ses surveillants, des hommes d'État expérimentés, des sénateurs et des ambassadeurs. Dès le premier numéro, ce journal aurait dû montrer sa supériorité sur tous les autres. Il faut cependant lui rendre justice: il se prononce plus nettement sur la question d'Orient et la guerre d'Amérique. Il voudrait voir pousser à bout les affaires d'Orient, en dépit de l'Angleterre, à l'aide de l'alliance de la Russie. Cependant là encore, il ne dit pas quelle compensation et quelle garantie nous trouverions en Orient ou ailleurs contre l'alliance russe qui ne nous a jamais réussi, témoin le premier Empire; plus tard, sans doute, il le dira. M. Brenier, membre du conseil de la *France*, est un diplomate trop avisé pour ne pas savoir combien les alliances russes sont difficiles à établir. Quant à l'Amérique, il se prononce pour une médiation prochaine et pour une reconnaissance du Sud; les confédérés sont pour lui les représentants de la liberté. Ce n'est que pour échapper au despotisme du Nord qu'ils se sont mis en révolte;

l'esclavage, d'ailleurs, n'y fait pas question. Il y a d'autres arguments, mais ils sont de cette force, et leur valeur littéraire égale leur valeur morale. Au moins quant à Rome, la *France* ose prendre une attitude nouvelle parmi les journaux officieux qui, par leur politique confuse, incertaine, hésitante, jettent l'opinion dans cette incertitude qui la fatigue. Voilà plusieurs années qu'on les lit sans savoir véritablement s'ils veulent ou ne veulent pas l'unité italienne et le pouvoir temporel. La *France*, elle, se prononce nettement pour le pouvoir temporel, tant qu'il y aura des consciences catholiques à respecter. Eh bien! nous aimons mieux cela. L'argument est mauvais, mais il est clair; en toute chose, il faut savoir à quoi s'en tenir. Si cet argument eût été celui de la politique française, Garibaldi, les Italiens, nous-mêmes, nous ne serions pas où nous en sommes. Rien, pas même l'obstacle, n'excite plus les passions que l'incertitude.

Arrêtons-nous! voici que nous entendons la trompette et le tambour retentir dans notre pacifique capitale; c'est la garde nationale convoquée à passer au Champ de Mars sa grande revue! Cette revue s'est fait longtemps désirer. On commençait à ne plus l'espérer, lorsqu'il a été premièrement déclaré qu'elle aurait lieu le 14, secondement décidé qu'elle aurait lieu le 15, troisièmement résolu qu'on en reviendrait au 14. Quelques gardes nationaux égoïstes, qui certes n'étaient pas des gardes nationaux de Lafayette, et que ces variations avaient dérangés dans leurs projets d'affaires et de plaisir, en parlaient avec aigreur. Eh! quoi! leur dit doucement un Romain qui assistait à leur conversation, tant de mauvaise humeur à propos d'un si petit déboire! sachez que ces hésitations pénètrent jusque dans la plus haute politique. Hélas! que j'en ai vu de gouvernements être sur le point de faire quelque chose le 14 ou le 15, le 15 ou le 14! S'ils n'hésitent que sur une double date, montons au Capitole, et rendons grâces aux Dieux!

EUGÈNE MARON.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME VINGT-DEUXIÈME

Première livraison.

1er JUILLET 1862.

Deuxième livraison.

16 JUILLET 1862.

Troisième livraison.

1er AOUT 1862.

Quatrième livraison.

16 AOUT 1862.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

A dater du 1[er] septembre, la *Revue* ne paraîtra plus qu'une fois par mois, par livraisons de 12 feuilles, environ 200 pages.

Le prix de l'abonnement sera réduit de 40 francs à 25 francs pour la *Revue* seule, et de 72 francs à 62 francs pour le journal *le Temps* et la *Revue* ensemble.

Afin que cette modification n'atteigne pas les abonnements actuels, ceux-ci seront prolongés au delà de leur échéance jusqu'à concurrence du nombre de livraisons que chaque abonné aurait reçues si la modification n'avait pas eu lieu.

Malgré l'augmentation de la livraison, qui comportera 32 pages de plus, cette compensation se fera comme si les livraisons étaient d'un volume identique.

CHARLES DOLLFUS.

Hubert, Scènes de France 3/74





